This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,352

Digitized by Google

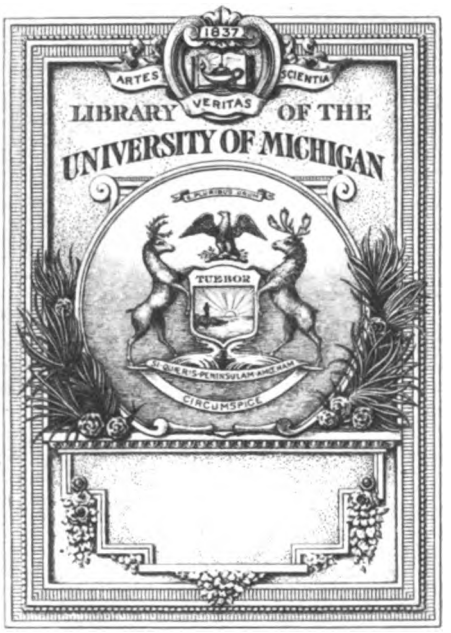

Digitized by Google

H
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

TOME CENT QUARANTE-SEPTIÈME

Septembre-Décembre 1924.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

Gen.
Serg.

LE
SECRET DE L'EMPEREUR
(1692-1694)

L'épisode que je me propose de retracer brièvement ici se place non point dans les premières années du XIX^e^ siècle, ainsi que pourrait le faire supposer de prime abord le titre donné à cette étude, mais dans les dernières du XVII^e^. J'ai signalé naguère à l'attention des historiens la politique occulte pratiquée par Richelieu à l'égard de la maison de Savoie, politique ignorée de l'ambassadeur de France à Turin et dont les résultats décevants faillirent compromettre les négociations officielles que ce personnage poursuivait d'autre part[1]. En son temps, le duc Albert de Broglie a rappelé, dans un livre d'une très claire documentation, ce que fut le secret de Louis XV[2]. Est-ce à dire que cette politique personnelle des monarques et de leurs premiers ministres ait été l'apanage exclusif de la France? Non pas. A Vienne, elle ne fut jamais plus en faveur que sous le règne de Léopold I^er^. Legrelle, Onno Klopp et d'autres en ont signalé les diverses manifestations à la veille des traités de paix de Ryswick[3]. Des recherches faites dans les archives des Habsbourgs me permettent d'en préciser à cette heure certains détails et d'en dégager l'idée maîtresse.

*
* *

Depuis l'ouverture des hostilités entre la France et les Alliés, en 1688, il ne s'était guère écoulé d'années sans que, de la part de l'un ou de l'autre de ceux-ci, des offres de paix ne fussent par des

1. *Revue historique*, t. CXII-CXIII.
2. Duc de Broglie, *le Secret du roi*. Paris, 1878, 2 vol.
3. Onno Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart*. Wien, 1875-1886. — A. Legrelle, *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*. Paris, 1888; *les Conférences secrètes de Diessenhofen et Steckborn*. Paris, 1893. — Dubruel, *la Correspondance confidentielle du cardinal Carlo Pio de Savoie avec l'empereur Léopold I^er^, 1676-1689* (*Revue des Questions historiques*, t. LXXV).

Digitized by Google

voies indirectes adressées à Paris[1]. Entre les ag
Louvre et ceux de la cour de Turin, le contact,
n'avait presque jamais complètement cessé. Mais
les plus intéressantes reçues par le gouvernemer
venaient de la Hollande et de l'Autriche, de Vie
lier, où Léopold Ier suivait une politique person
ses ministres, où le « secret de l'empereur
quelque sorte le « secret du roi » à Versailles.

Aussi bien, en août 1692, au lendemain de la
laume III à Steinkerke, l'ambassadeur de Fra
Amelot, recevait à Soleure la visite d'un ancien
Dordrecht, Simon van Halwyn[2]. Ce personnage
lui de s'enquérir en secret et de façon détournée
du roi Très Chrétien, au cas où l'offre d'une p
serait adressée de La Haye[3]. Les Hollandais a
cessation des hostilités la reprise de leur com
ruiné[4]. De deux choses l'une, selon le bourgmes
victoire récompenserait l'endurance des armées
il était à craindre que l'abusive immixtion dans
Provinces-Unies de leur ancien stathouder, deve
terre, ne devînt intolérable; ou bien la Franc
torieuse de la lutte, et alors on devait redouter
que les conditions de paix imposées au gouvern
dais ne fussent particulièrement draconiennes[5].
qu'en présence de l'accueil assez réservé fait à
du danger à quoi l'eût exposé la découverte d'u
propre à rendre les États-Généraux suspects
l'ancien premier magistrat de la cité batave n
dent de prolonger davantage son séjour en Sui

1. Convenant aux États-Généraux, Zurich, 3-13 février mêmes, Zurich, 13 août 1691, 18 janvier 1692. Rijksarchi Switserld. secr. Brieven 7372. — Van Aitzema, *Derde Ve Staat en Oorlog*. Amsterdam, 1699, p. 46.

2. Amelot au roi, Soleure, 24 août 1692 (1re). Aff. étr. Suisse, XCVII, 68.

3. Ibid.

4. Relation de la conférence que le président de La Tour a eue avec le Pensionnaire de Hollande, 26 juin 1696. Arch. di Stato. Piemontesi Negoz. Svizzeri VII.

5. Amelot au roi, Soleure, 24 août 1692. *Loc. cit.* — Immich, *Geschichte des europaeischen Staatenwesens (1660-1789)*, p. 149.

6. Abraham Malapert aux États-Généraux des Provinces-Unies, Bâle, 4 février 1676. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven. 7372.

7. Heinsius aan William III. Haag, 20 maart 1693. Arch. de la maison

Digitized by Google

s mois auparavant, soit au commencement de mai, l'am-
eur français avait été sollicité d'accorder secrètement
ce à un baron de Waltenbourg, venu d'Allemagne dans
s de Vaud sous le prétexte d'y défendre certains intérêts
lliers[1]. Cet homme se prétendait investi de la confiance
npereur et autorisé par ce prince à communiquer sous le
au à un négociateur délégué par le roi Très Chrétien les
ions de paix de la Hofbourg[2]. Il demandait la permission
endre à Paris à cet effet. Elle lui fut refusée[3]. On se dé-
la cour de France des intrigues de « cet Allemand », dont
gations étaient d'ailleurs malaisées à contrôler. Ordre fut
à Amelot de le congédier et de lui retourner désormais
sives sans les ouvrir. L'émissaire véritable ou supposé
pold Ier regagna Vienne dès le milieu de juillet 1692[4].
t donné les dernières et très formelles instructions de
verain, l'ambassadeur était en droit de conclure au com-
hec de la mission de Waltenbourg. Cependant son erreur
rofonde. L'un de ses agents les plus actifs, le baron
ing, dont les réticences et les fréquents déplacements
osaient depuis peu[5], l'eût sans doute détrompé, s'il y
té autorisé de Paris[6]. En octobre, un premier et très
re éclaircissement fut donné au chef de mission à
. Si son subordonné entreprenait des voyages en Suisse,
sur l'ordre du roi, lequel lui prescrivait de ne s'ouvrir à
ne, pas même à l'ambassadeur, de l'objet de ses démarches,
lles-ci n'avaient aucun rapport avec les affaires des
[7].

réalité, Louis XIV souhaitait aussi vivement que Léo-

ge-Nassau, 3e série, t. I. — Herwarth to Blathwayt. Bern, 27 mai 1693. Museum, add. ms. 9741. — Van Aitzema, *op. cit.*, année 1693, suiv.

elot au roi, Soleure, 9 mai; le roi à Amelot, Saint-Quentin, 14 mai . étr. Suisse, XCVI, 211; XC, 382.

2. Amelot au roi, Soleure, 9 mai 1692. *Loc. cit.*

3. Ibid.

4. Amelot au roi, Soleure, 9 mai; Bade, 26 juillet; le roi à Amelot, camp devant le château de Namur, 26 juin 1692. Aff. étr. Suisse, XC, 389.

5. Mémoire pour servir de responce à la lettre escrite de Basle, le 4e octobre 1692. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 93. Amelot au roi, Soleure, 12 octobre; le roi à Amelot, Fontainebleau, 22 octobre 1692. Aff. étr. Suisse, XCVII, 155; XC, 421.

6. Amelot au roi, Soleure, 15 janvier 1693. Aff. étr. Suisse, XCIX, 69.

7. Le roi à Amelot, Fontainebleau, 2 et 22 octobre 1692. Aff. étr. Suisse, XC, 412, 421. — Mémoire pour servir de responce, etc.

Digitized by Google

voies indirectes adressées à Paris[1]. Entre les agents secrets du Louvre et ceux de la cour de Turin, le contact, une fois établi, n'avait presque jamais complètement cessé. Mais les suggestions les plus intéressantes reçues par le gouvernement de Louis XIV venaient de la Hollande et de l'Autriche, de Vienne en particulier, où Léopold Ier suivait une politique personnelle à l'insu de ses ministres, où le « secret de l'empereur » balançait en quelque sorte le « secret du roi » à Versailles.

Aussi bien, en août 1692, au lendemain de la défaite de Guillaume III à Steinkerke, l'ambassadeur de France en Suisse, Amelot, recevait à Soleure la visite d'un ancien bourgmestre de Dordrecht, Simon van Halwyn[2]. Ce personnage avait pris sur lui de s'enquérir en secret et de façon détournée des dispositions du roi Très Chrétien, au cas où l'offre d'une paix séparée lui serait adressée de La Haye[3]. Les Hollandais attendaient de la cessation des hostilités la reprise de leur commerce à demi ruiné[4]. De deux choses l'une, selon le bourgmestre : ou bien la victoire récompenserait l'endurance des armées alliées, et alors il était à craindre que l'abusive immixtion dans les affaires des Provinces-Unies de leur ancien stathouder, devenu roi d'Angleterre, ne devînt intolérable ; ou bien la France sortirait victorieuse de la lutte, et alors on devait redouter non sans raison que les conditions de paix imposées au gouvernement néerlandais ne fussent particulièrement draconiennes[5]. Toujours est-il qu'en présence de l'accueil assez réservé fait à sa démarche et du danger à quoi l'eût exposé la découverte d'une intrigue très propre à rendre les États-Généraux suspects à leurs alliés[6], l'ancien premier magistrat de la cité batave ne jugea pas prudent de prolonger davantage son séjour en Suisse[7].

1. Convenant aux États-Généraux, Zurich, 3-13 février 1689; Valkenier aux mêmes, Zurich, 13 août 1691, 18 janvier 1692. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7372. — Van Aitzema, *Derde Vervolg van Saken van Staat en Oorlog*. Amsterdam, 1699, p. 46.

2. Amelot au roi, Soleure, 24 août 1692 (1re). Aff. étr. Suisse, XCVII, 68.

3. Ibid.

4. Relation de la conférence que le président de La Tour a eue avec le Pensionnaire de Hollande, 26 juin 1696. Arch. di Stato. Piemontesi Negoz. Svizzeri VII.

5. Amelot au roi, Soleure, 24 août 1692. *Loc. cit.* — Immich, *Geschichte des europaeischen Staatenwesens (1660-1789)*, p. 149.

6. Abraham Malapert aux États-Généraux des Provinces-Unies, Bâle, 4 février 1676. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven. 7372.

7. Heinsius aan William III. Haag, 20 maart 1693. Arch. de la maison

Digitized by Google

Trois mois auparavant, soit au commencement de mai, l'ambassadeur français avait été sollicité d'accorder secrètement audience à un baron de Waltenbourg, venu d'Allemagne dans le pays de Vaud sous le prétexte d'y défendre certains intérêts particuliers[1]. Cet homme se prétendait investi de la confiance de l'empereur et autorisé par ce prince à communiquer sous le manteau à un négociateur délégué par le roi Très Chrétien les conditions de paix de la Hofbourg[2]. Il demandait la permission de se rendre à Paris à cet effet. Elle lui fut refusée[3]. On se défiait à la cour de France des intrigues de « cet Allemand », dont les allégations étaient d'ailleurs malaisées à contrôler. Ordre fut donné à Amelot de le congédier et de lui retourner désormais ses missives sans les ouvrir. L'émissaire véritable ou supposé de Léopold Ier regagna Vienne dès le milieu de juillet 1692[4].

Étant donné les dernières et très formelles instructions de son souverain, l'ambassadeur était en droit de conclure au complet échec de la mission de Waltenbourg. Cependant son erreur était profonde. L'un de ses agents les plus actifs, le baron de Reding, dont les réticences et les fréquents déplacements l'indisposaient depuis peu[5], l'eût sans doute détrompé, s'il y avait été autorisé de Paris[6]. En octobre, un premier et très sommaire éclaircissement fut donné au chef de mission à Soleure. Si son subordonné entreprenait des voyages en Suisse, c'était sur l'ordre du roi, lequel lui prescrivait de ne s'ouvrir à personne, pas même à l'ambassadeur, de l'objet de ses démarches, car celles-ci n'avaient aucun rapport avec les affaires des Ligues[7].

En réalité, Louis XIV souhaitait aussi vivement que Léo-

d'Orange-Nassau, 3e série, t. I. — Herwarth to Blathwayt. Bern, 27 mai 1693. British Museum, add. ms. 9741. — Van Aitzema, *op. cit.*, année 1693, p. 73 et suiv.

1. Amelot au roi, Soleure, 9 mai; le roi à Amelot, Saint-Quentin, 14 mai 1692. Aff. étr. Suisse, XCVI, 211; XC, 382.

2. Amelot au roi, Soleure, 9 mai 1692. *Loc. cit.*

3. Ibid.

4. Amelot au roi, Soleure, 9 mai; Bade, 26 juillet; le roi à Amelot, camp devant le château de Namur, 26 juin 1692. Aff. étr. Suisse, XC, 389.

5. Mémoire pour servir de responce à la lettre escrite de Basle, le 4e octobre 1692. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 93. Amelot au roi, Soleure, 12 octobre; le roi à Amelot, Fontainebleau, 22 octobre 1692. Aff. étr. Suisse, XCVII, 155; XC, 421.

6. Amelot au roi, Soleure, 15 janvier 1693. Aff. étr. Suisse, XCIX, 69.

7. Le roi à Amelot, Fontainebleau, 2 et 22 octobre 1692. Aff. étr. Suisse, XC, 412, 421. — Mémoire pour servir de responce, etc.

Digitized by Google

pold Ier le rétablissement de la paix en Europe[1]. Par suite, aucune occasion de la procurer ne devait être négligée, selon lui[2]. A première vue, certes, les confidences du gentilhomme allemand l'avaient mis en défiance. A la réflexion, il lui parut que leur inanité n'était pas démontrée et qu'elles méritaient de faire l'objet d'un sérieux examen. Reding n'avait pas cessé de correspondre avec Waltenbourg. A cette fin, il s'était même installé durant six semaines à Schaffhouse, où sa présence, aussitôt éventée, avait donné naissance au bruit que les généraux du roi méditaient un coup de main contre la petite forteresse wurtembergeoise de Hohentwiel[3]. Il lui fut prescrit de poursuivre avec discrétion ses démarches[4]. D'autre part, un conseiller au Parlement, Jean Morel, aumônier du roi, abbé de Saint-Arnoul de Metz[5], se portait diligemment en octobre 1692 à Bâle, à titre privé et à l'insu d'Amelot[6]. Ce personnage, « tête pleine de sens et de jugement[7] », avait accompli plusieurs missions délicates à l'étranger : à Nancy en 1669[8], à Munich en 1679[9], à Mantoue et en Lombardie en 1680 et 1681[10], à Heidelberg en 1685[11], à Rome en 1689[12]. Désigné sept ans auparavant pour occuper le poste de résident auprès de l'empereur[13], il ne lui avait pas été donné, à la vérité, de se rendre à Vienne. Mais les procédés de

1. La Haye-Vantelet au roi, Venise, 22 août 1693. Aff. étr. Venise, CXVIII, 221. — News letter from London, 7 septembre 1693 (*Calendar of state Papers. Domestic, 1693*, p. 316). — Nouvelles de Neuchâtel, 19 mai 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7372. — *Mémoires de Saint-Hilaire* (éd. Lecestre), II, 340.

2. Mémoire pour servir d'instruction aux sieurs abbé Morel et baron de Reding s'en allant en Suisse pour le service de Sa Majesté, Versailles, 25 novembre 1692. Arch. nat., K 1353, n° 5. — Amelot aux XIII cantons, Soleure, 2 août 1693. St. Arch. Basel. Politisches V³.

3. Mémoire pour servir d'instruction, etc., 25 novembre 1692. *Loc. cit.* — L'abbé Morel au roi, Bâle, 21 décembre 1692. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 129. — Mémoire sur les négociations de Valkenier, 1694. Ibid., CII, 505.

4. Morel au roi, Bâle, 21 décembre 1692. *Loc. cit.*

5. *Journal de Dangeau* (éd. de 1854), V, 132.

6. *Mémoires de Saint-Hilaire*, II, 342.

7. *Mémoires de Saint-Simon* (éd. Boislisle), II, 244.

8. *Gazette d'Amsterdam*, 1669, n° 47.

9. Amelot au roi, Soleure, 9 mai et 27 juin 1692. Aff. étr. Suisse, XCVI, 211, 254; Bibl. nat., Mél. Colbert, CCCII, 61.

10. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 5217, fol. 585; f. fr. 20977, fol. 585. — Relation de Milan donnée à l'abbé Morel, juin 1681. Aff. étr. Lombardie, V, 190.

11. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 5217, fol. 61; coll. Clairambault, DCCCC LXXXVI, 613.

12. *Mémoires de Saint-Simon* (éd. Boislisle), II, 244.

13. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 5217, fol. 17. — Dangeau, I, 108.

Digitized by Google

négociations de la cour impériale lui étaient familiers. Ses premières conférences avec le sieur Randenau, pseudonyme sous lequel s'abritait Waltenbourg, ne furent pas pour le décourager[1]. Une impression de sincérité se dégageait des déclarations du baron allemand. De nouveaux entretiens avec celui-ci à Frauenfeld fortifièrent chez l'agent français l'espoir en un heureux, sinon très prompt aboutissement de sa négociation[2]. Après avoir tout d'abord désiré que celle-ci se continuât à Prague, l'empereur paraissait, en effet, prêt à se ranger à l'avis du roi de les poursuivre « en un lieu de Suisse esloigné de tout commerce[3] ».

De retour à la cour en novembre, l'abbé Morel fit une relation si encourageante de ses premiers pourparlers avec Waltenbourg que Louis XIV ordonna aussitôt qu'on lui expédiât, ainsi qu'à Reding, des instructions où se trouvaient spécifiées, pour le cas où l'agent allemand exhiberait des pouvoirs réguliers, les exigences françaises en vue de la conclusion de la paix[4]. Le roi consentait à la restitution de Philippsbourg et de Fribourg-en-Brisgau, dont les ouvrages fortifiés eussent été au préalable partiellement démolis, à celle de Nice, de Villefranche, de Suse et de Montmélian au duc de Savoie, à celle de Casale au duc de Mantoue. Il entendait garder la Lorraine, quitte à accorder une compensation au souverain de ce pays, maintenir sous sa domination l'Alsace entière, y compris Brisach, et n'être point astreint à démanteler les forts d'Huningue et de Kehl[5]. A l'Espagne, enfin, il eût rétrocédé au choix Mons ou Namur. Mais son désir de se rendre l'empereur favorable n'allait pas jusqu'à laisser à ce prince sa pleine liberté d'action à l'endroit de l'Italie, à supposer même que la France « obtînt carte blanche aux Pays-Bas ». D'un jour à l'autre, la succession d'Espagne pouvait s'ouvrir. Par suite, la prudence commandait de ne souscrire à aucun engagement susceptible de compromettre, le mo-

1. Mémoire pour servir d'instruction, etc., 25 novembre 1692. *Loc. cit.* — Plein pouvoir à l'abbé Morel et au baron de Reding, 24 novembre 1692. Aff. étr. Autriche, LXVI, 122.

2. Ibid. — Le roi à Amelot, camp devant Namur, 3 juin 1692. Aff. étr. Suisse, XC, 385. — Reding à [Colbert de Croissy], Bâle, 24 octobre 1692. *Loc. cit.*

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Relation succincte des conférences tenues à Steckborn en Suisse entre l'abbé Morel et le s[r] Verjus de Crécy, de la part du roy, et le s[r] Seiler, de la part de l'empereur, pour la paix, décembre 1694. Aff. étr. Suisse, VII, suppl. 189.

Digitized by Google

ment venu, l'accomplissement des projets du gouvernement de Paris[1].

Parti de la Cour vers les premiers jours de décembre, l'abbé de Saint-Arnoul de Metz gagna par les voies rapides Winterthour, où il avait assigné rendez-vous à Reding et où Waltenbourg vint le trouver « dans une maison écartée[2] ». Une déception y attendait les négociateurs français. L'empereur se reprenait à exiger que les conférences se poursuivissent à Gênes et non ailleurs. Or, le roi répugnait à se rallier à une telle solution[3]. Louis XIV admettait à la rigueur que ses agents secrets et ceux de Léopold Ier ne se rencontrassent ni à Zurich, ni à Berne, ni à Lucerne, ni même à Soleure, sièges d'ambassades étrangères. Mais il insistait pour que leur choix se portât soit sur une localité riveraine du lac des Quatre-Cantons, soit sur Constance ou l'une des villes forestières du Rhin[4]. Cette divergence de vues paraissait malaisée à aplanir. Elle entraîna l'interruption momentanée des pourparlers. L'abbé Morel se retira à Bâle[5]. Waltenbourg regagna Vienne, où le suivit presque aussitôt l'homme de confiance de Reding, le docteur Schaffhauser, avec la mission de l'aider à triompher des hésitations autrichiennes[6].

On savait de source certaine à Paris que l'empereur souhaitait la paix. On n'ignorait pas qu'en ce même temps des négociations secrètes étaient engagées en son nom à Madrid à cette fin par le confesseur de la reine[7]. En dépit du peu d'empressement dont on faisait montre à Vienne quant à la suite à donner aux premières ouvertures de Waltenbourg[8]; en dépit de la sourde opposition d'Amelot, qui voyait de fort mauvais œil qu'on le privât de ses plus actifs collaborateurs pour suivre des négocia-

1. Mémoire pour servir d'instruction, etc., 25 novembre 1692. *Loc. cit.*
2. Morel au roi, Bâle, 21 décembre 1692. *Loc. cit.*
3. Ibid. — Mémoire pour servir d'instruction, etc.
4. Mémoire pour servir d'instruction, etc., 25 novembre 1692. *Loc. cit.*
5. Morel à Colbert de Croissy, Bâle, 13 janvier 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 19.
6. Le roi à Amelot, Versailles, 31 décembre 1692. Aff. étr. Suisse, XC, 441. — Morel au roi, Bâle, 21 décembre 1692. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 129. — Schaffhauser à Morel, Vienne, 7 janvier 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 22. — Decoux au marquis de Saint-Thomas, Lucerne, 9 décembre 1694. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. min. Svizzeri XXVII.
7. Reding-Biberegg à [Colbert de Croissy], Bâle, 24 octobre 1692, « à minuit ». Aff. étr. Suisse, XCVIII, 95. — Morel au roi, Bâle, 21 décembre 1692 *Loc. cit.*
8. Schaffhauser à Morel, Vienne, 7 janvier 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 22. — Le chevalier de Stainville (Morel) au roi, Bâle, 18 janvier 1693. Ibid., 21.

Digitized by Google

tions dont il n'était pas seul à blâmer l'inopportunité[1], le roi jugea que l'espoir subsistait d'un accommodement et qu'il n'y avait point lieu de rompre les conférences[2]. Par malheur, bien que le départ de Paris de l'abbé Morel eût été entouré de mystère, les ministres des puissances alliées, sans cesse aux aguets, réussirent à percer à jour son incognito, que n'avaient découvert de prime abord ni les autorités de Bâle, ni l'agent français dans cette ville, ni les officiers de la garnison d'Huningue[3]. Contraint, sur les instances de Colbert de Croissy, de se retirer « hors de Suisse », afin de dépister les indiscrets, de recourir à des travestissements variés, de s'affubler de noms supposés (*le chevalier de Stainville*, *le sieur du Fresne*, *le sieur de Boussière*[4], *l'abbé Loret*[5]), Jean Morel ne se rendit point à Dôle, ainsi que le lui conseillait le secrétaire d'État aux Affaires étrangères[6], mais à Altkirch[7], puis à Feldbach[8] et à Heimersdorf[9], où Reding vint le rejoindre et d'où il espérait surveiller mieux que de la Franche-Comté les menées des diplomates alliés intéressés à l'échec de sa négociation[10]. Celle-ci, au surplus, commençait à être éventée[11]. Désormais, elle n'avait plus de secret que la teneur des exigences respectives qui y étaient ou y seraient discutées[12]. Mais des à-coups pouvaient fort bien demeurer ignorés de ceux-là mêmes qui avaient tout intérêt à en être

1. Amelot au roi, Soleure, 9 janvier 1693. Aff. étr. Suisse, XCIX, 51.

2. Erizzo al Senato, Parigi, 5 aprile 1697 (2da) Frari-Francia, CXC, n° 270.

3. La Haye-Vantelet au roi, Venise, 31 janvier 1693. Aff. étr. Venise, CXVIII, 38. — Note de l'abbé Morel, Feldbach, 3 février 1693. Aff. étr. Allemagne, CCXXIX, 62.

4. Et non Boursière (*Mémoires de Saint-Hilaire*, II, 382).

5. A. Loret, abbé de Barnonte, à Colbert de Croissy, Heimersdorf, 1er mars 1693, au matin. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 101.

6. Colbert de Croissy à Stainville, janvier 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 25.

7. L'abbé Morel à Colbert de Croissy, Altkirch, 29 janvier 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 64.

8. Note de l'abbé Morel, Feldbach, 3 février 1693. *Loc. cit.* — Dufresne (Morel) à [Colbert de Croissy], Feldbach, 10 février 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 68.

9. Dufresne à [Colbert de Croissy], Heimersdorf, 18 février 1693. Ibid., 91.

10. Colbert de Croissy à Stainville (Morel), janvier 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 25. — La Haye-Vantelet au roi, Venise, 31 janvier 1693. Aff. étr. Venise, CXVIII, 33.

11. Ibid. — Morel au roi, Bâle, 21 décembre 1693. *Loc. cit.* — *Mémoires de Saint-Hilaire*, II, 342-343.

12. P. Venier al Senato, Parigi, 19 décembre 1692. Frari-Francia, CLXXXIV (1°), n° 1437.

Digitized by Google

avertis. En fait, « le triste succès » des démarches entreprises à Vienne par Schaffhauser et par Waltenbourg[1] ne fut pas ébruité, non plus d'ailleurs que le retour de l'abbé Morel à Paris, retour effectué en mars par la voie de Metz « avec de grandes précautions[2] ». Aussi bien il ne s'agissait en somme que d'une suspension et non de la rupture des pourparlers franco-autrichiens. Avant de les poursuivre derechef, Léopold Ier désirait être mieux renseigné quant aux chances de réussite de ceux que ses agents conduisaient dans ce même temps en vue de la conclusion d'une autre paix avec des émissaires de la Porte ottomane[3].

Les adversaires de Louis XIV en savaient assez cependant au sujet de ses desseins politiques pour qu'ils éprouvassent un mortel chagrin à la pensée que l'examen de ses prétentions soulèverait sans doute moins d'opposition de la part des princes de l'Empire que de celle du chef de la maison d'Autriche[4]. Amelot, de son côté, renonçant à critiquer davantage une initiative qu'il désapprouvait en secret, ne demeurait pas inactif. Entre-temps, en juillet 1693, à l'heure même où le bruit, bientôt démenti, se répandait à Londres du prochain départ de Pomponne et de Rébenac pour la Suisse afin d'y négocier la conclusion d'une trêve avec des agents impériaux[5], un huguenot réfugié aux Ligues s'étant offert à sonder les dispositions de l'électeur de Saxe, que l'on croyait, à tort, enclin à s'accommoder directement avec le Louvre, l'ambassadeur ne s'y était pas opposé et l'avait abouché avec un officier de la garnison d'Huningue, spécialement chargé de toutes enquêtes en pareille matière[6]. A Bade, en août, Amelot n'hésita pas à communiquer aux députations cantonales les

1. Dufresne (Morel) à Colbert de Croissy, Feldbach, 10 et 12 février 1693. *Loc. cit.;* Heimersdorf, 21 et 24 février 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 93, 99.

2. A. Loret, abbé de Barnonte, à Colbert de Croissy, Heimersdorf, 1er mars 1693, au matin. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 161.

3. Schaffhauser à Morel, Vienne, 7 janvier 1693. — Dufresne (Morel) à Colbert de Croissy, Feldbach, 10 février 1693 (2de). Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 22, 78.

4. Iberville à Colbert de Croissy, Genève, 25 août 1693. Aff. étr. Genève, XII, 350.

5. *News letter adressed to the Earl of Derwent, at Newcastle upon-Tyne.* London, 1 August 1693 (*Calendar of St. Papers. Domestic, 1693*, p. 245).

6. Amelot au roi, Bade, 24 juillet; Soleure, 17 août, 18 septembre, 16 octobre 1693. — Le roi à Amelot, Versailles, 6 et 26 août 1693, 6 janvier 1694. Aff. étr. Suisse, C, 36, 51, 62, 66, 103, 127, 227.

Digitized by Google

conditions, « très raisonnables » selon lui, mises par son souverain à la cessation des hostilités[1] et à déclarer avec force que, si Léopold Ier les repoussait, la preuve serait fournie du peu d'empressement de ce prince à contribuer au rétablissement de la paix en Europe[2]. Quelques mois plus tard, en janvier 1694, il fut en mesure de donner aux Confédérés des précisions nouvelles et de leur faire part des conditions de paix contenues dans le mémoire que le roi adressait au sieur de Bonrepaus, son ministre à Copenhague[3].

Toutefois, prévenu à temps de l'effet que ses « révélations » produisaient dans l'esprit des divers membres du Corps helvétique, l'ambassadeur à Soleure n'hésita pas à s'arrêter dans la voie périlleuse où l'engageaient malgré lui les instructions de son souverain[4]. Une première fois déjà, en septembre 1691, Louis XIV avait exprimé le désir que les Cantons proposassent leur médiation entre lui et le duc de Savoie[5]. Mais les Cantons s'étaient dérobés à cette ouverture. Amelot en avait d'autant plus aisément pris son parti que la crainte le hantait de les voir outrepasser leur mandat et chercher à imposer leur arbitrage à son maître[6]. Or, ce danger n'était pas écarté. Tout en sachant gré à Amelot de sa communication relative au rétablissement probable et prochain de la paix, les députés suisses, réunis à Bade en août 1693, ne lui avaient pas dissimulé que celle-ci ne contenterait pleinement leurs supérieurs qu'au cas où elle pres-

1. Extrait de la dépêche du roy au s[r] d'Avaux, juillet 1693. — Valkenier aux États-Généraux, Zurich, 8 août 1693. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

2. Amelot aux XIII cantons, Soleure, mai 1693. St. Arch. Zürich Frankr., XVIII, 130. St. Arch. Basel. Politisches V[3], 2 août 1693. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 208. — Amelot au roi, Soleure, 8 août 1693. Aff. étr. Suisse, C, 58. — Le roi à Amelot, Versailles, 12 et 17 août 1693. Ibid., C, 57, 61. — Iberville à Colbert de Croissy, Genève, 25 août 1693. Aff. étr. Genève, XII, 350.

3. Conditions pour la paix contenues dans la lettre du roy du 19 novembre 1693 à M. de Bonrepaus, son ambassadeur en Danemark. St. Arch. Zürich Frankr., XVIII, 133. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege, 1677-1698. St. Arch. Basel. Politisches V[3]. — Lettre escrite à M. Amelot par un homme inconnu, Ratisbonne, 3 février 1693. Aff. étr. Allemagne, CCCXXIX, 58. — Le roi à Amelot, Versailles, 2 décembre 1693. Aff. étr. Suisse, C, 169.

4. Lettre escrite à M. Amelot par un homme inconnu. *Loc. cit.*

5. Le roi à Amelot, Versailles, 5 septembre 1691 et 18 janvier 1692. Aff. étr. Suisse, XCV, 96; XC, 352.

6. Govone au duc de Savoie, Lucerne, 8 janvier 1693. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. min. Svizzeri.

Digitized by Google

crirait le démantèlement d'Huningue et l'évacuation du Wurtemberg par les armes françaises[1].

Les fins poursuivies en cette conjoncture par les gouvernements cantonaux ne prêtaient malheureusement à aucune ambiguïté. Leur immixtion dans les négociations en cours n'était profitable qu'aux adversaires de la France. Grande fut donc la stupéfaction d'Amelot à la réception d'une missive dans laquelle Louis XIV laissait entendre à nouveau qu'il verrait sans déplaisir les Suisses, soit seuls, soit avec l'assistance du roi de Danemark, offrir leur médiation aux belligérants[2]. Par suite, tout en ne se dérobant pas complètement à l'exécution des ordres reçus de Versailles[3], l'ambassadeur ne devait avoir de cesse qu'il n'eût remis les choses au point et ouvert les yeux de son souverain sur les surprises fâcheuses que réserverait à ce dernier l'adoption d'une politique aussi contraire à ses véritables intérêts[4].

Que la médiation d'une, voire de plusieurs puissances étrangères s'imposât à cette heure, le ministre du roi Très Chrétien aux Ligues ne le contestait certes pas. Il eût été d'autant plus mal venu à le faire que « les pourparlers directs » dont Jean Morel et le baron de Reding assumaient la direction du côté français traînaient en longueur et que l'on envisageait déjà à Paris la nécessité de reprendre avec vigueur les opérations militaires, au cas où ils n'aboutiraient pas dans un délai donné[5]. En revanche, était-ce bien à l'entremise des Suisses, si divisés entre eux, qu'il convenait de recourir en cette circonstance? Au sein de la Confédération, les esprits vraiment rassis ne le pensaient point. Non pas que, à la différence des cantons catholiques, ceux de la nouvelle croyance ne souhaitassent pas le

1. Valkenier aux États-Généraux, Zurich, 15 août 1693. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

2. Le roi à Amelot, Versailles, 2 décembre 1693. Aff. étr. Suisse, C, 169. — Le roi à d'Avaux, ambassadeur à Stockholm, juillet 1693. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege, 1677-1698.

3. Valkenier aux États-Généraux, Zurich, 20 février, 13 mars, 10 avril, 26 juin 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

4. Le roi à Amelot, Versailles, 22 décembre 1693. Aff. étr. Suisse, C, 206. — Memoria que Mr Lenty, embajador de Dinamarca, presente á los Estados generales de Flandes sobre el projecto de la paz en 21 de diciembre 1693. Archivó historical nacional Madrid. Legº 4837 (Asuntos varios de Francia, 1694-1730).

5. Amelot aux XIII cantons, Soleure, 10 février 1694. St. Arch. Zürich Frankreich, XVIII, 136.

Digitized by Google

prompt rétablissement de la paix[1]. Non pas que les Genevois, pour ne citer qu'eux, ne fissent grief au duc de Savoie de différer son accommodement particulier avec Louis XIV[2]. Non pas que les excitations venues de Londres et de La Haye rencontrassent beaucoup de faveur auprès des autorités des cités évangéliques. Mais — et là était le danger — ceux d'entre les gouvernements protestants qui préconisaient l'offre d'une médiation helvétique n'agissaient point par pur désintéressement. Ils s'attendaient à ce que, pour reconnaître leur intervention bénévole, le roi Très Chrétien consentît, entre autres, à adoucir les mesures de rigueur décrétées contre les huguenots, à faire démolir les remparts d'Huningue et de Landskron et peut-être même à modifier le statut de Strasbourg dans un sens moins défavorable aux privilèges de cette antique cité[3]. Enfin, nombreux étaient les Confédérés qui, sans qu'il fût besoin de le leur rappeler, reconnaissaient tous les premiers que le mépris grandissant dans lequel l'empereur tenait les Cantons constituait tout autre chose qu'une garantie de succès, au cas où des démarches seraient entreprises en Suisse pour faciliter un accord entre les belligérants[4].

Depuis près de six ans qu'il représentait la France à Soleure, Amelot avait fait preuve de telles qualités de discernement et s'était révélé diplomate si sagace, que ses avis ne pouvaient pas ne pas être pris en considération à la cour. Il énumérait avec force les multiples obstacles qui, selon lui, s'opposaient à ce que les Cantons fussent invités à préparer un rapprochement entre les maisons d'Autriche et de Bourbon. Le roi se laissa convaincre et renonça à invoquer une médiation « plus capable d'éloigner la conclusion de la paix que de l'avancer[5] ». Les Confédérés, d'autre part, commençaient à se rendre compte du danger qu'of-

1. Amelot au roi, Soleure, 13 décembre 1693. Aff. étr. Suisse, C, 191.

2. Valkenier aux États-Généraux, Zurich, 14 novembre 1693. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.* — Iberville à Colbert de Croissy, Genève, 17 novembre 1693. Aff. étr. Genève, XII, 419.

3. *Nouvelles de Soleure,* 1er février 1689, ap. *Gazette d'Amsterdam* du 14 février 1689. — Amelot au roi, Soleure, 13 décembre 1693. Aff. étr. Suisse, C, 191. — Relation succincte des conférences tenues à Steckborn, etc. *Loc. cit.*

4. Amelot au roi, Soleure, 13 décembre 1693. *Loc. cit.* — Le roi à Amelot, Versailles, 29 mai 1696. Ibid., CVII, 219.

5. Le roi à Amelot, Versailles, 22 décembre 1693. Aff. étr. Suisse, C, 206. — Amelot au roi, Soleure, 3 janvier 1694. Ibid., CII, 2. — Iberville à Colbert de Croissy, Genève, 5 janvier 1694. Ibid., Genève, XIV, 10.

Digitized by Google

frait pour eux une intervention dont le premier résultat eût été sans doute d'accroître leurs discordes intestines[1]. A cette heure, leur principale préoccupation semblait être d'obtenir, qu'au cas d'un heureux aboutissement des négociations de la paix, le Corps helvétique fût inclus dans celle-ci au titre d'allié de la couronne Très Chrétienne[2]. Louis XIV s'empressa de leur accorder cette satisfaction et de prescrire à son ambassadeur de leur donner en son nom l'assurance que leur désir à ce sujet serait exaucé[3].

Dans le moment, certes, où le roi prenait cet engagement envers ses alliés d'Helvétie, il était permis de supposer que cette promesse tarderait à recevoir son accomplissement. Les pourparlers conduits par Reding et Schaffhauser étaient rompus et l'abbé Morel, on l'a dit, avait regagné Paris[4]. Néanmoins, l'espoir subsistait encore d'une reprise de contact occulte entre les deux diplomaties. Un nouvel acteur entrait en effet en scène. Là ou le baron de Waltenbourg avait échoué, un noble de Vérone, le comte Bernardo de Viglio, dit Vélo, se portait fort d'obtenir un succès[5]. Dans la réalité, ce personnage se vit bientôt en mesure de produire un écrit « très secret », dans lequel Léopold Ier déclarait consentir à l'ouverture à Soleure de négociations préparatoires à la conclusion de la paix. Cette offre répondait trop aux désirs intimes du monarque français pour qu'elle ne fût pas aussitôt acceptée[6]. Mais, cette fois du moins, il ne pouvait être question de tenir Amelot à l'écart des échanges

1. Le roi à Amelot, Versailles, 14 mars 1694. Aff. étr. Suisse, CII, 122.

2. La diète de Lucerne à Amelot, 27 février 1694. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 262. — Aste (nunzio) a Spada, Lucerna, 20 maggio 1694. Arch. Vaticano, Nunz. Svizzeri. — Eidg. Abschiede, VI²A, 508 *b*. — Amelot au roi, Soleure, 5 et 7 mai 1694. Aff. étr. Suisse, CII, 111-118. — Valkenier aux États-Généraux, Zurich, 6 février et 6 mars 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373. — Genève à Berne, 14-24 juillet 1696. Arch. d'État Genève. Cop. Lettres Conseil, LXI (1696-1700).

3. Le roi à Amelot, Versailles, 14 mars 1694. Aff. étr. Suisse, CII, 122. — Amelot aux XIII cantons, Soleure, 24 mars 1694. St. Arch. Zürich. Frankr., XVIII, n° 138. — Schaffhausen an Zürich, 20-30 mars 1694. Ibid., n° 139 *b*.

4. Relation succincte des conférences tenues à Steckborn, etc. *Loc. cit.* — Le roi à Amelot, Versailles, 15 décembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 267. — Amelot au roi, Soleure, 24 décembre 1694. Ibid., CIII, 302.

5. A. Legrelle, *les Conférences secrètes de Diessenhofen et Steckborn.* Paris, 1893. — *La Diplomatie française et la Succession d'Espagne.* Paris, 1888, I, 395. — *Mémoires de Sourches*, I, 170.

6. Relation succincte, etc.

Digitized by Google

de vues qui allaient se produire dans le lieu de sa résidence. Dès le 28 juin, le roi lui fit expédier des instructions et des pouvoirs qui, en prévision de surprises possibles, ne se confondraient pas avec ceux renouvelés à Jean Morel et au baron de Reding[1]. Ordre lui était donné, en outre, de louer à proximité de sa demeure une maison propre à servir de lieu de réunion aux conférences projetées et de logis à l'agent impérial[2]. Lorsque l'abbé de Saint-Arnoul de Metz, que le comte de Viglio, désigné dans son passeport de Vienne sous le nom de marquis d'Arsiero, suivait à quelques jours de distance, atteignit Soleure, le 7 juillet, ce fut pour « s'y confiner dans une hostellerie », car Amelot avait quitté cette ville soixante-douze heures auparavant, afin de se porter à la diète de Bade[3].

Or, entre-temps, l'empereur s'était ravisé. Ce n'était plus au pied du Weissenstein, mais bien à Winterthour, localité plus rapprochée de la frontière de ses États, qu'il entendait que son agent secret rencontrât celui ou ceux du roi Très Chrétien[4]. Ce dernier céda. Les instructions adressées à Amelot changèrent de main et passèrent dans celles de Jean Morel[5], lequel, accompagné du docteur Schaffhauser, prit, le 5 août, le chemin de Winterthour[6]. Il n'y trouva pas Viglio, mais l'avis que l'envoyé de Léopold Ier l'attendait à Frauenfeld[7]. Sur son refus de se rendre dans cette ville, où son incognito n'eût pu être longtemps maintenu, la première conférence fut assignée le 7 à Diessenho-

1. Le roi à Amelot, Versailles, 28 juin 1694. *Loc. cit.* — Plein pouvoir à M. Amelot, Versailles, 28 juin 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 40; Suisse, CI, 150.

2. Le roi à Amelot, Versailles, 28 juin 1694. *Loc. cit.*

3. Boussière (Morel) à Colbert de Croissy, Soleure, 9 et 11 juillet 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 42, 44. — Amelot au roi, Bade, 12 juillet 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 50. — *Mémoires de Sourches*, I, 170. — *Mercure historique et politique*. La Haye, 1694, XVII, 91. — *Journal de Dangeau*, V, 38. — Legrelle, *la Diplomatie française*, etc., I, 385. — Contra : Relation succincte, etc.

4. Amelot au roi, Soleure, 23 juillet 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 67. — Colbert de Croissy à Boussière, Versailles, 28 juillet 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 49.

5. Ibid.

6. Amelot au roi, Soleure, 4 août 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 78. — Le roi à Amelot, Versailles, 28 juillet 1694. Ibid., CIII, 65. — Boussière à Colbert de Croissy, Soleure, 4 août; Diessenhofen, 11 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 50, 54. — Legrelle, *op. cit.*, 8.

7. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 11 août 1694. *Loc. cit.* — Lettre de Bâle, 15-25 décembre 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

Digitized by Google

fen, sur le Rhin, à deux lieues en amont de Schaffhouse[1]. L'abbé de Saint-Arnoul de Metz n'était d'ailleurs qu'au début de ses surprises. Aussi bien Viglio le mit en présence du baron Seilern, lequel, chargé d'affaires impérial à Paris en 1685, avait dû abandonner ce poste ensuite d'une malencontreuse question d'étiquette provoquée par lui[2] et avait été délégué entre-temps dans les fonctions de second commissaire de l'empereur à Ratisbonne[3]. D'humeur « difficultueuse et pédagogique », ce personnage, l'échange des pleins pouvoirs à peine accompli, souleva mille objections de fond et de forme qui eussent entraîné l'immédiate retraite d'un négociateur moins patient que ne l'était l'homme de confiance du roi[4]. Les prétentions de Léopold Ier s'étaient, au reste, considérablement accrues depuis les ouvertures faites naguère en son nom par Waltenbourg[5]. L'abandon de tout projet français quant à la succession d'Espagne, la restitution intégrale de la Lorraine à son duc, la reconnaissance de « l'immédiatité » de la décapole alsacienne figuraient parmi les principales[6]. En vain, Morel s'efforça-t-il de retenir Seilern à Diessenhofen jusqu'au retour du courrier que lui-même dépêchait à Paris afin d'y réclamer de nouvelles instructions. L'émissaire secret de l'empereur, « ayant eu quelques paroles avec son hoste[7] », se retira presque aussitôt à Steckborn, où il se confina, sans que les instances pressantes de l'envoyé français réussissent « à l'en retirer[8] ».

1. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 11 et 14 août 1694. *Loc. cit.*

2. Boussière à Colbert de Croissy, 14 et 20 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 93, 102.

3. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 24 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 107.

4. Relation succincte des conférences, etc. *Loc. cit.* — Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 20 et 24 août 1694. *Loc. cit.*

5. Ibid.

6. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 14 août 1694. *Loc. cit.* — Mémoire pour servir de nouvelle instruction aux s^rs^ comte de Crécy et abbé Morel, Versailles, 19 août 1694. Arch. nat., K 1353, n° 8. — Extrait de la négociation de MM. du Breuil et de Boussière, août-octobre 1694. Ibid., n° 7. — Propositions faites à l'abbé Morel par M. Seyler, août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 60, 66.

7. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 14 août 1694. *Loc. cit.*

8. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 14, 17 et 24 août 1694. *Loc. cit.* — A. Schulte, *Markgraf Ludwig-Wilhelm von Baden, 1693-1697*. Carlsruhe, 1898, I, 246 et suiv. — Immich, *Geschichte des europaeischen Staatenwesens, 1660-1789*, p. 151.

Digitized by Google

L'interruption soudaine des négociations, survenant au lendemain de leur ouverture, ne présageait rien de favorable à leur réussite. De surcroît, l'empereur, qui n'avait confié ses desseins qu'au comte de Windischgrätz et au Père jésuite Menegat[1] et n'en avait donné aucune part à ses alliés, redoutait que ceux-ci n'en apprissent l'existence par une voie autre que la sienne[2]. Une note sibylline parue dans les gazettes allemandes annonçait à mots couverts le départ de Seilern pour la Suisse[3]. Le résident autrichien à Bâle, baron de Neveu, dont le « zèle d'information » eût mérité des éloges en toute autre conjoncture, croyait devoir aviser son souverain de la présence insolite sur territoire helvétique « au voisinage du Rhin » d'un Français, d'un Italien, puis d'un personnage allemand, d'allures suspectes[4], et recevait aussitôt de Vienne l'ordre, malheureusement trop tardif, de « n'avoir point à s'en mêler[5] » et de s'abstenir désormais de faire intercepter certaines correspondances qui lui paraissaient suspectes[6]. Étant donné, d'autre part, que, dans le même temps, les gazettes françaises faisaient une allusion discrète à l'absence de l'abbé Morel et à son séjour probable à l'étranger[7], il se pouvait fort bien que ces diverses « nouvelles », mises en regard les unes des autres, fournissent la clé d'un mystère que le chef de la maison d'Autriche avait intérêt à ne pas voir dévoilé[8].

1. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 26 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 112. — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 4 novembre 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373. — Contra : O. Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart*, VI, 361.

2. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 20 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 102.

3. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 24 et 26 août 1694. *Loc. cit.* — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 25 octobre 1694. *Loc. cit.*

4. Neveu an den Kaiser, Zell, 26 august 1694. Haus-Hof. und Staatsarchiv Wien, Schweiz, F LXI, n° 151. — Extrait de la négociation de MM. du Breuil et de Boussière. *Loc. cit.*

5. Der Kaiser an Neveu, Wien, 22 september 1694. Haus-Hof. und St. Archiv Wien, Schweiz, F LXI, n° 153. — A. Schulte, *op. cit.*, I, 246.

6. Fischer von Reichenbach an [Runkel], Schaffhausen, 7-17 november 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

7. De Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 26 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 112. — Nic. Erizzo al Senato, Parigi, 11 luglio 1694. Frari-Francia, CLXXXVII, 603-604. — *Journal de Dangeau*, V, 38. — *Mémoires de Sourches*, IV, 398.

8. *Mémoires de Saint-Simon*, II, 242.

Digitized by Google

A Paris, en revanche, où le nombre des initiés n'était pas aussi restreint qu'à Vienne, la principale préoccupation du roi et de ses ministres tendait à hâter la décision, quelle qu'elle dût être, des pourparlers engagés par l'abbé Morel et à mettre promptement un terme aux tergiversations impériales[1]. D'ores et déjà la résolution était prise en haut lieu de ne pas laisser l'ancien envoyé à Mantoue seul aux prises avec le négociateur « extrêmement serré et chicanier » qu'était Seilern[2] et de dépêcher sans plus de retard à Diessenhofen un diplomate de premier plan, dont il s'offrait à être l'assidu collaborateur[3]. Le choix de Louis XIV se porta sur Louis de Verjus, comte de Crécy, envoyé extraordinaire à Cologne (1672)[4], à Berlin (1673), puis à Strasbourg (1676)[5], membre de l'Académie française, plénipotentiaire de 1679 à 1688 à Ratisbonne, où il avait signé, le 15 août 1684, la trêve de vingt ans conclue dans cette ville[6]. Muni d'instructions détaillées, dans lesquelles il était répondu à chacune des nouvelles exigences autrichiennes[7], ce personnage gagna Soleure le 27 août et, de là, rejoignit son collègue sur les bords du Rhin, le 30 de ce même mois[8]. L'un et l'autre se rendirent presque aussitôt à Steckborn[9]. Ce devait être peine inutile. Satisfait des concessions appréciables que lui consentait le

1. Mémoire pour servir de nouvelle instruction aux s^rs^ comte de Crécy et abbé Morel, Versailles, 19 août 1694. Arch. nat., K 1353, n° 8. Aff. étr. Autriche, LXVII, 80.

2. Du Breuil à Colbert de Croissy, Steckborn, 6 septembre 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 121. — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 25 octobre 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

3. Ibid.

4. Bibl. nat., coll. Clairambault, CMLXXXVI, 502 v°.

5. Bibl. nat., coll. Clairambault, CMLXXXVI, 601. — *Gazette de France*, 1673, p. 783.

6. Aff. étr. Allemagne, CCLXXXIII, 38. — *Theatrum Europaeum*, XII, 393. — *Gazette de France*, 1679, p. 215, 424.

7. Pleins pouvoirs à M. de Crécy, Versailles, 28 juin 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 40.

8. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 31 août 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 119. — Du Breuil [Crécy] à Colbert de Croissy, Steckborn, 6 septembre 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 121. — *Mémoires de Saint-Simon* (éd. Boislisle), VI, 242.

9. Relation succincte des conférences tenues à Steckborn, etc. *Loc. cit.* — Du Breuil à Colbert de Croissy, Steckborn, 6 septembre. Aff. étr. Autriche, LXVII, 121. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (éd. Kraemer), 3^e^ série, II, 11.

Digitized by Google

roi Très Chrétien[1], l'empereur émettait sans cesse de nouvelles prétentions, celle, entre autres, que le gouvernement de Paris renonçât à toute alliance susceptible de léser les intérêts de la maison d'Autriche[2]. Pour un peu, il l'eût mis en demeure de déchirer le pacte, plus de deux fois séculaire, qui liait la France au Corps helvétique[3].

L'embarras des deux diplomates français augmentait à vue d'œil. Contraints de se plier aux caprices et de subir les continuels « empiétements » de Seilern, de négocier souvent « en plein air », de manière à dépister la surveillance des autorités thurgoviennes, qu'inquiétaient les allées et venues du plénipotentiaire impérial[4], ils craignaient que le manque de discrétion de ce personnage ne fît le jeu des espions, tant français qu'allemands, dont ils se sentaient entourés, et que le baron de Neveu n'arrivât à deviner, ce dont il était bien près, le motif de leur présence à Diessenhofen[5].

Au demeurant, la fréquence inusitée des courriers échangés depuis peu entre le gouvernement de Paris et son ambassadeur à Soleure était bien faite pour fixer l'attention, sans cesse en éveil, d'un autre agent de la coalition anti-française auprès des Ligues[6]. En congé régulier à La Haye, Valkenier avait laissé son secrétaire à Zurich. Sur son ordre, celui-ci se livrait à une enquête approfondie, s'efforçait d'élucider le « mystère diplomatique » planant sur la Suisse orientale, se portait de sa personne à Diessenhofen, à Stein, à Steckborn, à Winterthour, à Frauenfeld, à Schaffhouse, à Rheinfelden[7], et parvenait à découvrir sinon le secret des négociations clandestines entamées dans cette région, du moins le sens général de leur orientation[8]. Mais, ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, une fois lancé dans la voie des suppositions, l'envoyé néerlandais « prit du

1. Le roi à Verjus de Crécy et Morel, Marly, 2 septembre 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 110.

2. Extrait de la négociation de MM. du Breuil et de Boussière. *Loc. cit.*

3. Ibid.

4. Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 4 novembre 1694. *Loc. cit.*

5. Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 29 août 1694. *Loc. cit.*

6. Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 1er novembre 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

7. Du même aux mêmes, La Haye, 25 octobre, 1er et 4 novembre et 27 décembre 1694. *Loc. cit.*

8. Lettre adressée de Soleure à Neuchâtel, 1er-11 décembre 1694. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.*

Digitized by Google

champ ». A l'entendre, les conférences ouvertes en Thurgovie intéressaient non seulement l'empereur et le roi Très Chrétien, mais encore le duc de Savoie et la république de Venise, lesquels s'y trouvaient représentés, le premier par le comte de Soissons, frère aîné du prince Eugène, la seconde par un patricien, du nom de Cornaro, à défaut d'un procurateur de Saint-Marc, Sébastien Soranzo, qui, pressé de gagner Vienne, ne fit que traverser la Suisse[1]. Néanmoins, si le pseudonyme sous lequel s'abritait Verjus de Crécy demeurait indéchiffrable et favorisait une confusion entre lui et certain prince de la maison de Savoie[2], l'identité de Morel et celle de Seilern, « reconnu par un capucin qui l'avait vu à Ratisbonne », étaient désormais percées à jour[3], et celle de Viglio n'allait pas tarder à l'être à son tour, grâce à la perspicacité d'Hamel Bruyninx, secrétaire de la mission des Provinces-Unies auprès de l'empereur[4].

D'autre part, les tentatives faites par les plénipotentiaires français en vue de lier partie avec un émissaire de Victor-Amédée et de détacher ce prince de la coalition avaient échoué[5]. Ils se résignèrent donc à regagner Soleure, où on les trouve réunis avec Amelot dès le 12 septembre[6]. A les entendre, « il n'y avait rien de conclu, ni rien de rompu[7] ». En fait, la rupture semblait beaucoup plus probable que la conclusion[8]. Il convenait, par suite, de faire disparaître, dans la mesure du possible, toutes

1. Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 25 octobre, 1er et 16 novembre et 27 décembre 1694. *Loc. cit.*

2. Du même aux mêmes, La Haye, 4 novembre 1694. *Loc. cit.*

3. Du même aux mêmes, La Haye, 2 février 1695. *Loc. cit.*

4. « Au reste, le pourtrait que vous m'avez fait de ce Monsr d'Arsiero ressemble comme deux gouttes d'eau à un certain marquis Velo, Vénitien de Terre-Ferme, qui a été longtemps à cette cour... » Extrait d'une lettre de M. Bruyninx à Runkel, Vienne, 1er janvier 1695. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

5. Erizzo al Senato, Fontainebleau, 15 ottobre 1694. Frari-Francia, CLXXXVIII, n° 9.

6. Decoux à Saint-Thomas, Lucerne, 4 novembre 1694. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. min. Svizzeri, XXVII. — Relation succincte des conférences tenues à Steckborn, etc. *Loc. cit.* — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 16 novembre 1694. *Loc. cit.*

7. Amelot au roi, Soleure, 27 novembre 1694. *Loc. cit.* — Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 20 août 1694. *Loc. cit.* — Du Breuil au même, Soleure, 12 septembre 1694. Aff. étr. Autriche, LXVIII, 123. — Contra : Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 1er novembre 1694. *Loc. cit.*

8. Du Breuil à Colbert de Croissy, Steckborn, 6 septembre 1694. *Loc. cit.* — De Boussière au même, Soleure, 12 septembre 1694. *Loc. cit.*

Digitized by Google

traces écrites d'une collusion franco-impériale[1]. Verjus de Crécy et Jean Morel s'y employèrent sans retard. Une gazette, imprimée à Zurich le 8 novembre, ayant cru pouvoir annoncer les prétendues « conditions de paix offertes par le roy », Amelot déclara nettement « qu'elles étaient très fausses » et pria le gouvernement zurichois d'en démentir l'authenticité[2]. Par malheur, l'imprudence de Seilern devait rendre vaines ces précautions. Dans sa hâte de regagner Ratisbonne, ce personnage prit son chemin par Constance[3], où l'étrangeté de son attitude et de ses propos, jointe au fait qu'il tentait de se faire passer contre toute vraisemblance pour un marchand de Francfort[4], provoqua son arrestation[5]. Remis en liberté avec force excuses dès que son identité fut constatée[6], encore que le passeport « très authentique » dont il était porteur le désignât sous le nom de « baron Greiff[7] », il ne sut se résigner à faire le silence sur un incident qui eût passé sans doute inaperçu, si ses protestations n'avaient contribué à le grossir[8]. Tout aussitôt l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, marquis de Borgomanero, crut devoir s'enquérir des motifs du long séjour fait à Steckborn par l'un des commissaires de Léopold Ier auprès de la diète d'Empire[9]. Les Alliés qui, eux, s'étaient dérobés aux offres de médiation venues

1. Amelot au roi, Soleure, 27 novembre 1694. *Loc. cit.* — Boussière à Colbert de Croissy, Diessenhofen, 20 août 1694. *Loc. cit.*

2. Amelot à Zurich, Soleure, 4 décembre 1694. Aff. étr. Suisse, XCVIII, 301. St. Arch. Zürich Frankr., XVIII, n° 140. — Amelot au roi, Soleure, 5 décembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 261. — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 27 décembre 1694. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.*

3. Et non par Rheinfelden. — Contra : Ruvigny (Lord Galloway) to Lord Lexington, Turin, 23 décembre 1694-2 janvier 1695. *The Lexington Papers* (éd. Manners Sulton), 1694-1698, p. 28.

4. Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 25 octobre 1694. *Loc. cit.*

5. Relation succincte des conférences tenues à Steckborn, etc. — Decoux à Saint-Thomas, Lucerne, 4 et 11 novembre 1694. *Loc. cit.* — Du Breuil à Colbert de Croissy, Soleure, 1er septembre 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 123. — Legrelle, *op. cit.*, 14. — A. Schulte, *op. cit.*, I, 246.

6. Ignatius von Guldinest (an Runkel), Constanz, 1er-11 october 1694. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.*

7. Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 25 octobre et 27 décembre 1694. *Loc. cit.*

8. Decoux à Saint-Thomas, Lucerne, 7 et 28 octobre 1694. Arch. di Stato Piemontesi. Lett. min. Svizzeri, XXVII. — Relation succincte, etc. *Loc. cit.*

9. Extrait d'une lettre de M. Hamel Bruyninx, Vienne, 1er janvier 1695. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.*

Digitized by Google

de Rome ou d'ailleurs[1], et cela afin de maintenir intacte leur union[2], ne dissimulaient pas leur surprise de ce que, à la Hofbourg, on n'imitât pas cet exemple. Ils inclinaient dès lors à admettre que le Saint-Siège et le Sénat de Venise n'ignoraient rien des négociations austro-françaises amorcées en Thurgovie[3]. Mais l'empereur entendait se réserver jusqu'à la dernière minute la faculté d'opter entre la paix avec la Porte ottomane et la paix avec le Louvre[4] et cherchait à prendre en faute ceux-là mêmes qui critiquaient sa conduite politique[5]. Seilern révoqué, Viglio, affublé, ainsi qu'on l'a dit, du pseudonyme d'Arsiero, prit sa place, sinon ses pouvoirs, dont le renouvellement devait se faire attendre, et suivit à Soleure les sieurs du Breuil et de Boussière, noms supposés sous lesquels continuaient à s'abriter Verjus de Crécy et l'abbé Morel[6]. Encore que la responsabilité de ces derniers dans l'échec des conférences de Diessenhofen fût nulle au prix de celle assumée par son propre commissaire, Léopold Ier eût souhaité qu'ils « se retirassent de la négociation » et que désormais le noble vénitien chargé de ses intérêts demeurât en présence du seul Amelot[7]. Il ne put l'obtenir[8]. De plus en plus défiants à l'endroit de la manœuvre impériale, qu'ils perçaient à jour, l'ambassadeur à Soleure et ses deux collègues se

1. Copia que ha remitido D. Manuel de Semanat, embiado extrrio de Portugal, de proposiciones de paz que divulga la Franzia, 1693. Archº historico nacional Madrid. Legº 4837 (Asuntos varios de Francia, 1694-1730). — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 27 décembre 1694. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.* — *Theatrum Europaeum*, XIV, 617.

2. Carta de S. M., Cattca para al Senor Emperador y todos los Aliados, Madrid, 22 marzo 1694. — Juan de Angulo al Almirante de Castilla, Madrid, 10 febrero 1694. Arch. historico nacional Madrid. Legº 4837.

3. Ruvigny à Lexington, Turin, 24 décembre 1694-3 janvier 1695, ap. *The Lexngton Papers*, p. 28. — Mémoire à M. l'ambassadeur sur les conversations de M. de Ruvigny, 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 212; Neuchâtel, I, 309. — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 4 novembre 1694. Rijksarchief La Haye. *Loc. cit.*

4. Amelot au roi, Soleure, 23 octobre 1695. Aff. étr. Suisse, CIII, 165. — Le roi à La Haye-Vantelet, Versailles, 24 septembre 1692. Aff. étr. Venise, CXVII, 284. — Contra : O. Klopp, *op. cit.*, VI, 361 et suiv.

5. Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 12 mars 1695. *Loc. cit.*

6. Amelot au roi, Soleure, 20 et 23 octobre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 157, 161. — Valkenier aux États-Généraux, La Haye, 27 décembre 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

7. Amelot au roi, Soleure, 23 octobre et 27 novembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 161, 234. — Le roi à Amelot, Versailles, 2 novembre et 1er décembre 1694. Ibid., CIII, 183, 231.

8. Le roi à Amelot, Versailles, 8 décembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 259.

Digitized by Google

tenaient sur la défensive[1]. Il leur apparut bientôt que l'espoir de conclure la paix avec le Turc l'emportait chez le chef de la maison d'Autriche sur le désir de s'accommoder directement avec le roi de France[2]. Lorsqu'il fut bien convaincu de l'inutilité de toute prolongation du séjour en Suisse de Verjus de Crécy et de l'abbé Morel[3], Louis XIV les rappela auprès de sa personne[4]. L'un et l'autre prirent congé d'Amelot la veille de Noël 1694. Les efforts tentés dans la suite par Viglio pour renouer avec celui-ci demeurèrent stériles[5]. Près de trois années devaient s'écouler avant que les pourparlers de paix ébauchés en Thurgovie prissent corps à Ryswick.

Ainsi prit fin une négociation dont les initiateurs étaient assurément de bonne foi à son début, mais qu'une déformation tour à tour lente et rapide, faite de l'obstination de l'une des parties et de l'attitude capricieuse de l'autre, devait nécessairement rendre infructueuse pour toutes deux.

Édouard ROTT.

1. Amelot au roi, Soleure, 29 novembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 234.

2. Amelot au roi, Soleure, 23 octobre 1694. *Loc. cit.*

3. Lettre adressée de Soleure à Neuchâtel, 1er-11 décembre 1694. Rijksarchief La Haye. St. Gen. Switserld. secr. Brieven 7373.

4. *Journal de Dangeau*, V, 132. — Le roi à Amelot, Versailles, 24 novembre et 15 décembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 221, 267. — Amelot au roi, Soleure, 24 décembre 1694. Aff. étr. Suisse, CIII, 302.

5. Le roi à Amelot, Versailles, 8 décembre 1694 et 3 janvier 1695. Aff. étr. Suisse, CIII, 259, 308. — Articles donnés par le comte de Velo à MM. du Breuil et de Boussière, décembre 1694. Aff. étr. Autriche, LXVII, 313. — Le roi à Amelot, Versailles, 3 janvier 1695. Aff. étr. Suisse, CIII, 308. — En mars 1696 encore, La Haye-Vantelet, ambassadeur à Venise, eut à Padoue avec le comte de Viglio des conférences, à seule fin de tenter de remettre sur pied celles échouées à Steckborn. Le roi à La Haye-Vantelet, Versailles, 25 avril et 9 mai 1696. Aff. étr. Venise, CXI, 90, 103. — O. Klopp, *op. cit.*, VII, 246. — *Journal de Dangeau*, V, 116.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA ROUTE D'HANNIBAL DU RHÔNE AUX ALPES

(A propos de Tite-Live, XXI, 31,4-32,8)

La question du passage d'Hannibal en Gaule est à coup sûr une de celles qui ont provoqué le plus de discussions[1]. Où le grand homme de guerre a-t-il franchi le Rhône? Par quel col des Alpes est-il descendu en Italie? Ces deux problèmes ont reçu les solutions les plus diverses. D'Arles à Bourg-Saint-Andéol, du col de Largentière au Simplon, il n'est pas un passage du Rhône ni un col des Alpes qui n'ait été proposé. Je n'ai pas l'intention d'examiner l'infinie variété de ces hypothèses, et je n'ai pas davantage la vaine ambition d'en augmenter le nombre d'une unité. Vaine ambition, dis-je; car il faut se résigner à ignorer quelle route a suivie l'armée d'Hannibal du Rhône aux Alpes; les pages suivantes ne prétendent, en définitive, qu'à dire les raisons précises qui commandent cette résignation. Pour cela, j'examinerai sur deux points particuliers le récit de Tite-Live, et en le critiquant, en le comparant au texte correspondant de Polybe, j'espère montrer qu'il y avait chez les Anciens, tant sur le passage du Rhône que sur le passage des Alpes et sur le chemin suivi du fleuve au col, au moins deux traditions différentes, formant chacune un système complet et cohérent, et dont aucune n'a sur l'autre l'avantage d'une plus forte autorité ou d'une antiquité plus haute.

I.

Polybe nous dit qu'Hannibal, ayant passé le Rhône et ayant marché pendant quatre jours le long du fleuve, arriva à un pays nommé l'*Ile*, vaste triangle de terre délimité par le Rhône, par un autre cours d'eau nommé Σκάρας, qui joint ses eaux aux siennes, et par une

1. Voir la bibliographie dans Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 451, n. 7.

Digitized by Google

haute chaine de montagnes[1]. On a de bonne heure songé à corriger Σκάρας en Ἴσάρας. C'est qu'en effet, Polybe plaçant le passage du Rhône vers Roquemaure[2], les quatre jours de marche, par étapes quotidiennes de 25 à 30 kilomètres, nous amènent au confluent du Rhône et de l'Isère. Mais nous observerons tout d'abord que la forme ὁ Ἴσάρας ne se rencontre nulle part chez les auteurs grecs pour désigner l'Isère; chez Strabon, chez Ptolémée, chez Dion, on ne trouve que ὁ Ἴσαρ, τοῦ Ἴσαρος, τὸν Ἴσαρα[3]. Voyons maintenant quel est le texte correspondant de Tite-Live.

« *Quartis castris ad Insulam peruenit*; ibi Arar *Rhodanusque amnes, diuersis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantum amplexi confluunt in unum*[4]. » Ici encore, on corrige : les manuscrits portent : *ibi Arar*[5]; presque tous les éditeurs[6] écrivent : *ibi Isara*. A coup sûr, on ne saurait prétendre, quoiqu'il se soit trouvé des auteurs pour le faire[7], que l'Ile soit située au confluent du Rhône et de la Saône; cette identification ne concorde ni avec les chiffres de distances fournis par Polybe ni avec sa description de l'Ile. C'est bien du confluent du Rhône et de l'Isère qu'il s'agit. Mais je crois qu'il faut maintenir dans Tite-Live le texte *ibi Arar*, et que le texte de Polybe portait, avant d'être corrompu, Ἄραρ ou Ἄρας; que Polybe et après lui Tite-Live ont désigné par *Arar* le Rhône et par *Rhodanus* l'Isère. Voici quelles sont mes raisons.

Polybe a sur le bassin du Rhône des idées tout à fait singulières. « Hannibal, » dit-il, « ... marchait le long du fleuve en s'éloignant de la mer dans la direction de l'orient, comme s'il voulait gagner l'intérieur de l'Europe. Le Rhône, en effet, a ses sources au-dessus du golfe Adriatique, tournées vers l'occident, dans la partie des Alpes qui est inclinée vers le nord; il coule vers le couchant d'hiver et se jette dans la mer de Sardaigne. La majeure partie de son cours

1. Pol., III, 49, 5-8.

2. En tout cas pas plus bas. Cf. III, 42, 1 : σχεδὸν ἡμερῶν τεττάρων ὁδὸν ἀπέχων στρατοπέδῳ τῆς θαλάττης. De toute façon, au-dessus du confluent de la Durance, car Polybe ne parle pas du passage de cette rivière par Hannibal.

3. Strab., IV, 1, 11 (185); 2, 3 (191); 6, 5 (204). Ptol., II, 10, 4. Dio, XXXVII, 47, 3. La correction de Σκάρας en Ἴσάρας a été inspirée par Strab., IV, 6, 9 (207), où ὁ Ἴσάρας désigne l'Isar, affluent du Danube.

4. Liu., XXI, 31, 4.

5. *Ibiarar* sur le ms. de Paris, Bibl. nat. 5731; *ibisarar* sur le ms. de Florence.

6. Drakenborch : *ibi Arar*.

7. Catrou et Rouillé, *Histoire romaine*, VII (1726), p. 170, n. *a*; Maissiat, *Hannibal en Gaule* (1874), p. 165.

Digitized by Google

est dans une vallée dont la partie nord est habitée par les Celtes Ἄρδυες[1]. »

Ainsi, pour Polybe, le bassin du Rhône est tout entier orienté de l'est à l'ouest. Cette idée se retrouve chez Strabon, chez Ptolémée[2]. C'est une erreur courante de la géographie ancienne. Elle est doublée de celle-ci, que la Saône, comme le Rhône, a sa source dans les Alpes, et coule parallèlement à lui. Ptolémée écrit : ... αἱ μὲν τοῦ Ἄραρος πηγαὶ ἀπὸ τῶν Ἄλπεων ῥέουσαι ; et Strabon : ῥεῖ δέ καὶ ὁ Ἄραρ ἐκ τῶν Ἄλπεων. Ces textes éclairent la phrase de Tite-Live : *Arar Rhodanusque amnes, diuersis ex Alpibus decurrentes.*

L'idée que le Rhône et la Saône étaient deux fleuves alpestres d'importance égale dont les cours parallèles ne se joignaient qu'à peu de distance de la mer[3] était de nature à encourager singulièrement les confusions de l'un à l'autre. L'erreur s'est faite tantôt au profit du Rhône, tantôt au profit de la Saône ; et nous voyons Polybe commettre successivement les deux confusions : dans III, 47, 3, il appelle la Saône Ῥοδανός ; dans III, 49, 6, il prolonge au contraire la Saône au delà de Lyon.

En effet, dans la dernière phrase du passage III, 47, que j'ai cité plus haut, la partie nord de la vallée du Rhône est dite habitée par les Celtes Ἄρδυες. Le mot, sous cette forme, est unique et inexplicable ; une correction s'impose, qui a été proposée depuis longtemps par Gronovius : il faut lire Αἴδυες, c'est-à-dire *Aedui*, les Éduens. Mais tous les auteurs nous parlent des Éduens comme habitant à l'ouest de la Saône. Si l'on se rappelle que Polybe se trompe de 45° sur l'orientation de la Saône et du cours inférieur du Rhône, on voit que ce peuple occupant « le nord de la vallée du Rhône » n'est autre que les Éduens, qui habitaient à l'ouest de la Saône.

1. Pol., III, 47, 1 et suiv. Ἀννίβας... παρὰ τὸν ποταμὸν ἀπὸ θαλάττης ὡς ἐπὶ τὴν ἕω ποιούμενος τὴν πορείαν ὡς εἰς τὴν μεσόγαιον τῆς Εὐρώπης. Ὁ δὲ Ῥοδανὸς ἔχει τὰς μὲν πηγὰς ὑπὲρ τὸν Ἀδριατικὸν μυχὸν πρὸς τὴν ἑσπέραν νευούσας, ἐν τοῖς ἀποκλίνουσι μέρεσι τῶν Ἄλπεων ὡς πρὸν τὰς ἄρκτους, ῥεῖ δὲ πρὸς τὰς δύσεις χειμερινὰς, ἐκβάλλει δ' εἰς τὸ Σαρδῷον πέλαγος. Φέρεται δ' ἐπὶ πολὺ δι' αὐλῶνος, οὗ πρὸς μὲν τάς ἄρκτους Ἄρδυες Κελτοὶ κατοικοῦσι...

2. Ptol., II, 10 ; Strab., IV, 1, 11 (186).

3. Cf. Silius Italicus, *Punica*, III, 450-454 :

> « Auget opes stanti similis tacitoque liquore
> Mixtus Arar, quem gurgitibus complexus anhelis
> Cunctantem immergit pelago raptumque per arua
> Ferre uetat patrium uicina ad litora nomen. »

Il semble qu'il y ait là un écho des fausses conceptions géographiques dont nous parlons. Sur la source de Silius pour le passage d'Hannibal en Gaule, voir plus loin, p. 30, n. 3.

Digitized by Google

Au contraire, dans le passage III, 49, 6, relatif à l'Ile, Polybe applique le nom d' Ἄραρ à la partie du cours du Rhône comprise entre Lyon et le confluent de l'Isère. C'est ce qu'on sera obligé d'admettre si l'on admet que dans le même passage il désigne l'Isère du nom de Ῥοδανός. Or, ceci me semble résulter des deux phrases suivantes de Polybe.

1° III, 39, 9. Ἀπὸ δὲ τῆς διαβάσεως τοῦ Ῥοδανοῦ πορευομένοις παρ' αὐτὸν τὸν ποταμὸν ὡς ἐπὶ τὰς πηγὰς ἕως πρὸς τὴν ἀναβολὴν τῶν Ἄλπεων τὴν εἰς Ἰταλίαν χίλιοι τετρακόσιοι. « Depuis le passage du Rhône, pour les Carthaginois marchant le long du fleuve comme pour aller vers ses sources jusqu'à la montée des Alpes qui conduit en Italie, 1,400 stades. » Il est clair, d'après cette phrase, que Polybe se représente les Carthaginois comme ayant constamment, depuis le passage du Rhône jusqu'au franchissement des Alpes, suivi le Rhône.

2° C'est ce qui apparaît tout aussi clairement à un autre endroit du récit de Polybe. Après nous avoir montré Hannibal atteignant l'Ile, l'historien grec nous dit : Ἀννίβας δ'ἐν ἡμέραις δέκα πορευθεὶς παρὰ τὸν ποταμὸν εἰς ὀκτακοσίους σταδίους ἤρξατο τῆς πρὸς τὰς Ἄλπεις ἀναβολῆς[1]. « Hannibal, ayant fait en dix jours 800 stades *le long du fleuve*, commença la montée vers les Alpes. » Quel fleuve? s'est-on souvent demandé. Il est évident que Polybe a dans la pensée : « le Rhône ». Aussi s'est-on fait un argument de cette phrase pour soutenir la thèse qu'Hannibal était allé jusqu'à Lyon. Mais toutes sortes de raisons s'opposent à ce qu'on admette le passage d'Hannibal par Lyon et la vallée du Rhône; c'est bien l'Isère qu'Hannibal, d'après Polybe, a suivie : seulement l'historien grec, ou l'auteur dont il s'est inspiré, a pris le cours de l'Isère pour le cours supérieur du Rhône, en même temps qu'il faisait descendre l'Arar jusqu'au confluent de l'Isère.

Les erreurs relatives au bassin du Rhône ont subsisté longtemps. Dans les ouvrages de basse époque, dans la *Cosmographie* attribuée à Aethicus et dans celle de Julius Honorius, qui paraît avoir été pour ce passage la source de la première, l'Arar est confondu avec le Rhin et le Rhône, et désigné sous le nom de *Bicornius;* son cours est orienté d'est en ouest, et il porte ses eaux « dans la mer Tyrrhénienne en face des îles Baléares ». Le *Rhodanus* n'est qu'un affluent de l'*Arar* et prend sa source *in medio campo Galliarum*[2]. A travers ces absurdités, on reconnaît l'antique erreur qui fait de l'Arar un fleuve alpestre et celle qui confond le Rhône et la Saône.

Ainsi donc, et pour conclure, dans Polybe, III, 49, 6, et dans

1. Pol., III, 50, 1.

2. Aethicus, *Cosmogr.*, 22 (*Geogr. lat. minores*, éd. Riese, p. 81); Iulius Honorius, *Cosmogr.*, 22 (Riese, p. 37).

Digitized by Google

Tite-Live, XXI, 31, 4, je lis : ἥ δ' ὁ Ἄραρ et *ibi Arar;* et je pense que les deux auteurs, ou plutôt la source commune d'où leur texte, directement ou indirectement, dérive[1], ont désigné par *Arar* le Rhône et par *Rhodanus* l'Isère. D'après la tradition que cette source représentait, et que j'appellerai, pour plus de commodité, tradition *a*, Hannibal a franchi le Rhône au nord d'Avignon, au-dessus du confluent de la Durance; il a gagné les Alpes en remontant le Rhône d'abord, puis l'Isère. A-t-il passé par la haute vallée de l'Isère, ou Tarentaise, et par le Petit-Saint-Bernard, ou bien a-t-il emprunté la haute vallée de l'Arc, ou Maurienne, pour franchir les Alpes au col du mont Cenis? Il semble bien que Polybe et la plupart des auteurs qui ont suivi la tradition *a* aient adopté la deuxième solution[2]; pourtant, Coelius Antipater faisait passer Hannibal par le Petit-Saint-Bernard; Tite-Live cite cette opinion pour la réfuter[3]. Ici donc, pour cette partie de l'itinéraire, la tradition *a* se divisait : il y avait, si l'on veut, une tradition a^1 et une tradition a^2.

II.

Je me propose de montrer maintenant qu'à côté de cette tradition il y en avait, dès le même temps, une autre, entièrement différente. C'est le texte de Tite-Live, XXI, 31,9-32,8, qui nous en révèle l'existence; l'historien latin l'a utilisée à cet endroit de son récit, en croyant simplement compléter la première.

Après nous avoir parlé de l'arrivée d'Hannibal à l'Ile, d'après un annaliste qui avait puisé à la même source que Polybe[4], Tite-Live

1. Voir plus bas, n. 4.

2. Cf. Pol., III, 60, et Liu., XXI, 38, 5-6 : Taurini sane Galli proxuma gens erat in Italiam degresso; id cum inter omnes constet...

3. Liu., *ibid.*, 7-9. L'opinion populaire (*uulgo credere*) que Tite-Live (*ibid.*, 6) rapproche de la version de Coelius, et d'après laquelle Hannibal aurait passé par le Grand-Saint-Bernard, ne me paraît pas correspondre à un système spécial qui aurait été suivi par certains auteurs anciens; c'est simplement, comme l'explique Tite-Live, une glose vulgaire des mots *Alpes Poeninae*.

4. On ne peut, en effet, parler, pour cette partie du livre XXI, d'emprunt direct à Polybe. Par exemple, Tite-Live donne au peuple habitant l'Ile le nom d'Allobroges, ce que ne fait pas Polybe; il dit le nom d'un des deux frères qui s'y disputaient le pouvoir, *Brancus* ou *Braneus*, alors que Polybe ne le nomme pas. On a proposé le nom de Coelius Antipater pour l'auteur intermédiaire entre Polybe et Tite-Live (U. Kahrstedt, *Geschichte der Karthager von 218-146*, dans Otto Melzer, *Gesch. der Karth.*, t. III, p. 149 et suiv.; cf. Ed. Meyer, *Untersuchungen zur Gesch. des zweiten pun. Krieges*, dans *Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1913, p. 688-714, et 1915, p. 937-954). La source commune à cet auteur et à Polybe serait, pour la plupart des critiques, Silenos; cependant, Dessau,

Digitized by Google

ne nous parle pas aussitôt, comme le fait l'historien grec, de la montée vers les Alpes. Mais entre 31, 9, et 32, 8, s'insèrent deux pages qui ne doivent rien à la source de Polybe. Tite-Live, désireux d'avoir, à ce moment particulièrement important du récit, des détails circonstanciés sur la marche d'Hannibal, a pris en main un nouvel auteur; il croyait ne lui emprunter que des précisions supplémentaires : il s'est trouvé — et cela sans s'en douter — en présence d'une tradition toute différente de celle qu'il avait jusque-là suivie. Il a intercalé dans sa narration, apparemment sans y changer grand'chose, deux pages de cet auteur nouveau; puis il est revenu à sa source principale, et son récit, à partir de 32, 8, concorde à nouveau, pour l'essentiel, avec celui de Polybe.

Comment se manifeste chez Tite-Live cette contamination de la tradition *a* par une autre tradition, que nous appellerons tradition *b*? Comment cette dernière, reflétée par la source secondaire où Tite-Live a puisé pour le passage 31,9-32,8, constitue-t-elle un système complet, radicalement différent de celui de la tradition *a*, suivie par Polybe et par la source principale de Tite-Live? C'est ce que nous allons essayer de voir.

Voici le début du passage en question :

Sedatis Hannibal certaminibus Allobrogum cum iam Alpes peteret, non recta regione iter instituit, sed ad laeuam in Tricastinos flexit, inde per extremam oram Vocontiorum agri tendit in Tricorios, haud usquam impedita uia priusquam ad Druentiam flumen peruenit. Is, et ipse Alpinus, amnis longe omnium Galliae fluminum difficillimus transitu est; nam, cum aquae uim uehat ingentem, non tamen nauium patiens est, quia nullis coercitus ripis pluribus simul neque isdem alueis fluens, noua semper uada nouosque gurgites (et ob eadem pediti quoque incerta uia est), ad hoc, saxa glareosa uoluens, nihil stabile nec tutum ingredienti praebet. Et tum forte imbribus auctus ingentem transgredientibus tumultum fecit, cum super cetera trepidatione ipsi sua atque incertis clamoribus turbarentur.

Depuis longtemps, on a eu l'idée que les mots *non recta regione iter instituit* s'appliquaient au moment où Hannibal venait de franchir le Rhône; à ce moment seul conviennent les mots *ad laeuam flexit*[1]. Faire tourner Hannibal à gauche quand il est au confluent

Ueber die Quellen unseres Wissens vom zweiten pun. Kriege (*Hermès*, 1916, p. 355-385), pense à Fabius Pictor. D'autres hypothèses sont possibles. Il me paraît préférable de ne hasarder aucun nom.

1. En dernier lieu, Kahrstedt, *op. cit.*, *loc. cit.*; De Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 2, p. 72; Viedebandt, *Hannibals Alpenübergang* (*Hermès*, 1919, p. 355 et suiv.).

Digitized by Google

du Rhône et de l'Isère, c'est lui faire passer l'un des deux fleuves et le faire marcher vers l'intérieur de la Gaule. Au contraire, dire qu'après avoir franchi le Rhône il ne va pas en droite ligne, à savoir vers l'est, mais tourne à gauche, à savoir vers le nord, c'est dire quelque chose de parfaitement clair, et que déjà Tite-Live nous avait appris d'après sa source principale : *postero die profectus aduersa ripa Rhodani mediterranea Galliae petit, non quia rectior ad Alpes uia esset*, etc... Donc Tite-Live a pris son nouvel auteur immédiatement après le passage du Rhône. Il a été trompé par le fait que cet auteur ne parlait pas de l'Ile : et il ne pouvait pas en parler, puisque, comme on va le voir, il ne faisait pas remonter Hannibal jusqu'à l'Isère. Mais Tite-Live ne s'est pas douté de cela; il a cru à une simple omission. Ayant lié son nouveau récit au récit précédent par *Sedatis Hannibal certaminibus Allobrogum*, Tite-Live poursuit comme si les deux récits n'en faisaient qu'un. En réalité, il produit une version du passage d'Hannibal en Gaule radicalement différente de celle qu'il croyait suivre et qu'il prétendait simplement compléter. L'erreur est grossière, elle surprend de la part d'un esprit comme Tite-Live : on ne peut cependant en douter.

Les auteurs modernes qui veulent interpréter le récit de l'historien latin comme un tout cohérent renoncent à expliquer le *ad laeuam*. S'ils sont partisans du passage par la Maurienne et le mont Cenis, ils ne tiennent pas compte des noms de peuples, *Tricastini*, *Vocontii*, *Tricorii*[1]; et pour la *Druentia* ils sont obligés, ici encore, de supposer une confusion de Tite-Live[2], ou bien ils prétendent à une identification, que rien n'autorise, de la *Druentia* et du Drac[3]. S'ils sont partisans de l'itinéraire col de Cabre, haute Durance et mont Genèvre, ils sont obligés de placer le passage de la Durance dans le cours supérieur de cette rivière[4], ce qui ne cadre pas du tout avec les données de Tite-Live[5]. Je pense que le passage

1. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 476, note.

2. Id., *ibid.*

3. Larauza, *Hist. critique du passage des Alpes par Annibal*, Paris, 1826, p. 86 et suiv.; Antonin Macé, appendice à sa traduction de la *Description du Dauphiné* par Du Rivail, Grenoble, 1852, p. 339; Osiander, *Hannibalsweg*, Berlin, 1900, p. 73 et suiv.

4. En dernier lieu, De Sanctis, *op. cit.*, *loc. cit.* D'après Chappuis, *Annibal dans les Alpes* (*Annales de l'Université de Grenoble*, 1897, p. 250), le passage devrait se situer à environ quinze kilomètres au-dessous d'Embrun, près des villages de Conche et de Chanteloube sur la rive droite, Pontis, le Soulze, la Bréole sur la rive gauche.

5. 31, 11 : cum aquae uim uehat ingentem... nullis coercitus ripis. 32, 6 : Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere, etc...

Digitized by Google

décrit par Tite-Live est celui de la Durance dans la partie inférieure de son cours. L'auteur suivi ici par Tite-Live plaçait le passage du Rhône en dessous du confluent de cette rivière, très probablement entre Beaucaire et Tarascon. C'est par là, en effet, que passait la route normale d'Espagne en Italie[1], route qu'Hannibal n'avait jusqu'ici aucune raison de ne pas suivre. M. Jullian, qui donne d'excellents arguments en faveur du passage à Tarascon[2], se déclare très embarrassé du fait que les auteurs ne parlent pas du franchissement de la Durance. Mais si, Tite-Live en parle, et très expressément; il suffit qu'on veuille bien le prendre au sérieux. Seulement, il faut renoncer à employer tout Tite-Live, c'est-à-dire à combiner la tradition *a* et la tradition *b*; il faut choisir entre l'une et l'autre.

Mais voici qu'à notre tour nous nous heurtons à une objection. Les Tricastins, les Voconces, les Tricores sont des peuples qui habitaient entre la Durance, l'Isère et les Alpes : comment Tite-Live peut-il parler d'eux avant de parler du passage de la Durance? Les indications *in Tricastinos... inde per extremam oram Vocontiorum... in Tricorios* sont étroitement unies à ce qui précède et ne sont que le développement du *non recta regione... sed ad laeuam*; Tite-Live, ou, mieux, l'auteur dont il s'inspire, jalonne dès le début de son récit l'itinéraire suivi par Hannibal. Quant au membre de phrase suivant, *haud usquam impedita uia priusquam ad Druentiam flumen peruenit*, il est peu vraisemblable de rapporter le *haud usquam* au court trajet de Tarascon à la Durance; d'autre part, je me refuse à voir là une affirmation qui, dans le texte suivi par Tite-Live, se serait rapportée à toute la route d'Hannibal, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône[3]. Je pense qu'il y a eu ici, soit de la part de Tite-Live, soit déjà de la part de l'auteur qu'il a suivi, une confusion : faute de notions géographiques assez précises — et nous avons vu tout à l'heure à propos du Rhône et de la Saône combien peu sûres étaient les connaissances des anciens en cette matière — on a cru que la Durance était au delà des Tricastins, Voconces et Tricores. Peut-être quelque obscurité de la source primitive a-t-elle donné lieu à l'erreur : *priusquam ad Druentiam flumen peruenit* me semble une interprétation erro-

1. Strab., IV, 1, 3 (178) : κατὰ δὲ τὴν ἑτέραν ὁδὸν τὴν διὰ Οὐοκοντίων καὶ τῆς Κοττίου μέχρι μὲν Οὐγέρνου καὶ Ταρούσκωνος κοινὴ ὁδὸς ἡ ἀπὸ Νεμαύσου, ἐντεῦθεν δὲ ἐπὶ μὲν τοὺς Οὐοκοντίων ὄρους καὶ τὴν ἀρχὴν τῆς ἀναβάσεως τῶν Ἄλπεων διὰ Δρουεντίας καὶ Καβαλλίωνος μίλια ἑξήκοντα τρία.

2. *Op. cit.*, I, p. 464, n. 4.

3. C'est la thèse de Konrad Lehmann, *Die Angriffe der drei Barkiden auf Italien*, Leipzig, 1905, p. 40-43, qui propose simplement de remplacer *Druentia* par *Rhodanus!*

Digitized by Google

née d'un texte qui disait en substance : « Hannibal, du Rhône aux Alpes, ne rencontra pas d'autre obstacle que celui de la Durance. » C'est ce que confirme la phrase 32,6 : *Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incolentium ea loca Gallorum peruenit.*

L'erreur n'est pas imputable à Tite-Live, mais à sa source. En effet, elle se retrouve chez Silius Italicus[1] et chez Ammien Marcellin[2]. Or, ces deux auteurs ne doivent rien ici à Tite-Live. Silius ne parle pas de la marche le long du Rhône jusqu'à l'Ile. C'est qu'il ne suit pas Tite-Live, mais un auteur qui s'inspire uniquement de la tradition *b*[3]. Et le fait qu'il ignore la marche vers le confluent de l'Isère est une preuve précieuse de l'indépendance des deux traditions que Tite-Live a contaminées. Quant à Ammien Marcellin, il ne parle pas non plus de l'Ile. Son récit est indépendant de Tite-Live et nous offre, lui aussi, une version, mais singulièrement corrompue, de la tradition *b*.

Si l'on accepte les explications que je viens de donner, voici comment se précise la marche d'Hannibal du Rhône aux Alpes d'après la tradition *b*. Une fois le Rhône franchi entre Beaucaire et Tarascon, Hannibal aurait pu continuer vers l'est, *recta regione*, et suivre la route normale d'Espagne en Italie, qui franchissait la Durance à Cavaillon et remontait ensuite la rivière sur la rive droite. Il ne le voulut pas, soit qu'il craignit d'être atteint à Pertuis par les troupes de Scipion, soit simplement qu'il désirât surprendre les Romains dans toute la mesure du possible, et pour cela ne pas livrer aux voyageurs et aux riverains de la grand'route le secret de ses marches et de ses effectifs. Il traversa donc la Durance non loin de son confluent, en un endroit où l'on n'avait pas coutume de la franchir, ce qui, avec les pluies récentes, explique assez les grandes difficultés qu'il

1. Sil. Ital., *Punica*, III, 466 et suiv. :

« Iamque Tricastinis incedit finibus agmen
Iam facilis campos, iam rura Vocontia carpit.
Turbidus hic truncis saxisque Druentia laetum
Ductoris uastauit iter. »

2. Amm. Marcell., XV, 10, 11 : « Taurinis ducentibus accolis per Tricas-(t)inos et oram Vocontiorum extremam ad saltus Tricorios uenit. Indeque exorsus aliud iter antehac insuperabile fecit : excisaque rupe in immensum elata, quam cremando ui magna flammarum acetoque infuso in solidam soluit, per Druentiam flumen gurgitibus uagis intutum regiones occupauit Etruscas. »

3. On trouve dans d'autres parties du récit de Silius des détails que ne donne pas Tite-Live. Cf. Max Heynacher, *Die Stellung des S. I. unter den Quellen zum zweiten punischen Kriege*, *Ilfelder Programm* 1877; Jullian, *Silius et la route d'Hannibal*, *R. E. A.*, 1907, p. 13.

Digitized by Google

rencontra. Puis il gagna le pays des Tricastins pour, de là en passant par l'extrémité du pays des Voconces, atteindre le territoire des Tricores. Ces données ne sont pas suffisantes pour se faire une idée très précise de la route ainsi désignée : car les renseignements que nous possédons sur les trois peuples en question ne sont guère antérieurs à l'époque d'Auguste, et ils ne permettent pas de préciser les limites de leurs territoires; le permettraient-ils, qu'il resterait encore à savoir si les territoires en question ne s'étaient pas modifiés depuis l'époque d'Hannibal. Mais ce qui est certain, c'est qu'on rencontrait les Tricastins, les Voconces, puis les Tricores en allant de la Durance vers le nord-est; l'ordre dans lequel ces peuples sont énumérés ne convient pas du tout à une marche du confluent de l'Isère vers l'est ou vers le sud-est. Nouvelle preuve que le récit de Tite-Live à partir de 31, 9, n'est pas la suite naturelle de celui qui précède, mais un nouveau récit donnant une autre version de l'itinéraire d'Hannibal.

Autant qu'on en peut juger, et sous les réserves précédemment faites, cet itinéraire est le suivant : vallée de l'Aygues, puis passage dans la vallée du Buech par le col aisé (880 mètres) qu'emprunte la route nationale de Nyons à Gap. En effet, les Tricastins habitaient la basse vallée de l'Aygues; *Augusta Tricastinorum*, mentionnée par Pline[1], doit être, selon toute apparence, identifiée avec Saint-Paul-Trois-Châteaux, centre du pays qu'on appelle aujourd'hui encore le Tricastin ou Tricastinois. Strabon, dans son énumération des peuples entre le Rhône et les Alpes, ne mentionne pas les *Tricastini* : c'est apparemment que de son temps ils avaient été presque entièrement absorbés au sud par les Cavares, à l'est par les Voconces. A l'époque d'Hannibal, les Tricastins devaient s'étendre jusqu'à la Durance; mais deux siècles plus tard, le nom Cavare englobait tous les peuples riverains du Rhône entre la Durance et l'Isère[2]. Quant aux Voconces, si nous les prenons à l'époque de César et de Strabon, nous les trouvons installés sur une vaste étendue entre l'Isère au nord[3] et l'Ouvèze au sud[4]; leur centre était dans la vallée de la

1. *N. H.*, III, 36.

2. Cf. Strab., IV, 1, 11 (185) : μέχρι μὲν τοῦ Δρυεντία ποταμοῦ Σάλυες οἰκοῦσιν... ἡ ἐφεξῆς χώρα πᾶσα Καουάρων ἐστί μέχρι τῶν τοῦ Ἴσαρος συμβολῶν πρὸς τὸν Ῥοδανόν. IV, 1, 12 (186) : ἐπικρατεῖ τὸ τῶν Καουάρων ὄνομα, καί πάντας οὕτως ἤδη προσαγορεύουσι τοὺς ταύτῃ βαρβάρους.

3. Caes., *B. G.*, I, 10, 5 : in fines Vocontiorum... inde in Allobrogum fines; Strab., IV, 6, 4 (203) : παρατείνουσι δὲ οἱ Οὐοκόντιοι μέχρι Ἀλλοβρίγων. Cf. lettre de Plancus à Cicéron, *Fam.*, X, 23, 2, et Tac., *Hist.*, I, 66.

4. Cf. *Vasio Vocontiorum*, sur l'Ouvèze.

Digitized by Google

Drôme, avec les places de Die[1] et de Luc[2]. Mais il me paraît probable que leur territoire était plus restreint au temps d'Hannibal, et qu'alors ils n'avaient pas encore dépassé au sud la vallée de l'Aygues. Ces Ligures, énergiques et belliqueux[3], durent développer leur puissance au cours du IIe siècle avant notre ère : ils descendirent de leurs montagnes et conquirent peu à peu les vallées, progressant dans celle du Buech, puis dans celle de la Durance, où ils semblent s'être avancés jusqu'à Manosque[4], s'installant aussi sur l'Ouvèze, où Vaison, *Vasio Vocontiorum*, devint un de leurs principaux centres[5]. Une bonne partie de ces conquêtes dut se faire aux dépens des Tricastins.

Je pense donc qu'au temps d'Hannibal la limite méridionale du pays des Voconces, *extrema ora Vocontiorum agri*, était la haute vallée de l'Aygues. Hannibal, ayant remonté cette vallée, passa dans le pays de Gap, où l'on s'accorde unanimement à situer les Tricores. Il rejoignit alors la vallée de la Durance et monta vers le col du mont Genèvre. Tel nous apparaît l'itinéraire d'Hannibal d'après la tradition *b*.

Les cinq premiers paragraphes du chapitre 32 de Tite-Live nous fournissent une preuve nouvelle que l'historien latin s'est inspiré ici d'une autre source que sa source principale. Il nous montre P. Cornelius Scipio arrivant au camp d'Hannibal pour lui livrer bataille trois jours après que le Carthaginois est parti; alors Scipion redescend vers la mer, envoie la plus grande partie de ses troupes en Espagne contre Hasdrubal et s'embarque pour l'Italie, afin d'aller prendre le commandement de l'armée du Pô, avec laquelle il attendra Hannibal à la descente des Alpes. La place naturelle de ce récit est après le moment où Hannibal décide d'éviter la bataille et se dirige vers le nord. C'est à ce moment-là que Polybe place le sien[6]. L'auteur dont s'inspire Tite-Live dans le passage que nous étudions n'a pas suivi un autre plan. Certaines divergences entre le récit de Tite-Live et celui de Polybe trahissent d'ailleurs deux traditions différentes. Tite-Live est plus circonstancié : il nomme Hasdrubal,

1. *Dea Augusta Vocontiorum.*

2. *Lucus Augusti.* Cf. Plin., *N. H.*, III, 37 : Vocontiorum ciuitatis foederatae duo capita Vasio et Lucus Augusti.

3. Cf. leurs luttes contre les Romains en 124-123 (Actes triomphaux, années 123 et 122, M. Fulvius Flaccus et C. Sextius Calvinus, de Ligurib. Vocontieis Salluveisq.) et au temps de la guerre contre Sertorius (Cic., *Pro Fonteio*, 20 : de bello Vocontiorum).

4. Cf. *C. I. L.*, XII, 1514.

5. Cf. le texte de Pline cité plus haut, n. 4.

6. III, 49.

Digitized by Google

insiste sur les dispositions prises par Scipion, sur ce qu'il projetait en Espagne; enfin il désigne Gênes comme le port où Hannibal débarqua, alors que Polybe, beaucoup plus vraisemblablement, le fait débarquer sur la côte d'Étrurie, sans doute à Pise.

La fin du passage emprunté par Tite-Live à sa source secondaire nous décrit le terrifiant spectacle qui s'offrit aux yeux des soldats d'Hannibal quand ils abordèrent les grandes Alpes : « Les bestiaux, les chevaux étaient engourdis de froid ; ... créatures vivantes et choses, tout était pétrifié par le gel : vision plus affreuse qu'on ne saurait dire. » Ce sont là des exagérations manifestes [1]. Pareil tableau nous fait songer à ces auteurs dont parle Polybe, qui ont voulu « étonner leurs lecteurs par des récits merveilleux [2] ». C'est à un de ceux-là que Tite-Live a eu affaire.

Cet auteur n'aimait pas seulement frapper l'imagination de ses lecteurs [3] ; il manquait d'exactitude, il avait des notions géographiques très imparfaites : car c'est lui, comme on l'a vu, qui porte la responsabilité d'une erreur grave sur la situation des Tricastins et des Voconces par rapport au cours de la Durance. Qui était-il ? On pourrait faire à ce sujet plusieurs conjectures, parler, par exemple, de Sosylos ou de Fabius Pictor ; ces hypothèses seraient sans fondement solide, et je ne m'y attarderai pas. Il me suffit d'avoir démontré — je l'espère du moins — l'existence dès l'antiquité de deux traditions bien distinctes relatives à la route d'Hannibal du Rhône aux Alpes.

La préférence de Polybe, les erreurs et les exagérations de la source secondaire de Tite-Live pourront donner à penser qu'il faut accorder plus d'autorité à la tradition *a* qu'à la tradition *b*, par conséquent placer le passage du Rhône au-dessus d'Avignon plutôt qu'entre Tarascon et Beaucaire, et le franchissement des Alpes au mont Cenis ou au Petit-Saint-Bernard plutôt qu'au mont Genèvre. Mais il faut se défier d'une semblable impression. Car, d'abord, n'est-il pas possible que l'auteur dont s'est inspiré Tite-Live ait utilisé, en la gâtant, une source excellente? D'autre part, ne relève-t-on pas dans la tradition *a* la grave confusion du Rhône et de la Saône, de l'Isère et du Rhône, et son homogénéité n'est-elle pas gravement compromise par la variante Tarentaise-Maurienne? Il faut convenir, en définitive, que nous n'avons pas le moyen de choisir entre les deux

1. Cf. Chabert, *R. E. A.*, 1907, p. 26-42. L'auteur pense que certains membres de phrases ont été interpolés ; c'est peu vraisemblable.

2. III, 47.

3. C'est à lui, évidemment, que Tite-Live, un peu plus loin, XXI, 37, 2, emprunte l'anecdote, qu'on ne trouve pas dans Polybe, de l'emploi du vinaigre pour dissoudre les rochers.

Digitized by Google

traditions. Cependant il ne peut plus être question de les associer, de chercher la solution du problème dans une combinaison des données que fournissent Polybe et Tite-Live. Autant dire que le problème est insoluble.

L.-A. CONSTANS.

A PROPOS D'UN BUSTE DE LA RÉPUBLIQUE (1871)

DEUX LETTRES INÉDITES DE THIERS[1]

On sait qu'à maintes reprises, aux heures difficiles et incertaines de la fondation de la troisième République, certains administrateurs férus de conservatisme proscrivirent, dans les édifices publics, l'installation d'insignes et d'emblèmes par quoi des corps élus républicains entendaient affirmer leur volonté de ne pas laisser remettre en discussion la forme même du régime. On trouvera ici l'exposé d'un épisode analogue contemporain de ces années de lutte — épisode, à dire vrai, d'un caractère et d'une portée un peu différents, mais auquel l'intervention personnelle de Thiers n'est peut-être point sans donner quelque relief plus accentué.

Le 23 octobre 1871, le Conseil général de l'Hérault, nouvellement élu, tenait la séance inaugurale de sa première session et, dès l'abord, marquait la netteté de son orientation politique en appelant à sa présidence le chef incontesté du parti républicain héraultais, Eugène Lisbonne, celui-là même qui, préfet du 4 septembre, avait, jusqu'au 20 avril 1871, dirigé l'administration du département. Cette signification précise du choix fait en sa personne, Lisbonne, en prenant possession du fauteuil, la dégageait fort nettement sur l'heure : ce qu'entendait le Conseil général, c'était « travailler à l'affermissement du gouvernement qui a pour chef un président et qui s'appelle la République » ; déclaration de principe que, quelques instants plus tard, un des membres de la fraction avancée de la majorité jugeait utile de souligner encore, en demandant que, puisque l'ad-

1. Les sources de cette note se trouvent dans les papiers personnels d'Eugène Lisbonne, papiers dont le possesseur actuel, le très distingué professeur Lisbonne, de la Faculté de médecine de Montpellier, a bien voulu nous autoriser à effectuer le dépouillement. Qu'il en soit ici bien vivement remercié.

Digitized by Google

ministration n'avait pas cru devoir le faire : « Le Président voulût bien faire placer un buste de la République sur le socle même où, pendant vingt ans, s'était étalé le buste de l'homme qui avait mené la France à la ruine et au déshonneur. » Dès le lendemain, un groupe de citoyens montpelliérains ayant saisi le Conseil de l'offre du buste souhaité, la majorité en décidait l'acceptation et l'installation dans la salle des séances, installation à laquelle il fut, d'ordre du président, immédiatement procédé.

Or, il se trouva que le buste en question, en plâtre et du modèle courant dans la région, comportait un bonnet phrygien. Il n'en fallut pas davantage pour jeter le préfet Limbourg dans la plus noire inquiétude. Jugeant le cas visé par le texte d'une dépêche ministérielle toute fraîche[1], il entama avec le président du Conseil général et toutes affaires cessantes une négociation officieuse d'abord, et officielle ensuite, tendant à obtenir l'enlèvement du buste à peine posé.

Le préfet justifiait sa démarche par un distinguo bien balancé : « Représentant du gouvernement de la République, demandant le concours de tous les dévouements et de toutes les bonnes volontés dans l'intérêt de la République et du département », il n'aurait pu « qu'applaudir à l'installation dans la salle des séances d'un emblème représentant cette Répulique, à laquelle tous les bons citoyens doivent se rallier ». Mais l'emblème choisi comportait « des ornements rappelant les plus tristes souvenirs ». Il se présentait « bien plutôt comme celui de la démagogie et de la Commune que comme celui de la République... et de nature, par suite, à déconsidérer le régime républicain... » Le préfet était dès lors fondé à penser que l'exhibition en serait tenue par le gouvernement « comme une provocation ». Il concluait :

C'est dans l'intérêt de la République et au nom de l'appui que le Conseil, avec vous, a déclaré vouloir donner à l'illustre Président qui la dirige, que j'appelle de nouveau toute votre attention et que je vous prie d'appeler celle du Conseil sur le danger qu'il y aurait à personnifier la République sous un type qui peut en écarter beaucoup de bons citoyens, [non moins que] ... sur la nécessité de grossir, par la prudence et la modération, le nombre des adhérents à la politique de M. Thiers.

En fait, à la discussion sur le point précis des attributs du buste

1. Dépêche ministérielle de l'Intérieur au préfet de l'Hérault, en date du 7 septembre 1871, et relative au sceau de la mairie de Montpellier : « Je vous recommande d'inviter le maire à supprimer sur le cachet de la mairie le bonnet phrygien qui y figure. Cet emblème n'est pas celui de la République de 1871 et doit disparaître des insignes et timbres officiels. »

Digitized by Google

se mêlèrent, tout de suite, deux débats qui, pour ne pas s'avouer explicitement, envenimèrent singulièrement les choses. Controverse de droit public, d'abord : le président du Conseil général a-t-il la libre police de la salle et des séances, au sens plein du terme, et franche de toute inhibition administrative ? Question alors brûlante : on sait, en effet, avec quelle appréhension les partisans d'un pouvoir central fortement armé venaient de voir voter à Versailles le statut nouveau des assemblées départementales et quelles préventions ils nourrissaient à l'encontre de cet effort, pourtant bien timide, de décentralisation. Conflit de personnes surtout, entre l'ancien préfet et son successeur immédiat et actuel ; la situation, délicate en toute hypothèse, était rendue extrêmement pénible par le fait d'une irrémédiable opposition de personnes et de caractères[1]. C'est assez dire que la bataille allait être chaude.

Fortement convaincu de son bon droit et tenant pour pure brimade la prétention du préfet, Lisbonne était bien décidé à ne pas mettre les pouces : peut-être n'eût-il point, de lui-même, soulevé la question du buste, mais, du moment qu'elle avait été posée, il la jugeait ne plus pouvoir être tranchée qu'au plein bénéfice de l'assemblée départementale, s'y attachant d'ailleurs avec d'autant plus d'ardeur qu'il escomptait pouvoir facilement triompher, en invoquant, contre le représentant local du gouvernement, le chef de ce gouvernement lui-même. Lisbonne, en effet, sous les auspices de deux hommes politiques notoires, avec lesquels il était lié intimement, savoir Jules Simon et Ernest Picard, avait eu à diverses reprises l'occasion d'atteindre Thiers personnellement. En particulier, il semble bien avoir été de ces administrateurs de province qui, aux premiers temps de la Commune, avaient victorieusement fait le siège du vieil homme d'État et obtenu de lui des engagements formels quant au maintien de la République. Peut-être estima-t-il qu'en saisissant directement Thiers du débat soulevé à Montpellier, il l'amènerait à quelque décision de nature à le lier plus fortement encore à ses promesses du printemps. Ainsi adressait-il, le 28 octobre, au Président de la République un télégramme personnel où, soulignant que « le buste et le bonnet phrygien faisaient corps et étaient pareillement de plâtre blanc », il terminait ainsi : « L'enlèvement de l'emblème provoquerait de la part du Conseil et de la population qui vous sont dévoués une protestation très regrettable dans un moment où règne le calme le plus parfait. »

A la grande surprise de Lisbonne, ce fut une entière approbation

1. « Les difficultés viennent surtout de l'état d'antagonisme et d'hostilité plus ou moins latente que mon successeur à la préfecture de l'Hérault semble entretenir avec une sorte de volupté. » Lisbonne à Thiers, 19 novembre 1871.

Digitized by Google

de l'attitude du préfet qui vint de Paris : non seulement Thiers couvrait son fonctionnaire, mais encore il incriminait de la façon la plus sévère la manifestation du Conseil général; qu'on en juge par le ton de la dépêche personnelle que voici :

Paris, 31 octobre.

Mon cher Monsieur Lisbonne,

Vous savez que je n'aime pas les éclats et que ma politique est celle de la modération et de la fidélité aux engagements pris. La Chambre m'a confié la République et je garderai intact le dépôt que j'ai reçu de ses mains; mais c'est aux républicains, en se conduisant en patriotes sérieux et sensés, à résoudre en faveur de la République la question de l'avenir. Or, se plaire à coiffer l'image de la République du bonnet phrygien, le vouloir imposer de force à tout un Conseil général est à la fois une puérilité et une provocation pour les amis de l'ordre.

J'espérais que, votre bon esprit se communiquant à vos amis politiques, ils renonceraient à cette manifestation démagogique, et, pour ce cas, j'aimerais mieux finir cette affaire par l'accord des gens de bon sens. Puisque vous n'avez pas réussi, j'ai prescrit de faire enlever l'image inconvenante dont il s'agit.

Les hommes qui compromettent la cause de la République pour se donner le plaisir de provoquer leurs adversaires ne méritent pas qu'on subisse leurs fantaisies déréglées.

Recevez l'expression de mes regrets, de mon estime et de mon amitié.

A. THIERS.

Ainsi, dans son conflit avec la préfecture, Lisbonne avait très nettement le dessous; mais, pour douloureusement mortifié qu'il fût de la déconvenue éprouvée du côté de Paris, il était d'esprit bien trop rassis et de sens politique trop sûr pour s'attarder à prolonger à ciel ouvert une bataille perdue. Réaliste foncier, d'une finesse aiguë s'alliant à la plus exacte pondération, il estima pour l'heure n'avoir rien de mieux à faire que de liquider l'aspect local de l'aventure, faisant présenter par un de ses lieutenants un ordre du jour qui clôturait l'affaire et sauvait la face, tout en faisant le silence sur le blâme venu du Président de la République.

La chose n'alla pas sans quelques difficultés.

Dans le Conseil général, Lisbonne s'affrontait à une opposition peu nombreuse, mais habile et qui comptait, outre quelques personnalités locales demeurées fidèles à l'Empire, un homme de tout premier plan, encore redoutable même après la chute du régime sous lequel, vingt années durant, il avait été le véritable maître de l'Hérault, l'éminent économiste Michel Chevalier. Réduite à l'impuissance par la majorité républicaine, cette opposition s'était assigné le but

Digitized by Google

tout naturel de déceler, à défaut de les pouvoir exploiter sur l'heure, les divergences d'opinion de ses adversaires. La majorité était loin, en effet, d'être homogène : en face d'un groupe résolument avancé, formé pour une part des élus des vignerons nouveaux riches, elle comptait, à l'aile droite d'un centre assez amorphe, certains éléments plus que modérés, peu nombreux, mais dont le concours avait une valeur singulière, en tant que représentant le très significatif ralliement à la République d'une fraction de la haute banque calviniste de Montpellier, d'une partie de ces grands bourgeois d'affaires du chef-lieu, unanimes pourtant aux années précédentes, dans ce pays de rouges et de blancs pareillement hostiles à l'administration impériale, à fournir à cette dernière sa base d'action la plus solide. A ces nuances diverses, Lisbonne, par la haute valeur de sa forte personnalité, s'imposait sans doute comme le seul chef possible, mais il s'imposait pour des raisons diverses : aux avancés, dont il était loin de partager les tendances et dont il ne s'était point, maintes fois, gêné d'improuver sévèrement les méthodes, c'était par son passé de proscrit et de militant irréconciliable; aux modérés, par son tempérament d'administrateur-né et de juriste rompu aux affaires, par la notoriété de sa riche expérience et le prestige de sa longue et heureuse pratique du barreau, aussi parce qu'on le savait en pleine confiance avec certains amis de Thiers et, en dépit de son départ de la préfecture, avec Thiers lui-même. L'occasion était dès lors tentante pour la minorité opposante de saisir au vol l'affaire du buste, de faire éclater sur ce point la nette divergence entre Lisbonne et Thiers, de donner au premier figure de radical à tous crins, d'amener partant si possible quelque flottement d'opinion et d'attitude chez les modérantistes du Conseil. Comme tout l'essentiel de l'affaire s'était passé sous la forme d'un échange de télégrammes personnels entre Thiers et Lisbonne, il y eut une attaque fort vive pour amener ce dernier, et au besoin le contraindre, à donner connaissance du blâme présidentiel, de ce que Michel Chevalier, saisi de la teneur du document par le bénéfice d'une indiscrétion venue du préfet lui-même, appelait « l'énigme de la dépêche privée ». Lisbonne, naturellement, se renferma à cet endroit dans une réserve d'autant plus entière que l'opposition était plus impérieuse. Il l'emporta en dernière analyse et put mettre le point final à l'affaire, sans avoir consenti à faire officiellement état du blâme avéré du Président de la République[1].

1. Ordre du jour voté par le Conseil général le 2 novembre :

« Le Conseil général,

« Considérant qu'en acceptant et en faisant placer dans la salle de ses séances le buste de la République offert par les électeurs de Montpellier, le Conseil

Digitized by Google

Mais Lisbonne ne se crut pas tenu à faire mystère à Thiers de la légitime rancœur qu'il conservait de l'aventure. En deux lettres privées, respectueuses mais amères, il marqua en termes expressifs son découragement et sa surprise. Thiers, par contre, tout en se défendant de vouloir, le moins du monde, revenir sur le fond des choses, prodigua à son correspondant les témoignages les plus chaleureux de confiance et de sympathie. Le 9 novembre, il lui adressait, écrit de sa main, le billet suivant :

Mon cher Monsieur Lisbonne,

J'ai reçu votre dernière lettre et je vous remercie des sentiments dont elle contient l'expression. Oublions une affaire qui, pour les gens de bon sens comme vous et moi, n'aurait jamais dû être digne d'une attention sérieuse et passons aux vraies affaires, à celles qui concernent les intérêts essentiels du pays. A vous de cœur.

A. THIERS.

Le 30 du même mois, enfin, prescrivant à Barthélemy Saint-Hilaire d'accuser à Lisbonne réception d'une nouvelle missive, il y faisait ajouter le post-criptum que voici : « Vous savez l'affection que vous porte M. le Président de la République et l'estime qu'il fait de votre opinion. »

De cet épisode, en soi assez mince, l'on peut, semble-t-il, se risquer pourtant à tirer quelque indication touchant le sens plus général de l'attitude et de la pratique personnelles de Thiers à cette époque déterminée de sa présidence. Un double mobile paraît bien guider le chef de l'État dans l'affaire du buste de Montpellier : grande préoccupation d'égards personnels à l'endroit de Lisbonne et désir, évidemment aussi sincère que vif, de garder la pleine confiance d'un des chefs provinciaux du parti républicain. D'autre part, souci poussé à l'extrême — et duquel quelque puérilité peut ne pas paraître exclue — de répudier toute apparence de faiblesse, si légère

général n'a voulu que rendre hommage à la forme de gouvernement dont le titre conféré au chef du pouvoir exécutif a été la consécration officielle;

« Que le Président de la République n'a pu ordonner l'enlèvement de ce buste qu'en se méprenant sur les intentions du Conseil ou parce qu'il a été mal informé;

« Tout en regrettant que le représentant du gouvernement se soit autorisé à faire enlever brusquement ce buste sans en référer préalablement au président du Conseil général, seul gardien de sa dignité et seul maître de la police de la salle où il tient ses séances;

« Ne croit pas toutefois devoir perdre un temps précieux à la discussion d'un incident qui paraîtrait uniquement soulevé dans le but de le distraire de ses travaux importants et auxquels il veut entièrement se consacrer;

« Passe à l'ordre du jour. »

Digitized by Google

soit-elle, à l'endroit de la République radicale. Manifestement, ce que poursuit Thiers en ce moment précis où « l'essai loyal » va, dans sa tactique, succéder au « pacte de Bordeaux », c'est, pleinement sûr qu'il sait pouvoir être des républicains de la veille dont il constitue la meilleure chance, c'est, dis-je, par la plus extrême prudence et les gages les plus éclatants donnés au conservatisme, de faciliter l'évolution vers le centre gauche et l'acquiescement à la République du groupe des hauts bourgeois chevronnés de la nuance Casimir-Périer[1].

Marcel BLANCHARD.

1. Le souci de Thiers de faire état de son attitude dans l'affaire de Montpellier est souligné par une lettre qu'il adressa, le 3 novembre, à Bourbaki : « MM. les Jacobins de Montpellier ont voulu me faire subir en plein Conseil général un plâtre de la République en bonnet phrygien. J'ai ordonné de jeter par la fenêtre la République en bonnet phrygien et de mettre bon ordre à ces espièglerie qui ne sont pas admissibles par des gens de bon sens. Il ne faut pas plus laisser mettre ce bonnet à la République qu'au pauvre roi Louis XVI, sinon on coupera bientôt les têtes qu'on coiffe de la sorte. Mais je pense que ces vilenies ne sont qu'une affaire de quelques jours » (Bouniols, *Thiers au pouvoir*, p. 138). Manifestement, Thiers saisit ici l'occasion de bien convaincre de ses propres sentiments conservateurs le général, qu'il sait très préoccupé de la lutte contre les idées subversives.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

(Suite et fin[1]*.)*

Ouvrages divers. Époque primitive. — Les résultats des plus récentes recherches sur les races qui ont peuplé l'île de Grande-Bretagne ont été résumés par M. Fleure, professeur de géographie et d'anthropologie à l'Université galloise d'Aberystwyth[2]. Il les suit depuis la fin de la période glaciaire jusqu'aux temps proprement historiques. Passant vite sur les autochtones, dont on sait peu de chose, il fait connaître les premiers immigrants venus de l'Europe orientale, « race aristocratique, grande, belle, qui constitua un notable élément de la vie anglaise jusqu'au temps où l'avènement de la ploutocratie industrielle et financière la fit disparaître ». Avec l'âge du fer vinrent les Celtes, plus tard les Belges, agriculteurs, en constant contact avec l'Europe centrale et occidentale. A ces faits constatés par les archéologues s'ajoutent ceux dont la légende a conservé le souvenir en les déformant : les origines troyennes de la population anglaise ont sans doute (c'est M. Fleure qui parle) une base historique, comme aussi certains récits fabuleux recueillis par Geofroi de Monmouth[3]. Son esquisse s'arrête au moment où l'on rencontre les premiers documents écrits et datés. En ce qui concerne les migrations ou invasions teutoniques, il laisse la parole à M. Leeds[4]. Il admet avec lui que les Angles et les Saxons s'établirent le long des rivières navigables, rarement près d'une voie ou d'une ville romaine. Au repos, ces guerriers préféraient la vie libre dans la campagne et ici, peut-être, trouve-t-on un autre des traits qui ont caractérisé la civilisation anglaise.

Les Bretons, refoulés par les Teutoniques, se maintinrent dans les

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLVI, p. 74-88.

2. J. H. Fleure, *The races of England and Wales.* A survey of recent research. Londres, Benn, 1923, in-18, 118 p.; prix : 5 sh.

3. Qui nous donnera une édition critique de l'*Historia Britonum* ou, en attendant, un bon texte « ad usum scholarum » ?

4. Voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 191.

Digitized by Google

régions montagneuses de l'Ouest. Sur le principal groupe de cette population celtique, les Gallois, on aura profit à consulter l'ouvrage publié par M. CHEVALIER[1] sous un titre qu'il convient d'expliquer tout d'abord. Il annonce au début qu'il étudiera deux faits principaux : la formation de la nationalité galloise, ce qui offre un sens précis, puis les « réveils religieux » du pays, ce qui appelle un commentaire. Très intéressé par l'organisation et l'action des sectes religieuses qui se sont développées dans certaines régions industrielles de l'Angleterre actuelle, M. Chevalier est allé les observer sur place ; il y a constaté « une succession incessante, mais discontinue, de formes issues d'un idéal ou d'un besoin spirituel » ; ce sont de petites sociétés de « saints » qui, après avoir un instant « porté l'Esprit », ne tardent pas à se constituer en groupes clos et exclusifs ; leur vie « est une succession de réveils, c'est-à-dire de formes immobiles et rigides qui s'ajustent par coups d'État au mouvement ininterrompu de l'histoire ». Remontant à l'origine des temps historiques, M. Chevalier aborde alors le véritable objet de son livre, qui est de faire connaître le premier en date de ces réveils, dans le chapitre VI intitulé : « les Saints et le mouvement monastique du VI^e^ siècle ». Mais il a fallu auparavant lire ceux qu'il consacre à la géographie physique et humaine du pays, aux races et aux civilisations primitives (les Celtes dans l'histoire et la préhistoire, le « substratum » ibérique, la civilisation celtibérique et bretonne), aux institutions du peuple gallois, à l'apport de Rome et de l'Église, aux Barbares et à ce qu'il appelle la « patrie » cymrique. Que de problèmes viennent à chaque instant compliquer ce laborieux exposé ! Mais il faut ajouter aussitôt que l'auteur en connaît bien les sources et la bibliographie ; il les commente en philosophe formé à l'école de Boutroux et de Bergson et il n'est pas toujours aisé de l'y suivre. Je ne suis pas sûr que les celtisants n'auraient pas des réserves à faire, des objections à présenter ; néanmoins, le livre devra être consulté par toute personne curieuse de savoir comment se forme une nationalité : le sentiment religieux en est le plus puissant facteur.

ÉPOQUE ANGLO-SAXONNE. — Vers la fin du VIII^e^ siècle commencent les invasions scandinaves. Dans les Orcades et les Hébrides, la domination norvégienne a duré jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle, du moins la domination effective, car les rois de Norvège ont conservé des pré-

1. Jacques Chevalier, *Essai sur la formation de la nationalité et les réveils religieux du pays de Galles, des origines à la fin du VI^e^ siècle*. Paris, Félix Alcan (Annales de l'Université de Lyon), 1923, in-8°, XXVIII-439 p., avec une carte du pays de Galles ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

tentions à la suzeraineté de ces îles jusque sous le règne de Jacques Ier, le fils de Marie Stuart. Un érudit écossais, M. Bremner, mort en 1918 à l'âge de cinquante-six ans, avait employé une partie de sa vie à étudier et à mettre en œuvre les documents relatifs à l'histoire des Vikings ou rois de la mer. Après sa mort, son œuvre a été publiée par son ami M. Georges Neilson[1]. Elle méritait les soins dont elle a été l'objet. Trois épisodes dans ce livre ont été particulièrement approfondis : 1° la bataille de Brunanburg (937), où le roi d'Angleterre Athelstan défit les Scandinaves; on sait que le nom et le lieu de ce combat, chanté avec un accent de triomphe dans la chronique anglo-saxonne, ont donné lieu à de nombreuses controverses : MM. Bremner et Neilson sont d'accord[2] pour placer le champ de bataille sur une éminence du comté de Dumfries, à douze milles environ du Solway, en un lieu dont le nom s'écrit actuellement Brunswork, Burnswark ou Birrenswark. 2° Au XIIe siècle, un prétendant malheureux à la couronne d'Écosse, nommé Wimund, premier évêque du siège de Sodor[3] et Man, tomba aux mains de ses ennemis; il fut privé de la vue, châtré et comme enseveli vivant dans le monastère augustin de Byland; il y mourut en 1168. Auparavant, il avait narré ses aventures à un jeune chanoine qui fut plus tard le célèbre chroniqueur Guillaume de Newbury. Après un examen minutieux des sources anglaises et écossaises, M. Bremner aboutit à cette hypothèse que Wimund n'est autre que Malcolm Mac Eth, fils du comte de Moray[4]. 3° Le royaume norvégien des Iles s'effondra après la défaite navale de Hacon IV à Largs et sa mort à Orkney (octobre-décembre 1163); pour conter ce dernier épisode, M. Bremner avait à sa disposition un récit en langue islandaise par un contemporain, Sturla, fils de Thor, neveu du grand Snorri Sturlasson; on en trouvera une traduction complète dans le livre de M. Bremner, avec une longue étude critique des sources[5].

Pour ce qui concerne la formation intellectuelle du peuple anglais, nous avons maintenant l'important ouvrage de M. Huchon[6]. Écrit

1. Robert Locke Bremner, *The Norsemen in Alban*. Glasgow, Maclehose, Jackson et Cie, 1923, in-8°, XVIII-286 p.; prix : 21 sh. — On sait que l'Écosse fut appelée d'abord Alba ou Albania avant de recevoir son nom actuel des Scots d'Irlande au Xe siècle.

2. Le chapitre XVIII, p. 122-158, est tout entier consacré à cet épisode.

3. Le nom de Sodor est une contraction du latin « Sodorensis », qui, en langue scandinave, désigne les îles du Sud ou Hébrides.

4. Le romanesque épisode de l'évêque Wimund occupe le ch. XXI, p. 179-202.

5. Ch. XXIII, p. 208-281. Là s'arrête l'ouvrage, assez brusquement.

6. René Huchon, *Histoire de la langue anglaise*. T. I : *Des origines à la*

Digitized by Google

pour les étudiants de la langue anglaise à la Sorbonne, il sera aussi consulté avec fruit par les historiens qui constatent avec intérêt le fait, unique dans l'histoire du moyen âge latin, d'un idiome germanique parlé et devenu langue littéraire pendant six siècles. Sans doute cette langue a subi des influences étrangères : celle du britonnique, qui a survécu presque uniquement dans les noms de lieu, et celle du latin, qui a fourni un nombre assez considérable de termes techniques pour ce qui concerne l'agriculture, le commerce, la religion surtout. La survivance et le dosage de ces éléments sont de précieuses indications pour l'historien. La langue anglo-saxonne n'a d'ailleurs pas été uniforme : à la division du pays en grandes unités politiques ont, en effet, par une loi nécessaire, correspondu quatre dialectes principaux : le saxon occidental, le kentien à l'est, le mercien au centre et le northumbrien. C'est le saxon de Wessex, où se forma le plus puissant des royaumes anglais, qui a produit la littérature la plus riche et la plus variée. M. Huchon la connaît à fond et c'est aux œuvres littéraires qu'il a emprunté les exemples caractéristiques du vocabulaire et de la grammaire; on s'étonne qu'il n'ait rien tiré des lois ni même des chartes authentiques qui ont cependant pour un linguiste ce précieux avantage d'être datées.

Dans une dissertation très érudite [1], M. Oakley a étudié les recueils de dispositions disciplinaires prises par l'Église anglo-saxonne qu'on appelle Pénitentiels et leur influence sur la justice criminelle administrée par les tribunaux laïques. L'historien du droit et des mœurs n'y trouvera peut-être pas beaucoup d'idées nouvelles, mais d'instructifs rapprochements de textes dont il devra faire son profit. En un temps où il n'existait pas encore de séparation entre les justices ecclésiastique et civile, les décisions prises par l'Église pour la punition des péchés ont tout naturellement fourni au gouvernement des moyens pour la répression efficace des crimes ; c'est ce que démontre M. Oakley dans la seconde partie de son livre.

Un des plus anciens pénitentiels de l'Église bretonne a été attribué au premier évêque de Mynyw (en latin Menevia), qui s'appelait David, et dont le nom a servi plus tard à désigner son siège. Écrire la vie de ce saint personnage était chose malaisée, faute de renseignements sûrs. Il paraît certain qu'il naquit en 462 et son plus ancien biographe prétend qu'il mourut à l'âge de cent quarante-sept ans. Ce

conquête normande, 450-1066. Paris, Armand Colin, 1923, in-8°, XII-326 p.; prix : 20 fr.

1. Thomas Pollock Oakley, *English penitential discipline and anglo-saxon law in their joint influence.* New-York, Columbia University, 1923, in-8°, 226 p. (Studies in history, economics and public law.) Prix : 2 dol. 50.

Digitized by Google

biographe s'appelait Rhygyvarch; comme il mourut en 1099, son témoignage peut être justement tenu pour suspect. Son œuvre, écrite en gallois, a été publiée deux fois, le plus récemment par M. WADE-EVANS[1] qui, depuis, en a donné une traduction en anglais[2], suivie d'extraits de plus récents hagiographes, parmi lesquels on a plaisir à rencontrer l'amusant conteur que fut Giraud de Barri (Giraldus Cambrensis), ce même Giraud qui, sous Henri II, s'épuisa en vains efforts pour devenir à son tour évêque de Saint-David. Les textes traduits par M. Wade-Evans n'ont qu'une mince valeur historique; mais les notes qui remplissent la moitié de son opuscule doivent être consultées.

Pour l'histoire religieuse du Somerset au x[e] et au xi[e] siècle, nous avons déjà mentionné les remarquables monographies dues au savant doyen de Wells, M. ROBINSON. Dans un nouveau volume[3], il a réuni plusieurs conférences faites à l'Université d'Oxford en 1922 sur Alfred le Grand et les recensions de la Chronique anglo-saxonne; sur le roi Athelstan et les trois grands réformateurs du clergé régulier : Dunstan, Ethelwold et Oswald; sur la « Regularis concordia anglicae nationis », qui était un commentaire de la règle bénédictine inspiré par saint Dunstan et rédigé par saint Ethelwold. On trouvera dans ce volume un nombre considérable de faits et des idées judicieuses sur la vie religieuse[4] au temps le plus brillant de la suprématie de Wessex.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE. — La réforme dans l'Église comme dans l'État ne put être réalisée que par la conquête normande. Les monastères furent depuis lors des centres de culture intellectuelle, sans cesse alimentés par les apports du continent. C'est là que furent élaborées la plus grande partie des chroniques. Celui de Saint-Alban est, à cet égard, un de ceux dont l'activité a été le plus féconde. M. JENKINS, conservateur de la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth, qui possède une connaissance étendue de la littérature ecclésiastique, a, dans un agréable volume[5], résumé tout

1. Dans le t. XXIV de *Y Cymmrodor*, 1913.

2. A. W. Wade-Evans, *Life of saint David*. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1923, in-12, xx-124 p.; prix : 7 sh. 6 d.

3. J. Armitage Robinson, *The times of saint Dunstan*. Oxford, at the Clarendon Press, 1923, in-8°, 188 p.

4. En tête du volume, un fac-similé reproduit, d'après un manuscrit d'Oxford, une ingénieuse table, « Alea evangelii », permettant de retrouver les passages identiques des quatre évangiles et d'Eusèbe; texte et commentaire de ce texte à l'appendice D, p. 171-188.

5. Claude Jenkins, professeur d'histoire ecclésiastique à King's college, University de Londres, *The monastic chronicler and the early school of Saint-*

Digitized by Google

ce qu'on sait sur ses origines, sur la composition des *Flores historiarum*, sur Roger de Wendover et Mathieu de Paris. Il a esquissé, non sans charme, le premier chapitre d'une histoire de la célèbre abbaye, que M. Williams[1] avait déjà abordée par un autre côté et qui reste à faire. Les œuvres qui ont été rédigées, écrites, enluminées dans son « scriptorium », mériteraient une étude d'ensemble et l'on serait reconnaissant à l'érudit qui saurait, par exemple, dire le dernier mot sur la question des autographes attribués à Mathieu de Paris. Le scepticisme de Hardy, de Luard, tiendra-t-il en présence des fac-similés[2] exécutés par MM. Lowe et Jacob, commentés par M. James? Ces beaux fac-similés reproduisent une suite de scènes peintes sur les feuillets d'un célèbre manuscrit contenant des textes relatifs à la légende de saint Alban, le « protomartyr d'Angleterre », c'est-à-dire : 1° l'histoire versifiée en français de saint Alban et de saint Amphibal, à laquelle est jointe la vie de saint Aracle ou Héraclius; 2° le récit en prose latine de la mission de saint Germain d'Auxerre et de saint Loup de Troyes en Bretagne au v^e^ siècle et de la visite qu'ils firent à la tombe de saint Alban; 3° l'invention et la translation des reliques du saint et la fondation de l'abbaye par le roi Offa (793); 4° un hymne latin en l'honneur du saint composé par Jean Dunstable, avec notation musicale. Le manuscrit, qui provient de Saint-Alban, est un très bon spécimen de l'écriture employée dans le « scriptorium » de cette abbaye au XIII^e^ siècle. Selon M. James, « l'homme qui a mis en vers français la légende du protomartyr et qui, très probablement, a exécuté les peintures, qui à tout le moins en a tracé le dessin et surveillé l'exécution, est le plus grand des historiens anglais au moyen âge et la gloire de Saint-Alban, Mathieu de Paris. C'est probablement lui aussi qui a écrit de sa propre main le texte français de la légende et les rubriques qui expliquent les peintures ». Probable, mais non certain et fort contesté; très contestée aussi (par exemple par F. Liebermann) l'attribution à notre Mathieu des remarquables illustrations du manuscrit; enfin des juges aussi compétents que Suchier, Gaston Paris, Paul Meyer ont refusé d'admettre que le poème français soit

Albans. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1922 (« Studies in Church history »), in-8°, 98 p.; prix : 3 sh. 6 d.

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLVI, p. 78, note 4.

2. *Illustrations to the Life of saint Alban in Trin. Coll. Dublin, ms. E. 1. 40.* Reproduced in collotype facsimile by the care of W. R. L. Lowe and E. F. Jacob, with a description of the illustrations by M. R. James. Oxford, at the Clarendon Press, 1924, in-4°, 39 p. et 56 planches. Prix : environ 180 fr. au taux actuel du change.

Digitized by Google

l'œuvre du grand chroniqueur. Quoi qu'il en soit, ce beau monument paléographique sera d'un grand secours pour éclairer les multiples problèmes que soulève le manuscrit.

Voici maintenant plusieurs biographies de personnages qui ont joué un grand rôle dans l'histoire vraie.

D'abord celle de Richard Cœur de Lion, par Miss NORGATE[1], qui, après avoir montré comment Henri II édifia le grand empire angevin, a entrepris de raconter comment il s'effondra sous ses successeurs immédiats. Du gouvernement même de Richard, elle n'a presque rien dit, sans doute parce qu'elle en avait déjà écrit l'essentiel dans ses *Angevin kings;* c'est son activité guerrière en France et en Palestine qu'elle étudie presque uniquement. Ceux qui considèrent l'histoire-bataille comme peu digne d'arrêter l'attention négligeront peut-être un livre dont la guerre remplit à peu près toutes les pages; les érudits au contraire en tiendront un compte sérieux; ils y constateront une fois de plus que l'auteur connaît bien les sources et sait les utiliser avec un sens critique très exercé. Ils apprécieront surtout les chapitres relatifs à la troisième croisade et à la captivité de Richard en Allemagne.

M. BATEMAN s'est proposé de récrire, à l'aide des travaux publiés depuis quarante ans, la biographie de Simon de Montfort[2]; sans apporter aucun document nouveau de quelque importance, sans avoir résolu, je crois, aucun des problèmes que soulèvent le caractère et l'œuvre du personnage, il a su raconter sa vie avec une érudition facile et de bon aloi. Il pouvait consulter nombre de travaux d'histoire locale mal connus chez nous; il ne l'a pas fait et il n'a pas essayé de reconstituer, mieux que je n'ai pu le faire jadis moi-même, la fortune territoriale du comte de Leicester. C'est une lacune regrettable.

Walter de Werlok fut abbé de Westminster de 1283 à 1307. Le Rév. PEARCE, alors qu'il était chanoine de cette abbaye conservée mais transformée au XVI[e] siècle (il est aujourd'hui évêque de Worcester), a fait dans les archives capitulaires de fructueuses découvertes qui lui ont permis d'écrire un bon livre[3] sur cet abbé, sa

1. Kate Norgate, *Richard the Lion heart.* Londres, Macmillan, 1924, in-8°, VIII-349 p.; prix : 16 sh.

2. Somerset Bateman, *Simon de Montfort, his life and work.* Birmingham, Cornish frères, 1923, in-8°, 292 p.; prix : 7 sh. 6 d. — Je dois remercier M. Bateman du soin avec lequel il a lu mon travail.

3. Ernest Harold Pearce, bishop of Worcester, *Walter de Wenlok, abbot of Westminster.* Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1920, in-8°, 236 p.; prix : 12 sh.

Digitized by Google

famille, ses revenus, ses dépenses pour l'entretien de son hôtel[1] et de son hospice, ses démêlés avec le chapitre surtout en matière financière, le tracas que lui causa la complicité supposée des moines dans le fameux « cambriolage » (en 1303) du trésor royal, dont ils avaient la garde. Sur ce dernier point, l'auteur conteste quelques-unes des accusations portées contre eux par M. Tout dans son édition des pièces du procès. Son ouvrage dépasse donc le cadre d'une simple biographie; il présente un tableau piquant et pittoresque de la vie monastique au temps d'Édouard Ier.

Devenu évêque de Worcester, Mgr Pearce s'est intéressé à l'un de ses prédécesseurs sur ce siège épiscopal : Thomas Cobham[2]. Cobham appartenait à une famille connue du comté de Kent; son père fut un baron de l'Échiquier; son frère aîné, connétable de Douvres et gardien des « Cinque ports » (1315-1316). Quant à lui, après de longues études, après avoir enseigné dans trois Universités : à Paris les « arts », à Oxford le droit canon, à Cambridge la théologie, il fut employé par le roi dans diverses missions à l'étranger. Après la mort de Robert de Winchelsey, archevêque de Cantorbéry (1313), il fut élu par les moines de Christ Church pour lui succéder. Édouard II lui préféra son chancelier, Walter Reynolds, clerc médiocrement lettré, mais recommandé par ses talents d'impresario[3]. Après cet échec, Cobham dut attendre quatre ans avant d'être appelé au siège de Worcester (1317). Son registre épiscopal n'ayant pas encore été publié, Mgr Pearce en a donné dans le présent volume une analyse minutieuse et bien ordonnée. Cet ouvrage est toutefois moins intéressant que le précédent, parce qu'il est strictement limité à l'administration diocésaine.

Je regrette de ne pouvoir faire que mentionner, ne l'ayant pas eu sous la main, un gros ouvrage sur Édouard IV[4]; il modifie, paraît-il, les opinions en cours sur la guerre des Deux-Roses.

1. P. 106-111 est publié le texte entier, en français, des décisions prises par l'abbé pour l'organisation de son hôtel.

2. *Thomas de Cobham, bishop of Worcester, 1317-1327; some studies drawn from his register, with an account of his life.* Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1923, in-8°, xi-274 p.; prix : 15 sh.

3. Un chroniqueur anonyme, qu'on appelle le Moine de Malmesbury, a écrit de lui qu'il était « simplex clericus et minus competenter litteratus, sed in ludis theatralibus principatum tenuit et per hoc regis favorem optinuit » (cité p. 24). P. 20, l'auteur a confondu Arnaud de Canteloup, qui fut cardinal-prêtre de Saint-Marcellin, avec un homonyme; parent de Bertrand de Got, pape sous le nom de Clément V, il fut élu archevêque de Bordeaux en 1305, mais il mourut peu après sans avoir été consacré. Il s'agit ici de son neveu, le second Arnaud, qui fut archevêque de Bordeaux de 1305 à 1332.

4. Cora L. Scofield, *The life and reign of Edward the fourth.* Londres, Longmans, 2 vol.; prix : 52 sh. 6 d.

Digitized by Google

Les institutions féodales ont été étudiées par M. Ault, professeur adjoint d'histoire à l'Université de Boston (États-Unis), à un point de vue particulier et d'après des exemples concrets[1]. Il a pris comme sujet les juridictions privées attachées à la possession d' « honneurs » ou de baronnies, de « franchises » et de manoirs; il définit les « honneurs » des groupes importants de terres, baronnies ou manoirs, inféodés au même seigneur et formant une unité indivisible en ce qui concerne les obligations féodales envers la royauté. Il a pris pour types sept de ces honneurs qui sont répartis dans trois régions dissemblables : le pays marécageux des « fens » où persista longtemps l'influence danoise, plusieurs comtés du Sud et le comté septentrional de Lancastre. Tous, d'ailleurs, présentent cet intérêt commun de posséder encore aujourd'hui leurs archives judiciaires, qui ont fourni à M. Ault la substance durable de son travail.

En 1902, M. Francis Pierrepont Barnard publiait, en collaboration avec plusieurs érudits compétents, un tableau de la société au moyen âge (*Companion to English history*; cf. *Rev. histor.*, t. LXXX, p. 448); cet ouvrage reparaît, profondément remanié, sous la direction de M. Davis[2]. Au lieu de douze chapitres, il en compte aujourd'hui quatorze. Le chapitre IX, sur les monastères, par Aug. Jessopp, a été entièrement refait par Miss Rose Graham (« Monasticism »), M. A. G. Little (« The mendicant orders ») et M. Jeoffrey Baskerville (« The secular clergy »). Au chapitre XI, sur la science et l'éducation, par M. Rait, ont été ajoutées deux sections par MM. Falconer Maddan (« Handwriting ») et Gibson (« Printed books, the book trade and librairies »); au chapitre XII, sur l'art, rédigé par M. Mac Rushford, est venu se joindre un chapitre XIII, sur la monnaie, par M. G. C. Brooke. Enfin le tout a été revu de près par M. Davis. C'est donc un ouvrage nouveau, beaucoup plus abondamment illustré que ne l'était la première édition (353 illustrations au lieu de 97); il mérite mieux encore d'être le compagnon de tous ceux qui étudient le moyen âge anglais, tant il renferme de notions utiles sur les divers aspects de la vie militaire, religieuse, sociale, économique, artistique et intellectuelle.

1. Warren Ortman Ault, *Private jurisdiction in England.* New Haven, Yale Univ. Press; Londres, H. Milford, 1923, in-8°, VIII-352 p.; prix : 18 sh. 6 d.

2. *Mediaeval England.* A new edition of *Barnard's Companion to english history*, edited by H. W. C. Davis. Oxford, at the Clarendon Press, 1924, in-8°, XXI-632 p.; prix : 21 sh. — Il y a un glossaire et un copieux index de douze pages sur trois colonnes très serrées.

Digitized by Google

La Réforme. — Le titre prétentieux : « le Prélude de la Réforme[1] », annonce une étude de M. Arrowsmith sur la vie religieuse au xv[e] siècle. Elle est divisée en deux parties concernant l'une le clergé séculier, l'autre le clergé régulier. Conclusion peu originale : l'Église, riche et puissante, était trop attachée à ses biens temporels et à ses privilèges pour conserver le gouvernement des âmes et surtout pour se réformer elle-même. Cette réforme, les Tudors l'ont opérée par les moyens violents que l'on sait. L'auteur aurait bien dû nous laisser au moins entrevoir les raisons de leur succès ; il se contente d'analyser de nombreux documents, au premier rang desquels il place avec raison les registres épiscopaux ; son esprit critique a bien vu que le témoignage de ces volumes et des visites épiscopales qui s'y trouvent consignées est loin d'être complet et impartial ; mais il en tire d'assez nombreuses références pour que son livre puisse être néanmoins consulté avec fruit.

Si maintenant l'on considère, comme le fait M. Liljegren[2], la suppression des monastères au point de vue économique, on constate un déplacement de la propriété foncière si considérable que l'équilibre social de toute l'Angleterre en fut profondément modifié. On n'ignorait pas assurément que les dépouilles du clergé régulier avaient profité au roi, enrichi les courtisans, contribué à former une nouvelle noblesse dévouée au gouvernement, qu'en même temps la bourgeoisie ayant acquis, par voie d'achat ou d'échange, de grands biens fonciers, prit désormais une importance prépondérante dans l'État. M. Liljegren a pris une peine infinie pour retrouver dans les archives de la « Court of augmentations » les noms des nouveaux propriétaires et constater leur condition sociale ; son travail présente de frappantes analogies avec ceux qui, en France, ont eu pour but de suivre la vente des biens nationaux, et il conclut que c'est cette bourgeoisie qui, consciente de sa force, se tourna au xvii[e] siècle contre les Stuarts et fit la révolution de 1649. Cette thèse contient certainement une grande part de vérité ; mais on trouvera peut-être que la conclusion est présentée en termes trop absolus : « La Grande Charte et la guerre des Deux-Roses ont poussé la politique

1. R. S. Arrowsmith, *The prelude to the Reformation. A study of english Church life from the age of Wycliffe to the breach with Rom.* Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1923, in-8°, xii-226 p.; prix : 8 sh.

2. S. B. Liljegren, *The fall of the monasteries and the social changes in England leading to the great Revolution.* Lund, Gleerup; Leipzig, Harrassowitz. Extrait des « Lunds Universitets aarskrift », nouvelle série, t. XIX, n° 10, in-8°, 150 p.; prix : 4,50 kr. — M. Liljegren paraît ignorer la savante dissertation d'Alex. Savine, *English monasteries in the eve of the Dissolution* (1909).

Digitized by Google

royale dans une direction qui tendait à l'affaiblissement et à la suppression de la noblesse aussi bien temporelle que spirituelle. Le coup d'État qui supprima les monastères balaya le pouvoir du clergé ; puis la Chambre haute cessa de compter au point de vue politique après que la terre eut passé entre les mains des classes moyennes enrichies par le commerce et l'industrie... Aussi longtemps que les dépouilles du clergé et de la noblesse, puis celles des Espagnols, continuèrent d'alimenter le Trésor, la royauté put tenir en respect la Chambre basse, restée le seul pouvoir d'opposition dans l'État ; mais quand les dernières ressources eurent été épuisées, Charles Ier vit se dresser devant lui un ennemi insoupçonné. La lutte qui, au temps de Runnymede, avait été entre le roi et les barons fut, au XVIIe siècle, une bataille livrée au roi par la bourgeoisie. » Le moins qu'on puisse dire d'un résumé aussi hardi, c'est que l'auteur, précipitant le mouvement, brûle inconsidérément les étapes.

XVIe SIÈCLE. — Revenons sur nos pas pour parler de Marie Stuart. Réfugiée en Angleterre après la défaite de ses partisans à Langside (16 mai 1568), elle y fut poursuivie par la haine de ses ennemis ; ceux-ci s'efforcèrent de convaincre Élisabeth que sa prisonnière avait connu, sinon même ordonné, l'assassinat d'Henry Darnley, qu'elle méritait donc d'être jugée et mise à mort pour un tel crime. Le régent Moray dénonça formellement la reine dans une lettre du 22 juillet, et c'est sans doute alors qu'il fit rédiger en toute hâte, probablement par Buchanan, un exposé des faits. Ce réquisitoire, en latin classique, où l'on constate, sans trop de surprise, l'influence des Verrines, a servi de base au *Book of articles*, imprimé peu de temps après, puis à l'ouvrage intitulé, dans sa rédaction latine, *De Maria Scotorum regina* et, dans sa traduction écossaise, *Detection*. Le général MAHON a découvert et il publie ce qui paraît être la rédaction originale de la *Detection*[1] ; la comparaison des textes permet de suivre le travail de Buchanan au fur et à mesure que lui parvenaient les renseignements ou les documents, par exemple les fameuses « lettres de la Cassette ». L'auteur se refuse à donner son opinion sur l'authenticité de ces lettres et sur la culpabilité de la reine ; mais, dans l'introduction et dans les notes finales sur le texte du manuscrit publié par lui, il produit des faits ou des interprétations dont il faudra désormais tenir compte.

Élisabeth, comme on sait, ne donna pas alors suite à l'affaire, qui

1. Maj.-Gen. R. H. Mahon, *The indictment of Mary, queen of Scots, as derived from a ms. in the University library at Cambridge hitherto unpublished*. Cambridge, at the University Press, 1923, in-8°, 54 p.; prix : 5 sh.

Digitized by Google

fut reprise seulement dix-huit ans plus tard, non point en ce qui concerne le meurtre de Darnley, mais quand fut découverte la conspiration de Babington. Ici encore se pose une question aussi troublante que controversée : Marie a-t-elle connu le dessein des conjurés? A-t-elle approuvé le projet soit de renverser Élisabeth, soit même d'en délivrer le monde par un assassinat? Le Père POLLEN, qui a déjà publié tant de documents nouveaux sur la conduite de Marie et de Bothwell, en a recueilli d'importants également sur Babington[1]. Il en tire cette conclusion que les ministres d'Élisabeth, justement effrayés de la contre-révolution qui se produirait si Marie survivait à Élisabeth et recueillait sa couronne, ont tendu un piège où devait tomber la prisonnière : alors que Marie pouvait, sans violer aucune loi divine ou humaine, chercher à s'évader comme elle l'avait fait à Lochleven, elle risquait sa vie en correspondant avec un homme qui, pour délivrer Marie, n'eût pas hésité à frapper Élisabeth. C'est d'ailleurs ce qui arriva. Juridiquement convaincue de complicité avec Babington, Marie fut condamnée à mort. Sur l'échafaud elle prit Dieu à témoin « qu'elle n'avait jamais pensé, ni connivé, ni consenti à la mort de la reine ». Mensonge, diront ses ennemis. Exacte expression de la vérité, affirme le P. Pollen, dont la conviction, fondée sur un examen critique des témoignages, éclairera sans doute la religion de nombreux lecteurs; mais si la nécessaire revision du procès de Marie Stuart sert sur un point sa mémoire, elle laisse subsister l'énigme que présente le caractère de la malheureuse reine.

Que, d'autre part, le procès ait été régulièrement instruit et que la sentence finale soit inattaquable au point de vue juridique, c'est ce qui ressort des pièces publiées par un avocat, M. STEUART[2]. A celles qui ont déjà été publiées (et c'est le plus grand nombre), il a pu en ajouter plusieurs, comme l'interrogatoire des secrétaires de Marie. Le commentaire qui les accompagne en montre bien l'enchaînement chronologique et logique; mais c'est toujours en définitive à la publication du P. Pollen qu'il faudra se reporter[3].

1. *Mary, queen of Scots and the Babington plot*, publ. par John Hungerford Pollen S. J. Edimbourg, Scottish history Society, 1922.

2. A. Francis Steuart, *Trial of Mary, queen of Scots*. Edimbourg et Londres, William Hodge et Cie, 1923, in-8°, xv-184 p., quelques illustrations; prix : 10 sh. 6 d.

3. Quelques-unes des reliques de Marie Stuart ont été vendues l'an dernier par la famille Clerk de Penicuik; achetées au moyen d'une souscription, elles ont été offertes au Musée national des antiquités à Édimbourg. Leur authenticité a été établie dans un beau volume intitulé : *The Penicuik jewels of Mary, queen of Scots*, par le Dr Walter Seton d'Abercorn. Londres, in-8°, 55 p.; prix : 21 sh.

Digitized by Google

INSTITUTIONS. — Deux compilations de M. BIGHAM[1] contiennent la biographie succincte des principaux ministres, puis, depuis le XVIII[e] siècle, des « Premiers ministres » d'Angleterre. L'auteur a beaucoup lu, d'ailleurs sans méthode et sans choix, j'allais dire sans esprit critique, prenant ses renseignements de toutes mains et les mettant en œuvre d'après un modèle uniforme. On dirait d'une de ces notices qui, dans un musée, commentent une galerie de portraits; on ne leur demande aucune qualité littéraire, mais seulement quelques faits et les dates essentielles. C'est ce genre de service, rien de plus, que pourront rendre ces deux volumes, illustrés d'ailleurs avec goût.

A ce travail d'amateur, comparons et opposons une étude très érudite sur le haut fonctionnaire qui remplit l'office de « principal secrétaire d'État » depuis Élisabeth jusqu'à Charles II[2]. L'auteur est une femme, Miss EVANS, aujourd'hui Mrs. HIGHAM; formée à l'école de M. Tout, dont elle est maintenant le collègue comme professeur adjoint d'histoire à l'Université de Manchester, elle a écrit un excellent chapitre de l'histoire administrative en montrant comment les humbles fonctions de secrétaire, exercées au moyen âge par des agents obscurs, sont devenues au XVI[e] siècle, au temps de Henri VIII et de Th. Cromwell, un des principaux instruments de l'Exécutif; puis comment leur pouvoir ne cessa de croître depuis Élisabeth jusqu'à Charles II. Membre du Conseil privé, le principal secrétaire est en rapports constants avec le roi, dont il est la créature; sa compétence est indéfinie : non seulement il fait préparer dans ses bureaux tous les actes qui doivent être scellés d'un sceau particulier dit « signet », mais il dirige la correspondance politique

1. The Hon. Clive Bigham, *The chief ministers of England, 970-1720.* Londres, Murray, 1923, in-8°, x-422 p.; prix : 21 sh. Ces ministres sont : saint Dunstan, Godwin et son fils Harold, Ranulf Flambard, Roger, évêque de Salisbury, Thomas Becket, Guillaume Maréchal, comte de Pembroke, Hubert de Bourg, Simon de Montfort, Robert Burnell, l'archevêque de Cantorbéry John de Stratford, Guillaume de Wykeham, le cardinal Henry Beaufort, William de La Pole, Richard Neville le « Faiseur de rois », le cardinal Morton, Thomas Wolsey, Thomas Cromwell, Edward Seymour duc de Somerset, Lord Burghley, son fils Robert Cecil comte de Salisbury, le duc de Buckingham, les comtes de Strafford, de Clarendon, de Danby, Godolphin, Robert Harley, comte d'Oxford. — Du même, *The Prime ministers of Britain, 1721-1921.* Ibid., 1923, in-8°, x-370 p.; prix : 21 sh. Ces « Premiers » sont assez connus pour qu'on n'en donne pas la liste. Le plus récent en date est Lloyd George, dont la biographie est ici particulièrement insignifiante.

2. Florence M. Greir Evans (Mrs. C. S. S. Higham), *The principal secretary of state. A survey of the office from 1558 to 1680.* Manchester, at the University Press; Londres, Longmans, 1923, in-8°, 392 p.; prix : 30 sh.

Digitized by Google

et intervient dans toutes les affaires qui demandent une solution rapide; il est une sorte de ministre des Affaires étrangères et même de l'Intérieur, puisqu'il peut faire arrêter les gens, saisir leurs papiers, violer le secret des lettres, surveiller la presse, en un mot prendre toute mesure nécessaire à la tranquillité de l'État. Ne l'a-t-on pas défini « la sentinelle de la paix »? Démonter pièce à pièce les ressorts de cette multiple administration, c'est une manière de dire comment fonctionnait le régime personnel des Tudors et des Stuarts. L'auteur s'est acquitté de cette tâche difficile avec le soin le plus méritoire. Il suffit de parcourir l'appendice I et de jeter un coup d'œil sur le bas des pages pour voir l'importance de son livre, tant pour l'intelligence de l'institution que pour la connaissance des personnes chargées de la faire fonctionner. Quant au Conseil privé lui-même, outre les articles publiés par M. E. R. TURNER dans l'*American* et dans l'*English historical Review*, on consultera utilement la bibliographie méthodique rédigée par M. ADAIR[1].

Pour ce qui touche l'organisation militaire, c'est toujours à M. FORTESCUE qu'il faut se reporter[2]. Le tome XI de son admirable ouvrage inaugure une nouvelle époque dans l'histoire de l'armée anglaise : la guerre contre Napoléon Ier est finie; l'armée est ramenée lentement au pied de paix, mais son organisation encore tout aristocratique subsiste. Il importe d'ailleurs au gouvernement d'entretenir des forces considérables, non seulement pour réprimer les émeutes qui font explosion çà et là dans le monde ouvrier (l'auteur ne parle pas de la malheureuse échauffourée dite de Peterloo à Manchester en 1819), mais aussi pour faire face aux soulèvements des nationalités étrangères, notamment dans l'Orient européen, qui menaçaient l'équilibre établi par les traités de 1815; enfin et surtout pour fonder l'empire colonial de l'Angleterre. La plus grosse partie du volume est consacrée, en effet, aux guerres dans l'Inde (dans le Népaul, contre les Pandaris et les Mahrattes, à Ceylan et en Birmanie), en Afrique (contre les Ashantis et les Caffres), au Canada soulevé en 1838. Inutile de rappeler avec quelle abondance de détails précis, appuyés d'excellentes cartes, l'auteur traite des questions militaires.

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — Daniel de Foe, l'immortel auteur de

1. E. R. Adair, *The sources for the history of the Council in the sixteenth and seventeenth centuries*. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1924 (Helps for students of history, n° 51), in-8°, 96 p.; prix : 12 sh.

2. The Hon. J. W. Fortescue, *A history of the British army*. Vol. XI : *1815-1838*. Londres, Macmillan, 1923, in-8°, XXII-533 p., 14 cartes; prix : 40 sh.

Digitized by Google

Robinson Crusoë, était un singulier personnage. Sa biographie, par M. Paul Dottin[1], est remplie d'aventures étranges et peu édifiantes. Fils d'un fabricant de chandelles établi dans la Cité de Londres, il naquit (sans doute en 1660) dans un milieu de puritains austères qui appartenaient à la secte baptiste et il fut destiné par son père à devenir un ministre du Seigneur; mais à seize ans, après quelques années d'études brillantes et superficielles, il préféra chercher dans le commerce des honneurs plus lucratifs. Toute sa vie, il fut à la poursuite de la fortune et il y appliqua les ressources d'un esprit singulièrement souple, inventif, à la fois chimérique et pratique, d'une ambition que n'entravait aucun scrupule moral ou religieux. Il fut en effet, tour à tour ou en même temps, marchand de laine, de coton et de soie, maquignon, directeur d'une briqueterie; puis politicien, agioteur, économiste, pamphlétaire à gages, journaliste intarissable, parfois éloquent, à l'ordinaire effrontément cynique. Mieux renseigné que ses devanciers, M. Dottin le montre exerçant le triste métier d'espion chargé de renseigner ses maîtres, whigs ou tories, ceux qui le payaient le mieux, sur les desseins de leurs adversaires politiques, sans d'ailleurs oublier ses ennemis personnels, les chefs du clergé anglican, ceux qu'on appelait alors les « haut volants »; car il ne laissa guère échapper aucune bonne occasion de les attaquer avec une verve malicieuse. Cette partie de l'ouvrage présente un grand intérêt[2], bien que la lecture en soit assez monotone, parce que l'auteur, suivant de près l'ordre des temps, se voit obligé de reprendre souvent les mêmes sujets. Sur le tard, assagi par l'âge et les maladies, de Foe se mit à écrire des romans (le *Robinson Crusoë* parut en 1719), des traités d'éducation, tels que l'*Instructeur des familles*, où il traçait le tableau idéal d'une vie familiale dont il n'avait pas su donner lui-même l'exemple, ou encore le *Parfait gentleman anglais* (commencé en 1728), des élucubrations sur les sciences occultes, un *Essai sur l'histoire et la réalité des apparitions*, une *Histoire politique du diable*, où il raillait les visions apocalyptiques du *Paradis perdu*. Il finit assez misérablement à Londres, victime d'hallucinations séniles, le 26 avril 1731. — Le

1. Paul Dottin, *Daniel de Foe et ses romans*. T. I : *la Vie et les aventures étranges et surprenantes de Daniel de Foe, natif de Londres, auteur de Robinson Crusoë*. Paris, les Presses universitaires; Londres, Oxford University Press, 1924. — Le nom patronymique de Daniel était *Foe*. Il y ajouta le *De* comme une sorte de particule nobiliaire; ce petit bourgeois aspirait à être considéré comme un gentilhomme.

2. M. Dottin aura profit à lire le tout récent ouvrage de M. Keith Feiling : *A history of the Tory party, 1640-1714* (Oxford, at the Clarendon Press, 1924), lequel, à son tour, apprendra de lui plus d'un détail utile.

Digitized by Google

volume de M. Dottin s'arrête brusquement, sans la moindre table, parce qu'il doit être suivi bientôt de deux autres destinés à nous faire connaître, après l'homme, l'écrivain[1].

Je ne puis qu'annoncer les trois volumes suivants : un recueil de chansons et de pamphlets sur les Cavaliers et les Têtes rondes au temps de la Révolution puritaine[2]; une biographie qui n'apprend, semble-t-il, rien de nouveau, de la fameuse actrice Nell Gwynn, qui fut une des nombreuses maîtresses de Charles II[3], et une vie du Hollandais Willem Bentinck, le fidèle serviteur de Guillaume III, qui fit de lui un comte de Portland[4]. Je suis moins empêché pour parler de John Wesley.

Histoire religieuse. — Dans un premier volume, que je n'ai pas lu, M. Simon avait suivi son héros jusqu'à la fin de 1739, où l'apostolat de Wesley commence dans une petite compagnie de dévots uniquement préoccupés « de sauver leurs âmes du péché ». Il nous le montre maintenant[5] fondant des centres de propagande distincts à la fois des sociétés religieuses qu'il venait de quitter et des églises déjà organisées comme l'Église officielle et comme les sectes dissidentes, dont l'existence est désormais reconnue par la loi. Wesley en définit lui-même l'esprit et l'objet en deux brochures parues dans la même année (1742) : *The Character* et *The principles of a Methodist.* Voilà le mot créé ; quant à la méthode, elle consistait à répandre partout la parole de Dieu d'après l'enseignement de l'Évangile : foi en

1. Nous recevons, en effet, au dernier moment, le tome II : ***Robinson Crusoë, étude historique et critique***, et le tome III : ***les Romans secondaires.*** Dans ce dernier volume sont étudiés notamment deux romans historiques : les ***Mémoires d'un Cavalier, 1632-1648***, et le ***Journal de la peste*** de Londres, en 1665, où l'auteur a reproduit avec un émouvant réalisme des scènes dont il avait été le témoin direct. Viennent à la suite la liste chronologique des œuvres de De Foe, une bibliographie critique, un index des noms propres où l'article sur Daniel donne un résumé de sa vie et de ses œuvres; enfin, une table des matières. Le tout constitue un gros volume de x-896 p. in-8°, édité au prix de 75 fr. — Une étude d'Arthur Wellesley Secord : ***Studies in the narrative method of Defoe***, a paru au tome IX des « Studies in language and literature » de l'Université d'Illinois (248 p.). Prix : 1 dol. 50.

2. Hyder E. Rollins, ***Cavalier and Puritan; ballads and broadsides illustrating the period of the Great Rebellion.*** New-York, University Press.

3. Lewis Melville, ***Nell Gwynn; the story of her life.*** Londres, Hutchinson, 1923, in-8°, x-326 p.; prix : 21 sh.

4. Marion E. Grew, ***William Bentinck and William III. The life of Bentinck earl of Portland, from the Welbeck correspondence.*** Londres, Murray; prix : 21 sh.

5. John S. Simon, ***John Wesley and the Methodist Societies.*** Londres, J. Alfred Sharp (the Epworth Press), in-8°, 381 p.; prix : 18 sh.

Digitized by Google

Jésus et amour du prochain. Depuis ce moment, on peut dire que la vie de Wesley est bien connue; il l'a écrite lui-même dans son *Diary* (1739-1741), plus tard dans son *Journal*, enfin dans ses œuvres que M. Simon résume avec une piété scrupuleuse et éclairée; mais il s'arrête à l'année 1746, après que Wesley eut fondé, au milieu de populations ouvrières moralement abandonnées, à Bristol et à Newcastle, ses deux principales maisons de prédication, qu'il eut recruté un personnel discipliné par sa méthode et animé par son esprit. Wesley ne songe pas encore à rompre avec l'Église établie, à ordonner des ministres pour un culte nouveau; mais son œuvre est en train; c'est l'histoire du méthodisme organisé et conscient qui commence.

Le méthodisme est un des « réveils religieux » qui ont provoqué la consciencieuse enquête de M. Chevalier mentionnée plus haut. Une autre tentative, moins féconde en résultat, a été l'œuvre de Wilberforce qui, dès 1786, à l'âge de vingt-sept ans, se préoccupait de réformer les mœurs dans la société corrompue et athée au milieu de laquelle il vivait; c'est dans cette intention qu'il fonda chez lui, à Clapham, la secte des « Evangelicals ». Cette secte eut d'ailleurs un caractère plus social que religieux; héritier d'une grande fortune acquise dans le commerce, membre du Parlement, intime ami de Pitt, Wilberforce fut un pacifiste opiniâtre au plus fort de la lutte engagée par le gouvernement britannique contre la France révolutionnaire, et il consacra la plus grande partie de son activité parlementaire à réclamer l'abolition de la traite des nègres, sans craindre de compromettre les intérêts coloniaux et maritimes de l'Angleterre. Sa vie a été racontée à nouveau, d'après son *Journal* et beaucoup d'autres documents, par M. Coupland, professeur d'histoire coloniale à l'Université d'Oxford[1].

Wilberforce mourut en 1833, au lendemain du « Reform bill », qui mettait fin au règne de l'aristocratie dans l'État et préparait sa défaite dans l'Église établie. On a estimé qu'à la mort de Georges III, sur les vingt-sept évêques d'Angleterre et de Galles, onze appartenaient à la noblesse, onze autres avaient été précepteurs (tutors) dans des familles nobles et les cinq autres étaient rattachés à la même classe par des liens d'amitié ou de service[2]. Cette Église

1. R. Coupland, *Wilberforce, a narrative*. Oxford, at the Clarendon Press, 1923, in-8°, VII-528 p.; prix : 26 sh. — Nous n'avons pas reçu la thèse d'une doctoresse de l'Université d'Iowa, Miss Rachel Knight, morte en 1919 : *The founder of Quakerism; a psychological study of the mysticism of George Fox*. Swarthmore Press, 1923, in-8°, 280 p.; prix : 12 sh. 6 d.

2. J'emprunte ces chiffres à un article paru dans le supplément littéraire du *Times*, 20 décembre 1923.

Digitized by Google

d'État conservait encore intacts les privilèges attachés à la possession de la terre sous sa forme féodale, mais déjà fortement ébranlés par la révolution industrielle du XVIII[e] siècle finissant. Au XIX[e] siècle, l'institution ne répondait plus aux idées et aux besoins des générations nouvelles; la réforme en a été opérée, non sans de fortes résistances, à partir de 1815, par une série de mesures législatives qu'expose M. MATHIESON dans un livre bien documenté[1]; mais le lecteur français préférera sans doute en lire le détail dans le tome III de l'excellente *Histoire du peuple anglais au XIX[e] siècle*, par M. Élie Halévy. Après 1840, où s'arrête M. Mathieson, survient la formidable crise connue sous le nom de « mouvement d'Oxford »; puis c'est la réorganisation du catholicisme romain qui maintenant dispute à l'anglicanisme le gouvernement des âmes avec cette audace prudente, disciplinée et continue qui lui a déjà permis de conquérir tant de terrain. Est-il à la veille de triompher? Va-t-on bientôt voir, comme certains prophètes l'annoncent, l'Église anglicane rentrer, repentante, dans le giron de l'Église romaine? Le pays où se sont déjà produits tant de surprenants « réveils » ne saura-t-il pas décevoir leurs espérances? Pour le moment, l'attention de l'historien est retenue par des polémiques fort intéressantes sur la question des ordinations anglicanes et sur les tentatives de rapprochement entre l'Église anglicane et les orthodoxies orientales.

Le premier de ces problèmes a été débattu de nouveau dans un livre de Mgr BARNES[2], « prélat domestique » du pape Benoît XV, connu déjà par une dissertation assez mal accueillie sur le Masque de fer. Dans les deux camps, on admet sans discussion qu'un prêtre doit être ordonné par un évêque, et que l'évêque ne peut procéder à l'ordination que s'il a été consacré lui-même par d'autres auxquels l'Esprit saint a été communiqué par une tradition ininterrompue depuis les apôtres. Les catholiques romains soutiennent qu'à l'avènement d'Élisabeth, quand Mathieu Parker, archevêque de Cantorbéry, fut chargé de reconstituer l'épiscopat de l'Église anglicane, il a usurpé une autorité que la loi canonique lui interdisait. Il avait été en effet, disent-ils, consacré (17 décembre 1559) par quatre évêques élus, confirmés par le pouvoir civil, mais non encore consacrés. C'était le cas notamment pour Barlow, élu de Chichester. L'argumentation de Mgr Barnes, qui a puisé à toutes les sources,

1. William Law Mathieson, *English Church reform, 1815-1840*. Londres, Longmans, 1923; prix : 10 sh. 6 d.

2. Arthur Stapylton Barnes, *Bishop Barlow and anglican orders; a study of original documents*. Londres, Longmans, 1922, in-8°, XVIII-194 p.; prix : 12 sh. 6 d.

Digitized by Google

directes et indirectes, aboutit à cette affirmation que Barlow n'a pas été consacré, car les documents officiels (registres des archevêques de Cantorbéry, lettres patentes de la royauté, etc.) sont muets sur ce point ou bien ont été altérés dans l'intérêt de la cause. Cette discussion, conduite avec une habileté remarquable, ne laisse pas de produire une forte impression sur le lecteur. Mais voici qu'un critique fort exercé, lui aussi, et qui, par sa situation même, possède une connaissance approfondie des archives ecclésiastiques, M. Claude Jenkins, bibliothécaire de Lambeth, a refait le travail de Mgr Barnes[1]; en le suivant pas à pas, il montre par où pèche l'information de son adversaire et la faiblesse de ses raisonnements; il conclut nettement à son tour que Barlow, certainement consacré, était parfaitement en situation, au point de vue canonique, de contribuer à la consécration de M. Parker. Les deux thèses opposées laissent subsister, il faut le dire, assez de points obscurs pour que la subtilité des théologiens puisse encore se tirer de ce mauvais pas.

Le procès n'est donc pas près d'être terminé; la soumission du clergé anglican n'est sans doute pas prochaine. Dans la haute Église, on s'y résignerait peut-être assez facilement; mais la grande majorité prétend maintenir son indépendance complète à l'égard de Rome. A ses yeux, le catholicisme est un arbre qui a poussé trois rameaux également vigoureux et sacrés : anglican, latin et oriental; c'est ce qu'on appelle la « Branch theory ». L'Église ne pourra mériter son épithète de catholique (c'est-à-dire universelle) que le jour où l'unité chrétienne sera reconstituée. En 1895, Lord Halifax avait ouvert, à titre purement privé, des négociations pour la réunion des deux Églises dites « anglicane » et « catholique »; il les a reprises récemment avec aussi peu de succès[2]. Le doyen du chapitre de Saint-Paul de Londres, le Rév. Inge, en a repoussé nettement l'idée; d'autre part, un jésuite anglais, le Père Francis Woodlock, déclare que toute tentative de ce genre avortera, parce qu'elle met en doute le dogme de l'infaillibilité et la suprématie du pape[3]. Rebutés de ce côté, les anglicans cherchent à se rapprocher des églises orthodoxes

1. Article très important paru dans le *Journal of theological studies*, octobre 1922, p. 1-32.

2. Voir *A call to reunion by viscount Halifax, arising out of discussions with cardinal Mercier, archbishop of Malines*, 2e édit. Londres, Mowbray, 1922, in-8°, 57 p.

3. D'après une note de l'*Evening Standard* reproduite dans le *Temps* du 31 décembre 1923. Voir un article du P. Woodlock intitulé *Can the Anglo-Catholics unite Christendom?* dans *The Month*, juillet 1923. — La *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain (1923, p. 124) a donné la liste des documents relatifs à cette affaire et des revues où ils ont été publiés.

Digitized by Google

d'Orient qui procèdent en ligne directe des apôtres. Tout récemment, ils ont obtenu du patriarche œcuménique de Constantinople une décision favorable à la validité des ordinations anglicanes; c'est l'aboutissement provisoire d'une histoire déjà longue.

D'autre part, l'Église orthodoxe russe s'est jusqu'ici dérobée aux invites qui lui ont été faites à plusieurs reprises depuis le XVII[e] siècle. C'est ce qu'expose dans un livre bien informé le P. D'HERBIGNY[1]. Pour l'avenir, il fonde de grands espoirs sur le parti « anglo-catholique », qui est bien anglais, mais pas encore catholique, du moins dans le sens romain du mot[2]. Au sujet des ordinations, il n'est pas moins intransigeant que Mgr Barnes. Pour lui, depuis Élisabeth, « l'épiscopat et le sacerdoce n'existent plus dans l'anglicanisme » (p. 14). Sa plume se refuse même à profaner le nom d'évêque en le donnant aux prélats descendant de Barlow et de Parker; avec une insistance puérile et maladroite, il emploie toujours le mot anglais et il écrit : le « bishop » de Londres ou de Zanzibar, l' « archibishop » de Cantorbéry. A cela près, polémique courtoise dans la forme, mais d'où il ressort que les anglicans et les romains ne sont pas près de s'entendre. Si l'Église orthodoxe russe a finalement repoussé les avances répétées de feu M. BIRKBECK[3], ira-t-elle vers Rome? Le P. d'Herbigny est le premier à le mettre en doute, sachant qu'en Orient chaque nation veut avoir son église autocéphale, et que ces églises sont d'accord seulement pour « faire front contre Rome ». De son côté, le P. WOODLOCK estime qu'un rapprochement entre l'Église anglicane et le patriarcat de Constantinople ne saurait contribuer en rien à la réunion des trois branches du catholicisme[4].

Les anglicans se défendent avec résolution, mais en individualistes qui font la guerre de partisans plutôt qu'en troupes de ligne. Ils montrent que leur foi est conforme à la doctrine des apôtres, tout en admettant que l'Église peut et doit évoluer pour s'adapter aux conditions nouvelles des sociétés chrétiennes[5]. M. ELLWOOD

1. Michel d'Herbigny, S. J., *l'Anglicanisme et l'orthodoxie gréco-slave*. Paris, Bloud et Gay, 1922, in-8°, 158 p.; prix : 12 fr.

2. Voir à l'appendice la prière de Léon XIII pour l'Angleterre (p. 156).

3. Voir *W. J. Birkbeck and the Russian Church*, 1897.

4. *Constantinople, Canterbury and Rome*. Londres, Longmans, 1923, in-8°, 88 p.; prix : 3 sh. 6 d. — C'est une réponse à un recueil de sermons prononcés par l'évêque démissionnaire d'Oxford, Charles Gore, et publiés dans le *Church Times* (décembre 1922).

5. *Anglican essays*. Londres, Macmillan, 1923, in-8°, x-337 p.; prix : 12 sh. 6 d. Sept essais : 1° la Liberté chrétienne, par l'archevêque d'Armagh; 2° la Réforme en Angleterre, par le Rév. R. H. Murray; 3° Rome hostile à la Réforme, par G. G. Coulton; 4° Messe ou communion? par l'archidiacre de Chester; 5° le

Digitized by Google

expose[1] les principes de cette évolution en se plaçant au point de vue sociologique, ce qui complique encore les choses, et le Dr PULLAN défend avec talent la cause de la Réforme du XVIe siècle[2]. Les Anglo-catholiques se réunissent en congrès en s'abritant derrière l' « Église de Dieu », qui représente plutôt un état d'âme qu'un plan d'organisation constructive[3]. Actuellement, les catholiques romains se réjouissent, non sans cause, des progrès accomplis par eux depuis trois quarts de siècle, et M. SHUSTER constate[4] l'influence croissante exercée par l'esprit catholique dans la littérature contemporaine depuis Newman jusqu'à M. Hilaire Belloc. Aussi s'explique-t-on les perplexités qui ont dicté au Dr JACKS un opuscule[5] dont la conclusion n'est cependant pas pessimiste : « perplexed yet not unto despair », lit-on au-dessous du titre.

HISTOIRE LOCALE. — Je ne puis que mentionner d'un mot les « Victoria county histories », dont les beaux volumes ont recommencé à paraître; mais je dois signaler la remarquable étude que M. PAGE, directeur de cette vaste entreprise, a consacrée aux origines et aux premiers temps de Londres[6]. Il a probablement dit tout ce qu'on peut savoir actuellement, d'après les textes et les découvertes archéologiques, sur la ville romaine, saxonne et normande, sur les juridictions privées (sokes) dont on constate l'existence depuis au moins le temps d'Alfred le Grand, sur les églises et les écoles

Culte de la Vierge, par l'archidiacre de Macclesfield; 6° la Nouvelle Réforme, par le Rév. Ch. E. Raven; 7° l'Appel aux chrétiens fidèles fait au nom de la Conférence de Lambeth.

1. Charles A. Ellwood, *The reconstruction of religion; a sociological view*. New-York, The Macmillan Company, 1922, in-8°, xv-323 p.; prix : 2 dol. 25 c.

2. Leighton Pullan, *Religion since the Reformation*. Recueil de huit conférences faites à l'Université d'Oxford (Bampton lectures). Oxford, at the Clarendon Press, 1924, in-8°, XVI-291 p.; prix : 12 sh. — Joignons un autre recueil de conférences faites à l'Université Vanderbilt par Harry Emerson Fosdick, professeur de théologie pratique, sur l'idée de progrès dans le christianisme : *Christianity and progress*. New-York, Revell, 1923, in-8°, 247 p.; prix : 1 dol. 50 c.

3. Voir le *Report of the anglo-catholic Congress, London, July 1923*. The Society of SS. Peter and Paul, Westminster House, in-8°, XX-203 p.; prix : 6 sh.

4. George N. Shuster, *The catholic spirit in modern english literatur*. New-York, The Macmillan Company, in-8°, XI-365 p.; prix : 2 dol.

5. L. P. Jacks, « principal of Manchester-College », Oxford, *Religions perplexities*. New-York, George H. Doran, 1923, in-8°, 92 p.; prix : 1 dol.

6. William Page, *London; its origin and early development*. Londres, Constable, 1923, in-8°, x-300 p.; prix : 14 sh. Trois cartes indiquent le système des routes romaines au départ de Londres, la distribution probable des « sokes » vers 1150, les quartiers et les anciennes limites de la ville, etc.

Digitized by Google

ecclésiastiques, les quartiers (wards), les institutions municipales des XII^e^ et XIII^e^ siècles. — On accordera aussi une attention toute spéciale à l'ouvrage de M. PEAKE sur le régime de la « communauté de village » depuis ses plus lointaines origines jusqu'à son irrémédiable décadence, au XIX^e^ siècle. C'est un instructif chapitre de géographie humaine[1].

HISTOIRE D'ÉCOSSE. — C'est un bon résumé des institutions politiques de l'Écosse et de leur histoire au moyen âge que nous apporte le livre de M. MACKINNON[2], professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Édimbourg. Chacune des trois parties dont il se compose : 1° l'époque celtique; 2° la féodalité jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle; 3° la royauté et l'exercice du pouvoir depuis les guerres de l'Indépendance jusqu'à la Réforme, est suivie d'un appendice bibliographique utile, mais où l'on voudrait trouver plus de précision. Les Français liront avec un intérêt particulier les chapitres sur les guerres contre l'Angleterre qui prétendait imposer à l'Écosse son droit de suzeraineté et sur le rôle joué par notre pays dans l'histoire de l'Écosse jusqu'au temps de Marie Stuart; mais plus d'un sera surpris de constater l'influence considérable exercée dans ce pays par les institutions françaises, surtout en ce qui concerne l'administration de la justice et du Parlement[3].

1. Harold Peake, *The English village. The origin and decay of its community; an anthropological interpretation.* Londres, Benn, 1922, in-8°, 251 p.; prix : 15 sh. Quatorze dessins ou diagrammes montrent le morcellement des communaux avant la révolution agraire des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles.

2. James Mackinnon, *The constitutional history of Scotland from the early times to the Reformation.* Londres, Longmans, 1924, in-8°, VIII-351 p.; prix : 16 sh. — Au moment où nous corrigeons ces épreuves, nous recevons *The estate of the burgesses in the Scots parliament and its relation to the convention of royal burghs*, par M. M. J. D. Mackie et G. S. Pryde, dissertation où l'on étudie la représentation de la bourgeoisie dans les parlements ou « conventions » des États du royaume, de 1552 à 1707 (p. 1-60). A la suite vient dans cette brochure un bref inventaire (9 p.), par Anna J. Mill : *An inventory of the ms. records of the older royal burghs of Scotland* (St Andrews, Henderson; Londres, H. Milford, 1923; prix : 2 sh.).

3. Nous devons signaler au moins en note une des dernières publications du professeur George Neilson : *Skene's* Memorabilia Scotica, 1475-1612, *and Revisals of* Regiam Majestatem (Glasgow, Maclehose, 1923, in-4°, 45 p. et deux fac-similés; prix : 5 sh.). — Le *Regiam majestatem*, compilation tirée du *Tractatus de legibus regni Angliae* de Glanville, est, comme disait déjà M. Neilson (dans son *Trial by combat*, p. 105), « un essai tenté pour mettre le texte de Glanville en accord avec la loi d'Écosse dans les premières années du XIII^e^ siècle ». Une édition du texte latin fut publiée en 1609 par John Skene, savant légiste écossais mort en 1617. Un exemplaire de cette édition, conservé dans une bibliothèque particulière, contient des additions et corrections mar-

Digitized by Google

Au même auteur nous devons deux livres sur l'histoire sociale et industrielle de l'Écosse; le premier, que je n'ai pas vu, va « des plus anciens temps » à l'Union de 1707[1]; l'autre occupe tout le XVIII[e] et le XIX[e] siècle[2]. Bref résumé où il est traité non pas seulement de l'industrie, mais encore de l'agriculture, du commerce et des chemins de fer; non seulement des conditions sociales et de la vie religieuse, mais de l'enseignement, des lettres et des arts, de l'imprimerie et de la presse, etc. Pas de références au bas des pages, mais une énumération des sources à la fin de chacune des deux parties. C'est plutôt un manuel à l'usage des étudiants et, comme tel, il peut rendre des services.

Il était fort difficile de rendre intéressante la vie d'un homme de second ou de troisième plan comme le fut Sir Robert Moray. Né en 1608, mort en 1673, il servit d'abord dans le régiment des « Scots guards » en France; il se battit sous Enghien et Guébriant en 1643; pendant la guerre civile d'Angleterre, il fut employé à des négociations malheureuses tendant à régler les conditions d'une réconciliation de Charles I[er] avec les Écossais et qui n'aboutirent pas; après la Restauration, il fut récompensé des services rendus à la cause royale par divers emplois en Écosse; mais il avait la politique en aversion; esprit cultivé, bon musicien, curieux de théologie, ami des sciences, au point qu'Evelyn a pu dire de lui, dans son Journal, qu' « il avait un génie pareil à celui de Peiresc, tel que le décrit Gassendi », son nom restera attaché à la fondation de la « Royal Society », dont il fut comme le protecteur auprès du roi. Son rôle dans les débuts de cette illustre compagnie était jusqu'ici mal connu; il a été précisé et mis dans son vrai jour par un jeune professeur d'histoire à l'Université de Sheffield, M. Alexandre ROBERTSON, qui fut tué à la bataille de la Somme le 1[er] juillet 1916. Pour écrire la biographie de Sir Robert, il s'était livré à des recherches très étendues dans les archives et les bibliothèques d'Écosse, d'Angleterre et de France, et il y avait fait une riche moisson de documents; il les avait déjà suffi-

ginales en écossais par Skene; Skene a de même annoté le texte latin des *Memorabilia scotica*, ramassis d'emprunts faits à d'anciennes annales latines qui figurent au tome II des *Analecta scotica*, publié en 1837 par Th. G. Stevenson; elles ne sont pas sans intérêt et, à ce titre, Skene peut être considéré comme un des « annalistes mineurs » de l'Écosse. M. Neilson le remet à sa vraie place.

1. James Mackinnon, *The social and industrial history of Scotland from the earliest times to the Union*. Édimbourg, Blackie, 1920, in-8°, VIII-183 p.; prix : 9 sh.

2. Même titre : *from the Union to the present time*. Londres, Longmans, 1921, in-8°, VIII-298 p.; prix : 16 sh.

Digitized by Google

samment mis en œuvre pour que ses amis aient pu, au prix de quelques suppressions et de légères retouches, en faire un bon livre[1].

Pour raconter les agissements, intrigues et soulèvements des Jacobites, depuis l'Union jusqu'à Culloden, M. Terry avait déjà en 1900 et en 1901 reproduit en deux recueils les récits des principaux témoins[2]. Il vient de les rééditer également en deux volumes. Le premier[3], concernant les mouvements qui agitèrent l'Écosse en 1708, 1715 et 1719, a subi peu de changements; pour le second[4], au contraire, l'auteur a pu utiliser des sources encore inconnues il y a vingt ans. Il a laissé parler les contemporains, ajoutant en notes seulement les éclaircissements indispensables, puis à la fin de chaque volume une table des noms de personnes et un index. C'est une publication très soignée et dont la lecture, toujours instructive, est par endroits captivante.

Histoire d'Irlande. — Deux très bons résumés d'histoire générale sont à mentionner tout d'abord : le premier consacré au moyen âge; le second, qui présente l'entier développement des faits depuis les origines jusqu'à nos jours. La période médiévale est, pour M. Curtis[5], nettement déterminée par deux dates, 1110 et 1513. En 1110, naquit Dermot, celui qui, un demi-siècle plus tard, sollicitant l'intervention armée du roi d'Angleterre en Irlande, préparait la conquête du pays par les Anglo-Normands. En 1513, mourut le « grand comte » Thomas de Kildare, qui avait réussi à imposer son autorité à la plus grande partie de l'île; mais les dissensions intestines qui sévirent après sa mort permirent à Henri VIII de ceindre, avec le consentement plus ou moins forcé des principaux chefs, la couronne d'Irlande. Là s'arrête le très érudit ouvrage de M. Curtis. Sans négliger l'introduction qui contient une esquisse sommaire des

1. Alexander Robertson, *The life of Sir Robert Moray, soldier, stateman and man of science, 1608-1673.* Londres, Longmans, 1922, in-8°, xiii-223 p.; prix : 12 sh. 6 d.

2. En 1900 : *The rising of 1745;* en 1901 : *The Chevalier de St. George and the Jacobite movements in his favour, 1701-1720;* ces recueils sont épuisés depuis plusieurs années.

3. Charles Sanford Terry, *The Jacobites and the Union; being a narrative of the movements of 1708, 1715, 1719, by several contemporary hands.* Cambridge, at the University Press, 1922, in-8°, xii-274 p., un portrait (du chevalier de Saint-Georges) et trois cartes; prix : 10 sh. 6 d.

4. *The forty-five; a narrative of the last Jacobite rising by several contemporary hands.* Cambridge, at the University Press, 1922, in-8°, xii-208 p., un portrait (celui du prince Charles-Édouard) et sept cartes; prix : 8 sh. 6 d.

5. Edmond Curtis, *A history of medieval Ireland from 1110 to 1513.* Londres, Macmillan, 1923, in-8°, vi-436 p. et trois cartes; prix : 21 sh.

Digitized by Google

institutions politiques et sociales de l'Irlande primitive, on appréciera particulièrement le chapitre VIII sur l'état du pays à la fin du XIII^e siècle, le chapitre XII sur la renaissance gaélique pendant la première moitié du XV^e siècle, et la conclusion.

L'histoire entière du pays a été écrite par M. GWYNN[1]; c'est en apparence un simple manuel, sans aucune référence, presque sans indications bibliographiques, en réalité une œuvre longuement méditée par un érudit qui connaît toute la production historique, par un Irlandais qui s'efforce de rester impartial tout en professant une foi vive dans les destinées de sa patrie. Voyez ce qu'il en dit à la dernière page : « On a pu exagérer la puissance de la race irlandaise répandue dans le monde; mais l'Irlande reste une puissance mondiale; aujourd'hui comme au temps de son âge d'or, c'est une nation de missionnaires. Toute la force représentée par le catholicisme aux États-Unis et en Australie est alimentée et contrôlée par des gens de race irlandaise. L'Irlande est la seule nation catholique existant dans les pays où l'on parle anglais; mais cette importance est infiniment dépassée par celle du zèle missionnaire qui inspire son peuple. » Quelle est la nature de cette mission, pouvons-nous demander à notre tour? Sera-t-elle catholique dans le sens étriqué ou large du mot?

Voici maintenant un long et lourd plaidoyer en faveur de Wentworth, le comte Strafford, le vice-roi d'Irlande au service de Charles I^er. Si M. O'GRADY[2] n'est pas le premier qui ait entrepris de réhabiliter sa mémoire au nom de l'impartiale histoire, il l'a fait du moins après une étude consciencieuse des documents, et beaucoup de lecteurs lui sauront gré d'avoir montré par des preuves matérielles que l'Irlande a dû plusieurs années de paix et de prospérité à son administration, dure sans doute et peu scrupuleuse dans le choix des moyens, mais éclairée et affranchie jusqu'à un certain point de préjugés nationaux et religieux. Son malheur fut de servir avant tout la politique de son roi en gouvernant l'Irlande et plus encore d'avoir un maître inconsistant, fourbe et ingrat. Son procès fut une œuvre de parti, non de justice, et M. O'Grady a eu raison d'en entreprendre la revision. Que ne s'est-il acquitté de sa tâche avec

1. Stephen Gwynn, *The history of Ireland.* Londres, Macmillan; Dublin, Talbot Press, 1923, in-8°, VIII-547 p. et deux cartes; prix : 12 sh. 6 d. — L'une des cartes reproduit un original de 1567, fort curieux parce qu'il révèle les ignorances des cartographes. On dit qu'elle guidait la flotte espagnole en 1588 et que, par ses erreurs, elle a contribué à la perte d'une partie des vaisseaux échappés au désastre de la *Grande Armada.*

2. Hugh O'Grady, *Strafford and Ireland; a history of his vice-royally with an account of his trial.* Dublin, Hodges, Figgis et C°, 1923, un volume en deux tomes, in-8°, XVI-1142 p.; prix : 3 l. 10 sh.

Digitized by Google

plus d'habileté! On lui reprochera sûrement un plan défectueux, qui l'entraîne dans de longs développements sur les affaires religieuses, économiques et sociales, où la personne même de Wentworth disparaît trop souvent. Deux fois (parties II et VII), il expose les événements qui ont amené l'arrestation du vice-roi. Il écrit « cum ira et cum studio » avec une verve débordande et mal châtiée. Il irrite et, tout de même, il instruit; ses chapitres sur l'Église, sur la question agraire, sur la ploutocratie et la révolte des classes moyennes méritent d'être étudiés et médités.

Le procès d'Olivier Plunket, archevêque catholique d'Armagh (1681), est encore plus inique, étant inspiré non par des inimitiés politiques, mais par la haine religieuse. On sait qu'après avoir été injustement impliqué dans le complot machiné par Titus Oates (1679), ce prélat fut transféré à Londres (octobre 1680), traduit devant des juges anglais, déclaré coupable par un jury mal informé et prévenu. Son seul crime fut d'avoir été un papiste notoire. Il a été facile à Mgr Salotti d'en administrer la preuve dans la biographie[1] qu'il a écrite d'O. Plunket qui, exécuté le 1er juillet 1681 à Tyburn, fut déclaré solennellement « bienheureux » à Saint-Pierre de Rome le 23 mai 1920.

Maintenant l'Irlande est libre. La révolution qui l'a séparée de la Grande-Bretagne n'est pas encore terminée. Aux récits déjà nombreux qui ont paru en Angleterre et sur lesquels mon information est trop incomplète, il faut joindre l'émouvant témoignage rapporté du pays même par Mme Simone Téry[2]. L'auteur, qui admire et exalte cette révolution, nous en fait connaître les protagonistes en des pages toujours instructives, parfois admirables.

Histoire générale et Histoire contemporaine. — Le résumé d'histoire générale par M. Filon est une œuvre distinguée, qui se lit avec plaisir[3]. C'est surtout l'histoire politique dont il s'occupe, celle des dynasties et des individus qui représentent le mieux soit une

1. Mons. Carlo Salotti, *Vita e martirio del beato Oliviero Plunket, arcievescovo di Armagh e primate d'Irlanda.* Rome, Francesco Ferrari, 1920, in-8°, 274 p.; prix : 5 l. — L'auteur a utilisé avec profit les archives de la Propagande; en appendice, il a publié les pièces du procès de béatification.

2. Simone Téry, *En Irlande; de la guerre d'indépendance à la guerre civile, 1914-1923.* Paris, Flammarion, in-18, 282 p.; prix : 7 fr.

3. Augustin Filon, *Histoire d'Angleterre, depuis les origines jusqu'à la paix de 1919*, avec une préface d'A. Rébelliau. Paris, Hachette, 1923, in-8°, 397 p., nombreux portraits et vues de monuments; prix : 17 fr. 50. L'auteur est mort avant d'avoir pu conduire son œuvre au terme qu'il s'était fixé; c'est un ami, M. François Novion, qui a rédigé la partie allant de 1900 à 1919.

Digitized by Google

époque ou un règne, soit le caractère de la nation en général ; le récit est rapide et souvent pittoresque ; les personnages esquissés d'une plume fine, nuancée, sans parti pris[1]. Évidemment ce pays, qu'il connaît bien pour y avoir vécu de longues années, l'intéresse et il l'aime ; mais il l'estime pour ce qu'il vaut et le juge avec un sens critique toujours en éveil. — Le tome II de l'*Histoire du peuple anglais*, par Miss GREENWOOD[2], se rapporte aux années 1485-1688. Le titre rappelle celui du chef-d'œuvre de J. R. Green, mais la ressemblance s'arrête là. Sans aucune prétention au style, l'ouvrage a du moins le mérite de donner une idée précise, réfléchie, des principaux faits d'ordre politique, administratif et moral d'où procède l'Angleterre moderne. — M. MUIR s'est proposé, comme on sait, de montrer comment s'est constituée la puissance britannique. Son second volume[3], par lequel s'achève l'ouvrage, présente en un saisissant relief la suite des révolutions prodigieuses qui, depuis la fin de la guerre de Sept ans, ont changé la face du monde. On appréciera tout particulièrement les chapitres consacrés à l'âge de l' « Impérialisme » britannique, si différent de la « plus petite Angleterre » qu'admirait le libéralisme généreux et limité d'un Green. Sur ce point, d'ailleurs, on peut se renseigner d'une façon plus rapide et non moins sûre dans une remarquable monographie due à M. DEMAN-

1. L'exemple le plus frappant de l'esprit d'équité dont M. Filon a fait preuve me paraît être fourni par le jugement qu'il porte sur Marie Stuart et sur Élisabeth. Dans une biographie déjà ancienne de la reine d'Écosse (cf. *Rev. histor.*, t. CVI, p. 144), il avait dépassé les bornes du panégyrique ; dans son *Histoire d'Angleterre*, au contraire, il explique, s'il se refuse à la justifier, la conduite d'Élisabeth et il n'hésite pas à porter sur certaines actions de Marie Stuart des jugements sévères. — Une note de la p. 120 relative au premier divorce de Henri VIII doit être signalée. Il s'agit de savoir si le mariage d'Arthur, frère aîné du roi, avec Catherine d'Aragon fut consommé. M. Filon écrit à ce propos : « J'ai pu lire une lettre curieuse qui est cachée dans les archives d'une grande famille et que cette famille ne désire pas publier. Elle a été écrite par un serviteur intime qui accompagnait Arthur et Catherine au cours de leur voyage de noces dans l'ouest de l'Angleterre. Il résulte de cette lettre que l'entourage du jeune couple royal se croyait certain de la consommation du mariage. Il faut donc choisir entre ce document et l'attestation sous serment de l'infortunée Catherine elle-même. » Ajoutons que Gairdner a publié (au t. IV des *Letters and papers*) beaucoup d'autres témoignages venus de cet entourage et qu'ils sont contradictoires.

2. Alice Drayton Greenwood, *History of the people of England*. Vol. II : *1485-1648*. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1923, in-8°, XII-416 p., avec d'intéressantes illustrations et sept cartes ; prix : 7 sh. 6 d.

3. Ramsay Muir, *A short history of the British Commonwealth*. Vol. II : *The modern Commonwealth, 1763-1919*. Londres, George Philip et fils, 1922, in-8°, XVI-814 p.; prix : 15 sh.

Digitized by Google

GEON[1]; on y verra en un raccourci puissant comment naquit et se développa l'esprit colonial de la Grande-Bretagne, comment elle sut s'adapter aux ressources et aux besoins des pays qu'elle occupa petit à petit depuis le XVI[e] siècle, comment enfin elle a su organiser le mécanisme si délicat de ses rapports avec les « Dominions ». Ce volume, qui compte moins de trois cents pages et qui est d'un prix modique, devrait être le manuel de l'homme d'État et de l'administrateur colonial. — M. TREVELYAN[2] traite à peu près la même époque que M. Muir, avec cette différence qu'il commence en 1782, au moment où l'indépendance américaine est un fait accompli, et qu'il s'arrête à la mort de la reine Victoria, date mémorable sans doute, mais qui n'est tout de même pas un point tournant de l'histoire. On sait avec quelle largeur de vue M. Trevelyan traite les sujets étudiés par lui, qu'il s'agisse de l'Angleterre au temps de Wycliffe et du Bill de réforme au XIX[e] siècle, ou bien de l'Italie au temps de Garibaldi et des Mille. Dans son nouvel ouvrage, c'est surtout au point de vue économique qu'il se place pour expliquer l'évolution sociale et les changements politiques du siècle qu'on a justement appelé l'ère des révolutions.

Terminons par une œuvre de premier choix : l'*Histoire du peuple anglais*, de M. Élie HALÉVY[3]. Au tome I[er], paru il y a dix ans, avant l'horrible guerre, sont venus s'ajouter, à quelques semaines d'intervalle, deux nouveaux volumes qui mènent de 1815 à 1841. Ouvrage d'érudition pure, où tous les faits peuvent être contrôlés par les minutieuses références qui remplissent le bas des pages, assises solides d'un édifice largement ouvert sur les horizons les plus variés de la vie politique et sociale. A la mode anglaise, les notes renvoient presque uniquement aux sources, rarement aux ouvrages de seconde main. Rien d'inédit, mais rien qui soit laissé dans l'imprécision. L'auteur suit rigoureusement l'ordre chronolo-

1. Albert Demangeon, professeur de géographie à la Sorbonne, *l'Empire britannique; étude de géographie coloniale*. Paris, Armand Colin, 1923, in-8°, VIII-280 p.; prix : 7 fr.

2. George Macaulay Trevelyan, *British history in the nineteenth century, 1782-1901*. Londres, Longmans, 1922, in-8°, XII-445 p.; prix : 12 sh. 6 d. — Il suffira de mentionner en note l'agréable *Petite histoire d'Angleterre* par M. G. K. Chesterton, traduite par Anne d'Osmont. Paris, Crès, 1922, in-12, 291 p.; prix : 6 fr. C'est une œuvre de propagande inspirée par un sentiment dont les Français doivent être reconnaissants à l'auteur.

3. Élie Halévy, *Histoire du peuple anglais au XIX[e] siècle*. T. II : *Du lendemain de Waterloo à la veille du « Reform bill », 1815-1830*. Paris, Hachette, 1923, in-8°, XII-291 p.; prix : 25 fr. T. III : *De la crise du « Reform bill » à l'avènement de Sir Robert Peel, 1830-1841*: Ibid., 331 p.; même prix.

Digitized by Google

gique, méthode qui a ses avantages, mais qui oblige souvent à interrompre le développement logique de certaines questions à évolution lente. Prenons pour exemple « l'émancipation catholique » ; on voit d'abord (t. II, ch. III) comment fut résolu en 1829 un problème agité depuis au moins un quart de siècle ; mais, pour en voir le développement, il faut se reporter à plusieurs chapitres antérieurs. De même pour ce qui regarde la Réforme électorale, partie essentielle du tome III. On dirait que l'auteur s'est enfermé dans les cadres de la *Parliamentary history* ou de l'*Annual register* et que, suivant pas à pas les discussions dans les deux Chambres, il s'interdit momentanément toute vue d'ensemble. Il faut espérer que l'ouvrage se terminera par une bonne table générale des matières, où les lecteurs pourront reconstituer sans de longues recherches la suite historique des grandes affaires. Si maintenant on s'applique au détail, on ne trouvera guère qu'à louer dans cet ouvrage si plein de faits et d'idées, où défilent tant de personnages de premier plan, où l'on voit s'opérer, par la fermentation grandissante des appétits populaires, une révolution qui, en un siècle et sans catastrophe, a conduit d'un régime tout aristocratique à la démocratie pure et plus ou moins anarchique[1].

Ch. BÉMONT.

1. Nous avons reçu au dernier moment un fort bon résumé, élégant et intelligent, de M. Léon Cahen : *l'Angleterre au XIX^e siècle ; son évolution politique*. Paris, Armand Colin, 1924, in-18, 204 p. ; prix : 6 fr. — *L'Angleterre d'aujourd'hui ; son évolution économique et politique*, par André Siegfried (Paris, Crès), ne nous est pas parvenu.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

A. DE RIDDER et W. DÉONNA. **L'art en Grèce**. Paris, la Renaissance du livre. In-8°, 430 pages, 66 figures, 23 planches. (Bibliothèque de synthèse historique.) Prix : 20 fr.

Par les beaux livres de M. Glotz sur la *Civilisation égéenne*, de M. Jardé sur la *Formation du peuple grec*, de M. Robin sur la *Pensée grecque*, la Grèce antique était déjà remarquablement représentée dans la « Bibliothèque de synthèse historique », conçue et dirigée par M. Henri Berr. Elle vient d'être non moins bien servie par le récent ouvrage dû à la collaboration de MM. de Ridder et W. Déonna, en réalité entièrement rédigé, sauf l'introduction, par M. Déonna. Le savant auteur des *Apollons archaïques*, de l'*Archéologie : sa valeur, ses méthodes* (1912), de l'*Archéologie : son domaine, son but* (1922), de l'*Expression des sentiments dans l'art grec* (1914) et de maintes études de détail sur les rapports de l'art avec les croyances, les rites, les institutions, était particulièrement qualifié pour composer cette synthèse qui, en fait, devient celle de toute son œuvre personnelle antérieure. Nul ne saurait songer à reprocher à M. Déonna de récrire inlassablement le même livre : ce dernier-né non seulement ne fait pas double emploi avec des aînés aujourd'hui épuisés et introuvables en librairie, mais il représente lui-même une doctrine plus consistante, mieux coordonnée et, à maints égards, plus circonspecte que celle de ses prédécesseurs.

L'introduction de M. de Ridder insiste sur les lacunes de la documentation écrite et concrète sur quoi l'archéologue échafaude ses jugements et ses théories. A peine autorise-t-elle une définition approximative des principales personnalités et écoles artistiques. Toutefois, examinée d'un point de vue collectif, elle suggère des conclusions d'ensemble sur les tendances de l'esprit grec, cherchant à traduire par l'art ses conceptions de la vie et à exprimer son histoire et sa civilisation.

Ce sont ces conclusions que M. Déonna s'est appliqué une fois de plus à formuler, sans trop s'attacher cette fois à les réduire à ce mécanisme des « rythmes » qui formait l'armature de son premier ouvrage de généralisation. Quel était d'abord le but de l'art chez les Grecs? Il est, dit-il, l'expression de la société. Peut-être serait-il préférable de définir l'œuvre d'art comme un état de mentalité ou de sensibilité con-

Digitized by Google

fié à la matière. N'importe-t-il pas, en effet, dès le début, de mettre en évidence le principe psychologique dans un ordre d'activité où les psychologies collective et individuelle réagissent sans cesse l'une sur l'autre, même si l'on admet qu'en Grèce celle-là ait le plus souvent prévalu sur celle-ci par la toute-puissance de la tradition? Chez les Grecs, poursuit M. Déonna, le sentiment esthétique est un privilège inné de la race, au point qu'il s'identifie avec le sentiment utilitaire. Aussi n'y a-t-il pas divorce entre le beau et l'utile. Le goût du beau vivifie spontanément l'activité productrice, sans poursuivre des fins qui lui soient particulières en dehors de toute préoccupation pratique. L'art en Grèce est le langage naturel de toute conception.

Quelles conceptions? D'abord la religion, depuis la magie et le fétichisme primitifs jusqu'à la mythologie, de plus en plus épurée par les progrès de la civilisation, de la pensée, de l'idéal philosophique et patriotique. Dans la Grèce des cités indépendantes, la religion est pour l'art un stimulant, non une entrave, parce qu'elle s'identifiait avec le civisme dans un même souci de noble glorification. D'où cet art généralisateur en principe, mais en fait sans cesse différencié et nuancé par l'influence des vicissitudes historiques, sociologiques, morales qui, entre les divers états et entre les diverses classes d'une même cité, déterminaient des variantes dont l'art est le reflet. C'est à dater d'Alexandre le Grand que le caractère largement social, national et populaire de l'art grec évolue, à l'époque hellénistique, dans le sens moderne du dilettantisme, de la virtuosité divertissante et de la sensibilité individuelle.

L'exposé de M. Déonna se meut avec aisance dans ces généralités si souvent ressassées. Leur intérêt vraiment topique dépend surtout de la manière de détacher en relief les traits caractéristiques de l'hellénisme sur le fond des conditions communes. A cet égard, l'abondance de son information laisse rarement l'auteur au dépourvu.

Ayant défini dans la première partie les conditions du milieu, il consacre la deuxième aux « agents de réalisation », autrement dit aux ateliers, écoles et artistes. Il maintient contre les théories unitaires la légitimité de l'antithèse classique entre les deux grands courants ionien et dorien, dont l'atticisme représente la fusion. Par contre, il réprouve la tendance à cette forme d'inflation archéologique qui consiste à multiplier arbitrairement les écoles secondaires et locales (école de Naxos, de la Grèce du Nord) et les sous-alliages composites (style argivo-corintho-sicyonien). Il proteste aussi contre le charlatanisme des résurrections artificielles de personnalités artistiques énigmatiques, mode encouragée par l'exemple magistral de Furtwängler.

Sans doute, de telles réserves sont justifiées par les abus d'ambitions scientifiques prématurées, plus soucieuses d'originalité que de vérité. Mais toutes les sciences historiques ne sont-elles pas vouées à ces tentations aventureuses? L'archéologie, à moins de se résigner à la stagnation, ne se voit-elle pas réduite à progresser par tâtonnements

Digitized by Google

à la poursuite de résultats provisoires? Entre une tradition de textes incohérents ou douteux et une documentation matérielle disparate, mêlée d'originaux anonymes et de copies déformées, comment se dispenserait-elle d'anticiper sur la certitude par l'autosuggestion? Un médium comme Furtwängler, servi par une érudition aussi profonde que divinatoire, s'est complu à une puissante tentative de Nékyia archéologique. Les ombres d'un Crésilas, d'un Phradmon, d'un Euphranor, par lui évoquées, ont fait sur l'écran une apparition fugitive, mais sensationnelle. Aujourd'hui qu'en reste-t-il? Nombre de détracteurs du résultat, mais autant d'imitateurs du procédé. A condition de n'en pas être dupe, l'archéologie garde de ces prouesses une suggestion d'activité qui l'incite à reviser sans cesse son bilan, à analyser, comparer, classer et, en fin de compte, à enrichir son information.

D'ailleurs, en dehors de l'intuition, elle dispose de critères de plus en plus précis. Tel est le sujet des chapitres de la troisième partie, consacrés par M. Déonna aux problèmes techniques de la réalisation plastique : nature et choix des matériaux, procédés, attitudes, anatomie, draperies, rendu visuel analytique ou synthétique, recherche de l'harmonie, du rythme, des proportions, modalités de la composition, effets de vision dans l'atmosphère et dans l'espace (clair-obscur, modelé, perspective). Ses observations sur tous ces éléments caractéristiques du style forment l'ensemble le plus original et le plus instructif de son livre. Si le fond n'en est pas inédit pour les lecteurs de l'*Archéologie*, qui retrouvent ici nombre de vieilles connaissances, il n'en est pas moins l'apport le plus personnel de M. Déonna. Étudiants et professeurs trouveront là, plutôt que dans les histoires de l'art, le répertoire le plus pratique pour l'intelligence et le commentaire d'un musée de moulages méthodiquement classés; ce serait pour eux l'équivalent de ce qu'est pour l'helléniste philologue le livre de Norden sur la technique de la prose grecque.

Aussi bien — et M. Déonna aurait pu l'indiquer — le parallélisme de cette évolution, en partant de la juxtaposition ou *parataxe* pour aboutir à la composition articulée ou *syntaxe*, est identique en plastique et en littérature : il y a unité d'esprit dans les deux modes de perfectionnement de l'expression. Entre les deux stades extrêmes, M. Déonna note, en sculpture décorative, une phase intermédiaire : celle des groupements partiels à deux ou trois personnages. Le fronton occidental d'Olympie lui fournit un exemple de cette juxtaposition non plus de simples figures isolées comme celles du fronton est, mais de liaisons épisodiques qu'il suffira de souder plus intimement les unes aux autres pour aboutir aux grandes synthèses symétriques des frontons du Parthénon. L'observation est très juste et déjà ancienne. Mais ne serait-ce pas dans la technique des métopes qu'il conviendrait de chercher le modèle plastique de ces groupements dramatiques à deux ou trois personnages? Déjà connu dès le premier quart du VI^e^ siècle par les auteurs des métopes du temple C à Sélinonte, ce

Digitized by Google

mode tripartite s'est imposé à la tragédie eschyléenne. Les métopes d'Olympie, dont l'exécution a forcément précédé celle des frontons, ont très bien pu influer sur ceux-ci. Ailleurs (p. 301), l'allusion aux effets de présentation des figures de fronton, dont certaines attitudes et certains détails sont évidemment calculés en vue du spectateur placé en bas du monument, aurait pu s'appuyer sur les exemples d'Olympie et du Parthénon, où ces particularités se décèlent clairement.

La sérénité des visages dans l'art généralisateur (p. 359) gagnerait à être représentée comme l'expression d'une entité psychologique, le *moi collectif* de la cité, plutôt que comme une abstraction métaphysique. Quant aux fameuses courbes du Parthénon (p. 300), destinées à remédier, selon la doctrine courante, à une « illusion de concavité », on les explique plutôt, avec Goodyear, comme une recherche d'élasticité : l'analyse de ces courbes atteste qu'elles ne correspondent pas à un redressement optique mathématiquement démontrable. Signalons aussi (p. 317) l'omission, parmi les réserves d'or de la déesse au Parthénon, les Victoires en or qui constituaient autant de lingots sous les espèces d'ex-voto artistiques. De même (p. 317), il eût été intéressant de rappeler, à propos de certaines attitudes de statues divines, l'ingénieuse suggestion de M. Perdrizet (*Bronzes de la collection Fouquet*) sur leur origine rituelle : elles auraient été celles que, dans les cérémonies, les représentants de la divinité imitaient comme appartenant au répertoire de ses gestes sacrés.

L'intérêt de la quatrième partie (l'Idéal et son évolution) paraît sensiblement affaibli par l'abondance des redites. N'est-il pas séant de faire confiance à la mémoire d'un lecteur attentif et d'autant plus sensible à toute apparence de rabâchage? A lui servir souvent les mêmes formules, l'auteur s'expose à paraître avoir oublié lui-même ce qu'il a déjà dit. Comparé au profit que l'on a retiré de toute la partie centrale du livre, le contenu des pages 314 à 383 paraît beaucoup moins appréciable, d'autant que cette superfétation dans le développement n'exclut pas d'assez graves lacunes. Par exemple, il est surprenant que le résumé du développement du réalisme et de l'expressionnisme ne fasse aucune mention de Démétrios d'Alopéké et de son école, précurseurs du réalisme et du portrait en statuaire dès le premier quart du IVe siècle, au dire de Pline, de Quintilien et de Lucien. Benndorf, Arndt, Six et Reisch se sont appliqués à reconnaître des reflets de cette école dans certains portraits caractéristiques des environs de 370 av. J.-C., dans la tête de vieille femme du British Museum (*Lysimaché* de Démétrios?) et la statuette de vieille femme en bronze, de Vienne (*Syéris* de Nicomachos?). En fait, l'audace de Démétrios inaugurait beaucoup mieux qu'un scandale de cénacle réaliste : tout un renversement moral des valeurs artistiques. Il découvrait, à la suite d'Euripide et de Socrate, ailleurs que dans l'esthétique de gymnase vouée au culte, à la longue assez insipide, de la perfection juvénile, l'attrait psychologique autrement profond d'une laideur sénile

Digitized by Google

qui racontait une âme et une vie entière de pieuse abnégation. Sa Lysimaché, personnification de plus d'un demi-siècle de servitude sacerdotale, apparaissait à ce païen comme un symbole aussi édifiant que le furent plus tard les saintes Anne et Élisabeth aux yeux des imagiers chrétiens.

Je proposerais aussi volontiers quelques addenda aux pénétrantes observations de M. Déonna dans son parallèle entre les naturalismes crétois et alexandrin. Dans l'un, la nature est encore la déesse immense et souveraine d'un panthéisme primitif, dont l'homme n'est que le desservant. Ce panthéisme s'exprime par le paysage où les animaux terrestres et aquatiques s'ébattent dans leur milieu familier de rochers, d'arbres, de jardins, de fonds de mer. Après s'être sous-multipliée en formes humaines durant toute la période classique, la nature reparaît dans l'art hellénistique. Mais, si elle n'y est plus que le décor de l'activité humaine, sa présence n'en atteste pas moins un renouveau de néo-panthéisme mi-naturaliste et mi-philosophique.

Cette renaissance du pittoresque, dont on a voulu faire honneur à l'alexandrinisme, M. Déonna ne manque pas de l'expliquer par l'influence du contact de l'hellénisme avec l'Orient après les conquêtes d'Alexandre et par le besoin de divertissement bucolique qui était la conséquence fatale de la vie citadine dans les grandes capitales hellénistiques. Mais il me semble qu'il faut aussi faire sa part à un élément qu'on oublie : l'entrée en scène, dans les classes dirigeantes de la société hellénistique, des nobles macédoniens, grands propriétaires fonciers, chasseurs passionnés, adorateurs du cerf qu'ils portaient en tatouage (M. Perdrizet l'a fort joliment noté) et sectateurs enthousiastes des cultes dionysiaques. Ajoutons à leur suite toute l'armée des soldats macédoniens et des mercenaires volontaires, en majorité recrutés dans les régions agrestes de tout le monde antique, de la Péonie, du Pinde, de l'Arcadie, du Taygète, de l'Etna, de la Campanie, de l'Ida crétois et de l'Ida phrygien, etc... Ces anciens pâtres et montagnards promenaient à travers le monde, avec une flûte de Pan dans leur musette, la même âme bucolique que les Suisses des armées modernes. Installés en maîtres un peu partout, ces aventuriers parvenus donnaient le ton et imposaient leurs goûts arcadiens. Plus tard, on vit de même, par exemple à Philippes, les colons romains acclimater avec eux le culte du dieu Sylvain et l'associer au Dionysos grec. On sait, d'autre part, comment l' « arcadisme » est devenu un article de la légende romaine officielle.

Quant à l'éclipse du naturalisme dans l'art grec classique, M. Déonna l'attribue lui aussi surtout à la mythologie anthropomorphique, coupable d'avoir interposé un écran entre l'œil des Grecs et la nature. Cette métaphore me paraît quelque peu inexacte. Ne serait-il pas plus juste de parler non pas d'une proscription dogmatique qui aurait pour ainsi dire supprimé la nature aux yeux des Grecs, mais d'un mode de *transposition* plastique, conforme aux moyens techniques d'expression pit-

Digitized by Google

toresque des arts alors les plus avancés, c'est-à-dire la sculpture et l'orchestique? De quels moyens les Grecs du Vᵉ et du IVᵉ siècle disposaient-ils pour traduire ces harmonies à la fois visuelles et auditives qui composent le « paysage intérieur », reflet du paysage extérieur? Les modernes sont éduqués et outillés à souhait, avec la gamme des couleurs fluides, la souplesse des techniques de la peinture à l'huile et de l'aquarelle, et aussi grâce aux suggestions qu'ils tirent de la musique symphonique. A toutes ces ressources qui leur manquaient, les Grecs ont suppléé par le sens aiguisé des formes et des mouvements et par la poésie évocatrice et caressante des noms qu'ils donnaient à leurs plus gracieuses personnifications de la nature, Nymphes, Néréides et Charites, figurées en chœurs mouvants et rythmés. Pour recourir à la peinture (et à son dérivé le relief pittoresque), il leur fallut attendre qu'elle disposât des éléments les plus élémentaires d'une traduction fidèle d'un paysage : perspective, atmosphère, ombres et couleurs nuancées. Accomplis seulement au début de l'époque hellénistique, ces progrès coïncidèrent avec le renouveau du panthéisme mythologique et purent s'en faire l'interprète.

La conclusion du livre explique sobrement la place de l'art grec dans l'histoire de la civilisation et énumère tous les services qu'il rend encore à l'art de nos jours. Je regrette que M. Déonna n'ait pas profité de cette occasion pour joindre à ce développement une théorie logique, qui n'est pas encore faite, des renaissances néo-archaïques et néo-classiques aussi bien dans l'antiquité que postérieurement. Il avait bien constaté dans son étude sur les rythmes de l'art la quasi-périodicité de ces retours au passé chez les anciens et chez les modernes. Mais il y a, dans ces modes rétrospectives, des variantes qu'il serait intéressant de scruter et d'expliquer. Je dis « rétrospectives » et non pas rétrogrades, comme on est trop disposé à l'articuler et à l'entendre. En fait, le terme de Renaissance répond à une réalité, à un besoin de renouvellement. L'esprit ne peut d'emblée sauter du connu à l'inconnu, sans s'appuyer, pour innover, sur une formule déjà consacrée, mais choisie à l'opposé de la formule usée du présent. Il procède alors par un dépaysement soit dans l'espace — et c'est l'exotisme — soit dans le passé — et c'est le néo-classicisme. Pour s'en tenir à celui-ci, son rôle est d'offrir un contraste cherché dans le passé, donc de préférence dans un passé qui n'ait pas encore trop servi. Cet élément de nouveauté demandé à l'ancien est une caractéristique parfaitement logique des Renaissances. Il en résulte que celles-ci s'adressent aux formes d'antiquité les plus inédites, sans souci de la chronologie absolue, mais surtout en profitant des plus récentes révélations de la science du passé, c'est-à-dire de l'archéologie. L'engouement va à la dernière forme sortie de terre, pourvu qu'elle apporte une suggestion nouvelle. Au XVIᵉ siècle, l'Italie des antiquaires révélait une antiquité plus romaine que grecque, mais dont les chefs-d'œuvre apportaient au monde lassé du style flamboyant les modèles des ordonnances linéaires et solen-

Digitized by Google

nelles, et des sculptures nobles et vigoureuses qui hantaient les esprits. A la fin du XVIII[e] siècle, après les débauches du rococo, les fouilles de Pompéi et d'Herculanum révélèrent à point des types de décoration et de mobilier où revivait la grâce de l'atticisme alexandrin. Au XIX[e] siècle, l'art authentiquement classique de Phidias, de Praxitèle et des Tanagres offrit un antidote aux artistes dégoûtés tant des trivialités du naturalisme que des banalités de l'académisme gréco-romain. Voici qu'au début du XX[e] siècle ceux qui cherchent le secret de la force dans l'équilibre, la stabilité et le volume, se tournent vers les derniers modèles de l'archaïsme grec, voire égyptien et babylonien, tandis que les décorateurs épris de simplification s'inspirent soit des visions instantanées de l'art minoen, révélé en 1900, soit même des ornements géométriques des poteries primitives sorties des fouilles les plus récentes.

Ainsi, comme c'est en creusant dans les couches de plus en plus anciennes que l'archéologie réussit à renouveler les divulgations dont s'empare l'esprit moderne pour ses propres besoins de renouvellement, il en résulte que les « Renaissances » néo-antiques successives tendent à remonter le cours des temps, en quête de nouveautés de plus en plus vieilles. Telle a été, du moins jusqu'à présent, la loi de ces mouvements où l'âge du modèle est en raison inverse de celui du copiste.

Si cette conclusion n'est pas illusoire, il en résulterait une justification assez intéressante pour une science qui joindrait à son rôle spéculatif le privilège pratique d'un levain de rénovation à l'usage du temps présent.

En somme, le livre de M. Déonna a le mérite de provoquer la réflexion sur quantité de questions difficiles. De tels ouvrages ne s'improvisent pas. Celui-ci est le résumé de toute une vie de méditations sur un sujet approfondi avec la généreuse passion de comprendre. M. Déonna a eu le courage, dès ses premiers livres, de concevoir l'archéologie comme une science d'observation objective, capable de traduire en faits généraux ou en lois ses constatations, autrement dit comme une vraie science du passé étudié d'après ses monuments concrets. Les quelques remarques que m'a suggérées la lecture de ce livre si instructif ne sont, dans ma pensée, qu'un hommage rendu à sa grande valeur didactique.

Gustave FOUGÈRES.

Preserved SMITH. **The Age of the Reformation**. New-York, H. Holt, 1920. In-8°, XII-861 pages, index (*American historical series*). Prix : 8 doll.

C'est une très méritoire tentative que celle de M. P. Smith. Au lieu d'une nouvelle histoire de la Réformation ajoutée à tant d'autres, c'est un effort pour reconstituer le milieu où s'est déroulée la révolu-

Digitized by Google

tion religieuse, pour en retracer les aspects intellectuels, moraux, économiques, sociaux et politiques. En somme, du point de vue de la Réforme, c'est un tableau de ce XVI^e siècle dont l'auteur (p. 698) parle avec un réel enthousiasme : « Ce fut un âge d'expériences... Il s'enivre de Rabelais et de Titien, de l'or du Pérou et des épices et des étoffes du Levant. Ce fut un âge d'audace. Des hommes se dressèrent bravement avec Luther pour la liberté de l'esprit, ou bien ils donnèrent leur vie avec Magellan pour faire le tour de la terre, avec Giordano Bruno pour mesurer les cieux. Ce fut un âge d'aspirations... Grand dans ses résultats, sublime dans ses rêves... plein de lumière, de beauté et de vie. »

M. Smith s'est préparé par d'infinies lectures. Il est bien hardi d'affirmer (p. 751) que la somme des documents inédits sur la Réformation « est beaucoup plus petite que celle des sources imprimées et que la valeur en est moindre ». Lui-même, lorsqu'il a manié quelques sources inédites, les a trouvées « unexpectedly rich ». Mais, en matière d'imprimés, il nous donne une bibliographie très abondante (plus de 160 pages), où je ne relève guère de lacunes graves[1]. L'admirable bibliothèque de Harvard est passée dans ses fiches.

Le plan est un peu compliqué. Après une introduction générale, où il est très insuffisamment question de l'humanisme et de la préréforme[2], se succèdent des chapitres géographiques. Si importants que soient (et M. Smith l'a fort bien dit) les facteurs nationaux dans l'évolution de la Réforme, cette division a l'inconvénient de morceler un phénomène qui fut européen. M. Smith est obligé de parler une première fois de Zwingli dans le chapitre *Germany*, auquel est accolée une note (ce qui est peu) sur la Scandinavie, la Pologne et la Hongrie. Rien sur la Bohême. Les frères bohèmes ne sont cités qu'incidemment.

Après ces études sur la Réforme en Allemagne, en Suisse, en France, aux Pays-Bas, en Angleterre et en Écosse, apparaît la contre-réformation. Sous cette rubrique, se range ce que l'auteur doit nous dire de la Réforme en Italie et aussi en Espagne. C'est étrangler le sujet.

Alors, par un chapitre sur la péninsule ibérique et l'expansion européenne, commence l'étude de l'évolution économique et intellectuelle. Je ne cacherai point que c'est la partie du livre qui m'a donné le plus de satisfaction. La synthèse des faits qui constituent la révolution capitaliste est excellente. L'auteur montre très bien la difficulté de ces

1. La plus grave (p. 764) est le *Sébastien Castellion* de Buisson. Ajoutons (p. 756) Denis sur Jean Huss, Lefranc (p. 764) sur Calvin. P. 796, à côté du livre de Foster Watson sur Vivès et l'éducation des femmes, citer son *Vives : on education*, 1913. On s'étonne de l'admiration de l'auteur pour d'Avenel (p. 778).

2. Même plus loin, à propos de la France, M. Smith traite mollement ce problème.

Digitized by Google

recherches, en l'absence de toute statistique digne de confiance. Il essaie de donner à ses compatriotes américains la sensation directe du passé en énumérant tout ce qui, du matériel de la vie moderne, manquait aux gens du XVI^e siècle. Ce genre de démonstration aura moins de succès de notre côté de l'Océan, parce que bien des coins de l'Europe ont encore un outillage fort peu différent de celui d'il y a 400 ans (p. 488-499) : « Les maisons n'avaient pas de chauffage central ni d'ascenseurs; la ménagère n'était pas aidée par un aspirateur des poussières... » Il essaie de marquer le rapport entre les deux révolutions, l'économique et la religieuse. Il donne, dans la première, un rôle peut-être trop exclusif à l'augmentation du stock métallique. Ce phénomène s'est intégré dans une révolution déjà commencée.

On trouvera chez lui un jugement très sûr en ce qui touche l'effet réel de la ruine de l'*Armada*, effet matériellement secondaire, énorme moralement. Les Français feront bien d'apprendre de lui la différence profonde qui existait alors entre ces deux pays que nous avons tendance à confondre, l'Angleterre et l'Écosse : « Le genre de vie de l'Angleterre et de l'Australie diffère aujourd'hui moins que celui de l'Angleterre et de l'Écosse au XVI^e siècle. » L'Irlande est sacrifiée : trois pages seulement (346-349).

Les derniers chapitres, consacrés à la vie intellectuelle, ont l'inconvénient de ces résumés, brillants mais forcément superficiels, où l'on veut tout dire. Il est étonnant que M. P. Smith, qui consacre des pages intéressantes à l'art, n'ait accordé qu'un mince paragraphe (p. 689) à la musique, en qui de bons juges voient l'une des expressions essentielles de la Réforme. « *Que la musique*, disait le père Hugo, *date du seizième siècle.* » Sous cette forme, Hugo avait tort, mais il partait d'une idée juste.

Enfin un chapitre terminal est consacré à l'interprétation de la Réforme par ses historiens, depuis Sleidan jusqu'à Lord Acton. C'est une façon commode et agréable de revoir cet immense sujet.

J'ai regret à dire que, de toutes les nations européennes, c'est la France que M. P. Smith connaît le moins, c'est sur elle qu'il commet le plus d'erreurs de fait et surtout d'erreurs de perspective. Placer Calvin — Jean Cauvin de Noyon — sous la rubrique *Switzerland*, c'est ne pas apercevoir tout ce qu'il y a de spécifiquement français dans la logique calvinienne, dans la conception juridique du réformateur. On ne parle même pas de son séjour à Paris en 1533. Plus loin, dans le chapitre *France*, c'est simplifier un peu trop que de dire (p. 199) : « La direction de la politique française était alors entre les mains de deux puissantes familles », les Coligny et les Guise. Les Chastillon, protégés de puissantes familles, ne peuvent par eux-mêmes être mis sur le pied des Guise. P. 224, les Seize ne sont pas « a Committee of Sixteen ». P. 230, au lieu de « north of the Rhine », lire : « east ».

M. Smith, qui connaît bien le rôle du *clearing* (p. 520) à Gênes pour

Digitized by Google

les règlements de compte entre Anvers et Lisbonne, l'ignore à Lyon et ne se doute pas que cette place était le grand marché des changes. De même (p. 582), il ne se doute pas du rôle des navigateurs et armateurs français dans l'expansion européenne. Renvoyons-le à M. de La Roncière. Il passe très légèrement sur l'historiographie française du XVI[e] siècle (Commines n'est pas nommé) et il ne rend pas justice (p. 608) à la profondeur de Jean Bodin[1].

Un lecteur français pensera que le moindre annuaire aurait appris à M. Smith qu'il y a toujours une Université à Besançon (p. 672). On ne sait où il a pu trouver que Michelet avait (p. 716) une « huguenot ancestry ». Mais ce qui est plus grave, à propos de cet historien pour lequel il professe une louable admiration, c'est le contresens choquant sur le sens du mot *peuple* chez Michelet : « Le *peuple* signifie ici ce que l'on appelle aujourd'hui, dans le jargon courant, la bourgeoisie, cette classe moyenne, instruite, pourvue d'une petite propriété et du droit de vote. Pour le travailleur ignorant et pour le pauvre, Michelet s'y intéresse aussi peu qu'il a peu de patience pour le roi, le noble et le prêtre. » Je n'ai pas besoin de démontrer qu'on ne saurait entasser, en six lignes, plus de contre-vérités. Mais quoi? M. P. Smith a classé Michelet dans la période de l' « appréciation libérale romantique » de la Réforme, tandis que « l'interprétation économique et évolutionniste » n'apparaît que plus tard. Que le romantisme de Michelet soit démocratique et largement économique, voilà qui dérange tout!

Ces critiques, dont je ne saurais atténuer la portée, ne doivent pas nous rendre injuste pour l'œuvre très remarquable et très utile de M. P. Smith. Il appartient à une génération de *scholars* américains chez qui la connaissance directe et intime de la France était rare. Tout autre est la génération qui monte, et celle-là trouvera dans *The Age of the Reformation* une excellente initiation à l'un des chapitres les plus considérables de l'histoire européenne[2].

Henri HAUSER.

Abbé J. DEDIEU. **Le rôle politique des protestants français.** Paris, Bloud et Gay, 1921. 1 vol. in-16. Prix : 10 fr.

Dans ce volume, l'abbé Dedieu retrace l'histoire des tentatives politiques que les Français protestants réfugiés en Suisse, en Angleterre et surtout en Hollande après la révocation de l'Édit de Nantes, ont poursuivies en vue d'obtenir de Louis XIV le rétablissement de leur culte supprimé. Il met en opposition les démarches des modérés

1. P. 600, il croit à la thèse de M. Armaingaud sur le caractère huguenot du *Contr'un*.

2. L'*American historical series* a pour directeur le professeur Ch. H. Haskins. Ce nom seul est un programme.

Digitized by Google

demeurés loyalistes et les menées violentes des « zélateurs » ; montre comment ceux-ci dominèrent, et de beaucoup, les autres ; ramasse « complots, trahisons, guerres, négociations, organisations d'émeutes » autour du pasteur Jurieu, de Rotterdam, qui est allé jusqu'à organiser une agence d'espionnage, et conclut que les violents ont, par leur politique, « jeté le Refuge dans d'interminables intrigues d'où il sortit meurtri, accablé et déshonoré ».

Dès les premières lignes (p. 3-4), nous savons que l'auteur ne dira pas un mot du rôle que le haut clergé catholique a joué dans la Révocation ni de l'emprise que ce même clergé avait sur le roi. Les premières pages consacrées à Jurieu (11-14), qui traitent avec une regrettable rapidité des sentiments « français » du Jurieu de 1681, qui défigurent en quelques mots l'histoire du complot contre le roi, déjoué par Jurieu en mars 1689 (voir *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 1906, p. 147), et qui ne mentionnent même pas la symptômatique lettre pastorale du 15 avril 1689 relative à la puissance des souverains, laissent malheureusement apercevoir que c'est le seul Jurieu « séditieux » que l'abbé Dedieu voudra nous peindre, et sans nous mettre en mesure de comprendre comment il l'est devenu. Dès lors, nous sommes avertis que, si les événements vont nous être exactement rapportés dans leur matérialité, il nous manquera le fond sur lequel ils se détachent, qui seul leur donnerait leur véritable sens. Il ne suffit pas, en effet, pour nous rassurer, que l'auteur appelle les galériens protestants des martyrs (p. 262) ; qu'il fasse, dans la révolte camisarde, leur part aux curés cévenols (p. 101) ; qu'il déclare la France d'alors une marâtre vis-à-vis des exilés religionnaires (p. 172), ni qu'il reconnaisse que « le droit des consciences s'impose au respect » (p. 259), car on peut dire que jamais, dans le cours de l'ouvrage, la situation horrible des protestants demeurés en France, et souvent aussi des réfugiés pauvres, n'est indiquée au lecteur. L'auteur sait ce que fut la France religieuse de 1685 à 1689[1], mais pour le suivre avec impartialité il faut que le lecteur le sache aussi. Il y a pis encore : jamais on ne voit à plein l'intérêt *religieux* qui entraîne les réfugiés dans leurs démarches les plus excessives. Ils n'apparaissent que poussés par le désir de « la vengeance » ; ce sont des « méchants », « dévorés par l'impatience de nuire » (p. 187), poussés par l'amour de l' « intrigue ». Jamais l'abbé Dedieu ne nous les montre une fois vraiment préoccupés

1. Un peu superficiellement, car il devrait connaître les noms, qu'il transcrit mal, des pasteurs arrêtés à Paris et conduits aux îles Sainte-Marguerite (p. 263 n.), savoir que les répressions du Poitou de 1698 à 1699 ne sont que de nouvelles dragonnades, analogues à celles qui, au Languedoc, ont suivi la déclaration de 1698 (p. 235), et ne pas prendre pour des renseignements militaires les relations envoyées en Hollande ou en Suisse par des galériens protestants (p. 264). Il s'agit proprement ici de la relation des bastonnades subies pour obstination religieuse.

Digitized by Google

de rendre à leurs frères de France, ou du Refuge, une liberté de culte qui finalement était le seul objet de leurs désirs.

Le sujet abordé par lui n'est pas neuf : le terrain était largement déblayé par les soins de chercheurs dont la plupart se trouvent être des protestants. L'auteur, qui a connu leurs travaux, cite ceux-ci scrupuleusement, mais sans dire leur importance, et pour y relever avec quelque complaisance des erreurs de détail, quelquefois d'ailleurs imaginaires. Il a très largement complété les découvertes de ses devanciers, surtout par le moyen de sources anglaises (*Record Office*, Manuscrits du *British Museum*). Pour que son livre fût vraiment complet, il resterait à fouiller encore en Suisse, en Hollande ou à Berlin, et à utiliser quelques autres sources que nous indiquerons, en abordant maintenant dans leur suite les diverses parties de l'ouvrage.

1° *1686-1689* (*p. 15-25*). C'est la période pendant laquelle agissent dans le Languedoc les *prédicants protestants*, dont nous avons nous-même raconté l'histoire (2 vol., 1912). A l'étranger, des correspondances se nouent entre certains réfugiés de Hollande, de Suisse et du Brandebourg, pour soutenir ces prédicants et doubler leur action religieuse d'une action insurrectionnelle qui favorisera les Alliés de la ligue d'Ausbourg. L'abbé Dedieu n'a, pour ainsi dire, rien ajouté à notre exposé[1].

2° *Le mouvement vaudois*. Le livre de Mme de Chambrier sur *H. de Mirmand* et surtout nos *Prédicants*... (vol. I) ont établi comment le retour des Vaudois dans leurs vallées ne fut pas une expédition purement religieuse, mais un mouvement concerté avec les Alliés pour créer en France une diversion du côté du Dauphiné, qui serait secondée par un mouvement cévenol. Les documents anglais permettent à l'abbé Dedieu d'exposer en détail l'activité en Suisse de l'ambassadeur Coxe et de préciser le rôle du pasteur Gaultier, qui en était à croire que les gentilshommes (catholiques naturellement, il n'y avait pas eu d'églises protestantes dans la région) de la Franche-Comté et de la Bourgogne gardaient une fidélité inviolable au roi d'Espagne, et la montreraient dans le cas d'une invasion du Jura et de la Bresse[2].

3° *L'affaire Bayle*. Il s'agit du scandale provoqué dans l'entourage de Jurieu par la publication de l'*Avis aux réfugiés* (1690). Notre auteur publie (p. 70) une lettre de Bayle vraiment extraordinaire de ruse diplomatique. Il faudra s'en souvenir. Mais elle ne fait pas préfé-

1. Rien qu'un détail intéressant (p. 57, 179) provenant des Archives nationales, TT, où nous avions eu le regret de ne pouvoir fouiller, — et une phrase à une lettre très grave du prédicant Cl. Brousson, phrase omise par inadvertance dans la copie à nous remise, et dont nous avions d'ailleurs donné le contenu (p. 22; *Préd. prot.*, I, 321, 324).

2. Noter, p. 33, au sujet d'une « agence de désertion » soi-disant établie à Paris, qu'il s'agit d'*anciens* officiers N. C., retirés dans la capitale et y vivant dans un demi-secret, en attendant de pouvoir passer à l'étranger, comme ceux qui, partis les premiers, ont suivi Schomberg en Irlande.

Digitized by Google

rer Bayle à Jurieu. L'incident Bayle, comme le dit fort bien l'abbé Dedieu (p. 79), présente un extrême intérêt. Mais il fut pour le protestantisme une crise de croissance. Il s'agissait de savoir vers quelle doctrine politique se tournerait la Réforme calviniste, et si l'influence exercée par les théoriciens français du pouvoir absolu continuerait à peser sur le corps des pasteurs comme elle l'avait fait pendant les cinquante ans qui précédèrent la Révocation (voir Rebelliau, *Bossuet historien du protestantisme*).

4° *Autour de la paix de Ryswick.* On savait déjà les détails relatifs à l'intervention des pasteurs réfugiés auprès des plénipotentiaires pour obtenir de la France le rétablissement de l'Édit de Nantes (*Prédicants*, II, 154, 166, 191) et la lutte où s'épuisèrent deux comités rivaux, l'un modéré, l'autre zélateur. A côté de précisions nouvelles sans grande importance, fournies par l'abbé Dedieu, nous relevons une lettre intéressante de Jurieu (p. 98, 322), commentée d'ailleurs sans beaucoup d'équité, où celui-ci demande que les titulaires des ambassades protestantes en France soient choisis parmi des hommes résolus à veiller aux intérêts du protestantisme (on sait de quel secours fut au XVIII[e] siècle, pour Paris et les provinces voisines, le chapelain réformé de l'ambassade de Hollande).

5° *Les camisards.* La révolte camisarde, commencée en septembre 1702, quand les meurtriers de l'abbé du Chayla (tué le 24 juillet) reprirent systématiquement la chasse aux prêtres et l'incendie des églises, fut virtuellement abattue lorsque le chef, Cavalier, se rendit à Villars et quitta la France (mai-juin 1704). On savait déjà par F. Puaux (*Mémoires* de Cavalier, p. XII) que, si le camisard Rolland-Laporte refusa alors de suivre l'exemple de Cavalier, ce fut parce qu'il venait de recevoir par l'émissaire Rocayrol l'assurance que les Alliés le secourraient prochainement par une diversion militaire et des subsides. Le rôle que jouèrent dans les derniers soubresauts de la révolte, en Bas-Languedoc, en Vivarais et en Dauphiné (1705, 1706, 1709, 1711), des réfugiés, agents du gouvernement anglais, avait été exposé tout au long par le pasteur A. Court dans son *Histoire des troubles des Cévennes*, 1760, vol. III. Nous avons nous-même indiqué que le « ministre » Pierre Durand (Dedieu, p. 151), qui correspond des Cévennes avec la Suisse en 1710 et 1711, n'est autre que le futur « pasteur du désert » Pierre Corteis ou Courtès (Dedieu, p. 137; cf. *Bull. cité*, 1916, p. 12)[1]. Sur toute cette période l'abbé Dedieu apporte à nouveau de menues données, qui ne modifient en rien les faits connus, car, si notre auteur prétend montrer l'intérêt considérable que les Alliés prennent à ces affaires, on ne voit pas que cet intérêt ait abouti

1. L'abbé Dedieu, étant donnée la date où son livre a été imprimé, n'a sans doute pas pu utiliser ce renseignement. Notons ici que les papiers Court (Bibl. de Genève, copies à la Bibl. du prot. français) contiennent l'original de la lettre publiée p. 151 et d'autres lettres des mêmes Cévenols. Une autre lettre pareille est aux arch. de l'Hérault, C.190, dossier Chambon, du Vivarais (voir Dedieu, p. 153).

Digitized by Google

à autre chose qu'à des versements d'argent, et les seules lettres pressantes émanent d'émissaires qui prennent leurs rêves pour des réalités[1]. Aux noms connus d'agents comme Miremont, d'Arzeliers, Flotard, Guiscard, Rocayrol, l'abbé Dedieu ajoute ceux du pasteur Clarion et d'un certain Braconnier qui, après avoir fait en France autrefois le policier contre les protestants, semble se spécialiser dans les projets stupides relatifs à la Franche-Comté.

Nous avons lu avec plus de curiosité les pages qui concernent la vraie guerre camisarde et les origines du soulèvement. L'abbé Dedieu veut (comme l'ont cru les autorités du Languedoc en 1702 et 1703), mais il ne prouve pas, que la révolte ait été provoquée et (avant la reddition de Cavalier) entretenue effectivement par les ennemis du roi. Si nous remontons le cours des événements depuis le mois de juin 1704, époque où manifestement (Dedieu, p. 121) le marquis de Miremont se met en relations régulières avec la troupe de Rolland, nous voyons mentionné un mémoire de Miremont (p. 119) disant en propres termes qu'on n'a pas envoyé le moindre secours aux Cévenols en armes, après leur en avoir promis. La « subsistance » (p. 120) donnée par l'Angleterre ne l'est pas aux camisards, mais aux réfugiés levés en Angleterre ou en Hollande pour venir à leur secours. Miremont n'a pu verser que 100 pistoles aux camisards Salles et Soulier [de la troupe de Rolland], contre des acquits en forme, et son mémoire ne dit même pas quand cette somme a été versée, si c'est en Suisse où ces deux camisards se sont réfugiés (au début de septembre 1704) ou si c'est en France, quand l'agent Flotard est venu conférer avec Rolland et Cavalier (il partit de Hollande le 31 mai 1703). 100 pistoles, ce serait peu pour justifier le mot : « L'or des Alliés avait armé ces foules », et Court est fondé à dire, d'après une lettre d'Arzeliers, que Cavalier et ceux de sa troupe (car c'est d'eux qu'il s'agit) n'ont reçu aucun secours étranger, pas même en argent (Dedieu, p. 125). Les reçus des sommes versées à Miremont pour les Cévenols, et dont l'abbé Dedieu veut faire état, ne datent que du 24 juillet 1704 (Dedieu, p. 135 n.). Touchant le voyage de Flotard aux Cévennes, à la date que nous venons d'indiquer, notre livre ne contient rien de plus que ce que Court a raconté ; sur les menées du marquis de Guiscard en Rouergue (1703), nous en restons aux Mémoires de cet homme fort suspect ; la visite de Duplan, mentionnée à la p. 103 en note, est de 1731, et par conséquent ne peut avoir été faite à la reine Anne[2]. Les autres démarches mentionnées pour l'année 1703 émanent de réfugiés qui veulent exploiter la révolte, comme

1. L'abbé Dedieu voit des « espions » partout, et il a pris (p. 137) des secours distribués aux camisards sortis de France et entretenus en Suisse en 1704 et 1706 pour les dépenses d'un bureau de renseignements (voir aux papiers Court, nos 29, 31, 32, reproduits en fragment dans l'ouvrage cité de Court, vol. III, à la date de décembre 1704).

2. Voir Bonnefon, *B. du Plan*. Duplan fut « député par les trois provinces » du Bas-Languedoc, du Vivarais et du Dauphiné dans le synode du 1er mai 1725.

Digitized by Google

ils ont utilisé les colères cévenoles de 1689 et 1690; mais on ne voit pas que les camisards eux-mêmes aient nettement connu ces efforts, ni surtout qu'ils en aient bénéficié.

Pour l'année 1702, l'abbé Dedieu publie (p. 105) une lettre signée Nicolle, que « le baron Dalez » (sans doute M. de Soustelle, baron d'Alais) envoie d'Irlande à Londres. Ce Nicolle, qui aurait été « précepteur » du baron, est alors « ministre » parmi les camisards. Il n'y avait pas alors aux Cévennes d'ancien pasteur qui portât ce nom, et il s'agit probablement d'un prédicant camisard. Nicolle, au nom de quatre mille insurgés, supplie le baron, le 11 décembre 1702, de venir se mettre à la tête de la troupe et d'obtenir pour eux du secours de la reine d'Angleterre. A cette date, il n'y avait certainement pas quatre mille hommes, ni même quatre cents dans les diverses petites bandes qui commençaient leurs coups de main réguliers contre les prêtres et les églises. La révolte s'ordonnait à peine. Il se trouvait alors, parmi les émeutiers, des hommes qui, revenant aux idées des prédicants, ravivaient les souvenirs de 1690; c'est, à notre sens, tout ce qu'on peut conclure de la lettre, et pour prétendre qu'aux origines mêmes du soulèvement on trouve la main de l'étranger, il faut prendre le Cavalier qui espionne en Hollande avec Jurieu en juin 1702 (Dedieu, p. 169, 236) pour l'illustre camisard, alors qu'il s'agit certainement d'un autre Cavalier[1]. Nous ne voyons donc pas qu'en ce qui concerne les camisards l'abbé Dedieu modifie sérieusement ce que nous savions déjà.

6° *Jurieu organisateur d'espionnage.* Voici la partie maîtresse du livre, et sans doute celle pour laquelle il a été écrit. Ici encore l'abbé Dedieu a eu des précurseurs, et en particulier Ravaisson (*Arch. de la Bastille*, X, 82 et suiv.), auquel il consacre deux lignes de son texte, ce qui est vraiment trop peu, car les lettres publiées par Ravaisson, et provenant du *Record Office*, suffisent à montrer les faits dans leur crudité. Nous avions indiqué (*Prédicants*, II, 162) que le pasteur Fonbrune-Berbinau, pour compléter Ravaisson, avait copié dans le même dépôt anglais d'autres pièces. Il a ajouté des notes extraites des *Archives* (françaises) *de la marine*; le tout constitue un dossier spécial dans ses papiers que nous avons classés pour la Bibliothèque du protestantisme. La mort a empêché le pasteur de devancer ici l'abbé, et nous regrettons en particulier que les circonstances aient empêché notre ami de publier, en 1910, une première rédaction abrégée de son travail. La lecture des pièces justificatives de l'abbé Dedieu est douloureuse pour un Français. On y voit Jurieu organisant, dès 1693, une véritable agence d'espionnage. Il a des correspondants à Paris (un per-

1. Peut-être l'officier mentionné dans Bordier, *France protestante*, t. III, p. 925. Le futur camisard était alors à Genève, et d'ailleurs quelle autorité aurait-il eue pour s'affronter à Basnage et à Jurieu? Il n'était alors, croyons-nous, qu'un « prophète » perdu au milieu de la foule des illuminés de 1701 et 1702.

Digitized by Google

sonnage considérable dont le nom n'a pu être retrouvé) et dans les ports de Saint-Malo, Brest, Nantes, La Rochelle, Marseille et Toulon, le tout pour renseigner l'Angleterre sur la composition et les mouvements des flottes de Louis XIV. Jurieu se sert comme intermédiaire à Rotterdam d'un réfugié nommé Caillaud, qui lui-même utilise en France ses propres parents. Jurieu reçoit l'argent et le distribue, on lui donne des ordres de la Cour de Londres et il les transmet. L'affaire risque de devenir dangereuse pour lui en 1696, quand le contre-espionnage français[1] réussit à arrêter et à faire pendre quelques-uns des émissaires de Caillaud et du pasteur. Mais, dès 1697, d'autres agents sont recrutés (catholiques et anciens protestants) et l'entreprise se poursuit jusqu'en 1711 et 1712, date où un changement de politique en Angleterre discrédite Jurieu et ses tenants. En 1712, Lord Darmouth congédie Caillaud, en lui disant que ses lettres n'ont jamais été d'aucune utilité (p. 355). L'abbé Dedieu ne voit là qu'un prétexte mensonger, et veut (p. 194) que l'œuvre souterraine ait été très profitable aux Alliés. Le jugement est difficile sur ce point. Nous noterons simplement que l'abbé Dedieu nous montre Jurieu assez vexé, deux fois au moins, de ce qu'on n'ait pas tenu compte de ses avis, qui avaient été bons (p. 212 et 295), ce qui laisserait supposer qu'on ne les croyait pas de première importance. D'autre part, les sommes versées furent considérables, et cela dura, comme on a vu, dix-neuf ans.

Cette triste histoire est malheureusement racontée par notre auteur en des termes qui ne lui laissent pas son vrai caractère. Il nous montre un Jurieu agité par les émotions les plus extrêmes pendant sa vilaine besogne. Il peste et il jure, il a une peur affreuse, il s'exaspère, il a des visions terrifiantes, etc. Si, au contraire, on passe du commentaire aux originaux, on trouve des lettres très mesurées de ton, émanant d'un homme d'affaires qui ne perd jamais son sang-froid, interroge, discute, reçoit des avis avec déférence et ne parle de ses craintes que pour parer au danger. C'est avec une conscience tout à fait calme qu'il travaille. Il reconnaît que tout se fait « par ses ordres » (p. 229 et 332 au bas), ne rejette de responsabilités sur personne et se tient pour un fidèle sujet de Guillaume III d'abord, de la reine Anne ensuite. Le problème moral qui se pose ici est plus compliqué devant l'homme que nous révèlent ses lettres que devant l'image que nous fournit l'abbé Dedieu.

7° *La paix d'Utrecht.* L'ouvrage s'achève par un chapitre presque entièrement neuf, relatif aux efforts des réfugiés lors des négociations de 1712 et 1713. Par une inconcevable maladresse, les protestants chargent de leurs intérêts le marquis de Miremont, l'agitateur qui, de

1. Voir l'article du chanoine Lemonnier intitulé : *Espionnage et contre-espionnage à Rochefort*, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1924, p. 1-20. L'auteur y publie, d'après un volume des archives du port de Rochefort, des lettres adressées par Pontchartrain à l'intendant Bégon en 1696.

Digitized by Google

1688 à 1711, a multiplié les projets d'invasion de la France par l'est, le sud ou l'ouest. Miremont échoue nettement auprès de la reine Anne et auprès des plénipotentiaires français, et l'on ne voit plus que les démarches du marquis de Rochegude, qui réussit à obtenir, à la prière de l'Angleterre, la libération de 180 galériens religionnaires, sur les 800 qui peuplaient alors les chiourmes. La belle personnalité de Rochegude, dont on nous donne un admirable placet (p. 260), est opposée par l'abbé Dedieu à tout ce qu'il nous a montré de l'esprit séditieux des zélateurs. Parler des « succès » du marquis, par opposition aux échecs des violents, est peut-être exagéré. Mais c'est vraiment un repos pour l'esprit que de fermer le livre sur une figure aussi noble[1].

Plein de faits et bien ordonné, le volume de l'abbé Dedieu laisse cependant une impression confuse. Il est évident que la politique des violents l'a emporté sans cesse sur la modérée pendant les vingt-six années où s'étend l'ouvrage, mais il ne nous paraît pas que ces mouvements séditieux aient jamais été ordonnés par une volonté centrale. Le « consistoire secret » dont parlaient, en 1704, le maréchal de Montrevel et le clergé du Languedoc, répétant une idée déjà exprimée par Bâville en 1698 (p. 109, 118; *Prédicants*, II, 261), n'a jamais existé que dans l'imagination de catholiques qui ne peuvent s'imaginer une solidarité religieuse autrement que sous les espèces d'une hiérarchie (l'abbé Dedieu parle des « chefs hiérarchiques » de Jurieu, p. 77). Nous voyons Jurieu organiser son service de renseignements, dont il est naturellement le chef; nous voyons se constituer, en 1696, deux comités en Hollande; mais, pour le reste, il s'agit de mouvements isolés, menés par des émissaires que l'Angleterre emploie, dont les efforts n'ont d'unité que dans la personne de l'ambassadeur ou du chargé d'affaires qui reçoit les lettres et fournit l'argent. Jurieu, en tout ceci, n'est qu'un personnage de premier rang, qui met la main à tout, sans être le moteur de la machine. Dans un passage assez naïf, l'abbé Dedieu voudrait nous laisser croire que le respect que témoignait Guillaume III au célèbre pasteur ne tenait qu'à ses services politiques (p. 195). Là n'était cependant pas la raison d'une autorité qui obligea Bossuet à se mesurer avec lui. Quelle qu'ait été l'attitude de Jurieu à l'égard de Louis XIV (aujourd'hui nous disons : de la France), le pasteur de Rotterdam demeure, comme écrivain religieux, l'auteur des

1. Page 181 : Teissier ne peut pas être le pasteur de ce nom, qui vivait alors dans un petit village de Suisse; p. 226 et 227 n., lire Zollicoffre, nom d'un marchand suisse de Marseille qui ne recevait de l'argent de la Suisse que pour secourir les galériens protestants, comme la police de Louis XIV ne tarda pas à s'en apercevoir : Zollicoffre dut à son caractère de négociant suisse d'être très ménagé, sur l'ordre même du roi (notes Fonbrune-Berbinau. Corriger donc la p. 262); p. 223-224, les galériens protestants suspectés d'espionnage ne le furent que parce que l'un d'eux se nommait Serres, comme l'espion découvert; p. 262, Lisle du Guast n'est pas un galérien, mais un prisonnier du château de Loches.

Digitized by Google

Lettres pastorales, et comme théoricien politique l'auteur des *Soupirs de la France esclave*, livre plus actuel assurément que le *Cinquième Avertissement* de Bossuet.

Bâville écrivait en 1698, pour défendre son œuvre de brutalité (*Prédicants*, II, 278) : « Il faut regarder les protestants comme un peuple irrité qui..., s'étant persuadé qu'on lui a fait une injustice de lui avoir ravi contre la foi des édits ce que les hommes ont naturellement de plus libre et de plus cher, croit aussi qu'il doit à son tour manquer de fidélité et de patience. » Il eût été équitable d'appuyer, si peu que ce fût, sur des observations de ce genre pour juger la politique des zélateurs. On nous retracera bien une fois, dans une biographie détaillée, l'activité multiforme de Jurieu, et il faudra qu'on essaie de débrouiller cette mentalité à la fois funeste et brillante, qui participe des deux âges politiques entre lesquels l'Europe eut alors à se décider. Pour écrire ce livre, l'ouvrage de l'abbé Dedieu sera indispensable, mais à lui seul il est d'une psychologie vraiment courte.

Charles BOST.

Henri SÉE. **Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles**. Paris, Marcel Giard, 1921. In-8°, 276 pages. (Bibliothèque internationale d'économie politique.) Prix : 15 fr.

Les beaux travaux de M. Sée sur les classes rurales devaient le mener à tenter une synthèse. Les historiens lui sauront un gré infini de celle qu'il nous apporte aujourd'hui. Elle donne plus encore que le titre ne promet. Comme il est très difficile de fixer des dates précises en matière d'histoire économique et sociale, M. Sée est souvent obligé de remonter aux origines du régime qui existait au XVIII^e^ siècle, le plus souvent jusqu'au XVI^e^, parfois même au delà. C'est un tableau de l'évolution agraire sous l'ancien régime et de la révolution qui s'est produite depuis la fin du XVIII^e^ jusqu'à la fin du siècle dernier.

Ce tableau, M. Sée a voulu le peindre pour l'Europe entière, mais en évitant avec soin de mettre dans l'exposé une unité qui n'est pas dans les choses. Les évolutions agraires des divers pays ne sont ni synchroniques ni toujours de même sens. Et quand nous disons « pays », nous n'entendons pas « États », car une même formation politique se divise parfois, à cet égard, en contrées très différentes.

La France, en ce monde très complexe qu'est l'Europe, présente le type *optimum*, celui où, de meilleure heure, la condition des paysans s'oriente le plus nettement vers ces deux termes : « Les paysans sont *personnellement libres* et ils sont *propriétaires* ». L'évolution est presque achevée avant la Révolution. « La tenure est devenue une véritable propriété, grevée seulement de redevances et de services. »

Digitized by Google

Si nous parlions un langage abstraitement juridique, nous dirions que la possession paysanne n'est pas encore une propriété, puisque le régime seigneurial subsiste[1]. Si nous voulons voir la réalité historique, nous l'appellerons du moins une quasi-propriété : il ne lui manque presque rien, que lui donnera le coup de pouce révolutionnaire, pour être une pleine propriété. Cette propriété paysanne s'inscrit d'ailleurs dans une carte agraire où le morcellement est poussé très loin, même pour la propriété noble. Petite propriété paysanne, petites exploitations, ces deux traits si frappants de la France actuelle sont des traits anciens.

A l'autre extrémité de l'Europe, la Russie nous offre l'exemple d'un pays qui a évolué à part et qui « n'a jamais connu le régime féodal »[2], qui n'a peut-être même pas connu d'abord la propriété individuelle. Le servage n'y est pas né d'une transformation et d'une adaptation d'institutions préexistantes. C'est le paysan, libre encore au XVI^e^ siècle, qui a vu « sa dépendance économique s'accentuer de plus en plus ». Tandis que le serf français est devenu métayer, fermier, propriétaire, le moujik, « n'ayant pas d'avances », ne pouvant être fermier, est devenu travailleur agricole, puis serf. D'où ce paradoxe que la Russie aurait conservé très tard des serfs et des paysans non propriétaires, parce qu'elle n'aurait pas eu de féodalité. Ce n'est pas seulement avec Ivan le Terrible et Pierre I^er^, c'est avec Catherine la Grande que le servage russe se constitue, à l'heure même où, ailleurs, commence le mouvement d'émancipation. L'amie de Voltaire et de Diderot, en dépit de ses proclamations libérales, étend le servage à des régions où il n'existait pas encore. La Russie devient un pays d'exportation des céréales et « a besoin de plus en plus de la main-d'œuvre servile ».

Entre ces deux extrêmes, France et Russie, toute la gamme. L'Allemagne romanisée du Sud-Ouest est, à cet égard, une France du Rhin, un peu en retard seulement sur l'évolution de notre France, et avec quelques traits spéciaux qui tiennent au mode d'exploitation, à l'unité du *Hof*. Mais le *Hof* aussi est atteint par le morcellement. Les biens communaux, par contre, se défendent mieux qu'en France. La Bavière, que M. Sée range un peu arbitrairement dans ce chapitre, se rapproche déjà d'autres régions allemandes. — L'Allemagne du Nord-Ouest est une terre de transition, grâce à la diffusion du *meiergut*[3], qui rappelle par certains traits le domaine congéable breton. Le régime seigneurial,

1. Aux formules ci-dessus, et si formelles, de la p. 13, opposez celle, contradictoire en apparence, de la p. 25 : « La tenure du paysan n'est jamais une pleine propriété, une propriété *autonome*. » C'est M. Sée qui souligne. Il est vrai qu'il généralise : « On peut même dire qu'il n'existe aucune propriété autonome... »

2. Est-ce bien certain ? Des Russes le contesteront.

3. M. Sée est un peu trop discret dans la définition des diverses formes de propriété ou de tenure, soit que ces choses soient obscures par elles-mêmes, soit qu'il les suppose trop connues.

Digitized by Google

ici encore, se rapproche de ce qu'il est en France : ses revenus proviennent moins de l'exploitation agricole que des droits seigneuriaux.

La géographie voudrait que l'on passât à l'Allemagne de l'Est. Mais M. Sée estime que l'Angleterre réalise un type intermédiaire : « Si l'Angleterre a connu une évolution de la propriété et des classes rurales semblable à celle de la France, son régime agraire a fini par ressembler, dans une certaine mesure, à celui des contrées de l'Est. » Depuis Élisabeth, l'évolution du régime agraire est inverse en Angleterre de ce qu'elle est en France, tandis que le point de départ était sensiblement le même. « Il y a eu, aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, concentration de la propriété, formation de grandes entreprises agricoles, profondément différentes du régime de petites exploitations qui caractérise encore la France. » Cette histoire, où l'enclosure a joué un rôle essentiel, et qui aboutit à la disparition d'une classe, est bien connue. On retrouve le même régime en Irlande, mais « aggravé par la conquête ».

L'auteur revient ensuite à l'Allemagne de l'Est, à la *Gutsherrschaft*, qui donne aux pays de colonisation transelbiens leurs caractères : l'*Unterthänigkeit* du paysan, l'importance de l'exploitation seigneuriale, en rapport avec le commerce d'exportation des denrées. Dans cette tonalité générale, il y a des nuances : Saxe (où apparaît l'institution si typique du *Gesindedienst*), monarchie prussienne, pays baltiques. Même en Danemark, « il y eut un asservissement progressif des classes paysannes ». La Réforme, en favorisant l'arrondissement de la propriété noble, n'a pas été étrangère à ce mouvement. Pour la Livonie, il semble que là, comme en Irlande, le régime ait été « aggravé par la conquête ».

C'est la conquête, du moins la répression de 1620, qui explique en très grande partie la transformation du régime agraire de la Bohême et de la Moravie[1]. Le paysan y est soumis à la plus lourde des charges, la corvée (*robot*), se défendant par des jacqueries[2], mollement protégé par Vienne.

La seconde partie de l'ouvrage — celle qui était la plus facile à écrire — est consacrée à l'affranchissement des paysans. M. Sée rappelle que l'exemple n'a pas été donné par la France, mais par la Savoie. L'affranchissement paysan y apparaît comme la plus belle réussite du despotisme éclairé, dont Victor-Amédée réalise le type plus complètement que Frédéric II ou Joseph II. En France, il est d'accord avec les récents historiens de la Révolution pour ne voir dans l'œuvre de la Constituante qu'une ébauche, complétée par la Convention et surtout par l'action propre des paysans. M. Sée pense que « les paysans

1. M. Sée ne mentionne pas (p. 160-161) les seigneuries ecclésiastiques, dont certaines (celle de Tepl par exemple) existent encore et ne disparaîtront que grâce à la nouvelle législation agraire.

2. La littérature tchèque d'imagination a rendu ces thèmes populaires. Voy. en particulier les romans de Jirasek.

Digitized by Google

semblent avoir acquis plus de terres que la bourgeoisie », et, parmi les paysans, surtout ceux qui étaient déjà propriétaires. Somme toute, la Révolution a profité à la classe paysanne et accru le nombre des propriétaires; elle a donc accentué l'évolution française.

Une évolution analogue s'est produite dans les parties de l'Allemagne soumises à l'influence française. Cette influence va en s'atténuant à mesure qu'on passe des pays immédiatement aux pays médiatement rattachés à la France. Quant à la Prusse, l'opération, dans laquelle M. Sée estime que l'on fait trop large l'œuvre de Stein, fut lente et peu cohérente. Dans la monarchie autrichienne il y eut même réaction après Joseph II. Il fallut la révolution de 1848 pour créer un nouveau régime. M. Sée n'a d'ailleurs pas étudié à part les pays de la couronne de saint Étienne, où des survivances du régime seigneurial persistaient en 1918, en dépit des patentes de 1853-1854.

On trouvera chez lui un parfait résumé de l'émancipation des paysans russes, qu'il ne poursuit pas, nous le regrettons, jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. Il montre comment l'une des conséquences inattendues de l'émancipation, en détachant de la terre les paysans des provinces pauvres, a été de favoriser la formation d'un prolétariat industriel.

Livre solide, fortement conçu, dont les parties sont harmonieusement distribuées. Il utilise et résume les travaux antérieurs de l'auteur et des autres érudits. Il les ordonne en un tout. N'hésitons pas à dire que de tels ouvrages font honneur à la science française[1].

Henri HAUSER.

Georges LEFEBVRE. **Les paysans du Nord pendant la Révolution française**. Lille, Camille Robbe, et Paris, F. Rieder (Bibliothèque d'histoire moderne), 1924. 2 vol. in-8°, XXV-1020 pages (thèse de doctorat ès lettres). Prix : 100 fr.

Voilà un excellent ouvrage, la meilleure monographie qui, jusqu'à présent, ait été consacrée à l'histoire des paysans pendant la Révolution. On ne peut qu'admirer l'étendue des recherches auxquelles s'est livré M. Lefebvre; il a épuisé toutes les sources d'informations : fonds d'archives départementales et communales, Archives nationales, sans compter les documents imprimés et nombre de travaux relatifs à l'histoire économique. L'interprétation des documents nous semble toujours judicieuse, vraiment scientifique, et aucun parti pris ne vient l'altérer.

1. P. 176, passage un peu obscur : « Le gouvernement s'efforce bien de restreindre le servage »; or, les codes semblent l'aggraver. — En divers endroits, le besoin de main-d'œuvre est invoqué comme explication tantôt de l'extension du servage, tantôt de l'affranchissement paysan. Il faudrait expliquer que cela dépend des conditions spéciales à chaque cas. Voy. notamment p. 220. — P. 203, l. 18, au lieu de « aux seigneurs », lire évidemment « aux communes ».

Digitized by Google

Le titre ne correspond pas exactement au contenu du livre. L'auteur, en effet, a consacré plus de trois cents pages à l'étude de la question paysanne au XVIII[e] siècle : introduction qui, à elle seule, constituerait déjà une bonne thèse. — Dès le début, M. Lefebvre montre que le département du Nord ne forme pas un bloc uniforme et il distingue quatre régions, qui diffèrent les unes des autres par la nature du sol et par le régime de la propriété : la Flandre maritime, la Flandre intérieure, la haute plaine du Cambrésis et du Hainaut, les abords de l'Ardenne, pays d'herbages. Dans toute son étude, il restera fidèle à cette classification.

En un premier chapitre, il étudie la répartition de la propriété sous l'ancien régime. Suivant la méthode préconisée et pratiquée par Loutchisky, il fonde ses calculs sur l'étude des rôles de vingtièmes et plus encore sur celle des terriers seigneuriaux. Considérant d'ensemble toute la région du Nord, il établit les chiffres suivants : paysans, environ 32 °/₀; bourgeoisie, 16 à 17 °/₀; noblesse, 22 °/₀; clergé, 19 à 20 °/₀[1]. Mais il a soin de distinguer les diverses régions : dans le Cambrésis et le Hainaut, tout l'avantage appartient au clergé (40 °/₀), la noblesse et la bourgeoisie ne détiennent qu'une faible part de la propriété (15 et 8 °/₀); les paysans en possèdent encore 27 à 28 °/₀. Dans la région herbagère du Sud-Est, c'est la noblesse qui tient le premier rang; la propriété du clergé est relativement faible; celle de la bourgeoisie également; les paysans possèdent plus du tiers de la superficie et même la moitié, si l'on ne tient compte que de terres cultivables. En Flandre, le clergé et la noblesse ne sont, en général, que moyennement pourvus, ainsi que les paysans; la suprématie appartient à la propriété bourgeoise. D'ailleurs, les propriétés de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie sont, en général, très éparpillées. — L'auteur a eu aussi l'heureuse idée d'étudier l'étendue des exploitations agricoles. Dans la Flandre maritime, il compte seulement un tiers de petits occupants; dans le Cambrésis, au contraire, ceux-ci sont très nombreux. Les gros fermiers, ayant une exploitation de plus de quarante hectares, forment une sorte d'aristocratie rurale[2]. Les paysans n'ayant ni propriété ni exploitation (peu nombreux dans le Hainaut et le Cambrésis, nombreux au contraire en Flandre) forment un véritable prolétariat. Si l'on y joint les propriétaires de moins de cinq hectares, on voit que la grande majorité des paysans est pauvre.

Non moins intéressante nous apparaît l'étude du régime seigneurial : très peu oppressif en Flandre, surtout dans la Flandre maritime, il ne conserve toute sa force que dans le Hainaut et le Cambrésis, où il s'aggrave encore à la fin de l'ancien régime. Mais partout la dîme

1. Les dix pour cent restant sont représentés par les biens des hôpitaux (2 à 3 °/₀), des domaines (5 et 6 °/₀), les chemins et rivières, etc.

2. M. Lefebvre montre qu'il s'est produit, au XVIII[e] siècle, une sorte de concentration des fermes; la masse des paysans proteste contre cette concentration et demande le morcellement des exploitations.

Digitized by Google

constitue une très lourde charge. Quant aux impôts, « comparés à ceux qu'on payait dans le reste du royaume, il semble qu'ils aient été modérés ».

A l'agriculture, M. Lefebvre consacre un excellent chapitre. Ici aussi il oppose la Flandre, où elle est très prospère, aux régions du Sud, où les procédés flamands ne s'infiltrent qu'à partir de 1760, et au pays herbager du Sud-Est, au sol médiocre, caractérisé par le « pâturage extensif ». L'œuvre du desséchement et du défrichement, encouragée par le gouvernement, semble avoir eu plus de succès que dans les autres régions de la France. Mais, comme partout, l'agriculture souffre du mauvais état des routes; cependant, elle est relativement favorisée en Flandre par le réseau navigable, surtout du jour où celui-ci est mis en relation avec Dunkerque. Le commerce agricole, par le fait même, est mieux organisé dans le Nord que dans les autres contrées, et l'exportation y prend une assez grande extension à la fin de l'ancien régime, lorsque le gouvernement penche vers une politique « libérale »; à ce moment, les prix s'élèvent rapidement, ce qui est fort avantageux pour le développement économique, mais dangereux au point de vue social.

Seule, la lourdeur des charges empêche la « bourgeoisie rurale[1] » de profiter pleinement de la prospérité agricole. Mais la masse des paysans n'est pas plus à l'aise que dans les pays pauvres. M. Lefebvre établit que les trois quarts des chefs de famille n'exploitent que trop peu de terre pour subvenir à leur subsistance, ou même n'en exploitent pas du tout. Ménagers et journaliers ne peuvent donc vivre qu'en louant leurs bras. Y a-t-il chômage ou cherté, ils sont réduits à la misère et à la mendicité, car l'assistance est tout à fait insuffisante.

L'auteur montre très heureusement que c'est l'existence d'un nombreux prolétariat rural qui impose le maintien des droits de jouissance collective (pâture dans les prés et les marais, vaine pâture, usages dans les bois). Les mesures prises par le gouvernement à la fin de l'ancien régime, et notamment l'édit sur les clôtures, se heurtèrent à l'opposition de la masse rurale; on ne parvint pas non plus à réaliser sur une vaste échelle le partage des communaux. Cependant, les progrès de l'agriculture étaient peu compatibles avec les droits de jouissance collective; mais tout le régime agraire de l'époque faisait obstacle à leur abolition, comme il rendait malaisée la mise en valeur des terres incultes[2].

1. Cette expression ne semble pas très heureuse, car les membres de cette « bourgeoisie rurale » sont en réalité des paysans, vivant du travail de la terre; ne vaudrait-il pas mieux dire « les paysans aisés »?

2. Le célèbre droit de marché prouve que les paysans conçoivent souvent d'une façon bien particulière le droit de propriété individuelle : les fermiers considèrent qu'ils ont un droit héréditaire à l'exploitation de leurs fermes. M. Lefebvre montre que le droit de marché procède de l'idée que les exploitants peuvent restreindre à leur profit le droit de propriété.

Digitized by Google

C'est aussi l'abondance de la main-d'œuvre et la misère des paysans dénués de terre qui expliquent le développement des industries rurales au XVIIIe siècle. M. Lefebvre consacre quelques pages excellentes à cette question : il montre que les artisans de campagne, les tisserands surtout, travaillent parfois d'une façon indépendante, mais plus souvent sous la dépendance économique des négociants, qui parfois même leur livrent la matière première : régime très analogue à celui que M. Demangeon nous a décrit pour la Picardie.

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à M. Lefebvre, c'est de s'être cantonné trop étroitement dans la région du Nord, de n'en avoir pas comparé le régime agraire avec celui d'autres contrées de la France : cette comparaison, en ce qui concerne la répartition de la propriété, les modes de location de la terre, le régime seigneurial, les droits de jouissance collective surtout, eût été fort instructive.

C'est aussi faute d'avoir employé la méthode comparative que l'auteur ne caractérise pas aussi fortement qu'il l'aurait pu « la révolte agraire », qu'il décrit, d'ailleurs, avec une grande précision. On voit bien par son récit que, dans le Nord, les troubles agraires ont été déterminés beaucoup plus par la crainte de la disette[1] que par la haine contre le régime seigneurial; à ce point de vue le Nord se distingue de beaucoup d'autres régions (comme la Bretagne, le Dauphiné, le Quercy et le Périgord, etc.), où les insurrections paysannes ont été beaucoup plus violentes. M. Lefebvre donne, d'ailleurs, bien des détails intéressants sur la disparition progressive du régime seigneurial et la reprise des droits collectifs; comme partout, les rachats de droits seigneuriaux ont été peu nombreux.

Les chapitres relatifs à la vente des biens nationaux sont en tous points excellents; jamais encore on n'avait étudié avec autant de précision la répercussion sociale de la vente. M. Lefebvre montre que, même dans la première période où l'on interdit le morcellement, les paysans l'emportent sur les bourgeois, excepté en Flandre; c'est que, dans les provinces méridionales, ils forment des associations pour l'achat, qui parviennent souvent à intimider les acquéreurs bourgeois; plus tard, la Convention permet le morcellement, même des biens ecclésiastiques. Au total, les paysans ont acquis 71,409 hectares et les bourgeois 65,772 (soit respectivement 52 °/₀ et 48 °/₀). D'ailleurs, grâce aux cessions, la part des paysans s'est encore accrue. Signalons encore une vue originale : l'auteur établit qu'en ce qui concerne les biens des émigrés, comme parmi ces derniers il y a des bourgeois, il convient de réduire le gain de la bourgeoisie; puis, si l'on met en parallèle la propriété des privilégiés (nobles et bourgeois) et la propriété des paysans, le transfert des nobles aux bourgeois ne constitue pas un gain

1. Sur la question des subsistances, M. Lefebvre a publié un très important recueil de documents, *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues (1785, an V)*, 2 vol., 1914-1921 (Coll. des documents économiques de la Révolution). Cf. *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 66.

Digitized by Google

pour le premier groupe; de là, un nouvel avantage relatif pour la propriété paysanne, sans compter que, la propriété bourgeoise étant plus mobile et instable, c'est pour les paysans une perspective d'acquisitions futures. En outre, dans le Nord, les partages de biens communaux, exécutés en vertu de la loi de juin 1793, ne furent nullement insignifiants, « augmentèrent très sensiblement le nombre des petits propriétaires et accrurent la propriété des autres[1] ».

En ce qui concerne la répartition de la propriété, les conclusions d'ensemble de M. Lefebvre ont une grande portée. A la fin du Consulat, les paysans détiennent 42 °/₀ du sol, les bourgeois 28,5 °/₀. La « bourgeoisie rurale » a beaucoup gagné aux ventes, mais le nombre des petits propriétaires et des exploitations a beaucoup augmenté. Dans le Sud, la proportion des sans-propriété a bien diminué, tandis que, dans la partie septentrionale, les fermiers forment toujours l'élément prépondérant et qu'il y subsiste un très nombreux prolétariat, réserve toute prête pour l'armée industrielle du XIXe siècle. L'une des raisons de cette extension du prolétariat c'est, semble-t-il, la très forte natalité des pays du Nord : M. Lefebvre l'indique, sans y insister peut-être assez.

Après un chapitre très neuf sur les conséquences économiques et sociales de l'invasion autrichienne de 1793-1794, l'auteur étudie avec grand soin les charges des paysans, montre la lourdeur des impôts, l'impopularité de la conscription, qui produit beaucoup de réfractaires. Il montre aussi que l'agriculture conserve, à l'époque révolutionnaire, les mêmes caractères que sous l'ancien régime. Mais la hausse des prix, résultat de la crise monétaire, si elle profite à la bourgeoisie rurale, apparaît comme désastreuse pour la masse des paysans. Ici se se place une excellente étude du *maximum*. Il n'a d'ailleurs été qu'imparfaitement observé, ce dont ont souffert les ménagers et les journaliers; leur situation cependant « est restée supportable », parce que le pain a moins augmenté que les salaires. Mais l'abolition du *maximum*, en l'an III, les « fait tomber dans un abîme de misère » et provoque dans les campagnes une véritable lutte des classes. La Convention avait été animée d'un esprit vraiment démocratique, surtout pendant la période montagnarde, mais elle fut impuissante à réaliser ses conceptions : elle ne put, faute de temps et d'argent, organiser ni l'assistance ni l'enseignement.

Un dernier chapitre, plein de faits, est consacré aux divisions et aux luttes politiques; mais il nous semble d'une pensée moins ferme que le reste de la thèse; il ne se rattache pas assez étroitement à l'histoire économique et sociale des paysans. Cependant, l'auteur montre comment les luttes religieuses, puis les rigueurs de la conscription ont

1. L'auteur, contrairement à ce qu'affirment la plupart des historiens, montre que les mesures édictées par la Convention pour assurer aux citoyens pauvres quelques parcelles de terre n'étaient nullement factices et qu'elles répondaient aux besoins réels du prolétariat rural.

Digitized by Google

discrédité la Révolution dans l'esprit des paysans. En somme, à la veille du 18 Brumaire l'opinion dans les campagnes est très défavorable au Directoire et la nouvelle du coup d'État est accueillie avec joie.

En dernière analyse, M. Lefebvre conclut que c'est surtout la « bourgeoisie rurale » (gros fermiers et propriétaires aisés) qui a gagné à la Révolution : elle est devenue « plus riche, plus puissante et plus nombreuse ». Par contre, la plèbe rurale, qui ne put profiter des mesures démocratiques de la Convention, reste accablée par le chômage et la disette; « tous ceux », nous dit-on, « qui, au cours de la crise, n'avaient pas acquis un peu de terre, supportèrent en pure perte ses conséquences onéreuses ». Seulement, il ne faut pas oublier que le nombre des propriétaires paysans — M. Lefebvre lui-même l'a établi — s'est notablement accru. Puis, ce fut pour tous les habitants des campagnes un grand soulagement d'être délivrés de la domination de l'aristocratie. — D'ailleurs, il serait téméraire, pensons-nous, d'étendre intégralement à toute la France les conclusions qui se dégagent de l'étude de M. Lefebvre. Le nombre des prolétaires semble beaucoup moins considérable dans la plupart des autres régions. A considérer l'ensemble de la France, la Révolution, en abolissant le régime seigneurial, en faisant procéder à la vente des biens nationaux qui a sensiblement profité aux paysans, a grandement amélioré leur condition.

En ce qui concerne l'exposition, on la jugera peut-être quelque peu surabondante; condensée davantage, elle aurait encore mieux mis en valeur les idées générales, que M. Lefebvre a su, d'ailleurs, heureusement dégager de ses longues recherches; peut-être a-t-il estimé qu'à sacrifier trop de détails il dissimulerait par trop la réalité des faits, si complexes; c'est déjà un beau succès de ne s'être pas laissé submerger par l'amas de trouvailles d'une incomparable richesse. Quoi qu'il en soit, tous les savants qui s'occuperont de la vie économique et sociale des classes paysannes devront étudier cette thèse, et, à bien des égards, elle servira de modèle pour tous les travaux du même genre[1].

Henri SÉE.

Alfred STERN. **Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871.** IX, zweiter Teil : *Geschichte Europas von 1848 bis 1871*, III, 1859-1866. Stuttgart et Berlin, Cotta, 1923. In-8°, XIX-590 pages.

A des intervalles dont la régularité commande l'admiration autant que leur brièveté — trois ans à peine — les volumes du grand

1. M. Lefebvre publie, en appendice, de très importantes tables statistiques relatives à la répartition du sol et à la vente des biens nationaux; elles occupent cent pages et elles témoignent de l'importance et de l'étendue de ses recherches.

Digitized by Google

ouvrage de M. Stern se succèdent, solides, denses, pleins de faits, chacun riche d'heureuses découvertes d'archives qui, sur des points de détail au moins, rectifient ou complètent l'idée que l'on se faisait jusqu'ici d'événements dont les conséquences ont été décisives pour l'histoire contemporaine de l'Europe et du monde. En voici une partie du t. IX, consacrée aux six années qui séparent la paix de Zurich de celle de Prague. Les six premiers chapitres traitent de la France, de l'Italie, de l'insurrection polonaise de 1863, des Balkans, de l'Angleterre et de l'Allemagne; la guerre des Duchés et ses conséquences remplissent les deux suivants, et les deux derniers exposent le cours et les résultats de la guerre austro-prussienne. Au moment où s'ouvre le récit, la prépondérance politique de la France en Europe, après les victoires d'Italie, est à son apogée et paraît plus fermement établie que jamais; lorsqu'il se termine, les éclatantes victoires militaires et diplomatiques de la Prusse ont marqué le début d'une période nouvelle de l'histoire de l'Europe et laissent apercevoir déjà les premiers contours de l'hégémonie bismarckienne.

Ce nouveau volume a tous les mérites que l'on reconnaissait ici, il y a quatre ans[1], à ses prédécesseurs immédiats : une lecture étonnante que ne semble limiter presque aucune difficulté de langue (les ouvrages scandinaves et russes ont fourni à M. Stern beaucoup d'indications intéressantes); un zèle et une ardeur dans la recherche de l'inédit qui souvent trouvent dans le succès leur juste récompense; une composition qui, dans l'ensemble, répond à une conception précise de l'importance et de l'action des événements et la suggère au lecteur; l'ordre des chapitres et leur disposition intérieure sont clairs et logiques. Parmi les pièces justificatives, il se rencontre des documents de premier ordre pour l'intelligence de la politique napoléonienne entre 1858 et 1866, de la crise allemande de 1863 (*Fürstentag*) et des desseins de Bismarck dans l'affaire des Duchés. C'est aux archives de Vienne que la moisson a été le plus riche; si Berlin, jusqu'ici, donne moins, ce n'est point, paraît-il — il était bon de s'en assurer — l'effet d'un moindre libéralisme, mais simplement d'une moindre abondance. On aimerait savoir si, dans les lettres de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie à Metternich, les fautes de français (p. 580 et 590) sont le fait d'une copie trop hâtive ou si elles se trouvent dans l'original.

Les réserves qu'appelle la manière de M. Stern, légères au regard de tant de mérites, demeurent dans l'ensemble celles qui ont été indiquées à propos des précédents volumes. Cinq ans après la fin de la guerre, il a été plus facile à l'historien de préserver son impartialité de risques que, dans son tome VII, il n'avait pas toujours réussi à éviter. Mais, pour le reste, il est visible en plus d'un endroit qu'il a quelque peine à se décider à sacrifier quoi que ce soit de tout ce qu'il

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 316.

Digitized by Google

sait ou découvre, et que, s'il a peut-être fait son choix entre les deux conceptions possibles de son sujet, il ne se tient pas toujours très fermement au parti qu'il a pris. Est-ce l'histoire explicative de l'évolution politique générale de l'Europe entre 1848 et 1871 qu'il veut nous donner, ou bien au contraire, dans une très large mesure, l'histoire narrative des diverses puissances et des divers États de l'Europe dans ce quart de siècle? Souvent, ou à tout le moins parfois, on a l'impression que, tandis que c'est le premier qu'il veut, c'est le second qu'il fait. Lorsque, par exemple (p. 250), il aborde, en février 1866, l'histoire parlementaire de la réforme électorale anglaise de 1867, sans doute faut-il dire d'un mot que des affaires urgentes ont retardé d'un mois l'ouverture du débat; mais n'est-il pas superflu, et même un peu hors de propos, de consacrer une demi-page à ces affaires : peste bovine, troubles de la Jamaïque, agitation des fenians? Non que les deux dernières, en particulier, n'aient leur place marquée dans le volume; mais ne serait-ce pas plutôt ailleurs, à propos de l'organisation des colonies ou du développement de la question d'Irlande? Ou encore, s'il est nécessaire, sans nul doute, de ne pas négliger l'épisode des relations de Bismarck avec Lassalle (p. 328-333), le récit n'en aurait-il pu être un peu plus resserré et, en même temps, disposé de manière à mettre mieux en relief ce qui fait le principal intérêt de l'événement lui-même, c'est-à-dire l'entrée de la démocratie socialiste dans la vie publique de la nouvelle Allemagne? De telles longueurs donnent quelque chose d'un peu traînant au récit, et c'est une impression que ne contribuent pas à affaiblir la densité des chapitres, leur dimension et celle de leurs subdivisions. Mais, dans l'ensemble, les développements ne sont pas disproportionnés à l'importance des événements; si l'on eût désiré parfois des synthèses plus vigoureuses et des formules plus condensées, ce volume donne une vue très nette de l'histoire de l'Europe pendant une période particulièrement active et agitée.

L'insurrection polonaise de 1863 valut à Napoléon III son premier grand échec. M. Stern retrace l'histoire de cette crise avec son habituelle conscience, une clarté d'autant plus méritoire que le jeu politique et diplomatique y est plus embrouillé, et une impartialité qui n'est que rarement en défaut. Peut-être, cependant, conviendrait-il de marquer plus nettement que, si l'opinion allemande s'est, dans son ensemble, montrée bien moins qu'en 1831 favorable aux Polonais en lutte contre la Russie (p. 157), c'est que 1848 a passé par là, éveillant jusque dans l'âme populaire allemande ce sentiment pangermaniste encore inconscient et latent, qui a si fort contribué à vicier l'aspiration à l'unité nationale. Peut-être aussi les barons baltes (p. 171) ne sont-ils pas les interprètes les plus qualifiés du sentiment national russe : on sait de reste combien chez eux, même sous les manifestations du loyalisme dynastique, c'est avant tout l'orgueil de caste et l'intérêt de classe qui l'emportent. Wielopolski est, à une nuance de ton

Digitized by Google

près, aussi maltraité par M. Stern qu'il a coutume de l'être par l'histoire polonaise. A plus d'un demi-siècle de distance, l'événement a donné raison à ceux qui avaient défendu contre son programme une doctrine plus radicale. Mais sa tentative, si elle avait pu réussir un moment, eût-elle nécessairement empêché à jamais la restauration de l'indépendance polonaise? Elle en eût peut-être, au contraire, marqué une étape utile, et sans doute le fossé qui sépare les Polonais des Russes serait-il moins profond. La grande faute de Wielopolski a été, à coup sûr, de méconnaître la puissance de la tradition tsariste qui s'opposait à des réformes, même partielles, sur un point quelconque du territoire de l'Empire, et de faire trop fond sur l'énergie, la netteté de vues et même le pouvoir d'Alexandre II. Mais, bien que les traits de son caractère personnel : raideur, orgueil, entêtement, en aient d'avance rendu le succès difficile, son entreprise procédait d'une inspiration élevée et d'une vue politique qui, pour son époque, avait beaucoup de juste. Quant à Napoléon III, M. Stern a pu se dispenser d'un jugement sur sa politique polonaise : le simple exposé des faits suffit à justifier amplement l'ironie discrète du commentaire dont Metternich accompagne, à l'usage de son ministre, le récit d'une conversation de trois heures avec l'impératrice Eugénie, où Galicie, Vénétie, Turquie, Belgique, royaume de Naples et républiques américaines — que seront chargés « de civiliser et de monarchiser, à l'exemple du Mexique », les princes dépossédés en Europe — ont tour à tour ou tous ensemble été déplacés comme des pièces d'échecs : « Je vous prie de ne pas prendre ce plan pour une plaisanterie, je crois que l'impératrice et même l'empereur sont tout à fait convaincus de la possibilité et de la nécessité de le réaliser un jour » (p. 165). Il était naturel qu'à l'offre très précise d'une alliance avec la France (remercions M. Stern d'avoir donné, en appendice, la curieuse lettre de Napoléon III à François-Joseph du 28 mars 1863) l'Autriche ne fît qu'un accueil très réservé; si elle voyait bien qu'il lui faudrait céder tout de suite la Galicie et la Vénétie, elle n'apercevait que dans un lointain très vague l'échéance des compensations que les Tuileries lui promettaient : partie de la Serbie, Bosnie-Herzégovine, Silésie, Allemagne du Sud.

La figure de Bismarck domine toute la seconde moitié du volume. M. Stern, qui rapporte fidèlement les plus caractéristiques des jugements, parfois singuliers, qu'exprimaient sur lui ses contemporains, et qui, à l'occasion, rectifie certaines inexactitudes des *Pensées et Souvenirs* (ainsi p. 341-342; cf. p. 353), ne dissimule rien des « machinations » ou des habiletés auxquelles Bismarck recourait sans scrupule pour assurer le succès de ses plans (p. 380, 412, 420, 431). A propos de l'entrevue de Biarritz, il marque, très justement, cette différence essentielle entre la position de Cavour et celle de Bismarck, l'un d'accord en tout avec son roi et sûr de lui, l'autre toujours incertain des vraies résolutions de son souverain et limité par des instructions hésitantes. Napoléon III a, dans une conversation avec Metter-

Digitized by Google

mich, esquissé un parallèle des deux ministres qui est tout à l'avantage de Cavour, mais pour une singulière raison : il voit la supériorité du Piémontais dans le fait que celui-ci a su manier le parti libéral et révolutionnaire, tandis que le Prussien ne s'y entend pas, « heureusement... sinon nous aurions depuis longtemps déjà affaire en Allemagne à l'incendie qu'il aurait déchaîné » (p. 431). Il y a plus de vérité, quoique à très longue échéance, dans le conseil donné en 1866 par le roi de Saxe à Guillaume Ier : « Se séparer d'un ministre qui fait le malheur de l'Allemagne et de l'Europe » (p. 492). Mais quelle est la position de M. Stern lui-même, historien allemand, patriote, libéral et d'esprit européen, devant ce problème de Bismarck, qui est aujourd'hui, et non pas seulement du point de vue de la curiosité historique, un des problèmes dominants de l'esprit allemand? On pourra plus exactement répondre à cette question, intéressante et importante, lorsque aura paru le dixième et dernier volume, que l'on nous fait espérer pour la fin de la présente année ; sa publication achèvera une œuvre par laquelle M. Stern s'est acquis les plus beaux titres à la reconnaissance respectueuse de tous les historiens de l'Europe contemporaine.

Louis EISENMANN.

Jacques BAINVILLE. **Histoire de France**. Paris, Arthème Fayard, 1924. In-12, 573 p. Prix : 10 fr.

Voici, à coup sûr, un des livres les plus intelligents — et les plus irritants — qui aient été écrits sur notre histoire.

Ce n'est pas une histoire complète : M. Bainville n'a retenu que les grandes lignes et, si l'on peut dire, l'armature des faits. Son but est moins de raconter que d'expliquer. Il suppose le détail connu et s'adresse à un public qui, déjà instruit de notre histoire, n'attend de lui qu'un fil conducteur. Aussi peut-il cheminer rapidement. Il s'arrête quand il lui plaît et où il lui plaît, pour appeler notre attention sur tel événement, tel personnage significatif, sur telles causes ou telles conséquences ; il projette l'ombre et la lumière sans autre souci que de graver dans l'esprit de ceux qui le suivent des images parfaitement nettes et qui finiront, se rejoignant, par constituer une vision totale de l'histoire de France, telle qu'il se l'est constituée à lui-même. Et comme M. Bainville n'est guère intéressé que par la politique, ce sera presque exclusivement une histoire politique.

Prenons-la pour ce qu'elle est et, sans récriminer, sans nous arrêter non plus aux mille petites erreurs commises par un homme qui n'est pas et ne se donne pas pour un spécialiste, admirons le talent dont il a fait preuve dans la mise en œuvre. Sans être d'un grand écrivain et sans échapper parfois à l'à-peu-près du journaliste[1], le

1. Exemples : « *Le système* féodal, que Charlemagne avait régularisé et *discipliné, s'affranchit* et produit un pullulement de souverainetés » (p. 41);

Digitized by Google

style a de la tenue, de la fermeté. L'exposé est toujours suggestif et, quoique l'auteur ne fasse appel qu'à la froide logique, son volume se lit d'un trait.

Mais, après ce que nous avons dit, on devine aisément que ce volume ne saurait donner de l'histoire de France autre chose qu'une vue conforme aux tendances intimes de l'auteur. Convaincu de l'instabilité du gouvernement républicain, de la nécessité d'un retour aux principes d' « ordre et d'autorité », sauvegardes suprêmes « des libertés » et « des franchises », il n'a voulu voir dans toute notre histoire qu'un perpétuel effort vers la monarchie, vers le « bon tyran », depuis les temps de l'empire romain jusqu'à l'époque bénie où nous verrons refleurir, sous une forme ou sous une autre, un régime d'autorité. « A l'heure où nous terminons ce volume », déclare-t-il, « la République en est *déjà* au régime des décrets-lois... » Ceci était écrit avant les dernières élections; mais qu'importe? « Après toutes ses convulsions, parfois plus violentes qu'ailleurs », la France « ne tarde pas à renaître à l'ordre et à l'autorité, dont elle a le goût naturel et l'instinct ».

Dès lors, ne réclamons pas de M. Bainville un tableau flatté des périodes de liberté. De la Révolution même, il ne retient que les mesures de contrainte et se demande sans sourire « si la France en 1789 ne s'était pas abusée sur ses désirs, si elle n'avait pas aspiré à l'autorité plus qu'à la liberté ». L'œuvre de la Révolution? — Elle a « fait table rase des franchises et libertés d'autrefois ». Car l'ère des libertés... c'est l'époque de Louis XIV et de Louis XV.

N'insistons pas. Tout le livre est écrit dans cet esprit. Les abus d'autorité sont voilés[1]; les excès des périodes d'affranchissement placés dans un jour cru. Personne n'hésitera sans doute : à quand la dictature?

Louis HALPHEN.

« Sous Louis le Gros, la *croissance* du royaume avait *fait des progrès* considérables » (p. 58), etc.

1. Un seul exemple. Voici les dragonnades : « On passa insensiblement à des procédés plus rudes » (p. 225). Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Sir Paul VINOGRADOFF. *Principes historiques du droit.* I : *Introduction. Le droit de la tribu.* Traduit de l'anglais par P. DUEZ et F. JOÜON DES LONGRAIS (Paris, Payot, 1924, in-8°, 418 p.; prix : 25 fr.). — Traduction de la belle étude intitulée : *Outlines of historical jurisprudence* (cf. *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 79, et CXLV, p. 277). Elle est très fidèle en général, mais ardue, tant la pensée de l'éminent professeur est condensée et comme surchargée d'érudition; on fera bien, dans les cas douteux, de se reporter au texte original. Les traducteurs auraient rendu service aux lecteurs français en ajoutant quelques explications sur la manière dont sont rédigés les renvois aux textes juridiques anglais; il faut être initié pour comprendre le sens de certaines abréviations, et quelques négligences dans la correction des épreuves ajoutent encore à l'apparente confusion de la bibliographie. Notons une très utile table alphabétique des noms de choses, où l'on est choqué tout de même par l'incorrection des termes empruntés à la langue grecque. Il n'en reste pas moins que le travail des traducteurs rendra les plus grands services aux érudits. Ils trouveront une grande abondance d'idées dans l'*Introduction* sur les rapports généraux du droit avec la logique, la psychologie, la science sociale, les théories politiques, les méthodes et les écoles juridiques : rationalistes, nationalistes, évolutionnistes, etc. Après cette introduction vient *le Droit de la tribu*, où sont étudiés les éléments de la famille, la civilisation aryenne (origines, famille patriarcale, communauté de famille, succession et héritage), enfin le clan et la tribu. L'auteur se meut avec une aisance étonnante au milieu d'une multitude d'idées et de faits appuyés par d'immenses lectures. Ch. B.

— *Nouvelle histoire universelle depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, par Albert MALET, avec la collaboration de MM. MAQUET et GRILLET; tomes I et II (Paris, Hachette, s. d. [1924], 2 vol. in-4°, 452 p. et 8 planches hors texte; 490 p. et 8 planches hors texte; prix : 72 fr. 50 le volume). — Il faut croire que le besoin d'histoires générales adaptées au goût du public est vif, puisque de tous côtés, en France comme à l'étranger, on en voit surgir sans cesse de nouvelles. La librairie Hachette, justement fière du succès que le public scolaire a réservé aux manuels rédigés par feu Albert Malet ou sous sa direction, a jugé le moment venu d'en donner une édition de luxe

Digitized by Google

enrichie d'une illustration documentaire beaucoup plus abondante que celle de l'édition classique et d'une exécution infiniment supérieure. C'est cette réédition qu'elle publie sous le titre que nous avons transcrit ci-dessus. — Bien entendu, il ne faut demander à ces beaux volumes que ce que l'éditeur lui-même a loyalement annoncé : la « présentation » seule est inédite; d'autre part, le texte des « Manuels Malet » a été scrupuleusement reproduit sans modifications, même au premier volume, qui s'adressait, dans l'esprit des rédacteurs, à de tout jeunes enfants. Cette remarque devait être faite; mais il faut ajouter que les volumes sont d'admirables livres d'images, qui parlent aux yeux en même temps qu'à l'esprit. Ils s'arrêtent présentement au règne de Louis XVI. Les deux volumes ultérieurs, qui compléteront l'ouvrage, couvriront la période de 1789 à 1919. L. HALPHEN.

— Georg SCHNEIDER. *Handbuch der Bibliographie*, 2e éd. (Leipzig, K. W. Hiersemann, 1924, in-8°, XVI-544 p.). — Ce manuel de bibliographie est divisé en deux parties : une partie théorique et une partie pratique. La première traite en 200 pages d'une façon approfondie, mais avec quelque pédantisme, de l'objet de la science bibliographique, de ses méthodes, des divers types de bibliographies publiées jusqu'à ce jour et des divers modes de classement adoptés soit par les bibliographes proprement dits, soit par les rédacteurs de catalogues de bibliothèques, sans en excepter le fameux « système décimal », si fort en honneur de l'autre côté de l'Atlantique. La lecture en sera surtout profitable aux bibliothécaires et aux bibliographes de métier. En revanche, la seconde partie se recommande à l'attention de tous les historiens. Ils y trouveront un répertoire critique et extrêmement soigné de toutes les bibliographies générales utiles à connaître. Ce répertoire, beaucoup plus complet que ceux qui figurent dans les ouvrages de Petzholdt, de H. Stein ou de Ch.-V. Langlois, est divisé en quinze sections : 1° bibliographies des bibliographies; 2° bibliographies générales internationales; 3° bibliographies de livres rares; 4° bibliographies d'incunables; 5° listes de livres choisis; 6° catalogues généraux de bibliothèques; 7° bibliographies périodiques des revues d'intérêt général; 8° encyclopédies générales; 9° bibliographies générales nationales (pays de langue allemande, de langue française, de langue anglaise, etc.); 10° bibliographies des périodiques; 11° bibliographies des société savantes; 12° bibliographies des écrits universitaires et académiques; 13° bibliographies des impressions officielles et des impressions privées; 14° bibliographies des publications pseudonymes; 15° comme annexe, répertoire des grandes *Biographies* nationales ou internationales. La neuvième section, qui comprend à elle seule plus de cent pages, mérite d'être mise hors de pair : quoique l'auteur s'en tienne aux bibliographies « générales » (excluant, par suite, les bibliographies spéciales à la science historique, comme à n'importe quel autre compartiment du savoir humain), il y a là pour tous ceux qui s'adonnent à l'histoire étrangère des indications d'un prix inestimable.

Digitized by Google

Une double table alphabétique — table par noms d'auteurs et table des matières — clôt ce copieux et très utile ouvrage, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Louis HALPHEN.

— V. TOTOMIANTZ. *La coopération mondiale. Histoire, organisation et principes* (Villeneuve-Saint-Georges, « l'Union typographique », 1923, in-18, 210 p.; prix : 6 fr.). — Livre mal fait, mais contenant une quantité de renseignements sur la coopération dans le temps et dans l'espace. On y trouve non seulement une étude des principes et du fonctionnement de la coopération considérée dans ses diverses formes (production, consommation, banque, etc.), mais aussi, scindé en plusieurs chapitres éloignés (I, II, IX), un historique, qui, dans l'ensemble, n'est pas inexact, du mouvement coopératif, particulièrement au XIX^e siècle. Cet ouvrage est complété heureusement par l'*Anthologie* publiée il y a deux ans par M. Totomiantz, à qui son état de demi-cécité n'enlève pour ainsi dire rien de sa belle activité scientifique. G. BN.

— Charles GIDE. *Les sociétés coopératives de consommation*, 4^e édition refondue (Paris, Tenin, 1924, in-18, XIV-328 p.; prix : 7 fr.). — Ce livre, célèbre au point d'avoir été traduit dans presque toutes les langues des peuples civilisés, ne contient pas seulement une étude de la coopération actuelle de consommation dans le monde, on y trouve encore, au chapitre IV, une histoire résumée de la coopération dans les grands pays d'Europe. Je me permettrai de signaler, à cet égard, deux documents judiciaires concernant les origines de la coopération en France, à propos du « Commerce véridique » institué par Derrion à Lyon sous la monarchie de Juillet; ils ont été publiés par moi dans la *Revue des Études coopératives*, janvier-mars 1924. G. BN.

Antiquité. — F. HROZNY. *Code hittite provenant de l'Asie Mineure*, 1^re partie, transcription, traduction française, 26 planches (Paris, Geuthner, 1922, in-8°, 159 p.; prix : 45 fr.). — Parmi les tablettes découvertes en 1906 par Winckler et Macridy Bey à Boghaz-Keui au cœur de l'Asie Mineure, dans la boucle du fleuve Halys, se trouvait le Code hittite dont M. Hrozny nous donne la transcription et la traduction. Le village de Boghaz-Keui, qui correspond à la Pteria d'Hérodote et à l'Hattushash des textes hittites, fut la capitale de l'empire hittite au temps de sa plus grande puissance, du XV^e au XII^e siècle av. J.-C. Les Hittites, peuple composé d'éléments divers, avaient emprunté à leurs voisins, les Assyro-Babyloniens, l'habitude d'écrire en caractères cunéiformes sur tablettes d'argile. Tantôt, ils employaient la langue accadienne, c'est-à-dire celle des Assyro-Babyloniens, tantôt leur propre idiome qu'on ne comprenait pas encore il y a quelques années. M. Hrozny, à qui l'on doit des travaux décisifs sur le déchiffrement du hittite, fera suivre la transcription et la traduction du Code d'un commentaire linguistique. Le présent volume ne traite que du contenu matériel de ce Code qui peut dater de la fin du XIV^e siècle environ, et

Digitized by Google

pour lequel nous avons deux points de comparaison : le Code babylonien d'Hammurabi (vers 2000 av. J.-C.) et le Code assyrien (vers 1200 av. J.-C.), tous deux traduits par le P. Scheil. Comme un recueil de lois est particulièrement révélateur d'un état de civilisation, nous remarquons que, si le Code hittite n'accuse pas un progrès très considérable sur celui des Babyloniens, il est bien supérieur à celui d'Assyrie qui constitue sur plusieurs points (la barbarie des peines, notamment) une véritable régression. On retrouve également dans les lois hittites certains traits qui se voient chez les nations du nord de l'Europe (l'abolition du talion et son remplacement par des amendes, entre autres); les Hittites comptaient parmi eux une forte proportion d'éléments indo-européens.

Le Code hittite, tel qu'il nous est parvenu dans son état incomplet, implique une refonte de la législation antérieure; fréquemment les articles mentionnent, en regard de la pénalité, celle qui était appliquée auparavant; l'évolution s'est faite dans le sens de la mansuétude. Pareil phénomène s'était produit dans le pays de Sumer au temps du grand réformateur Urukagina; lui aussi, dans ses édits, rappelle les pénalités ou servitudes antérieures, beaucoup plus sévères que les siennes. Voici quelques exemples : en cas de coups, de blessures et même d'homicide, la punition consiste en une amende ou dans l'obligation de fournir des remplaçants : quatre esclaves pour un homme libre, deux pour un esclave. Aucune pénalité corporelle n'est envisagée. L'amende est particulièrement forte (100 mines d'argent) si la victime est un marchand hittite; mesure destinée sans doute à garantir la sécurité du commerce qui était une grande ressource du pays. Les mutilations infligées à autrui sont soigneusement tarifées; l'avortement est puni d'une amende, plus ou moins forte selon le rang de la victime et selon que la grossesse est plus ou moins avancée. Certaines lois concernent le mariage. Le fiancé envoie des présents d'une valeur convenue à sa future famille; si la femme refuse son fiancé et en épouse un autre, elle rend les présents et sa propre famille n'est pas responsable; si ses parents la marient à un autre, ils sont, au contraire, responsables des présents reçus et doivent les restituer. Si le fiancé ne donne pas suite à sa demande, il perd les présents qu'il a donnés. La contrainte par corps est remplacée par des dommages-intérêts, mais ceux-ci sont extrêmement lourds et ont le caractère d'une pénalité; ils s'élèvent à plusieurs fois la valeur de la chose détruite ou dérobée, et ceci malgré l'abaissement de tarif sur lequel insiste le Code; ainsi, pour une vache volée, on donnait douze bœufs, maintenant ce sera six; pour une brebis, on en donne six, au lieu de douze autrefois. La peine de mort, souvent laissée à la discrétion de l'autorité suprême, est réservée aux cas jugés les plus graves, comme sortilèges, crimes contre nature, rébellion contre le pouvoir royal. Toute une partie du Code traite de la taxation des marchandises et des denrées, qu'il s'agisse de vente ou de louage; de même pour les services

Digitized by Google

rendus. Si l'on ne considère que son contenu, et sans rien dire de son intérêt philologique, ce Code contribue à nous faire mieux connaître les conditions économiques de l'Asie antérieure ancienne pour une des périodes les plus importantes de son histoire. G. CONTENAU.

— Charles DUGAS. *La céramique grecque* (Paris, Payot, 1924, 158 p., 88 figures, 4 planches; prix : 5 fr.). — Ce tableau de la *Céramique grecque* est tracé de main de maître. Le sujet est de ceux qui donnent vite le vertige aux non-initiés. Il est innombrable comme le sourire de la vie hellénique, dont il reflète tous les aspects. Classer ce matériel, le plus abondant, le plus varié de l'archéologie, définir son évolution, distinguer les écoles et les styles par époques et par régions, suivre les recherches et les progrès de la technique et de la décoration, enfin ne pas oublier que ces objets d'art étaient d'abord des objets usuels et qu'avant de finir dans les vitrines de nos musées ils ont servi aux besoins quotidiens de la vie et en prolongeaient l'illusion auprès des morts qu'ils suivaient dans la tombe, tous ces aperçus M. Dugas les a résumés avec une précision et une clarté qui savent instruire avec aisance et intéresser sans artifice. La conviction du savant se traduit parfois par de discrètes notes d'émotion délicate, dont la sincérité est communicative.

Plus accessible au grand public, cette histoire en réduction de la *Céramique grecque* ne fait pas double emploi avec le substantiel article *Vasa* déjà rédigé par le même auteur pour le *Dictionnaire des antiquités*. Il est certain qu'elle opérera des conversions parmi ses lecteurs et vaudra à nos galeries céramiques du musée du Louvre de nouveaux visiteurs mieux préparés à les comprendre.

M. Dugas me permettra de lui suggérer ici quelques menus amendements. On souhaiterait quelques lignes de théorie sur l'origine psychologique et la signification des motifs dominants de la décoration géométrique primitive. Quelles raisons ou intentions (magiques, apotropaïques, imitatives d'autres arts tels que la sparterie, etc...) ont déterminé les hommes à décorer les vases et dirigé le choix de telles ou telles ornementations linéaires ou naturalistes? De même aussi, quelles sont les lois de la stylisation, des retours du naturalisme au style linéaire et de leur alternance? La série mycénienne est un peu sommairement traitée, sans mention des vases à étrier, et il n'est rien dit de la poterie noire à incisions ni de la céramique de Troie, non plus que de la série « sicyonienne » étudiée par Johansen (dont l'ouvrage en français figure pourtant dans la bibliographie).

D'autre part, j'ai peine à acquiescer sans réserve à l'interprétation donnée à la coupe d'Arcésilas. Celle qu'ont proposée M. Collignon et Rayet dans leur *Histoire de la céramique* semble plus plausible. Il s'agit d'une pesée à parts égales non pas de silphium, mais de laine, entre Arcésilas et ses tributaires. Cette opération ne peut se placer sur un navire, mais sur le domaine même de la production, sous une tente où la présence des animaux exotiques s'explique beaucoup

Digitized by Google

mieux. Le local souterrain où sont remisés les ballots serait non pas une cale, mais une sorte de silo. — A corriger, p. 110 : « *Jusqu'aux décorateurs* de vases prétendent... » — P. 124 : « En *Italie, qui avait* son débouché... » Gustave FOUGÈRES.

— B. A. VAN GRONINGEN. *Le gymnasiarque des métropoles de l'Égypte romaine* (Paris, Champion; Groningue, P. Noordhoff, 1924, gr. in-8°, 167 p.; prix : 30 fr.). — M. van Groningen, très versé en matière de papyrologie et d'institutions de l'Égypte romaine, a écrit, sur un fonctionnaire important, le gymnasiarque des métropoles, une monographie de premier ordre, complète, solide, sagace, d'une exactitude et d'une précision minutieuses, qui accepte seulement les résultats bien établis, en sachant cependant éclairer le sujet par l'évolution générale des institutions de l'Empire. Après des observations générales, huit chapitres exposent : la terminologie de la fonction, avec un appendice sur les mots techniques; sa durée depuis Auguste, le fondateur, jusqu'au milieu du IVe siècle, dans dix-huit métropoles, avec la liste des titulaires connus; les origines ptolémaïques; les deux périodes, avant et après la création des sénats en 202 par Septime Sévère; le recrutement, uniquement masculin, probablement de quatorze à soixante-dix ans, dans l'aristocratie riche des citoyens romains et des Grecs des métropoles et des quatre villes grecques; la place dans la hiérarchie; la nomination, un an avant l'entrée en charge, par le préfet d'Égypte, plus tard par un épistratège, sur la présentation, avant les Sévères, du peuple, des archontes et du stratège, après les Sévères, du *tagma* et du sénat; les fonctions et les obligations personnelles et pécuniaires, très lourdes, du gymnasiarque qui est en même temps, avec l'exégète, chef du collège des archontes : inspection du gymnase, fourniture, en grande partie à ses frais, de l'huile pour les frictions, direction des thermes au moins jusqu'à la fin du IIe siècle, contribution à de nombreuses dépenses, responsabilité collective avec les archontes; la gestion par les anciens gymnasiarques de nombreux postes, épicrites, archivistes du cadastre, exétastes, juges arbitres, sitologues, trésoriers et même stratèges; les nouvelles charges imposées par les besoins fiscaux, surtout depuis le IIIe siècle : gestion de la gymnasiarchie pendant plusieurs années, avec ou sans interruption, cumul avec d'autres fonctions, euthéniarchie, curatelles, décurionat, prytanie; le sens très controversé de divers groupements de gymnasiarques tels que l'*oikos*, probablement un ensemble de fondations et de capitaux réunis pour la liturgie, le *koinon*, probablement la réunion des gymnasiarques responsables, anciens, actuels et désignés, qui finit par se confondre avec le *tagma* (*ordo*), réunion de tous les anciens gymnasiarques; l'augmentation graduelle du nombre des titulaires, d'abord uniques, puis deux et plusieurs avec partage du service; le recrutement des gymnasiarques, après les Sévères, dans le sénat seul; leurs subordonnés, leurs insignes, leurs titres, avec l'étude minutieuse des formes grecques et des abréviations; le double carac-

Digitized by Google

tère et l'évolution de la fonction, en principe magistrature volontaire, en fait et de plus en plus liturgie obligatoire, écrasante, malgré quelques adoucissements. Le neuvième chapitre est un excellent résumé de ce travail remarquable, où un excès de prudence a seul empêché l'auteur d'établir plus de rapprochements avec l'évolution de la gymnasiarchie et des institutions municipales dans le reste de l'Empire. Ch. LÉCRIVAIN.

— Corrado BARBAGALLO. *Il tramonto di una civiltà o la fine della Grecia antica* (Florence, Félix Le Monnier, 1924, 2 vol. in-8°, XXIII-222 et 221 p. avec un index; prix : 30 lire). — Sous ce titre : *le Déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce ancienne*, M. Barbagallo, auteur de nombreux travaux distingués sur l'histoire grecque et sur l'histoire romaine, offre au grand public une seconde édition, profondément remaniée, d'un travail antérieur. C'est une rapide synthèse qui n'apporte évidemment rien de nouveau ni d'original, mais qui, fondée sur des connaissances étendues, donne une idée suffisamment exacte de ce grand sujet, dont elle présente surtout la face économique et sociale. Après une introduction sur le plan du livre et le concept de progrès et de décadence, le tome I expose l'esclavage et ses conséquences sociales, politiques et morales; la concentration des richesses mobilières et immobilières, singulièrement exagérée, à notre avis, par M. Barbagallo; la servitude de la glèbe et les principales crises sociales, avec un appendice sur le tribut des hilotes; les principales manifestations de l'impérialisme grec, à Athènes, à Sparte, à Thèbes, en Sicile, en Macédoine. Les quatre chapitres du tome II décrivent les effets désastreux de la perpétuité des guerres en Grèce, la transformation économique et sociale de l'Orient par la conquête d'Alexandre, les principaux traits du monde hellénistique, la décadence économique de la Grèce propre, la conquête romaine, l'exploitation des provinces, surtout de l'Orient, par les gouverneurs et les publicains de Rome, l'agonie de la Grèce. La bibliographie omet quelques travaux essentiels : Rostovtzew sur le colonat, Gsell sur l'Afrique, Swoboda sur les confédérations grecques, Mitteis et Wilcken sur l'Égypte. Ch. L.

Histoire religieuse. — *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, publié sous la direction de Mgr BAUDRILLART (Paris, Letouzey et Ané). — Dans les fascicules 15-16 de cet important recueil, nous signalerons la fin de l'article *Antioche*, avec une carte du patriarcat catholique en 1907, une autre du patriarcat orthodoxe en 1885 et une liste des patriarches melkites depuis l'apôtre saint Pierre jusqu'à nos jours (par M. KARALEVSKIJ); la biographie des nombreux Antoine (au nombre de 297) et Apollinaire. L'article sur Aquilée et son patriarcat (par P. RICHARD) occupe trente colonnes et celui sur l'Arabie (par P. AIGRIN) cent quatre-vingt-dix. Avec le fascicule 17-18 s'achève le tome III, qui va d'*Anforaria* à *Arfons*.

Digitized by Google

— L'abbé Marius BESSIÈRES. *La tradition manuscrite de la correspondance de saint Basile* (réimpression du *Journal of Theological Studies*, t. XXI, XXII, XXIII, avec index alphabétique des lettres. Oxford, at the Clarendon press, 1923, VIII-184 p.). — Il peut sembler assez singulier qu'un ouvrage composé en français par un Français ait été publié d'abord par une revue théologique anglaise et soit édité en volume à Oxford. La guerre et ses suites expliquent ce paradoxe.

Le travail de l'abbé Bessières, présenté comme thèse à l'École pratique des Hautes-Études, lui avait valu le titre d'élève diplômé. L'auteur y faisait quelques retouches en vue de la publication, lorsqu'une cruelle maladie l'enleva en 1918. Ni pendant la guerre, d'ailleurs, ni immédiatement après, l'impression n'en était possible, pour des raisons qu'on ne comprend que trop. Par l'entremise d'un ami anglais, M. Augustin Fitzgerald, que l'abbé Bessières avait connu à l'École des Hautes-Études, le manuscrit fut confié à un érudit d'Oxford, M. Cuthbert H. Turner, qui consentit à se charger de la besogne d'éditeur. La générosité des directeurs de la Clarendon press, aidée de subventions sur le Hort Fund de Cambridge et le Denyer and Johnson Fund d'Oxford, en assura l'impression : ce n'était pas une petite affaire, vu les nombreux tableaux que comporte l'œuvre.

Nommer la Clarendon press, c'est assez louer d'avance l'exécution typographique.

M. Turner a entendu sa tâche de la manière la plus large et la plus fructueuse, dont il faut lui être reconnaissant. Il ne s'est pas borné à assurer la reproduction du manuscrit de l'auteur. Il y a, en plusieurs endroits, apporté d'heureuses modifications de forme et, sur la valeur relative de la classe la moins importante des manuscrits, il a rectifié (dans des notes supplémentaires, pages 105 et suiv., 140 et suiv.) la conclusion que M. Bessières avait cru pouvoir provisoirement adopter. Il a pourvu le volume d'un utile index alphabétique des *initia* des lettres.

Ainsi présenté, le livre offre une base indispensable et solide à toute étude critique et à toute édition future de cette intéressante correspondance de saint Basile, dont le texte reposait jusqu'ici exclusivement sur la recension soignée, mais incomplète, des bénédictins Garnier et Maran. L'abbé Bessières avait vu et dépouillé tous les manuscrits connus, tant à Paris qu'en Angleterre, Allemagne, Italie, Autriche, Turquie. Il en donne un classement en général sûr, qui le conduit non seulement à remonter, au delà des divers recueils conservés, à un recueil ancien qui en est l'origine, mais aussi à rechercher comment, par des apports successifs, s'est formé le Corpus entier des lettres de saint Basile, dont le noyau a dû être un choix édité par les soins de saint Grégoire de Nazianze. Enfin, il aborde les problèmes d'authenticité, notamment en ce qui concerne la correspondance de saint Basile avec Libanius, où il distingue une partie apocryphe.

Digitized by Google

Quiconque connaît l'importance de ces lettres, tant pour l'histoire politique que pour celle de l'Église, saura gré à tous ceux qui ont empêché que ce travail considérable ne fût perdu pour la science.

A.-M. DESROUSSEAUX.

— Abbé E. LAFFORGUE. *Histoire des fabriques des églises de France sous l'Ancien régime* (Paris, Gabalda, 1923, in-16, 102 p.). — D'après l'abbé Lafforgue, ce serait à partir du XII[e] siècle que des laïques furent associés au clergé dans la gestion des biens des églises, à partir du XIII[e] siècle seulement que les fabriques furent constituées. L'abbé Lafforgue étudie successivement les droits et attributions de ceux qui administraient les fabriques (marguilliers, anciens marguilliers, syndics, curés), puis les revenus et les dépenses de celles-ci. Il s'est d'ailleurs borné à peu près à réunir et à classer tous les faits relatifs aux fabriques que lui ont fournis les *Mémoires du clergé*, en y ajoutant ceux qu'il a pu recueillir dans son propre diocèse, le diocèse de Tarbes, et les indications contenues dans le *Dictionnaire de droit canonique* de Durand de Maillane. Non seulement on peut conclure de cette collection de faits, avec l'abbé Lafforgue, que sous l'Ancien régime les curés avaient une bien moindre part qu'aujourd'hui dans l'administration des fabriques, mais il semble aussi qu'à Paris tout au moins, pendant les vingt-cinq dernières années de la monarchie, les marguilliers avaient encore étendu leurs droits aux dépens des curés.

G. PAGÈS.

Allemagne. — Maximilien HARDEN. *France, Allemagne, Angleterre* (Paris, l'Ile-de-France, 1924, in-16, 271 p., 1 portrait). — On sait que la *Zukunft*, dont les circonstances économiques actuelles ont forcé le fougueux polémiste à suspendre la publication, fut pendant la guerre l'un des rares périodiques qui osaient dire à l'Allemagne certaines vérités. Je connais des Alsaciens qui ont dû à la *Zukunft* de n'avoir jamais désespéré, et je retrouve ce sentiment dans les lettres si émouvantes de Charles Rudrauf, soldat malgré lui sous les aigles prussiennes (récemment publiées par Lucien Rudrauf, *le Drame de la mauvaise frontière*, Berger-Levrault, 1924). Ne pouvant pas publier sa revue, Harden verse en ce livre toute l'âcreté de sa critique, sincère et violente. Il secoue les idoles du Walhall, il n'épargne même pas ceux des politiciens allemands pour qui nous éprouvons, en France, une certaine estime et quelque sympathie. On comprend qu'un tel homme soit devenu la bête noire des nationalistes et un peu la terreur des autres. Sa verve impitoyable est mise au service d'une thèse, l'union économique de la France et de l'Allemagne, seule garantie de l'Europe contre l'égoïsme commercial de l'Angleterre. Pour le simple historien, ce petit livre abonde en renseignements sur la politique allemande depuis la paix, sur ses erreurs de calcul et ses colossales illusions. Sur la fameuse question de la *Schuldfrage*, il montre très clairement que les Alliés n'ont jamais extorqué à l'Alle-

Digitized by Google

magne l'aveu du « mensonge de la responsabilité unique de l'Allemagne dans la guerre mondiale ». L'article 231 constate simplement que le gouvernement allemand : 1° est responsable des dévastations causées par ses armées; 2° qu'il a été l'agresseur. « Il ne s'agit pas ici », écrit Harden (p. 169), « de découvrir les velléités belliqueuses qui, depuis la guerre de Troie, la guerre de Trente ans ou la guerre de Sept ans, peuvent avoir existé ici ou là, mais de savoir quelle est la chancellerie d'État qui a agi de telle sorte qu'il en est résulté le déclanchement de la guerre le 4 août 1914. »

Aux manœuvres par lesquelles les divers gouvernements allemands depuis 1919 ont éludé l'obligation de réparer, M. Harden oppose la conduite de la France en 1871-1873. Nous sommes loin, avec lui, de l'humour un peu rance de MM. Mac Guire et Moulton, dont nos lecteurs ont déjà pu prendre un avant-goût (cf. *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 258). Notons à ce propos qu'une au moins des personnalités éminentes figurant parmi les *trustees* de l'*Institute of Economics*, sous les auspices duquel a été publié leur ouvrage : *Germany's capacity to pay*, a bien voulu nous faire savoir qu'elle s'était retirée du comité de cet Institut lorsqu'elle lui avait vu donner son patronage à un ouvrage dépourvu de caractère scientifique. Dont acte.

Sur la Ruhr, Harden n'est pas moins à l'écart de ses compatriotes, même de quelques-uns de ses compatriotes de gauche. Il estime que l'action franco-belge est en accord avec le traité (p. 170) et que les scrupules tardifs de l'Angleterre n'étaient justifiés en rien.

La traduction est suffisante, malheureusement déparée par un véritable massacre des noms propres. Quelques notes, sur les détails de la vie politique allemande, n'eussent pas été superflues pour le lecteur même instruit. Les rares notes qui nous sont accordées ne sont pas toujours exactes : ce n'est point (p. 114, n. 1) parce qu'il est « Suisse d'origine » que « la populace nationaliste » ne reconnaît pas Einstein comme Allemand. Henri HAUSER.

France. — Pierre CARON et Henri STEIN. *Répertoire bibliographique de l'histoire de France.* Tome I, années 1920 et 1921 (Paris, A. Picard et F. Rieder, 1923, in-8°, XXV-283 p.; prix : 20 fr.). — Voici une compilation appelée à rendre aux historiens les plus grands services. L'idée n'en est pas nouvelle, car, avant la guerre, avait déjà paru chaque année, depuis 1898, un *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France* dont M. P. Caron fut précisément le principal collaborateur. Mais ce *Répertoire*, entrepris par la *Revue d'histoire moderne*, a cessé de paraître, ainsi que cette *Revue*, à partir de 1914; il renaît aujourd'hui par les soins de la « Société française de bibliographie », à l'aide des fonds alloués par le Parlement et répartis par la « Confédération des Sociétés scientifiques françaises ». Que chacun de ces corps en soit chaleureusement remercié; leur sollicitude éclairée et continue doit assurer le succès

Digitized by Google

d'une entreprise aussi utile aux travailleurs qu'elle est ingrate pour les éminents érudits qui en ont assumé la lourde tâche. Deux traits matériels distinguent le nouveau *Répertoire* de l'ancien. D'abord, il s'applique à toutes les époques de notre histoire; ensuite, il paraîtra tous les deux ans. Voici, d'ailleurs, le « Plan de classement » : I. Généralités et sciences auxiliaires; II. Histoire par époques; III. Histoire des institutions; IV. Histoire religieuse; V. Histoire économique et sociale; VI. Histoire coloniale; VII. Biographies; VIII. Histoire locale. Non sans raison, les directeurs responsables ont décidé d'écarter tout ce qui se rapporte à la dernière guerre; les publications des Bibliothèque et Musée de la guerre combleront d'ailleurs largement cette lacune volontaire. Ajoutons que le présent volume contient 4,881 numéros et qu'il se termine par deux tables : l'une des noms d'auteurs et de personnes; l'autre des noms de lieux. Quant au contenu, si l'on constate çà et là des lacunes dans le *Répertoire*, on excusera MM. Caron et Stein de n'avoir pu tout savoir de ce qui a été publié en France et surtout à l'étranger; ils annoncent d'ailleurs qu'ils accueilleront avec reconnaissance les additions et corrections qu'on voudra bien leur signaler. Ch. B.

— Ernest Babelon. *Le tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée* (Paris, C. Klincksieck, [1924], in-8°, 113 p.; extrait des *Mémoires* de la Société nationale des Antiquaires de France, t. LXXVI; prix : 7 fr. 50). — Ce mémoire, un des derniers travaux qui soient sortis de la plume du regretté Ernest Babelon, est une remarquable mise au point de nos connaissances touchant le célèbre trésor découvert à Tournai en 1653 dans le tombeau du roi Childéric Ier. M. Babelon ne s'est pas borné à exposer avec la lucidité dont il était coutumier tout ce que nous pouvons savoir de l'histoire même de la découverte, mais il a profité de l'occasion pour tirer au clair la question si controversée de l'origine de l'orfèvrerie cloisonnée chez les Barbares de l'Europe occidentale et septentrionale au début du moyen âge. Il rejette l'hypothèse d'une influence sassanide ou purement asiatique et croit, quant à lui, à une importation byzantine. Si les raisons qu'il donne à l'appui de cette théorie ne sont peut-être pas absolument décisives, elles méritent du moins d'être prises en sérieuse considération. L. Halphen.

— *Le Roman de Jehan de Paris*, publié d'après les manuscrits par Edith Wickersheimer (Paris, Édouard Champion, 1923, in-8°, xx-101 p. Collection de la « Société des anciens textes français »; prix : 32 fr. relié). — Voici une nouvelle édition, très soignée, du charmant petit « roman » de *Jehan de Paris*, composé par un inconnu à l'extrême fin du xve siècle. On sait quel est le sujet de cette amusante fantaisie : le roi de France, travesti en simple bourgeois, sous le nom de Jean de Paris, accompagne à Burgos le roi d'Angleterre, lequel se rend là-bas pour épouser la fille du roi d'Espagne,

Digitized by Google

qu'il convoite lui-même et qui lui a d'ailleurs été promise antérieurement. Après s'être amusé à éblouir son rival, il épouse à sa barbe la jeune personne, qui ne se plaint pas de ce changement de tableau. L'histoire des mœurs trouve maints détails curieux à glaner au cours de ce récit pittoresque et plaisant. — Pourquoi Mme Wickersheimer imprime-t-elle *lassee*, *fatiguee*, *entree*, etc., sans accent? La clarté y perd; la science y gagne-t-elle? L. H.

— Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* pour 1923, 3e et 4e fascicules (Paris, Champion), on trouvera le texte inédit de soixante-huit *Lettres de Charles VII relatives à la Provence*, publiées par M. Henri Stein, d'après le registre B 3319 des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, annexe d'Aix-en-Provence, 1487-1496. A la suite vient un *Journal inédit du Parlement de Paris exilé à Pontoise, 21 juillet-17 décembre 1720*, publié par M. Léon Lecestre; ce journal a été rédigé par Jean-Gilbert Delisle, commis de Gilbert, greffier en chef du Parlement. Il ne semble pas que l'exil ait été trop pénible aux parlementaires. Le financier Law y est assez maltraité. Ch. B.

— A. Bourdeaut. *Chantocé, Gilles de Rays et les ducs de Bretagne*, 110 p. (extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1924, t. V). — Cet important mémoire, fondé principalement sur des documents du Trésor des chartes de Bretagne, étudie un épisode, négligé jusqu'ici par les historiens, la vente que fit le célèbre maréchal de sa maison natale de Chantocé à Jean V de Bretagne. L'auteur nous fournit aussi beaucoup de renseignements intéressants sur la jeunesse de Gilles de Rays, la constitution de son immense fortune domaniale, sa carrière militaire aux côtés de Jeanne d'Arc, ses folles dépenses qui l'incitèrent aux pratiques d'alchimie et de magie, qui causèrent sa perte. M. Bourdeaut combat la thèse de M. Salomon Reinach, qui a voulu réhabiliter le maréchal et a soutenu notamment que c'est pour s'emparer de ses domaines que Jean V l'a livré à la justice. Il prétend établir que le duc n'avait pas besoin d'une condamnation pour en arriver à ses fins, puisque le maréchal avait dû déjà lui vendre une grande partie de ses terres; M. Reinach, affirme-t-il, « n'a pu alléguer, en faveur de son client, ni un fait ni un document nouveau », et les personnages politiques de France eussent été trop heureux d'invoquer l'innocence du baron de Rays « s'il y avait eu la moindre possibilité de compromettre le duc de Bretagne ».
H. Sée.

— La baisse du franc attire l'attention des historiens sur les questions monétaires. Après M. Liautey (*la Hausse des prix et la lutte contre la cherté au XVIe siècle*, 1921) et M. Maximin Deloche (*la Crise économique au XVIe siècle et la crise actuelle*, 1922), voici un excellent travail de M. Paul Raveau, *le Pouvoir d'achat de l'argent et le pouvoir d'achat de la livre tournois en Poitou du règne de*

Digitized by Google

Louis XI à celui de Louis XIII (extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1922, p. 172-217), travail exécuté surtout après une étude approfondie des archives notariales. M. Raveau distingue très nettement la valeur *intrinsèque*, c'est-à-dire la valeur en francs actuels du poids de métal contenu dans la livre, et la valeur *relative*, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de la livre. Relevant, pour chaque période de dix ou de quinze ans, les prix du froment, du bétail, des loyers, des salaires, etc., il dresse toute une série de tableaux et, en fin de compte, il établit que, de 1461 à 1629, la valeur relative de la livre en Poitou est tombée de 6 fr. 953 à 2 fr. 806; la baisse a été constante jusqu'en 1577, puis s'est ralentie pendant les vingt-cinq ans où a été observée l'ordonnance de 1577. Quant à la valeur intrinsèque, la baisse a été presque constante (de 8 fr. 890 à 4 fr. 895) et elle s'est accentuée surtout de 1555 (6 fr. 516) à 1603 (4 fr. 020), puis, au XVII[e] siècle, une hausse se manifeste. La valeur intrinsèque accuse en fin de compte une perte de 66 °/₀, la valeur relative de 81 °/₀, et le pouvoir de l'argent de 70 °/₀, chiffres plus faibles que ceux que l'on donne d'ordinaire; mais l'auteur, par prudence, nous dit-il, a réduit les chiffres au plus bas[1]. M. Raveau montre aussi que les salaires se sont élevés beaucoup moins vite que les prix, ce qui a entraîné bien des souffrances pour les ouvriers, mais ce qui a été fort avantageux pour les employeurs; on s'explique la prospérité des paysans aisés, des « laboureurs », dont M. Raveau nous décrit la condition dans une autre étude, relative aux classes paysannes en Poitou, que publie en ce moment la *Revue d'histoire économique*. Tout cet exposé est très clair, et ce n'est pas un mince mérite en un sujet aussi difficile. H. S.

— Paul-M. BONDOIS. *Le commerce des beurres et des œufs sous l'Ancien régime*, 107 p. (extrait de la *Revue internationale du commerce, de l'industrie et de la banque*, 1923). — Cet important mémoire, fondé presque entièrement sur l'étude de documents inédits et principalement de ceux que contient la collection Joly de Fleury (conservée à la Bibliothèque nationale), est d'autant plus précieux que nous ne possédons encore que fort peu de travaux sur l'histoire du commerce intérieur de la France. Il s'agit ici de l'approvisionnement de Paris. L'auteur montre les luttes incessantes de la corporation des fruitiers contre les marchands *forains* et même contre les paysans des environs qui venaient vendre leurs denrées à Paris, leurs luttes aussi contre les regrattières des faubourgs; ils voulaient s'assurer le monopole de la vente. Mais du sein même de la corporation sortent

1. Sans doute aussi la baisse de la valeur de l'argent a-t-elle été moins forte dans un pays agricole, comme la campagne poitevine, que dans les centres où la vie économique était intense. Beaucoup de monographies dans le genre de celle-ci seraient nécessaires pour élucider la question de la hausse des prix au XVI[e] siècle.

Digitized by Google

des spéculateurs, appuyés souvent par les maîtres jurés, et qui, grâce à la complicité de certains marchands forains, s'efforcent d'accaparer le marché. C'est le consommateur qui paie les frais de toutes ces luttes économiques. Il se dégage une autre conclusion intéressante de cette étude, c'est que le Parlement ne cesse de se montrer favorable aux gros spéculateurs et aux intermédiaires, tandis que les officiers de la police royale et municipale défendent, en toute occasion, les intérêts des consommateurs. H. S.

— Paul-M. BONDOIS. *La misère sous Louis XIV : la disette de 1662* (extrait de la *Revue d'histoire économique*, 1924, 66 p.). — Ce mémoire, très fortement documenté, constitue une importante contribution à l'histoire économique du XVII^e^ siècle. M. Bondois montre toute l'acuité de la crise, qui, ayant débuté en 1660, atteint son point maximum en 1662. La plus grande partie de la France a souffert de la famine, surtout la région parisienne et les provinces du centre; tous les documents en font foi. Les sociétés charitables, en particulier la Compagnie du Saint-Sacrement, ont pris des mesures pour combattre la disette et la misère, mais sans grand succès; il en est à peu près de même des mesures prises par le gouvernement : achats de grains, distributions presque gratuites de blé; mais Colbert, dont tout l'effort porta sur l'organisation d'entreprises industrielles créées « d'une manière factice », négligea vraiment trop les questions agricoles. Dans des études précédentes, et notamment dans un mémoire sur la question du sucre au XVII^e^ siècle (*Revue d'histoire économique*, 1923, p. 12-61), M. Bondois avait déjà montré la faillite de la politique commerciale et industrielle du célèbre ministre. Il semble donc qu'en matière économique, Colbert n'ait pas montré le génie que la plupart des historiens lui attribuent : il fut seulement un grand administrateur et un habile financier. Ainsi se manifestent aussi de plus en plus les tristes revers du règne si brillant du grand roi, glorifié cependant par toute une catégorie d'écrivains qui, méconnaissant les faits réels, se laissent aveugler par le majestueux décor de Versailles. H. S.

— Général Frédéric CANONGE. *Le maréchal-duc de Luxembourg* (Paris, Payot, 1924, in-16, 140 p.; prix : 5 fr.). — On n'a pas oublié la Bibliothèque des écoles et des familles, autrefois publiée par la librairie Hachette, et dans laquelle ont paru, par exemple, une Vie de Philippe-Auguste par Luchaire, une Vie de Turenne par G. Duruy, etc. La série des *Grands hommes de France*, entreprise par l'éditeur Payot, pourra rendre des services semblables, si l'on en juge par le récent volume du général Canonge sur le *Maréchal de Luxembourg*. Ce livre sans prétentions, de lecture facile, dit tout ce qu'il est utile de connaître de la vie et de l'activité militaire de Luxembourg. On constate avec plaisir, en le lisant, que, ni dans les indications, d'ailleurs brèves, qui concernent des faits d'histoire générale, ni même en parlant de son héros, le général Canonge ne prend le ton de l'apolo-

Digitized by Google

gie; il se contente d'être véridique. Ce petit volume devra prendre place dans toutes les bibliothèques de classes de nos lycées. — G. P.

— Lucien PÉREY. *La princesse Hélène de Ligne* (Paris, Calmann-Lévy, 1923, 3e édition, in-16; prix : 6 fr. 75). — Le dernier ouvrage de M. Lucien Pérey a été bien accueilli du public, puisqu'il en est déjà à la troisième édition. On ne s'en étonnera pas. Dans une première partie, l'auteur n'a eu qu'à commenter, en le citant le plus possible, le journal que la jeune Hélène Massalska rédigea, de huit à quinze ans, pendant son séjour au couvent. La forme, en particulier pour les premières années, n'en a-t-elle pas été remaniée un peu plus tard? On a quelque peine à ne pas le penser, tant le récit, dès les premières pages, a d'aisance et de tour dans sa naïveté. Nous avons là, en tout cas, un tableau évidemment fidèle, et bien amusant, de l'éducation très libre que recevaient, à l'Abbaye-aux-Bois, tout à la fin de l'Ancien régime, ces futures grandes dames qu'étaient les compagnes d'Hélène, Mlles de Choiseul, de Conflans, de Mortemart ou d'Aumont. Notre jeune Polonaise y développa son esprit et ses grâces, mais ne disciplina guère sa nature ardente. Elle reste d'ailleurs sympathique jusque dans ses fautes, que M. Lucien Pérey nous raconte ensuite, et qui l'entraînèrent à enlever, ou peu s'en faut, le comte Potocki, qu'elle épousa deux mois à peine après la mort de son premier mari, le prince Charles de Ligne, tué à la Croix-aux-Bois. Cette « Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle » se lit jusqu'au bout comme un roman. G. P.

— *Lettres de Catherine II au prince de Ligne*, publiées par la princesse Charles DE LIGNE (Bruxelles et Paris, 1924, in-8°, 238 p.). — Il semble qu'après tout un siècle écoulé, le prince de Ligne séduise encore la postérité, comme il a séduit tous ses contemporains. L'édition du Centenaire vient à nouveau d'attirer la curiosité sur ses œuvres. La collection des Chefs-d'œuvre méconnus a réédité son *Coup d'œil sur Bel-Œil*. C'est à sa renommée sans doute que sa belle-fille, Hélène Massalska, doit d'avoir trouvé en Lucien Pérey un biographe. Et voici que la princesse Charles de Ligne fait connaître au public vingt-huit lettres autographes qu'adressa Catherine II au prince entre 1780 et 1796 et qu'il avait précieusement conservées dans un sachet. Ce ne sont point là, certes, d'importants documents historiques. Mais ils nous montrent l'estime et la confiance que le prince avait inspirées à la tsarine et rien n'est indifférent de ce que la grande souveraine écrivit de sa main. Il va sans dire que les allusions et les plaisanteries qu'elles contiennent ne sont pas toujours faciles à comprendre. Aussi la princesse de Ligne a-t-elle jugé nécessaire — et avec raison — d'ajouter aux lettres un commentaire, dont la Correspondance du prince et ses Mémoires lui ont fourni les principaux éléments. — G. P.

— M. Gaëtan PIROU vient de publier, dans la *Revue d'histoire économique* (année 1924, p. 119-145), une excellente étude sur *Georges*

Digitized by Google

Sorel, qui tint une grande place dans l'histoire des idées pendant le dernier quart de siècle. Ingénieur des ponts et chaussées, Sorel démissionne dès 1892 pour se consacrer tout entier aux études sociologiques, mais il garde de sa culture et de ses anciennes fonctions la préoccupation des questions techniques. D'abord admirateur de Jaurès, social-démocrate, il ne tarde pas à s'éloigner du socialisme politique, se penche de plus en plus sur le mouvement ouvrier et est séduit par le syndicalisme révolutionnaire, dont il apparaît un moment comme le plus remarquable théoricien; c'est de cette période que datent ses célèbres *Réflexions sur la violence*. Mais Georges Sorel, au fond, n'avait pas la même conception de la violence et de l'action directe que les militants ouvriers. Quelques années avant la guerre, on le voit se rapprocher des anti-démocrates de droite, de MM. Paul Bourget et Maurras, et il a comme principal disciple M. Georges Valois. Désemparé par la guerre, bien qu'il ne soit pas pacifiste, il recommence à espérer dans l'avenir lors de la révolution bolcheviste, dont il se montre enthousiaste. M. Pirou montre avec beaucoup de force les affinités qui existent entre la pensée de Georges Sorel et le bolchevisme, et plus encore le fascisme (Mussolini s'est toujours donné comme son disciple). Ces fluctuations de la pensée de Sorel s'expliquent si l'on considère qu'il est, avant tout, un « moraliste passionné » à tendances religieuses et mystiques. Ce qui le préoccupe, c'est beaucoup plus l'amélioration morale que l'amélioration matérielle. Ennemi de l'hédonisme, fervent de l'ordre et de l'organisation, il est l'adversaire résolu de la démocratie; ce disciple de Marx et de Proudhon a toujours marqué une véritable répulsion pour la « philosophie » du XVIII^e^ siècle, en laquelle il voit un agent de désorganisation. La remarquable étude de M. Pirou nous fait bien comprendre aussi l'influence de cet écrivain sur le mouvement révolutionnaire du début du XX^e^ siècle : son désintéressement, son ardente conviction et aussi sa pensée vigoureuse ont exercé sur les milieux les plus divers une puissante action. H. S.

— L. LÉVY-BRUHL. *Jean Jaurès, esquisse biographique* (Paris, F. Rieder, 1924, in-8°, 85 p.; prix : 6 fr. 50). — Réimpression d'un opuscule déjà publié en 1916 et qui avait tout d'abord été inséré dans l'Annuaire de l'École normale supérieure. L'auteur s'est proposé de montrer comment se forma le grand tribun par ses études et son enseignement, d'analyser sa pensée philosophique et religieuse, surtout de faire connaître l'homme d'après ses lettres et les souvenirs de ses camarades et de ses amis. Petit livre attachant et vivant. En appendice, une série de lettres de Jaurès écrites de 1880 à 1884.

— Hubert BOURGIN. *Histoire d'une sécession politique (1915-1917). Le parti contre la patrie* (Paris, Plon, 1924, in-18, XXIII-249 p.; prix : 8 fr.). — Ce livre est le témoignage personnel et passionné d'un ancien militant socialiste qui expose les conditions dans lesquelles le

Digitized by Google

parti socialiste unifié a renoncé à l' « union sacrée » au cours de la guerre. A la vérité, les descriptions et les interprétations de l'auteur portent presque exclusivement sur le groupe parlementaire et quelques sections ou meetings parisiens; d'autre part, il ne tient pas suffisamment compte de l'ambiance générale pour exposer les fluctuations de l'opinion socialiste. Tels qu'ils sont, ces souvenirs pourront demeurer comme un document vivant sur l'histoire de la guerre vue de Paris, du haut d'une grande administration nationale — le ministère de l'Armement — au sein d'un grand parti; si l'on ne comprend pas toutes les raisons qui ont détaché M. H. Bourgin du socialisme organisé, on peut estimer qu'aucune de ces raisons n'est basse. G. BOURGIN.

— Louis HOSOTTE. *Une nation trahie. L'Internationale contre la France, 1864-1923* (Paris, librairie des Saints-Pères, 1923, 1-32-254 p.; prix : 5 fr.). — Le socialisme est un produit allemand, le radicalisme est son succédané, la politique républicaine est le résultat de ce double empoisonnement, tel est le contenu essentiel de ce petit livre, qui est essentiellement un réquisitoire contre le « Bloc des gauches », et, peut-être valable comme représentant un aspect actuel de la lutte des partis, ne peut être, à aucun titre, retenu comme livre d'histoire. G. BN.

— Alph. POIRIER-BOUREAU. *Sous le signe de la « Veuve »* (Paris, « Les Gémeaux », 1924, in-18, 245 p.; prix : 5 fr.). — Destiné « au jeune clergé de France », cet ouvrage contient un exposé de la politique suivie par la troisième République en matière religieuse; fondé presque uniquement sur les publications anti-maçonniques de MM. G. Goyau, Deloze, Tourmentin et Chambon, il réduit cette politique à l'exécution d'un plan « maçonnique » par les partis de gauche et tendant à déchristianiser le pays. Lorsque l'auteur aura pris connaissance des documents d'archives où se manifeste la vie politique et morale de la France dans toute sa complexité, il revisera un jugement beaucoup trop simpliste et unilatéral. Mais a-t-il eu l'ambition de faire un livre d'histoire et n'a-t-il pas simplement voulu enrichir la littérature électorale? G. BN.

— Louis HALPHEN. *Les historiens français et la science historique allemande* (extrait de « Scientia », mai 1923). — Bref tableau de l'activité allemande en matière d'érudition historique au XIX^e^ siècle, activité collective, disciplinée, féconde et dont les résultats s'imposent à l'attention des travailleurs dans les deux mondes. Tout comme les autres pays d'Europe et d'Amérique, la France en a subi l'empreinte; elle se doit à elle-même d'organiser à son tour le travail scientifique en l'adaptant à son génie propre. C'est ce que M. Halphen, avec l'autorité qui lui appartient, expose en quelques pages équitables et vigoureuses. CH. B.

— Louis PUECH. *Histoire de la Gascogne* (Auch, 1914 [mis en vente en 1923], in-12, 418 p.; « édition de la Société archéologique du

Digitized by Google

Gers »; prix : 5 fr.). — On a mis en vente il y a quelques mois seulement la petite *Histoire de la Gascogne* dont M. Louis Puech, professeur à l'École normale d'instituteurs d'Auch, avait achevé l'impression dès 1914. C'est un manuel écrit avec soin et goût, presque toujours d'après les travaux des érudits les plus compétents, et où les faits généraux sont bien mis en place. A chaque chapitre, l'auteur a joint une bonne bibliographie et des extraits caractéristiques des documents contemporains traduits en français. Nous souhaitons à ce petit volume tout le succès qu'il mérite. L. HALPHEN.

— M. R. GASNIER vient de publier dans les *Annales de Bretagne* (année 1924, t. XXXVI, p. 76-95) un très intéressant mémoire « concernant la navigation des rivières », qui date de 1785 et qui est l'œuvre des entrepreneurs de la voiture du sel pour les grandes gabelles (Arch. nat., G[1] 97). M. Gasnier n'a publié que la partie du mémoire qui a trait à la navigation de la Loire et de ses affluents. Mais on y trouvera beaucoup de faits intéressants, en particulier sur le port de Nantes qui ne pouvait recevoir de bâtiments de plus de 200 tonneaux (les vaisseaux faisant la navigation aux « îles d'Amérique » devaient s'arrêter à Paimbœuf). L'éditeur donne aussi la conclusion générale du mémoire. Les entrepreneurs montrent que les rivières sont obstruées par de nombreux moulins et que la navigation est entravée aussi par de nombreux droits de péages, qui « augmentent les prix de transport au point de lui préférer souvent la voiture par terre », pourtant bien coûteuse. Ils préconisent la construction des canaux, qu'on projetait d'établir à la fin de l'Ancien régime. Ce curieux mémoire, adressé à l'Académie des sciences, mériterait certainement d'être publié intégralement. H. SÉE.

— A. FERON. *Un Rouennais méconnu. Ch. Maignart de Bernières, maître des requêtes, 1616-1662. Notes sur la participation janséniste à l'établissement d'hôpitaux rouennais...* (Rouen, impr. Lecerf, 1924, in-8°, 35 p., 1 portrait). — M. Feron, déjà connu par des contributions à l'histoire du jansénisme en Normandie (et qui en prépare d'autres), a conçu le projet de publier une biographie et le livre de comptes de Charles Maignart de Bernières (ne pas confondre avec la famille caennaise des Bernières-Louvigny). Il prélude à ce travail, sur lequel il est bon d'appeler la sympathie des érudits, par une brochure à très petit nombre et hors commerce sur l'activité charitable de son personnage. Il semble bien établir, comptes en main, que Bernières fut l'auteur et le propagateur des fameuses *Relations* par lesquelles le groupe dont Vincent Depaul était l'âme mettait le public au courant des misères de la Champagne et de la Picardie, et des efforts faits pour restaurer, comme nous disons, les régions dévastées. Il nous paraît moins sûr qu'il faille attribuer à Bernières le *Récit* de l'établissement des hospices rouennais en 1650, à la suite d'une épidémie de peste, et je laisse à de plus théologiens que moi le soin de retrouver en ce *Récit* le parfum janséniste que croit y respirer M. Feron. L'ou-

Digitized by Google

vrage annoncé nous montrera, paraît-il, comment Bernières, après avoir été associé à la Compagnie du Saint-Sacrement, fut rejeté par elle comme une brebis mauvaise, et comment, sans doute, son souvenir fut étouffé par les pieux confrères. Souhaitons donc à l'auteur de triompher des difficultés que rencontre, à l'heure actuelle, une entreprise du genre de celle qu'il a tentée. Henri HAUSER.

— E. LAFFORQUE. *Belfort, ses environs et l'Alsace de 1813 à 1834*, d'après un livret de famille (Tarbes, impr. Lesbordes, 1920, 15 p.). — Les hasards de la dernière guerre ont conduit l'éditeur dans le territoire de Belfort. Il y a trouvé le livret de famille de François Maudrusc, habitant au village de Monval. Il en a extrait des fragments allant de 1813 à 1834; on y trouvera des détails sur les deux sièges de Belfort de 1813-1814 et 1815, sur la famine de 1817, sur le prix des denrées et autres menus faits.

États-Unis. — Henri HAUSER. *L'Amérique vivante* (Paris, Plon, 1923, in-16, 157 p.; prix : 5 fr.). — Il est difficile, dans un bref compte-rendu, de donner au lecteur un aperçu du petit livre, si plein de faits et d'idées, où M. Hauser a réuni les articles qu'il avait donnés à divers journaux pendant son séjour en Amérique; il y a dans ces cent cinquante pages la substance de beaucoup de gros volumes. M. Hauser a mis tout particulièrement en lumière les contrastes de la vie américaine, au point de vue économique, social, politique. Dans la vie industrielle, à côté d'une économie vraiment admirable de la main-d'œuvre et d'une utilisation prodigieuse du machinisme (voir, p. 55 et suiv., la description de Packingtown), il montre le gaspillage et « l'exploitation dévastatrice » des richesses du sol et du sous-sol. Déjà les États-Unis, qui produisent 60 °/₀ du pétrole du monde, se plaignent d'une crise du pétrole et réclament âprement leur part dans les gisements encore inexploités, en Asie et ailleurs. Le tour de la houille viendra; elle disparaîtra, comme ont disparu les forêts, et sans doute plus tôt qu'on ne pensait. Il y a là un grave problème, sur lequel M. Hauser insiste avec raison et qu'avait souligné autrefois le rapport de la « Commission des ressources naturelles ». Jusqu'à une époque récente, la terre était à bon marché, ou même pour rien; elle absorbait le surplus de la population. De là l'absence de toute « question sociale » dans l'histoire du peuple américain. Mais ce temps est passé, pour ne plus revenir, et la question sociale a fait son apparition, comme en témoignent l'activité du syndicat des Industrial Workers of the World (I. W. W.) et les mesures mêmes que le gouvernement a prises contre le bolchevisme. — Contradiction aussi entre les grands principes de liberté et d'égalité qui sont à la base de la Constitution américaine et la conduite des Américains à l'égard des nègres ou des immigrants. Des Bostoniens que connaît M. Hauser répugnent à s'asseoir dans un tramway à côté d'un nègre et, dans des universités renommées pour leur libéralisme, les autorités parquent les étudiants

Digitized by Google

de couleur dans des dortoirs particuliers. Quant aux immigrants, on connaît les mesures de plus en plus sévères qui ont été prises pour en réduire le nombre. L'afflux formidable d'Italiens, de Balkaniques, de Slovaques, de Juifs russes et polonais, etc., a suscité les craintes des Américains et provoqué un nationalisme intense. Cet état d'esprit n'est pas entièrement nouveau : on l'a connu autrefois sous le nom de « nativisme » ; mais il est porté à un point qu'on n'avait jamais vu. N'a-t-on pas pas parlé de limiter à une certaine proportion le nombre des Juifs qui pourraient entrer dans les universités? Voilà qui rappelle plutôt la Russie des tsars que les belles idées inscrites par Jefferson au début de la déclaration d'indépendance. — Contradiction enfin entre la vieille politique d'isolement, chère aux politiciens, et le désir de réaliser ce que le peuple américain considère comme sa mission dans le monde, désir qui l'amènerait à entrer dans la Société des Nations et à intervenir en Europe. L'âme américaine se débat dans ce dilemme, angoissant pour elle, angoissant aussi pour nous. En ce qui concerne spécialement notre pays, l'opinion, au moment où écrivait M. Hauser, semblait lui devenir plus favorable, malgré la propagande allemande, à laquelle nous ne répondons guère; mais les « vagues chaudes » et les « vagues froides » se succèdent de telle manière qu'on n'est jamais bien sûr du lendemain.

On voit combien sont actuelles et passionnantes les questions que traite M. Hauser. Ajoutons que son livre évite à la fois l'éloge écœurant et le dénigrement systématique par où pèchent si souvent les livres consacrés à l'Amérique. Il faut espérer qu'il sera beaucoup lu, car nous sommes aussi mal renseignés sur les États-Unis que les États-Unis le sont sur nous, et ce n'est pas peu dire. — D. PASQUET.

Grande-Bretagne. — F. JOÜON DES LONGRAIS. *La conception anglaise de la saisine du XII^e^ au XIV^e^ siècle* (Paris, Jouve, 1924, in-8°, 488 p.; prix : 50 fr.). — Ceci est une thèse de droit qui a été soutenue devant l'Université de Paris. Quant au fond, elle échappe à notre compétence. Du moins, pouvons-nous dire qu'elle devra être étudiée de près par tous ceux qu'intéresse la condition des terres à l'époque féodale, en France comme en Angleterre. Il est fort instructif de constater comment des institutions identiques au début se sont transformées sur un autre sol et sous l'influence d'une mentalité toute différente. La langue du droit féodal français passe en Angleterre avec la conquête; mais bientôt les mêmes mots y sont employés pour exprimer d'autres concepts. C'est ce que M. des Longrais explique avec autant d'érudition que de sens critique. Les historiens dont la culture juridique est seulement superficielle lui sauront le plus grand gré de leur montrer par les faits les mieux appropriés les nuances subtiles de termes tels que propriété, possession, tenure, et l'on s'étonnera moins que deux peuples si voisins aient tant de peine à s'entendre. — Ch. B.

— *Camden Miscellany*. Vol. XIV (Londres, Bureaux de la Royal historical Society, 1924, in-4°). — Ce volume de mélanges contient

Digitized by Google

cinq mémoires paginés à part : I. *Gesta Dunelmensia, a. D. 1300*, publ. par le professeur R. K. RICHARDSON. C'est un récit très circonstancié d'un différend entre l'évêque de Durham, Antoine Bek, et Richard de Hoton, prieur du monastère bénédictin qui constituait le chapitre de la cathédrale; il s'agissait du droit de visite auquel les moines faisaient une opposition si violente, que l'évêque dut faire le siège du monastère pour les contraindre à se soumettre à son autorité. Le récit a été composé très peu de temps après l'événement par un partisan anonyme du prieur; il ajoute des traits intéressants à la biographie de l'évêque publiée par M. Richardson lui-même en 1913. — II. *Supplementary Stonor letters and papers, 1314-1482*, par C. L. KINGSFORD. La *Revue historique* a déjà parlé (t. CXXXV, p. 72) de ces documents, intéressants pour l'histoire du XV^e^ siècle; on en a retrouvé des fragments qui sont publiés ou simplement analysés ici. M. Kingsford avait autrefois émis l'opinion qu'ils avaient été confisqués après la condamnation de Sir William Stonor en 1483; il a depuis acquis la preuve que c'est à la suite d'un procès qu'ils ont été saisis en 1500. — III. *Devereux papers, with Richard Broughton's Memoranda, 1575-1601*, publ. par Henry Elliot MALDEN. Ces papiers proviennent d'un dossier formé par Richard Broughton, homme d'affaires de Walter et de Robert Devereux, comtes d'Essex. Walter est bien connu par ses entreprises de colonisation en Irlande dans les années 1573-1576; quant à son fils Robert, il est plus célèbre encore, ayant été le favori d'Élisabeth et sa victime. On publie ici plusieurs lettres du père, écrites en 1575 et 1576, et du fils, écrites en 1579-1586, plus trois récits de la mort de Walter et des extraits de son testament, une généalogie en mauvais hexamètres latins de la famille Bourchier, à laquelle appartenaient les deux comtes, etc. — IV. *The voyages of captain William Jackson, 1642-1645*, publ. par Vincent T. HARLOW. « Voyages », c'est-à-dire expéditions de pillage et de butin aux dépens des colonies espagnoles, pareilles à celles qui firent la fortune et la réputation de Drake au temps d'Élisabeth. On publie ici un « Briefe Journall » de l'expédition conduite par Jackson dans les Indes occidentales, par un témoin oculaire; elle eut pour résultat de réveiller l'enthousiasme des Anglais par la chasse à l'Espagnol et de préparer l'occupation de la Jamaïque sous le protectorat de Cromwell. — V. *The english conquest of Jamaica*, trad. par Irène A. WRIGHT d'un manuscrit en espagnol qui est conservé aux Archives des Indes. Récit de la prise de la Jamaïque en 1655 et de la résistance opposée par les Espagnols jusqu'au 3 juillet 1656; écrit par le capitaine Julian de Castilla qui assista aux événements. Ch. B.

— Armando SAPORI. *Le compagnie dei Bardi e dei Peruzzi in Inghilterra nei secoli XIII et XIV* (Florence, R. Deputazione toscana di storia patria, 1913, in-8°, 63 p.). — Dans le dernier quart du XIV^e^ siècle, on trouve établies en Angleterre les deux compagnies florentines des Bardi et des Peruzzi, qui se livraient à des opérations

Digitized by Google

de banque et de commerce. Protégés par Édouard Ier et Édouard II, ces financiers furent obligés de fournir à Édouard III les subsides nécessaires à son expédition contre Philippe de Valois en 1338, parce que les intérêts qu'ils avaient en Angleterre étaient beaucoup plus considérables que ceux qu'ils avaient en France; l'échec de la campagne de 1338 fut pour eux un coup dont ils ne purent se remettre et, malgré la bonne volonté du roi (niée à tort par un autre Peruzzi qui publia en 1868 une *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze, 1200-1345*), la faillite devint inévitable. Les Peruzzi disparurent en 1358; une nouvelle compagnie, où entrèrent les Bardi, ne réussit pas et, en 1391, ses rapports avec le roi Richard II prirent fin par une quittance réciproque des dettes contractées de part et d'autre. — Consciencieux exposé, fondé sur les « Calendars » des lettres closes et patentes, et qu'il faudra consulter en ce qui concerne le côté économique de la guerre de Cent ans, au moins dans sa première partie. Quelques négligences et des erreurs : le grand justicier d'Henri Ier nommé *Roder* de Salisbury (p. 25); Robert de Woodhous désigné comme « archevêque » de Richmond (p. 49) au lieu d' « archidiacre », etc. Ch. B.

— J. Lucas-Dubreton. *La petite vie de Samuel Pepys, Londonien* (Paris, Payot, in-8°, 309 p.; prix : 7 fr. 50). — On connaît le rôle considérable que Pepys joua sous la Restauration comme commissaire à la Marine et secrétaire de l'Amirauté. On sait aussi que ce fonctionnaire modèle tint un journal (*Diary*), mine inépuisable de faits sur les mœurs de son temps; journal chiffré, rédigé en une langue macaronique où le grec, le latin, le français, l'italien se mêlent constamment à l'anglais; à l'abri des indiscrétions derrière ce double voile, Pepys a pu tout dire sur ce qui se passait à la Cour et dans la Cité, confesser même ses propres péchés (il aimait l'argent, le vin et les femmes), trouvant sans doute autant de volupté secrète à s'en accuser qu'à les commettre. C'est cette vie cachée, cette « petite vie » que M. Lucas-Dubreton s'est diverti à esquisser d'après le témoignage du journal et de quelques mémorialistes contemporains. Il l'a fait avec une verve satirique non exempte d'une certaine dose d'afféterie; on se demande d'abord ce que viennent faire les déesses ou les héros de l'antiquité dont le nom orne les titres courants du livre : Chiron, Aphrodite, les Kères, Athéna, les Euménides, Atropos, et l'on a quelque peine à en retrouver le sens dans des allusions parfois peu transparentes aux événements contemporains. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage se lit avec agrément et non sans quelque profit, même pour la grave histoire. Ch. B.

— Ludovic Fortolis. *Les Anglais en France. Des cachots de la Terreur aux geôles de l'Empire* (Paris, Perrin, in-8°, 284 p.; prix : 7 fr.). — Six études composent ce volume : I. Un débiteur récalcitrant : Lord Massarene (riche seigneur irlandais qui vint faire la fête à Paris

Digitized by Google

et fut enfermé pour dettes au For-l'Évêque de 1770 à 1789). — II. Un Anglais membre de la Convention nationale (il s'agit de Thomas Paine qui, élu membre de la Convention le 6 septembre 1792, fut arrêté le 29 décembre 1793, puis rendu à la liberté après plus de dix mois de détention arbitraire). — III. Un général massacré par ses troupes (Théobald Dillon, officier irlandais au service de la France, massacré par ses soldats fanatisés le 29 avril 1792). — IV. Un diplomate bien éprouvé : Sir Neil Campbell (colonel de l'armée anglaise qui, chargé de conduire Napoléon à l'île d'Elbe et de l'y surveiller en qualité de commissaire britannique, le laissa échapper). — V. La disparition de Benjamin Bathurst (arrêté le 25 novembre 1809 en territoire prussien alors qu'il essayait de transporter en Angleterre des papiers intéressant la politique anglaise sur le continent, Bathurst disparut peu après dans des circonstances fort mystérieuses. Il était fils d'un évêque de Norwich; mais comment peut-on dire qu'un de ses frères fut « archevêque de Norwitch » (*sic*)?). — VI. Le mystérieux suicide de la tour du Temple (un officier de la marine anglaise, J. W. Wright, déjà célèbre pour s'être évadé du Temple avec Sydney Smith en 1794, fut pris en 1804 après avoir réussi à faire entrer en France Pichegru et plusieurs de ses partisans. Enfermé de nouveau dans le Temple, il allait peut-être obtenir sa libération, quand on le trouva mort dans sa prison, le 24 octobre 1805. Suicidé? Peu vraisemblable. Assassiné? Par qui? Les recherches de l'auteur aux Archives nationales ne lui ont pas permis de percer ce mystère). — Ces récits, qui rappellent la manière de M. Lenôtre, sont agréablement présentés, et, sauf peut-être en ce qui concerne le dernier, ajoutent peu de nouveau à ce qu'on savait déjà.

Ch. B.

— Félix Rabbe. *Les maîtresses authentiques de Lord Byron* (Paris, Stock, 1924, in-8°, 356 p.; prix : 8 fr. 50). — C'est, comme en prévient l'éditeur, « une nouvelle édition publiée à l'occasion du centenaire de Byron »; on aurait pu ajouter que l'ouvrage a paru pour la première fois en 1890, que rien n'y a été changé, que la bibliographie n'a pas été mise au courant. L'auteur, à qui l'on doit d'assez nombreuses traductions de littérateurs anglais : Marlowe, Edgar Poe, Shelley, etc., traite d'une plume agréable surtout de trois femmes, Caroline Lamb ou « l'Amante », Jane-Claire Clairmont ou « la Mère » (la mère d'Allegra), la comtesse Guiccioli, inséparable de son complaisant mari, « le Sigisbée ». Ch. B.

— Dans la mesure où le roman est l'image de la société, les historiens pourront faire leur profit de plusieurs récents ouvrages où sont étudiées avec beaucoup d'érudition et de critique la vie et les œuvres de romanciers anglais au XVIII[e] et au XIX[e] siècle. Outre Daniel de Foe et son Robinson Crusoë, dont il a été parlé plus haut, page 55, nous avons à signaler les *Romans de Fielding*, par M. Aurélien Digeon, qui a consacré une bonne thèse à l'immortel auteur de

Digitized by Google

Tom Jones (Paris, Hachette, 1923, in-8°, 312 p.; prix : 12 fr.); le *Roman terrifiant ou Roman noir, de Walpole à Anne Radcliffe, et son influence sur la littérature française jusqu'en 1840*, par Alice M. KILLEN (Paris, Champion, 1924, in-8°, VII-272 p.; prix : 12 fr.); enfin et surtout le *Roman et les idées en Angleterre*, par Madeleine L. CAZAMIAN, nom cher à tous ceux qui, en France, s'intéressent à l'enseignement de la langue, de la littérature et de la civilisation anglaises (Strasbourg, Istra. Publications de la Faculté des lettres, fasc. 15, 1923, in-8°, IX-484 p.; prix : 20 fr.). Elle y étudie l'influence exercée sur la littérature romanesque par les doctrines de la science contemporaine, notamment par celles de Darwin sur l'évolution des êtres animés et, comme conséquence, par les problèmes concernant la création du monde, la liberté et le déterminisme, etc. Les œuvres de Dickens, de George Elliot, de Samuel Butler, de Gissing, de Thomas Hardy, témoignent d'une transformation considérable dans les théories morales et dans les croyances religieuses d'un peuple qui était jusqu'alors resté en grande majorité fidèle à l'enseignement traditionaliste de l'Église officielle. — Ajoutons à cette liste : *les Sources françaises de Goldsmith*, par Arthur Lytton SELLS (Champion ; prix : 15 fr.), qui a fort bien montré l'influence exercée par la littérature française sur l'auteur du Vicaire de Wakefield. Ch. B.

— *Agricultural Tribunal of investigation; final report* (London, 1924, 1 vol. gr. in-8° de 405 p.; prix : 5 sh.). — Le gouvernement britannique, désireux de trouver des remèdes à la situation agricole de l'Angleterre, a nommé en 1922 une commission de trois membres chargée de faire des enquêtes à l'étranger, de comparer l'évolution agricole du Royaume-Uni à celle d'un certain nombre d'autres contrées. Cette commission vient de publier un rapport qui n'intéressera pas seulement les agronomes et les économistes, mais les historiens. L'un des rapports, rédigé par Sir William ASHLEY et le professeur W. G. S. ADAMS, nous donne beaucoup de renseignements très précis sur les transformations agricoles qui se sont accomplies depuis cinquante ans en Angleterre et dans l'Europe occidentale; les auteurs envisagent non seulement l'agriculture proprement dite, mais le régime de la propriété et les modes d'exploitation des terres. On sait, en effet, qu'il n'y a pas de pays où l'élimination de la petite propriété au profit de la grande se soit produite au même degré qu'en Angleterre (c'est une des raisons pour lesquelles la superficie des terres cultivées en grain a diminué progressivement), pas de pays non plus où la population urbaine l'emporte au même point sur la population rurale; la Grande-Bretagne dépend donc, pour sa subsistance, de ses *dominions* et des pays étrangers. A cet égard, on trouvera dans le rapport des renseignements très précis, ainsi que des données fort intéressantes sur les efforts qui ont été tentés pour reconstituer la petite propriété et les petites exploitations. — On lira aussi avec un grand intérêt les *memoranda* du professeur Ashley sur

Digitized by Google

l'évolution agricole de la France, de l'Allemagne, des États-Unis. Dans le mémoire sur le Danemark, l'auteur montre l'évolution de la propriété rurale depuis le moyen âge; à cette époque, les paysans étaient à peu près indépendants; mais, au XVI^e siècle, la noblesse, politiquement toute-puissante, les a réduits à un véritable servage; c'est seulement au XVIII^e siècle que le pouvoir royal a commencé leur affranchissement, qui s'est poursuivi, au XIX^e, sous l'influence des idées démocratiques. Le Danemark est aujourd'hui un des pays où la petite propriété paysanne est le plus fortement constituée, un de ceux aussi où l'agriculture, travaillant en partie pour l'exportation, a fait les plus grands progrès depuis 1870. H. SÉE.

Islam. — H. A. R. GIBB. *The Arab conquests in central Asia* (Londres, The Royal Asiatic Society, 1923, in-8°, VIII-102 p.; « James G. Forlong Fund », vol. II). — L'objet de cette ingénieuse dissertation est d'établir sur des bases solides l'histoire des conquêtes arabes en Transoxiane et au Turkestan durant la seconde moitié du VII^e siècle et au début du VIII^e. L'auteur a le premier soumis à une critique systématique et sévère les documents arabes et chinois dont nous disposons et est arrivé sur plusieurs points à des conclusions nouvelles. Peut-être même est-il allé un peu loin sur le chemin du doute lorsqu'il a cru devoir nier absolument la possibilité de la campagne entreprise par Kotaïba contre la ville de Kachgar en 714. Les arguments qu'il a développés dans son livre et, d'une façon plus complète, dans le *Bulletin of the School of Oriental Studies* (t. II, p. 618 et suiv.) ne nous ont pas paru décisifs; quand bien même Kachgar n'aurait pas été atteint, il n'en resterait pas moins très vraisemblable que Kotaïba avait à ce moment partie liée avec les Tibétains et les Turcs de l'Ili et que son but ultime était bien de ruiner la domination chinoise au Turkestan oriental. Mais cette réserve n'enlève rien à la valeur de ce travail, aussi savant que bien conduit. L. HALPHEN.

Pays-Bas. — *Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome* (Communications de l'Institut néerlandais d'histoire à Rome), tome III (La Haye, M. Nijhoff, 1923, XLVI-248 p.). — Le troisième volume de ces « Communications » est aussi intéressant que les deux précédents et, ce qui ne gâte rien, il renferme de nombreuses gravures, représentant des objets d'art anciens et, en tête de l'ouvrage, le remarquable portrait du pape Adrien VI par Jean van Scorel, peintre hollandais de la Renaissance.

Après des rapports sur la vie et les travaux de l'Institut néerlandais de Rome durant l'année 1922-1923, et le programme des excursions organisées par lui de février à mai 1923, viennent seize études dues à des savants des Pays-Bas sur des problèmes d'archéologie, d'art ou d'histoire, avec d'abondantes illustrations. Je signale parmi les plus suggestives celles de HENSEN et HOOGEWERFF sur l'aspect extérieur du pape Adrien VI (un compatriote), d'après les médailles, peintures

Digitized by Google

et gravures de son temps; de LÉOPOLD sur l'art étrusque et sur la déesse d'Aricie (une Koré plutôt qu'une Diane); de RAIMOND DE MARLE sur les principales descriptions de Rome, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'au XIII[e] siècle; de H. J. TIELE sur le peintre Lambert Sustris d'Amsterdam (1520-1570); de HENSEN sur les lunettes d'approche du prince Maurice de Nassau et de l'archiduc Albert, d'après le nonce Bentivoglio, en 1609, ou sur les tulipes de Hollande dans les jardins du cardinal Borghèse, neveu du pape Paul V et son secrétaire d'État de 1605 à 1621; enfin de HOOGEWERFF sur les artistes hollandais à Rome, leur association de joyeux drilles, dite des « *Bentvogels* », et leurs fêtes. A. W.

Russie. — M. PALÉOLOGUE. *Le roman tragique de l'empereur Alexandre II* (Paris, Plon, in-8°, 254 p., 7 portraits; prix : 7 fr.). — Ce livre est l'histoire détaillée des relations qui ont précédé le mariage morganatique d'Alexandre II, célébré le 18 juillet 1880, avec la princesse Catherine Mikhaïlovna Dolgorukii, morte à Nice en février 1922; il conduit le récit jusqu'à la mort d'Alexandre II, tué par une bombe le 13 mars 1881. Le titre vise à l'effet : or l'auteur, tout en qualifiant de « tragique » le roman d'Alexandre II, n'établit pas de lien de cause à effet entre ce « roman » et la mort du tsar, ne prouve pas que ce mariage en ait été l'une des causes. Le ton, aussi bien, manque souvent de simplicité; certaines phrases sont d'une solennité affectée ou d'un goût déplorable (voir les pages 32, 49, 149). L'historien n'aura pas beaucoup à retenir dans ce livre destiné au grand public. Les pages qui exposent le rôle de Loris Melikov ne font pas oublier celles d'E.-M. de Vogüé et y ajoutent peu de chose. En somme, la partie historique du livre semble plaquée comme un hors-d'œuvre, bien qu'elle occupe une bonne part du volume; l'impression finale est décevante. Enfin la transcription des noms est trop souvent incorrecte, même pour les profanes. Quant à ceux qui lisent le russe, ils sont trop souvent choqués par des transcriptions fautives. Tout cela est superficiel.

E. DUCHESNE.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales historiques de la Révolution française.** 1924, mai-juin. — Maurice DOMMANGET. Robespierre et les cultes (au point de vue philosophique, Robespierre, mauvais catholique dès le collège, se rangea plus tard et resta toujours sous le patronage de Rousseau; quand, à partir de 1792, il combat le catholicisme, ce n'est pas par fanatisme ni par athéisme : il reste sur le terrain constitutionnel et politique). — Gustave LAURENT. Un conventionnel ouvrier : Jean-Baptiste Armonville (c'était un Rémois, né le 18 novembre 1756; pauvre et chargé de famille, il fit, de 1789 à 1792, partie du club des Minimes et devint bientôt populaire parmi les ouvriers des faubourgs, mais, quand, à Reims, eurent lieu les massacres de Septembre, 3-4 septembre 1792, son énergique intervention sauva la vie à plusieurs personnes. Quelques jours après, l'élection d'Armonville fut accueillie avec joie par le peuple des faubourgs et par la Société des Jacobins. Lamartine a complètement dénaturé ces faits dans son *Histoire des Girondins*). — Eugène CORGNE. Un exploit des Chouans dans le Finistère : l'attaque de la poudrerie de Pont-de-Buis, 17 juin 1795 (la poudre enlevée par ce coup de main servit aux émigrés qui, dix jours après, commençaient à débarquer sur la plage de Carnac; elle leur profita peu). — Albert MATHIEZ. L'interrogatoire du ministre Destournelles après son arrestation (16 floréal an II; ses rapports avec Chaumette y sont montrés dans leur vrai jour).

2. — **Bulletin de la Société d'histoire moderne.** 1924, avril-mai. — TORAU-BAYLE. Les origines de la campagne des Dardanelles (bref résumé des travaux les plus récents qui font peser sur l'Angleterre une lourde responsabilité; le concours des troupes françaises ne fut sollicité par le ministère anglais que lorsqu'il fut avisé que les Grecs ne marcheraient pas; « l'expédition devait être une victoire purement anglaise et se terminer par la prise de Constantinople par les Anglais seuls »). — TSATSKIS. Quelques aspects du problème des minorités, 1878-1923 (de la condition des allogènes, surtout dans l'Europe orientale; pogromes et excès antijuifs, les lois d'exception et le « numerus clausus » en Pologne. « La minorité juive qui vit en territoire polonais peut se considérer comme spoliée des droits que lui confère le traité des minorités du 28 juin 1919. » Il y a là un grave danger pour la paix de l'Europe).

Digitized by Google

3. — Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. 1923, octobre-décembre. — H. HUBERT. Curiosités indigènes de l'Afrique occidentale française (à l'exposition de Dakar en 1922). — J. VIDAL. Un problème historique africain. Le véritable emplacement de Mali (place cet emplacement à Niani, près du fleuve Sankarani, affluent du Niger, à la limite du Soudan et de la Guinée). — M. GAILLARD. Niani, ancienne capitale de l'empire mandingue (recherches faites sur place; objets trouvés confirmant les conclusions de M. Vidal). — Fr. DE COUTOULY. Les populations du cercle de Dori, Haute-Volta; suite et fin. = 1924, janvier-mars. Dr MAES. Pierres taillées, gravées et alignées du village de Tundidaro (sur la rive nord-est du lac de ce nom, Soudan français; reproductions de ces curieux monuments, élevés par qui, à quelle date?). — COLLIEAUX. Contribution à l'histoire de l'ancien royaume de Kénédougou (de 1825 à 1898; ce royaume formait en 1890, après les États de Samory, le morceau le plus gros du Soudan actuel; le roi Daoula, 1845-1860, et ses descendants; prise de Sikasso par les Français, 1898, et mort du roi Babemba; fin de cette ère de brigandage, qui avait fait de cette partie de l'Afrique un véritable désert).

4. — Journal des savants. 1924, mars-avril. — G. CONTENAU. Les rituels accadiens (d'après les tablettes d'Uruk reproduites dans le t. VI des « Textes cunéiformes du Louvre », et le livre de Thureau-Dangin qui en donne la transcription et la traduction; ces documents permettent une restitution matérielle des cérémonies qui s'accomplissaient dans les temples et nous font mieux pénétrer les conceptions religieuses des Babyloniens). — R. GRAND. L'histoire de la coutume de Paris (d'après le t. I de M. Olivier Martin). — A. BLANCHET. Deux recueils de dessins de Louis II de Boulogne et de Bouchardon, conservés à la bibliothèque de l'Institut (150 projets de médailles et de jetons qui ont presque tous été réalisés). = C.-rendus : *A. Audollent.* Les tombes gallo-romaines à inhumation de Martres-de-Veyre (tombes du IIe siècle ap. J.-C., avec des objets remarquablement conservés). — *Z. Le Rouzic* et M. et Mme *Saint-Just-Pequart.* Carnac (importance de leurs fouilles). — L'art religieux finlandais au moyen âge (141 planches, avec un texte composé par des spécialistes éminents). — *Ferdinand de Navenne.* Rome et le palais Farnèse pendant les trois derniers siècles (des digressions; l'auteur pouvait écrire un livre excellent).

5. — Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions. T. XXII, fasc. 4 (1924). — Henri TROCHON. Un voltairien de Hongrie : le comte Jean Fekete de Galántha, 1741-1803 (l'admirateur de Voltaire, qu'on a parfois baptisé l' « Épicure magyar », fut un peintre assez éclairé de son temps, qui est celui de Marie-Thérèse et de Joseph II; au début de la Révolution, il fut même dans son pays une sorte de Mirabeau et joua un

Digitized by Google

rôle politique aux diètes de 1790 et de 1792. Promptement dégoûté de « l'horrible tyrannie de Robespierre et consorts », il admire Bonaparte premier consul, puis le renie quand il voit « le sauveur, le héros » de la France, chercher à n'être plus « qu'un monarque »).

6. — Polybiblion. 1924, mars-avril. Publications relatives à la guerre européenne et à l'après guerre; parmi elles : *F. Canonge.* La Grande Guerre de 1914-1918 (lumineux et pondéré); *Ernest Gay.* Paris héroïque. La Grande Guerre (journal avec des appréciations sévères); *B. Bareilles.* Le drame oriental, d'Athènes à Angora (très documenté). — *A. Lugan.* L'enseignement social de Jésus, t. I (compte-rendu sévère). — *L. Garriguet.* Le Sacré-Cœur de Jésus, 2 vol. (l'un historique, l'autre dogmatique). — *Ch. Andler.* Nietzsche, sa vie, sa pensée, t. II, III et V (analyse de ces trois volumes). — *A. Praviel.* Histoire anecdotique des jeux floraux (excellent). — *L. Reynaud.* L'influence allemande en France aux XVIII[e] et XIX[e] s. — *A. Moret* et *G. Davy.* Des clans aux empires. L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien (remarquable). — *L. Delaporte.* La Mésopotamie (belle synthèse). — *Ch. Picard.* Éphèse et Claros, recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord (excellent). — *L. Niederle.* Manuel de l'antiquité slave; t. I : l'Histoire (science précise, exposition claire). — *Ch. Hirschauer.* Les États d'Artois, 1340-1640 (bon). — *P. Boissonnade.* Histoire du Poitou (se lit avec agrément et profit). — *Jehan de Witte.* Un explorateur et un apôtre du Congo français : Mgr Augouard (récit captivant).

7. — La Révolution de 1848. 1924, mars-avril. — G. PERREUX. L'esprit public dans les départements au lendemain de la révolution de 1830, II (s'occupe du sud-ouest, du ressort des cours de Toulouse, Bordeaux et Agen). — M. AFCHAIN. Les conséquences économiques des journées de février 1848 dans les départements de l'Aisne (crise industrielle, particulièrement dans la région de Saint-Quentin; reprise des affaires à la fin de l'année). — P. RAPHAËL. Les républicains modérés et la Journée du 13 juin 1849 (les républicains modérés se divisèrent; les uns votèrent en faveur de l'état de siège, les autres contre).

8. — Revue archéologique. 1923, novembre-décembre. — Léon JOULIN. La protohistoire de l'Europe barbare d'après les découvertes archéologiques récentes (insiste sur le rôle prépondérant des Celtes pendant le millénaire av. J.-C.). — P. COUISSIN. Le Gaulois de Mondragon (statue trouvée à Mondragon, Vaucluse, actuellement au musée Calvé à Avignon; probablement une statue funéraire). — José ALBELDA. Bronzes de Huelva (environ 150, ramenés par une drague des fonds du port). — W.-M. RAMSAY. Notes anatoliennes (corrections à une inscription de Galatie). — P.-L. COUCHOUD. L'interprétation des stèles funéraires attiques; suite et à suivre (le mort est représenté quelquefois, mais à une place secondaire, subordonnée; la stèle est avant tout

Digitized by Google

un monument religieux). — L. BATAILLON. Les symboles des litanies et l'iconographie de la Vierge en Normandie au XVI^e siècle (le dogme de l'Immaculée-Conception populaire en Normandie au XVI^e siècle; création d'une iconographie apologétique, où les symboles des litanies, *stella maris*, *speciosa oliva*, *porta coeli*, etc., occupent une grande place). — Jean COLIN. La prétendue « loi Gabinia contre la piraterie » trouvée à Delphes (le texte publié par M. Pomtow n'est pas la loi en faveur de Pompée, 67 av. J.-C.; mais une loi votée sept ans auparavant, 74, en faveur de M. Antonius Creticus). = Nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *Paul Vouga*. La Tène (livre indispensable aux archéologues). — *E.-C. Florance*. L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine du Loir-et-Cher (utile et consciencieux). — D^r *Dubreuil-Chambardel*. La Touraine préhistorique (bonne statistique par époques). — *Jean Capart*. Toutankhamon (recueil d'articles avec d'intéressantes illustrations). — *G. Contenau*. Éléments de bibliographie hittite (très complet). — R. P. *Vincent*, capitaine *Mackay* et R. P. *Abel*. Hebron (un des plus somptueux et des plus utiles ouvrages sur l'archéologie de la Palestine). — *Gaudefroy-Demonbynes*. Le pèlerinage à La Mekke (considère surtout les faits religieux). — *Idem*. La Syrie à l'époque des mameluks (bonne introduction sur l'État mameluk en Égypte et en Syrie). — *G. Glotz*. La civilisation égéenne (exposé rigoureux et attrayant). — *Pericle Ducati*. Storia della ceramica greca, t. II (tout à fait remarquable; mais les deux volumes, 320 lires!). — *Germaine Rouillard*. L'administration civile de l'Égypte byzantine (impression d'ensemble favorable). — *Lily Ross Taylor*. Local cults in Etruria (bon et solide). — *Fr. Jewett Mather*. A history of Italian painting (les meilleurs chapitres sont les premiers; après Tiepolo, plus rien). — *Georgiana Goddard King*. Sardinian Painting (précieux petit livre). — *Idem*. The way of Saint-James, 3 vol. (ce que l'architecture espagnole doit aux influences étrangères). — *P. Clemen*. Belgische Kunstdenkmäler (œuvre de savants allemands « rendant hommage au merveilleux passé de l'art belge avec une chaleur où entre, espérons-le du moins, quelque remords »). — *Ed. Michel*. Abbayes et monastères de Belgique (guide excellent). — *Manuel Gannio* et autres. La poblacion del valle de Teotihualcan (premier volume d'une série qui portera sur toutes les régions du Mexique; histoire, monuments, etc.). — *Fred. Poulsen*. Greek and roman portraits in English Country Houses (complément au grand ouvrage de Michaelis). — Textes et traductions de la collection Budé. — *P. Saintyves*. Les contes de Perrault et les récits parallèles (indispensable aux folkloristes). — *Pierre Champion*. Histoire poétique du XV^e siècle (on signale à l'archéologue les excellentes planches). — R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, 1923 (106 numéros).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1924, 15 avril. — *La Mazelière*. Le Japon, histoire et civilisation, t. VII et VIII

Digitized by Google

(beaucoup de vues originales et instructives). — *A. Brou* et *G. Gibert*, S. J. Jésuites missionnaires, 1823-1923 (important, même au point de vue de l'avenir; excellente monographie sur la mission du Kiang Nan en Chine orientale). — *Clermont-Ganneau*, *Fr. Cumont*, *R. Dussaud*, *Ed. Naville*, *Ed. Pottier* et *Ch. Virolleaud*. Les travaux archéologiques en Syrie de 1920 à 1922 (précieux recueil de travaux sur l'histoire de l'art et de la civilisation). — *G. Krüger*. Handbuch der Kirchengeschichte; I : Das Altertum (2e édit. très remaniée de l'ouvrage paru pour la première fois en 1909). — *Gabrielle Basset d'Auriac*. Les deux pénitences de Louise de La Vallière (œuvre d'édification qui n'ajoute rien à ce qu'avait déjà dit Jules Lair). — *Pierre de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française (t. V et dernier qui se rapporte tout entier au Concordat de 1801; remarquable). — *Émile Roche*. La censure en Hollande pendant la domination française, 1810-1813 (fait uniquement d'après les sources originales, surtout hollandaises). — *André Gain*. L'École centrale de la Meurthe, à Nancy (bon). — *L. Baronneix*. Julie Bouchaud des Hérettes à Gand pendant les Cent-Jours (insignifiant). — *Gabriel Esquer*. La prise d'Alger, 1830 (très important et nouveau). = 1er mai. *C. E. Raven*. Apollinarism; an essay on the Christology of the early Church (intéressante histoire de la christologie jusqu'à la fixation définitive du dogme). — *E. Trœltsch*. Christian thought, its history and application, publ. par *F. von Hügel* (recueil de remarquables conférences que l'auteur, frappé par la mort en 1923, n'a pu donner en Angleterre). — *F. Heiler*. Sâdhu Sundar Singh, ein Apostel des Ostens und Westens (biographie documentée et méthodique d'un personnage qui, dans l'Inde, est considéré comme un prophète. Baptisé dans l'Église anglicane en 1905, il a mené à la fois l'existence d'un moine contemplatif et celle d'un missionnaire évangélique; mais de voyages en Europe, 1920 et 1922, il a rapporté une médiocre estime du catholicisme. L'Orient lui semble un terrain plus favorable pour l'Évangile que notre Occident. Il a été bon prophète en annonçant l'irrémédiable décadence des christianismes européens). — *C. Steuernagel*. Das Deuteronom übersetzt und erklært, 2e édit. (remarquable). — *B. Duhm*. Das Buch Isaia übersetzt und erklært, 4e édit. (bon). — *E. Hennecke*. Neutestamentliche Apokryphen, 2e édit. (nouv. édit. très remaniée d'un utile ouvrage). — *Ch. Schmidt*. Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine, 1915-1918 (important). = 15 mai. *Beaumarchais*. Lettres de jeunesse, publ. par *Louis Thomas* (utile; le recueil sera-t-il continué?). — *Camille Piccioni*. Histoire du Cap Corse (intéressante étude sur la région qui comprend les quatre cantons de Luri, de Nonza, de Brando et de Rogliano). — *W. M. Lindsay*. Palæographia latina, 2e partie (précieux recueil qui rend pleine justice aux copistes à qui nous devons les écrits en onciale et en minuscule caroline). — Lettres du général *Brincourt*, 1823-1909 (guerres en Algérie, en Crimée, en Italie et au Mexique; document de

Digitized by Google

premier ordre pour l'histoire militaire de la France de 1840 à 1871). — *H. Boivin.* La réforme de l'enseignement secondaire devant la presse (utile). = 1er juin. *A. Schulten.* Tartessos; ein Beitrag zur ældtesten Geschichte des Westens (importante étude sur une cité antique établie à l'embouchure du Guadalquivir et qui paraît avoir joué un rôle économique considérable vers la fin du deuxième millénaire avant notre ère). — *E. Albertini.* Les divisions administratives de l'Espagne romaine (excellent). — *P. Paris, G. Bonsor, A. Laumonier, R. Ricard* et *C. de Mergelina.* Fouilles de Belo, Bolonia, province de Cadix, 1917-1921; t. I : la ville et ses dépendances (Belo, ville romaine dont les ruines s'étendent à douze kilomètres de Tarifa, juste en face de Tanger. Les fouilles ont donné d'importants résultats). — Dr *Paul Delaunay.* Études sur l'hygiène, l'assistance et les secours publics dans le Maine sous l'ancien régime; 2e série : les maladies contagieuses et l'assistance aux épidémies (remarquable). — *Charles Samaran.* Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza, t. IV (contient cinquante-cinq rapports allant du 10 octobre 1465 au 16 mars 1466). — *Ch. Hirschauer.* La politique de saint Pie V en France, 1566-1572 (bonne étude sur un pape qui ne mérite guère l'épithète de saint). — *Eug. Hubert.* Le protestantisme dans le Hainaut au XVIIIe siècle (important surtout par les pièces justificatives qui s'étendent sur les années 1733-1791). = 15 juin. *P. Boudreaux* et *F. Cumont.* Catalogus codicum astrologorum graecorum, t. VIII, 4e partie (remarquable). — Dr *Ludovico Hernandez.* Le procès inquisitorial de Gilles de Rais, Barbebleue (l'auteur entreprend de réhabiliter la mémoire du personnage; il y met une passion qui n'a rien de scientifique). — *Baltazar Gracian.* L'homme de cour (inutile réédition d'un ouvrage prétentieux et vide). — *Antoine Redier.* La guerre des femmes (c'est la guerre faite par les Allemands à des femmes belges : Louise de Bettignies et ses compagnes, coupables d'avoir voulu servir leur patrie envahie et asservie).

10. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1924, 1er trimestre. — A. DÉPRÉAUX. Le commandant Baudry des Lozières et la phalange de Crête-Dragons (récit des troubles qui éclatèrent à Saint-Domingue de 1789 à 1792, d'après le récit d'un ancien colon, Chastenet Destere, paru à Toulouse en 1801, deux historiques de la phalange, par son créateur, et d'autres manuscrits trouvés aux archives des colonies). — P. MARTY. L'expédition de Repentigny dans le Saloun et la première cession du pays à la France en 1785 (d'après le journal du comte de Repentigny, gouverneur du Sénégal; texte du traité conclu avec Sandéné, roi du Saloun, et autres documents). — P. ROUSSIER. Instructions données à l'intendant des îles françaises du Vent, le 25 août 1716 (ces îles étaient la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, la Grenade, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Sainte-Croix et Tabago; l'intendant était le sr de Ricouart; en 1717, les colons martiniquais arrêtèrent cet intendant, en même temps que le gouver-

Digitized by Google

neur La Varenne, et les embarquèrent pour la France). — M. BESSON. L'annexion des îles Marquises par l'amiral Dupetit-Thouars (août-septembre 1842). = C.-rendu : *Pierre Crepin*. Mahé de La Bourdonnais (apologie et plaidoirie en forme ; M. Camille Gay fait des réserves).

11. — **Revue de l'histoire des religions**. 1923, juillet-octobre. — R. WEILL. L'installation des Israélites en Palestine et la légende des patriarches ; fin (comment les Israélites, après leur installation en Palestine, empruntèrent les anciens héros locaux du pays, l'Isaac de Berr-Schéba, l'Abram d'Hébron, le Jacob de Luz-Bethel et le Joseph de Sichem). — Salomon REINACH. Le souper chez la sorcière (à propos de Saül chez la pythonisse d'Endor). — Ad. LODS. Le rôle de la tradition orale dans la formation des récits de l'Ancien Testament (importance de ce facteur et nécessité de l'étudier de près). — Ch. GUIGNEBERT. Les demi-chrétiens et leur place dans l'Église antique (cite un certain nombre de faits et de textes et indique quels problèmes se posent à propos de ces « demi-chrétiens »). = C.-rendus : *Lévy-Bruhl*. La mentalité primitive (ce livre « marquera une phase décisive dans l'histoire de l'humanité »). — Sir *J. G. Frazer*. The belief in immortality and the worship of the dead, t. I (l'auteur a commencé son étude par les races les plus arriérées, c'est-à-dire les Aborigènes de l'Australie et leurs voisins). — *L. Delaporte*. La Mésopotamie (excellent). — *R. Kreglinger*. La religion d'Israël (intéressant et suggestif). — *Ali Tabari*. The book of religion and empire (traduction d'un traité arabe d'apologie musulmane, composé entre 847-861, d'après un manuscrit de la bibliothèque de John Rylands ; traduction due à M. *A. Mingana*). — *Hippolyte Dreyfus*. L'œuvre de Bahâou'llâh, t. I (contient la traduction des écrits de la période où la pensée de l'auteur ne s'est pas encore dégagée des formules du Bâb). — *A. Gazier*. Histoire générale du mouvement janséniste (intérêt de ces deux volumes, surtout pour la période postérieure à la destruction de Port-Royal, où Sainte-Beuve s'était arrêté). = Société Ernest Renan. P. SAINTYVES. De la méthode en folklore chrétien (des thèmes, des séquences, du cadre folklorique). = Novembre-décembre. Commandant MALINJOUD. La fête de ʿAchoura chez les chiites de Damas célébrée dans le village de Sit (à douze kilomètres au sud-est de Damas ; rappelle l'origine de cette fête, la bataille de Karbala, qui est célébrée le 10 moharrem, 24 août). — Th. ZIELINSKI. Les origines de la religion hellénistique (on trouve à l'origine le dualisme du ciel, principe fécondant, et de la terre, principe fécondé, de Zeus et de Gaia, en somme d'Apollon et de Déméter ; le dualisme trouva sa dernière expression dans les discours de Julien l'Apostat sur le Dieu-Soleil et sur la Mère des dieux). — R. PETTAZZONI. La formation du monothéisme (défend les conclusions de son premier volume : « Formazione e sviluppo del monoteismo », et annonce celles de ses t. II et III). = C.-rendus : Sir *J. G. Frazer*. The belief of immortality and the worship of the dead, t. II (passe en revue les principales

Digitized by Google

croyances des Polynésiens). — *W. O. E. Oesterley.* The sacred dance (plein d'intérêt). — Hesperis (analyse des fascicules des 3e et 4e trimestres 1922 et du 1er trimestre 1923 de ce Bulletin de l'Institut des hautes études marocaines). — *A. Poidebard.* Voyages. Au carrefour des routes de Perse (souvenirs d'un Français attaché à l'état-major britannique; très intéressant). — *H. Cordier.* Mélanges d'histoire et de géographie orientales, 4 vol. (matière riche et diverse). — *E. Lévi-Provençal.* Les historiens des Chorfa; essai sur la littérature historique et biographique au Maroc du XVIe au XXe siècle (excellent comme documentation et rédaction). — Mgr *Cyrillos Macaire.* La constitution divine de l'Église (l'auteur, ancien patriarche des coptes unis, s'est séparé de l'Église romaine et expose ici ses idées). — *Th. J. Campbell.* The jesuits, 1534-1921 (médiocre apologie). — *M. Charay.* Le péril jésuite (diatribe sans valeur). — *G. Lizerand.* Le dossier de l'affaire des Templiers (choix judicieux). — *Ch. Andler.* Nietzsche et le transformisme intellectualiste (t. IV d'une belle œuvre). — Société Ernest Renan. Fr. MACLER. Une amulette syriaque de la « Biblioteca nacional » de Madrid (essai de traduction et commentaire).

12. — Revue des études anciennes. 1924, avril-juin. — P. ROUSSEL. La fondation des Sotéria de Delphes (contre la thèse de M. de Sanctis; indique le sens de l'évolution de ces fêtes). — E. CAHEN. Note sur la topographie de l'ancienne Cyrène (avec un plan). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines; CII : Lucain historien. La forêt sacrée du terroir marseillais (identifiée avec la forêt du vallon de Saint-Pons). — V. LEBLOND. L'inscription des « Vicani Ratumagenses » au musée de Beauvais (elle a été trouvée dans la commune de Hermes, au terroir de Méhécourt, où existe un lieu-dit : Rouen). — F. LOT. Encore Iguoranda (le nom est donné aux ruisseaux qui séparaient deux cités ou deux *pagi;* nombreux exemples). — A. GRENIER. Notes d'archéologie rhénane (indication des derniers ouvrages parus sur les antiquités gallo-romaines des provinces rhénanes). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — P. REGARD. La version grecque du monument d'Ancyre (à propos du travail de M. Meuwese, « De rerum gestarum divi Augusti versione graeca »). = C.-rendus : *P. Vincent,* capitaine *Mackay* et *Abel.* Hébron (très intéressant; quand les Musulmans permettront-ils d'explorer le Haram, où la tradition veut que les patriarches ont été ensevelis?). — *A. Meillet.* Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 5e édit. (quelques additions importantes, notamment sur le « pseudo-hittite »). — *G. de Sanctis.* Storia dei Romani; t. IV : la Fondazione dell' impero (tout à fait remarquable; a toutefois eu le tort de placer Rome trop tôt d'abord au centre de l'histoire latine, puis au centre de l'histoire italienne, enfin au centre de l'histoire méditerranéenne). — *Arturo Solari.* Topografia storica dell' Etruria (important). — *Germaine Rouillard.* L'administration civile de l'Égypte byzantine (excellent).

Digitized by Google

13. — Revue des études historiques. 1924, avril-juin. — B. COMBES DE PATRIS. Pie V et la France (1565-1571; d'après la thèse de M. Hirschauer). — Commandant HERLAUT. Louis XIV et le maréchal de Boufflers pendant l'hiver 1708-1709 (après la capitulation de Lille, d'après les archives du ministère de la Guerre). — A. ROSEROT. La France médiatrice de la Suède auprès de Pierre le Grand (publie un fragment des mémoires inédits de M. de Campredon, ministre de France à Stockholm, où celui-ci raconte une mission dont il fut chargé à Saint-Pétersbourg en 1721). — G. DE LA VIEUXVILLE. La loge de Rennes en 1815 (correspondance entre le président de la loge, M. Carré, professeur à la Faculté de droit, et le préfet, comte d'Allonville). — Vicomte E. DE GUICHEN. La lutte du prince Alexandre de Battenberg contre le tsar et Bismarck (1878-1887; d'après un ouvrage de M. Corti, publié en allemand à Vienne, dont le titre n'est pas donné). — Paul DE RÉMUSAT. Les Cent-Jours du roi de Syrie (l'émir Fayçal, 8 mars-24 juillet 1920). — Ém. DÉBORDE DE MONTCORNIN. Ernest Babelon. = C.-rendus : *G. Millet.* L'ancien art serbe; ses églises (a distingué trois écoles). — *Félix Brun.* Jeanne d'Arc à Soissons (intéressant). — *Fr. Rousseau.* Dom Grégoire Tarisse, premier supérieur de la Congrégation générale de Saint-Maur, 1575-1648 (attachant). — *P. de Vaissière.* L'affaire du maréchal de Marillac, 1630-1632 (étude consciencieuse). — *Gabriel Faure.* Jean-Jacques Rousseau en Dauphiné, 1768-1770 (charmant). — *H. Lefuel.* Georges Jacob, ébéniste du XVIII[e] siècle (remarquable). — *É. Dermenghem.* Joseph de Maistre mystique (a insisté sur Maistre franc-maçon). — *A. Houtin.* Le Père Hyacinthe prêtre solitaire, 1893-1912 (fin de cette biographie, dont tous les lecteurs reconnaîtront la valeur documentaire).

14. — Revue des études napoléoniennes. 1924, mai-juin. — Fr. DUTACQ. Un projet de palais impérial à Lyon (dans la presqu'île Perrache, sur les terrains gagnés au confluent de la Saône et du Rhône; plan de Fontaine). — Lieutenant-colonel É. MAYER. Jomini (situe son œuvre dans la littérature militaire et recherche quelle influence elle a exercée). — A. FRANCASTEL. Géricault. A propos de son centenaire (sa contribution à la glorification de l'épopée impériale). = Chronique : R. BÉZIAU. A propos d'un anniversaire (la mort de Frédéric Masson); G. BOUDAN. Les registres paroissiaux de Rueil et de Saint-Leu (actes de mariage et de baptême auxquels assiste Joséphine; entre autres au baptême d'Eugène Sue, janvier 1807). = C.-rendus : *John Holland Rose.* Lord Hood and the defense of Toulon (définitif). — *A. Mater.* La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation; le conclave de Venise, 1794, 1799, 1800 (comment la séparation mène au Concordat). — *M. Blanchard.* Les routes des Alpes occidentales à l'époque napoléonienne (remarquable). — Marquis *de Noailles.* Le comte Molé, sa vie, ses mémoires, t. II (se rapporte aux années 1815-1817; agréable et utile). — Baron *de Damas.* Mémoires; t. II et III : 1785-1862 (extrême agrément de cette publi-

Digitized by Google

cation). — Princesse *de Metternich*. Souvenirs, publiés par *Marcel Dunan* (charmants).

15. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1924, avril-juin. — Louis SALEMBIER. Pierre d'Ailly à Cambrai, 1397-1412; fin (on s'arrête à sa promotion au cardinalat, 6 juin 1411, après quoi il fut chargé d'administrer le diocèse de Limoges, puis celui d'Orange). — Georges BOURGIN. Les sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne aux Archives nationales. 1re partie : l'Histoire. II : l'Administration (administration centrale des cultes depuis Portalis; direction et bureaux; mode de l'intervention de l'État dans les affaires des cultes; la grande Aumônerie; le Parlement, auteur responsable des lois qui, de l'an X à 1905, ont réglé les rapports de l'État avec l'Église). = C.-rendus : *E. Lesne*. Histoire de la propriété ecclésiastique en France; II : A l'époque carolingienne. Fasc. 1 : les Étapes de la sécularisation des biens d'église du VIIIe au Xe siècle (remarquable). — *Hergenroether-Leclercq*. Histoire des conciles, t. VIII, 1re et 2e parties (dom Leclercq, en traduisant l'ouvrage de Hergenroether, ne l'a pas assez résolument abrégé, sauf dans la seconde partie, qui constitue « la seule histoire vraiment documentée que nous possédions en français de la formation et des premiers développements du protestantisme »). — *Pierre Paul*. Le cardinal Melchior de Polignac, 1661-1741 (bonne étude sur le rôle diplomatique du cardinal). — *P. de Crouzas-Crétet*. Paris sous Louis XIV (utiles corrections de Louis Brochard au tome II, qui se rapporte à la vie paroissiale et à la vie charitable). — *A. Mater*. La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation (de 1794 à 1800; travail érudit, neuf en partie). — Abbé *J.-B. Delon*. Les élections de 1789 en Gévaudan. La Révolution en Lozère (thèse de doctorat fort documentée, qui intéresse l'histoire du Gévaudan et des conspirations royalistes du Midi sous la Révolution). — Abbé *J. Charrier*. La Révolution à Clamecy et dans les environs (bon). — Abbé *Gallerand*. A l'assaut d'un siège épiscopal : Thémines et Grégoire au début de 1791 (intéressant et instructif, mais mal écrit). — *Jean Vaudon*. Histoire générale de la communauté des Filles de Saint-Paul de Chartres, enseignantes, hospitalières, missionnaires; I : Des origines à 1800 (beau et bon livre).

16. — Revue d'histoire diplomatique. 1924, no 2, avril-juin. — M. DUMAINE. Un consulat de France en Bosnie sous le premier Empire (publie des extraits du journal de Pierre DAVID, consul général de France à Travnik, se rapportant aux années 1807 et 1808, avec une introduction sur David; à suivre). — M. MARTCHENKO. La nouvelle législation en Russie soviétique examinée par rapport à celle de la France et des pays occidentaux. — Marquis DE FORBIN. Le cardinal de Forbin-Janson à Rome. Le conclave d'Innocent XII (février-juillet 1691, d'après la correspondance politique du ministère des

Digitized by Google

Affaires étrangères). = C.-rendus : *Ch.-H. Pouthas*. Guizot pendant la Restauration, 1814-1830 (remarquable). — *B. Bareilles*. Le drame oriental. D'Athènes à Angora (déplore la politique de la France trop favorable aux Turcs). — Général *Buat*. Hindenburg et Ludendorff stratèges. — *U. Wrangel*. Drottning Kristinas resa fran Rom till Franska hovet (récit du voyage de la reine Christine de Rome à la cour de France en 1656). — *A. Miron de l'Espinay*. Robert Miron (détails intéressants sur Robert Miron, sur son rôle comme prévôt des marchands de 1614 à 1616, sur sa participation aux États-Généraux de 1614, sur son ambassade en Suisse de 1617 à 1627). — *A. Mousset*. L'Espagne dans la politique mondiale (politique de l'Espagne de 1873 à nos jours). — *M. S. Giuseppi*. A guide to the manuscripts preserved in the public Record Office (indispensable aux travailleurs). — *A.-F. Pribram*. Les traités politiques secrets de l'Autriche-Hongrie, 1879-1914, traduit par *Camille Jordan* (intérêt de cette publication). — *Olof Höijer*. Le comte d'Aerenthal et la politique de violence (politique orientale de l'Autriche de 1900 à 1913). — *G. Giolitti*. Mémoires de ma vie, traduits par M^me^ *Jean Carrère* (ce qu'ils nous apprennent sur la politique étrangère de l'Italie de 1892 à 1921). = Table générale de la Revue depuis sa fondation en 1887 jusqu'à l'année 1925.

17. — La Revue maritime. 1924, mai. — P. CHACK. La stratégie allemande dans les mers lointaines (création de la flotte de guerre, organisation des bases de ravitaillement et des services d'étape, répartition des navires de combat et instructions générales pour les opérations lointaines); suite en juin (l'exécution : combat du Coronel). — G. ASSOLANT. Les Arméniens du Mont-Moïse (ces Arméniens, menacés par les Turcs, s'étaient retranchés sur les pentes du Djebel Moussa, dernier contrefort de l'Amanus dominant la côte syrienne. Réduits à l'extrémité, ils appelèrent à leur secours les Français de l'escadre de Syrie, qui réussirent, le 12 septembre 1915, à faire évacuer plus de 4,000 Arméniens, dont environ 400 combattants; transportés à Port-Saïd, ils y restèrent longtemps, les Anglais et les Français ne sachant à quoi les employer. Des volontaires de Port-Saïd on finit par constituer un bataillon qui fut le noyau de la « légion d'Orient »). — Capitaine MONASTEREV et lieutenant N. ADAM. Opérations de la flotte russe en mer Noire au début de la guerre. — O. GUIHÉNEUC. L'expédition combinée de la Baltique en 1870; suite en juin (la mobilisation navale, qui s'opère dans des conditions pitoyables).

18. — Le Correspondant. 1924, 10 mai. — Mgr Pierre BATIFFOL. La papauté au IV^e^ et au V^e^ siècle (chapitre détaché d'un livre prêt à paraître sur le siège apostolique, qui est le quatrième et dernier volume de l'ouvrage intitulé : Origines du catholicisme). — LIBER. Hommes du jour. Un néo-aristotélicien : Nicolas Murray Butler (une des personnalités les plus éminentes du haut enseignement aux États-

Digitized by Google

Unis). — Alfred POIZAT. Villon et la poésie de son temps (d'après l'édition critique de ses œuvres par Louis Thuasne). — André GEORGE. Le procès de Mgr Cieplak en Russie (d'après le témoignage du capitaine Francis Mac Cullagh, auteur d'un livre intitulé : « The Bolshewik persecution of christianity. » Mgr Cieplak, archevêque de Moscou, fut mis en accusation le 10 novembre 1922 pour « excitation des catholiques contre le régime communiste et usage des superstitions populaires en vue de fomenter une contre-révolution ». Condamné à mort le 25 mars 1923, il vit sa peine commuée en emprisonnement, puis il fut relâché et put parvenir à Rome, mais d'autres à sa place furent cruellement frappés). — François LECHANEL. A travers la presse étrangère. Revues de Grande-Bretagne. = 25 mai. Georges LECHARTIER. Le Japon et les États-Unis. La crise au sujet de l'immigration japonaise. — ***. Le concile réformé de Zurich, 1923 (ce concile, qui réunit les délégués de trente-sept églises protestantes d'Europe, comme le Congrès universel des Églises baptistes tenu à Stockholm dans le même temps, tend à provoquer la cohésion, l'unité de ces Églises sous l'image de la Croix. Puissant intérêt de cette tentative de regroupement). — Henri BREMOND. Préhistorien et apologiste. Les « batailles d'idées » de M. le chanoine A. Bouyssonie (concernant les problèmes de Dieu, du Bien, du Vrai). — Alexandre MASSERON. Les saints stylites (d'après le livre du P. Delehaye, qui contient trois Vies de saint Daniel Stylite, deux Vies et un panégyrique de saint Alypius Stylite, la Vie de saint Luc Stylite et des extraits de la Vie de saint Siméon Stylite le Jeune). = 10 juin. Général BARATIER. Fachoda; souvenirs de la mission Marchand (on ne parle ici que du dernier épisode : arrivée de la mission sur les bords du Nil; attaque victorieusement repoussée des Mahdistes, 25 août 1898; traité de protectorat passé avec le « Grand Mek » des Chillouks, le 3 septembre); suite et fin le 25 juin (les Français établis à Fachoda se voient bientôt menacés par les Anglais. Rapports plutôt aigres avec le sirdar Kitchener et son lieutenant, le colonel Jackson. Baratier est expédié en toute hâte, et presque comme un suspect, en France; ses entrevues avec Delcassé, avec Étienne, puis renvoyé sur-le-champ en Égypte, porteur d'un ordre pour évacuer Fachoda; scène douloureuse de l'évacuation, 11 décembre 1898 : « L'intérêt supérieur de la France seul a dicté sa résolution au gouvernement. » C'est la formule officielle qui clôt ce dramatique incident). = 25 juin. DE LANZAC DE LABORIE. Les confidences du comte Molé, 1817-1818 (d'après le tome III de sa vie par le marquis de Noailles). — Marie-Jeanne DURRY. Un ennemi intime du consul Stendhal (c'est son chancelier, Lysimaque Tavernier, qui lui créa mille difficultés par sa mauvaise gestion et son ingratitude. Correspondance inédite de Beyle avec Lysimaque, l'ambassadeur de France et le ministre, 1834-1841. Finalement, c'est Beyle qui fut sacrifié à Lysimaque). = 10 juillet. Jacques BARDOUX. La poussée démocratique dans l'Angleterre contemporaine; IV : les Idées de J. Ramsay Mac-

Digitized by Google

donald. — Abbé Jacques MOULARD. Le cardinal François de Tournon, 1489-1562 (on utilise ici la correspondance, en grande partie inédite, du cardinal et de nombreux documents recueillis par le marquis Camille de La Jonquière, ex-préfet de l'Aude). — William MARTIN. L'histoire économique d'aujourd'hui. — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Soult en Portugal, 1809. — Henry COCHIN. Les « Exemples » d'un ermite siennois (attachante analyse du récent livre d'*Alexandre Masseron*). — Alexandre MASSERON. La vie monastique au moyen âge (analyse l'ouvrage du cardinal *Gasquet :* Monastic life in the middle ages). — X. DE GRÉAL. A travers la presse étrangère. Presse bolcheviste de Moscou.

19. — La Grande Revue. 1924, mai. — Charles GUIGNEBERT. Dieux et religions : les mystères d'immortalité (dans le monde gréco-romain et juif d'un côté, dans les religions orientales de l'autre; « le christianisme nous apparaît comme le plus grand des mystères de salut et comme leur vainqueur à tous; avant de les aborder et de les évincer, il a profondément subi leur influence ». Sans doute, à un certain moment, le christianisme a agi sur les mystères, mais on ne peut douter que la grosse action soit venue des mystères sur le christianisme, « uniquement parce que les chrétiens ont vécu dans un milieu pénétré jusqu'aux moelles par leurs influences et qu'ils les ont subies sans les discerner »; ces influences se sont produites « sous les espèces de l'Arcane ou secret théorique de l'initiation, de la fraternité mystique, de la grâce sacramentelle et aussi de la purification ascétique, de l'illumination et de la contemplation, qui sont les trois étages de la vie spirituelle »). — Tsarine ALEXANDRA. Lettres au tsar Nicolas II; suite et fin (14 mars-17 décembre 1916. « Il ne faut pas donner de constitution à la Russie; ce serait sa ruine et ta ruine... Sois le maître, et tout le monde pliera devant toi... Dieu nous a placés sur un trône; nous devons le conserver énergiquement et le transmettre intact à notre fils; si cette pensée t'est présente à l'esprit, tu n'oublieras pas que tu es souverain »). — Camille PITOLLET. La fameuse Histoire du P. Loriquet, S. J. (augmente beaucoup la bibliographie du sujet; il est avéré que, dans la première édition de cette Histoire (1813) et dans les suivantes, on ne trouve pas la fameuse phrase sur Bonaparte « marquis » au service du roi; on y lit néanmoins : « Quelle n'eût pas été la grandeur de son existence s'il se fût fait avec désintéressement le lieutenant général des armées du roi. » Là était en germe la phrase incriminée). = Juin. André GAYOT. Politique républicaine : cartel des gauches, 1920-1924. — M. DUGARD. A propos du Congrès de l'histoire des religions. — G.-L. DUPRAT. Deux systèmes d'enseignement secondaire des jeunes filles : France et Genève.

20. — Mercure de France. 1924, 15 mai. — C.-rendus : *Jacques Bainville.* Histoire de France (chef-d'œuvre d'érudition et de logique). — Général *Max Hoffmann.* Der Krieg der versaumten Gelegenheiten

Digitized by Google

(fait ressortir avec une autorité particulière les occasions perdues, au début de la guerre, par Prittwitz, Falkenhayn et autres; grand éloge, au contraire, de Ludendorff). = 1er juin. Ambroise GOT. Le surpeuplement de l'Allemagne. — Jules BORÉLY. Au Maroc en 1789 (d'après un petit livre aujourd'hui oublié, par M. de Brisson, officier de l'administration des colonies, qui raconte son naufrage sur les côtes de Barbarie et sa captivité dans la tribu des « Labdesseba », avec une description des « déserts d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'au Maroc »). = C.-rendus : *Paul Vouga*. La Tène, monographie de la station (excellente description de toutes les trouvailles faites dans cette localité de 1858 à 1922). — *L. Blondel*. Relevé des stations lacustres de Genève (remarquable étude sur une énorme cité lacustre qui s'est développée pendant plus de trois mille ans sur l'emplacement de la future Genève). — Die grosse Politik der europæischen Kabinette, 1871-1914, vol. VII-X (recueil d'importance capitale, qui paraît avoir été fait avec le plus louable souci d'impartialité et d'esprit critique). — *Omer Kiazim*. L'aventure kémaliste (malgré leur masque nationaliste, les Kémalistes desservent des buts étrangers au peuple turc). = 15 juin. AURIANT. La véritable histoire du chevalier de Lascaris (le *Récit du séjour de Fathalla Sayeghir chez les Arabes errants du Grand Désert*, publié par Lamartine au retour de son voyage en Orient, et dont le héros est Théodore Lascaris, chevalier de Malte, est un pur roman, inventé par le Syrien Fathalla Sayeghir, et qui a depuis passé pour de l'histoire : Lascaris a bien existé, mais jamais il n'a été chargé par Napoléon de la mission secrète qu'on lui prête. Il suivit Bonaparte en Égypte avec vingt-huit autres chevaliers. Ambitieux, il voulait jouer en Égypte un rôle de premier ordre; mais il échoua auprès du premier consul, ce qui ne l'empêcha pas, après 1814, de se déclarer partisan fougueux de l'empereur déchu. Chargé par Méhémet-Ali d'enseigner le français à son fils Ismaïl, il ne songea qu'à lui inspirer le désir de conquêtes dans l'intérieur de l'Afrique. Une tasse de « mauvais café » mit fin à ses intrigues en avril 1817). — Daniel MASSÉ. L'exil d'Ovide (n'admet pas les conclusions d'Émile Ripert sur les causes qui valurent au poète cette disgrâce; son exil « a des raisons qui se rapportent de très près aux origines de l'histoire du christianisme »).

21. — La Revue de France. 1924, 15 mai. — Jean LAPORTE. Kant et la pensée française. — Jules CLARETIE. Ma candidature à l'Académie française; fin (élu le 26 janvier 1888 : « Je suis si heureux que je voudrais arrêter le temps pour jouir de ma joie, remercier de tant de souhaits. ») = 1er juin. P. BOURGOIN. L'Angleterre et le péril militaire allemand. — Jules BERTHAUT. Mme Diderot. — A. MEILLET. Les orientalistes français et la Société asiatique (rapide revue de l'œuvre scientifique des orientalistes français, surtout depuis la fondation de la Société asiatique en 1822. Un nom manque au tableau, le seul que l'auteur ne pouvait dire sans parler de lui-même). =

Digitized by Google

15 juin. A. CHAUFFARD. Thomas Sydenham, 1624-1689 (la vie et l'œuvre du célèbre médecin). — Edmond CLÉRAY. Brid'oison policier. M. de Gœzmann et les libellistes d'Angleterre (écarté du Parlement de Paris après le retentissant libelle de Beaumarchais, Gœzmann entre au service de Vergennes et du lieutenant de police; envoyé en Angleterre pour rechercher et acheter les pamphlets orduriers contre Marie-Antoinette, il y réussit tout d'abord; puis le gouvernement se fatigue de ces enquêtes aussi inutiles qu'onéreuses; Gœzmann est rappelé et ne conserve plus qu'une maigre pension de 500 livres. Cette pension va le perdre sous la Révolution; englobé dans la soi-disant « conspiration des prisons », il est guillotiné le 7 thermidor dans la même fournée qui conduisit A. Chénier à l'échafaud). = 1er juillet. H. VERHILLE. Le rétablissement financier de la Pologne.

22. — La Revue de Paris. 1924, 15 mai. — Comte DE SAINTE-AULAIRE. Affaires de Rome (extraits des Mémoires du comte sur son ambassade à Rome en 1831 et 1832. Il narre les négociations délicates qu'il fut chargé par son ministre, Sébastiani, de conduire au sujet du nonce, Mgr Lambruschini, qui, à Paris, en 1831, affichait des sentiments hostiles au nouveau régime, et de l'archevêque de Paris, Quélen, qui se croyait obligé de se cacher pour échapper aux poursuites d'ennemis imaginaires. A Paris, Sainte-Aulaire assista aux troubles qui éclatèrent à la mort de l'abbé Grégoire, à qui l'Église refusait les derniers sacrements; il conte en termes émouvants les derniers moments de Talleyrand et apporte son autorité de témoin oculaire sur les manœuvres qui avaient pour but d'obtenir du moribond une rétractation formelle de ses erreurs passées). — Élie HALÉVY. Les origines de l'Entente (expose les multiples provocations de l'Allemagne à l'égard de l'Angleterre depuis la mort de Victoria et le lent rapprochement des deux gouvernements anglais et français jusqu'à la visite officielle du roi Édouard VII à Paris et à l'accord du 8 avril 1904, qui devait changer la face de l'Europe). — Claude FERVAL. Ninon de Lenclos et Françoise Scarron (d'abord amies, puis brouillées à cause du marquis de Villarceaux, qui, après avoir été l'amant de Ninon pendant quatre ans, s'était épris de la « Belle Indienne »). — A. ALBERT-PETIT. Les livres d'histoire (Guizot sous la Restauration par Charles Punthas et la correspondance diplomatique du comte Fernan Nuñes par Albert Mousset). = 1er juin. Leïla HANOUM. Le harem et le sérail au XIXe siècle (la musique et la danse au harem impérial de Constantinople; les esclaves circassiennes; les négresses et les eunuques). — Paul RENAUDIN. Port-Royal et son dernier historien : l'abbé Bremond. = 15 juin. H.-A.-L. FISHER. La France et la Grande-Bretagne. — Roger LABONNE. Lausanne et la question turque. — H. DE MONTBAS. Relations franco-suisses au XVIIe siècle, I (sous Louis XIII); suite et fin le 1er juillet. = 1er juillet. Paule HENRY-BORDEAUX. La Circé du Désert : Lady Stanhope en Orient. — Henri MALO. Monsieur Thiers et les artistes de son temps (« dans les limites où son tempérament le lui permit,

Digitized by Google

M. Thiers protégea les arts » et les artistes; il fit quelque chose, « et de ce quelque chose il est sorti quand même un peu de bien »). — J. DESSAINT. Le pot au lait de Chateaubriand (raconte comment fut renversé en 1824 Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, et, avec lui, son pot au lait, son rêve, son grand dessein qui était de donner à la politique extérieure de la France un fondement solide par son « magistère spirituel » sur la Russie et sur l'Amérique latine. Il l'avait exposé dans son *Congrès de Vérone*, qu'on pourrait relire avec fruit aujourd'hui). = 15 juillet. Richard GRELLING. Les plus récentes révélations sur la responsabilité de guerre du grand état-major allemand (l'étude critique des documents récents aboutit à ces conclusions certaines : les dirigeants civils et militaires de la Russie, le tsar en tête, ont déclaré que leur mobilisation était seulement une mesure de protection contre une attaque ennemie redoutée. Même situation en Autriche-Hongrie, qui procède d'abord à une mobilisation partielle, puis à la mobilisation générale pour mener la guerre contre la Serbie et pourvoir à sa sécurité contre une attaque russe éventuelle : « Le seul milieu où l'on voulût à toute force entamer la lutte, c'était le grand état-major allemand, le parti de la guerre à la Cour impériale d'Allemagne. ») — IGNOTUS. M. Édouard Herriot. — Marie-Louise PAILLERON. Samuel Pepys intime (d'après le Journal de ce curieux personnage). — G. DE LA ROCHEFOUCAULD. Un homme d'Église et d'État du commencement du XVII[e] siècle (François de La Rochefoucauld, 1558-1645, qui fut évêque de Clermont et de Senlis et cardinal; sa biographie, surtout d'après celle que rédigea le secrétaire du cardinal, Jean Desbois, vers 1650, complétant ce qui avait été déjà dit par le P. de La Morinière). — A. ALBERT-PETIT. La déviation de l'enseignement primaire; la sociologie dans les écoles normales. — Émile MAGNE. Le roman de Henri de Lenclos, père de Ninon, d'après des documents inédits.

23. — Revue des Deux Mondes. 1924, 15 mai. — Duc DE LA FORCE. Le maréchal de Caumont La Force, 1558-1652; I : le Capitaine aux gardes. — Michel D'HERBIGNY. Ce que publient les Soviets depuis 1917 (statistique de la presse périodique et autre. On « noircit toujours beaucoup de papier, mais la production totale a beaucoup baissé », surtout quant à la qualité scientifique et à la valeur morale). — G. GOYAU. Les origines religieuses du Canada; IV : l'Age des martyrs et l'achèvement de la chrétienté canadienne, 1645-1660. — L. DE LAUNAY. Les trois Ampère, d'après leurs papiers inédits. III : les misères d'un homme de génie (Ampère à Paris, où il est nommé répétiteur à l'École polytechnique, 20 octobre 1804. Il épouse, le 1[er] août 1806, Jenny Potot, « fille d'un égoïsme presque monstrueux, minaudière, prétentieuse, sans aucun principe élevé », qui, le jour même du mariage, lui déclara qu'elle ne voulait point avoir d'enfants. Elle n'avait consenti à l'épouser que par ambition. Élu membre de l'Académie des sciences le 28 novembre 1814, il écrit « tout me réussit de

Digitized by Google

ce qu'on voit au dehors; tout me pèse au dedans ». Ses préoccupations métaphysiques et son retour au catholicisme ne le détournent heureusement pas de ses recherches sur l'électrodynamique et la classification des sciences, 1820-1836. Il meurt le 11 juin 1836 d'une ancienne phtisie laryngée compliquée de pneumonie). = 1er juin. Comte W. KOKOVTZOFF. En Russie. La terre aux paysans; la question agraire avant et après la Révolution. — Louis DE LAUNAY. Les trois Ampère; IV : Un amoureux de Mme Récamier (on passe maintenant à Jean-Jacques, le fils de l'illustre et infortuné physicien, et l'on raconte l'épisode le plus caractéristique de son roman célèbre avec Mme de Récamier, leur voyage en Italie. Ampère fut de 1820 à 1830 « le représentant très exceptionnel d'un platonisme auquel, jusqu'à ses derniers jours, le toucher caressant d'une main féminine resta nécessaire, mais auquel ce chaste rapprochement parut finalement toujours suffire ». Extraits de son journal, avril-novembre 1824; plusieurs passages sont vraiment stupéfiants). — Émile PICARD. L'histoire des sciences et le rôle de la France (indique la part qui revient aux savants français dans l'édification de la science moderne). = 15 juin. Comte PRIMOLI. La princesse Julie (Julie Bonaparte, fille de l'ex-roi Joseph, née en 1830, mariée en 1847 avec Alexandre Del Gallo, marquis de Roccagiovine, très en faveur auprès de son cousin Napoléon III et qui, sous l'Empire, tint un salon fréquenté par l'élite intellectuelle du moment, notamment par Renan; morte à Rome en 1900). — Ernest RENAN. Lettres à la princesse Julie; I : 1865-1875 (intéressant). — Charles DIEHL. Impressions de Roumanie (à l'occasion du premier congrès d'études byzantines tenu à Bucarest en avril 1924. Parle surtout de l'ancien art roumain). — Duc DE LA FORCE. Le maréchal de La Force, 1558-1652; II : le Vice-roi de Navarre. — José GERMAIN et Stéphane FAGE. Le nouveau monde français : le Maroc économique. — Maurice BARRÈS. Les liens spirituels de la France et de l'Espagne (projet d'un discours en faveur de l'enseignement de l'espagnol en France). — Louis GILLET. L'école du meurtre en Allemagne (d'après l'ouvrage d'*E. J. Gumbel :* Vier Jahre politischer Mord). = 1er juillet. Ernest RENAN. Lettres à la princesse Julie; II : 1875-1891 (fin de cette intéressante correspondance où l'histoire retiendra ce qui est dit de Napoléon III et de son cousin le prince Napoléon). — Gabriel HANOTAUX. La fin de la guerre; I : Que l'Allemagne a perdu la guerre. Sa défaite militaire sur tous les fronts (c'est la conclusion de la grande Histoire de la guerre, dont le XVIIe et dernier volume va paraître incessamment). — Duc DE LA FORCE. Le maréchal de La Force; III : la Conspiration de Biron et l'attentat de Ravaillac. = 15 juillet. Gabriel HANOTAUX. La fin de la guerre; II : la Défaite totale de l'Allemagne; l'Europe nouvelle et la paix. — Marc LOGÉ. Quelques lettres japonaises, 1890-1892, I (lettres adressées par Lafcadio Hearn à ses amis, notamment à Basil Hall Chamberlain, professeur de japonais et de philologie à l'Université de Tokio). — Victor GIRAUD. Les étapes du

Digitized by Google

XVIIIe siècle; I : Du « Dictionnaire » de Bayle à l' « Encyclopédie ». — Charles MOUREU. Maurice Barrès et la recherche scientifique, I (le rôle de la science pendant la guerre et pendant la paix; importance que lui reconnaît Barrès, un des fondateurs du « Comité national pour l'aide à la recherche scientifique »).

24. — L'Anjou historique. 1923, octobre. — Abel Servien en Anjou (il fut disgracié par Richelieu et envoyé en Anjou, où il demeura de 1636 à 1642). — Origine du séminaire d'Angers (en 1673). — L'abbé Davy, curé de Saint-Philbert en Mauges (1749-1816). — Bonchamps avant la guerre de Vendée (d'après une biographie manuscrite par Sapinaud de Bois-Huguet). — Lettre de Louis XVI à l'évêque d'Angers, 3 septembre 1789 (en réalité, une circulaire envoyée à tous les évêques du royaume). — La constitution civile du clergé dans le district de Baugé (indication des curés assermentés et des curés insermentés). — Le clergé de Neuvy en Mauges pendant la Révolution. — La bibliothèque de Saumur, 1794-1923. — La municipalité d'Angers et les chouans (d'après les archives municipales). = 1924, janvier. Le décret du 27 mai 1792 et son application illégale en Maine-et-Loire (c'est le décret qui prononçait la déportation des prêtres insermentés; le roi y opposa son *veto;* mais les patriotes d'Angers arrêtèrent les prêtres insermentés d'Angers et les emprisonnèrent au petit séminaire le 17 juin; récit de cet internement d'après un témoin oculaire). — Le brûlement des archives du district de Segré (par l'armée vendéenne le 18 octobre 1793; enquête faite à ce sujet par le Comité révolutionnaire d'Angers). — Les terroristes angevins (énumération des pièces reçues par la société populaire d'Angers à la suite d'une enquête qu'elle ouvrit le 5 octobre 1794). = Avril. Les Augustines de Saumur (1677-1827). — Les deux premiers journaux d'Angevins (la *Gazette,* dont le premier numéro fut mis en vente le 8 juillet 1702; les *Affiches d'Angers,* parues en 1773). — L'Oratoire et le jansénisme en Anjou (les Oratoriens d'Angers furent appelants de la bulle *Unigenitus* du 8 septembre 1713; incidents divers jusqu'en 1749, date où l'Oratoire se soumit). — La prison nationale à Angers pendant la Révolution. — La constitution civile du clergé dans le district de Segré (lettres adressées par le procureur-syndic du district aux autorités départementales au sujet de l'application de cette constitution, 20 novembre 1790-10 janvier 1792). — Le tribunal criminel de Maine-et-Loire (1791-1811; à cette dernière date, le tribunal fut remplacé par la cour d'assises). — Stofflet contre Charette (le 17 février 1795, Charette et Sapinaud signèrent le traité de La Jaunaye, qui mettait fin à la première guerre de Vendée; Stofflet refusa de signer cette paix).

25. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1923, 1er et 2e trimestres. — H. CHOBAUT. La cathédrale de Saint-Siffrein à Carpentras (commencée en 1405, elle date, en sa plus grande partie, de la fin du XVe et du début du XVIe siècle). — A. MARCEL. Un artiste parisien

Digitized by Google

à Avignon, Thomas Lainée, 1682-1739 (il fut à Avignon l'architecte de plusieurs hôtels particuliers, du théâtre, de l'hospice des aliénés, du frontispice de la chapelle des Pénitents-Noirs). — Dr COLOMBE. Au palais des papes : le bûcher, la roue qui monte le bois (étude très précise, accompagnée d'un plan). — J. SAUTEL. Inscriptions inédites et nouvelle présentation d'inscriptions trouvées à Vaison (au château de Maraudi ou encastrées dans les murs de la cathédrale). Nous n'avons pas reçu la suite des Mémoires.

26. — Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. T. XVII, 5e fascicule, 1918-1920. — Comptes rendus des travaux de la Commission du 24 novembre 1918 au 6 juillet 1919 et du 23 novembre 1919 au 1er juillet 1920. Dans chacune de ces deux parties, on publie d'abord les discours prononcés aux séances ; puis les communications sur la période préhistorique et préromaine, sur le moyen âge (sépultures burgondes, école d'art bourguignonne, topographie historique de l'ancien palais ducal de Dijon), sur la Renaissance et l'École moderne (hôtels de Dijon, etc.), enfin une notice détaillée sur les membres de la Commission décédés.

27. — Mémoires de la Société d'archéologie de Touraine. T. LI (1922). — Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL. Les cadrans solaires tourangeaux (ils remontent au XIVe siècle ; M. Dubreuil en indique la forme, en recherche les auteurs ; signale par ordre alphabétique les devises soit latines, soit françaises ; nombreuses illustrations ; étude très minutieuse et soignée). — Dans le *Bulletin* de la même Société, t. XXII (1921-1924), on trouvera les procès-verbaux des séances de 1921, 1922 et du 1er trimestre de 1924, une étude de M. Émile ROQUE sur la médaille de Chanteloup (1778, pour commémorer la construction de la façade du château), la description par M. V. MESNAGE d'un vitrail de 1545 dans l'église de Sonzay, quelques documents sur le passage à Tours de Jourdan, dit Coupe-Tête, en mai 1793, publiés par M. E. AUDARD, des articles de M. BAREAU. Sépultures carolingiennes au Breuil, commune de Courçay, par M. Ét. CHAMBERT. La famille de René Rapin, le jésuite, par M. GRIMAUD. Les caves Vaslin, à Chinon, par M. L. BOSSEBŒUF. L'hôtel Lange à Tours.

28. — Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. T. XLVI, 1922-1923. — Mlle L. FONTAINE. Un miniaturiste français inconnu en France, Francis Lainé, 1721-1810 ; avec toute une série de notes et documents sur lui réunis par M. F. ROSSEL (il était né à Berlin d'une famille de réfugiés, vint en France en 1759, fut reçu maître à l'Académie de peinture de Saint-Luc en 1773, devint peintre de la cour de France sous Louis XVI. Son œuvre ; récemment, on a pu réunir à une exposition aux musées de Belfort et de Montbéliard près de 300 de ses miniatures, grâce à M. Rossel, qui appartient à sa famille). — B. MÉRIOT. Colomban et le christianisme dans l'Est (étude de plus de cent pages ; l'auteur est au courant de la bibliographie et son tra-

Digitized by Google

vail a une sérieuse valeur. Il doit être pris en considération par les historiens de l'époque mérovingienne).

29. — Mémoires de la Société éduenne. T. XLIV, 3e fascicule (1922 et 1923). — A. DE CHARMASSE. Alone, aujourd'hui Toulonjon; suite (cet article est consacré à la biographie d'Antoine de Toulonjon, qui épousa Françoise de Rabutin-Chantal et qui mourut en septembre 1633). — R. GADANT. La religion des Éduens et le monument de Mavilly (tente de ce curieux monument une explication nouvelle qui sera sans doute discutée; reproduction photographique). — P. MONTARLET. Les émigrés de Saône-et-Loire; suite (La Balmondière et La Bédoyère); suite au n° suivant (de Labletonnière à Laramisse). = 4e fascicule. M. BOIROT. Bourbon-Lancy (l'*Aquae Bormonis* de la table de Peutinger, l'église Saint-Martin et l'ermitage Coeffard).

30. — Revue de l'Anjou. 1922, janvier-février. — Dr H. DELAGÉNIÈRE. Le professeur Monprofit, 1857-1922. — E. QUERUAU-LAMERIE. Chouannerie de Maine-et-Loire (sur les bords de la Sarthe et du Loir, 1794-1800). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre; continué au n° suivant (août 1917). = Mars-juin. M. SACHÉ. La vie d'un homme obscur : le citoyen de Morainville, 1759-1807 (ancien chanoine, contracte mariage en 1792, devient ensuite commissaire de police, puis commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton d'Angers, théophilanthrope, disparaît avec le Consulat et meurt le 23 juin 1807). — Dr LEPAGE et P. PINIER. Fouilles gallo-romaines à Angers (le mur gallo-romain, la tour gallo-romaine, la porte de Chanzé). = Juillet-octobre. H. PASQUIER. M. le chanoine Dedouvres (biographie de cet historien du P. Joseph). — E. QUERUAU-LAMERIE. Les fêtes décadaires d'Angers et l'Institut de musique du citoyen Voillemont (l'abbé Voillemont, ancien maître de la psallette à l'église Saint-Maurice d'Angers, créa dans cette ville un Institut de musique, dont le concours aux fêtes révolutionnaires fut très précieux; il y donna de véritables concerts qui attirèrent la foule de 1796 à 1800). — H.-M. LEGROS. Testament de Brandelis de Champagne, seigneur de Bazouges-sur-le-Loir (15 décembre 1504). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (1er-30 septembre 1917). Nous n'avons pas reçu la suite de la Revue.

31. — Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1921, octobre-décembre. — F. BOULÉ. Le marché neuf et les baraques de Saint-Louis (le marché fut construit de 1735 à 1737); fin au n° suivant. — Eug. WELVERT. L'éminence grise de Marie-Antoinette; suite (l'abbé de Vermond, lecteur); suite et fin aux trois nos suivants). — L. BIGARD. L'assistance à Versailles sous l'ancien régime; fin (les charités de paroisses; les dames de charité; les enfants trouvés). — André RHEIN. Bibliographie de l'histoire de Seine-et-Oise (liste de tous les ouvrages et articles parus sur l'histoire du département en 1921; elle sera complétée par une bibliographie de Versailles du comman-

Digitized by Google

dant de Malleray). = 1922, janvier-mars. G. VAUTHIER. La famille du miniaturiste Hall : souvenirs d'une aïeule (notes écrites par sa fille, à partir de 1818; elles conduisent de 1700 à 1789). — F. LORIN. Brillat-Savarin, Versaillais et Seine-et-Oisien; suite et fin aux deux nos suivants (ses séjours dans la ville et le département de 1784 à 1800; quelques lettres de lui). = Avril-juin. A. CURMER. Supplément à la notice sur les seigneurs de Chatou (précédemment publié dans la *Revue*). — F. ÉVRARD. Le pain à Versailles pendant la Révolution, 1789-an V; fin au no suivant (remarquable; montre la dépendance des événements politiques et des faits économiques). — Commandant DE MALLERAY. Bibliographie de l'histoire de Versailles, année 1921. = Juillet-septembre. A. HACHETTE. Le transport dans la ville de Versailles des religieuses de Notre-Dame de Compiègne; fin au no suivant (septembre 1772; elles s'installèrent dans les bâtiments construits par Richard Mique, le lycée actuel). — H. LUZU. Les dispositions testamentaires d'Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise (1er mars 1684; elle était fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine). = Octobre-décembre. Yvonne BÉZARD. L'assistance à Versailles pendant la Révolution; suite aux trois nos suivants (les ateliers de charité, l'assistance à domicile; l'hôpital; l'assistance patriotique). — F. BOULÉ. Études de topographie versaillaise. Une ancienne prison, la Geôle (près des Trois-Passages); fin au no suivant. — Ed. LERY. La rue Colbert; fin au no suivant. — A. RHEIN. Bibliographie de l'histoire de Seine-et-Oise (année 1922). = 1923. Janvier-mars. G. BRIÈRE. Les documents versaillais à l'Exposition d'architecture française des XVIIe et XVIIIe siècles (plans des châteaux de Versailles, Trianon, Marly). — J. DE LUCENAY. Pierre de Versailles, examinateur de Jeanne d'Arc, 1375?-1446; fin au ne suivant (quand Jeanne d'Arc se présenta à Poitiers en 1428). — Madame CAMPAUX. Notices sur sa famille publiées par G. VAUTHIER; fin aux deux nos suivants. = Avril-juin. L. BIGARD. Perette Dufour, de Montesson, nourrice de Louis XIV. — Ed. LERY. Le testament de Louis XIII et la première école de Versailles (il légua 3,000 livres pour l'entretien d'un maître d'école à Versailles). — R. LUZU. Les dernières volontés de Mlle de Montpensier (testament du 27 février 1685). — J. ROBIQUET. La Polette (actuellement hôtel de Schonen, 20, rue Saint-Louis). — Eug. WELVERT. La princesse d'Hénin; suite aux deux nos suivants (fille du marquis de Monconseil, elle épousa en 1766 le prince d'Hénin; mariage malheureux; aventures de la princesse avant et pendant la Révolution; le 29 avril 1801, elle réussit à se faire rayer de la liste des émigrés; à suivre). = Juillet-septembre. Vicomtesse DE BEAUSIRE-SEYSSEL. Mme Clotilde de France, reine de Sardaigne, 1759-1802; suite au no suivant (fille du Dauphin et petite-fille de Louis XV; son mariage, le 21 août 1775; à suivre). — Ed. LERY. L'emplacement du premier couvent des Récollets (ce fut celui de l'église Notre-Dame, le couvent fut construit en 1671). — G. VAUTHIER. Le monument du duc de Berry à l'église Saint-Louis (œuvre de Pradier; il fut

Digitized by Google

inauguré le 12 février 1824). = Octobre-décembre. L. BIGARD. Les ponts du chemin de Saint-Germain à Paris sous Louis XIII (ponts du Pecq, de Chatou et de Neuilly). — H. SIMON. La mobilisation à Versailles en 1914; à suivre. — A. RHEIN. Bibliographie de l'histoire de Seine-et-Oise (année 1923).

32. — Revue de Saintonge et d'Aunis. T. XL, 1922-1923, 3e livr. — Ch. DANGIBEAUD. Histoire scandaleuse d'un mariage (entre le fils de Jacques Pichon, président du siège présidial de Saintes en 1687, et Jeanne Pollard, fille d'un négociant en sel). — Abbé UZUREAU. Un sulpicien de La Rochelle (M. Croizetière, directeur du grand séminaire de Nantes en 1789, mort en 1801; ses aventures pendant la Révolution). = 4e livr. Ch. DANGIBEAUD. Saintongeais et Rochelais à Leyde (d'après les registres d'immatriculation publiés par Du Rieu). — Dr SOTTAS. Le gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin; suite (chap. VIII : l'Armement du marquis de Martel, 1657; le *Saint-Louis* et la *Victoire;* achats de vaisseaux; au n° suivant, chap. IX : les Corsaires et les prises; Colbert de Terron et les militaires; le maréchal de Clérambault). — Abbé UZUREAU. Le premier évêque concordataire de La Rochelle (Mgr Couët du Viviers de Lorry). — Les réformés de l'île de Ré à Mazarin (8 juillet 1648; réclament la liberté de conscience et retracent l'histoire des persécutions subies depuis 1630). = 5e livr. M. PELLISSON. Lettre sur le patois saintongeais; deuxième lettre au n° suivant. — P. LEMONNIER. La maison de reclusion de Saintes (prêtres sexagénaires ou infirmes qui y furent enfermés pendant la Révolution). = 6e livr. Ch.-M. ROY. Médailles et jetons de la Charente-Inférieure (catalogue). = 7e livr. Dr SOTTAS. Le gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin; suite (les impôts dans le pays abonné, les élections de Saintes, de La Rochelle et des Sables-d'Olonne; difficultés que Colbert de Terron trouve dans cette circonscription; au n° suivant, les mystères de la ferme des trente-cinq sous). — P. LEMONNIER. Les ordinations de M. Robinet, évêque constitutionnel de la Charente-Inférieure (difficultés de trouver des curés). — Baron DE BEAUCORPS. Sigogne; fin au n° suivant (ancienne seigneurie, commune de Thou; liste des seigneurs). = 8e livr. Ch. D. La marine marchande sous Louis XIV (reproduction de documents trouvés dans les études notariales, 1658-1699). — Ch. DANGIBEAUD. La salle Saintonge (ancienne chapelle du collège).

33. — Revue historique de Bordeaux. 1922, mars-avril. — M. DAVAUD. Les origines du Conseil général de la Gironde; suite dans chacune des livraisons de l'année; fin en novembre-décembre. — Dom Réginald BIRON. Quelques glanes sur l'abbaye bénédictine de Saint-Ferme, ancien diocèse de Bazas; suite (liste des abbés, qui remplace avantageusement celle de la *Gallia christiana*). — F. RANDIER. Les orgues et les organistes de l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux; suite; fin en mai-juin. — Marguerite CASTEL. La formation

Digitized by Google

topographique du quartier Saint-Seurin ; suite dans chacune des livraisons de l'année. — C. JULLIAN. Un évêque du pays de Buch (nommé Exsuperius sur un vase d'argent découvert en 1736 à Riseley, dans le comté de Derby). = C.-rendu : *A. Leroux*. Étude critique sur le XVIII^e siècle à Bordeaux (remarquable). = Mai-juin. Paul COURTEAULT. Un autel votif à la Tutelle découvert à Bordeaux (avec une dédicace « Deae Tutelae Boudig[ae] » faite au nom de « M. Aurelius Lunaris, sevir augustalis coloniarum Eboraci et Lindi provinciae Britanniae inferioris », à la suite d'un voyage qu'il avait fait à Bordeaux. Important. Deux photographies, dont une donne l'inscription tout entière). = Juillet-octobre. J.-A. BRUTAILS. Note sur les travaux à l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, 1541-1547. — Paul-M. BONDOIS. L'exportation des sucres au XVIII^e siècle (analyse du règlement de 1743 pour le transit des sucres raffinés à Bordeaux). — Remy BORDESSOULES. Raymond Lavenue, député de la sénéchaussée de Bazas aux États-Généraux de 1789 (avocat, d'abord occupé de recherches scientifiques, Lavenue, devenu député, prit une part active aux travaux pour la division de la Basse-Guyenne en départements ; suite et fin en novembre-décembre). = Novembre-décembre. Jean DE MAUPASSANT. Le corsaire La Giraudais à Bordeaux, 1756-1762. = C.-rendus : *Ferran Soldevila*. Pere II el Gran ; el desafiament amb Carles d'Anjou (étude à retenir sur le défi de Pierre d'Aragon à Charles de Valois en 1283 et sur le rôle qu'y joua le roi d'Angleterre Édouard I^er ; mais les conclusions de l'auteur doivent être contrôlées de près). — *Maurice Ferrus*. Un château historique : le fort du Hâ (monographie très documentée ; mais l'auteur n'a pas réussi à montrer que ce fort ait jamais joué un rôle militaire). = 1923, janvier-février. Françoise ARDUIN. Un subdélégué de Libourne au XVIII^e siècle : Léonard Bulle, 1748-1773 (avec une carte de la subdélégation et de la sénéchaussée, deux circonscriptions administratives différentes ; à suivre ; fin dans la livraison de juillet-octobre). — G. DUCAUNNÈS-DUVAL. Les fêtes décadaires à Bordeaux. — ID. Les indemnités pour cherté de vie en l'an III. = Mars-avril. André REBSOMEN. Passages à Bordeaux des comtes d'Artois et de Provence, 1777-1782 (1^er article : juin 1777). — Marguerite CASTEL. La formation topographique du quartier Saint-Seurin ; suite en mai-juin ; fin en juillet-octobre. = Mai-juin. Marcel GOURON. L'amirauté de Guienne (aperçu général de la thèse que l'auteur a présentée à l'École des chartes en janvier 1923). — André REBSOMEN. Passages à Bordeaux des comtes d'Artois et de Provence ; suite et fin (pour le passage du comte d'Artois se rendant au siège de Gibraltar en 1782, on publie la note des frais de son séjour à Lesperon, le 29 juillet). — Paul COURTEAULT. Les symptômes de la Révolution dans les théâtres de Bordeaux, 1787-1789. — J. DUCAUNNÈS-DUVAL. Les traitements des officiers municipaux pendant la Révolution. = Juillet-octobre. Marcel GOURON. Le premier séjour de Clément V en Guienne (en 1305 ; détails fournis par des documents conservés au P. Record Office). —

Digitized by Google

Jean DE MAUPASSANT. La collection d'estampes de Mlle Élise Roullet à la bibliothèque municipale. = 1924, janvier-février. G. DUCAUNNÈS-DUVAL. La formation de la place Dauphine (à Bordeaux, 1746-1857). — Dom Réginald BIRON. L'épiscopat Bazadais (début d'une liste des anciens évêques de Bazas depuis le ve siècle; on s'arrête ici avec Arnaud de Pis, 1220-1242). = C.-rendus : *Joseph Barrère.* L'humanisme et la politique dans le « Discours de la servitude volontaire »; étude sur les origines du texte et l'objet du discours d'Estienne de La Boétie (très bonne étude sur les sources du *Contr'Un*, qu'il ne faut d'ailleurs pas considérer comme un pamphlet en faveur des idées républicaines et démocratiques; c'est une réponse au *Prince* de Machiavel). — Abbé *J.-R. Marboutin.* Le prieuré de Paravis, ordre de Fontevrault (fondé au début du XIIe siècle en Agenais, ruiné en 1569 par les bandes de Montgomery; bonne monographie).

34. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. Année 1920-1921. — Le 9 juillet 1914, l'Académie tint sa séance publique dans la grande salle de l'hôtel de ville; elle se réunit à nouveau le 7 juillet 1921 dans le pavillon de Muire, compris dans l'hôtel Werlé. M. le président H. JADART, décédé depuis, a retracé en termes émus l'histoire de « l'Académie de Reims pendant la guerre, 1914-1918 », et les rapporteurs lurent leurs rapports sur les divers concours. Le volume contient ensuite les mémoires suivants : H. LAJOUX. Pierre-Toussaint Navier, docteur en médécine de la Faculté de Reims, 1712-1779; sa vie, ses travaux chimiques. — H. JADART. Un enlumineur rémois : Alphonse Lesueur, 1885-1887. — G. ROBERT. Les archives anciennes de Rilly-la-Montagne (publie ou analyse onze documents antérieurs au XVe siècle). — René DRUART. Catalogue descriptif des peintures, sculptures, gravures et dessins inspirés du bombardement et des ruines de Reims (tant en France qu'à l'étranger). = Année 1921-1922. Dr J.-B. LANGLET. La vie et l'œuvre de René de Saint-Marceaux (discours de réception à l'Académie de Reims). — Charles SARAZIN. Bibliographie de M. Henri Jadart († 1921; 359 numéros; très important pour la bibliographie de l'histoire de Champagne). — Gaston ROBERT. Les origines de la communauté de Sermiers (canton de Verzy, Marne, avec seize pièces justificatives de 1241 à 1479). — Dr Pol GOSSET. Le théâtre à Reims pendant la Révolution (de 1789 à 1795; influence des événements sur le théâtre et influence du théâtre sur l'opinion). — Ernest FRÉVILLE. Les receveurs des finances à Reims, 1800-1920. — Ch. SARAZIN. Cathédrale de Reims. Le maître-autel du XVIIIe siècle (il était dû à la libéralité du chanoine Jean Godinot; il fut consacré en 1747 et démoli par le bombardement de 1914; un fragment en est enchâssé dans le sanctuaire de l'église Saint-Jean à Chicago). = Année 1922-1923. Dr H. LARDENNOIS. Éloge d'Henri Jadart (importance de ses travaux sur l'histoire rémoise). — Le R. P. Ubald D'ALENÇON. Les Frères Mineurs capucins de Reims

Digitized by Google

(depuis leur fondation en 1593 jusqu'en 1903, où ils furent expulsés; le tiers ordre; capucins rémois qui ont marqué dans les lettres; liste des Pères gardiens de 1593 à 1790; nécrologe des religieux morts à Reims ou originaires de Reims de 1595 à 1788; lettres du P. Placide, fin du XVII[e] siècle; mémoire couronné par l'Académie au concours d'histoire). — G. ROBERT. Les béguines de Reims et la maison de Sainte-Agnès (on trouve des traces d'un béguinage depuis 1249; règlement de 1364; la maison de Sainte-Agnès fut unie en 1651 à l'hôpital Saint-Marcoul; documents). — D[r] J.-B. LANGLET. Une découverte dans les ruines. Un pressoir mystique (à propos d'une toile peinte provenant de l'hôpital civil de Reims, étudie ce motif iconographique). — E. KALAS. Les aspects de la ville de Reims à la veille de l'armistice.

BELGIQUE.

35. — Revue belge de philologie et d'histoire. 1924, janvier-mars. — P. GRAINDOR. Liste d'éphèbes athéniens de 137-128 (d'après une inscription exposée dans la cour du musée épigraphique d'Athènes). — G. BOULMONT. L'emplacement de la bataille de la Sambre, 57 av. J.-C. (il doit être cherché sur la rive droite de la Sambre, aux confins de Biercée et de Thuin; Thuin possède encore la majeure partie du « Charnia »). — N. IORGA. La « Romania » danubienne et les Barbares au VI[e] siècle (depuis Passau à Tomis et des vallées de la Macédoine aux plaines de la Dacie officiellement abandonnée subsistait au VI[e] siècle une population d' « hommes latins », de « Romains »; elle s'était donné spontanément des institutions de liberté basées sur l'élection; et déjà dans leur langue on distingue quelques-uns des caractères propres aux langues romanes). — F. LOT. La grandeur des fiscs à l'époque carolingienne (le fisc royal à cette époque correspond pour la superficie non à une ferme, même pas à une « grosse ferme », mais à un village moderne). — H. NELIS. Les doyens de la chrétienté; étude diplomatique sur leurs actes de juridiction gracieuse en Belgique au XIII[e] siècle (étude sur ce personnage ecclésiastique, portant le titre de doyen; il faisait office d'écrivain public, présidait aux actes juridiques de ses ouailles, rédigeait les chartes destinées à en fixer le souvenir et les garantissait au moyen du sceau de sa fonction). — H. NOWÉ. Plaintes et enquêtes relatives à la gestion des baillis comtaux de Flandre aux XIII[e] et XIV[e] siècles. — Charles GILLIARD. Les origines de la Confédération suisse d'après les travaux les plus récents (insiste sur l'importance du rôle joué par le passage du Saint-Gotthard dans la formation politique de la Suisse; ce passage n'a pas seulement attiré sur ce pays l'attention des empereurs, en particulier de Frédéric II, l'ennemi des Habsbourgs; « il ne lui a pas apporté seulement des ressources matérielles, il a été la route par laquelle ont pénétré les idées politiques nouvelles; c'est par là que sont venues les semences de la liberté », par conséquent l'alliance des trois cantons d'Uri,

Digitized by Google

Schwytz et Unterwald en 1291). — H. VAN HOUTTE. L'origine de la frontière linguistique en Belgique (cette frontière correspond à une série de hauteurs passant par Maestricht, Tongres et Tirlemont, au sud, au nord de Wavre, de Braine-le-Comte jusqu'au mont de l'Enclas; c'est une ligne de défense établie sans doute au IIIe siècle par les Romains. La Forêt charbonnière ne peut plus entrer en ligne de compte). — H. NELIS. Document falsifié relatif à l'origine des béguines, 1154. — F. UZUREAU. Ostende et Bruges en 1793 (description de ces deux villes par l'abbé Lucien de La Corbière, chanoine de la cathédrale d'Angers en 1788, qui s'exila après avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé et résida pendant huit mois à Hal en Brabant; c'est là qu'il écrivit ses mémoires et la description publiée ici). = C.-rendus : *Franz Nève*. Deux mille ans de l'histoire des Belges (ouvrage de grande vulgarisation). — *Nils Åberg*. Die Franken und Westgoten in der Völkerwanderungszeit (très important). — *Edm. Niffle-Anciaux*. Guy II, comte de Namur (bonne biographie d'un valeureux coureur d'aventures, mort dans un tournoi à vingt ans, mars 1336). — *Paul Davivier*. Les anciens conventionnels sous la Restauration. L'exil de Cambacérès à Bruxelles, 1816-1818 (beaucoup d'érudition dépensée pour une cause bien frivole). — *A. d'Hopp*. Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant; t. III : Abbayes (instrument de travail indispensable). — *Jean Chalon*. Fétiches, idoles et amulettes (précieuse contribution au folklore de Belgique). — *Wouter Nijhoff* et *M.-E. Kronenberg*. Nederlandsche bibliographie, 1500-1540 (très remarquable compilation, qui remplit plus de 1,000 pages). = Avril-juin. A.-L. CORIN. Filiation des manuscrits de Tauler. — P. ROLLAND. Les « hommes de Sainte-Marie » à Tournai (étude sur la condition des « homines S. Mariae » du XIIe au XIVe siècle). — H. NÉLIS. Les doyens de chrétienté, II (leur juridiction gracieuse d'après de nombreux documents, surtout du XIIIe siècle). — A. RŒRSCH. Les « Itinera » de Jean Second (analyse des carnets de voyage tenus par le « délicieux poète malinois » en 1532 et 1533, alors qu'il avait vingt et vingt-un ans; trois voyages successifs le conduisirent de Malines à Bourges et en Espagne). — G. DES-DEVISES DU DEZERT. Les colonies espagnoles au XVIIIe siècle (fait ressortir les « progrès incalculables » réalisés par l'Espagne « grâce à sa conquête et à ses efforts, dans toute la partie du Nouveau-Monde qu'elle a gouvernée aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles »). — A. ECK. L'aspect synthétique de l'histoire de Russie. — E. BOISECQ. Le nom de la mer Noire en grec ancien (ce nom est ἄξεινος, qui veut dire noir, déformé plus tard en εὔξεινος, qui présente un sens tout différent). — H. OBREEN. La patrie de la « Ewa Francorum Chamavorum » (« ewa quae se ad Amorem habet »; le nom Amor, qui est celui d'une rivière, désignait primitivement la Lek, dans le pagus « Mashau »; un texte de l'an 1233 parle d'un tonlieu perçu à Ammers dans l'Albasserwaard actuel). — H. NOWÉ. La charte de Bornhem de 1258 (Bornhem, sei-

Digitized by Google

gneurie du comté de Flandre, bien que située sur la rive droite de l'Escaut; rectifie une confusion commise par Warnkönig entre Bornhem et Baesrode-Sainte-Marie). — R. JOHANNESEN. Une princesse namuroise sur le trône de Norvège (Blanche de Namur, qui épousa le roi Magnus Eriksson en 1335). = C.-rendus : *W. H. Buckler* et *W. M. Calder*. Anatolian studies presented to Sir William M. Ramsay (trente-deux mémoires très intéressants). — *Paul Thomas*. Pétrone. Le dîner chez Trimalcion (excellente traduction de cette œuvre, saisissant tableau des mœurs dépravées à Rome au temps de Néron). — *A. Götze*. Kleinasien zur Hethiterzeit; eine geographische Untersuchung (utile interprétation des textes en cunéiforme de Boghaz-Keui). — *Eug. Cavaignac*. Population et capital dans le monde méditerranéen antique (beaucoup de chiffres, les uns incontestables, les autres plus ou moins risqués). — *G. Glotz*. La civilisation égéenne (remarquable). — *Charles-F. Jean*. Le milieu biblique avant Jésus-Christ; I : Histoire et civilisation (œuvre considérable par son ampleur, disproportionnée dans son exécution, utile néanmoins). — *F. van Kalken*. Histoire de Belgique (nouvelle édition remaniée d'un très bon livre). — *A. Bertrand*. Histoire de l'incendie d'Arlon en 1785 (intéressant).

GRANDE-BRETAGNE.

36. — The Times. Literary supplement. 1924, 15 mai. — *David Murray*. Early burgh organization in Scotland (le livre intéresse surtout Glasgow et les environs). — *Oscar Jászi*. Revolution and Counter-Revolution in Hungary (très intéressant, l'auteur ayant été un des membres les plus influents du parti radical lors de la Révolution de 1918). — *Daniele Varè*. Storia d'Inghilterra; t. I et II : 1837-1885 (beaucoup de détails intéressants sur les rapports de l'Italie avec l'Angleterre, sur la clause relative à l'Angleterre dans le traité de la Triple-Alliance, etc.). — *A. F. Johnson*. Francisci Petrarchae epistolae selectae (bon choix et bon commentaire; sur un total d'environ 500 lettres aujourd'hui connues, l'auteur en publie un peu plus de quatre-vingts). = 22 mai. *P. G. Elgood*. Egypt and the army (explique bien comment, pendant la guerre, des agitateurs réussirent à soulever les fellahs contre l'Angleterre, qui avait tout fait pour les enrichir; explique le rôle de Zaghoul Pacha, qui, après avoir été déporté deux fois d'Égypte, y occupe maintenant la place de premier ministre). — *Maud Wyndham*. Chronicles of the eighteenth century, founded on the correspondence of Sir Thomas Lyttelton and his family (assez intéressant; Sir Thomas, né en 1686, mourut en 1750, après avoir failli être ruiné pour ses sentiments jacobites). = 29 mai. *John Buchan*. Bulgaria and Romania (bon résumé). — *Douglas S. Guy*. Was holy communion instituted by Jesus? (l'auteur maintient l'opinion traditionnelle, qu'il fonde sur le témoignage de saint Paul). — *Gordon Home*. Roman York (bon). — *Sidney L. Phipson*. Jean-Paul Marat, his career

Digitized by Google

in England and France before the Revolution (bon travail critique). = 5 juin. *Enrico Corradini.* Discorsi politici, 1902-1923 (discours animés d'un puissant et généreux souffle patriotique). — *Alexander K. Forbes.* Râs Mâlâ. Hindu Annals of the province of Goozerat in Western India (nouvelle édition, enrichie de notes nombreuses par H. G. Rawlinson, d'un très intéressant ouvrage, publié en 1856, sur l'histoire et les légendes de l'Inde occidentale). — *Martin S. Briggs.* Muhammadan architecture in Egypt and Palestine (très beau et bon livre). = 12 juin. *H. W. Richmond.* Private papers of George, second earl Spencer, vol. III (important recueil concernant l'administration de Spencer, premier lord de l'Amirauté de 1794 à 1801). — *Erich Brandenburg.* Von Bismarck zum Weltkriege (c'est l'étude la plus complète qu'on possède sur la politique allemande pendant les vingt-cinq ans qui ont précédé la Grande Guerre). — *Olive Armstrong.* Edward Bruce's invasion of Ireland (excellent travail; étudiant les causes qui amenèrent Bruce en Irlande, l'auteur montre qu'à la veille de son invasion l'Angleterre avait fait un noble effort pour gouverner l'Irlande avec justice; l'aventure de Bruce eut pour résultat de ranimer dans l'île un sentiment national auquel le gouvernement anglais fut impuissant à résister). — Lord *Wester-Wemyss.* The navy in the Dardanelles campaign (clair et vivant). — *F. Haverfield.* The roman occupation of Britain (texte de six leçons faites par le regretté professeur, revues de près par G. Macdonald). — *Norman de Garis Davies.* The tomb of Puyemrê at Thèbes, vol. II et III (Puyemrê ou Puamrâ était un noble thébain de la dix-huitième dynastie; son tombeau est un beau monument du XV^e^ siècle av. J.-C. L'ouvrage est orné d'admirables reproductions en couleur). = 19 juin. Histoire du parti tory (longue dissertation sur le parti et son histoire à propos de deux ouvrages récents : ceux de *Keith Feiling*, A history of the tory party, 1640-1714, et de *Maurice Woods*, A history of the tory party in the XVII and XVIII centuries). — Général *Max Hoffmann.* Der Krieg der versæumten Gelegenheiten (intéressants souvenirs d'un général qui fut pendant toute la guerre employé sur le front russe et qui marque non sans amertume les occasions manquées par le haut commandement). — *R. B. Mowat.* The diplomacy of Napoleon (ouvrage très consciencieux, mais l'auteur ne sait pas dominer les documents; il se laisse accabler par eux). — *R. James.* Illustrations of the life of St. Alban (beau fac-similé de cinquante-quatre folios ornés de peintures sur la vie du protomartyr saint Alban; est-il bien sûr que ce soit l'œuvre du chroniqueur Mathieu de Paris?). = 26 juin. General-Oberst *Arz.* Zur Geschichte des grossen Krieges, 1914-1918 (l'auteur, ministre de la Guerre dans le cabinet austro-hongrois en 1914, chef d'état-major sous l'empereur Charles, fournit en termes concis, mais précis, d'intéressantes indications sur les événements militaires, surtout contre le front italien). — Historical review of coal mining (excellent résumé entrepris à propos de l'exposition de Wembley). — *James*

Digitized by Google

Truslow Adams. Revolutionary New England, 1691-1776 (très utile pour faire comprendre les causes de la Révolution avant 1763). — *Cumberland Clark*. Britain overseas (beaucoup d'erreurs de détail). — *G. D. Burtchaell* et *Thomas Ulick Sadleir*. Alumni Dublinenses; a register of the students, graduates, professors and provosts of Trinity College in the University of Dublin, 1637-1846 (contient 35.000 noms). — *Pompeo Molmenti*. I nemici di Venezia (recueil d'articles où le vénérable historien de Venise a combattu les mesures prises pour enlaidir sa chère ville). = 3 juillet. *A. P. Newton*. Select documents relating to the unification of South Africa (recueil très instructif, précédé d'une excellente introduction). — The British empire; a survey in twelve volumes (bon tableau de l'Empire britannique dressé, à l'occasion de l'exposition de Wembley, par des spécialistes compétents). — *G. B. Harrison*. King James I : Daemonologie, 1597; Newes from Scotland, 1591 (utile réimpression de deux ouvrages intéressants pour faire connaître la mentalité de Jacques Ier). — *J. Huizinga*. The waning of the middle ages (remaniement d'un ouvrage publié en langue néerlandaise en 1921, et qui mérite d'être étudié de près, sur la vie, la pensée et l'art en France et aux Pays-Bas aux XIVe et XVe siècles). — *Ch. Cotton*. The Grey friars of Canterbury, 1224-1538 (excellent). = 10 juillet. Carlyle et Jeffrey (intéressante étude sur les rapports de Carlyle avec un ami très cher, l'avocat Jeffrey, d'après l'ouvrage de *D. A. Wilson* : Carlyle to the French Revolution. Wilson a refait, en utilisant surtout la correspondance inédite des deux amis, l'histoire de Carlyle et surtout de ses idées depuis son mariage jusqu'à l'époque où, se détournant du teutonisme, il entreprit d'apprendre et d'interpréter à sa manière la Révolution française). — *Henry Whitehead*. Indian problems in religion, education, politics (montre l'immense influence exercée par la religion dans l'Inde). — *Knut Gjerset*. History of Iceland (excellente histoire de l'Islande). — *Bernard Guttmann*. England im Zeitalter der bürgerlichen Reform (bonne étude, largement traitée, sur la vie anglaise et l'ascension des classes moyennes jusqu'au Reform Bill de 1832. Fait à noter : l'auteur ne parle nulle part de l' « hypocrisie » que ses compatriotes ne se lassent pas de reprocher à l'Angleterre). — *Malcolm Letts*. Bruges and its past (bon résumé). — Sir *E. A. Willis Budge*. Baralam and Yewasef (utile traduction en anglais d'une recension christianisée de la légende bouddhiste de Bouddha et de Bodhisattva).

ITALIE.

37. — Atti e memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 4e série, vol. XIII, fasc. 1-3, janvier-juin 1923. — E. COSTA. Les inscriptions funéraires de Reno (trouvées entre 1895 et 1915 dans le lit du Reno, près de Bologne, et publiées en 1922 par Gaetano Dall' Olio; commentaire juridique de ces inscrip-

Digitized by Google

tions, dont trente-neuf se rapportent à des « libertini » et vingt et une à des « ingenui »). — A. PALMIERI. Les luttes agraires dans le territoire bolonais aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles (paysans et bourgeois ligués contre la noblesse ; résistance de la noblesse et dictature des corporations d'arts et de métiers ; naissance d'une nouvelle féodalité vers la fin du XIV^e^ siècle). — Commandant WEIL. Le duc de Leuchtenberg roi d'Italie ? (communique une dépêche adressée par Latour-Maubourg au Département, au sujet des « menées insurrectionnelles » dont les grandes possessions du duc dans les Marches étaient le foyer. On faisait courir le bruit que ces menées étaient entretenues par la Russie. La réponse de Guizot est qu'il faut veiller, mais qu'il y a « beaucoup d'exagération dans les journaux sur la situation de la Péninsule », 27 juin 1844). — L. SIGHINOLFI. La chronique des Villola dans la « Stazione dell' Università degli artisti » ; suite et fin. = Juillet-décembre. L. FRATI. La correspondance inédite de Pellegrino Zambeccari (né peu après l'an 1350, Zambeccari devint en 1378 chancelier du cardinal-légat Filippo Caraffa, puis notaire de la chambre apostolique en 1387 ; il fit son testament en 1398 et mourut l'année suivante. On a de lui près de 300 lettres, dont 260 encore inédites ; elle seront publiées par l'Istituto storico italiano). — F. FILIPPINI. La véritable interprétation des mosaïques du mausolée de Galla Placidia à Ravenne. — U. DALLARI. Les papiers de l'Archivio di stato de Modène qui concernent la Romagna Estense (suit l'inventaire sommaire de ces papiers qui vont du milieu du XV^e^ siècle jusque vers la fin du XVII^e^). — R. GALLI. Inventaire des pièces d'argenterie et parures formant la dot de Rengarda Alidosi, 1391. — L. SIGHINOLFI. Les chaires d'études dantesques dans l'Émilie et la première édition nationale de la Divine Comédie.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le *Bulletin Du Cange.* — L'Union académique internationale, saisie d'une proposition tendant à refaire le Glossaire latin de Du Cange, a chargé un Comité d'étudier cette grosse question. Après mûre délibération, ce Comité a écarté l'idée primitive dont l'exécution parut hérissée de difficultés; mais il a proposé d'y substituer un projet plus pratique et non moins utile, même pour les historiens, celui d'un Dictionnaire de la langue latine du moyen âge. Limité à la période mérovingienne et carolingienne, il comprendra les mots des textes écrits entre 500 environ et une date aux alentours de l'an mille (1066 pour l'Angleterre, 987 pour la France, après l'époque des Ottons en Italie etc.). Pour simplifier ce travail, il a été décidé que les noms propres ne seront pas recueillis. Enfin, il fut institué un *Comité du dictionnaire du latin médiéval.* Chacune des nations affiliées à l'entreprise y est représentée par un membre; des négociations ont été entamées avec les savants allemands et autrichiens, soit pour demander l'accession de leurs académies à l'Union en vue du nouveau Du Cange, soit pour solliciter leur concours individuel. Enfin le Comité entreprend dès maintenant de rédiger un Bulletin : *Bulletin Du Cange, Archiuum latinitatis medii aevi,* sous la direction de MM. J.-H. Baxter (Grande-Bretagne), C.-H. Beeson (États-Unis), H. Gœlzer (France), L. Nicolau d'Olwer (Catalogne), P. Thomas (Belgique) et V. Ussani (Italie), M. Gœlzer étant directeur de l'Office de coordination, à charge par lui de rendre chaque année compte de son mandat. — Le premier numéro de ce Bulletin vient de paraître (Paris, Champion, 1924; prix de l'abonnement annuel : 25 fr. français). On y trouve l'historique de l'entreprise par M. Charles-V. Langlois, les procès-verbaux des séances du Comité, enfin et surtout des instructions techniques à l'usage des collaborateurs du Dictionnaire, par MM. Gœlzer et Ussani, avec un modèle de fiches dressé par M. Ussani. — Cette grande œuvre est donc en marche, dans des conditions qui justifient les espoirs les plus optimistes. Ch. B.

France. — C'est avec une douloureuse surprise que nous avons su la mort de notre collaborateur et ami, le commandant Maurice-Henri Weil. Il était né à Paris le 29 novembre 1845. Officier d'état-major, il s'était fait de nombreuses relations dans le monde militaire et diplomatique; après avoir été mis à la retraite, il employa ses loisirs à des recherches ininterrompues dans les archives publiques et privées de France et d'Angleterre, d'Italie et d'Autriche; il trouva ou bien on

Digitized by Google

lui communiqua des masses de documents qu'il livra au public avec un zèle infatigable sur la *Campagne de 1814* (4 vol.), le *Prince Eugène et Murat, 1813-1815* (5 vol.), *Joachim Murat roi de Naples, 1814-1815* (3 vol.), les *Dessous du Congrès de Vienne* (2 vol.), la correspondance inédite du *Général Stanford*, la *Correspondance inédite de Marie-Caroline, reine de Naples, avec le marquis de Gallo*, qui est peut-être le plus beau joyau de la collection; sans compter un grand nombre d'articles fournis à plusieurs revues de la France et de l'étranger parmi lesquelles il aimait à distinguer la *Revue historique*. Il était parti pour la Tchécoslovaquie avec le ferme propos d'utiliser ses vacances (où il travaillait toujours) à des explorations à Prague puis à Vienne, quand il fut enlevé presque subitement, en pleine activité intellectuelle, le 13 juillet 1924. Ch. B.

— Nous ne pouvons qu'annoncer en dernière heure un double décès survenu le 16 août 1924, celui de l'éminent historien alsacien Rodolphe Reuss et celui d'Édouard Rott, le savant éditeur des *Relations diplomatiques de la France avec les Cantons suisses*.

— L'Académie française a décerné le prix Broquette-Gonin à M. G. Lenotre pour l'ensemble de son œuvre historique; le grand prix Jean Raynaud à M. Pierre Villey pour son étude sur Marot et Rabelais; un « prix d'académie » à M. André Pératé pour sa traduction de la *Divine comédie*; le prix Langlois à M. Lucien Herr pour sa traduction de la *Correspondance entre Schiller et Gœthe, 1794-1805*. Elle a partagé le prix Saintour entre MM. Louis Thuasne, éditeur de Villon, et Gustave Rudler, auteur des Techniques de la critique et de l'histoire littéraires en littérature française moderne. Elle a voté une « médaille de la reconnaissance française » à M. James Brown Scott : *Le français, langue diplomatique*.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné (pour la première fois) le prix Jambernat, qui est quinquennal, à M. René Prigent : le *Formulaire de Tréguier*. Le prix Thorlet a été attribué à M. Gaston de Bar : *Tables générales des Bulletins du Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin archéologique* 1883-1915.

— Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg (librairie Istra). — Le fasc. 20 est consacré par notre cher et vénéré collaborateur Rod. Reuss à la *Grande fuite de décembre 1793 et la situation politique et religieuse du Bas-Rhin de 1794 à 1799* (350 p.; prix : 20 fr.), dont nous ne tarderons pas à donner un compte-rendu. — Le fasc. 21 est le volume : *Mélanges*, offert à M. Ch. Andler, déjà mentionné dans la *Revue historique*, t. CXLVI, p. 314. — Le fasc. 23 est un ouvrage posthume de Maurice Lange, neveu d'Arthur Giry, décédé au début de l'année 1923; il est intitulé : *le Comte Arthur Gobineau* (291 p.; prix : 20 fr.). C'est une étude biographique et critique sur la vie, les œuvres et les idées de Gobineau,

Digitized by Google

d'après les manuscrits de lui que la comtesse de La Tour a légués, en 1909, à la bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg. Le volume s'ouvre par une touchante notice nécrologique de M. PFISTER sur le regretté professeur alsacien de l'Université alsacienne. — Ch. B.

— La librairie Armand Colin commence la *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile DUFOUR; ouvrage publié avec le concours de l'Institut de France (fondation Debrousse et Gas). Le tome Ier (in-8° carré, XII-390 p., avec six planches hors texte; prix : 25 fr.) se rapporte aux années 1728-1751, c'est-à-dire aux rapports de Rousseau avec Mme de Warens, à son séjour à Venise et à son arrivée à Paris. Il contient 127 lettres, dont vingt-cinq sont entièrement inédites. L'édition totale comptera une vingtaine de volumes.

Belgique. — Sur les « Archives de la guerre » à Bruxelles et les résultats acquis depuis 1922, on trouvera des renseignements détaillés dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. III (1924), p. 407-411. — Une *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre, 1914-1918*, va prochainement paraître à la librairie Falk et fils.

— Sous le titre : *Une histoire économique et sociale de la guerre* (extrait des *Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1924, n° 4, p. 112-129), M. Henri Pirenne donne des détails circonstanciés sur la grande entreprise dirigée par M. Shotwell, de l'Université de Columbia, à l'aide de la « Dotation Carnegie ». L'ouvrage comprendra cent cinquante volumes rédigés en allemand, en anglais, en français et en italien. Les collaborateurs ont été choisis parmi les techniciens et hommes politiques qui, pendant la guerre, ont participé à la direction ou au fonctionnement des services d'approvisionnement, de ravitaillement, d'hygiène, etc. Le premier volume de la série belge vient précisément de paraître sous le titre : *Le ravitaillement de la Belgique pendant l'occupation allemande*, par A. HENRY (Paris, les Presses universitaires, in-8°, 210 p.); on y trouvera en appendice une liste des monographies constituant l'histoire économique et sociale de la guerre un peu plus complète encore que celle qui accompagne l'article de M. Pirenne.

Espagne. — La « Junta para ampliación de estudios » (« Centro de estudios históricos » de Madrid) se propose de publier un « Anuario de história del derecho español », première publication périodique consacrée à l'histoire du droit qui ait paru dans la Péninsule ibérique.

États-Unis. — *Foreign affairs* est une revue trimestrielle qui paraît à New-York depuis le commencement de 1923 sous la direction de Mr. Hamilton Fish Armstrong. Comme son titre l'indique, ce recueil a pour objet de renseigner ses lecteurs sur les affaires étrangères, trop ignorées aux États-Unis et ailleurs encore. C'est une revue

Digitized by Google

d'information, non de doctrine. L'abonnement annuel est de 5 dol. et chaque livraison peut être acquise au prix de 1 dol. 25. On trouvera l'analyse de chaque livraison dans la section de la *Revue historique* réservée aux Périodiques.

— Le Comité des Sociétés savantes des États-Unis, dont l'« American historical Association » est un des douze membres constituants, a décidé d'entreprendre une Biographie nationale sur le modèle du *Dictionary of national biography* anglais qui rend de si grands services. Un généreux donateur s'est offert pour subvenir à toutes les dépenses qu'exige sa préparation. On peut espérer, dès maintenant, que le tome I^er^ paraîtra dans environ trois ans.

A la demande de la Corporation Carnegie, le Comité des sociétés savantes prépare un tableau général de ces sociétés qui fonctionnent aux États-Unis; ce travail doit être exécuté par M. Waldo G. Leland.

Grande-Bretagne. — Sir Adolphus William WARD est mort le 19 juin 1924 à l'âge de quatre-vingt-six ans. Dans deux domaines différents mais parallèles, il se fit une place éminente par des travaux d'histoire littéraire et d'histoire politique, et il prit une part éminente à ces grandes entreprises de haute vulgarisation scientifique universellement connues sous le titre de *Cambridge Modern history*, de *Cambridge history of English literature*, de *Cambridge history of British foreign policy*. Un recueil d'articles réunis en deux volumes (*Collected papers*, 1921) montre la variété de ses aptitudes et l'étendue de ses connaissances. Président de la British Academy, il joua au Congrès international de 1913 un rôle considérable et qui fut très apprécié. Il était né le 2 décembre 1837.

— Le tome VI du *Summary catalogue of western mss. in the Bodleian library*, par MM. Falconer MADAN et H. E. CRASTER, vient de paraître; on y trouve la description des mss. occidentaux acquis par la grande bibliothèque d'Oxford de 1890 à 1915.

ERRATA DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

P. 263, ligne 27, au lieu de : *Brenn*, lire : *Benn*. Il s'agit de la librairie Benn Brothers, de Londres.

P. 269, ligne 10, au lieu de : *Aug. Piccard*, lire : *Aug. Picard*.

P. 316, M. Georges Lemarchand nous écrit que son *Étude sur l'alimentation en eau de Paris* est son œuvre exclusive; il déclare qu'il n'a pas eu de collaborateurs « pas plus dans les recherches que dans la rédaction du texte ».

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LE
DÉSHÉRITEMENT DE JEAN SANS TERRE
ET
LE MEURTRE D'ARTHUR DE BRETAGNE

ÉTUDE CRITIQUE
SUR LA FORMATION ET LA FORTUNE D'UNE LÉGENDE

A quelle date et en quelles conditions eut lieu la disparition d'Arthur, comte de Bretagne, fait tenu pour mystérieux par la plupart des chroniqueurs du XIII[e] siècle? A quel moment le roi de France Philippe Auguste et ses conseillers considérèrent-ils comme certain que le jeune comte avait été mis à mort par son oncle Jean sans Terre? Assuré du fait, est-ce que le roi de France estima qu'il en devait saisir sa cour, et le roi d'Angleterre fut-il, pour le meurtre d'Arthur, condamné à mort, ou tout au moins condamné à perdre ses fiefs français? Ces questions sont encore objet de controverse.

La plupart des érudits, depuis quarante ans, se sont rangés à la thèse soutenue par M. Bémont[1]. Selon lui, quelle que soit la date du meurtre d'Arthur, le roi d'Angleterre n'a pas été condamné de ce chef par la cour de France. Il n'a été ajourné et jugé qu'antérieurement, sur un appel interjeté par les barons poitevins avant qu'Arthur tombât entre ses mains. C'est l'arrêt prononcé alors par la cour de Philippe Auguste qui l'a privé de la Normandie aussi bien que de ses autres fiefs français; la légende de la condamnation de Jean comme meurtrier s'est formée plus tard, à la suite des déclarations intentionnellement inexactes du roi Philippe et de son fils en 1216.

1. *De Johanne cognomine sine Terra Angliae rege Lutetiae Parisiorum anno 1202 condemnato*, 1884. — *De la condamnation de Jean sans Terre par la cour des pairs de France en 1202* (*Revue historique*, t. XXXII, 1886).

Digitized by Google

Un savant français, le regretté Paul Guilhiermoz[1] ; un savant anglais, M. F. M. Powicke, dans un excellent livre sur la *Perte de la Normandie*, paru en 1913 et trop peu connu en France[2] ; tout récemment enfin un savant allemand, M. Alexandre Cartellieri, qui vient d'achever sa monumentale *Histoire de Philippe Auguste*[3], ont rouvert la discussion. Contre la thèse « orthodoxe », généralement admise aujourd'hui, ils ont soutenu que Jean sans Terre avait bien été jugé une seconde fois, pour le meurtre d'Arthur, et condamné à mort. Le mémoire de Paul Guilhiermoz est loin de valoir ses autres travaux et n'a pas été accueilli avec faveur. L'argumentation est faible, et l'auteur n'apporte aucune indication neuve vraiment utile. Au contraire, M. Powicke a trouvé du nouveau, et les recherches de M. Cartellieri sur la chute de l'empire angevin contribuent à éclairer les alentours de la question. Il n'est pas douteux, à mes yeux, qu'ils se trompent dans leurs conclusions, mais quelques vérités partielles sont désormais acquises grâce à eux.

Ce n'est point la revision critique de tant d'opinions et de controverses que nous entreprenons[4]. Le temps est venu de

1. *Les Deux condamnations de Jean sans Terre par la cour de Philippe Auguste*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1899.

2. *The loss of Normandy (1189-1204)*, 1913. Voir surtout l'appendice I, p. 453-481 (*King John and Arthur of Britanny*).

3. *Philipp II August, König von Frankreich*, Band IV, 1 Theil, 1921.

4. Nous nous contenterons de signaler au passage quelques-unes des contradictions auxquelles se heurtent MM. Powicke et Cartellieri. Les lecteurs curieux de polémiques pourront se reporter aux discussions entre Paul Guilhiermoz et ses contradicteurs : MM. Bémont, Monod, Luchaire, F. Lot, R. Holtzmann, etc... J'en ai donné la bibliographie dans l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* de Stubbs, édition française, t. I, 1907, p. 862, n. 2. Ajoutez un compte-rendu de Guilhiermoz dans *Nouvelle Rev. hist. de droit*, 1904, p. 786 et suiv. A ceux qu'intimideraient les sarcasmes prodigués par P. Guilhiermoz à M. Bémont et à ses partisans, et l'appareil de textes juridiques (peu probants d'ailleurs en l'espèce et presque tous très postérieurs) qu'il a accumulés pour prouver que Jean sans Terre *aurait pu* être condamné comme meurtrier d'Arthur, je demande simplement de retenir les quatre observations suivantes : 1° en opposition avec les auteurs des déclarations de 1216 et les chroniqueurs du XIII[e] siècle, qui ne parlent jamais que d'*une seule* condamnation (soit de celle qu'a amenée l'appel des barons poitevins, soit de celle qui aurait été motivée par le meurtre d'Arthur), P. Guilhiermoz estime que Jean sans Terre a été condamné *deux fois*. Il pourrait avoir raison contre eux, mais à condition de critiquer scientifiquement leurs allégations. Veut-on un exemple de sa méthode? Il admet le premier arrêt sur l'autorité de la *Chronique de Coggeshall*, qui, seule, en donne l'analyse; mais, comme il a besoin pour sa démonstration d'exclure la Normandie de la confiscation prononcée, il

Digitized by Google

reprendre la question à pied d'œuvre, de peser avec toute l'attention et la sévérité possible la valeur des témoignages, et d'élargir le cercle des investigations afin de savoir comment et pourquoi s'est formée la légende, si légende il y a. Nous croyons que ce problème historique est parvenu au moment de maturité, où l'on peut tenter de clore la discussion. La chance de décou-

rejette arbitrairement une partie de ce texte et infirme ainsi la valeur du reste. Il ne parvient d'ailleurs pas à expliquer le fait que, en conséquence de cet arrêt, Philippe Auguste a envahi immédiatement la Normandie. Comme il a une connaissance peu étendue des textes proprement historiques, il ignore des lettres où Jean sans Terre lui-même, ainsi attaqué en Normandie, déclare, à la date du 7 juillet 1202, que le roi de France recherche son « déshéritement ». — 2° De toutes les dates entre lesquelles les historiens antérieurs ont hésité quand ils ont prétendu fixer le moment de la prétendue condamnation à mort, P. Guilhiermoz choisit la plus insoutenable Il reconnaît que Jean n'a pas pu être condamné en avril 1204, puisqu'à cette époque Philippe Auguste ne considérait point la mort d'Arthur comme certaine, et il pense que M. Bémont a raison quand il ne voit pas le moyen de placer la condamnation après cette date. Alors il imagine que Jean a été condamné à mort *antérieurement*, vers le 18 avril 1203, c'est-à-dire une quinzaine de jours après le meurtre d'Arthur (car il adopte tout de suite la date donnée pour ce meurtre par l'annaliste de Margan, sans éprouver la moindre inquiétude et sans se demander comment un moine du pays de Galles a pu se trouver seul en mesure de fournir une indication aussi précise). Pour faire accepter son invraisemblable supposition, il imagine que la cour de France s'est saisie de l'affaire, non point sur une dénonciation exacte, mais sur une nouvelle sans fondement : quelques mois auparavant, alors qu'Arthur était encore enfermé dans le cachot de Falaise, on avait répandu, en effet, le faux bruit que Jean sans Terre l'avait fait mutiler et qu'il était mort des suites de l'opération. Or, les auteurs de ces déclarations de 1216, que P. Guilhiermoz appelle des « témoignages formidables », disent que Jean sans Terre a été condamné à mort pour avoir tué son neveu *de ses propres mains*. Il faut ou accepter ces témoignages ou les rejeter. Vraiment, P. Guilhiermoz se contredit avec violence. De plus, dans cette hypothèse, les termes des lettres adressées le 31 octobre 1203 par le pape Innocent III à Philippe Auguste et à Jean sans Terre, lettres où il ne dit pas un mot du prétendu second procès, restent inexplicables, malgré toute la subtile argumentation de P. Guilhiermoz, car, selon lui, le pape était parfaitement informé de tout ce qui s'était passé. — 3° P. Guilhiermoz brûle ses vaisseaux : il convient que le procès n'a pas pu avoir lieu à une date postérieure; comme la date qu'il propose est inadmissible, le lecteur conclura. — 4° P. Guilhiermoz annexe à son mémoire une dissertation sur l'origine des pairs de France. Dans cette seconde partie, où il y a des remarques ingénieuses, on trouve encore du parti pris, une grande désinvolture à l'égard de textes indiscutables, une tendance à se servir de documents sans valeur, pourvu qu'ils servent à soutenir la démonstration. Avec une telle méthode, on n'arrive jamais à épuiser les questions, même quand les sources sont peu nombreuses, comme c'est le cas ici. Au reste, il n'y a pas lieu d'insister : la seconde partie du mémoire de P. Guilhiermoz, en effet, ne fournit aucun appui à la première, attendu qu'il imagine que la cour « des douze pairs » a été « organisée en vue de juger Jean sans Terre

Digitized by Google

vrir des documents nouveaux est, en effet, très faible, et, si nous ne nous abusons point, celle de trouver la preuve que Jean sans Terre a été condamné à mort comme meurtrier d'Arthur est nulle.

A mesure que nos recherches ont progressé, les inquiétudes que nous avions éprouvées antérieurement ont disparu, et une conviction sans réserves s'est formée dans notre esprit. Ceux mêmes qui ne la partageront point conviendront certainement que le problème méritait d'être examiné à nouveau et plus largement[1]. On ne saurait trop attentivement étudier le début de la crise qui a amené la dislocation de l'empire angevin et prodigieusement hâté la formation de l'unité française. L'image morale des hommes qui ont dirigé à cette époque la politique occidendale n'est point la même, selon que l'on adopte ou que l'on repousse l'hypothèse formulée pour la première fois par M. Bémont. On constatera aussi, je pense, que les opinions admises sur les usages de la *Curia regis*, sur la valeur et les sources d'information de quelques chroniqueurs de ce temps, les uns anonymes et les autres illustres, avaient besoin d'être revisées. L'historien même du règne de saint Louis, comme nous le verrons, ne peut se désintéresser du problème de la condamnation de Jean sans Terre et de ce qu'en ont dit les annalistes français et anglais du milieu du XIII^e^ siècle.

I.

Le procès de 1202.

Le point de départ reste le procès intenté à Jean sans Terre en 1202 sur l'appel des barons poitevins. Comme nous le verrons, si l'on admet que ce procès a eu lieu, et a eu l'issue expressément indiquée par le document qui le mentionne, le second procès dont certains érudits ne veulent point que l'on conteste la réalité devient inadmissible, et toutes les confusions commises par les chroniqueurs s'expliquent facilement.

dans l'affaire provoquée par les plaintes des comtes de La Marche et d'Eu en 1202 ».

1. Bien entendu, nous ne reprendrons pas toutes les minutieuses recherches faites avant nous. Sur bien des points, nous renverrons aux œuvres de nos prédécesseurs et à nos propres travaux, car il y a des résultats acquis définitivement et qu'on peut enregistrer tels quels.

Digitized by Google

Chose curieuse, la sentence de 1202 ne nous est connue que par la chronique de l'abbaye anglaise de Coggeshall. Le moine qui, dans cette œuvre collective, a composé les annales des années 1202 à 1205, commence par nous exposer, d'accord avec d'autres chroniqueurs contemporains, que, le roi Jean s'étant brouillé avec le comte de la Marche et le comte d'Eu et leur faisant la guerre, les deux comtes, vassaux de Jean et arrière-vassaux de Philippe Auguste, portèrent plainte auprès de celui-ci. A de nombreuses reprises, Philippe Auguste invita le roi Jean à conclure un accord avec ses vassaux. Le roi d'Angleterre, s'y refusant, « fut cité par les grands du royaume de France, comme comte d'Aquitaine et d'Anjou, à venir à Paris devant la cour de son seigneur le roi de France, et à subir le jugement de sa cour, pour répondre à son seigneur des torts commis et obéir à la sentence de ses pairs ». Jean refusa de venir à Paris, disant que de toute ancienneté le duc de Normandie avait le droit de ne comparaître devant le roi que sur les frontières du duché de Normandie; à quoi Philippe Auguste répondait que, si Jean était à la fois duc de Normandie et comte d'Aquitaine[1], les obligations qu'il avait de ce second chef n'en étaient nullement modifiées. La discussion s'éternisa et tourna en querelle violente. « Enfin (c'est ici que le moine de Coggeshall devient notre seul informateur), la cour du roi de France, s'étant réunie, jugea que le roi d'Angleterre devait être privé *de toute la terre que jusqu'ici lui et ses ancêtres avaient tenue du roi de France, pour la raison que depuis longtemps ils avaient négligé de faire tous les services dus pour ces terres, et ne voulaient presque en rien obtempérer aux invitations de leur seigneur*[2]. Philippe, acceptant avec joie et approuvant ce jugement de sa cour, réunit une armée et assiégea immédiatement le château de Boutavant, en Normandie[3] », etc.

1. On sait que dans les documents de cette époque les deux titres de *comte* ou de *duc* d'Aquitaine sont indifféremment employés.

2. « ... ipse et progenitores sui... omnia servitia... facere contempserant, nec domino suo fere in aliquibus obtemperare volebant. » M. Bémont (*mémoire cité, Revue historique*, t. XXXII, p. 54) a donné de ce texte une traduction qui supprime les « progenitores ». C'est certainement à dessein que cette formule a été adoptée : elle a permis de donner à la sentence un caractère beaucoup plus général et de comprendre la Normandie dans la confiscation.

3. *Radulphi de Coggeshale Chronicon Anglicanum*, édit. J. Stevenson (Rolls series, 1875), p. 135-136. J'ai montré ailleurs que le siège du château de Boutavant était une suite logique de la sentence de condamnation. Voir mon

Digitized by Google

Les raisons de la brouille entre Jean et les Poitevins ne nous importent pas; mais il est utile de noter tout de suite que, si ce récit est exact, Philippe Auguste eut la volonté d'agrandir le débat et prit ses mesures pour faire tomber en commise *tous les fiefs français* des rois d'Angleterre, y compris la Normandie. La Normandie était l'objet principal de sa convoitise : c'était la plus riche des proies, et la frontière normande était à deux jours de marche de Paris. Il engagea donc avec Jean une longue discussion, qui lui permit de faire ses préparatifs et d'attendre des circonstances politiques favorables; puis, alors qu'il avait cité d'abord son adversaire comme comte d'Aquitaine et non pas comme duc de Normandie, il fit volte-face, avec le sans-gêne qui lui était habituel, et obtint de sa cour une sentence générale, qui privait Jean de *tous ses fiefs français;* sentence fondée, non point sur des faits particuliers au Poitou, *mais sur les refus d'obéissance vassalique de Jean et de ses ancêtres*[1] (28 avril 1202)[2]. La sentence rendue, Philippe commença la guerre et envahit non point l'Aquitaine, mais la Normandie, et l'on sait que dans une première et foudroyante campagne il conquit tout le nord-est de ce duché. Le jeu était bien joué. Plus n'était besoin de s'empêtrer désormais d'arguments juridiques, de citations, de réunions de la cour. La parole était aux hommes de guerre; et, de fait, la guerre ne cessa plus désormais, jusqu'à ce que l'empire angevin fût détruit : ce fut l'affaire de quatre ans.

On a mis en doute la véracité du moine de Coggeshall[3]. Or,

étude sur *Les deux procès de Jean sans Terre*, court mémoire où je me suis attaché à mettre hors de doute la réalité du premier procès (édition française de l'*Histoire constitutionnelle d'Angleterre* de Stubbs, t. I, p. 861 et suiv.; cf. p. 865, n. 1).

1. Roger de Hoveden, dont la chronique se termine en 1201, nous confirme l'irritation que l'indocilité vassalique des rois d'Angleterre causait à Philippe Auguste. En 1199, nous dit-il, aux conférences du mois d'août, Philippe reçut fort mal le nouveau roi d'Angleterre. Comme on lui en demandait la raison, il répondit que Jean avait, sans sa permission, pris possession de ses fiefs (*Chronica magistri Rogeri de Hoveden*, édit. Stubbs, R. S., t. IV, p. 95).

2. Jour où le roi Jean devait comparaître. Tout l'ensemble des circonstances porte à admettre que la décision de la cour fut prise ce jour-là. — Aucun document ne permet de dire où se tint l'assemblée du 28 avril. M. Cartellieri (*ouvr. cité*, t. IV, part. I, p. 104 et n. 6) suppose que ce fut à Vernon. Jean avait été assigné à Paris.

3. Guilhiermoz, nous l'avons vu, a estimé que Jean n'avait pas pu, comme le moine de Coggeshall le prétend, être condamné en 1202 à perdre *tous* ses

Digitized by Google

tout nous invite à y croire. Il n'est pas inutile que nous disions ici ce que nous avons été amené à penser du prix de son témoignage. Une estimation exacte de la valeur comparée des sources pourra seule nous conduire au but.

Il n'y a pas lieu d'attribuer[1] le *Chronicon anglicanum* à Raoul, qui fut abbé du petit monastère cistercien de Coggeshall de 1207 à 1218[2], et on ne voit point pourquoi l'éditeur Stevenson, qui a eu en mains le manuscrit original, a conservé ce nom d'auteur : la mention relative à Raoul, ajoutée d'une autre main, signifie qu'il a *recopié* lui-même la Chronique, et que les récits de visions pieuses, seuls, lui sont dus[3]. Le manuscrit original a été composé peu à peu, par fragments écrits de mains diverses, avec des additions, des corrections et des notes en marge, pour compléter ou rectifier certaines assertions[4]. Nous avons là, non point une compilation faite longtemps après les événements, mais un récit original et de rare valeur. Le fragment qui intéresse les années 1202-1205 se distingue par son abondance et son intérêt[5]. A la suite du passage cité plus haut, vient une relation détaillée, très importante, de la guerre franco-anglaise. A côté des événements d'Orient et de Flandre, et des faits d'his-

fiefs français. Mais on a essayé aussi de renchérir sur l'argumentation de M. Bémont et de prouver qu'aucun procès n'eut jamais lieu. Cette tentative de Miss Kate Norgate (*The alleged condemnation of King John by the court of France in 1202*, dans les *Transactions of the Roy. Hist. Society*, New series, t. XIV, 1900, p. 53-67) n'a trouvé aucun crédit auprès des érudits.

1. Comme nous avons eu le tort de le faire nous-même jadis (*Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, 1894, Introduction, p. XXIII).

2. *Chronicon anglicanum*, édit. citée, p. 162-163 et 187.

3. « Anno M CC VII, obiit domnus Thomas, abbas quintus de Coggeshal, cui successit domnus Radulfus, monachus ejusdem loci, qui hanc chronicam a captione Sanctae Crucis usque ad annum undecimum Henrici regis III, filii regis Johannis, *descripsit*, ac quasdam visiones quas a venerabilibus viris audivit, fideliter annotare ob multorum aedificationem curavit » (p. 162-163). Pourquoi donc Stevenson n'a-t-il pas cité et discuté ce texte dans sa Préface?

4. Voir la Préface de Stevenson, p. XIV et suiv., et *passim* les notes où il indique que l'écriture du manuscrit original change. On se demande, dès lors, pourquoi il semble croire (p. XV) à un auteur unique.

5. Il n'est pas, du reste, tout entier de la même main. Avant la fin du récit de l'année 1205 et au commencement d'un feuillet, une autre personne a pris la plume, et cela au milieu d'une phrase, au cours de la longue relation de la mort de l'archevêque (Stevenson, n. 1 de la p. 158). Mais il ne faut pas en conclure que le manuscrit n'ait point chance, pour cette raison, d'être autographe. Mathieu de Paris a pris la suite de son prédécesseur Roger de Wendover, de la même façon, au milieu d'une phrase (*Chronica Majora*, édit. Luard, R. S., t. VII, p. XII).

Digitized by Google

toire ecclésiastique, les intempéries et la cherté des vivres sont notées. Ce fragment n'occupe pas moins de vingt-sept pages dans l'édition du *Maître des rôles*. L'auteur a eu communication de documents officiels, comme la lettre de Jean à ses barons après sa victoire de Mirebeau, et de témoignages très précis sur les affaires d'Angleterre et de France. Tout permet de croire qu'il a eu exactement connaissance de la condamnation prononcée en 1202 par la cour de Philippe Auguste[1]. Ce n'est pas le seul exemple attestant que les chroniqueurs de Coggeshall étaient informés de certaines sentences rendues par la cour de France et en comprenaient l'intérêt : l'auteur d'un fragment précédent de la Chronique a connu et mentionné un jugement de 1200, conformément auquel Philippe Auguste reçut l'hommage de Jean pour la Bretagne[2].

Bref, la relation du moine de Coggeshall nous paraît devoir être acceptée intégralement. D'ailleurs, la correspondance pontificale corrobore son récit[3]. Innocent III n'eut que peu de renseignements sur ce qui s'était passé; il ignora « la cause, le mode et l'ordre et les autres circonstances » de l'arrêt qui avait adjugé la Normandie à Philippe Auguste; mais le peu qu'il en connut par les lettres et les ambassades du roi de France, il le résuma avec une certaine précision et une évidente fidélité dans des lettres qu'il adressa le 31 octobre 1203 à Jean sans Terre et le 7 mars 1205 aux évêques normands; or, ce que ces lettres nous apprennent de la procédure suivie en 1202 coïncide avec ce que nous dit le chroniqueur de Coggeshall[4]. Celles du 31 oc-

1. Le texte de la *Chronique de Coggeshall* est, croyons-nous, la reproduction d'une note officielle envoyée en Angleterre par les clercs du roi Jean, qui se trouvait en personne aux Andelys et a dû être mis au courant, avec précision, par ses affidés. La mention de l'arrêt a une bonne allure juridique, et la formule « hoc curiae suae judicium rex Philippus gratanter acceptans et approbans » rappelle les formules officielles employées en pareil cas.

2. « De Britannia homagium suum cepit et hoc secundum judicium curiae suae » (p. 101). La vraisemblance de cette procédure ne peut être contestée : le *Chroniqueur de Tours* (*Historiens de France*, t. XVIII, p. 295) nous dit que de la même manière, pendant son séjour à Paris, Jean sans Terre « de comitatu Andegavensi fuit per curiae regalis judicium investitus ». Nous n'avons pas plus le texte authentique de ces jugements que celui de la sentence du 28 avril 1202.

3. Potthast, n° 2013 (lettres du 31 octobre 1203 adressées par Innocent III à Jean sans Terre) et n° 2434 (lettres du 7 mars 1205 aux évêques normands).

4. Le pape rappelle cependant à Jean sans Terre, d'après le rapport que lui a envoyé Philippe Auguste, des faits que ni le moine de Coggeshall ni aucun

Digitized by Google

tobre 1203 nous fournissent de plus un détail qui a son prix, c'est que, dans l'assemblée où Philippe Auguste obtint l'assentiment de ses barons, il *défia* son vassal contumax. Le défi, c'était la rupture solennelle qui suivait la condamnation d'un feudataire coupable et annonçait la guerre[1].

Parcourons les lettres patentes émanées de la chancellerie anglaise en 1202. Là aussi, nous trouvons la preuve qu'un arrêt de confiscation a frappé Jean sans Terre. C'est ainsi que, dans une lettre adressée le 7 juillet 1202 aux abbés cisterciens d'An-

autre chroniqueur n'a relatés, ou du moins relatés de la même manière : Philippe Auguste, constatant que Jean sans Terre refusait de comparaître, serait allé le trouver, n'aurait rien obtenu de lui malgré ses instances en faveur de la paix, et ensuite, alors que la guerre était déjà commencée, lui aurait encore fait adresser une sommation par quatre chevaliers, que Jean aurait refusé de recevoir. Sur la foi de ce document, M. Cartellieri (t. IV, part. I, p. 107) a admis que les deux rois s'étaient rencontrés et il a fixé la date de leur entrevue au 29 avril, lendemain de la sentence prononcée contre Jean. S'il avait raison, nous aurions là un bel exemple de versatilité ou de ruse machiavélique donné par le roi de France. Mais reportons-nous aux textes que nous possédons sur les négociations de mars-avril 1202, notamment : des lettres de Jean, du 11 mai 1202, où il annonce l'échec de sa diplomatie (*Rotuli Litt. Pat.*, édit. Th. D. Hardy, 1835, p. 10 *b*); Gervais de Cantorbéry (*Gesta regum*, édit. Stubbs, R. S., t. II, p. 93); les *Annales S. Edmundi* (dans *Ungedruckte Anglo-Normannische Geschichtsquellen*, édit. Liebermann, 1879, p. 140); Raoul de Disci (*Radulphi de Diceto Ymagines historiarum*, édit. Stubbs, R. S., t. II, p. 173-174); Wendover (dans Math. de Paris, *Chronica Majora*, édit. Luard, R. S., t. II, p. 477). Ces deux derniers chroniqueurs ont parlé d'une entrevue entre les deux rois; mais ils l'ont placée avant Pâques, et, d'autre part, leur témoignage n'a aucun poids, comparé à celui de Gervais de Cantorbéry : celui-ci était renseigné de première main par son archevêque, qui était alors en Normandie et qui intervint lui-même pour ménager une conférence entre les deux rois. Tout bien examiné, il est certain qu'une entrevue fut projetée, mais Philippe Auguste *refusa d'y assister*, et ce furent seulement les agents des deux rois qui se rencontrèrent, en des circonstances qui seront spécifiées plus loin. Philippe Auguste s'est bien gardé, dans le rapport envoyé au pape, de mentionner les efforts de pacification de l'archevêque de Cantorbéry et a maquillé tous ces événements. Du reste, dans des lettres qu'il adressa au roi de France (Potthast, n° 2009) le même jour qu'il écrivit au roi d'Angleterre, le 31 octobre 1203, Innocent III ne se gêna point pour dire que l'affaire lui paraissait fort obscure et qu'il envoyait en France un légat pour tâcher de savoir qui des deux rivaux avait motif de se plaindre de l'autre. Il flairait le mensonge. Ne soyons pas plus naïfs qu'Innocent III, et voyons dans cette affaire une preuve de plus de la duplicité de Philippe Auguste.

1. Voir Luchaire, *Manuel d'institutions françaises*, 1892, p. 230. — Arthur mentionne aussi ce défi dans des lettres de juillet 1202 (Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, n° 647) : « ... eo die quo ipse diffiduciavit Johannem regem Anglie pro interceptionibus quas ei fecerat, de hac ultima guerra de qua ipse obsedit Botavant. »

Digitized by Google

gleterre, le roi lui-même définit le but que poursuit son ennemi et emploie le terme juridique d'*exheredatio* : « Ad exheredationem nostram omnibus modis aspirat[1]. »

Enfin, les chroniqueurs contemporains les plus importants parlent de la citation adressée à Jean et de son refus de comparaître à Paris. Le plus considérable de tous, Rigord, qui travaillait alors à la troisième et dernière rédaction de ses *Gestes* de Philippe-Auguste, dit que le roi Jean fut ajourné « pour le comté de Poitou et d'Anjou et pour le duché d'Aquitaine, à Paris, quinze jours après Pâques », c'est-à-dire le 28 avril. « Mais, *parce que* le roi d'Angleterre ne vint pas en personne ni ne voulut envoyer procureur idoine au jour fixé, le roi de France, *ayant tenu conseil avec ses princes et ses barons* », envahit la Normandie[2]. — Guillaume le Breton, dans sa Chronique en prose[3] et dans sa *Philippide*[4], nous donne deux versions, qui ne sont pas entièrement d'accord l'une avec l'autre, sur les préludes de la rupture. Le long récit de la *Philippide* n'est pas à négliger, et je crois, comme Paul Guilhiermoz, que l'auteur a eu entre les mains la correspondance échangée entre les deux rois ; mais il faut avoir beaucoup de bonne volonté pour trouver « de la précision juridique » dans cet exercice de vers latins[5]. Sur la rupture même, Guillaume ne satisfait pas notre curiosité plus entièrement que Rigord. Du moins ne dit-il rien qui permette de taxer d'inexactitude la Chronique de Coggeshall : le roi Jean, déclare-t-il dans sa Chronique en prose, « ne comparut pas au jour fixé par le jugement et n'envoya pas de procureur » ; et alors, ajoute-t-il en termes fort vagues dans sa *Philippide*, Philippe Auguste donna libre cours à son indignation, et s'empara des places de Boutavant et de Tillières, que le roi d'Angleterre avait fallacieusement promis de remettre comme caution de sa comparution ; puis il commença la conquête de la

1. *Rotuli Litt. Pat.*, p. 14. Voir aussi, *Ibid.*, p. 10 *b*, ses lettres du 11 mai.

2. Ch. 138, dans *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, édit. H.-F. Delaborde, Soc. hist. de France, t. I, p. 151-152.

3. Ch. 110, dans *Œuvres*, édit. Delaborde, t. I, p. 207.

4. Livre VI, vers 90 et suiv., dans *Œuvres*, t. II, p. 155-159.

5. Il est impossible de discerner, dans les vers de la *Philippide*, ce que finalement Jean sans Terre avait été sommé de faire par les « lettres sévères » et les « menaces » de Philippe Auguste. Après revision et comparaison des documents, on est obligé de renoncer à connaître la contestation dans le détail. Mais, pour nous, le résultat seul importe.

Digitized by Google

Normandie. Dans le sommaire du livre VI de sa *Philippide*[1], le poète présente la prise de Gournai et autres places normandes comme « méritées » par l'enlèvement d'Isabelle d'Angoulême.

Plusieurs chroniques anglaises donnent des détails concordants[2]. Tels les *Gesta regum* de Gervais de Cantorbéry, qui nous parle de l'ajournement à Paris après Pâques, du refus de Jean, du conseil tenu par Philippe Auguste et de la destruction de Boutavant[3]. Telles encore les *Annales de saint Edmond*, où l'on trouve des renseignements si précis sur les années 1200-1212. Selon ce texte, qui complète le récit du chroniqueur de Coggeshall comme celui de Guillaume le Breton, les envoyés des deux rois s'étaient rencontrés dès le 24 mars 1202 entre Boutavant et le Goulet. C'est de ce lieu que, sur l'ordre de Philippe-Auguste, le roi Jean fut « semons de venir à Paris quinze jours après Pâques, pour y répondre au sujet de certains griefs ». Les envoyés eurent un nouveau colloque au même endroit après la Quasimodo, c'est-à-dire à la fin du mois d'avril. Ils n'arrivèrent pas à une entente. Evidemment, le roi d'Angleterre (qui, son *Itinéraire* le prouve, se trouvait le 28 avril aux Andelys, à quelques lieues du Goulet) préféra au dernier moment se dérober, étant, par les rapports de ses agents, convaincu de l'intransigeance de son ennemi. Sans spécifier davantage, l'annaliste ajoute que, le lendemain de cette vaine entrevue des ambassadeurs, le roi de France s'empara à l'improviste du château de Boutavant et le détruisit[4].

Bref, de tous ces textes nous pouvons conclure avec certitude que Jean, ayant été cité à comparaître le 28 avril 1202, fit défaut; que, sans perdre un seul jour, le roi de France consulta ses barons, et qu'en conséquence de la décision prise par sa cour il commença la guerre le lendemain. Mais le chroniqueur de Coggeshall seul nous fait connaître la décision de la cour, sa nature exacte et ses considérants.

On s'est étonné d'un silence presque général sur un jugement si important. On s'est étonné qu'il n'existât plus trace de la sentence dans les registres et les actes de la chancellerie. M. Cartellieri a essayé d'expliquer l'absence de tout document diplomatique

1. *Édit. citée*, t. II, p. 150.
2. Voir plus haut, la note concernant les négociations de mars 1202.
3. Édition Stubbs, R. S., t. II, p. 93-94.
4. *Anglo-Normannische Geschichtsquellen*, p. 140.

Digitized by Google

en supposant que les textes des jugements (il pense aussi et surtout au prétendu second jugement) ont pu être détruits intentionnellement, avant la conclusion du traité de 1259, sur l'ordre de saint Louis, qui désirait une paix sincère et l'oubli du passé[1]. Mais, si la sentence de 1202 avait été rédigée, elle aurait été évidemment reproduite dans les registres de la chancellerie, au même titre que le traité de paix conclu entre les deux rois au Goulet en mai 1200, qui a été transcrit dans tous les registres de Philippe Auguste[2]. Qu'aurait-on fait, en 1259, pour se conformer aux ordres que suppose M. Cartellieri? On aurait cancellé la sentence de 1202 : le texte, barré de deux traits en X, nous aurait été conservé.

Nous voici donc amenés à croire que la sentence de 1202 *n'a pas été rédigée*, ce qui expliquerait non seulement pourquoi nous n'en avons pas le texte officiel, mais pourquoi les chroniqueurs contemporains, à l'exception d'un seul, n'y ont fait que d'obscures allusions.

Tous ceux qui ont étudié les actes de Philippe Auguste savent combien les jugements y sont rares. Et cependant une des prérogatives essentielles de la royauté était de juger[3]. On ne peut pas admettre que la cour de Philippe Auguste, pendant ce long règne, ne se soit prononcée que sur une vingtaine de causes; ni que les jugements se soient perdus en beaucoup plus grand

1. *Ouvr. cité*, t. IV, 1re partie, p. 182.

2. Voir L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, n° 604. Les deux seuls jugements prononcés par la cour de Philippe Auguste en 1202 ou vers 1202, dont nous ayons le texte (*Ibid.*, nos 713 et 746), *figurent au Trésor des chartes*. L'un et l'autre, au regard de la sentence qui dépouillait Jean sans Terre, n'ont qu'une médiocre importance. Le premier, par lequel Riouf, Corvin et Hector le Meure, coupables de parjure envers la commune de Laon, sont tous trois bannis du royaume, existe en original dans le Trésor des chartes et a été transcrit tardivement dans le registre B. Le second, relatif à la régale de Châlons, a été copié dans le plus ancien registre de Philippe Auguste, le registre A.

3. Dans l'ordonnance de 1190, dite « Testament de Philippe Auguste », le roi prescrit que, pendant son absence, soit tenue tous les quatre mois à Paris une session de la cour de justice royale (*Recueil des actes de Philippe Auguste*, édit. H.-F. Delaborde, t. I, 1916, p. 417) Or, dans le premier volume du *Recueil des actes*, seul paru jusqu'ici, et qui compte 476 numéros, je n'ai pu trouver pour les quinze premières années du règne que six jugements de la cour du roi : voir les nos 8, 116, 179, 343, 369 (cf. le n° 351) et 447. Si nous nous fions aux analyses de L. Delisle, la pénurie est la même pour le reste du règne : de 1195 à 1223, on ne trouve guère dans son *Catalogue* qu'une quinzaine de jugements de la *Curia*.

Digitized by Google

nombre que les autres actes royaux; ni que la chancellerie ait systématiquement négligé d'enregistrer la plupart des sentences, alors que nous la voyons consigner dans ses registres des jugements de faible intérêt[1]. Il faut bien accepter l'idée que de nombreuses décisions faisaient l'objet d'une simple déclaration orale.

Je ne saurais entreprendre ici de pousser plus loin qu'elle n'a été faite l'histoire de la *Curia* judiciaire et de ses archives au temps de Philippe Auguste. Aussi bien n'ai-je qu'à me référer aux recherches de Léopold Delisle[2], de Grün[3] et de M. Charles-V. Langlois[4]. Bien qu'en apparence elles n'autorisent point la proposition que je viens d'énoncer, elles me suffisent pour l'étayer. Ces érudits taxent d'erreur ou au moins d'exagération l'opinion de Beugnot : selon lui, « la loi accordait plus de foi au *record* d'un juge, c'est-à-dire au témoignage qu'il portait de la décision qu'il avait rendue, qu'à tout monument écrit de son jugement »; l'existence des arrêts dépendait « de la mémoire ou de la bonne volonté des juges » et la *Curia regis* fut le dernier asile de cette théorie du record[5]. M. Charles-V. Langlois s'est appliqué à démontrer que la *Curia*, avant le règne de saint Louis, possédait des archives et un greffe. Il rappelle qu'avant la date où commence la série des rouleaux d'arrêts parvenus jusqu'à nous, c'est-à-dire avant 1254, nous avons des notifications de jugements, des listes de juges et des pièces de procédure. Il rappelle qu'en Normandie on avait, dès le XII^e^ siècle, l'habitude d'enrôler les arrêts de l'Échiquier, et émet l'hypothèse très plausible qu'après l'annexion du duché par Philippe Auguste, les usages normands de rédaction et de conservation régulière des jugements se sont peu à peu introduits à la cour du roi. Qu'est-ce

1. Par exemple le n° 743 du *Catalogue* de L. Delisle, cité déjà plus haut; cet arrêt, qui est de décembre 1202, n'a guère d'intérêt que pour la commune de Laon.

2. *Recueil des jugements de l'Échiquier de Normandie et Mémoire sur les anciennes collections de ces jugements*, 1864; voir p. 256-257, 267 et suiv. — *Essai de restitution d'un volume des Olim*, dans *Actes du Parlement de Paris*, édités par Boutaric, t. I; voir p. 305.

3. *Notice sur les archives du Parlement de Paris*, dans le t. I du Recueil de Boutaric. Voir notamment p. LXIV.

4. *De monumentis ad priorem Curiae regis judiciariae historiam pertinentibus*, 1887. — *Textes relatifs à l'histoire du Parlement de Paris*, 1888, Introduction.

5. *Olim*, t. I, 1839, Préface, p. LXXXV et suiv.

Digitized by Google

à dire, sinon qu'à l'époque où se place le procès de Jean sans Terre, la rédaction des arrêts n'avait rien de régulier? Elle avait lieu, sous forme de lettres royales, lorsqu'un plaideur avait intérêt à la solliciter; le roi lui-même trouvait parfois avantage à faire recorder un jugement ou un refus de comparaître par chacun des barons qui avaient siégé au procès[1]. Tout naturellement, on rédigeait des notices quand des difficultés juridiques s'étaient présentées, ou bien quand une enquête avait été nécessaire. Mais souvent on n'écrivait rien : un acte du Trésor des chartes, relatif au procès entre Philippe Auguste et l'évêque de Paris pour le clos Bruneau, spécifie que les griefs énoncés par le roi contre l'évêque dans l'assemblée de Nogent-l'Érembert ne pourraient être constatés que par voie de record[2]. En bien des cas le jugement devait être rendu par la *Curia regis* sans qu'on en prît note, non pas seulement lorsque l'affaire était peu importante, mais lorsqu'il s'agissait d'une cause criminelle sommairement expédiée, ou bien d'une affaire politique[3]. Il n'est pas impossible de nous représenter la figure des réunions solennelles où les barons remplissaient le devoir féodal de justice et de conseil. Elles n'avaient point dû beaucoup changer d'aspect à travers les siècles, car les mœurs et les idées de la société noble avaient en somme peu évolué. Quand la cour avait à juger un procès politique, où les passions les plus vives étaient soulevées, et surtout quand l'inculpé faisait défaut, il est bien croyable que les vieilles habitudes tumultuaires reprenaient toute leur force. J'imagine, en pareille occurrence, un dialogue entre le roi et ses barons; tel celui que l'auteur de la *Chanson de Roland*, peintre de la société du XI^e^ siècle, invente à la fin de son poème : Charlemagne mande « les hommes de nombreuses terres » et les assemble dans l'église d'Aix pour juger Ganelon :

> Seignurs baruns, ço dist Carles li Reis,
> De Guenelun kar me jugiez le dreit...
> ... Respundent Franc : Ore en tendrum cunseill[4].

1. Pour ce dernier cas, voir notamment les n^os^ 1673-1674 et 2034 du *Catalogue des actes de Philippe Auguste*.

2. *Catalogue*, n° 2034.

3. Nous constatons même, dans le cas du procès criminel intenté pour homicide contre Henri de Sully, vers l'année 1204, qu'aucune pièce écrite ne nous est parvenue, bien que le roi ait fait faire une enquête. Voir *Vie de saint Louis*, par Guill. de Saint-Pathus, édit. H.-F. Delaborde, 1899, p. 137-138, et la note de l'éditeur.

4. Édition Léon Gautier, vers 3750 et suiv.

Digitized by Google

Après avoir tenu conseil, ils demandent la grâce de Ganelon. L'empereur se met en colère et les traite de félons. On connaît la suite : la terrible bataille entre un défenseur et un accusateur de Ganelon, et enfin la mise à mort du traître.

La procédure sommaire de 1202, telle que nous l'imaginons, avait eu au moins un précédent sous le règne de Philippe Auguste. Relisons Rigord ; reportons-nous avec lui aux années 1184-1185, à l'époque où Philippe Auguste et Philippe d'Alsace, comte de Flandre, se disputaient le Vermandois. Le roi de France affirmait que le Vermandois lui revenait par droit de succession, « et déclarait qu'il le prouverait par clercs et laïques, à savoir archevêques, évêques, comtes, vicomtes et autres princes », autrement dit par un jugement de la cour royale. Il y a des indices que Philippe Auguste fit étudier l'affaire par des juristes[1]. Le comte de Flandre préféra ne point soumettre le différend à un tribunal dont il suspectait l'impartialité[2]. Finalement, « sur le conseil des princes et des barons », Philippe Auguste convoqua « tous les princes de sa terre » et, « ayant pris conseil avec eux », marcha vers Amiens, au-devant de son ennemi[3]. Il importe peu que Rigord ait commis ou non quelques confusions : le fond de son récit est exact, et nous voyons, comme en 1202, le grand vassal se dérober au jugement et le roi convoquer ses barons ; après avoir « tenu conseil », autrement dit après avoir, d'accord avec eux, tranché le litige et décidé que la terre forfaite serait prise de force, il entre en guerre. Rigord, dans les deux cas, se sert des mêmes termes. Dans les deux cas, nous pouvons nous représenter de la même façon ce qui se passa : comme le dit le chroniqueur, à l'occasion d'une autre assemblée tenue en 1179, « les prélats et les princes, entendant la volonté du roi, crièrent tous unanimement : *Fiat ! Fiat !* et l'assemblée se sépara ainsi[4] ».

Des décisions de ce genre, si importantes qu'elles fussent, échappaient naturellement à une rédaction en forme. La cour

1. Cf. la lettre adressée à cette époque par Philippe Auguste au pape Lucius III pour lui expliquer que les circonstances le forcent à garder près de lui l'archevêque de Reims (Delaborde, *Recueil*, n° 109) et les curieuses lettres trouvées par M. Cartellieri dans un *Ars dictaminis* de Vienne, éditées par lui, *ouvr. cité*, t. I, *Beilagen*, p. 90 et suiv.

2. Voir Cartellieri, t. I, p. 136.

3. Rigord, ch. 26, dans *Œuvres*, t. I, p. 40-41. — Sur l'assemblée générale convoquée à Paris par Philippe Auguste, voir Delaborde, *Recueil*, n° 136.

4. Rigord, ch. 2, dans *Œuvres*, t. I, p. 10.

Digitized by Google

du roi, à ces moments-là, était plutôt un conseil politique et un conseil de guerre qu'un tribunal. Rigord, en nous disant simplement que le roi de France, constatant l'absence de Jean sans Terre, « tint conseil avec ses princes et ses barons » et courut sus aux Anglais, nous donne une image des choses en somme assez exacte.

Une sentence prononcée ainsi dans le tumulte et le cliquetis des armes avait cependant une valeur juridique que les Français de cette époque ne songeaient pas à contester. Ce qui le prouve bien, c'est que Philippe Auguste, ayant besoin d'en invoquer l'autorité pour justifier l'annexion de la Normandie, ne trouva pas nécessaire de la faire rédiger en forme ni sur le moment ni plus tard. Lorsque, la conquête étant achevée, il exigea des évêques du pays un serment de fidélité et que ceux-ci manifestèrent des scrupules, il leur donna simplement l'assurance qu'il avait acquis la Normandie par jugement de sa cour. Le pape, consulté par les évêques normands, leur répondit qu'il manquait lui-même d'informations précises, et cette déclaration nous paraît confirmer tout ce que nous venons de dire du caractère de la sentence. Les contemporains ne la connurent que par la voie du « record ».

La procédure adoptée en 1202 fut à la fois régulière et très sommaire : par acclamations, Jean sans Terre contumax fut condamné pour les fautes que ses ancêtres et lui avaient commises ; le défi suivit, puis la guerre.

On a prétendu que ce fut à l'occasion de ce procès que Philippe Auguste organisa la cour des pairs de France[1]. Nous n'encombrerons pas notre exposé d'une inutile discussion sur cet obscur problème[2] : il n'en sortirait aucune lumière pour éclairer notre chemin. Qu'il nous suffise de faire remarquer que le texte de la Chronique de Coggeshall[3] ne favorise pas cette hypothèse : on y trouve employées tour à tour les expressions assez vagues de « proceres », de « pares » et de « curia regis Francie » à propos de l'ajournement et de la sentence. Nous avons cité les mots employés par Rigord : « Consilium habitum cum principibus et baronibus ». Innocent III, dans la lettre où il résume à l'usage

1. Voir plus haut notre note sur le mémoire de P. Guilhiermoz.

2. Pour s'en faire une idée juste, le mieux est de consulter les textes, dans leur suite chronologique, tels que les donne, avec son scrupule habituel, Paul Viollet, *Hist. des institutions politiques de la France*, t. III, 1904, p. 301 et suiv.

3. P. 135-136.

Digitized by Google

de Jean sans Terre le rapport qui lui a été envoyé par Philippe Auguste, dit : « Licet te de baronum et hominum suorum consilio diffidasset[1] ». Enfin, en 1224, Louis VIII écrivit aux bourgeois de Limoges que Jean avait été dépouillé des fiefs qu'il tenait de Philippe Auguste « concordi judicio parium et aliorum baronum Francie[2] ». Il importe peu dès lors que Guillaume le Breton, dans sa *Philippide*, prête à Jean sans Terre la promesse conditionnelle de se soumettre « au jugement de ses pairs[3] » et que Mathieu de Paris, de longues années après, écrive que la Normandie a été confisquée « par jugement des douze pairs[4]. » Il n'y a aucune raison de croire que la condamnation de Jean ait été prononcée par une cour spéciale. Il était conforme à l'usage que les pairs de l'accusé figurassent parmi les juges, et c'est pour cette raison que dans les documents du temps de Philippe Auguste il en est fait mention. Voilà tout. Nous irons donc plus loin que M. Bémont et nous demanderons qu'il ne soit plus parlé, pour le procès de 1202, d'un « arrêt de la cour des pairs ».

Quoi qu'il en soit, la réalité de ce procès est indéniable, et d'autre part il est inadmissible que l'on n'accepte qu'une partie des allégations du moine de Coggeshall, et que l'on dise avec Guilhiermoz : la sentence ne pouvait frapper Jean que comme comte d'Aquitaine, *donc* elle ne l'a frappé que comme tel et la Normandie était hors de cause[5]. Ce n'est là qu'une vue de l'esprit, et l'historien doit s'incliner devant les faits et devant les textes éprouvés par la méthode critique. Le fait, c'est l'invasion immédiate de la Normandie, en exécution des décisions du « con-

1. Potthast, n° 2013.

2. Voir notre *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, Pièces justificatives, p. 516. Ce texte, qui nous paraît décisif, n'avait pas été connu de M. Bémont.

3. Livre VI, vers 120, dans *Œuvres*, t. II, p. 156.

4. *Chronica Majora*, édit. Luard, t. V, p. 193, 281.

5. M. Cartellieri (t. IV, part. I, p. 106 et n. 2) donne deux autres raisons. La Normandie, selon lui, était hors de cause, puisque Philippe Auguste avait pris comme garanties de la comparution de Jean des places normandes. Mais, si l'on admet avec nous que l'assignation fut d'abord limitée aux affaires de Poitou et qu'ensuite Philippe Auguste, par un coup de force que les meilleurs textes paraissent bien indiquer, donna à la sentence du 28 avril une portée générale, l'argument de M. Cartellieri perd sa valeur. Il invoque une autre raison, mais la fonde sur une pétition de principe : la Normandie est hors de cause, puisque le lien féodal n'est pas, en 1202, entièrement rompu entre Jean et Philippe Auguste : il ne l'est pas, puisque Jean sera, dans la suite, assigné comme meurtrier d'Arthur!

Digitized by Google

silium habitum cum principibus et baronibus », en avril 1202. Le texte, c'est la relation de la Chronique de Coggeshall, dont l'exactitude est attestée par tout un ensemble de preuves internes et externes, et qu'on ne peut point soupçonner gratuitement d'erreur.

En résumé, l'an 1202, avant qu'Arthur tombât entre ses mains, Jean fut condamné par la cour de Philippe Auguste à perdre *tous ses fiefs français*. Par ce jugement, par le défi et les actes d'hostilité qui le suivirent, tout lien féodal était brisé entre eux. L'exécution de la sentence ne sera pas complète et, malgré les conquêtes de Philippe Auguste et de Louis VIII, les rois d'Angleterre, restant en guerre avec les rois de France, garderont d'importants domaines sur le continent; mais c'est seulement par le traité de paix de 1259 qu'ils redeviendront hommes liges des rois de France. C'est à la rupture de 1202 que saint Louis fera allusion lorsqu'il dira qu'en rendant certaines terres à Henry III il acquérait un vassal : « Me semble que ce que je li doing emploi-je bien, *pour ce que il n'estoit pas mes hom*, si en entre en mon houmaige[1] ». C'est à cause de la rupture de 1202 que Primat dit également dans sa Chronique[2] qu'avant le traité de 1259 la Gascogne n'était pas dans la mouvance du roi de France.

Nous conclurons qu'en 1202 Jean cessa d'être justiciable de la cour de France. Il ne restait dès lors en présence que deux rois, qui se disputaient les domaines des Plantagenets, et Philippe Auguste n'avait plus prise sur son rival que par la guerre et la force.

II.

Circonstances et date du meurtre d'Arthur.

Tout cela est clair. Une fois qu'Arthur de Bretagne a été fait prisonnier à Mirebeau (1[er] août 1202), nous entrons dans l'obscurité.

Autant qu'un fait de ce genre peut être affirmé, il est certain que Jean sans Terre a tué ou fait tuer son neveu. Mais la vérité, vite soupçonnée, ne fut établie que lentement et incomplètement. Les versions détaillées qu'au bout de quelques années on donna

1. Joinville, édit. N. de Wailly, 1874, ch. CXXXVII.
2. *Historiens de France*, t. XXIII, p. 16-17.

Digitized by Google

du crime ne convainquirent pas tout le monde. Un demi-siècle après, on émettait encore des doutes. Puis des légendes, dont l'inexactitude est évidente, se formèrent. Rien de plus explicable du reste : les ressources d'informations dont nous disposons aujourd'hui ne nous permettent pas toujours de savoir comment a disparu tel personnage princier, notre contemporain, quand on a eu intérêt à faire le mystère sur sa mort. Même lorsque la version véritable est publiée, on continue à douter.

Les documents d'archives ne projettent aucune lumière directe sur les circonstances de la disparition d'Arthur. Ils ne les éclairent que latéralement. Les chartes anglaises ne sont utiles que pour le contrôle de certaines chroniques et la mesure de leur valeur. Les chartes françaises permettent de dire qu'à telle époque la cour de Philippe Auguste croyait ou ne croyait plus Arthur en vie. Nous pensons avoir découvert dans le plus ancien registre du Trésor des chartes la preuve que ce fut en 1206 que l'on cessa d'espérer. Mais un tel exposé sera mieux à sa place plus loin et prendra plus d'intérêt lorsque nous examinerons les opinions formulées sur la date du prétendu procès criminel intenté à Jean sans Terre.

Passons aux chroniques. A l'époque où Rigord (mort vers 1209) rédigea ses *Gestes de Philippe Auguste*, on ne savait rien de précis ni de décisif, à la cour de France, sur les circonstances du tragique événement, et il préféra n'en point parler. Peu après, le chapelain du roi, Guillaume le Breton, reprit l'œuvre laissée inachevée par Rigord. Tout d'abord, il y fit des additions. Dans ces additions, il se contenta de dire qu'en 1203 Jean tenait Arthur en prison[1]. C'est seulement vers 1214 qu'incidemment, et par deux fois, il mentionna dans sa Chronique en prose l'assassinat d'Arthur, tué par Jean sans Terre de ses propres mains[2]. Nous conclurons que c'est approximativement entre 1210 et 1214 que l'opinion appuyée sur la simple rumeur publique a fait place, dans l'entourage du roi de France, à une certitude. Mais c'est seulement dans les dernières années du règne de Philippe Auguste que Guillaume le Breton, composant sa *Philippide*, y raconte avec détails le meurtre d'Arthur.

1. *Chronique* en prose de Guillaume le Breton, § 120 (*Œuvres*, édit. Delaborde, t. I, p. 212).

2. *Ibidem*, §§ 171 et 200, p. 253 et 293, à propos d'événements de 1213 et 1214. M. Delaborde (*Ibid.*, p. 293, n. 1) a pu déterminer que le § 200 a été écrit avant le 2 février 1215.

Digitized by Google

Selon lui, Jean prémédita longuement son crime. Il ne réussit pas à se débarrasser d'Arthur à l'époque où il le faisait garder au château de Falaise; alors il ordonna de le conduire dans la vieille tour de Rouen. Là aussi le complice sur lequel il comptait se déroba. Il se décida à agir lui-même, alla séjourner pendant trois jours à Moulineaux[1], puis, la quatrième nuit, il s'embarqua, se rendit par eau à Rouen, se fit livrer son neveu, l'emmena en bateau hors de la ville, l'égorgea et jeta son cadavre dans le fleuve[2].

L'Anonyme de Laon, qui arrête à l'année 1219 sa brève et précise Chronique, a connu et résumé en deux mots la même version[3]. Les chroniqueurs de l'époque de Louis VIII et de saint Louis, tels que l'exact chanoine de Tours[4] et Vincent de Beauvais[5], ne l'admettent qu'avec des réticences : « à ce qu'on dit... à ce qu'on rapporte ». Le Ménestrel de Reims[6] est affirmatif, mais la légende, dans son naïf récit, commence à faire apparition.

Aucun chroniqueur français n'indique de date précise. Guillaume le Breton place au milieu du printemps de 1203 les événements qu'il raconte immédiatement après.

En Angleterre, les chroniqueurs contemporains de l'événement, comme Gervais de Cantorbéry[7] ou le moine de Coggeshall[8], ont entendu parler du meurtre d'Arthur, mais ne se prononcent point. Ceux qui écrivent sous le règne d'Henri III, sauf un seul (l'annaliste de Margan), observent la même prudence. Le chanoine de Barnwell fait une allusion discrète à la disparition d'Arthur et à la vengeance de Dieu qui brise tous les superbes[9].

1. Moulineaux est sur la Seine, à quinze kilomètres en aval de Rouen.

2. *Philippide*, livre VI, vers 493 et suiv. (*édit. citée*, t. II, p. 171 et suiv.).

3. *Chronicon universale Anonymi Laudunensis*, édit. Al. Cartellieri, 1909, p. 61 : « ... crudelissime jugulavit... »

4. « Illumque postea apud Rotomagum, sicut dicitur, interfecit » (*Historiens de France*, t. XVIII, p. 295).

5. « Ipsum, ut fertur, latenter perimit » (*Speculum historiale*, dans *Spec. Majus*, édit. de Douai, t. IV, 1624, p. 1209, col. 1).

6. *Récits d'un ménestrel de Reims au XIII^e siècle* (composés à la fin du règne de saint Louis), édit. N. de Wailly, Soc. de l'Hist. de France, § 245, p. 129.

7. « Unde postmodum per singulas regiones diffamatus est quod eum manu propria occiderit » (*Gesta regum*, édit. Stubbs, R. S., t. II, p. 94). Gervais est mort vers 1210.

8. A l'année 1204, il rapporte que Philippe Auguste avait entendu dire
45).
rétendu *Memoriale fratris*
. 196.

Digitized by Google

Les chroniqueurs de Saint-Alban, Roger de Wendover et Mathieu de Paris, sont visiblement embarrassés, usent d'euphémismes et pour un peu trouveraient qu'Arthur est le vrai responsable. Ils l'avouent cependant : de bonne heure[1] le bruit s'est répandu en France et sur le continent que Jean avait tué lui-même son neveu. Wendover semble dire qu'Arthur a poussé à bout son oncle. Après sa capture, assure-t-il, Jean le morigéna en vain : Arthur se montra insolent et intraitable. On l'enferma à la tour de Rouen, « mais peu après ledit Arthur disparut subitement », *subito evanuit*. Mathieu de Paris intercale ici cette phrase : « De quelle façon ? Presque tous l'ignorent. Plût au ciel que ce ne fût pas comme une renommée envieuse le rapporte[2] ! » Plus tard, en 1250, quand il termine la première rédaction de sa *Chronique*, il affirme dans une incidente que Jean sans Terre a été déclaré déchu de la Normandie « par jugement des douze pairs de France, comme souillé du meurtre de son neveu Arthur ». Mais il n'apporte aucun commentaire à ce prétendu jugement[3]. Dans l'*Historia Anglorum*, où il se montre plus circonspect que dans ses *Chronica Majora*, il rejette la responsabilité d'une accusation si atroce sur les Français, « auxquels il ne faut pas pleinement ajouter foi, puisque ce sont des ennemis » ; et il ajoute que, selon d'autres versions, Arthur s'est noyé au cours d'une évasion, ou bien est mort de langueur[4].

Le seul récit circonstancié écrit en Angleterre à cette époque, et qui fasse pendant à celui de la *Philippide*, est celui qui nous vient de Margan, abbaye cistercienne du Glamorgan, en pays de Galles. Voici ce que l'annaliste de Margan nous raconte : « Lorsque le roi Jean eut pris Arthur et l'eut gardé quelque temps en prison vivant, finalement, dans la tour de Rouen, le jeudi avant Pâques [3 avril 1203], après le repas, étant ivre et plein du démon, il le tua de sa propre main, et, après avoir attaché une grosse pierre à son corps, le jeta à la Seine. Le corps fut trouvé dans un de ces filets de pêche qu'on appelle des seines ; il fut tiré sur le rivage et reconnu. Il fut enseveli en secret, par peur du tyran, au prieuré du Bec, appelé Notre-Dame-du-Pré[5]. »

1. Dès avril 1202, disent-ils ; date évidemment erronée.
2. Wendover et Math. de Paris, dans l'édition des *Chronica Majora* de Luard, R. S., t. II, p. 479-480.
3. *Édit. citée*, t. V, p. 193.
4. *Historia Anglorum*, édit. Madden, R. S., t. II, p. 95-97.
5. *Annales de Margan*, dans *Annales monastici*, édit. Luard, R. S., t. I, p. 27.

Digitized by Google

Ce bref récit, sauf peut-être l'épisode de la découverte du corps dans une seine[1], n'a pas une couleur légendaire. Il y avait bien, aux portes de Rouen, un prieuré de Notre-Dame-du-Pré, dépendant de l'abbaye du Bec. L'annaliste ne raconte pas le crime de la même façon que Guillaume le Breton, mais, sur la mise à mort par le roi Jean lui-même, sur la submersion du cadavre, sur la date de l'événement, les deux auteurs, qui ne se connaissaient certainement point et appartenaient à deux générations différentes, sont en singulier accord. Nous verrons plus tard que les Annales de Margan ont été sans doute écrites vers la vingtième année du règne d'Henry III, d'après des notes prises par les moines de cette abbaye. Quant à Guillaume le Breton, il a dû recueillir directement quelque témoignage, dont il a fait déjà état dans sa Chronique en prose des années 1213-1214. Est-il possible qu'en une lointaine abbaye galloise et à la cour de Philippe Auguste on ait usé d'une même source de renseignements? Avons-nous des raisons d'accepter, dans ce qu'elles ont de commun et dans certains de leurs traits particuliers, les deux narrations?

L'historien peut maintenant répondre à ces questions, grâce surtout aux ingénieuses investigations de M. Powicke. Revoyons les textes auxquels il se réfère, et dont il n'a pas toujours tiré tout le parti possible.

Certains documents diplomatiques, d'abord, démontrent que les récits des deux chroniqueurs ont un fondement historique. Il est exact que le roi d'Angleterre se trouvait à Rouen le jeudi saint 3 avril 1203. Il est également exact, sinon que Jean résida à Moulineaux pendant trois jours avant le 3 avril 1203, du moins qu'il y était le mercredi saint 2 avril, veille du meurtre[2]. Justement, ce mercredi saint, il reçut la visite de son justicier Geoffroy Fitz-Pierre, qui ne se rendait que très rarement en France[3]. Que venait-il y faire? Le règne de Jean est encore mal connu[4] et le tempérament ainsi que le rôle de ses principaux

1. Les chroniqueurs aimaient ces histoires mystérieuses d'hommes recueillis dans des filets de pêcheurs. Cf. la *Chronique de Coggeshall*, p. 117.

2. Th. Duffus Hardy, *Itinerarium Johannis, regis Angliae*, 1828, p. 15 (extr. de l'*Archaeologia*, t. XXII); du même, itinéraire plus complet, en tête de l'édition des *Rotuli Litterarum Patentium*, 1835.

3. *Rotuli Normanniae*, édit. Th. D. Hardy, 1835, p. 85.

4. On aura idée du nombre énorme de documents inédits, d'ailleurs difficiles à exploiter, qu'il faudrait dépouiller encore, en lisant un article de M. Hilary

Digitized by Google

conseillers auraient besoin d'être étudiés. Geoffroy Fitz-Pierre paraît bien avoir été un parvenu sans scrupules, de caractère sec et dur. Il avait commencé sa carrière de justicier cinq ans auparavant, en appliquant rudement et en aggravant la législation forestière[1]. Il servit avec dévouement Jean sans Terre et exerça une telle autorité que le roi le jalousait : en apprenant sa mort (en 1213), il s'écria, s'il faut en croire Mathieu de Paris : « Quand il arrivera en enfer, il donnera le bonjour à Hubert, l'archevêque de Cantorbéry, que sans aucun doute il y trouvera. Par les pieds de Dieu, voici que je commence à être roi et seigneur d'Angleterre[2] ! » Je ne me fie guère aux savoureuses anecdotes de Mathieu de Paris, et ne conclus point de là que Geoffroy doive endosser la responsabilité des crimes de son maître. Mais la coïncidence de dates signalée plus haut est frappante et elle suggère tout au moins que Jean traita de la vie et de la mort d'Arthur comme d'une question politique à résoudre, entre différentes autres dont nous le voyons s'occuper la même semaine[3].

Jenkinson, *Financial Records of the reign of King John*, dans *Magna Carta Commemoration Essays*, Roy. Hist. Soc., 1917, p. 244 et suiv.

1. Voir Stubbs, *Hist. const. d'Angleterre*, édit. française, t. I, p. 615, 630, 633, et *Historical Introductions to the Rolls Series*, édit. Hassall, 1902, p. 222, 451, 464 et surtout p. 474-476.

2. *Chronica Majora*, éd. Luard, t. II, p. 559 (addition à R. de Wendover).

3. Voir les détails donnés par M. Powicke, p. 477 et les notes. — P. 476, le même historien cite encore, comme un document appuyant la date fournie par les *Annales de Margan*, une lettre mystérieuse de Jean sans Terre, datée du 16 avril, où, dit M. Powicke, « M. Richard a vu, avec beaucoup de probabilité, je pense, une allusion voilée au destin d'Arthur ». Alfred Richard (*Histoire des comtes de Poitou*, t. II, 1903, p. 424-425) a, en effet, eu le mérite de signaler ce document, qu'on trouvera dans *Rotuli Litterarum Patentium*, édit. Duffus Hardy, p. 28 *b*, et dans Powicke. Par cette étrange missive, que Jean adresse à sa mère Aliénor, à l'archevêque de Bordeaux et à sept autres de ses fidèles, il accrédite auprès d'eux un certain frère Jean de Valerant, « qui voit, écrit-il, ce qui se passe autour de nous et pourra vous renseigner exactement sur notre état ». Et il ajoute : « La grâce de Dieu est meilleure pour nous qu'il ne pourra vous l'exprimer. » Faut-il voir là vraiment une « allusion voilée au destin d'Arthur » ? L'interprétation d'Alfred Richard n'est pas celle que M. Powicke, un peu distrait, semble lui attribuer. Alfred Richard croit que Jean a voulu tromper Aliénor et les autres personnes destinées à recevoir la visite du frère Jean de Valerant; celui-ci aurait été chargé de leur annoncer qu'Arthur était bien vivant. Quelque cynisme qu'on puisse légitimement prêter à Jean sans Terre, il est difficile, en effet, d'admettre qu'il ait averti la vieille Aliénor du sort véritable d'Arthur. Mais que signifie alors la phrase : « ... Tamen gratia Dei melius stat nobis quam ille vobis dicere possit? » Est-ce une sinistre équivoque que ne pouvaient pas comprendre les destinataires de la lettre? D'un tel personnage, tout est possible. En tout cas, le document est significatif. Si

Digitized by Google

L'état d'âme de Jean sans Terre n'étonnera point ceux qui connaissent l'histoire de cette époque. Nous verrons que son crime pouvait être considéré alors comme une exécution, un acte régulier de justice royale. Jean, il est vrai, aurait pu trouver un bourreau. Ce geste homicide, ce meurtre d'un neveu, semble une manifestation de démence. Mais de sa part elle est vraisemblable. Les textes donnent l'impression que Jean était un malade[1]. Il serait intéressant, pour un historien médecin, d'étudier son cas. Ce sinistre personnage nous présente les symptômes de l'état pathologique que les aliénistes appellent « psychose périodique ». Il avait des sursauts d'énergie, voulait faire la guerre, la faisait; puis venaient des phases de dépression, où la peur et la lâcheté redoublaient sa méchanceté; enfin il subissait des crises d'érotisme et d'apathie complète, que son peuple attribuait à un sort jeté par des sorciers. Les contemporains ont noté ces alternatives de langueur voluptueuse, d'agitation, de mélancolie soupçonneuse et cruelle[2]. Au mois d'avril 1203, Jean avait renoncé à la campagne qu'il avait préparée au cours de l'hiver. La trahison du comte d'Alençon, en janvier, l'avait exaspéré et découragé à la fois. Les nouvelles inquiétantes se succédaient[3]. Jean était justement dans l'état mental où un déséquilibré commet un crime dans sa propre famille et s'assure qu'il a bien fait.

La version du meurtre d'Arthur commis à Rouen le 3 avril 1203 est donc vraisemblable. Mais comment les moines de Margan l'ont-ils recueillie, alors que les chroniqueurs de Saint-Alban ne parlent que de vagues rumeurs, et comment l'annaliste gal-

l'on ne peut en déterminer la portée précise, il prouve, du moins, que, treize jours après avoir assassiné son neveu, Jean sans Terre trouvait que la grâce de Dieu le favorisait inexprimablement. Voilà un trait à ajouter à la psychologie du sire.

1. L'histoire de Jean sans Terre, je le répète, est encore à faire. Je ne saurais souscrire entièrement au jugement d'Achille Luchaire, pour qui le caractère de ce roi se distingue « surtout par une souplesse d'hypocrisie et une facilité à se dérober, même à s'aplatir devant le danger, qui expliquent et ses fréquentes reculades et son revirement définitif » (*Innocent III; les royautés vassales du Saint-Siège*, 1908, p. 183).

2. Voir surtout Gervais de Cantorbéry, *Gesta regum*, t. II, p. 92-95 : « Johannes, circumquaque viriliter agens... Johannem *Mollegladium* eum... vocabant; sed processu temporis mollities illa in... crudelitatem versa est... Rex Angliae Johannes iterum inbellis et imbecillis effectus est... »

3. Sur la situation générale, voir Powicke, p. 232 et suiv.

Digitized by Google

lois, en son lointain monastère, est-il le seul qui nous fournisse une date précise?

M. Walter de Gray Birch, dans l'histoire qu'il a faite de l'abbaye de Margan, a reconnu que tant de précision ne laisse pas d'étonner. Mais il admet que la tragédie de Rouen a pu être révélée à un moine, et il suppose que c'est pour cette raison que Jean sans Terre, sachant les Cisterciens en possession de son secret, les a ménagés, et a particulièrement favorisé l'abbaye de Margan[1]. C'est possible. Mais M. Powicke a creusé davantage et, à mon avis, il a trouvé[2]. Sa démonstration fournit un bon exemple du profit que l'histoire générale peut tirer des minuties de l'histoire locale.

Frappé du fait que l'annaliste gallois s'est intéressé[3] à l'histoire de la famille normande de Briouse, et spécialement à l'histoire de Guillaume de Briouse, confident de Jean sans Terre, *qui se trouvait aussi à Rouen à l'époque du meurtre*[4], il a reconstitué les relations de ce personnage avec l'abbaye de Margan. Elles étaient étroites. Reportons-nous au recueil des chartes de Glamorgan, publié par G. T. et G. L. Clark[5]. Le 3 juin 1200, Jean confirme à son cher et fidèle Guillaume de Briouse toutes les terres qu'il a acquises et pourra acquérir sur les ennemis gallois, en augment de sa baronnie de Radnor, en Glamorgan, et le 23 février 1203, à Rouen (un mois avant le meurtre d'Arthur), il lui concède toute la terre de Gower, avec toutes ses dépendances, en pays de Galles[6]. Guillaume était ainsi constitué le représentant de la puissance anglaise en Glamorgan; depuis plusieurs années, il intervenait dans les affaires de Margan, servait de témoin pour les actes passés en faveur de l'abbaye[7].

1. *A History of Margam Abbey*, 1897, p. 176-177. Il est fâcheux que M. Birch n'ait pas tenté une étude critique des *Annales de Margan*.

2. *Ouvr. cité*, p. 468 et suiv.

3. Cf. *Annales de Margan*, p. 24, 29, 30, 31, 38.

4. Cf. plus loin l'itinéraire de Guillaume de Briouse en avril 1203. — J. H. Round a donné une bonne biographie de ce personnage dans *Dictionary of Nat. Biography*, art. *Braose (William de)*. Voir aussi des notes de Paul Meyer dans son édition de l'*Hist. de Guill. le Maréchal*, t. III, p. 195 et 197.

5. *Cartae et alia munimenta quae ad dominium de Glamorgancia pertinent*, 6 vol. M. Powicke cite l'édition de 1891. Nous nous sommes reportés à l'édition meilleure donnée en 1910 par G. L. Clark.

6. *Cartae*, t. II, p. 254, n° 253; p. 287, n° 283.

7. *Ibid.*, t. I, p. 209, n° 203; t. II, p. 232, n° 226; p. 587, n° 561; p. 588, n° 562; t. VI, p. 2271, n° 1550, etc.

Digitized by Google

Or, en 1207, Guillaume perdit la faveur de Jean[1], et en 1210 il dut s'enfuir en France. La nouvelle du supplice infligé à sa femme et à son fils par Jean sans Terre lui parvint sans doute avant sa mort, qui eut lieu en 1211. Rien de plus légitime que de supposer que Guillaume de Briouse, avant sa fuite en France, a fait connaître aux moines de Margan la tragédie de Rouen, dont la date avait dû rester gravée dans sa mémoire[2].

Il y a, dans la Chronique de Roger de Wendover, une relation que M. Powicke aurait dû rappeler, car elle ajoute une grande force à ses arguments. Lorsque, en 1208, Jean sans Terre exigea des barons dont il se défiait qu'ils lui livrassent leurs enfants ou leurs proches en otages, Guillaume de Briouse opposa un refus aux envoyés du roi : « Mathilde, sa femme, coupant la parole à son mari avec la loquacité féminine, répondit aux messagers : *Je ne livrerai pas mes enfants à votre sire le roi Jean, car il a honteusement assassiné son neveu Arthur, qu'il aurait dû garder avec honneur.* » Guillaume dit à sa femme qu'elle était une sotte et, sans vouloir livrer d'otages, offrit de se soumettre au jugement de ses pairs, s'il avait fait tort au roi. Quand le roi eut connaissance de cette scène, « gravement troublé », il envoya secrètement une troupe pour s'emparer de Guillaume et de toute sa famille. Mais Guillaume, averti par des amis, s'enfuit en Irlande avec les siens[3]. Comme Margan était sur le chemin de l'Irlande, peut-être avons-nous le droit de placer à ce moment précis la révélation faite aux moines de cette abbaye par Guillaume de Briouse — ou par sa femme.

Nous ajouterons que dès lors on s'explique mieux une page où l'annaliste de Margan déplore, à l'année 1199, le couronnement de Jean, préféré au légitime héritier Arthur : il parle des malheurs qui ont frappé les barons responsables d'avoir favorisé Jean sans Terre; Guillaume de Briouse, le plus coupable de tous, fut le plus durement puni, avec toute sa lignée[4]. On ne peut s'empêcher de rapprocher ce morceau du récit de l'assassinat d'Arthur. Ne semble-t-il pas que nous entendons Guillaume de Briouse faire des confidences — plus ou moins véridiques —

1. L'origine de la brouille, ainsi que l'indique Round, fut la négligence que montrait Guillaume pour s'acquitter des sommes dues au Trésor.

2. L'annaliste de Margan, p. 29-31, donne des détails sur la disgrâce de Guillaume, sa fuite, sa mort en France, la mise à mort de sa femme et de son fils.

3. Wendover-Paris, édit. Luard, t. II, p. 523-524.

4. *Annales de Margan*, p. 24-25.

Digitized by Google

aux moines de Margan, et dire : « Et j'ai contribué à le faire roi! »

Quoi qu'il en soit, M. Powicke a presque certainement résolu la question posée. Sa découverte est d'autant plus intéressante qu'elle l'a mené à trouver une source identique pour le dramatique récit de la *Philippide*. Guillaume le Breton, en effet, raconte que le sire de Briouse, étant le gardien d'Arthur à Rouen, alla trouver Jean sans Terre lorsqu'il devina ses sinistres desseins : devant ses barons, il lui déclara qu'il remettait Arthur, sain et sauf, entre ses mains, et préférait qu'on lui donnât un successeur; puis il partit pour Briouse[1], afin de ne point participer au crime. C'est la seule personne de l'entourage royal que Guillaume le Breton cite dans sa narration; la raison est sans doute celle à laquelle M. Powicke a songé : très vraisemblablement, le sire de Briouse, réfugié en France sept ans après la tragédie de Rouen, a raconté lui-même ces événements devant notre chroniqueur, et il n'a pas manqué de se donner un beau rôle.

M. Powicke aurait pu remarquer que Guillaume de Briouse n'a nullement joué le chevaleresque personnage que lui prête l'auteur de la *Philippide*. Les souscriptions des lettres royales montrent que le sire de Briouse résida constamment ou presque constamment aux côtés du roi à l'époque du meurtre, notamment le 2 avril à Moulineau et le 3 à Rouen, et ce fut lui que le roi choisit pour attester cette lettre confidentielle du 16, où il se déclarait favorisé de la grâce de Dieu[2]. Bref, si le meurtre a eu lieu le 3 avril, Guillaume de Briouse a été le complice de Jean sans Terre[3].

Guillaume de Briouse est donc, fort probablement, l'auteur des révélations dont l'annaliste de Margan et l'auteur de la *Philippide* ont profité. Que les récits des deux chroniqueurs diffèrent, il faudrait bien de la candeur pour s'en étonner. Guillaume de Briouse a menti en prétendant qu'il avait refusé de prêter les mains à un projet homicide; il était homme à présenter deux versions différentes du crime. Il s'ensuit d'ailleurs que nous ne pouvons nous fier absolument ni à l'une ni à l'autre. Les ténèbres ne seront jamais entièrement dissipées.

1. Orne, arr. d'Argentan.

2. Sur cette lettre, signalée par Alf. Richard, voir la note plus haut, p. 183.

3. Il suit le roi dans ses déplacements et atteste des lettres royales le 31 mars, le 1er, le 2, le 3, le 5, le 6, le 7, le 8 avril, etc... (*Rotuli Litt. Pat.*, p. 27*a*-28*b*; *Rotuli Normanniae*, p. 85-91).

Digitized by Google

M. Powicke croit que Guillaume de Briouse a inspiré à l'annaliste de Margan toute la page où il raconte successivement le meurtre d'Arthur, la découverte de son corps et son enterrement, et enfin la condamnation de Jean comme meurtrier de son neveu. A notre sens, les notes recueillies à Margan ont eu certainement des sources diverses. La comparaison entre le récit de l'annaliste et celui de Guillaume le Breton permet de penser que le sire de Briouse ne savait rien de l'intervention des moines du Bec et de l'enterrement d'Arthur, car il n'en est pas fait mention dans la *Philippide*[1]. M. Powicke a montré lui-même que les moines de Margan avaient des relations avec ceux du Bec; ce sont donc ces derniers qui ont pu les renseigner. Il est tout naturel que Guillaume de Briouse n'ait pu rien dire des suites de l'assassinat. Comme M. Powicke est tenté de lui attribuer l'information concernant « la seconde condamnation de Jean sans Terre », on comprendra que nous nous attardions à fixer ces détails et à faire ces distinctions, qu'autorise l'examen minutieux des textes.

On ne peut se targuer de faire la pleine lumière sur un événement que les témoins oculaires avaient intérêt à cacher ou à ne montrer que sous un certain jour. Mais on peut présenter maintenant comme vraisemblables les conclusions suivantes. Arthur a été tué le 3 avril 1203. Il n'a pas été victime d'une fureur d'ivrogne. Jean sans Terre voulait se débarrasser d'un rival redoutable, que la noblesse et le roi de France lui opposaient[2], et il y était poussé par ses conseillers : ne l'avaient-ils pas, lorsque Arthur était enfermé à Falaise, engagé à le faire mutiler[3]? Il s'agit donc d'une exécution politique, préméditée, et Jean la concerta avec son justicier Geoffroy Fitz-Pierre et avec Guillaume de Briouse, le 2 avril. La version du meurtre donnée dans la *Philippide*, réserve faite de certains développements de versificateur, est sans doute préférable à celle des Annales de Margan.

1. Si la mention de l'enterrement d'Arthur à Notre-Dame-du-Pré est exacte, ce fait est resté secret. « Nec est inventum sepulcrum ejus usque ad diem hunc », dit le chanoine de Barnwell (*Memoriale W. de Coventria*, t. II, p. 196).

2. Ce qui prouve bien que Jean et ses conseillers considéraient comme très dangereuses les prétentions possibles de la lignée de Geoffroy à la couronne d'Angleterre, c'est qu'Aliénor, sœur d'Arthur, fut emmenée en Angleterre (décembre 1203) et y resta captive jusqu'à sa mort en 1241. Voir Dom Guilloreau, *Aliénor de Bretagne*, dans *Revue de Bretagne*, t. XXXVII, 1907, p. 257 et suiv., 326 et suiv.

3. *Chronique de Coggeshall*, p. 139 : « ... regis consiliarii... suggesserunt regi... »

Digitized by Google

Si Arthur avait été tué dans la tour de Rouen, on ne voit pas pourquoi son cadavre aurait été imprudemment jeté dans le fleuve, au lieu d'être enseveli dans des oubliettes.

La satisfaction avec laquelle le roi Jean écrivait à sa mère, le 16 avril, que la grâce de Dieu lui était ineffablement impartie, prouve assez qu'il ne se crut point inspiré du démon. D'ailleurs, ne fit-il pas accepter par le pape Innocent III lui-même l'opinion qu'Arthur avait été justement châtié de sa trahison[1]? Cependant, comme il avait peur du roi de France, la mort d'Arthur fut tenue secrète. On ne la sut que par des chuchotements. Des versions attribuant la disparition du jeune prince à un accident d'évasion ou à la maladie trouvèrent un certain crédit. Guillaume le Breton fut presque le seul chroniqueur français qui affirma sans réticence que Jean avait tué son neveu, et encore ne mentionna-t-il le fait qu'une dizaine d'années après, dans la seconde partie de sa Chronique, et il ne le raconta en détail que plus tard encore, dans sa *Philippide*. On nous accordera donc qu'en 1204, époque où l'on a placé le prétendu procès intenté au meurtrier d'Arthur, la base même de l'accusation manquait, puisque personne n'osait encore affirmer officiellement que Jean sans Terre eût tué son neveu.

III.

La légende de la condamnation de Jean sans Terre comme meurtrier d'Arthur. Les documents de 1216.

Jusqu'ici, les conclusions auxquelles nous a conduit l'étude critique des textes n'encouragent guère à supposer que Jean sans Terre ait été condamné à mort par ses pairs, comme meurtrier d'Arthur, en 1204. Sur quelle autorité s'appuient donc nos contradicteurs?

Sur les chroniques? M. Bémont a montré que les chroniques contemporaines sont muettes sur le « second procès ». Il y a plus. Si je ne m'abuse, on n'a pas remarqué encore qu'*aucun chroniqueur du XIII^e^ siècle n'a parlé de sentence de mort* prononcée contre Jean sans Terre par la cour de France. L'annaliste de Margan lui-même, dont MM. Powicke et Cartellieri

1. Voir plus loin, p. 199.

Digitized by Google

tiennent le témoignage pour « capital », déclare que Jean fut, à la suite du meurtre d'Arthur, condamné à perdre ses fiefs de France, mais il ne parle pas de condamnation à mort. Pourquoi donc soutient-on que Jean a été condamné à mort ou — ce qui, assure-t-on, *revient au même* — « forbanni » par la cour de France[1]? Comment se fait-il qu'on ne s'émeuve point de la singulière lacune que présentent à cet égard les Annales de Margan? C'est qu'en somme nos contradicteurs mettent encore bien au-dessus du récit de l'annaliste les assertions des agents de Louis de France en 1216, reproduites dans la chronique de Roger de Wendover; ce sont, nous déclare-t-on, des « témoignages formidables ». Puisque la critique de M. Bémont — souvent un peu indulgente — a laissé subsister quelque foi en ces textes, il nous faut tâcher de déterminer définitivement ce qu'ils valent.

Pour l'intelligence des pages qui vont suivre, le lecteur devra se rappeler la violence du nouvel orage qui a sévi en Occident de 1213 à 1216, et se représenter à quel ton s'élèvent, dans les deux camps, les haines et les passions. N'arrivant pas à dompter par l'excommunication et l'interdit le despotisme anticlérical de Jean sans Terre, Innocent III a offert en 1213 le royaume d'Angleterre à Philippe Auguste. Alors Jean s'est soumis, s'est aplati, a cédé son royaume au Saint-Siège et ne l'a repris qu'en fief : Innocent III a pu croire que ce vassal obéissant entraînerait ses barons à la croisade. Mais Jean n'a point profité de la leçon. Sa brutalité à l'égard de ses sujets, surtout de son clergé, et la part qu'il prend à la coalition de Bouvines le mènent à l'abîme. Vaincu en France, il est obligé de concéder à ses barons la Grande Charte; Philippe Auguste ne lui a accordé qu'une trêve, et les barons anglais, après l'avoir humilié, ne témoignent d'aucun esprit de conciliation. La raideur d'Innocent III, qui prétend traiter les ennemis de son vassal en ennemis de l'Église, achève d'exaspérer les adversaires les uns contre les autres. A

1. Le contumax ne pouvait être que forbanni. Guilhiermoz (*mém. cité*, p. 56) en conclut non pas que les documents où l'on prétend que Jean a été par contumace condamné à mort sont suspects, mais que, tout en étant « parfaitement exacts », ils ne s'expriment pas d'une façon « tout à fait précise »! Cela n'a pas empêché notre juriste de dire, quatre pages plus haut, que dans ces documents, on trouve une « discussion juridique conduite avec le plus grand soin, où chaque mot est pesé, où toutes les coutumes et tous les principes du droit, mis en avant de part et d'autre, sont de la plus rigoureuse exactitude », etc...

Digitized by Google

la fin de l'année 1215, les barons anglais, menacés de perdre tout le bénéfice de leur soulèvement, offrent la couronne au fils de Philippe Auguste. Au moment où va être produit l'argument de la condamnation de Jean comme meurtrier d'Arthur, Innocent III et Philippe Auguste sont décidés, chacun de son côté, à tout faire, l'un pour conjurer le péril qui menace son protégé et compromet la cause de la croisade, l'autre pour déterminer le Saint-Siège à la neutralité et le baronnage français à la conquête de l'Angleterre. Les événements de l'Albigeois, comme nous le verrons, compliquent encore la situation et ne font que rendre plus aigu le conflit des intérêts qui s'opposent.

Roger de Wendover — qui, dans sa relation des premières années du règne de Jean sans Terre, ne dit pas un mot d'une condamnation prononcée à l'occasion du meurtre d'Arthur — nous a donné des entrevues du légat avec Philippe Auguste et son fils à Melun, en avril 1216, un compte-rendu qu'il n'a certainement pas inventé ni même rédigé : c'est un procès-verbal, dû à un juriste fort expert à suivre une discussion subtile et à la résumer, et Wendover n'a fait que le recopier, sans aucun commentaire[1]. D'après ce document, le légat du pape, admis en présence de Philippe Auguste et de ses barons le 24 avril, somma le roi de France « de ne point permettre que son fils Louis portât la guerre en Angleterre, ni inquiétât en quoi que ce fût le roi d'Angleterre ». Le roi de France répondit : « Jean, si jamais il a été véritable roi, a forfait dans la suite son royaume en raison de la mort d'Arthur, fait pour lequel il a été condamné par notre cour. » Le lendemain, 25 avril, le légat revit le roi, accompagné cette fois de son fils Louis. Les « prélats et barons de France » étaient présents[2]. Un chevalier, que Louis avait constitué comme procureur, présenta la justification de l'héritier royal. Il dit notamment ceci : « Sire roi, c'est chose très connue de tous que Jean, dit roi d'Angleterre, à cause de sa félonie envers son neveu Arthur, qu'il fit périr de ses propres mains, fut condamné à mort en votre cour par jugement de ses pairs[3]. »

1. On peut facilement supposer que Jean sans Terre, très avide de savoir ce qui se passait en France, avait à Melun un affidé, qui a pris des notes. Ou bien encore le légat a fait faire par un de ses clercs un procès-verbal de la séance et l'a envoyé en Angleterre.

2. Manifeste de Louis de France, imprimé en appendice à la thèse latine de M. Bémont, *De Johanne cognomine sine Terra*, etc., p. 68.

3. Wendover-Paris, édit. Luard, t. II, p. 651-652.

Digitized by Google

Quelques jours après, le 10 mai, les trois envoyés qui soutiennent en cour de Rome la cause de Louis de France allèguent[1], comme principale et première « proposition contre le roi d'Angleterre », que ce prince « a tué par félonie son neveu Arthur de ses propres mains, par le plus détestable genre de mort, que les Anglais appellent *murdrum;* pour lequel fait ce roi a été condamné à mort dans la cour du roi de France par jugement de ses pairs ». Suit une discussion serrée, où les envoyés répètent à plusieurs reprises que Jean a été condamné à mort. Ils affirment et apportent des arguments qu'ils ont soigneusement aiguisés d'avance et fourbis. Le pape est réduit à des réponses de gros bon sens, d'ailleurs très directes et souvent bien embarrassantes pour les ambassadeurs. Il est suffoqué par les allégations si nouvelles et si énormes qu'on lui présente. Tel du moins il m'apparaît, très clairement, à la lecture de ce procès-verbal si net et si précis. Tout contraire, il est vrai, est le sentiment de M. Guilhiermoz[2]. Comme c'est affaire d'impression, nous ne pouvons qu'inviter le lecteur à examiner le texte et à se prononcer.

Les arguments préparés par les conseillers de Philippe Auguste se retrouvent d'ailleurs dans un texte officiel, indépendant des deux procès-verbaux transcrits par Roger de Wendover : le manifeste adressé par Louis de France, vers la fin du mois de mai 1216, aux évêques et abbés d'Angleterre pour les détourner de promulguer la sentence d'excommunication qui doit frapper l'envahisseur[3]. Louis y déclare notamment : « Il est assez connu

1. Ces *Objectiones Lodowici et baronum Angliae contra regem Johannem* ont été insérées par Roger de Wendover, *Ibid.*, p. 657 et suiv., à la suite d'une lettre écrite par les envoyés de Louis de France à leur maître, lettre certainement authentique : un scribe a noté, dans le manuscrit de l'*Historia Minor* de Math. de Paris, qu'elle était recopiée « in primo rotulo scripto inter rotulos parvos magistri Alexandri de Suereford, clerici de Scaccario » (édit. Madden, t. II, p. 182). Le titre *Objectiones Lodowici et baronum Angliae* signifie que Louis s'était mis d'accord avec les barons anglais pour les arguments à présenter, ou que tout au moins on voulait faire croire au pape qu'ils en acceptaient la responsabilité.

2. *Mém. cité*, p. 50-51.

3. Nous ne connaissons ce manifeste que par l'exemplaire adressé à l'abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry. Il n'y a pas de raison de croire que ce prélat, frère de lait et ami de Jean, et qui lui resta fidèle, ait été le seul destinataire d'un tel document. Ce manifeste a toutes les allures d'un texte destiné à la plus grande publicité et n'aurait pas été si ingénieusement combiné pour l'usage exclusif d'un des hommes qui pouvaient y être le moins sensibles. Le

Digitized by Google

que [Jean autrefois roi d'Angleterre] fut cité par ses pairs, au sujet du meurtre d'Arthur, son neveu, dans la cour du très cher seigneur le roi de France, dont tous deux étaient hommes liges; et par lesdits pairs il fut enfin légitimement condamné; ce meurtre, le susdit Jean l'a confessé en ce temps, à plusieurs reprises, à nombre de personnes en Angleterre; par cette condamnation, il a forfait ses biens, où qu'ils fussent et d'où qu'il les tînt, selon les coutumes usitées, etc...[1]. » On remarquera encore ici que *Louis de France, comme Philippe Auguste à l'assemblée de Melun, ne parle pas explicitement de condamnation à mort;* le roi et son fils laissent la question dans l'ombre et confient à leurs envoyés le soin de pousser jusqu'au bout.

Tels sont les textes où pour la première fois, ainsi que nous le dit M. Bémont, il est parlé de la condamnation de Jean sans Terre comme meurtrier d'Arthur. M. Bémont les considère comme authentiques, et avec raison. Comme la critique la plus raisonnable suggère souvent l'hypercritique la moins sensée, il s'est trouvé un jeune savant allemand pour entreprendre de démontrer que les *Objections* sont l'œuvre d'un faussaire; que Roger de Wendover s'en est inspiré pour forger le procès-verbal de l'assemblée de Melun; qu'enfin le manifeste adressé à l'abbé de Saint-Augustin est également un faux, façonné à l'aide des deux autres documents[2]. M. Lehmann oublie d'ailleurs de nous faire connaître quel a pu être le motif de ces fabrications successives. Ce travail d'écolier est d'une faiblesse extrême, et il n'y a pas lieu de perdre du temps à le réfuter.

Les textes de 1216 sont authentiques. Qu'ils soient véridiques, c'est une autre affaire.

Nous nous poserons quatre questions : 1° le contexte nous incline-t-il à croire que les assertions de condamnation ont été

manifeste n'est pas daté. Il a été rédigé à un moment où le légat, « arrivé en Angleterre, se propose, dit-on, de faire tort, par les prélats et les officiaux des églises », à Louis de France. D'après une rubrique du manuscrit, « ces lettres ont été envoyées aussitôt après l'entrée de Messire Louis en Angleterre ». Le légat était arrivé le 20 mai et Louis le 21 mai. Louis de France fut excommunié le 29 mai. Il passa à Saint-Augustin de Cantorbéry avant le 30 mai. Le manifeste a dû être rédigé en France et expédié entre le 21 et le 29 mai.

1. *Édit. citée*, dans Bémont, *De Johanne*, p. 66.

2. Joseph Lehmann, *Johann ohne Land, Beiträge zu seiner Charakteristik*, 1904 (*Historische Studien veröffentlicht von E. Ebering*, Heft XLV, p. 45 et suiv.).

Digitized by Google

produites de bonne foi? — 2° Si le contexte contient beaucoup d'inexactitudes, le témoignage « formidable » du roi de France et de ses agents devient suspect, et nous sommes amenés à le critiquer de près : ne choque-t-il pas la vraisemblance? Une condamnation à mort pouvait-elle être prononcée? Les circonstances historiques rendent-elles un second procès probable ou improbable? — 3° Philippe Auguste et ses conseillers étaient-ils hommes à mentir et à essayer de mystifier Innocent III, le légat et l'Église anglaise? — 4° Avaient-ils intérêt à le faire?

Quand nous aurons répondu à ces quatre questions, le terrain sera déblayé.

§ 1.

Laissons de côté, pour le moment, la thèse de la condamnation pour meurtre et examinons le reste des arguments produits en 1216 pour justifier l'alliance entre Louis et les barons anglais et l'invasion de l'Angleterre.

La première discussion, nous l'avons vu, eut lieu à Melun le 24 et le 25 avril 1216. Les « magnats » du royaume étaient assemblés en foule, car c'est à ce moment que le vainqueur des Albigeois, Simon de Montfort, fit hommage au roi pour le comté de Toulouse[1]. Le légat Galon vint, dans une réunion de la cour, demander que Jean, loin d'être combattu, fût défendu et protégé, comme vassal du Saint-Siège. Les arguments choisis pour lui répondre eurent pour objet de convaincre les barons présents que le projet d'invasion en Angleterre était louable et légitime. On peut observer une aggravation sensible dans l'audace des affirmations qui, dans cette intention, furent produites successivement le 24 et le 25 avril. Nous pensons que ce fut l'intervention contrariante de Simon de Montfort qui amena Philippe Auguste à laisser le champ libre, le second jour, à un certain chevalier de sa cour, dont l'imagination et l'effronterie préfigurent celles des agents de Philippe le Bel. Une ligne de la *Chronique de l'Anonyme de Laon* nous apprend que Simon de Montfort, présent à ces assemblées, « travailla beaucoup pour le bien de la paix[2] ». C'est qu'en effet Jean sans Terre s'était prononcé pour le comte de Toulouse Raimond VI, et

1. Delisle, *Catalogue*, n° 1659. Les n°s 1660 et 1661 du *Catalogue* devraient sans doute être placés avant les actes datés de Melun.

2. *Chronicon universale Anonymi Laudunensis*, édit. Al. Cartellieri, p. 83.

Digitized by Google

l'intérêt évident de Simon était que les rois de France et d'Angleterre se réconciliassent. Tout au moins importait-il que la noblesse française ne fût point occupée à guerroyer outre-Manche et pût au besoin participer à une nouvelle croisade en Albigeois. Simon était très inquiet. Il savait bien que les Méridionaux n'accepteraient pas le déshéritement de Raimond VI. Ce fut pendant son séjour dans le Nord que les gens de Beaucaire ouvrirent leurs portes à Raimond le jeune[1]. Cet antagonisme entre les ambitions de Philippe Auguste et les intérêts de Simon de Montfort, la nécessité d'annuler les effets des intrigues de ce dernier nous expliquent mieux encore que l'insistance du légat pourquoi on alla si loin dans le mensonge. On comprend que les agents envoyés en cour de Rome aient espéré tromper facilement des étrangers; mais, pour produire en pleine cour de France, si peu d'années après l'avènement de Jean sans Terre et le meurtre d'Arthur, les impostures que le procureur de Louis accumula, il fallut l'exaspération produite par l'opposition du nouveau comte de Toulouse.

Le 24 avril, Philippe Auguste parla lui-même et se tailla un succès facile. Le royaume d'Angleterre, déclara-t-il, n'est pas le patrimoine de Pierre : aucun roi ne peut donner son royaume sans l'assentiment de ses barons, et si le pape défend la doctrine contraire, il donne à tous les royaumes un exemple très pernicieux. « Tous les magnats, d'une seule voix, se mirent à crier que, sur ce point, ils résisteraient jusqu'à la mort. » Le lendemain, le procureur de Louis renchérit sur les insinuations du roi et ajouta que Jean sans Terre avait, en cette circonstance, agi en opposition avec ses barons, *praeter assensum magnatum suorum*. Que devons-nous penser de cette affirmation? Consultons les documents des années 1213, 1214 et 1215. Aucun de ceux qui existent actuellement ne permet d'accueillir une telle assertion. Je crois avoir démontré ailleurs[2] que la soumission de Jean au pape fut acceptée sans murmure : la levée de l'interdit ne semblait pas avoir été achetée trop cher.

Le procureur de Louis chercha également à se concilier les bonnes dispositions des barons français en déclarant que le baronnage anglais avait usé de droits incontestables et agi correctement. Jean, plaida-t-il subtilement, n'avait pas le droit de

1. *Hist. de Languedoc*, édit. Privat, t. VI, p. 488.
2. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, p. 39-40.

Digitized by Google

donner son royaume sans l'avis de ses barons, mais il avait le droit de se démettre; *du moment qu'il eut résigné son royaume pour le donner au pape, il cessa d'être roi : les barons disposèrent de la couronne vacante* et élurent Louis en raison des droits de sa femme Blanche de Castille, la reine de Castille étant la seule survivante des sœurs et des frères du roi d'Angleterre. Cet argument fardait la vérité. En 1212, les barons anglais avaient négocié, en effet, avec Philippe, et le roi de France comptait sur une partie d'entre eux lorsque l'année suivante il accepta les offres du Saint-Siège et prépara l'invasion de l'Angleterre : *mais ce fut précisément lorsque Jean sans Terre eut prêté hommage au Saint-Siège que les barons anglais retirèrent à Philippe leur appui*[1]. Quant aux prétendus droits de Blanche de Castille, nous ne voyons dans aucun texte que les barons en aient fait état. Quand ils firent appel à Louis de France à l'automne de 1215, ils y étaient contraints par les succès de Jean sans Terre et ils agirent en parti révolutionnaire qui cherche une alliance solide et un chef puissant. Tous ces faits sont dénaturés dans la plaidoirie du procureur.

Cinq arguments furent présentés à Melun pour prouver que Jean n'était pas roi d'Angleterre ou qu'il avait perdu son royaume. Nous venons de parler de l'argument de la démission, qui n'est qu'une gentillesse scolastique. La meilleure des autres raisons était une constatation de fait; mais sous quelle forme grossièrement inexacte elle était présentée! Jean, déclare le procureur de Louis, a été rejeté par les barons (*ne regnaret super eos reprobatus*) à cause des nombreux homicides et autres énormités qu'il avait commis, et ils ont déjà commencé la guerre contre lui pour le chasser à jamais du trône. Il plaît à notre avocat de ne point dire un mot de l'accord signé à Runnymede le 15 juin 1215. Il simplifie vraiment un peu trop l'histoire. Qu'on relise la Grande Charte et les chroniques. Il est évident que la cruauté de Jean n'aurait pas suffi à produire un mouvement si profond et si général. C'est toute la politique des rois normands et angevins, c'est le développement excessif du pouvoir monarchique qui a coalisé, en des circonstances particulièrement favorables, l'Église anglaise, les nobles et les francs tenanciers. Les barons ne châtiaient pas un criminel, ils

1. Voir la suite des faits, *Ibid.*, p. 34 et suiv.

Digitized by Google

défendaient leurs intérêts. Ils ne tinrent point d'ailleurs avec sincérité les termes de l'accord que Jean avait été contraint de subir[1]. La vérité historique, ici encore, est outrageusement défigurée dans la plaidoirie de notre procureur : il s'agit de prouver que Louis et ses partisans anglais sont les défenseurs des lois divines et humaines outragées par Jean.

Mais voici qui dévoile plus nettement le manque de scrupule de nos plaideurs. Philippe Auguste déclare que Jean, ayant été condamné pour trahison pendant le règne de son frère Richard, « n'a jamais été vrai roi » et n'a jamais eu, par conséquent, aucun droit à disposer de son royaume[2]. Cette assertion, qui se trouve presque textuellement répétée dans le manifeste que Louis de France publia un mois plus tard, n'a pas pu être produite de bonne foi. Philippe Auguste savait mieux que personne ce qui s'était passé, car c'était lui, le bon apôtre, qui avait poussé Jean à profiter de la captivité de Richard et à « le priver injustement du royaume d'Angleterre », et son jeune complice se trouvait avec lui en France lorsque Richard, enfin délivré, vint reprendre possession de ses terres. Il est vrai que Jean fut, le 31 mars 1194, cité à comparaître dans les quarante jours devant la cour du roi d'Angleterre, sous peine d'être privé de tous ses droits à la couronne. Mais il n'eut pas à se présenter : avec M. Bémont, et en invoquant comme lui les meilleures chroniques de l'époque, celles de Roger de Hoveden[3] et de Raoul de Disci[4], nous considérons comme certain que, Jean s'étant

1. Voir principalement l'excellent ouvrage de W. Sharp Mac Kechnie, *Magna Carta*, 2nd edition, 1914. Sur l'attitude des barons après la signature de la charte, voir aussi *Louis VIII*, p. 58. Ils avaient évidemment des motifs de se défier de Jean, mais ils ont eu leur part de responsabilité dans l'inapplication de l'accord : ils ont violé certains engagements qu'ils venaient de prendre et dont le procureur de Louis ne dit pas un mot.

2. Wendover-Paris, p. 651 : « Rex enim Johannes, multis retroactis diebus, volens fratrem suum regem Ricardum a regno Angliae injuste privare, et inde de proditione accusatus et coram eo convictus, damnatus fuit per judicium in curia ipsius regis; quam sententiam pronunciavit Hugo de Pusatz, episcopus Dunelmensis. » Cf. le manifeste de Louis, *édit. citée*, p. 65. La ressemblance frappante des deux textes prouve bien que le procès-verbal de l'assemblée de Melun est un document officiel que Wendover n'a fait que reproduire.

3. *Chronica magistri Rogeri de Hoveden*, édit. Stubbs, R. S., t. III, p. 241-243 et 252. Le récit de Hoveden manque de précision chronologique, mais on peut certainement en conclure qu'au moment où Jean allait être déclaré déchu de ses droits d'héritier présomptif, il se réconcilia avec Richard, sur l'entremise de la reine Aliénor.

4. *R. de Diceto Ymagines historiarum*, édit. Stubbs, R. S., t. II, p. 114.

Digitized by Google

réconcilié avec son frère dans le délai des quarante jours, la sentence conditionnelle du 31 mars fut non avenue. Le récit de l'historien de Guillaume le Maréchal, que M. Bémont n'a pas pu utiliser, prouve bien que Richard accorda un pardon complet; il traita son cadet comme un enfant qu'on a mal conseillé :

Si besa son frére germain,
E dist : « Johan, n'i aiez garde.
Enfes estes; en male garde
Remainsistes. Mal le pensérent
Cil qui mal conseil vos donérent.
Levez de ci, alez mangier[1]... »

Plus tard, lorsque Richard se sentit mourir, « il attribua son royaume et toutes ses autres terres à Jean, son frère », nous dit Roger de Hoveden[2], « et lui fit jurer fidélité par ceux qui étaient présents ». Il est impossible de repousser, sans raison valable, une telle assertion : Hoveden était un des hauts fonctionnaires de la monarchie et un homme d'esprit indépendant[3]; il mourut d'ailleurs trop tôt pour prévoir que les droits de Jean seraient un jour contestés et pour avoir l'idée de bâtir une fable, afin de les étayer. Faut-il enfin, contre Philippe Auguste, un témoignage encore plus irrécusable? Nous le trouverons dans les actes de sa chancellerie. Lisons les lettres de mai 1200 contenant le traité de paix qu'il a conclu avec Jean au Goulet : il le qualifie de « rex Angliæ »; de même, dans tous les actes où il parle de ce prince; et dans l'article 2 du traité du Goulet, par lequel Jean lui cède Évreux et l'Évrecin, Philippe le dénomme « *rectus haeres* regis Richardi fratris ejus[4] ».

Ainsi, Philippe Auguste lui-même, à une époque où il avait intérêt à le faire, avait reconnu que Jean était le légitime héri-

Raoul de Disci ne parle pas de condamnation. Il est vrai que Guillaume de Newburgh (*Historia rerum Anglicarum*, édit. R. Howlett, *Chronicles of the reigns of Stephen*, etc..., R. S., t. I, p. 408) et l'annaliste de Margan (p. 24) prétendent que la sentence fut prononcée et que Jean fut privé de tous ses droits. C'est là un petit problème tout à fait analogue à celui que nous étudions dans le présent mémoire. Le témoignage de Roger de Hoveden nous paraît décisif. Nous voilà confirmés dans l'idée que certains chroniqueurs parlaient bien à la légère de procès et de condamnations!

1. *Hist. de Guillaume le Maréchal*, édit. Paul Meyer, t. II, vers 10382 et suiv.
2. T. IV, p. 83.
3. Son récit très circonstancié de l'avènement de Jean sans Terre (p. 86-92) montre l'étendue de son information et la liberté de son jugement; voir notamment p. 91-92.
4. Delisle, *Catal. des actes de Philippe Auguste*, n° 604. — Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, 1863, n° 578.

Digitized by Google

tier de Richard. C'est pourquoi, dès le premier jour de l'assemblée de Melun, il éprouve quelque inquiétude : il n'est pas bien sûr qu'on ne le surprendra point en flagrant délit de contradiction. Il produit donc cette nouvelle thèse, où il commence par avouer que la thèse précédente est douteuse : « *Si jamais Jean a été vrai roi*, il a dans la suite forfait son royaume par la mort d'Arthur » ; et le roi de France ajoute, quelque peu négligemment et sans insister : « pour lequel fait il a été condamné dans notre cour ». Quand cet argument de la forfaiture pour cause d'homicide sera reproduit en cour de Rome, le pape aura beau jeu à répondre qu'Arthur, ayant incontestablement trahi son suzerain, méritait la mort, et qu'au surplus, ne l'eût-il pas méritée, Jean n'était point le premier roi qui eût fait périr des innocents. Il fallait trouver mieux, et voilà pourquoi, le second jour, le procureur de Louis à Melun appuya sur le trait et spécifia que Jean avait tué son neveu de ses propres mains et avait pour cela été condamné à mort par ses pairs. On est pris d'un doute sur la valeur de cette dernière allégation, pour peu qu'on ait pesé les autres arguments que nous venons d'examiner. Mais passons.

Si nous rappelons que le procureur prétendit, en dernier lieu, que Jean, n'ayant point cessé de faire la guerre à Louis de France soit avant, soit après la prise de croix, ne pouvait être garanti par sa qualité de croisé, nous aurons achevé la revue complète de son argumentation. L'avocat de la maison de France terminait ainsi par un gros mensonge un plaidoyer d'un bout à l'autre entaché de mauvaise foi. Lorsque Jean prit la croix, en 1215, il était depuis plusieurs mois en trêve avec Philippe Auguste et son fils. Ce furent Philippe Auguste et son fils qui rompirent la trêve, et Jean sans Terre fit de vains efforts pour conclure un accord avec eux[1].

Dans la discussion soutenue à Rome par les trois envoyés de Louis[2], le ton change. On se garde bien de dire que Jean n'avait

1. Voir *Louis VIII*, p. 82 et n. 6, 69.

2. Leur lettre à Louis de France, insérée par Wendover avant le procès-verbal de leur discussion avec le pape (*loc. cit.*, p. 656 et suiv.), est signée des trois noms suivants : « D. de Corbolio, J. de Monte-insito et G. Limeth, nuncii. » Ce D. de Corbolio est, sans doute, le Dreu de Corbeil, en faveur duquel fut fondée en 1218 une prébende à Saint-Victor de Paris (Delisle, *Catal.*, n° 1817). Je pense que « Limeth » est une mauvaise transcription et qu'il faut voir dans ce *nuncius* Guillaume de Limesy, qui tenait une terre de Philippe Auguste dans le bailliage de Rouen à l'époque où les *Scripta de feodis* furent redigés (*Historiens de France*, t. XXIII, p. 613 *m*). C'était sans doute un petit

Digitized by Google

point le droit de soumettre son royaume au Saint-Siège, qu'il a été exclu du trône par ses barons et que ceux-ci ont élu Louis de France. Tout l'effort de l'argumentation porte sur les droits de Louis, légitime héritier d'un roi condamné à mort pour meurtre. De plus, il faut répondre à des questions gênantes du pape. Pour éviter des redites, je ne m'arrêterai pas longtemps : cette plaidoirie nouvelle a été examinée de près dans le mémoire de M. Bémont et dans mon *Étude sur Louis VIII*[1]. Ici encore, *tout* est suspect. Les preuves du droit successoral de Louis sont si contestables que les envoyés sont obligés de dire, tantôt qu'ils ne veulent pas discuter tel point[2], tantôt que, s'il se produit une réclamation d'un parent plus proche, Louis fera ce qu'il doit. Ils ne peuvent rien répondre non plus à l'argument du pape, au sujet du refus de comparaître opposé par Jean aux citations de Philippe Auguste[3]. Mais quand ils peuvent mentir, ils ne s'en font point faute. Comme le procureur de Melun, ils déclarent faussement que Jean est responsable de la guerre qu'il entretient avec Louis et qu'il a refusé de conclure une trêve. Ils osent dire que l'héritier de Philippe Auguste « n'aide pas les barons d'Angleterre et ne les favorise point » et se contente de poursuivre son droit; or, à l'automne précédent, Louis a reçu l'hommage des seigneurs anglais venus en France pour lui offrir la couronne, et dans le courant de l'hiver il leur a envoyé à plusieurs reprises des troupes pour les secourir en attendant sa propre arrivée. Enfin ils terminent la discussion par un mensonge encore plus audacieux : « Après la condamnation prononcée par les barons contre le roi Jean, le roi de France et son fils ne l'ont jamais tenu pour roi, mais ils l'ont appelé *roi déposé*, comme on dit *abbé déposé*, etc... »

Quelques jours après, Louis de France, débarqué en Angleterre, envoyait son manifeste aux évêques et aux abbés anglais. Dans cette circulaire à la fois doucereuse et menaçante, on

chevalier attaché à la *Curia regis*, dont le roi avait récompensé les services en lui donnant un fief en Normandie. — J. de « Monte-insito » m'est inconnu.

1. *Ouvr. cité* (*Rev. histor.*, t. XXXII, p. 65 et suiv.). — *Louis VIII*, p. 80 et suiv. — Sur les usages juridiques invoqués, cf. quelques remarques de Guilhiermoz, *mém. cité*, p. 52 et suiv. Ses critiques ne portent d'ailleurs point sur le fond de la question. — Sur les objections du pape, voir plus loin le § 3.

2. « Super hoc nuncii litigare noluerunt » (Wendover-Paris, t. II, p. 660).

3. On a vu que Jean, *en 1202*, refusa de comparaître autrement que sur les frontières de Normandie. Les envoyés de Louis appliquent ce refus à de prétendues citations qui auraient suivi le meurtre d'Arthur et dont aucun document *contemporain* ne fait mention.

Digitized by Google

employait encore une fois l'argumentation *ad hominem*. On s'adressait à l'Église anglaise : comme elle avait été opprimée par Jean sans Terre et qu'elle avait eu récemment à se plaindre des exactions des légats pontificaux[1], on rappela que Jean avait asservi l'Église, soumis son royaume au pape, et on insinua que, si le légat demandait l'excommunication de Louis, c'est que les ennemis de celui-ci lui avaient graissé la patte. Le prétendant venait combattre « pour la liberté de l'Église et du royaume d'Angleterre, afin de rendre au royaume et à l'Église leur liberté antique et légitime ». Mais il n'avait pas seulement des intentions pures, il avait tous les droits.

Pour le prouver, le manifeste rappelle la prétendue condamnation de Jean en 1194, condamnation qui, nous l'avons vu, était conditionnelle et fut révoquée. Mais ici la fable se complète et prend une forme tout à fait achevée. On a réfléchi que les droits de Louis, mari d'une fille cadette de la reine de Castille, étaient bien peu sérieux. On imagine donc — pourquoi les envoyés en cour de Rome ne s'en sont-ils pas avisés eux aussi? — qu'à la mort de Richard la reine de Castille et ses hoirs « concédèrent libéralement » leurs droits de succession au trône d'Angleterre à Louis et à Blanche de Castille. Il fut procédé cependant au couronnement de Jean, mais ce fut « par la violence » : on connaissait les droits de Louis et de Blanche, et ce fut pour les écarter que l'archevêque de Cantorbéry déclara, pendant la cérémonie du couronnement de Jean, « qu'il le couronnait roi, non pour raison successorale, mais pour raison d'élection ». — Toutes ces assertions sont fausses. Nous n'avons, bien entendu, aucun texte officiel du désistement de la reine de Castille, et nous avons une preuve qu'il a été inventé par les auteurs du manifeste. Les envoyés en cour de Rome produisirent, en effet, une argumentation inconciliable avec la réalité de ce désistement. Selon eux, c'est *parce que la reine de Castille est morte* que Louis a hérité son droit. S'il y a en Espagne des héritiers plus proches que Louis, *leurs droits sont suspendus, parce qu'ils ont négligé de les faire valoir :* s'ils réclament, Louis verra ce qu'il a à faire[2]. Ainsi, les déclarations des envoyés en cour de Rome infligent un démenti au manifeste. Les ambassadeurs partant pour l'Italie avaient

1. Voir une lettre d'ambassadeur anglais, du commencement de l'année 1216, publiée par Ch.-V. Langlois (*Rev. histor.*, t. XXXVII, 1888, p. 321-322).

2. Procès-verbal, dans Wendover-Paris, t. II, p. 660.

Digitized by Google

oublié de se concerter sur ce point avec les conseillers de Philippe Auguste : on ne saurait penser à tout. — Quant à des violences exercées au moment du couronnement de Jean, on n'en trouve nulle part ailleurs mention. L'historien de Guillaume le Maréchal nous parle bien des hésitations qu'on éprouva, dans le cercle des conseillers de Richard, avant de choisir Jean de préférence à Arthur[1], et nous savons qu'il y eut des troubles en Angleterre pendant les six semaines que Jean, toujours imprudent et négligent, passa en France avant de se rendre à Londres[2]. Mais ces hésitations et ces troubles avaient cessé lorsque le couronnement eut lieu. Ni les grandes chroniques, si dignes de créance, de Hoveden, de Raoul de Disci, de l'abbaye de Coggeshall, ni les œuvres postérieures (comme les Annales de Margan, qui parlent seulement de l'insistance de Guillaume de Briouse en faveur de Jean), ni la *Vie de saint Hugues*, qui signale avec amertume l'attitude peu chrétienne de Jean aux cérémonies de Rouen et de Westminster[3], ne font allusion à des violences. Jean fut « paisiblement reçu ». Le discours prêté par notre manifeste à Hubert Gauthier, archevêque de Cantorbéry, fut très probablement prononcé[4], mais les vrais mobiles du prélat se distinguent aisément : hostile d'abord à Jean et favorable à Arthur[5], il acceptait loyalement pour roi le frère de Richard, écartait les réclamations possibles des partisans d'Arthur en appuyant sur l'élection les droits de Jean, mais entendait, comme le dit Stubbs, lui faire prendre un « engagement de conscience », et il eut la même attitude que Lanfranc à l'avènement de Guillaume le Roux[6].

Les auteurs du manifeste racontent à leur manière des faits bien plus récents encore, et dont les destinataires de cette circulaire peuvent facilement contrôler l'exposé. Ils prétendent, en effet, que dans l'accord conclu entre Jean et ses barons — à

1. Édit. Paul Meyer, t. II, vers 11861 et suiv. Cf. Kate Norgate, *John Lackland*, 1902, p. 56 et suiv.

2. Voir les réflexions de Stubbs, *Hist. constitut.*, édit. française, t. I, p. 617 et suiv. — Pauli, *Geschichte von England*, t. III, 1853, p. 295 et suiv.

3. *Magna Vita S. Hugonis*, édit. J.-F. Dimock, R. S., p. 293.

4. Nous le connaissons par une autre source, une interpolation de Mathieu de Paris au texte de Wendover (t. II, p. 454-455); il n'y a pas lieu de penser que Mathieu de Paris n'ait fait ici que développer la fable qu'il aurait trouvée dans le manifeste de Louis. Les deux textes paraissent indépendants.

5. Voir le texte de l'*Hist. de Guillaume le Maréchal*, auquel nous nous référons plus haut.

6. Stubbs, *loc. cit.*, p. 620.

Digitized by Google

savoir, la Grande Charte — il a été expressément accepté par Jean que, « s'il retournait à ses débordements antérieurs, les barons renonceraient à leur fidélité envers lui et n'y reviendraient jamais dans la suite ». Or, à l'article 61 de la Grande Charte, il est dit tout le contraire : il est dit que, si Jean ou ses officiers font tort à quelqu'un ou violent la Charte, le Comité des Vingt-Cinq, élu par les barons, sommera le roi d'amender sans retard l'excès commis; s'il s'y refuse, les Vingt-Cinq et le peuple entier (*communa tocius terre*) l'y contraindront par la prise de ses châteaux et de ses terres, et, quand le roi aura cédé, *ils obéiront au roi comme ils le faisaient auparavant*. D'un retrait perpétuel d'allégeance, pas un mot. De cette clause impraticable ne pouvaient naître que l'anarchie et la révolution; le système inventé par les agents de Louis était plus efficace, mais c'était une invention[1]. Il est facile de deviner pourquoi elle fut faite : il s'agissait de persuader les Anglais que Jean avait pour toujours perdu ses droits à leur allégeance.

Sur quelques points, les auteurs du manifeste sont d'accord avec les envoyés en cour de Rome, notamment pour assurer — contrairement à la vérité — que le légat a laissé Louis partir de France « sans procéder ni paraître vouloir procéder contre lui[2] ». Sur d'autres, ils ont négligé de se concerter. Nous avons signalé le démenti qu'ils s'infligent au sujet du désistement de la reine de Castille. De même, dans le manifeste, Louis déclare qu'après la condamnation de Jean pour le meurtre d'Arthur il s'est mis à lui faire la guerre et ne l'a point cessée depuis lors, sans vouloir participer à aucune trêve, ce qui est faux. A Rome, ses envoyés se chargent de démolir cette thèse, en affirmant que Louis a été forcé à la guerre par les attaques dirigées contre ses terres en 1213, avant la soumission de Jean au Saint-Siège[3].

(Sera continué.) Ch. PETIT-DUTAILLIS.

1. Voir le texte de l'art. 61 dans Bémont, *Chartes des libertés anglaises*, p. 37-38, et dans Mac Kechnie, p. 465-466; l'étude de Mac Kechnie sur cet article, particulièrement p. 472 et suiv. Voir aussi la protestation des prélats et du légat, publiée p. 497 : les barons refusèrent presque immédiatement de renouveler leur serment d'allégeance, et les prélats, estimant que les barons violaient leur promesse, protestèrent. Cf. Mac Kechnie, p. 40 et 43.

2. Tout au contraire, d'après le procès-verbal de l'assemblée de Melun, le légat interdit à Louis, au nom des décrets du Concile de Latran, d'entrer en guerre contre le roi Jean (Wendover-Paris, t. II, p. 652). — Les envoyés en cour de Rome nièrent d'ailleurs cette sommation (p. 662) à un moment où ils ne pouvaient encore rien savoir de ce qui s'était passé. Voir *Louis VIII*, p. 85.

3. Wendover-Paris, t. II, p. 661.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES PATRIOTES RÉFUGIÉS DE LA VENDÉE[1]

Les réfugiés : ces mots évoquent l'idée de populations fuyant devant l'étranger, de populations refoulées vers l'intérieur du pays par l'envahisseur du dehors. Les guerres civiles dont l'ouest de la France a été durant dix années le théâtre ont produit les mêmes exodes, les mêmes mouvements de foules terrorisées. A 125 ans d'intervalle, alors que les habitants de nos villes de l'Est et du Nord trouvent encore à l'intérieur du territoire un asile stable et affectueux[2], il est intéressant d'étudier la situation lamentable faite autrefois par leurs frères politiques aux républicains chassés de la Vendée militaire.

Dès le mois de février 1791, lors des premiers troubles religieux de la Vendée, des officiers municipaux, particulièrement visés par l'hostilité paysanne pour avoir essayé d'appliquer la Constitution civile du clergé, des acquéreurs de biens d'église partirent. Ils s'enfuirent vers les cités, ne se sentant pas en sûreté à leur domicile. Ils étaient en petit nombre; leur arrivée ne produisit qu'une sensation très limitée, sans conséquence.

Tout autre est la terreur bourgeoise de mars 1793. Sous le prétexte de ne pas obéir à la levée de 300,000 hommes, une région immense entre la Loire et la mer, englobant toute une partie de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, de la Vendée, des Deux-Sèvres, vient de se soulever. Tous ceux dont les opinions, en opposition avec celles des paysans, peuvent attirer sur eux la vengeance

1. Sources. Arch. de la Vendée, de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire. Arch. des villes de Nantes, Angers, les Sables, Fontenay-le-Comte, etc. Coll. Dugast-Matifeux, en particulier la correspondance de Goupilleau. — Aulard, *les Représentants*, t. XI, XII, XVIII. — Chassin, *la Vendée patriote*, t. II, IV; *les Pacifications*, t. II. — Savary, *Guerres des Vendéens*, t. III, IV, V.

2. Cet article a été écrit pendant la guerre de 1914-1918. Il était imprimé avant qu'ait commencé de paraître dans la *Revue des Deux Mondes* (15 sept. 1924) l'étude de M. Lenôtre sur les *Colonnes infernales*.

Digitized by Google

populaire abandonnent en hâte leur demeure, prennent le chemin des villes. Prêtres assermentés, bourgeois dont la propagande a suscité l'animosité populaire ne sont pas les seuls à fuir ; parmi eux, de simples villageois, connus pour leurs idées révolutionnaires ou pour avoir agrandi leur petit domaine en y ajoutant celui du curé, sont emportés dans la même épouvante[1]. Les districts, les municipalités, les employés de tous ordres s'éparpillent ou partent serrés, groupés. Ils vont s'établir avec leurs registres, leurs papiers à la petite ville prochaine, en attendant que, quelques jours plus tard, le flux les chasse plus loin encore, toujours plus loin, d'étape en étape, jusqu'à Nantes, Angers, Niort... D'autres s'y rendent d'une seule traite.

Leurs lettres et les rapports officiels décrivent douloureusement la hâte des départs, le déménagement des meubles, la marche hésitante des troupeaux, les mauvaises rencontres le long des chemins. Certains emportent pour toute fortune des liasses d'assignats, richesse douteuse, des titres de propriété, des hardes insuffisantes. Les uns emmènent leur femme et leurs enfants; les autres, se croyant seuls détestés, seuls menacés, laissent à la maison leur famille éplorée. Bressuire, totalement incendiée, ne garde pas un seul de ses habitants; tous se dispersent à vingt lieues à la ronde.

Cependant, beaucoup de patriotes n'ont pu ou n'ont pas voulu fuir. Ils vont connaître à leur tour les rigueurs de la proscription. Mais, cette fois, c'est la République, et non les révoltés, qui va les arracher à leur foyer. Le 1er août, une loi implacable oblige les citoyens fidèles des départements rebellés, demeurés dans leurs bourgades, à s'en aller comme les autres. Il ne doit plus rester un seul républicain véritable dans toute l'étendue de la Vendée militaire. Ainsi l'ordonne un gouvernement inexorable, résolu aux mesures extrêmes pour obtenir la victoire. Il entend mettre d'un côté les bons, les siens; de l'autre les mauvais, les royalistes. Les mauvais resteront dans la Vendée.

Ce qui pouvait se faire avant l'occupation par les royalistes est difficile aujourd'hui. Beaucoup ne parviendront jamais à s'échapper; d'autres profitent du passage des colonnes républicaines. Qu'on s'imagine la cohue créée dans les armées par cette masse de fugitifs chargés de bagages et poussant des troupeaux ! La quatrième colonne de Turreau arrive à Montaigu suivie de 2,000 réfugiés qui, réunis aux différents agents et employés de l'armée, font monter le chiffre des consommateurs à 20,000 bouches... Turreau, pourtant prévenu

1. Dans le dossier des archives de la ville de Nantes, on voit beaucoup de réfugiés villageois qui ne savent signer.

Digitized by Google

de cette affluence, n'a pas pourvu aux moyens de l'alimenter. On écrit à Nantes, dont la disette s'affirme déjà effroyable. Le peu que la ville parvient à envoyer est pillé par la troupe; les réfugiés n'en reçoivent pas la moindre miette[1].

Désarroi des municipalités devant ces arrivages tumultueux! L'administration, rouage anonyme, sans âme, n'aime point ce qui est une gêne, une entrave à sa marche régulière, prévue. Des comités individuels montrent du cœur; l'administration n'affirme souvent qu'une bienveillance de commande dénuée de sympathie affectueuse. Le Comité militaire administratif de Nantes, faisceau de tous les services publics, parle d'abord de renvoyer ces malheureux chez eux; les gens des campagnes, dit-il, seront bien plus utiles aux champs qu'à la ville[2].

Les exhortations aux retours paraissent tout au moins inopportunes; les bandes vendéennes barrent les routes, occupent les carrefours, affament la cité. Malheur à qui franchit les barrières! Force est donc d'adopter des mesures pour diminuer un mal qu'on ne peut éviter. On loge les réfugiés dans les casernes; on s'occupe d'eux, mais on prend des précautions. « Sait-on à qui on a affaire? » On les astreint à se présenter aux appels, « sous peine d'être poursuivis comme suspects, arrêtés et emprisonnés comme tels, sauf à expulser ceux contre lesquels on ne relèvera aucune charge ». Les femmes et les enfants n'appartenant pas aux personnes casernées sont bannis de la ville s'ils ne trouvent pas de bons citoyens pour répondre d'eux. Séparés des maris, des parents pendant la fuite, ils se voient traités en parias, en ennemis. Pour eux aucune pitié. « Vous devez être très circonspects », écrivent les représentants au Comité de surveillance de Nantes, « en confiant à des particuliers des enfants venant du *département vengé*. Il faut être sûr du civisme de ceux qui s'en chargent[3]. »

Peu à peu, cependant, un à un, famille par famille, les réfugiés quittent les casernes; ils trouvent « à des prix exorbitants », car « tout est au prix de l'or[4] », des chambres chez le citadin; ils s'infiltrent parmi la population. L'habitant, bon de son naturel, connaît le soupçon qui enveloppe les arrivants; il sait le doute des administrations à l'égard de ces inconnus, originaires d'un pays maudit; il obéit à la tendance générale. Enfermé lui-même dans un

1. *Mémoires d'un ancien commissaire militaire à l'armée républicaine*, p. 154.

2. Arch., L. I, L. 91, F. 23, 25 mars.

3. Arch., L. I, L. 109, lettre du 3 juillet 1794.

4. *Revue du Bas-Poitou*, 1911, p. 389; lettre de Renaud, datée de Carière (Charente).

Digitized by Google

cercle de fer, il craint, en se confiant, de favoriser l'entrée de l'ennemi. L'ennemi rôde aux portes. La pitié de l'habitant est instinctive, mais sa prudence l'arrête.

Bien mieux, contaminés par cette contagion mauvaise, les patriotes fugitifs en arrivent à se suspecter entre eux. Les membres de la commune d'Angers reçoivent une pétition des réfugiés de Cholet, Saint-Pierre-de-Chemillé, Montfaucon, Baupréau, avertissant que des personnes des deux sexes de ces mêmes communes supposées inciviques, venues elles aussi à Angers, s'en retournent munies de passeports[1].

Parce qu'ils sont fatigués de l'exil et désireux du retour, voici des réfugiés taxés de trahison. La peur, la méfiance s'insinuent partout, vicient l'atmosphère. Quelques faits exceptionnels, mais généralisés par l'opinion, semblent, il est vrai, justifier les mesures de précautions. Parmi les réfugiés, on découvre des espions, déguisés en courriers. Ils possèdent deux passeports, cachés dans la coiffe de leur chapeau, l'un signé des patriotes, l'autre des chefs vendéens. Ils portent un petit fouet dont ils ne se servent qu'en territoire catholique[2]. On fait payer à l'ensemble des réfugiés patriotes les ruses de ces royalistes avisés. Ces malheureux patriotes, gens simples, arrivés de la brousse, au milieu de villes où ils espéraient rencontrer des sympathies, souffrent de vivre parmi des citoyens ombrageux qui les scrutent, parce que leur parler est vendéen, leur vêtement vendéen, leurs pensées peut-être vendéennes.

Les municipalités n'ont que trop tendance à considérer comme dangereux des infortunés qui sont simplement des victimes. Les gens de La Chevrolière, réfugiés à Rezé, aux portes de Nantes, sont expulsés par les autorités. Les patriotes de Palluau, d'Aizenay et de Beaufou, réfugiés à Noirmoutier, sont en butte aux méfiances du Comité révolutionnaire qui ordonne de les mettre en état d'arrestation. Les réfugiés étaient les plus malheureux des hommes, écrira un jour le républicain Grille, qui les avait connus dans son enfance. Il faut se rappeler combien peu, en ces temps-là, on se déplaçait, on voyageait; tout étranger était suspect, tout réfugié était importun; on ne savait ce que c'était; on supposait mille raisons méchantes pour le départ, pour l'absence[3].

Ainsi honnis et vilipendés, ils se désespèrent, ils s'aigrissent, ils maudissent l'inaction des généraux républicains. L'un d'entre eux écrit avec amertume : « Je ne conçois pas comment on n'a pas déjà

1. Règlement de la commune d'Angers, 22 mai 1793.
2. Benjamin Fillon, *Recherches sur Fontenay*, t. I, p. 415.
3. Grille, *la Vendée en 1793*, t. I, p. 256.

Digitized by Google

pris ce gueux de Charette[1]. » Ils voient rouge, à la pensée des tortures subies par les leurs; souvent ils exagèrent. Goupilleau de Montaigu constate que sa femme et ses enfants, tombés au pouvoir des insurgés, n'ont subi aucun mal; mais il ajoute, sans donner aucun nom : les royalistes ont égorgé mes parents et mes meilleurs amis. A la vérité, beaucoup de républicains demeurés sur le pays sont moins malheureux, une fois la grande colère de mars calmée, que les errants, les déracinés jetés au sein des cités soupçonneuses.

Ces derniers voudraient bien revenir à la maison abandonnée. Ceux des villes le peuvent assez facilement, quand la houle vendéenne a passé. Les administrations de Fontenay, enfuies à Niort, regagnent la capitale du Bas-Poitou, aussitôt que ses inconstants vainqueurs l'ont quittée. Les villes prises n'appartiennent que quelques heures aux armées catholiques. Mais les campagnes, comment y retourner? Que trouveraient là-bas les réfugiés? Le paysan les guette, armé jusqu'aux dents. « Pour moi », écrit Jean-Victor Goupilleau, « je suis bien décidé à ne pas y aller, devrais-je tout perdre; notre nom est en horreur parmi ces scélérats; ils m'en veulent à mort et il n'en faudrait qu'un pour me donner un coup de fusil[2]. »

Quelques réfugiés ne peuvent résister à la tentation; ils partent, ils s'attachent aux colonnes républicaines. Ils essaient de regagner le village, dès qu'un reflux royaliste est signalé. Ces départs accroissent encore l'aversion autour des réfugiés. A Nantes beaucoup d'entre eux emplissent les prisons. Certains parviennent à fléchir la dureté de leurs gardiens en se faisant passer pour Nantais. Les ruses sont difficiles, vite éventées; les représentants font bonne garde, ils se méfient des « intrigants ». Eux-mêmes craignent les dénonciations des clubs; ils ne veulent pas paraître débonnaires et timorés. Ils ne prescrivent aucun élargissement sans prendre leur avis.

A ces craintes de trahison s'allie une autre cause d'antipathie : la famine sévit. Ces villageois à l'appétit robuste ne viennent-ils pas dévorer le peu de vivres des réserves publiques? Leur grand nombre inquiète. Nantes, peuplée de 70,000 habitants, compte plus de 10,000 réfugiés; Angers pas beaucoup moins. Non seulement le pain manque dans les agglomérations urbaines, serrées de près par

1. Coll. Dugast-Matifeux, 71. Lettre du 17 janv. 1794. Vol. IV, 91, 23 mai.

2. Coll. Dugast-Matifeux, 71. Lettre du 11 oct. 1793. Vol. III, 19. Lettre du 24 avril 1793. Les réfugiés, à la suite des colonnes Baudry et Boulars, rentrent à Saint-Gilles.

Digitized by Google

les Vendéens, mais encore les autres denrées alimentaires et les étoffes. Jean-Victor Goupilleau, obligé de quitter Nantes à la fin de septembre 1794, s'empresse de s'arrêter à Tours pour habiller ses enfants. A Fontenay, misère aussi grande. Les réfugiés y meurent de faim, écrit l'ex-prêtre Dominique Dillon, président du département; ils couchent sur le carreau. De même aux Sables-d'Olonne, où « une multitude de familles » ont cherché asile. On les voit vendre pièce à pièce le mobilier, le linge, les bestiaux arrachés au désastre.

Chez ces infortunés rongés par le désespoir, affaiblis par les privations, les épidémies font rage. A Nantes, ils périssent du typhus, le grand allié de Carrier dans sa lutte contre les aristocrates et les Vendéens. Dans la petite ville républicaine de Challans, au sein du marais de Charette, trente-six réfugiés meurent de maladie. Situation déprimante au moral comme au physique; on signale la conduite déplorable de nombreuses femmes; elles se livrent aux soldats et « désorganisent l'armée[1] ».

Il serait injuste, cependant, de ne pas constater que, malgré le désarroi et la suspicion, les administrations tentèrent, dans une certaine mesure, de remplir les devoirs de l'hospitalité et créèrent, souvent à contre-cœur, des organismes de secours. Des bureaux spéciaux se fondent à la préfecture, à la maison municipale; diverses caisses fonctionnent simultanément. A Nantes, un office unique s'occupe des réfugiés chassés de la Vendée par la révolte blanche et des colons bannis de Saint-Domingue par la révolte noire.

Ce qui manque, c'est l'argent. Le Comité militaire administratif de Nantes a voté, dès le 13 mars, un secours de 20 sols par jour pour chaque réfugié; la distribution s'en fait longtemps attendre. Un peu partout, on accorde par des délibérations circonstanciées de modiques secours; mais le malheur à soulager dépasse de beaucoup les disponibilités locales. Le 23 juillet, l'administration de la Vendée expédie à Paris Gallet, son vice-président, et Ladouespe, l'un de ses membres, pour solliciter de la Convention des « secours provisoires en faveur de ceux qui ont été obligés de quitter leur domicile ». La Loire-Inférieure charge ses représentants du peuple d'une mission semblable; elle sollicite, en attendant la réponse, l'autorisation d'affecter au profit des réfugiés le produit de la vente des

1. Grille, *la Vendée en 1793*, t. II, p. 214. — Lettre de Dillon, coll. Dugast-Matifeux, 71, Paris, 9 vendémiaire an III. — Sur les réfugiés aux Sables, Chassin, *la Vendée patriote*, t. II, p. 435; lettre du procureur-syndic Biret à la Convention. — Sur la mort des réfugiés à Challans, *Société d'émulation*, 1898, p. 146; liste publiée par M. l'abbé Teillet.

Digitized by Google

bestiaux confisqués sur les rebelles, somme s'élevant à 30,000 livres. La Convention vote une somme de 300,000 livres pour être mise à la disposition du département de la Vendée.

A partir de septembre 1793, le *Service des réfugiés* semble un peu partout effectivement organisé. Des règles ont été établies pour l'obtention de l'allocation. Seuls y ont droit les réfugiés qui, en état de le faire, travaillent. La loi du travail est inflexible.

Les nécessiteux reçoivent des secours distincts. Les fonctionnaires réclament — inutilement d'ailleurs — l'arrérage de leurs traitements, et tous les réfugiés, d'une même voix, demandent immédiatement les indemnités promises pour leur maison incendiée, leurs meubles brisés, leurs propriétés ravagées. Les administrations refusent : elles ne disposent ni de renseignements utiles pour évaluer la sincérité, l'exactitude des affirmations, ni les fonds nécessaires pour solder de pareilles dépenses. Elles remettent des acomptes, menus et successifs. Il y a des exceptions : le citoyen Baco, personnage considérable, reçoit 12,199 francs d'un seul coup pour pertes subies dans son domaine de Frossay, à la suite du passage des brigands.

Malgré l'allocation, malgré des secours ou des indemnités variés, la situation des réfugiés reste très précaire, vu la démonétisation formidable des assignats. Les mandats qui leur sont délivrés perdent 94 °/₀ de leur valeur.

Il en est de même du prix de leur salaire. Ce salaire varie suivant le travail, les plus durs étant les mieux rétribués. Mais quels emplois confier à tous ces bureaucrates, employés de districts, de greffes, de municipalités, plus habitués à manier la plume que la hache ou la pioche? L'administration centrale a embauché les premiers arrivés; les autres se voient astreints à des travaux au-dessus de leurs forces, celui des fortifications par exemple. A Nantes, à Paimbœuf, à Montaigu, un peu dans toutes les villes où l'esprit est aux aguets, la pensée tendue par la crainte, on emploie les réfugiés à des terrassements, à des creusements de fossés. Le département de la Vienne invente « une espèce d'atelier national en vue de la canalisation du Clain ». Aucun réfugié ne se présente; les réfugiés ne sont pas propres à ce genre de travaux[1].

Ils sont d'autant moins propres à des tâches ouvrières que seuls restent disponibles les jeunes gens et les vieillards; les autres, en effet, sont pris par la réquisition militaire. La gloire de certains régiments de volontaires a fait bénéficier l'ensemble des patriotes

1. Chassin, *la Vendée patriote*, t. IV, p. 585.

Digitized by Google

d'une légende qui commence à se dissiper. Tous ceux qu'on appelait *patriotes* ne le furent pas au sens propre du mot. Les républicains ne répondirent pas tous avec empressement à la levée de 300,000 hommes, cause directe du soulèvement vendéen. Aussi quelle bonne aubaine que l'arrivée de ces réfugiés! On en fera des soldats; ils compléteront le nombre de volontaires exigés.

Un arrêté du département de la Vendée, du 11 mai, un arrêté semblable du district de La Rochelle, du 9 septembre, obligent tout homme de dix-huit à cinquante ans, non employé dans un service public, à se rendre dans les garnisons. En Maine-et-Loire, même utilisation; Chalonnes expédie ses réfugiés au général Berruyer. Les Sables-d'Olonne organisent par compagnies tous ceux du district de Challans et du canton de La Mothe-Achard en état de porter les armes.

Quelques-uns demandent un salaire proportionné à celui qu'ils auraient obtenu dans les arsenaux de la marine[1]. Cette question de salaire est continuellement remise en discussion. Si les réfugiés sont soldats, prétendent certaines autorités, ils n'ont pas droit à une autre solde que la solde militaire. De plus, l'utilisation des réfugiés doit contribuer à réduire les dépenses, non à les augmenter. Paimbœuf oblige les réfugiés à monter la garde, mais leur refuse les 20 sols accordés aux autres citoyens, sous le prétexte qu'ils sont déjà salariés de la nation.

Tous les patriotes chassés de leurs foyers n'attendent pas d'y être obligés pour s'enrôler; malgré ces tracasseries mesquines, ils le font d'eux-mêmes, par patriotisme ou par haine des *brigands* qui les ont dépouillés. Tel est le cas d'Aubinais, de Vue, que le commandant de Paimbœuf met à la tête de la colonne chargée de poursuivre les Vendéens dans les forêts d'alentour. Ces volontaires serviront de guides aux armées républicaines, au sein de régions où nul étranger ne pourrait s'aventurer impunément. Quand Haxo préparera l'expédition des îles de Noirmoutier et de Bouin, il s'entourera préalablement d'évadés de ces îles et des environs. Les réfugiés composeront demain l'élite des chasseurs de Travot, légion redoutable, acharnée à la prise de Charette. Ils formeront le noyau le plus résistant des colonnes luttant pour la République. Après lui avoir sacrifié leurs biens, leur repos, beaucoup lui donneront leur vie.

Ces malheurs, ces dévouements, ces sacrifices ne suffisent-ils pas à la Convention pour lui garantir le loyalisme des patriotes de l'Ouest? Elle garde à l'égard de tout ce qui est vendéen une rancune insur-

1. Règlement des Sables, 3 juin 1793.

Digitized by Google

montable. La Vendée rebelle vient d'être écrasée au Mans, à Savenay; la Convention craint sa résurrection. Menacée par la coalition étrangère, entourée d'ennemis, elle redoute surtout l'alliance anglo vendéenne.

Comment reconnaître d'une façon certaine les bons et les mauvais, les patriotes et les brigands? Qu'importe, en outre, le sort de quelques patriotes perdus, noyés parmi ces innombrables rebelles! Qu'importent leurs souffrances! La République leur distribue des allocations, elle est quitte envers eux. Quant à la liberté complète, ils auraient tort d'y compter : ils sont Vendéens. Et parce qu'ils sont Vendéens, leurs tortures physiques et morales vont s'aggraver. Ce qu'ils ont enduré jusqu'à ce jour n'est rien.

Les représentants Garrau, Hentz et Francastel arrivent à Nantes le 19 février 1794. Une émulation atroce les anime, les deux derniers surtout. La terreur en Anjou leur devra ses heures les plus sanglantes, les plus tragiques. Hentz conduit, Francastel suit; mais tous deux marchent la main dans la main. Leurs idées sur les Vendéens sont nettes, tranchantes. « Il n'y a rien de bon dans la Vendée », répète Hentz à satiété, « la race est mauvaise. Il faut y transporter une peuplade de républicains qui cultiveront ce pays, le plus fertile de la République[1]. »

Partant de ce principe, il englobe dans une égale réprobation les rebelles et les réfugiés. Le 2 ventôse an II (20 février 1794) paraît l'arrêté fameux signé de leurs trois noms : Hentz, Garrau et Francastel. Aucun monument laissé par la Révolution ne synthétise mieux cette époque faite de passions opposées, où les plus beaux sentiments sont trop souvent gâtés par l'usage qu'en font des exaltés tout-puissants. C'est, affirment Hentz, Francastel et Garrau, au nom du patriotisme, c'est pour empêcher les réfugiés vendéens, hommes faibles, d'être entraînés par leurs compatriotes rebelles, et c'est aussi pour les soustraire à la fureur des brigands qu'ils décident leur éloignement à vingt lieues des départements insurgés.

Aux termes de ce document, tous les réfugiés des pays révoltés retirés dans les communes situées à six lieues au delà des rives de la Loire et dans l'espace compris entre la Loire et la mer, depuis Nantes jusqu'à Tours, feront dans les trois jours la déclaration de leur identité. Dès le lendemain de la déclaration, ils se rendront au chef-lieu pour choisir un département; les administrations leur y

1. Lettre au Comité de Salut public du 26 février, dans Florange, *le Conventionnel Hentz*, p. 110. — L'arrêté du 2 ventôse an II se retrouve aux Archives nationales, AF[II] 115, 119, 269, dans tous les dépôts d'archives de l'Ouest. Chassin l'a donné dans la *Vendée patriote*, t. IV, p. 329.

Digitized by Google

assigneront une résidence, de manière que tous n'affluent pas dans les mêmes endroits. Ils recevront des secours de route. Ils voyageront munis d'un passeport remis par la municipalité devant laquelle ils auront fait leur déclaration. Ils ne devront sous aucun prétexte quitter la résidence à eux attribuée. Les contrevenants aux articles précédents seront incarcérés.

Si les représentants sont responsables de cet ordre rigoureux, ils ne le sont pas seuls. Il semble bien que Carnot l'ait approuvé et qu'il ait même contribué à sa rédaction. Obligé de faire front, de tendre sa pensée, de raidir sa volonté pour le triomphe de la patrie en danger, homme tout d'un bloc, il se refusait à la pitié, aux distinctions difficiles. Il écouta les raisons péremptoires de Hentz : « Ces réfugiés ne valent rien, ce sont des lâches en général. Il n'y a de réfugiés dignes d'intérêt que ceux qui se sont mis dans nos bataillons. »

Dans l'Ouest, la publication de l'arrêté produit un effet terrible. En vain les lamentations s'élèvent; en vain les Sociétés populaires, comme celle de Fontenay, protestent à haute voix auprès de la Montagne, invoquant le civisme des réfugiés; en vain les conventionnels de la Vendée se font les interprètes de ces douleurs et de ces colères, 40,000 malheureux reprennent la route de l'exil[1]. Second exil, plus lointain, plus pénible, exil vers des régions inconnues.

Les représentants font bonne garde autour de leur œuvre. Ils empêchent qu'il y soit porté atteinte; ils se refusent aux exceptions, « parce que », disent-ils, « les exceptions tuent les lois ». Ils consentent toutefois à des « égards particuliers » pour les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes, certains fonctionnaires publics[2]. Égards particuliers purement théoriques; les représentants se vantent, quelques jours plus tard, de faire mettre en arrestation tous les hommes, les femmes et les enfants qui se présentent en foule, sur la rive gauche de la Loire, pour entrer dans l'intérieur, car il est à présumer que le plus grand nombre a participé directement ou indirectement à la révolte[3].

Il ne faut à aucun prix les laisser dans les îles de la Loire, points de contact dangereux; il est nécessaire de les désarmer et de les expulser. Beaucoup d'entre eux ont cru y trouver le repos, protégés par le fleuve large. Ils voient les chaloupes canonnières menacer

1. Le chiffre de 40,000 est fourni par Clemenceau, *Histoire de la guerre de Vendée*, p. 218. — Cf. Lequinio, *la Guerre de la Vendée*, p. 127; — Aulard, *les Représentants*, t. XI, p. 621; lettre du 9 mars.

2. Coll. Dugast-Matifeux, VIII, 85, 14 mars 1794.

3. Aulard, *les Représentants*, t. XII, p. 92, 21 mars.

Digitized by Google

leur existence. Ils partent[1]. Dans le désarroi des esprits, l'ordre déjà si atroce subit une interprétation démesurée. Les habitants restés sur le pays et non réfugiés s'imaginent être compris dans l'arrêt d'expulsion. Quarante communes de la rive gauche, de Chalonnes à Saumur, croient que l'édit d'évacuation leur est applicable, alors que leurs habitants n'ont jamais quitté les lieux. Cholet est délaissée par les siens sur cette fausse conjecture.

L'exode s'effectue. Les villes voient s'éloigner le pitoyable troupeau. Les Sables demandent à ceux qui recevront ces infortunés, éloignés par « des mesures de sûreté générale », de les accueillir avec bonté. « Le terme de réfugié suppose un républicain qui a tout abandonné pour se jeter dans les bras de sa mère-patrie. » Appel bien peu entendu : des citoyens partis des Sables s'écrieront bientôt : « Il ne reste plus d'autre parti aux honnêtes gens que de se jeter à l'eau. »

Fontenay, dont les réfugiés ont augmenté de moitié la population, traite les partants avec commisération, leur achète des vêtements, les ravitaille, les recommande aux départements où ils vont chercher asile. Ils s'en vont, ayant vainement sollicité des délais, étalé des services rendus, montré la paralysie fatale de certaines administrations; tous les employés des fourrages et des vivres figurent sur les rôles des réfugiés. Où vont-ils? Ils n'ont pas de but précis. Vers les départements limitrophes d'abord, puis plus loin, selon les difficultés rencontrées, selon les occasions ou le hasard. Par les fleuves, par les rivières, par les routes, ils remontent vers l'intérieur du territoire. Ceux des Sables s'embarquent sur des bateaux réquisitionnés par la mairie; ils descendent le long des côtes, vers la Gironde.

Le Comité de Salut public, craignant leur affluence à Paris, leur interdit l'accès de la capitale[2]. Les représentants, redoutant les menées secrètes, souterraines avec l'Angleterre, les éloignent des départements côtiers, depuis la Normandie jusqu'au golfe de Gascogne[3]. C'est à qui trouvera des raisons pour restreindre le champ d'immigration, pour éviter ce troupeau contaminé, pour le rejeter toujours plus loin. Angers est encombré par une foule de malheureux qui trainent « dans les rues et sur les places le spectacle lamentable de leur misère et de leur désespoir ». On les entasse dans les églises.

1. Il semble que les habitants des îles de Chalonnes et de Rochefort aient échappé à ces proscriptions. Cf. *Revue d'Anjou*, 1852, 2e sem., 314. Arrêtés des 19 mars, 10 avril.

2. Savary, *Guerres des Vendéens*, t. III, p. 299. Arrêté du 20 mars.

3. Chassin, *la Vendée patriote*, t. IV, p. 360. Arrêté de Hentz, Francastel, Garrau, Prieur de La Marne, 13 mai.

Digitized by Google

A Tours, même encombrement. Le Loir-et-Cher se plaint, demande à n'en plus recevoir, faute de place. Dans le Loiret, dans le Cher, dans tout le Centre, dans le Midi, les arrivages jettent la perturbation au sein des administrations. A Poitiers, on procède intelligemment : les professions déterminent la résidence; les fabricants, les aubergistes, les ouvriers, les boulangers restent à la ville, les cultivateurs sont dirigés sur les communes rurales.

Partout la misère est lourde, persévérante. Dans l'Orne, on doute du civisme des réfugiés. On exige des certificats formels des départements d'origine. La démonétisation des assignats, la raréfaction des denrées alimentaires et des objets de première nécessité rendent plus pénible que tout autre le sort de ces déracinés sans feu ni lieu. Les secours de route ne se paient pas avec la régularité voulue; de nombreuses réclamations se font entendre, à Montargis en particulier. Les vieillards, les enfants, les femmes souffrent durement. L'une, veuve, écrit de Cognac aux représentants : « J'ai tout perdu ce que j'avais dans la Vendée; deux de mes enfants sont morts à la défense de la patrie; j'ai perdu mon mari par suite des maux que lui ont fait endurer les brigands et je suis restée seule avec trois enfants qui ne gagnent pas encore leur vie. » Elle appelle au secours, parce que nul ne veut de ses assignats[1].

Sans doute, dans ces lamentations, dans ces reproches envers les autorités administratives, il faut faire la part de l'exagération. Aigris par la souffrance, par l'injustice, ces infortunés ont une tendance toute naturelle à noircir encore une situation déjà sombre. Il n'en est pas moins vrai que, chassés d'abord par les royalistes, ils le sont maintenant par les républicains, et que les bourgeois locaux, les patriotes de village, les considèrent comme des « hommes inciviques[2] ». Ils sont tristes, ils sont las, ils sont misérables, ils ne sont plus d'aucun parti. Ils luttèrent pour la République, et dans la République ils sont des étrangers. On les nomme les « Vendéens », ce mot veut tout dire.

Aux protestations de leurs représentants qui jugent les mesures prises comme « impolitiques et funestes », aux cris de leur propre désespoir un état d'esprit nouveau, cependant, se fait jour. La mission d'Hentz et Francastel est close. Les inventeurs du système employé contre les réfugiés étant rappelés, le système s'effrite peu à peu, sous les coups de tous les patriotes modérés, ligués pour sa ruine. Le 24 août 1794, le Comité de Salut public desserre les liens :

1. *Revue du Bas-Poitou*, 1912, p. 390.
2. Chassin, *la Vendée patriote*, t. IV, p. 566. Papiers de Mercier du Rocher.

Digitized by Google

les réfugiés pourront se rapprocher à deux lieues de Paris et à dix des frontières ou villes maritimes. Les brumes opaques de suspicion où ils se meuvent se dissipent.

Au début de septembre, des représentants, nouveaux venus sur cette terre de malheur, Guyardin et Dornier, promettent protection aux habitants qui n'ont pas participé à la révolte. L'amnistie du 2 décembre, dont bénéficient tous ceux qui ont pris part au soulèvement, vient rassurer aussi ceux qui y furent étrangers. Absolution générale, même pour les fautes non commises. Un souffle pacificateur passe au-dessus des villes, au-dessus de la Plaine, du Bocage, du Marais. Mais la crainte est encore si écrasante que certains patriotes n'acceptent pas sans effroi ce geste conciliateur : ils craignent de voir par l'amnistie les vengeances royalistes débridées; ils tremblent pour leurs biens, pour leurs familles. Deux notables réfugiés du gros bourg de Vallet, Organd et Pimparay, ainsi que le maire provisoire de Clisson, adressent des supplications au Comité de Salut public. Après les méfiances des républicains, ils redoutent maintenant les persécutions de ceux devant lesquels ils ont fui.

La voie du retour est ouverte. Les districts, les bourgs rappellent les exilés. Mais, nouveaux tracas, des villes habituées au travail des réfugiés se refusent à laisser partir cette main-d'œuvre avantageuse. Le district et la municipalité d'Angely-Boutonne gardent, « au mépris de ce que l'homme a de plus cher, sa liberté », vingt-huit pères de famille contre leur gré, avec leurs bestiaux, leurs instruments de travail. « Ces braves gens, qui sont là comme des esclaves retenus par la force, gémissent et se désespèrent[1]. »

Cependant, peu à peu, par des routes lentes, de 1795 à 1797, les réfugiés reviennent vers leurs maisons pillées, vers leurs propriétés saccagées ou même vendues. Leur esprit, naguère ensoleillé, s'est assombri au contact des réalités. Leurs beaux enthousiasmes du début de la Révolution ont fait place à la désillusion. Ils ne cessent de réclamer, de dresser des états de leurs pertes, de gémir sur les maux que leur ont causés et que ne cessent de leur causer leurs adversaires, sur l'oubli où les laissent leurs coreligionnaires politiques[2].

Dans les petites agglomérations républicaines, là où ils se sentent les maitres, ils se montrent à leur tour vindicatifs et dénonciateurs. Ils soufflent sur le foyer mal éteint des vieilles haines; ils rendent

1. Chassin, *la Vendée patriote*, t. IV, p. 587, 8 janv. 1795.

2. Savary, *Guerres des Vendéens*, t. IV, p. 461. — La Revellière-Lépeaux, *Mémoires*, t. I, p. 407-499. Lettre de La Revellière-Lépeaux fortement exagérée : il parle de vingt réfugiés jetés dans la Sèvre.

Digitized by Google

œil pour œil, dent pour dent. L'exil n'a point été pour eux une leçon de sagesse. Le malheur n'améliore que les âmes vraiment grandes; il n'atténue pas les défauts des âmes moyennes; il les exagère. Au Poiré, un réfugié fanatique enlève du temple les vases sacrés.

La réputation de leurs méfaits s'exagère. On les englobe tous dans la même réprobation. Des administrations républicaines ne les reçoivent pas sans arrière-pensée. On fait le vide autour d'eux. Après avoir été proscrits à tort, comme partisans des troubles de la Vendée, par les représentants du peuple, ils sont aujourd'hui proscrits dans la Vendée et « condamnés de ce fait à l'exil comme anciens *terroristes et buveurs de sang*[1] ».

En octobre 1795, Hoche est informé de la mauvaise influence des patriotes rentrés sur la population. On lui signale que ceux de Clisson se sont livrés « à des horreurs dignes d'avoir un Carrier pour auteur ». Ce sont les expressions dont il se sert dans une lettre aux administrations. Ils ont assassiné, volé et excité les soldats au pillage. Ceux-ci ont fait entrer clandestinement dans Nantes 500 sacs de grains appartenant à la République. Les réfugiés de Clisson seront immédiatement désarmés.

Des protestations indignées éclatent aussitôt. Les accusés clament leur innocence. Finalement, on retient seulement le meurtre d'une femme par un grenadier et divers vols. Mais cette affaire grossie, génératrice d'une paperasserie énorme, montre la mauvaise réputation de ces malheureux, dont le plus pressant souci fut quelquefois, il est vrai, la vengeance.

La courte paix politique de 1796 achève le mouvement de rentrée. Les communes, vaguement tranquillisées par leurs gardes territoriales, rappellent les derniers exilés. Hélas! cette paix ne se fait pas dans les âmes. Les blessures du corps se ferment plus vite que celles du cœur. Longtemps les réfugiés garderont au flanc une plaie tenace, lancinante. Chose remarquable, ils oublieront l'un des deux partis dont ils auront souffert pour concentrer sur l'autre seul leurs rancunes. Leur patriotisme sera devenu vindicatif et ombrageux. Ils ne verront que la cause initiale de leurs malheurs; ils absoudront la République d'avoir été implacable — même envers eux — devant le péril étranger et vendéen. Fiers d'avoir souffert pour elle, ils l'aimeront peut-être davantage à cause de son énergie sans borne, mais aveugle. Ils resteront les plus irréductibles soutiens de la Révolution. Ils iront jusqu'à regretter l'obscurité de leurs douleurs, comparée à la célébrité des misères royalistes. Pourquoi ce sort diffé-

1. Savary, *Guerres des Vendéens*, t. V, p. 43. Savary à Grouchy, 30 mai 1795.

Digitized by Google

rent? Ils se sacrifièrent pour l'idéal révolutionnaire, comme les paysans et les nobles pour l'idéal religieux. Même devant la postérité, le Destin les poursuit. Écoutez avec quelle acrimonie s'exprimera l'un d'eux, en 1840; il dira : « On a beaucoup parlé des faits d'armes des Vendéens; des ruines encore debout racontent l'infortune des châteaux; les chaumières brûlées ont trouvé des regrets; il n'y a que les souffrances de la famille bourgeoise qui sont restées méconnues[1]. »

Peut-être, en effet, y eut-il une grande injustice dans le jugement des hommes. Toutefois, il semble bien que la cause qui a mis une auréole au front des Vendéens, alors qu'elle étendait un voile d'oubli sur les bourgeois sacrifiés, est le sentiment qu'on eut toujours du but inégal des deux partis. Chez les uns, désintéressement absolu; chez les autres, mêlés à un emportement généreux pour les idées nouvelles, on trouve des appétits. La richesse subite de la bourgeoisie fit sa perte. Elle dut abandonner aux colères paysannes ces biens d'églises et de nobles qu'elle venait d'acquérir à vil prix. Mais si l'historien peut ne pas situer les malheurs des deux adversaires sur le même plan, il n'a le droit d'en dédaigner aucun. L'infortune des réfugiés patriotes de la Vendée méritait une place large et sympathique dans les narrations poignantes de nos guerres civiles. Nous la lui avons donnée.

Émile GABORY.

1. *Société d'émulation de la Vendée*, 1913, p. 35-61. — Ferdinand Chauvin *les Soirées vendéennes*, préface du fils.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS

I. Documents. — Depuis la publication de notre dernier Bulletin (t. CXLIII, p. 210-252), M. Viard a donné à la « Société de l'histoire de France » un nouveau volume de son édition des *Grandes chroniques*[1]. Ce volume, tout entier consacré au règne de Charlemagne, ne renferme encore, comme ses deux aînés, qu'une version française de morceaux empruntés par le compilateur du XIII^e^ siècle à divers récits latins bien connus, au premier rang desquels figurent Éginhard, les Annales royales, le Moine de Saint-Gall et la Chronique de Turpin. Du point de vue strictement historique, l'intérêt de l'ensemble est médiocre; mais le commentaire et l'introduction de M. Viard seront consultés avec profit par quiconque s'occupe de l'histoire légendaire du grand empereur franc[2].

La collection des *Classiques de l'histoire de France* s'est enrichie de trois volumes : le tome I^er^ d'un Commynes[3], dont il sera

1. *Les Grandes chroniques de France*, publiées pour la Société de l'histoire de France par Jules Viard; t. III : *Charlemagne*. Paris, Champion, 1923, in-8°, XXVI-312 p.; prix : 15 fr. — Sur les tomes I et II, voir *Rev. histor.*, t. CXXXVIII (1921), p. 228, et t. CXLIII (1923), p. 212.

2. M. Viard tient absolument (p. v) à prendre contre nous la défense d'Éginhard et à faire de lui un personnage de premier plan *dès le règne de Charlemagne*. Soit; mais ce n'est pas en rappelant le rôle qu'il joua *à la cour de Louis le Pieux* qu'on en fournit la preuve. « Si Louis le Débonnaire, fils respectueux et sans personnalité bien accusée, donna à Éginhard une haute situation auprès de lui », écrit M. Viard, « c'est qu'en cela il suivit *probablement* les traces et l'exemple de son père. » *Probablement* non, répliquerons-nous : car nous savons de source sûre qu'un des premiers actes de ce fils respectueux fut de faire place nette au palais.

3. Philippe de Commynes, *Mémoires*, édités par Joseph Calmette, avec la collaboration du chanoine G. Durville; t. I : *1464-1474*. Paris, Champion, 1924, in-16, XXXVI-257 p. (fasc. 3 des « Classiques de l'histoire de France au moyen âge » publiés sous la direction de Louis Halphen); prix : 15 fr. broché et 18 fr. relié (12 fr. et 15 fr. pour les souscripteurs).

Digitized by Google

question dans le Bulletin de notre collaborateur M. Petit-Dutaillis, une remarquable édition de l'Histoire anonyme de la première croisade (*Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitanorum*) par M. Louis Bréhier[1] et un curieux *Dossier de l'affaire des Templiers* préparé avec beaucoup de soin par M. Lizerand[2]. — On connaît la méthode suivie dans cette collection : les textes y sont publiés d'après les manuscrits, attentivement collationnés et classés, mais sans vaines surcharges de variantes; ils sont accompagnés de traductions aussi fidèles et élégantes que possible (sauf, bien entendu, lorsqu'il s'agit de textes directement accessibles au commun des lecteurs, tels que les Mémoires de Commynes); une annotation sobre, mais qu'on veut précise, résout, chemin faisant, les principales difficultés, indique la date des événements, identifie les noms de lieux et de personnes, suggère les rapprochements indispensables, renvoie aux travaux des érudits modernes; de rapides introductions et des tables alphabétiques de noms propres et de matières complètent un ensemble qui vise avant tout à la clarté.

L'édition de M. Bréhier marque un progrès important sur toutes celles qui l'ont précédée, sans en excepter l'édition Hagenmeyer, dont l'appareil encombrant de variantes et de notes est plutôt de nature à jeter le trouble dans l'esprit du lecteur. Une étude judicieuse des manuscrits a permis à M. Bréhier de restituer un texte, sans aucun doute beaucoup moins éloigné de l'original perdu et d'en suivre de plus près la composition. L'œuvre semble, si nous l'en croyons, avoir été faite de la réunion de dix récits successifs mis bout à bout. Ces récits, il les attribue avec infiniment de vraisemblance à l'un des personnages attachés à l'armée de Bohémond de Tarente : un chevalier, pense-t-il, dont un clerc aurait ensuite remanié et fortement interpolé le travail. Quoi qu'il en soit, l'intérêt du texte, tel qu'il nous a été transmis, est considérable. Peu de chroniques donnent une idée plus juste, plus vivante dans sa naïveté un peu sèche, de ce que fut au vrai cette grande expédition, dont nous avons ici le compte-rendu au jour le jour. La traduction de M. Bréhier est elle-même d'une qualité rare : il a su conserver la saveur et le tour de l'original, sans que son style perde rien de sa fermeté et de sa correction. Enfin l'annotation est bien telle qu'on pouvait l'attendre d'un érudit familiarisé de longue date avec l'histoire des croisades.

1. *Histoire anonyme de la première croisade*, éditée et traduite par Louis Bréhier. Paris, Champion, 1924, in-16, XXXVI-258 p. (fasc. 4 de la même collection).

2. *Le dossier de l'affaire des Templiers*, édité et traduit par Georges Lizerand. Paris, Champion, 1924, in-16, XXIV-229 p. (fasc. 2 de la même collection); prix : 12 fr. 50 broché et 15 fr. relié (10 fr. et 12 fr. 50 pour les souscripteurs).

Digitized by Google

Le volume de M. Lizerand sera, de son côté, pensons-nous, accueilli avec faveur. Nous avons déjà indiqué ici même[1] la composition du recueil. L'auteur nous paraît avoir retenu du formidable dossier de l'affaire des Templiers les pièces essentielles, celles qui permettent tout à la fois d'asseoir un jugement raisonné et de reconstituer la physionomie d'un des procès politiques qui caractérisent le mieux les méthodes employées par le gouvernement de Philippe le Bel. Les textes ont été revus attentivement sur les manuscrits et traduits avec une fidélité minutieuse, en sorte que nul n'aura plus le droit d'ignorer les épisodes principaux de cette ténébreuse et tragique histoire.

Les séries historiques de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne se sont accrues depuis l'an passé, pour ce qui concerne le moyen âge, que d'un volume d'*Obituaires* des diocèses de Meaux et de Troyes et d'un volume de *Pouillés* des provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles et Embrun. Dans le premier recueil, préparé par MM. Boutillier du Retail et Piétresson de Saint-Aubin[2], une mention spéciale est due aux deux nécrologes de la cathédrale de Meaux (l'un du premier quart du XIII^e^ siècle, l'autre commencé vers 1230 et utilisé pour l'inscription de nouveaux obits durant près de trois cents ans), au « Livre des services » de la cathédrale de Troyes (de la fin du XIII^e^ ou du début du XIV^e^ siècle), aux plus anciens obituaires (XIII^e^ siècle) des deux abbayes de Notre-Dame-aux-Nonnains et du Paraclet, enfin au nécrologe de 1290 de la collégiale Saint-Étienne, à Troyes. Les textes sont établis avec le même soin scrupuleux dont témoignaient les volumes antérieurs; l'index, qui ne comporte pas moins de 210 pages sur trois colonnes, est à lui seul une mine inépuisable de renseignements. Mais on est tenté parfois de se demander si, par ce temps de vie chère et de difficultés d'impression, il ne serait pas opportun de réserver un tour de faveur à des documents d'une importance plus considérable.

On se le demande plus encore quand on parcourt le dernier volume des *Pouillés*, dont l'édition, au reste, fait très grand honneur à l'érudit qui en a été chargé : M. Étienne Clouzot[3]. Les

1. *Rev. histor.*, t. CXLV (1924), p. 271.

2. *Recueil des historiens de la France*, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *Obituaires de la province de Sens;* t. IV (*Diocèses de Meaux et de Troyes*), publié par MM. Boutillier du Retail et Piétresson de Saint-Aubin, sous la direction et avec une préface de M. Auguste Longnon. Paris, Imprimerie nationale et librairie C. Klincksieck, 1923, in-4°, 791 p.; prix : 210 fr. — Combien de particuliers, combien même de bibliothèques publiques voudront, à ce prix, s'offrir le luxe d'un pareil volume?

3. *Recueil des historiens de la France*, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*,

Digitized by Google

documents qu'il a réunis appartiennent en majorité aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles et sont presque exclusivement des comptes de décimes ou de taxes, et non des pouillés au sens propre du mot. Ils n'en seront pas moins consultés avec profit au double point de vue de la géographie ecclésiastique et de l'histoire financière du clergé de France. L'introduction et les éclaircissements fournis par l'éditeur, non moins que son volumineux index (p. 317 à 551), lui donnent d'amples droits à notre gratitude.

La « Société académique de l'Oise » emboîte le pas à l'Académie des inscriptions en publiant, elle aussi, des *Obituaires*, ceux des églises Saint-Nicolas et Saint-Michel de Beauvais, dont le texte a été établi et annoté par le D^r^ LEBLOND et M. DE LUPPÉ[1]. Ces deux obituaires datent de la fin du XIII^e^ siècle et du début du XIV^e^, mais celui de Saint-Nicolas n'a cessé d'être utilisé et complété au cours des XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles. Les éditeurs ont réussi à identifier un grand nombre des personnages cités, et le seul reproche que nous leur adresserons, c'est de n'avoir pas distingué avec assez de netteté l'époque où fut rédigée chacune des notices.

La « Société académique de l'Oise » mérite d'ailleurs les plus vifs éloges pour l'activité remarquable dont elle multiplie les preuves, surtout depuis que le D^r^ Leblond préside à ses destinées. Outre le volume d'Obituaires que nous venons d'annoncer, elle nous envoie — avec quelque retard malheureusement — deux gros cartulaires, celui de l'Hôtel-Dieu[2] et celui de la maladrerie Saint-Lazare de Beauvais[3], dont l'édition est l'œuvre du D^r^ LEBLOND lui-même. A eux deux, ils constituent un ensemble de 935 documents, des années 1131-1464, presque tous transcrits d'après les originaux avec un soin louable et précédés d'analyses fort bien faites. Ces documents sont, en général, des titres de propriété, dont l'intérêt est surtout grand pour l'histoire économique, l'histoire du droit et l'histoire locale; mais l'érudit

publiés, sous la direction de M. Maurice Prou, par Étienne Clouzot. Paris, Imprimerie nationale et librairie C. Klincksieck, 1923, in-4°, CLXIV-556 p.; prix : 143 fr. 50.

1. D^r^ V. Leblond et marquis de Luppé, *Obituaires des églises Saint-Nicolas et Saint-Michel de Beauvais*. Paris, É. Champion et A. Picard, 1923, in-8°, XXXVI-287 p. (Publications de la Société académique de l'Oise; Documents, t. VIII); prix : 10 fr.

2. D^r^ V. Leblond, *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*. Paris, É. Champion et A. Picard, 1919, in-8°, XVI-853 p. (Publications de la Société académique de l'Oise; Documents, t. IV); prix : 15 fr.

3. D^r^ V. Leblond, *Cartulaire de la maladrerie de Saint-Lazare de Beauvais*. Paris, É. Champion et A. Picard, 1922, in-8°, CXX-663 p. (même collection, t. VII); prix : 20 fr.

Digitized by Google

qui voudrait reprendre, dans son ensemble, l'histoire de l'organisation hospitalière du moyen âge trouverait là plus d'un détail curieux à glaner — quand ce ne serait que cette singulière requête des lépreux qui, en 1234, jugeant leur ration de vin insuffisante, se cotisent pour obtenir le droit d'ajouter à leur pitance le produit de la récolte d'un clos voisin, dont les belles grappes excitent leur convoitise. Le Dr Leblond a, en outre, publié les « règles » des deux établissements, et plus d'une pièce de ces imposants recueils — ainsi qu'il l'a dit dans la substantielle préface, commune aux deux volumes, qu'il a jointe au *Cartulaire de Saint-Lazare* — permettra de voir comment, en fait, la discipline était appliquée et comment fonctionnait la machine administrative.

On doit à la « Société des archives historiques du Poitou » le tome Ier d'un instructif *Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers*[1], dont les éléments ont été recueillis par M. Audouin et pour lequel son collègue M. Boissonnade a écrit une préface très neuve sur la formation de l'agglomération urbaine, son importance économique et son organisation communale au XIIe et au XIIIe siècle. Beaucoup de documents sont ici publiés pour la première fois et ils sont annotés d'excellente façon. Parmi les pièces les plus curieuses, nous signalerons un grand nombre de règlements de métiers : meunerie (1230), boucherie (1245 et 1247), bourrellerie (1265), cordonnerie (1274-1276), corderie (1277), etc. Les ordonnances touchant la vente du poisson (1298) ou du vin (1306) et le statut des drapiers (début du XIVe siècle) doivent également être relevés, ainsi que les multiples concessions de franchises urbaines, dont les plus anciennes remontent au XIIe siècle. C'est vers le même temps que M. Audouin place un important tarif de la prévôté de Poitiers (n° 28), connu seulement par une copie de la fin du XIVe siècle et que nous hésiterions, pour notre part, à reporter à une date aussi ancienne. Par ailleurs, les raisons données à l'appui des dates proposées ou de la valeur des textes reproduits semblent, en général, concluantes. On ne pourrait chicaner l'éditeur que sur des points de détail[2]. Cependant nous devons dire que l'une des premières pièces du volume (le n° 4), qu'il date des années 1063-1083,

1. *Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers*; t. I : *De 1063 à 1327*, par E. Audouin, avec une introduction par P. Boissonnade. Poitiers, Imprimerie moderne Nicolas, Renault et Cie, 1923, in-8°, LXXXVIII-389 p. (*Archives historiques du Poitou*, t. XLIV); prix : 20 fr.

2. Par exemple, p. 31, ne conviendrait-il pas de revoir les dates attribuées aux actes de Louis VII, si l'on admet le bien-fondé des observations que nous avons présentées dans la *Rev. histor.*, t. CVIII (1911), p. 55-58?

Digitized by Google

nous laisse quelque peu sceptique : l'authenticité en serait, croyons-nous, à vérifier[1].

La dernière publication de la « Société des archives historiques du Cogner » (qui a son siège à Laval) nous apporte le texte intégral d'une longue enquête judiciaire de l'année 1245 touchant les droits du chapitre cathédral Saint-Julien du Mans en matière de juridiction ecclésiastique[2]. Une centaine de dépositions — dont quelques-unes assez vivantes et pittoresques — furent produites sur ce sujet et mirent en pleine lumière l'étendue formidable des prérogatives que le chapitre avait su arracher en l'année 1200 à la faiblesse du vieil évêque Hamelin. Le nombre des affaires dans lesquelles les chanoines s'immisçaient aux lieu et place de leur supérieur hiérarchique était devenu rapidement tel que les seigneurs du diocèse, traqués, excommuniés par le chapitre, finirent par déclarer un beau jour qu'ils en avaient assez de ce collège de « quarante-cinq évêques » au petit pied, qui s'était substitué à l'évêque véritable et unique. M. l'abbé Denis a fait précéder le texte du document d'une introduction, qui en marque fort bien l'intérêt, et M. le chanoine Ledru, dont nous avons naguère loué un utile volume sur les *Premiers temps de l'église du Mans*[3], l'a enrichi de notes concises, mais claires, et d'une préface de plus de cent pages, où l'on trouvera résumée à grands traits l'histoire du chapitre manceau jusqu'à la fin de l'Ancien régime.

Nous aurons épuisé la liste des recueils de documents qui nous ont été adressés depuis quelques mois quand nous aurons cité la luxueuse édition du *Cartulaire de Mirepoix* que M. Félix Pasquier a publiée voici bientôt trois ans, mais que nous venons seulement de recevoir[4]. Le manuscrit original dont M. Pasquier a reproduit le texte est conservé aux archives du château de Léran (Ariège). Il remonte au XIV^e^ siècle et l'on y trouve la transcription d'une quarantaine de pièces, presque toutes de la fin du XIII^e^ siècle

1. Une remarque encore touchant la disposition typographique adoptée : les textes sont entrecoupés de notes placées au beau milieu des pages. Eût-il été vraiment beaucoup plus onéreux de les rejeter toutes au bas des pages, comme de coutume?

2. *Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre Saint-Julien du Mans*, publiée et annotée par Julien Chappée, A. Ledru et L.-J. Denis, avec introduction historique. Paris, É. Champion, et Laval, Goupil, 1922 [reçu fin 1923], in-8°, CLVI-286 p. (publications de la Société des Archives historiques du Cogner); prix : 35 fr.

3. *Rev. histor.*, t. CXII (1913), p. 340.

4. Félix Pasquier, *Cartulaire de Mirepoix*. Toulouse, Privat, et Paris, É. Champion, 1921, 2 vol. in-4°, 187 + 51 p. et 1 carte, et VIII-483 p.; prix : 120 fr. les deux volumes.

Digitized by Google

et de la première moitié du XIVe, avec quelques documents antérieurs ou postérieurs, auxquels M. Pasquier a lui-même ajouté un petit nombre d'autres des XIVe, XVe et XVIe siècles. Ceux que renferme le Cartulaire proprement dit forment un ensemble tout à fait digne de retenir l'attention de quiconque s'intéresse à l'histoire des communautés urbaines du midi de la France au moyen âge. La petite ville de Mirepoix, à mi-chemin entre Pamiers et Limoux, aujourd'hui dans le département de l'Ariège et jadis au comté de Foix, avait été dotée dès 1207 d'une charte de privilèges par les trente-cinq seigneurs qui la possédaient en commun ; confirmés après la prise de possession du fief par un des chevaliers de la croisade albigeoise, Gui, seigneur de Lévis dans l'Ile-de-France, ces privilèges permirent à la ville de se développer assez librement jusqu'au jour où, en 1278, une terrible inondation de la petite rivière de l'Hers vint obliger les habitants à évacuer les bas-fonds où ils s'étaient étendus, pour transporter leurs pénates sur la rive gauche du torrent. Il fallut négocier à ce sujet avec le seigneur, afin d'obtenir les emplacements nécessaires, et les textes relatifs à cette négociation sont parmi les plus curieux du recueil : car ils nous font assister à toutes les étapes de l'affaire, depuis la requête des consuls, porte-paroles de la communauté, jusqu'à la ratification par l'assemblée générale des habitants de l'accord intervenu. D'autres documents du même genre nous montrent les citoyens de la nouvelle ville négociant avec le roi (1313-1314 et 1318-1320) ; d'autres présentent pour l'histoire économique un intérêt primordial (règlements de boucherie, de voirie, règlements du commerce du sel, tarifs d'octrois, etc.) ; l'un d'eux enregistre les variations de la valeur des monnaies royales en usage à Mirepoix de 1294 à 1305 : on y peut suivre par le menu l'affaiblissement progressif des pièces émises par les ateliers royaux, le même poids d'argent fin équivalant à 30 sous et 6 deniers en 1294 et à 75 sous dix ans plus tard. — Dans l'ample introduction qu'il a placée au tome Ier de l'ouvrage, M. Pasquier n'a peut-être pas suffisamment mis en relief la nouveauté des textes qu'il éditait. On eût aimé une étude plus poussée, reflétant davantage encore les connaissances acquises par l'auteur au cours d'une longue carrière entièrement passée dans les archives de la région. Les détails qu'il a réunis sur l'histoire de la seigneurie, sur l'organisation féodale et municipale de la ville n'en sont pas moins les bienvenus et commentent sur plusieurs points d'heureuse façon les documents eux-mêmes.

II. HISTOIRE GÉNÉRALE. — La *Revue historique*, que les éditeurs d'outre-Rhin ont pris le parti d'ignorer systématiquement, n'a

Digitized by Google

toujours pas reçu les ouvrages publiés ces dernières années en Allemagne sur l'histoire politique ou religieuse de l'époque franque (en particulier ceux de M. Ludwig Schmidt ou de M. von Schubert). Nous continuerons donc à ignorer, nous aussi — mais malgré nous — ce qui peut paraître de bon ou de mauvais chez nos voisins de langue germanique. Nous le regrettons sincèrement, dans l'intérêt supérieur de nos études; mais chaque pays a sa façon de concevoir les nécessités scientifiques. Ces procédés, en tout cas, ne faciliteront pas la rentrée des savants allemands dans les congrès internationaux et les commissions mixtes, dont ils se plaignent à grands cris d'être injustement expulsés...

Nous ne nous attarderons pas à parler en détail de la troisième édition du *Clovis* du regretté Godefroid KURTH [1], l'ouvrage ayant été réimprimé sans changements, ou presque sans changements, malgré l'annonce trompeuse du titre : « Troisième édition, entièrement revue, corrigée et augmentée ». Quelques notes de-ci de-là ont été complétées; mais il est étrange qu'on n'ait pas au moins cru devoir tenir compte pour cette réimpression des études que Kurth lui-même avait fait paraître ou écrites dans les dernières années de sa vie [2].

Nous devons à un jeune érudit américain, M. JORANSON, un bon mémoire sur le « danegeld » en France aux IX^e^ et X^e^ siècles [3]. On sait qu'on désigne par ce terme de « danegeld » le tribut levé en Angleterre pour acheter (à l'origine au moins) le départ des Vikings. Cet usage, sans le mot, se retrouve dans l'histoire de la France carolingienne à partir du milieu du IX^e^ siècle, c'est-à-dire assez longtemps avant qu'il soit constaté en Angleterre. M. Joranson propose de lui appliquer le même nom et, passant en revue une à une, d'après les textes et d'après les travaux les plus récents, les diverses incursions des pirates scandinaves en Gaule jusqu'en 926, il s'emploie à déterminer avec netteté les conditions dans lesquelles ce tribut leur a été payé en échange de leur retraite. Son mémoire est solidement bâti et les conclusions qui s'en dégagent ne sont pas sans intérêt. M. Joranson a précisé le mode de répartition et de levée de chaque tribut, expliqué les raisons qui ont amené les souverains à utiliser ce trop commode moyen de protection, insisté enfin d'intéressante façon sur les conséquences d'ordre social et économique qu'entraîna avec lui

1. Godefroid Kurth, *Clovis*, 3^e^ édit. Bruxelles, Albert Dewit, 1923, 2 vol. in-12, XXVIII-384 et IV-361 p.

2. En particulier, celles qui ont été recueillies dans les *Études franques* parues en 1919 à la même librairie Dewit. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIII (1920), p. 90-92.

3. Einar Joranson, *The Danegeld in France*. Rock Island (Illinois), Augustana Book Concern, 1923, in-4°, 248 p. (Augustana library publications, n° 10).

Digitized by Google

ce perpétuel appel aux caisses des personnes soumises à la taxe. Les théories de l'auteur ne seront peut-être pas toutes admises sans réserves ; on hésitera notamment à le suivre jusqu'au bout de ses déductions lorsqu'il cherche à établir sur quelle base juridique se fondait le souverain pour réclamer à ses sujets l'argent du tribut ; et déjà M. Ferdinand Lot a protesté, en passant, sur ce point dans un important article[1] relatif à la levée d'argent ordonnée par Charles le Chauve en 877 ; mais nul ne refusera à M. Joranson le mérite d'avoir le premier réuni et commenté avec une conscience remarquable toutes les données essentielles des problèmes qui font l'objet de son livre.

M. Calmette a tracé, dans la petite « Collection Armand Colin », un rapide mais très suggestif croquis de *la Société féodale*[2]. On goûtera surtout sa très fine analyse des éléments constitutifs et des caractères généraux du « régime féodal ». Mais ses autres chapitres — sur les classes de la société, sur les « rapports des personnes et des biens », sur la vie féodale et sur les principaux États féodaux — sont d'excellents résumés, qui se recommandent à l'attention des étudiants. Le livre se termine par une courte note bibliographique, où il était difficile, évidemment, de tout mettre, mais où nous eussions néanmoins voulu trouver l'indication d'ouvrages aussi recommandables que la *Société française au temps de Philippe Auguste* d'Achille Luchaire.

C'est aussi une simple esquisse d'un vaste sujet que nous offre M. Haskins dans le charmant petit recueil de conférences qu'il a intitulé « les débuts des Universités »[3] ; mais ce vaste sujet, M. Haskins le connait mieux que quiconque et l'on aura autant de profit que de plaisir à le prendre pour guide. Un premier chapitre traite de l'organisation des plus anciennes Universités, c'est-à-dire surtout de Paris et de Bologne ; un deuxième, des professeurs et de leur enseignement ; un troisième, des étudiants. Ce dernier est le plus piquant peut-être : l'étudiant nous y apparait tour à tour plongé dans ses manuels, dont M. Haskins nous aide à nous faire une idée, ou trai-

1. Ferdinand Lot, *Les tributs aux Normands et l'Église de France au IX^e siècle*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXV (1924), p. 58-78. — Nous espérons que M. Lot ne tardera plus trop à nous donner le livre d'ensemble qu'il nous doit sur les incursions des Scandinaves au IX^e et au X^e siècle.

2. J. Calmette, *la Société féodale*. Paris, Armand Colin, 1923, in-16, VI-218 p. (Collection Armand Colin, n° 32) ; prix : 5 fr.

3. Charles-Homer Haskins, *The rise of Universities*. New-York, Henry Holt, 1923, in-12, X-134 p. (Brown University. The Colver lectures, 1923) ; prix : 1 d. 50.

Digitized by Google

nant de tavernes en tavernes et réclamant ensuite de l'argent à sa famille sous prétexte que les temps sont durs et que les livres coûtent cher. Le chapitre sur les professeurs est, lui aussi, digne d'être retenu : on y trouvera la quintessence de cette histoire de la science médiévale, que M. Haskins écrira sans doute un jour. Ajoutons qu'il a inséré à la fin du volume une excellente bibliographie méthodique, que les spécialistes eux-mêmes ne consulteront pas inutilement.

Les deux gros volumes de M. Espinas sur la draperie en Flandre du XI^e^ siècle à la fin du XIV^e^[1] constituent l'ouvrage le plus approfondi qui ait jamais été consacré à l'histoire d'une industrie au moyen âge. A ce titre certainement ils feront époque. L'auteur, dont les travaux antérieurs attestent la compétence et qui, entre autres, a publié une imposante étude, en quatre formidables volumes, sur la *Vie urbaine de Douai au moyen âge*[2] et, en collaboration avec M. Henri Pirenne, un monumental *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, a exposé ici le résultat de recherches patientes poursuivies avant la guerre dans des dépôts d'archives et des bibliothèques aujourd'hui en grande partie détruites. D'une documentation considérable, il a su tirer les éléments d'un tableau qui vaut avant tout par son extrême précision, à la fois technique et juridique. Dans le tome I^er^, après avoir résumé à larges traits l'histoire de la draperie flamande, il examine quels furent les rapports de l'industrie drapière avec les divers organismes seigneuriaux ou urbains et le contrôle exercé sur son fonctionnement par les pouvoirs publics. Le tome II, le plus important, s'ouvre par quelques indications d'ensemble sur le régime des grandes entreprises drapières. Après quoi, M. Espinas en vient à l'analyse méthodique de toutes les étapes de la fabrication : traitement de la laine, teinture, tissage, apprêt, chaque opération est passée en revue avec un soin méticuleux. Le mécanisme de la vente n'est pas examiné de moins près. Une des sections les plus importantes du volume est réservée à l'étude de l'organisation corporative — apprentis, maîtres, valets — et de la spécialisation par métiers : teinturiers, tisserands, foulons, tendeurs, tondeurs, etc. Enfin l'ouvrage se termine par un aperçu méthodique des principaux centres de production : Lille, Saint-Omer, Arras, Aire, Béthune, etc. M. Espinas y a joint un choix de pièces justificatives et d'utiles statistiques. Pourquoi faut-il que, comme ses autres livres, celui-ci soit d'une lecture si difficile?

1. Georges Espinas, *la Draperie dans la Flandre française au moyen âge.* Paris, Auguste Picard, 1923, 2 vol. in-8°, XXIV-490 et II-983 p., 3 tableaux et 1 carte hors texte; prix : 75 fr. les deux volumes.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXI (1916), p. 155-159.

Digitized by Google

Le plan est d'une minutie lassante : on se perd dans les divisions et les subdivisions ; les redites ne sont pas rares ; le style est rocailleux, souvent incorrect, hérissé de termes qui veulent être précis, mais qui déroutent et rebutent le lecteur le plus habitué au jargon sociologique, sur lequel M. Espinas prend pourtant modèle.

Disons, en terminant cette partie de notre Bulletin, que M. Martin Saint-Léon a fait paraître une troisième édition de son *Histoire des corporations de métiers*[1]. Les chapitres concernant la période antérieure à 1328 n'ont subi que des retouches insignifiantes. Plusieurs notes nouvelles indiquent néanmoins que l'auteur s'est tenu de son mieux au courant des travaux parus en ces dernières années. Pour en tirer complètement parti, il eût fallu entreprendre une refonte totale, qu'il nous donnera sans doute un jour.

III. Histoire locale. — M. Marcel Poëte a déjà bien des fois raconté l'histoire de Paris ; mais le voici maintenant qui revient sur ses premiers essais pour retracer avec plus d'ampleur ce qu'il appelle « la vie » de la grande cité. Car il lui a voué une telle affection qu'il en parle comme d'une personne très chère, dont on aime à évoquer le passé. Un de ses précédents ouvrages était intitulé *l'Enfance de Paris* ; celui-ci a pour titre : *la Jeunesse*[2]. M. Poëte y reprend la « biographie » de la ville dès l'époque lointaine de sa naissance et la mène jusqu'au XV^e^ siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'âge adulte. Mais visiblement le biographe aime à s'attarder aux années décisives où, comme il le dit, le corps a pris forme, les traits se sont marqués et l'esprit éveillé, ce qui correspond surtout aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Le livre, qui est un gros livre, se laisse lire avec plaisir et les idées, étayées sur une très riche et très solide documentation (mais sans références, malheureusement), sont ingénieuses et séduisantes. L'auteur a fait un effort, généralement couronné de succès, pour nous donner de la croissance de Paris une explication géographique et historique raisonnée, et si parfois son exposé eût gagné à être plus ramassé et présenté plus simplement, on ne peut nier qu'il ne soit toujours suggestif. Le volume, édité avec élégance, est accompagné d'un « portrait de Paris dans sa jeu-

1. E. Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, suivie d'une étude sur l'évolution de l'idée corporative de 1791 à nos jours et sur le mouvement syndical contemporain* ; 3^e^ édit. revue, mise au courant et augmentée. Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, XXVIII-876 p. ; prix : 30 fr. — Ce sont les chapitres réservés à l'époque contemporaine qui ont été le plus largement remaniés et augmentés.

2. Marcel Poëte, *Une vie de cité. Paris, de sa naissance à nos jours* ; 1 : *la Jeunesse, des origines aux temps modernes*. Paris, Auguste Picard, 1924, in-8°, XXXII-626 p. et 1 carte ; prix : 35 fr.

Digitized by Google

nesse », reproduction d'un plan du XVI[e] siècle. La préface, en outre, donne un utile aperçu des sources les plus importantes de l'histoire parisienne. Il n'eût pas été sans intérêt d'y ajouter une bibliographie sommaire des travaux dus à la plume des historiens modernes.

Au nombre de ces travaux M. Poëte eût certainement cité en bonne place l'intéressant mémoire d'une étudiante américaine, M[lle] MACKAY, sur les *Hôpitaux et la charité à Paris au XIII[e] siècle*[1]. On ne s'attend pas, évidemment, en ouvrant son livre à y découvrir beaucoup de faits nouveaux : les documents étaient déjà connus pour la plupart, et les plus significatifs, notamment les statuts, avaient été depuis longtemps étudiés de fort près. Mais M[lle] Mackay les a mis en œuvre avec intelligence et, après l'avoir lue, on se fait une idée plus nette des hôpitaux parisiens du XIII[e] siècle : elle en a fort bien analysé l'organisation, le fonctionnement, et a joint à son livre un très commode répertoire des documents essentiels concernant l'histoire de chacun des établissements hospitaliers connus. Voilà un début plein de promesses, qui fait honneur non seulement à son auteur, mais aussi au maître qui l'a formée aux bonnes méthodes, M. Paetow, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Californie.

Un consciencieux travail de M. Guy DE VALOUS[2] est réservé à l'étude de la formation, de la répartition et de l'organisation administrative des domaines de l'abbaye de Cluny au X[e] et au XI[e] siècle. Le *Recueil des chartes de Cluny* en a fourni les éléments principaux ; mais M. de Valous, s'inspirant de l'exemple jadis donné par Benjamin Guérard dans ses célèbres « Prolégomènes », a su dégager avec précision les renseignements que fournissent les textes publiés par A. Bruel sur l'emplacement des terres concédées, le régime de la propriété, la condition des tenanciers, etc. Un utile appendice renferme la table géographique des localités où les moines de Cluny furent « possessionnés ». Suivant M. de Valous — et l'observation ne semble pas spéciale à Cluny — la plupart des terres de l'abbaye formaient à l'origine de petites parcelles fort dispersées, dont le groupement ne se fit que peu à peu, pour former finalement ces vastes domaines que saint Bernard devait critiquer avec aigreur[3].

1. Dorothy-Louise Mackay, *les Hôpitaux et la charité à Paris au XIII[e] siècle*. Paris, É. Champion, 1923, in-8°, 168 p. et 5 planches ; prix : 10 fr.

2. Guy de Valous, *le Domaine de l'abbaye de Cluny aux X[e] et XI[e] siècles. Formation, organisation, administration*. Paris, É. Champion, 1923, in-8°, 190 p. (extr. des *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3[e] série, t. XXII) ; prix : 15 fr.

3. Ce serait ici le lieu de parler du livre de M. du Motey sur *Robert II de Bellême* (Paris, Champion, 1923, in-8°) s'il n'avait déjà été apprécié à sa juste

Digitized by Google

IV. HISTOIRE LITTÉRAIRE. — La « Société des anciens textes français » a mis, depuis notre dernier Bulletin, deux volumes en distribution : le tome IV du *Roman de la Rose*, qui, malgré la date inscrite au titre, n'a paru qu'en 1924, et la *Fille du comte de Pontieu*, curieuse nouvelle du XIII^e^ siècle (peut-être du temps de Philippe Auguste?) éditée par M. Clovis BRUNEL[1]. On y a joint une rédaction remaniée, postérieure de quelques années à la version primitive, et une « refaçon » du XV^e^ siècle. La légende qui fait le fond de ce petit récit est célèbre. Le premier conteur l'a narrée non sans gaucherie, mais avec une naïveté amusante, et les scènes du début — le départ et le voyage à Compostelle — ne sont pas dépourvues de saveur. L'introduction est riche en éclaircissements de tous genres sur l'œuvre même et sur les nombreuses imitations dont elle a été l'objet.

Quant au tome IV du *Roman de la Rose* qui, comme les trois précédents, est dû au labeur patient de M. Ernest LANGLOIS[2], il suffira de dire qu'il est digne de ses aînés. L'œuvre approche de son terme, puisque nous atteignons ici le vers 19.438. Les notes jointes au texte permettent d'établir avec précision les sources auxquelles le poète a puisé son inspiration. Ovide, naturellement, continue à y tenir la plus grande place; mais les rapprochements faits par M. Langlois attestent l'étendue et la variété des lectures dont Jean de Meung avait meublé son esprit.

Quatre nouveaux fascicules de la collection des *Classiques français du moyen âge* (fascicules 31 à 34) ont paru depuis l'an passé[3],

valeur dans une précédente livraison (*Rev. histor.*, t. CXLVI, 1924, p. 269). Non seulement l'auteur ne connaît à peu près rien des travaux des historiens modernes, pas plus, en général, ceux de langue française que ceux de langue anglaise et pas plus ceux qui concernent sa province que ceux qui concernent la Grande-Bretagne ou les provinces voisines de la sienne (Maine, Anjou), mais il manque à ce point de sens critique que, pour dater le siège de Bréval par le roi de France Philippe I^er^, il préfère la chronologie d'Orderic Vital au témoignage d'une charte délivrée par le souverain lui-même sous les murs de la place forte (*Actes de Philippe I^er^*, éd. Prou, n° 128).

1. *La Fille du comte de Pontieu, conte en prose; versions du XIII^e^ et du XV^e^ siècle*, publiées par Clovis Brunel. Paris, É. Champion, 1923, in-8°, LXXVIII-158 p. (Société des anciens textes français); prix : 20 fr. relié.

2. *Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun*, publié, d'après les manuscrits, par Ernest Langlois; t. IV. Paris, É. Champion, 1922, [distribué en 1923,] in-8°, 324 p. (Société des anciens textes français); prix : 25 fr. relié. — Ce Bulletin était à l'impression depuis quelques mois déjà quand nous avons appris la mort inopinée de M. Langlois. C'est une perte douloureuse pour les études de philologie romane. Nous espérons du moins que l'édition du *Roman de la Rose* était assez avancée pour que le dernier volume en puisse paraître à bref délai.

3. Ajoutons-y plusieurs rééditions notables : une troisième édition (par

Digitized by Google

dont deux (fascicules 32 et 34) sont en dehors du cadre de ce Bulletin : une excellente édition du *Quadriloge invectif* d'Alain Chartier par Mlle Droz[1], qui n'a pas manqué d'ajouter quelques notes historiques à ce fameux pamphlet, et le tome Ier des *Poésies de Charles d'Orléans*, dont M. Pierre Champion[2] nous restitue enfin un texte critique, élégamment présenté et sur lequel nous aurons bientôt l'occasion de revenir.

Au fascicule 31, qui compte à peine une cinquantaine de pages, on trouvera l'édition, par M. Langfors[3], de deux petits poèmes allégoriques du XIIIe siècle, composés, l'un par un certain Jean le Teinturier, d'Arras, l'autre par un inconnu, originaire sans doute de la même région, et qui s'est essayé à reprendre avec plus d'ampleur le sujet abordé par son compatriote. Les personnages allégoriques mis en scène sont les sept arts libéraux : Grammaire, Rhétorique, Logique, Arithmétique, Géométrie, Astronomie, Musique, qui, en quête de mariages, reçoivent les conseils de Théologie et de « Physique » (c'est-à-dire la Médecine). Le tout est assez curieux pour l'histoire intellectuelle de l'époque; mais, du point de vue littéraire, les deux poèmes — le premier surtout — sont de médiocre qualité.

Beaucoup plus important est le fascicule 33 : *la Quête du saint Graal*, publiée par M. Pauphilet[4]. C'est la première édition critique de cette œuvre étrange et compliquée qui forme comme le couronnement mystique du roman Lancelot. La lecture en est un peu rebutante, mais elle est vraiment instructive : on ne peut souhaiter plus

M. Lucien Foulet) du fascicule 2, consacré au *Villon* d'Auguste Longnon (Paris, É. Champion, 1923, in-16, XXIV-136 p.; prix : 8 fr.), laquelle marque un progrès sensible sur les deux premières; une deuxième édition du *Roman de Tristan* de Béroul, par M. Ernest Muret, qui a très attentivement revu et amélioré encore son texte de 1913 (Paris, É. Champion, 1922, in-16, XIV-164 p.; prix : 7 fr.); une deuxième édition de la remarquable *Petite syntaxe de l'ancien français* de M. Lucien Foulet (fascicule 21), laquelle s'est accrue d'un chapitre nouveau et a été, sur bien des points, corrigée et remaniée (Paris, É. Champion, 1923, in-16, VIII-304 p.; prix : 10 fr.). Il est heureux que le succès de la collection permette ainsi de la perfectionner constamment.

1. Alain Chartier, *le Quadriloge invectif*, édité par E. Droz. Paris, É. Champion, 1923, in-16, XII-74 p. (les Classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques, fasc. 32); prix : 4 fr.

2. Charles d'Orléans, *Poésies*, éditées par Pierre Champion. Paris, É. Champion, 1923, in-16, XXXVI-292 p. (même collection, fasc. 34); prix : 14 fr.

3. *Le Mariage des sept arts, par Jehan le Teinturier d'Arras, suivi d'une version anonyme; poèmes français du XIIIe siècle*, édités par Arthur Långfors. Paris, É. Champion, 1923, in-16, XIV-35 p. (même collection, fasc. 31); prix : 2 fr. 75.

4. *La Queste del saint Graal, roman du XIIIe siècle*, édité par Albert Pauphilet. Paris, É. Champion, 1923, in-16, XIV-303 p. (même collection, fasc. 33); prix : 14 fr.

Digitized by Google

parfaite initiation à la pensée subtile des clercs du XIII^e siècle. Rapprochée des sculptures allégoriques du temps de Philippe Auguste, que M. Mâle commentait naguère avec une si délicate sûreté, la *Quête du saint Graal* reste, à tout le moins, un document psychologique du plus haut intérêt.

Ce document, M. PAUPHILET l'avait, voici trois ans déjà, remarquablement mis en valeur dans un beau mémoire qui vient seulement de nous parvenir[1] : ce sera notre excuse pour en parler si tard. Il y a développé avec beaucoup d'ingéniosité cette thèse, neuve et féconde, que la *Quête du saint Graal* est une sorte d'évangile ou, si l'on préfère, de tableau idéalisé de la vie chrétienne, proposé aux méditations des profanes, en forme de roman, par un clerc tout imbu de la plus pure doctrine cistercienne. Les coïncidences entre ce texte et la règle, les doctrines, les usages de Cîteaux sont, en effet, infiniment curieuses, et l'explication qu'en offre M. Pauphilet est très séduisante. Il nous semble, en tout cas, avoir replacé la *Quête* en meilleure lumière et, quoi qu'il advienne de la thèse qu'il y a soutenue, son livre demeurera le guide indispensable de quiconque désormais voudra s'aventurer dans cette *selva oscura* qu'est la mystique du vieux romancier français.

M. TERRACHER s'est décidé à mettre — provisoirement, nous l'espérons — le point final à l'édition de la *Chevalerie Vivien* qu'il avait entreprise il y a plus de vingt ans, et il livre aujourd'hui au public les deux fragments qu'il en avait fait successivement imprimer en 1909 et 1914, savoir le texte critique du célèbre poème[2] et deux chapitres d'introduction sur les manuscrits qui nous l'ont conservé[3]. Ces deux fragments étaient connus depuis longtemps, et, depuis longtemps, c'était au texte de M. Terracher que se reportaient les lecteurs soucieux d'échapper aux mauvaises leçons de l'édition Jonckbloet. Mais nous ne saurions tenir M. Terracher pour quitte : il nous doit le reste de l'introduction, les notes, l'index et le glossaire, sans lesquels son livre reste difficile à utiliser.

M. AUDIAU (dont nous regrettons de n'avoir pas encore reçu le volume sur les troubadours d'Ussel) publie un élégant recueil des pastourelles de langue d'oc[4] : en tout, vingt-quatre poèmes des XII^e-

1. Albert Pauphilet, *Études sur la Queste del saint Graal, attribuée à Gautier Map*. Paris, É. Champion, 1921, in-8°, XXXVIII-207 p.; prix : 20 fr.

2. *La Chevalerie Vivien, chanson de geste*, publiée par A.-L. Terracher : *Textes*. Paris, É. Champion, 1923, in-8°, XIV-287 p.; prix : 15 fr.

3. A.-L. Terracher, *la Tradition manuscrite de la Chevalerie Vivien*. Paris, É. Champion, 1923, in-8°, VIII-83 p.; prix : 10 fr.

4. *La pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge;* textes publiés et traduits avec une introduction, des notes et un glossaire par Jean Audiau. Paris, E. de Boccard, 1923, in-16, XXXII-182 p.

Digitized by Google

XIII^e siècles, accompagnés d'une excellente traduction (ce qui n'est pas un mince mérite, vu les obscurités des textes), d'une courte, mais substantielle préface, d'un commentaire et d'un glossaire. C'est une heureuse idée d'avoir ainsi groupé tous les spécimens subsistants d'un genre poétique aussi nettement défini. On saisit ici sur le vif ce qu'il a de prime-sautier à l'origine, puis la rapidité avec laquelle il s'est figé dans le conventionnel, quand il n'a pas versé dans le mauvais goût et la grossièreté.

Les traductions ou adaptations de notre ancienne littérature foisonnent : il n'y aura bientôt plus d'éditeur qui n'ait sa série médiévale. Signalons le peu que nous avons reçu, en souhaitant de pouvoir être moins incomplet une autre fois : car on ne saurait trop recommander à ceux pour qui les originaux seraient difficilement accessibles d'en prendre au moins une idée en recourant aux traducteurs.

Une des meilleures collections semble devoir être celle des *Poèmes et récits de la vieille France* que M. JEANROY a commencé de publier chez E. de Boccard. Les quatre premiers volumes sont d'excellente qualité : M. Ernest LANGLOIS[1] a traduit avec fidélité deux des petits « jeux » composés entre 1275 et 1290 par le trouvère artésien Adam le Bossu : l'un (le *Jeu de la Feuillée*), véritable « revue de fin d'année », destinée à faire rire la galerie, l'autre (le *Jeu de Robin et Marion*), charmante comédie pastorale écrite pour un public un peu plus raffiné; M. G. MICHAUT[2] a joliment adapté deux contes du XIII^e siècle : le gracieux récit des aventures *du roi Flore et de la belle Jeanne* et la fantastique légende d'*Amis et Amiles;* M. JEANROY[3] a réuni en un même volume, en les traduisant du latin[4] ou du vieux français, huit des plus anciens spécimens de pièces religieuses des XI^e, XII^e et XIII^e siècles : trois types de liturgies mimées à l'intérieur des églises (l'*Office du saint Sépulcre*, l'*Office des Bergers*, l'*Office des Mages*), trois drames liturgiques écrits pour être joués hors de l'église (le *Jeu des Vierges sages et des Vierges folles*, le *Jeu d'Adam et Ève*, la *Résurrection du Sau-*

1. Adam le Bossu, trouvère artésien du XIII^e siècle, *le Jeu de la Feuillée et le Jeu de Robin et Marion*, traduits par Ernest Langlois. Paris, E. de Boccard, 1923, in-16, XXXII-159 p. (*Poèmes et récits de la vieille France*, publiés sous la direction de A. Jeanroy, fasc. 1); prix : 5 fr.

2. *Le roi Flore et la belle Jeanne; Amis et Amiles, contes du XIII^e siècle*, adaptés par G. Michaut. Paris, E. de Boccard, 1923, in-16, 182 p. (même collection, fasc. 2); prix : 5 fr.

3. *Le théâtre religieux en France du XI^e au XIII^e siècle;* introduction et traductions par A. Jeanroy. Paris, E. de Boccard, 1924, in-16, XXX-159 p. (même collection, fasc. 3); prix : 5 fr.

4. Les textes latins sont, en outre, reproduits sous leur forme originale.

Digitized by Google

veur), enfin deux miracles (le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel et le *Miracle de Théophile* de Rutebeuf). La perle du recueil est, sans conteste, le *Jeu de saint Nicolas*, dont M. Jeanroy a rendu à la perfection la verve endiablée et le piquant réalisme. Enfin, grâce à Mme Lot-Borodine[1], dont le style souple et nuancé suit jusqu'aux moindres détours de la pensée du vieux poète champenois, nous prenons contact avec le premier roman psychologique que nous offre la délicate littérature du XIIe siècle. Chrétien de Troyes, dont Mme Lot avait, il y a quinze ans, si bien analysé l'art subtil[2], cessera désormais d'être réservé aux seuls initiés.

M. Jacques Boulenger[3] aura beaucoup fait, lui aussi, pour rendre populaire le plus célèbre de nos romans de chevalerie, ce fameux *Lancelot*, sur lequel les travaux de M. Pauphilet, indiqués précédemment[4], avaient, après ceux de M. Ferdinand Lot[5], rappelé l'attention des historiens et des lettrés. Nous avons signalé à mesure qu'ils paraissaient les trois premiers volumes de M. Boulenger[6]. Le quatrième condense en 200 pages les deux dernières parties du *Lancelot* : la *Quête du Graal* et la *Mort d'Artus*. Nous avons déjà dit la rare distinction avec laquelle M. Boulenger s'est acquitté de sa tâche de « renouveleur » ; mais nous avouons regretter quelque peu les libertés qu'il a prises avec l'original : il ne lui a pas suffi de l'abréger, ce qui était nécessaire; il l'a transformé parfois profondément, vers la fin surtout, en sorte que son livre ne traduit pas toujours avec une suffisante sûreté les sentiments et les mœurs du XIIIe siècle. Il a placé à la fin du tome IV un utile « Éclaircissement », qui est, en réalité, l'équivalent de la préface qu'on s'attendait à trouver en tête du tome Ier. Il y prend parti contre la thèse de l'unité absolue du *Lancelot* soutenue par M. Lot, et plusieurs de ses arguments, joints aux raisons déjà données par M. Pauphilet pour la *Quête du Graal*, amèneront sans doute à atténuer sur certains points le jugement, un peu rigoureux peut-être, porté par M. Lot; mais M. Bou-

1. Chrétien de Troyes, *Érec et Énide, roman d'aventures du XIIe siècle*, traduit par Myrrha Lot-Borodine. Paris, E. de Boccard, 1924, in-16, XVI-175 p. (même collection, fasc. 4); prix : 5 fr.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CI (1909), p. 341.

3. *Les Romans de la Table ronde* nouvellement rédigés par Jacques Boulenger. I : *l'Histoire de Merlin l'enchanteur; les enfances de Lancelot;* II : *les Amours de Lancelot du Lac; Galehaut, sire des îles lointaines;* III : *le Chevalier à la charrette; le château aventureux;* IV : *le Saint Graal; la mort d'Artus*. Paris, Plon, 1922-1923, 4 vol. in-16, x-255, 264, 264 et 260 p.; prix : 7 fr. le volume.

4. Ci-dessus, p. 233.

5. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIII (1920), p. 100.

6. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIII (1923), p. 240, et t. CXLIV (1923), p. 264.

Digitized by Google

lenger ne pèche-t-il pas par excès contraire quand il veut que le *Lancelot* ait été composé par toute une équipe de ménestrels? *Adhuc sub judice lis est.*

V. HISTOIRE DES DOCTRINES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES. — Deux collections sont nées en 1923, riches de promesses et déjà même de solides réalités : l'une éclose à Louvain, parmi les ruines, le *Spicilegium sacrum Lovaniense*, où une large place sera faite, autant qu'on en peut juger, à l'édition et à l'étude des grandes œuvres théologiques du moyen âge français; l'autre, due à une heureuse initiative de M. Étienne Gilson : les *Études de philosophie médiévale*, qui paraissent à la librairie Vrin.

Un seul volume du *Spicilegium* (qui en est à son tome VI) peut être signalé dans ce Bulletin : le cinquième, qui traite de la fameuse *Somme des sentences* d'un mystérieux « maître Hugue », en qui l'auteur du volume, le R. P. CHOSSAT[1], se refuse délibérément à voir Hugue de Saint-Victor et propose de reconnaître un certain Hugue de Mortagne, qui fut, en fin de carrière, prieur du monastère bénédictin de Saint-Martin de Séez. Il aurait rédigé son ouvrage vers 1155. Cette hypothèse, fort ingénieusement déduite, bouleverse sur plus d'un point les opinions reçues : elle ne tend à rien moins qu'à faire du *Livre des sentences* de Pierre Lombard le prototype et non plus la copie de la *Somme*. Comme l'indique excellemment le R. P. DE GHELLINCK dans une spirituelle introduction, c'est toute la critique des œuvres théologiques du XII^e^ siècle qu'il y a lieu de reprendre sur de nouvelles bases. Rien que pour avoir convié les érudits à cette revision, le P. Chossat mériterait d'être remercié.

Des *Études de philosophie médiévale*, nous n'avons jusqu'alors reçu que le premier fascicule, réédition corrigée et plus développée en quelques points de la belle étude sur le *Thomisme* que M. GILSON[2] lui-même avait publiée en 1920. C'est un exposé limpide de tout le système philosophique de saint Thomas, avec une introduction rapide sur la poussée de l'aristotélisme en Occident au moment où se forme la doctrine thomiste. L'auteur a pleinement atteint son but, qui était d'initier les non-spécialistes et de les aider à s'orienter parmi l'œuvre touffue du grand philosophe. On annonce comme

1. Marcel Chossat, S. J., *la Somme des sentences, œuvre de Hugue de Mortagne vers 1155*, avec préface et introduction par J. de Ghellinck, S. J. Louvain, Bureaux du « Spicilegium », et Paris, É. Champion, 1923, in-8°, VI-212 p. (Spicilegium sacrum Lovaniense, fasc. 5); prix : 16 fr. (pour les souscripteurs : 11 fr.).

2. Étienne Gilson, *le Thomisme; introduction au système de saint Thomas d'Aquin*, nouvelle édition revue et augmentée. Paris, J. Vrin, 1923, in-8°, 240 p. (Études de philosophie médiévale, dirigées par É. Gilson, fasc. 1); prix : 12 fr.

Digitized by Google

devant paraître prochainement dans la même collection un autre volume de M. Gilson sur *saint Bonaventure* et un *Roger Bacon* de M. Raoul Carton. Tout cela est de bon augure.

VI. Archéologie. — M. Brutails a publié une deuxième édition très fortement remaniée de son excellent *Précis d'archéologie*[1]. Ce livre, longuement mûri, retrouvera, sous sa nouvelle forme, le succès mérité que sa science claire et précise lui avait valu dès l'origine auprès du public des étudiants et des amateurs éclairés. M. Brutails expose les questions en technicien qui ne se paie pas de mots; une pratique de plus de quarante ans l'a habitué à découvrir avec une étonnante sûreté le rôle de chaque pierre, de chaque détail architectural; et son livre, qu'il a en grande partie illustré lui-même de croquis démonstratifs, est un de ceux où l'on apprend le mieux à *comprendre* ce qu'est un monument du moyen âge. Signalons, de ce point de vue, le développement donné dans cette seconde édition au glossaire archéologique — que M. Brutails reprendra sans doute un jour pour le compléter et l'étoffer encore davantage — et ajoutons que le chapitre sur l'architecture civile et militaire se présente, lui aussi, accru d'importants détails nouveaux.

En terminant, disons que la première partie du grand *Manuel* de M. Enlart a été enfin pourvue, par les soins de M. Delauney, d'une précieuse table alphabétique[2] divisée en deux sections : table alphabétique et analytique des matières, table alphabétique et analytique par noms de localités. Cette double table, qui constitue à elle seule un petit volume, rendra facile désormais l'utilisation des innombrables renseignements de tous genres accumulés par M. Enlart dans la nouvelle édition de son livre. M. Enlart y a ajouté un long erratum (p. 165 à 182), auquel on fera bien de se reporter, et qui vise à la fois le texte même de ses chapitres, les gravures et le répertoire d'églises par départements.

Louis Halphen.

1. J.-A. Brutails, *Précis d'archéologie du moyen âge*, 2e édition, revue et augmentée. Toulouse, E. Privat, et Paris, Auguste Picard, 1924, in-8°, xvi-306 p. et 19 pl.; prix : 15 fr.; relié, 18 fr. — M. Brutails vient aussi de publier une étude extrêmement suggestive sur *La géographie monumentale de la France aux époques romane et gothique* (dans la revue *Le moyen âge*, 2e série, t. XXV, p. 1 à 31, et, à part, Paris, É. Champion, 1923, in-8°, 35 p.), où il a montré ce que donnerait pour l'archéologie la méthode dont, pour la linguistique, MM. Edmont et Gilliéron ont prouvé l'étonnante fécondité.

2. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance;* I : *Architecture religieuse*, 2e édit., revue et augmentée; 3e partie : *Table alphabétique et analytique des matières*, par Rémy Delauney. Paris, Auguste Picard, 1924, in-8°, 183 p.; prix : 15 fr. (ce qui porte à 65 fr. le prix du t. I tout entier, pour un ensemble, il est vrai, de plus de 1,200 pages). — Pour les volumes précédents, voir *Rev. histor.*, t. CXXXIII (1920), p. 102, et t. CXXXVIII (1921), p. 241.

Digitized by Google

P.-S. — Cet article était déjà imprimé quand nous sont parvenus les derniers fascicules de la remarquable série des *Elliott monographs*, collection d'études sur les langues et les littératures romanes que, depuis dix ans, M. Edward Armstrong, professeur à l'Université de Princeton, dirige avec goût et autorité. Trois de ces fascicules auraient dû être cités au § IV de ce Bulletin ; c'est d'abord le fascicule 10, où M. Armstrong[1] lui-même expose avec netteté le résultat des intéressantes recherches qu'il a poursuivies ces derniers temps sur les deux adaptations françaises les plus notables de l'étrange légende latine de Barlaam l'ermite et de Josaphat, « roi des Indes ». Elles sont toutes deux en vers, toutes deux du XIII^e^ siècle, et M. Armstrong a réussi à préciser non seulement la méthode de travail de leurs auteurs, mais la personnalité de l'un deux, Gui de Cambrai, et surtout de celui à qui il a dédié son livre : Gilles, seigneur de Marquais, en Vermandois. L'œuvre, qui est curieuse, daterait des environs de 1214. — Le fascicule 13 est occupé par une étude méticuleuse, due à M. Lawrence Lowe[2], des manuscrits et des sources du roman de *Gérard de Nevers* (version en prose, composée au XIII^e^ siècle aussi, du célèbre *Roman de la violette*), ainsi que de l'itinéraire suivi par le héros du roman. Nous aurons à y revenir lorsque l'édition de *Gérard* annoncée par l'auteur aura paru à son tour. — Enfin, au fascicule 14, M. Irville Lecompte[3] publie une excellente édition du *Roman des Romans*, un des nombreux poèmes moraux de l'époque de Philippe Auguste, dans le genre de ceux que M. Ch.-V. Langlois analysait naguère dans sa *Vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps*. Selon la loi du genre, l'auteur — un clerc normand, sans doute — parle du monde en homme désabusé, et plusieurs des traits qu'il décoche étaient, déjà de son vivant, passablement usés; mais, comme tous les poèmes de cette nature, celui-ci est instructif et souvent pittoresque.

L. H.

1. Edward C. Armstrong, *The French metrical versions of Barlaam and Josaphat with especial reference to the termination in Gui de Cambrai.* Princeton, Princeton University Press, et Paris, les Presses universitaires de France, 1922, in-8°, II-103 p. et 8 pl. (*Elliott monographs in the romance languages and literatures*, edited by Edward C. Armstrong, fasc. 10); prix : 1 d. 25.

2. Lawrence F. H. Lowe, *Gérard de Nevers, a study of the prose version of the Roman de la violette.* Ibid., 1923, in-8°, IV-72 p. et 3 pl. (même collection, fasc. 13); prix : 1 d.

3. *Le Roman des Romans, an old french poem*, edited by Irville C. Lecompte. Ibid., 1923, in-8°, XXXII-67 p. et 4 pl. (même collection, fasc. 14); prix : 1 d. 25. — Nous parlerons des autres fascicules de la collection.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

James George FRAZER. **Les origines de la famille et du clan.** Traduction française de la comtesse J. DE PANGE. Paris, P. Geuthner, 1922. 1 vol. in-8°, 185 pages. (Annales du Musée Guimet.) Prix : 16 fr.

Cette belle étude fournira des indications précieuses sur l'histoire de la famille et du clan. Non que l'auteur s'appuie sur des documents historiques; il ne met en œuvre — et il ne pouvait faire autrement — que des observations faites par des voyageurs sur les mœurs des sauvages, et notamment des Australiens. En effet, on ne trouve le totémisme ni chez les Aryens, ni chez les Sémites, ni chez aucun peuple civilisé[1]; on ne peut l'observer que chez les Australiens, certaines populations de la Mélanésie, de l'Insulinde, du cœur de l'Afrique et de l'Amérique. Sir James estime même qu'il n'a jamais été pratiqué par les ancêtres des populations blanches actuelles.

Qu'est-ce que le totémisme? L'auteur le définit nettement dans son Introduction : « C'est un système mi-social, mi-superstitieux..., d'après lequel une tribu ou communauté est partagée en plusieurs divisions ou clans, dont les membres se croient réunis et par parenté et par une vénération commune pour une espèce naturelle, qui d'ordinaire est une espèce naturelle d'animaux ou de plantes. » La pénétrante démonstration de Frazer tend à prouver que le totémisme n'a que faiblement contribué au progrès économique, au progrès intellectuel, artistique et religieux de l'humanité. Il s'accorde plus avec la magie qu'avec la religion, et il semble aussi en relation assez directe avec un régime démocratique primitif. S'il a servi la cause de l'humanité, c'est en renforçant les liens sociaux et notamment en contribuant à établir la responsabilité collective du clan. Ici se placent quelques aperçus fort intéressants : la responsabilité collective, qui nous semble fort injuste, a seule permis, en des temps primitifs, d'obtenir un peu d'ordre et de mettre un frein à la violence. Le despotisme lui-même, à un certain stade de l'évolution, a marqué un progrès sur la démocratie primitive; il a permis de faire observer des lois; et mieux vaut, remarque Frazer, même de mauvaises lois que pas de lois du tout.

1. L'auteur rappelle dans une note que M. Salomon Reinach croit que le totémisme a existé chez les Grecs et chez les Celtes (*Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 9 et suiv., 30 et suiv.).

Digitized by Google

Passant aux origines du totémisme, l'auteur examine les diverses théories qui ont été émises (de l'extériorisation de l'âme, de la magie coopérative) et il se rallie, en fin de compte, à la théorie *conceptionnelle*. Ignorant le *processus* physique de la reproduction animale ou végétale, les populations primitives attribuent cette reproduction au fait que « les mères sont imprégnées par l'entrée dans leurs seins d'un esprit-animal ou d'un esprit-fruit ». S'identifiant avec l'animal ou la plante, les êtres humains s'interdisent de le tuer et de le manger, ce qui serait une sorte de cannibalisme. Tous les hommes qui procèdent du même *totem* se considèrent donc comme liés les uns aux autres par une sorte de parenté.

On peut alors s'expliquer la raison pour laquelle « l'exogamie — c'est-à-dire l'obligation de se marier en dehors du clan — s'est mêlée d'une façon presque inextricable avec le totémisme ». L'auteur critique les diverses théories : celle de Mac Lennan, qui attribue l'exogamie au fait que le nombre des femmes est inférieur à celui des hommes (par suite de l'infanticide s'appliquant au sexe féminin); la théorie de Westermark, prétendant que l'aversion sexuelle entre parents suffit à l'expliquer; enfin la théorie de Durkheim (empruntée d'ailleurs à la la première hypothèse de Frazer lui-même), qui voit dans l'exogamie le résultat d'un « sentiment religieux basé sur certaines vertus occultes attribuées au sang et surtout au sang menstruel ».

Fondant son étude principalement sur l'observation des coutumes australiennes, Frazer s'efforce de démontrer que l'exogamie est basée sur l'aversion pour les mariages consanguins, qui a fini par s'imposer à ces peuples primitifs. On édifia tout un « système de classes » pour empêcher les mariages entre frères et sœurs, puis entre parents et enfants, enfin entre cousins germains. Il faut partir de cette idée que la promiscuité sexuelle a d'abord été absolue. Puis, la « partie pensante » de la peuplade a conçu l'idée que les unions consanguines étaient mauvaises. On a donc édifié des systèmes, suivant lesquels les unions ne devaient se faire, d'abord, que par groupe, et plus tard en dehors du clan. On a reconnu sans doute que les unions consanguines étaient moins fécondes que les autres. « Tout l'ensemble du système de mariage et de parenté des indigènes australiens, » conclut M. Frazer, « peut s'expliquer par les deux principes du *totem* conceptionnel et de la division de la communauté en deux classes exogames ayant pour but d'empêcher le mariage entre proches parents. » Peut-être, ajoute l'auteur, les peuples civilisés ont-ils passé, à leur stade primitif, par les mêmes phases. En tout cas, la réprobation de l'inceste « leur a été transmise sans doute par leurs ancêtres sauvages ». Mais alors n'est-on pas en droit de se demander si cette réprobation ne procède pas de principes exogamiques? Comme *totem* et exogamie sont étroitement liés, ne pourrait-on penser que le système totémique n'a pas été aussi étranger aux ancêtres des Aryens et des Sémites que l'assure M. Frazer? Problème, d'ailleurs, insoluble, puisque tout document fait défaut.

Digitized by Google

En quelques pages très brillantes, l'auteur montre que les principes de l'exogamie sont analogues à ceux de l'élevage scientifique. Cependant, ce ne sont pas des considérations d'ordre scientifique qui ont fait proscrire les unions consanguines et réprouver l'inceste. M. Frazer, très justement, en arrive à penser que les primitifs, en adoptant les divers systèmes d'exogamie, n'ont fait qu'obéir à ce que nous appelons une « superstition », qu'adopter une théorie « d'une fausseté insigne », mais qui leur semblait une vérité évidente. En fait, cette théorie correspondait obscurément à une idée juste, et les résultats, sans aucun doute, en ont été bienfaisants.

Henri SÉE.

Vasilii SINAÏSKI. **La cité quiritaire; de l'origine de l'histoire agraire, de l'histoire du droit de la Rome ancienne et de ses institutions religieuses et guerrières.** Riga, typographie de l'État, 1923. In-4°, 61 pages. (Publications de l'Université latvienne, VII, 1923.)

Soyons d'abord reconnaissants à M. Sinaïski d'avoir employé la langue française que, sauf quelques incorrections, il manie très convenablement. Son travail est une reconstruction systématique des institutions romaines primitives, déduite, sans aucun emploi de l'histoire comparée ni de l'archéologie, uniquement de la tradition classique et des textes fondamentaux, surtout de Varron, de Festus, de Denys et des *Agrimensores*. Résumant un livre plus considérable réservé à une publication ultérieure, il condense en une sorte de sommaire très touffu et souvent très obscur, parfois presque inintelligible, les résultats suivants. Après la période des *gentes* dont M. Sinaïski ne tient aucun compte, la période initiale comprend la cité urbaine quiritaire, la cité rustique militaire, la cité populaire. La cité quiritaire a pour base les trente curies, établies successivement, et non d'un seul coup, par l'avancement graduel de postes militaires transformés en *pagi*, avec leurs trente chapelles des Argées (*sacraria Argeorum*), pour les cinq villes successives pourvues chacune d'un *pomerium* de plus en plus large : le Palatin, noyau primitif de Rome (Rhomen, de *Rumon*, fleuve), avec la porte *Romanula* et quatre curies; la ville des *curiæ veteres*, avec huit curies, dont quatre, *Foriensis*, *Rapta*, *Veliensis*, *Velitia*, pour les hauteurs *Subura*, *Velia*, *Germalus*, *Fagutalis;* le *Septimontium*, avec dix-huit curies, dont dix pour l'*Oppius*, le *Cælius* et l'*Esquilinus;* les deux villes des vingt-quatre, puis des trente curies, dont douze pour la région *Collina* (*Viminalis*, *Quirinalis*, *Salutaris*, *Mucialis*, *Latiaris*). La curie porte le nom soit d'un fondateur (*Titia*), soit d'un lieu (*Veliensis*), défend sa portion de *pomerium* par ses guerriers, *quirites* (racine *curia*), établis probablement

Digitized by Google

dans des locaux continus (*adtibernales*). Les trente curies sont réparties en six régions et en trois tribus divisées chacune en deux groupes et désignées par des noms d'origine locale : les *Ramnes* ou *Ramnenses*, *primi* et *secundi* (douze curies, sur le Palatin et ses annexes et l'Esquilin), les *Luceres*, *primi* et *secundi* (racine *lucus;* six curies sur le *Cælius* et la région *Suburana*), les *Tities* ou *Titienses* (de la curie *Titia;* douze curies sur la région *Collina*). Dans un second stade se forment de la même façon, par la culture des lieux voisins, trente curies rustiques, appelées de noms féminins, de ceux non pas des filles sabines légendaires, mais probablement des premières Vestales, et partagées aussi en six groupes. Aux cinq territoires de Varron, *Romanus* et *Gabinus* (aux *Ramnes*), *peregrinus* (aux *Luceres*), *hosticus*, *incertus* (aux *Tities*), se rapportent les cinq augures. La cité quiritaire comprend : les *quirites* des curies urbaines; le *populus* des curies rustiques qui usurpe ensuite le mot *quirites* (*populus quiritium*), et un élément étranger, artisans, puis vaincus, la plèbe, établie d'abord sur l'Aventin, sans droits, sauf recours à la protection des patrons. Elle a pour centre actif non la tribu, mais la curie, avec son édifice (*curia*), ses cultes (*curionia sacra*), son *curionus* assisté d'un flamine et d'un licteur, ses territoires urbain et rustique; pour organes le conseil des curions, les comices curiates et le chef suprême, *maximus curio*, probablement annuel. Dans la cité rustique militaire qui vient ensuite, on a : au lieu du *quiris* de la défensive, le *miles* de l'offensive; les trente centuries de fantassins (douze de *Ramnes*, six de *Luceres*, douze de *Tities*) et trois cents cavaliers fournis dans la même proportion, qui forment l'assemblée centuriate; un nouveau chef politique, le grand préteur (*maximus prætor*); un second conseil, le sénat, composé de 150, puis de 300 *patres*, *senatores*, élus par curies et dont les descendants forment le patriciat, tandis que le reste du *populus* se fond avec la plèbe; au lieu de l'année de dix mois débutant en mars l'année de douze mois débutant en janvier; outre les anciens dieux de la guerre Mars et Quirinus, les nouveaux dieux de la paix et de l'agriculture, Janus, peut-être d'origine étrusque, Terminus, Vesta, Juno; outre les anciens collèges des Saliens *Palatini* et *Collini*, des Luperques du Palatin et du Quirinal et les anciennes fêtes, *Feriæ Latinæ*, *Sementivæ*, *Paganicæ*, *Fornacalia*, *Fordicidia*, le nouveau collège des Arvales et la nouvelle fête des *Compitalia;* au lieu d'une légion, deux de 3,000 hommes, plus tard quatre de 4,000 et ensuite de 4,200. A la communauté primitive qui comportait la culture en commun du champ, le réfectoire commun (*mensa curialis*), la caisse commune de la curie, a succédé dans cette période le régime de la propriété privée. Ici l'histoire du régime agraire est éclairée par le système de fondation des colonies, du camp romain et surtout par les données des *Agrimensores*. Dans les colonies primitives, *castra stativa*, les 300 soldats reçoivent chacun les *bina jugera*, soit en tout trois centuries agraires de 200 *jugera* (plus tard 240) chacune, cultivées en commun par dizaines d'hommes; plus tard, la colonie

Digitized by Google

devenue ville, l'État abandonne aux soldats par l'*assignatio viritana* identique à l'assignation postérieure *per scamna et per strigas*) les *bina jugera*, ainsi transformés en *heredium*, avec un terrain pour la maison et la jouissance de la terre de pâture, du *saltus*. D'autre part, comme le prouvent les noms de famille portés par les tribus rustiques, les campagnards (*adsidui*) occupent ou font occuper par leurs clients plébéiens les terres libres dont ils deviennent propriétaires par l'usucapion de deux ans. Au point de vue juridique, le droit privé sort donc du droit public (*jus quiritium*) de la cité quiritaire qui seule crée la propriété privée. Ainsi s'explique le rôle de l'État, représenté par les comices curiates, puis par les témoins réglementaires, dans la mancipation, le testament, la *confarreatio* et la *diffareatio;* l'*emptio venditio* n'établit que la possession. Le droit qu'ont les *gentiles*, habitants du *vicus*, porteurs du nom du fondateur, d'hériter, en l'absence d'héritiers légitimes, de la *familia*, c'est-à-dire d'abord des *possessiones*, plus tard aussi des propriétés privées, ne subsiste que jusqu'à l'établissement de l'*usucapio pro herede* annale. Enfin la cité quiritaire va se transformer en cité populaire par la création du roi viager que remplacera plus tard le grand préteur jusqu'au consulat; par les réformes de Servius Tullius, personnage peut-être historique; par la substitution, au système des curies, du système des tribus locales et des quatre-vingts premières centuries; par la fusion, dans les comices centuriates et dans le *populus*, des *quirites* et des plébéiens; par l'établissement des comices par tribus et enfin par l'assimilation des plébiscites aux lois du peuple.

On voit tout l'intérêt et toute la hardiesse de cette vigoureuse et originale synthèse qui contredit tant d'opinions et d'hypothèses antérieures et dont l'idée maîtresse est l'unité primitive du peuple romain et de son droit. Elle soulève évidemment de graves objections, notamment sur les points suivants : dédain des récentes trouvailles archéologiques, élimination du rôle des *gentes*, existence de trente curies rustiques, sens des cinq territoires de Varron, métamorphoses du magistrat suprême, apparition tardive de la royauté et du patriciat, caractère des *bina jugera*. Mais elle jette dans la circulation beaucoup d'idées neuves et ingénieuses, qui mériteront la discussion, surtout après la publication du travail complet.

Ch. LÉCRIVAIN.

T. Rice HOLMES, hon. litt. d. (Dublin); hon. d. litt. (Oxon). **The Roman Republic and the founder of the Empire**. Londres, Oxford Clarendon Press, 1923. 3 vol. gr. in-8°, XVI-486 p.; XVI-337 p.; XIX-620 p., avec 20 cartes, plans et un dessin. Prix : 63 sh.

Ces trois volumes forment une trilogie avec deux excellents travaux antérieurs de M. Holmes : *Cæsar's conquest of Gaule* (1899) et

Digitized by Google

Ancient Britain and the invasions of Cæsar (1907). Ils exposent l'histoire de Rome jusqu'à la mort de César en vingt-cinq chapitres, dont le premier résume très rapidement toute la période qui va des débuts à la mort de Sylla. Chaque volume comprend deux parties : le récit avec les références et, en petits caractères, les notes, additions, justifications, discussions, très importantes (485 pages sur 1443). M. Holmes n'a guère consacré à l'histoire de la civilisation que le chapitre III, très sommaire : « Le monde romain à l'époque de Cicéron »; il a surtout exposé l'histoire politique et militaire avec un souci minutieux de la précision et de l'exactitude, avec un jugement clairvoyant et indépendant, avec une critique très sobre d'hypothèses, généralement respectueuse de la tradition et des textes, avec une information très complète qui utilise et discute les travaux et les articles les plus récents. S'il n'apporte pas beaucoup d'idées ni de conclusions nouvelles, son travail n'en constitue pas moins une révision personnelle et originale du sujet, où sont résumés naturellement ses deux premiers livres; il en faudra tenir compte surtout pour les questions militaires et la chronologie de toutes les guerres. C'est ce que montrent surtout les notes. Parmi les points les plus importants et les plus discutés nous y signalons d'abord de nombreuses fixations de dates : début de la première année du calendrier julien, le 1er et non le 2 janvier; le mois intercalaire en 55 plutôt qu'en 56 ou 54; loi coloniale de C. Gracchus en 122; arrivée en Espagne de Sertorius en 82 non en 83, de Métellus en 79 non en 80, de Pompée en 76 non en 77; début de la guerre de Lucullus contre Mithridate en 74 non en 73; naissance de César en 102 plutôt qu'en 100; élections consulaires de 63 le 24 ou le 25 septembre, non le 28 octobre; conférence de Lucques entre le 11 avril et le 15 mai; ultimatum de César avant le débat du 1er janvier; rencontre de César avec Antoine et Cassius après le passage du Rubicon. Nous avons ensuite une foule d'identifications de lieux et de champs de bataille : Tigranocerte à Tell-Ermen, près de la rive droite du Tigre; la villa de Cicéron à Tusculum, sur les *colle delle Ginestre;* Uxellodunum à Puy d'Issolu (d'accord avec C. Jullian et d'après de nouvelles fouilles); bataille de Carrhae, du 9 juin 53, entre Carrhae et Ichnae; Octogesa à Ribarroja; Anguillaria à la baie de Thonara, au sud de Rass el Ahmar; batailles du Bagradas au Djebel Chaouat, de Pharsale au nord et non au sud de l'Enipeus, du Nil à Teiriya au nord d'Alqam; Ruspina, au sud de Monastir; Acylla, non Achulla, mais Kasser Helal, au sud de Leptis minor; Zama, capitale de Juba, à Zama Regia (Jama); Munda près du Rio Peinado (contre Stoffel et Hübner). Les fixations d'effectifs militaires sont particulièrement importantes : forces de Tigrane, seulement de 70 à 80,000 hommes; de Pompée, en 66, d'environ 45,000; de César, au début de la guerre civile, de dix légions; 500 et non 1,500 Germains et Gaulois dans la garnison d'Alexandrie; flotte de Pompée, de 5 à 600 bateaux (contre Kromayer); forces de César en Grèce, 15,000 vétérans et 600 cavaliers, à Pharsale 22,000 fantassins et 1,000 cavaliers contre 47,000 hommes

Digitized by Google

de Pompée (contre Delbrück), en Afrique environ 35,000 fantassins, 1,000 cavaliers, 2,000 hommes d'infanterie légère et des auxiliaires, en Espagne huit légions, 8,000 cavaliers et des auxiliaires contre treize légions. Pour l'histoire littéraire, M. Holmes admet : la valeur de Lucain pour le siège de Marseille, l'attribution à Aulus Hirtius du *Bellum Alexandrinum*, l'authenticité des décrets de César sur les Juifs, des lettres de Salluste à César, du *Commentariolum petitionis* de Quintus Cicéron, l'unité de composition des *Commentaires* de César (contre l'hypothèse de la composition successive et les travaux récents de MM. Salomon Reinach, Hartmann, Radin). Notons enfin pour les diverses parties de l'histoire les assertions suivantes : attribution exclusive des fonctions de jurés aux trois cents chevaliers introduits par C. Gracchus au sénat; identification de la loi Thoria avec la loi de 111; répartition des nouveaux citoyens de la loi Julia de 90 en huit et non neuf tribus; fixation de la population de Rome à environ un million de têtes; traversée des Alpes par Pompée au mont Genèvre; vente et non distribution gratuite de blé par la loi Terentia Cassia; Héraclée et Amasia mises parmi les onze cités du Pont; complicité de Crassus et de César dans la première, mais non dans la seconde conspiration de Catilina; identité des *triumviri capitales* et des *vindices rerum capitalium*, exécuteurs des complices de Catilina; distinction de deux lois agraires de César, une pour les vétérans de Pompée, une pour les pauvres de Rome; origine préceltique du druidisme; cessation légale du commandement de César en février 49 et cessation de fait à la fin de 49; véracité du récit de César sur les faits des 1er-7 janvier 49; raisons stratégiques de l'abandon de Rome par Pompée; définition des *antesignani*, légionnaires qui combattent en première ligne, avant et après les réformes de Marius; blocus de la côte de l'Adriatique par Bibulus, seulement de Saso (Saseno) à Corcyre; marche de César d'Apollonia à Aeginium par la vallée du Drin et non celle de l'Aoos; Césarion vrai fils de César; attribution à César de la loi *Julia municipalis* (avec Savigny, Mommsen, Hardy, contre Legras, Reid, Nap); fausseté d'une hypothèse d'E. Meyer faisant déjà de Pompée un *princeps* avant Auguste. La bibliographie omet quelques travaux, entre autres les *Manieurs d'argent* de Deloume (1889) et les articles récents de Ciaceri et de Pais.

Ch. LÉCRIVAIN.

Correspondance de saint Vincent de Paul, édition publiée et annotée par P. COSTE, prêtre de la Mission. Tome IV (avril 1650-juillet 1653), in-8°, 630 pages et un fac-similé; tome V (août 1653-juin 1656), in-8°, 659 pages et un fac-similé; tome VI (juillet 1656-novembre 1657), in-8°, 652 pages et un fac-similé; tome VII (décembre 1657-juin 1659), in-8°, 640 pages et un fac-similé;

Digitized by Google

tome VIII (juillet 1659-septembre 1660), in-8°, 642 pages. Paris, Lecoffre, Gabalda, 1922-1923. Prix de chaque volume : 25 fr.

Œuvres de saint Vincent de Paul. II : **Entretiens**; édition publiée et étudiée par P. Coste. Ibid., tomes I et II, 1923. In-8°, 714 et 743 pages; tome III, 1924, 488 pages. Prix de chaque volume : 25 fr.

Dans notre dernier compte-rendu (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXVIII, 1921, p. 260), nous n'avons pu que signaler en note l'apparition du tome IV des *Lettres de saint Vincent de Paul*. Presque aussitôt après ont paru les tomes V à VIII. Ce dernier conduit la correspondance de Vincent de Paul jusqu'à la veille même de sa mort. La dernière lettre que nous ayons de lui est du 25 septembre 1660, et il rendait le dernier soupir le 27, sur les quatre heures et demie du matin. L'ensemble de cette correspondance contient un peu plus de 2,000 lettres (exactement 2,118), réparties sur les dix dernières années de la vie de leur auteur. D'un volume à l'autre, il ne se produit presque pas de changements, soit dans les noms des destinataires, soit dans l'objet ou le caractère de ces lettres.

Une place prépondérante est faite par Vincent dans sa correspondance à ses collaborateurs immédiats. Supérieurs des maisons de la Mission ou des séminaires, Filles de charité des hôpitaux en France, en Italie, en Pologne, en Barbarie, etc., sont mis ou se tiennent en communication avec leur fondateur et supérieur général, à peu près régulièrement à chaque *ordinaire*. Puis viennent les évêques des divers diocèses, les soutiens ou coopérateurs, à titre divers, des œuvres ou institutions religieuses et charitables de saint Vincent, à Paris ou en province. Les quelques noms nouveaux qui apparaissent, à mesure que les volumes se succèdent, en place ou à côté des anciens, nous révèlent des changements de personnel à la tête des établissements de la Compagnie ou une extension nouvelle du zèle de son directeur. Car, en dépit des années qui s'accumulent, des « incommodités » et des « petites indispositions » dont il lui faut bien parler pour excuser quelque retard de ses lettres, son activité bienfaisante ne sait pas se ralentir.

L'objet de ces lettres ne varie guère plus que les noms des correspondants. Quand il ne s'agit pas de répondre à des particuliers qui ont fait appel à ses lumières pour des affaires de conscience, il envoie habituellement aux supérieurs de sa double famille religieuse, avec des informations sur la communauté de Paris, tantôt des conseils sur la conduite à tenir au dedans avec les inférieurs ou au dehors avec les gens du monde, avec les évêques ou les autorités civiles; tantôt des avis sur les mesures à prendre ou des règlements à suivre dans les établissements à fonder ou les hôpitaux à administrer; à d'autres, des instructions pratiques sur les secours à organiser dans les provinces dévastées; à tous, enfin, des exhortations, des encouragements,

Digitized by Google

des directions toujours marquées au coin du plus pur amour des âmes associé, sous le contrôle d'une haute prudence, aux inspirations d'une bonté pitoyable à toutes les misères.

Il ne faut pas songer à relever ici tous les traits dont pourront faire leur profit les historiens des idées ou des mœurs. Il y a plaisir, cependant, à rappeler spécialement les efforts de Vincent de Paul pour maintenir ses missionnaires et les Filles de la charité dans la voie de leur vocation. A toute occasion, il éloigne les uns de travailler dans les villes : ils sont destinés aux seuls habitants des campagnes; les Sœurs de charité doivent également se réserver au soulagement des pauvres, aux petites écoles des pauvres; les riches auront toujours assez de gens qui s'intéresseront à eux. Sous la même inspiration, il s'excuse de ne pouvoir venir en aide aux Visitandines, trés éprouvées, de Metz, avec les aumônes dont il ne peut « bailler qu'à ces pauvres gens qui mendient, pour les aider et les empêcher de mourir de faim ».

Aux prédicateurs de sa Compagnie qui s'époumonaient avec leurs grands éclats de voix et de geste, il propose l'exemple des « comédiens... qui ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé comme ils faisaient autrefois, mais avec une voix médiocre et comme parlant familièrement à ceux qui écoutent »; mais il insiste surtout pour qu'ils se réduisent « à la méthode et simplicité ordinaire », sans y ajouter « des pensées curieuses ni des mots nouveaux ». Il raconte même à un de ses correspondants que « pendant une ordination » il s'est jeté « deux fois aux pieds d'un prêtre pour le conjurer de ne se point égarer en ce beau chemin ». Il ne veut pas qu'en chaire ils s'avisent de défier les ministres ou de porter des « points de controverse », ils doivent se borner à « instruire le pauvre peuple, à prêcher contre le vice et les mauvaises mœurs ». « Il faudra », écrit-il à un de ses frères qui part pour Madagascar en compagnie de protestants, « soigneusement éviter toutes sortes de disputes et d'invectives avec eux, vous montrer patient et débonnaire en leur endroit ».

Quelques correspondances présentent un intérêt particulier par les nouvelles formes qu'y prend sa charité, toujours portée à étendre son action salutaire. Malgré sa répugnance à se mêler des « affaires d'État », il n'hésite pas à écrire à la reine Anne d'Autriche soit pour la mettre en garde contre les intrigues des candidats indignes qui briguaient les dignités ecclésiastiques, soit pour la prier de protéger les populations rurales des environs de Paris contre les pilleries des gens de guerre. Mazarin est, par la même voie, informé des démarches de Vincent auprès des Frondeurs en vue de la paix, ou supplié de hâter la rentrée de la cour à Paris, gage de la réconciliation complète du roi et de sa capitale. D'autres lettres nous font connaître le nombre et l'état misérable des Européens capturés et réduits en esclavage par les corsaires algériens sous les yeux des nations chrétiennes impuissantes ou insouciantes. D'une façon assez inattendue cette correspondance, grâce aux

Digitized by Google

relations que Vincent demande à ses missionnaires envoyés à Madagascar, est même devenue une de nos plus précieuses sources de connaissances sur l'état de la grande île africaine à cette époque.

A la qualité des sujets traités, correspond une toute complète et naturelle convenance de tons; elle est faite surtout de simplicité et de gravité, d'émotion et de bonté, mais elle est relevée çà et là par quelque saillie d'humeur gasconne, quelque image saisissante d'à-propos et de vérité. Ici, un abbé, Tinti, « a raflé les seize cents écus des arrérages par artifice ». Là, un missionnaire est invité à aller « bride en main en la présence divine ». Un autre est prémuni contre des démarches qui pourraient faire soupçonner ses confrères de venir aux réunions pour « épier et écumer les bénéfices des diocèses ». Tel passage de ces lettres semble même avoir inspiré Bossuet jusque dans son début fameux de l'oraison funèbre d'Henriette de France, reine d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux ... » A propos de la Fronde et du triomphe final du roi : « Dieu permet », écrit Vincent, « ces grandes agitations qui ébranlent les États les plus fermes pour faire ressouvenir les souverains de la terre qu'ils relèvent de sa royauté et qu'ils ne sont pas sans dépendance, non plus que leurs propres sujets; mais cela fait, il les rétablit; enfin, il abaisse et relève quand il lui plaît et qui bon lui semble. »

M. Coste n'a pas manqué de faire, ici et ailleurs, à l'occasion, les rapprochements qui s'imposaient. Jusqu'à la fin, il n'a cessé de faire bénéficier son texte de toutes les améliorations et de tous les éclaircissements historiques ou autres qui devaient en rendre l'intelligence accessible à tous les lecteurs. Il y a joint même deux suppléments de lettres découvertes au cours de l'impression des précédentes, deux tables alphabétiques, l'une des correspondants de saint Vincent, l'autre des titres des ouvrages cités dans les notes, et enfin la liste des corrections à faire[1] au texte ou aux notes. Par là, son édition ne sera pas seulement un livre d'édification pour les lecteurs croyants, mais aussi un instrument de travail aux mains des historiens pour la première moitié du XVII^e^ siècle.

La réimpression des œuvres de saint Vincent de Paul ne s'arrête ni à ses lettres ni avec ses lettres. A peine celles-ci avaient-elles achevé de paraître que M. Coste s'engage dans la publication des *Entretiens*. Déjà, trois volumes ont vu le jour coup sur coup.

Ces *Entretiens* comprennent les conférences spirituelles faites, à peu près toutes les semaines quand ses occupations le lui permettent, par Vincent de Paul aux Filles de la charité depuis leur fondation (1633) jusqu'à sa mort. Dans ces conférences pieusement recueillies et

1. Le VIII^e^ volume, le seul dont les errata n'aient été ni relevés ni corrigés, n'ajoute guère à cette liste; je signalerai cependant, p. 47, Peyre est dans les *Landes*, non dans les *Basses-Pyrénées;* p. 167, du Plessis-*Pralus* pour du Plessis-*Praslin;* p. 289, Mgr d'*Oléron* pour Mgr d'*Oloron;* Arnaud Maytie, évêque d'Oloron, est mort le 2 juillet 1681 et non en 1682.

Digitized by Google

conservées — dans la mesure où nous les avons — par ses auditrices et quelquefois revues par lui, le supérieur de la congrégation se proposait de donner à ces pieuses filles une formation religieuse et morale en rapport avec leur vocation. L'explication des règles dont l'élaboration venait de s'achever y tient une grande place, mais il s'y mêle aussi des avis généraux sur les pratiques et les vertus compatibles avec leur état, ou des instructions particulières sur des missions spéciales qui pouvaient être confiées à certaines sœurs déterminées (sur l'esprit du monde, la pauvreté, sur la conduite à tenir auprès des enfants trouvés, auprès des galériens, au service des armées en campagne, en Pologne, dans l'enseignement des filles aux petites écoles, rapports avec les administrateurs des hôpitaux, les médecins, le clergé, etc.).

Ce sont de vrais entretiens, non des conférences comme on dirait aujourd'hui. A chaque réunion, Vincent énonce le sujet à traiter, en présente les divers aspects, c'est-à-dire le plan, avec ses deux ou trois parties, et sur chacune d'elles, surtout depuis 1643 où il a décidé de « parler par interrogations comme on ferait au catéchisme », il interroge deux ou trois sœurs, quelquefois plus; il apprécie et, au besoin, rectifie ou complète leurs réponses; les réflexions des unes provoquent celles des autres, et par l'effet d'une pieuse émulation chacune apporte son écot de pensées, de souvenirs ou de suggestions au grand bénéfice de tous, selon la pittoresque comparaison de Vincent lui-même : « [Dans] la dernière conférence... chacun rapportait ingénument ses pensées, et il me semblait que c'étaient des étincelles qui allumaient un grand feu, que c'était une chandelle qui allumait les autres. »

D'une œuvre où l'auteur vise beaucoup plus à l'édification qu'à l'information de ses auditeurs, les historiens n'ont pas à se promettre les mêmes services que de sa correspondance. Il s'en faut cependant qu'elle soit dépourvue d'intérêt pour eux. Ici comme là, ils entendront saint Vincent. Ils apprendront à connaître, sous un nouvel aspect, l'âme du plus actif organisateur de l'assistance publique en son temps; ils le verront à l'œuvre dans la plus originale, la plus hardie, la plus féconde peut-être de ses créations, celle des Filles de la charité, qui a le plus fait pour populariser son nom jusqu'à nos jours. Nous assistons, pour ainsi dire, à ses efforts quotidiens pour élever à son idéal de charité universelle et de dévouement désintéressé, inlassable et obscur, ces « jeunes filles des champs » ou de la banlieue parisienne. Pour connaître le milieu où se recrutaient ses premières coopératrices, uniquement destinées d'abord à remplacer les grandes dames, qui voulaient bien donner leurs aumônes, mais ne pouvaient aller faire les lits aux pauvres dans les mansardes ou leur « porter le pot », rien ne vaut la lecture de ces *Entretiens*, à la forme improvisée et d'autant plus suggestive dans le langage qu'y tient le saint.

Le grand mérite de M. Coste a été, pour les *Entretiens* comme pour

Digitized by Google

la *Correspondance*, de nous rendre ce langage dans toute sa simplicité, au besoin même sa verdeur, celle du temps. C'est assez dire que, négligeant les éditions antérieures dont il nous fait un minutieux décompte, il a toujours remonté aux originaux ou, à leur défaut, aux copies les plus sûres. Bien lui en a pris. Nous retrouvons dans son édition la franche et authentique parole de saint Vincent, alors que les éditions précédentes ne nous en présentaient qu'une paraphrase affadie par la pruderie des siècles suivants. Une simple comparaison fera toucher la différence du doigt. Je la prends dans l'entretien sur « la tentation » : « Pour mieux entendre ceci », dit Vincent de Paul aux sœurs, « imaginez-vous deux femmes qui se trouvent avec une fille. L'une lui dira : Ma fille, ne hantez point les compagnies, il y a trop de dangers; fuyez la fréquentation de ce garçon, elle est dangereuse. L'autre lui pourra dire : Allez, allez ma fille, il faut vous réjouir et vous faire brave, hantez les compagnies pour vous faire connaître. Si vous saviez comme un tel garçon vous aime. Ah! qu'il vous estime, il parle toujours de vous. Par cet exemple... » Veut-on savoir ce qu'est devenu chez l'éditeur de 1881 ce texte du manuscrit original publié tel quel par M. Coste? « Imaginez-vous deux femmes qui se trouvent avec une fille, l'une de ces femmes lui dira : Ma fille ne hantez point les compagnies il y a du danger pour vous. L'autre femme lui dira : Allez, allez ma fille, il faut vous réjouir, vous faire brave et hantez les compagnies afin de vous faire connaître. Cet exemple...! »

Les historiens sauront grand gré à M. Coste d'avoir reproduit, dans sa saveur native, la langue et la pensée d'un personnage dont l'influence fut considérable en son temps; ils ne lui en sauront pas moins pour les traits de mœurs ou les anecdotes curieuses dont ses *Entretiens* sont parsemés.

A. DEGERT.

R. LODGE. **Great Britain and Prussia in the XVIIIth century.** Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1913. In-8°, x-221 p. Prix : 14 sh.

M. Lodge apporte une importante contribution à l'histoire diplomatique du XVIII[e] siècle. Il a étudié les relations de la Grande-Bretagne et de la Prusse à cette époque, non seulement à l'aide des documents imprimés, mais aussi avec le renfort de la correspondance inédite des envoyés anglais à Berlin, correspondance conservée aux archives du Foreign Office. Il a pu, grâce à cette source précieuse d'information, élucider nombre de points obscurs et donner une idée juste des principes ou des mobiles (ceux-ci parfois opposés à ceux-là) qui ont déterminé la politique extérieure des trois premiers rois hanovriens. Je ne ferai à son exposé qu'un seul reproche général, c'est d'être peu au courant de la « littérature » du sujet : en dehors du gros ouvrage de

Digitized by Google

Droysen, assez ancien et d'ailleurs inachevé, du volume de Richard Waddington sur le Renversement des alliances, et de quelques bons livres anglais, il ne paraît pas avoir eu connaissance des nombreux travaux, allemands ou français[1], qui ont paru avant son livre et auraient pu lui rendre service. Je ne veux pas insister sur ce défaut ni sur de légères erreurs de détail[2] qui ne sauraient diminuer beaucoup la valeur d'une étude solide, judicieusement pensée et agréablement présentée.

Le plan d'ensemble est clair et les divisions sont logiquement établies. Peut-être l'introduction sur la période 1688 à 1740 est-elle un peu étriquée, mais il faut reconnaître qu'au temps du Roi Sergent les relations de la Grande-Bretagne et de la Prusse ont été aussi superficielles que variables : l'intérêt hanovrien l'emportait sur l'intérêt anglais dans les conseils des deux premiers Georges, et il était difficile, d'autre part, de compter sur l'alliance prussienne. Avec la guerre de Succession d'Autriche, le récit prend son ampleur normale, et l'utilisation des papiers du Foreign Office permet de mieux comprendre l'activité des envoyés britanniques en Prusse, Guy Dickens, Hyndford, ou Villiers : on suit aisément les efforts du gouvernement anglais pour se concilier Frédéric II sans renoncer au système de l'alliance autrichienne. Le chapitre III sur la révolution diplomatique de 1756 et l'alliance anglo-prussienne durant la guerre de Sept Ans est intéressant à plus d'un égard : il montre la part prépondérante prise par le roi de Prusse au fameux « renversement des alliances » et ses incroyables erreurs de calcul; il met en lumière, en même temps, les embarras de la cour de Londres, gênée par l'intérêt hanovrien et alliée cette fois à la Prusse, tout en regrettant de ne pouvoir ramener la cour de Vienne; d'ailleurs, sauf William Pitt, la plupart des ministres anglais restent toujours, au fond, partisans de « l'ancien système ». Ces conflits d'intérêts et de tendances aboutissent à la querelle de 1761-1762, à l'évolution décisive du ministère Bute, dont le grand Frédéric ne peut prendre son parti, et à une période de défiance hostile qui dure plus de vingt ans : les chapitres IV et V (*The quarrel* et *The period of alienation*) comptent parmi les meilleurs et les plus nouveaux. L'étude de la réconciliation de 1787 et de la Triple-Alliance de 1788 entre Angle-

1. Certains documents même sont ignorés, comme la Collection des traités de Frédéric-Guillaume I^er^, publiée par Lœwe en 1913; il est surprenant également de voir mentionner seulement dans le *Recueil des instructions aux ambassadeurs et ministres de France* les volumes *Russie* et *Suède*, et pas le volume *Prusse*.

2. Ainsi p. 20, une explication insuffisante du traité de Wusterhausen, de 1726; p. 22, l'assertion erronée que Frédéric-Guillaume I^er^ fut empêché par une lettre de l'Empereur de condamner son fils à mort en 1730; p. 24 et 70, Élisabeth-Charlotte, pour Élisabeth-Christine de Brunswick; p. 53, ligne 15, *Autriche* mis au lieu de *France;* p. 72, la mort de Podewils placée en 1750 au lieu de 1760, etc., etc.

Digitized by Google

terre, Prusse et Provinces-Unies, dues toutes deux aux événements d'Orient et des Pays-Bas, clôt dignement cet ouvrage, qui sera utile à tous les historiens du XVIII[e] siècle.

Albert WADDINGTON.

Hugo C. M. WENDEL. **The evolution of industrial freedom in Prussia, 1845-1849.** New York, University Press, 1921. In-8°, VIII-114 pages. Index.

Ce n'est pas d'un seul coup, par une mesure révolutionnaire à la française, que l'État prussien est passé du régime médiéval des guildes à la liberté du travail. Déjà Kurt von Rohrscheidt avait étudié ce passage, *Vom Zunftzwang zur Gewerbefreiheit* (Berlin, 1858), mais il ne dépassait pas 1823. Or, le fait capital est postérieur; c'est la loi de 1845. Il est bien vrai que l'*Allgemeines Landrecht* de 1754, sans doute sous l'influence des idées françaises, atténuait déjà le caractère exclusif des corporations, mais il laissait, en somme, subsister l'ancien édifice. Mais ce code commence à connaître les *Mechanische Kuenstler* et aussi ce personnage nouveau, le *Fabrikant*. Voilà des catégories qui échappent au *Zunftzwang*. Preuve que la Prusse commence à être touchée par la révolution industrielle.

Avec Stein, le gouvernement s'engage résolument dans une politique nouvelle, quoique le ministre, personnellement, semble avoir été partisan des guildes; ses collaborateurs l'entraînent vers la liberté. Hardenberg, plus hardi, abolit en partie la législation coercitive. Il maintient la corporation en lui enlevant son caractère obligatoire, la *Zunft* sans le *Zunftzwang*. Mais sa mort (1822) est le signal d'une régression, et le système n'est applicable qu'aux provinces qui n'avaient pas cessé de faire partie de la monarchie après Iéna. Devant l'incapacité des guildes de s'adapter aux conditions modernes de l'industrie, des sociétés se forment pour favoriser le progrès technique. Enfin l'*Allgemeine Gewerbeordnung* du 17 janvier 1845 édictait le rachat des privilèges. La liberté qu'elle établit était, en réalité, plus restreinte que ne le laisse entendre M. Wendel. Les règles sur l'exercice des professions, sur l'apprentissage sont encore assez strictes. Mais l'abolition des mesures spéciales aux Juifs (sauf en Posnanie), la nullité des droits exclusifs qui pourraient être introduits à l'avenir, la suppression de la *Wanderschaft* sont des mesures libérales.

Malheureusement, cette loi tombait mal, dans une période de crise. Inondations dévastatrices, série de mauvaises récoltes de 1845 à 1849, maladie des pommes de terre (dès août 1845) comme en Irlande, ces déplorables conditions amenèrent la hausse des prix à Berlin (de 1845 à 1847, hausse de 200 °/₀ sur le blé, 250 sur l'orge, 100 sur les pommes de terre), le chômage, l'excédent des décès sur les naissances dans tout l'Est de la monarchie, la famine et le typhus de la faim en Silésie.

Digitized by Google

Une atmosphère d'émeutes, de violences sur les marchés et contre les boutiques prépare 1848. Les grèves se multiplient, avec bris de machines, et appel au contrôle de l'État. En mars 1848 les bourgeois de Berlin craignent si bien des troubles ouvriers qu'ils se hâtent de créer un comité chargé de réunir des fonds pour faire exécuter des travaux publics. En fait, un meeting ouvrier au Thiergarten, qui élaborait une pétition demandant un ministère du Travail, finit d'une façon sanglante par suite d'une intervention de la troupe. Les artisans et ouvriers jouent un rôle considérable dans la journée du 18 mars.

L'une des conquêtes de la révolution fut la création d'un ministère du Commerce, Industrie et Travaux publics, avec des comités locaux mixtes d'enquête, des comités de district et une commission centrale, sorte de réplique prussienne de notre « Luxembourg ». Mais, fait significatif, les pétitions se prononcent presque toutes contre la liberté industrielle, pour le retour à la réglementation.

Ce qui favorisait cette réaction, c'était la peur de l'agitation ouvrière qui n'avait pas cessé depuis les journées de mars : agitation pour la hausse des salaires, contre le travail des femmes et des enfants, pour la réduction de la journée de travail. Le chômage s'accroissait. La ville et l'État réduisaient les salaires des travaux payés par leurs caisses, remplaçaient sur leurs chantiers le travail à l'heure par le travail aux pièces, d'où licenciements d'ouvriers, et par suite désordres qui reproduisent en petit nos journées de Juin. En octobre, comme protestation contre l'installation d'un groupe hydraulique à Kœpenik, il y a émeute, marche sur Berlin, deux jours de lutte avec la troupe, proclamation de la loi martiale. Puis, ce qui est bien allemand, les émeutiers acclament le général Wrangel, le remercient d'avoir versé à leur caisse de maladie la somme de trente thalers, sollicitent humblement la permission de travailler tant que la saison le permettra et poussent trois *hoch* en l'honneur de Sa Majesté. Les troubles qui ont eu lieu à Cologne (contre les bateaux à vapeur), à Elberfeld, à Solingen, à Breslau se terminent de la même façon.

De cette crise sortent deux mouvements. D'une part, la disparition du lien familial entre patrons et ouvriers a posé la question du cabaret et amené la formation d'organisations protectrices de l'ouvrier. Les premières, qui sont protestantes, débutent à Elberfeld dès 1820 et aboutissent, en 1848, à une fédération : *la Ligue rhéno-westphalienne des jeunes gens*, qui sera complétée en 1859 par une Ligue de l'Allemagne orientale. Les catholiques *sociétés de compagnons* ont débuté plus tard, en 1846 (aussi à Elberfeld), pour prospérer seulement après 1849. En dehors des églises, des philanthropes berlinois avaient créé en 1844 une Société centrale pour le bien-être des classes laborieuses. L'exposition industrielle du Zollverein eut pour résultat de pousser à la multiplication des sections locales, qui s'occupèrent de bienfaisance, maladie, mort, retraites, écoles et asiles. Mais la Société centrale était presque morte, lorsque la révolution vint lui donner un nouvel essor. Le roi lui accorde une charte le 31 mars 1848. D'autre

Digitized by Google

part, les ouvriers commençaient à s'organiser eux-mêmes. Si la loi continuait à interdire la coalition, elle autorisait les sociétés de secours. Un meeting d'avril 1848 convoquait un congrès d'ouvriers pour le mois d'août. A la suite de ce congrès se formaient des branches dans toutes les régions de l'Allemagne et le Comité central était transféré de Berlin à Leipzig. Il publiait la *Verbrüderung*. Ainsi se constituaient, en dehors des cadres restreints des États, les institutions autonomes de la classe ouvrière.

Le travail de M. Wendel est pourvu d'une bonne bibliographie critique et de quelques diagrammes. Il est quelquefois écrit d'une façon un peu vague, comme si le public américain ne tenait pas à une précision trop minutieuse. Est-ce aussi pour plaire à ce public que l'auteur a eu l'idée bizarre de traduire en dollars et cents les prix et salaires mentionnés dans ses documents?

Henri HAUSER.

Sir George ARTHUR. **Kitchener et la guerre (1914-1916)**. Préfaces de M. Raymond POINCARÉ, du maréchal JOFFRE et du maréchal HAIG. Paris, Payot, 1921. In 8°, XIX-323 pages. Prix : 16 fr.

Des trois volumes de la *Life of Lord Kitchener*, l'édition française ne reproduit intégralement que le tome III, consacré à la guerre, les deux premiers volumes étant simplement résumés en une courte biographie de trente pages. Tel quel, il faut mettre cet ouvrage hors de pair, non seulement parce qu'il est consacré à un grand homme qui a joué un grand rôle, mais parce qu'il contient des documents d'une extrême importance et qu'il projette une vive lumière sur les événements des deux premières années de la guerre. On savait déjà avec quelle clairvoyance Kitchener envisagea dès le début la situation générale et comment, appelé le 5 août 1914 à diriger le War Office, « il dressa immédiatement ses plans pour une armée de soixante divisions, calculant froidement que sa force maximum serait atteinte au cours de la troisième année de guerre, juste au moment où les ressources en hommes de l'ennemi commenceraient à diminuer ». On savait moins quel rôle décisif il joua dans la période critique qui précéda la bataille de la Marne : les documents publiés par Sir G. Arthur — extraits de la correspondance échangée entre Kitchener et French — établissent qu'au lendemain des batailles de Mons et du Cateau (23 et 26 août), French, ayant perdu toute « confiance dans la capacité des chefs de l'armée française », avait décidé de quitter la ligne de combat et de se retirer « derrière la Seine, *dans une direction sud-ouest à l'ouest de Paris* », soit vers Le Mans, devenu la base avancée de l'armée anglaise. Consterné par cette décision, par l'état d'esprit de plus en plus pessimiste que révélaient les télégrammes de French[1],

1. « Si vous m'en donnez l'ordre, nous snou rendrons sur le front dès demain

Digitized by Google

Kitchener partit en toute hâte pour la France dans la nuit du 31 août au 1er septembre ; il vit French à Paris et réussit à obtenir de lui, non sans peine, qu'il reprendrait sa place sur la ligne de combat, en étroite coopération avec les armées françaises : ainsi fut rendue possible la victoire de la Marne, à laquelle le nom de Kitchener, comme le nom de Galliéni — il y a entre ces deux hommes tant de points de ressemblance — doit être indissolublement attaché. L'alerte passée, Kitchener reprit la lourde tâche qu'il avait assumée : créer de toutes pièces des armées nouvelles. Il ne cessait d'ailleurs de surveiller de son clair regard la ligne de bataille, devenue bientôt la ligne des tranchées. On le vit encore en France aux heures critiques du 1er novembre, alors que le front britannique avait failli être rompu devant Ypres par une formidable poussée de l'ennemi. Dans les conférences de Dunkerque avec le président Poincaré, Joffre et Foch, Kitchener parut à ses interlocuteurs, avoue M. Poincaré lui-même, mettre « un peu d'obstination et de pessimisme » dans « la défense opiniâtre d'un programme à très long terme » : pessimisme à la manière de Galliéni et de Pétain, qui n'était que clairvoyance supérieure et grand sens des réalités, qui lui faisait reconnaître dès le 2 janvier 1915 « l'inutilité d'attaquer (les tranchées) pour gagner quelques mètres de terrain sans valeur au prix de grosses pertes », qui l'empêchait de partager les illusions sans cesse renaissantes du G. Q. G. français. D'accord avec Joffre et French, Kitchener resta convaincu d'ailleurs que l'effort essentiel devait être fait sur le front occidental, considéré par lui « comme vital pour l'Angleterre ». Quand M. Lloyd George proposa, en janvier 1915, « de transférer sur le théâtre balkanique, avec armes et bagages, la totalité de l'armée britannique en campagne en France », Kitchener s'y opposa catégoriquement. Cependant, il était loin d'être hostile à l'idée de tenter une diversion en Orient ; il avait organisé avec soin la défense de l'Égypte, dont, mieux que tout autre, il savait le prix ; il était partisan d'une opération sur Alexandrette, point vital de la Turquie d'Asie, et il revint sur ce projet à plusieurs reprises. Ce qu'il redoutait et ce qu'il a toujours combattu, parce qu'il connaissait admirablement l'Orient et ses pièges, c'étaient les improvisations hâtives, les entreprises montées avec des moyens insuffisants et destinées à une faillite dont les conséquences pouvaient être incalculables. C'est la raison pour laquelle il ne fut partisan ni de l'expédition des Dardanelles ni de l'expédition de Salonique. Aux Dardanelles, l'événement lui donna pleinement raison ; mais Sir G. Arthur démontre qu'une fois l'expédition décidée Kitchener s'employa loyalement à lui assurer le succès et que les imputations dirigées contre lui à ce sujet sont sans fondement. A Salonique, il déclara dès le 15 novembre 1915 qu'il faudrait « 400,000 hommes peut-être » pour exercer une pression efficace sur

et ferons de notre mieux, mais *je suis persuadé que cela se terminerait par un désastre pour les troupes françaises, que je serais incapable de dégager, comme je l'ai déjà fait une fois...* » (télégramme du 1er septembre), p. 85.

Digitized by Google

les Bulgares et sur les Turcs; en fait la situation de l'armée d'Orient resta précaire tant qu'elle n'eut pas des effectifs suffisants. Toujours préoccupé de garder le contact avec les réalités, profondément affecté d'ailleurs par les échecs que les Alliés avaient subis en Orient, Kitchener y fit une longue tournée de plus d'un mois (octobre-novembre 1915) et put se convaincre sur place de la nécessité d'évacuer les Dardanelles. Il n'était pas moins clairvoyant à l'égard de la Russie, dont il n'a jamais surestimé les forces et dont il signalait à son collègue français dans l'été de 1915 « l'état... des plus alarmants à quelque point de vue que l'on se place : social, politique, économique et militaire... La trahison est partout, écrivait-il...; la situation au point de vue des munitions est navrante... ». Après les revers russes de 1915, il fit des efforts considérables pour ravitailler la Russie en munitions. Enfin, en 1916, invité par le tsar, il n'hésita pas à payer une fois de plus de sa personne et à user de toute son autorité pour tâcher de ranimer l'allié affaibli : le 5 juin il s'embarqua pour Arkhangel sur le croiseur *Hampshire;* presque aussitôt se produisit le catastrophe où il trouva la mort. Grâce au très beau livre de Sir G. Arthur et à son adaptation par L.-P. Alaux, le public français pourra mesurer exactement toute la grandeur de l'œuvre accomplie par Kitchener pendant la guerre; il n'oubliera pas non plus que celui-ci fut un des amis les plus sûrs de la France, un des plus fermes soutiens de l'Entente.

J. ISAAC.

D. PASQUET. **Histoire politique et sociale du peuple américain.** T. I : *Des origines à 1825.* Paris, Aug. Picard, 1924. In-8°, x-418 pages, 25 gravures et cartes. Prix : 20 fr.

Un beau livre, et qui nous manquait. Nous n'avions, en français, que des résumés, parfois commodes mais tous incomplets, de l'histoire des États-Unis. Nous aurons maintenant, en deux volumes, une vraie histoire du peuple américain, et où je crois que les Américains reconnaîtront leur image.

M. Pasquet s'est nettement posé le problème : « C'est la première fois, dans l'histoire du monde, que les hommes ont vu, dans l'espace de quelques générations, apparaître, pour ainsi dire sous leurs yeux, une nation nouvelle. » Il nous faut un effort, où la sociologie vient au secours de l'histoire, pour nous représenter les origines de l'Empire romain, ou de la royauté capétienne, ou de l'Empire mogol. Ici nos pères ont vu se dérouler et nous voyons se poursuivre ce que l'on peut presque appeler une expérience. Seulement, pour la comprendre, il ne faut pas, comme le font trop souvent les historiens européens, étudier l'histoire américaine comme un appendice à l'histoire des guerres européennes. Le point de vue « colonial » doit être résolument abandonné. Le premier mérite de M. Pasquet ce fut, pour étudier

Digitized by Google

l'Amérique, de regarder d'abord l'Amérique même, de chercher résolument son centre à l'ouest de l'Atlantique.

Préparé à cette tâche par sa connaissance très étendue du monde anglo-saxon, il nous donne, soit dans sa préface soit dans sa bibliographie, à peu près toutes les indications de sources et de travaux indispensables aux lecteurs français. Plus d'un sera frappé de l'abondance, de la précision, du sérieux des études consacrées à l'histoire américaine par ce peuple que l'on croit absorbé par les préoccupations d'ordre pratique et insoucieux de son passé. L'histoire, au contraire, joue un grand rôle dans la formation de la nation américaine[1].

Comment dominer cette immense matière et la faire tenir en deux volumes? On pourra blâmer, comme un oubli des proportions, le choix de la coupure de 1825. Date capitale : c'est le moment où l'expansion vers l'Ouest commence à donner ses premiers résultats importants, où la révolution industrielle prépare l'émancipation économique, où va déferler le flot des immigrants, où la question des voies de communication apparaît comme le problème vital pour les États jusqu'alors isolés; c'est le lendemain du message de Monroë, c'est bien la naissance de « la nouvelle Amérique ». Mais, après ce volume, quel effort de synthèse ne faudra-t-il point pour faire tenir en un seul autre les quatre-vingt-dix années qui vont suivre? Même en évitant le détail de l'histoire politique et en se bornant à la formation du peuple, ne sera-ce point un peu court?

Dans le premier volume même, 230 pages consacrées à la période coloniale, 160 seulement à la Révolution et à ses suites, n'y a-t-il pas là de quoi déconcerter? Entre la marche un peu lente, complaisamment arrêtée devant les détails, des neuf premiers chapitres, et l'allure plus rapide des six qui suivent, il est impossible de ne point noter un changement de système. C'est que M. Pasquet a pensé que ce que nous connaissions le moins, c'est le commencement. L'Amérique moderne, et malgré son modernisme, porte encore si visibles les marques de ses origines qu'on ne peut la comprendre si l'on réduit l'histoire prérévolutionnaire à un bref résumé. Personne ne regrettera, en particulier, de voir l'auteur donner à son travail, suivant le conseil de Michelet, une forte base géographique, non pas une géographie de l'Amérique actuelle, mais de l'Amérique il y a deux cents ans. Il nous montre le fait essentiel, la forêt, la grande sylve primitive, royaume inviolé des bisons, des castors et des Indiens. Il faut un effort d'imagination pour la reconstituer sous la monotonie des plaines du Nord-Ouest, à peine semées de « témoins » en forme de troncs non arrachés; sous les terroirs, les pâtures, les marécages de la Nouvelle-Angleterre. Il faut rechercher les débris de la nature sauvage, comme le Rock Park de Washington, mesurer la difficulté des reboisements, par exemple dans le Maryland. Ne pas voir la forêt américaine, c'est

1. L'Université d'Ann Arbor (Michigan), par exemple, est en train d'édifier un magnifique palais pour y loger ses *americana*.

Digitized by Google

se condamner à ne rien comprendre de l'histoire de l'Amérique avant 1820-1830. Jamais on n'avait si fortement mis en lumière ce fait générateur.

Dans les clairières de la sylve, M. Pasquet suit, une à une, la croissance de chacune des colonies. La lenteur de l'exposé est commandée par le sujet. D'Europe, les politiciens du XVIII^e^ siècle se représentaient et nous nous représentons encore les « treize colonies » comme un groupe cohérent, plus ou moins analogue à notre Canada. Rien n'est plus loin de la réalité. Il n'y a pas seulement la division classique, et qui doit être soumise à critique, entre le Nord et le Sud; il ne faut pas seulement faire place au groupe du Centre. Il faut surtout se représenter les colonies comme des taches, qui s'étendent autour d'un port, et que rien ne réunit. En 1776, l'exprès qui portait de Philadelphie à Charleston la grosse nouvelle de l'indépendance mit vingt-neuf jours; on sut l'événement presque aussi tôt à Paris (p. 200). « Cet isolement explique l'esprit provincial des colonies. » Il explique même la Constitution de 1787.

M. Pasquet a trop bien le sens du réel pour se contenter du mythe par trop simple qui sert à retracer la naissance des colonies : l'Amérique « terre d'asile » ouverte à tous les persécutés de la religion et de la politique; les puritains tombant à genoux sur la plage de la Nouvelle-Angleterre et louant le Seigneur de les avoir arrachés aux brouillards de la vieille Albion pour les mener sous un ciel où brille le soleil, même en hiver; puis l'ombre indomptée de Hampden et les souvenirs de la *Magna Charta* déchaînant la Révolution. Cela n'est pas contraire à la vérité, mais la vérité est plus complexe. Parmi les immigrants combien viennent, comme viendront ceux du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, pour « faire fortune », attirés par de prestigieuses promesses ? Les colonies ont leurs services de propagande, leurs prospectus. Auprès de ces prospectus, les brochures et pamphlets « au moyen desquels les compagnies de chemins de fer américaines essayaient autrefois d'attirer dans le Far West les colons irlandais, allemands ou scandinaves, sont des documents bien prosaïques, bien incolores et bien dénués d'imagination ». Cela commence dès le XVI^e^ siècle; le XVII^e^ et le XVIII^e^ ont leurs agences d'émigration, à Londres, à Rotterdam, qui recrutent des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Français, des « Palatins ». Que dire de cette auberge du Cygne-d'Or à Philadelphie qui, dans le *Pennsylvania Messenger* de janvier 1774, offre un lot de cinquante Allemands, « des maîtres d'école, des artisans, des paysans, des garçons et des filles d'âges divers, tous devant servir pour le paiement de leur passage »? — Et n'oublions pas les convicts! Le peuple de 1790 n'est déjà plus un peuple purement anglo-saxon.

Tout ce chapitre sur le peuplement est d'une nouveauté savoureuse. C'est ce qu'il y a de plus révélateur, de plus personnel et aussi de moins traditionaliste. Peut-être, entraîné par ses recherches sur les causes d'ordre économique, l'auteur a-t-il même un peu négligé les éléments intellectuels. S'il mentionne de bonne heure les premières écoles de

Digitized by Google

New-York, la création du bon clergyman John Harvard n'est mentionnée que par hasard p. 208 et étudiée seulement p. 213. Cependant, la date de 1636 est riche de synchronismes. De même (p. 391), M. Pasquet me semble sévère pour l'art américain : Gilbert Stuart, le portraitiste de George Washington, n'est pas indigne de ses maîtres anglais, ni non plus Copley. Le développement du théâtre, du journal dans les colonies était à noter, et Benjamin Franklin n'est pas sorti d'un pays sans culture. Washington Irving, dont M. Pasquet parle en excellents termes, ne serait pas né dans une nation où il n'aurait pas eu au moins des lecteurs. M. Pasquet accepte un peu trop, sur ce point, l'opinion dédaigneuse des Anglais.

Les amateurs d'histoire générale feront bien de lire M. Pasquet pour rectifier certaines idées courantes. Rien de plus faux que la formule : « Rivalité de l'*Angleterre* et de la *France* en Amérique. » Non, c'est là surtout qu'il ne faut pas faire des histoires du Nouveau Monde une série d'appendices aux chapitres correspondants de l'histoire européenne. Il n'y a pas une guerre de Succession d'Autriche, une guerre de Sept ans *aux colonies*, guerres qui auraient été transportées outre-mer par les gouvernements. Non, il y a la concurrence journalière et acharnée des trafiquants, la guerre pour les peaux de castor, guerre du scalp et du tomahawk, la guerre du rhum d'Albany contre l'eau-de-vie de Montréal. Ce sont les marchands de rhum qui, sans le vouloir, ont fait cadeau de l'Ohio à l'Angleterre.

Inutile de dire qu'en racontant la Révolution, M. Pasquet n'oublie pas le mot de John Adams, que « la mélasse et le thé furent parmi les ingrédients essentiels de la liberté ». Il faut que les sectateurs de l'histoire purement politique en prennent leur parti. Je crois même que M. Pasquet aurait pu pousser plus à fond l'étude des divers éléments de la population des colonies avant la Révolution. En particulier, il ne met pas en lumière la situation des planteurs aristocrates du Sud, écrasés par une dette hypothécaire contractée en Angleterre. Pour les compatriotes du Virginien Washington, la Révolution fut une *seisachthéia*.

Nos histoires simplistes laissent l'impression qu'après le 4 juillet 1776 la république des États-Unis est faite. Comme M. James Beck dans ses belles leçons sur la Constitution américaine, M. Pasquet insiste sur « la période critique ». Pendant dix mortelles années on put dire du bloc nouveau : « Sera-t-il dieu, table ou cuvette? » — république, monarchie ou anarchie? Il fallut la formation du parti fédéraliste et les énormes bénéfices procurés par la guerre maritime franco-anglaise pour faire les États-Unis. Je crains que la place ait manqué à l'auteur pour montrer toute l'importance du rôle joué alors par la marine marchande américaine. Les *clippers* commencent à cingler à travers l'Océan, et c'est en 1819 (donc six ans avant la date terminale du volume) que se place le premier voyage transatlantique d'un bateau qui mérite à demi le nom de vapeur, le *Savannah*. M. Pasquet ne parle de la vapeur qu'à propos de la navigation intérieure.

Digitized by Google

Je ne louerai pas, je conseillerai simplement de lire les derniers chapitres sur l'expansion de l'Ouest et la vraie naissance de la nation.

Cet excellent livre, bien présenté, illustré de documents qui sont toujours contemporains, marquera dans notre littérature historique[1].

Quelques chicanes, en outre de celles que j'ai déjà présentées. P. 18, il est excessif de dire que les Indiens n'avaient pas d'agriculture, puisqu'ils cultivaient les gourdes et le maïs. P. 167, est-ce une coquille qui rend « impossible » le passage, au moment des crues, du Michigan à l'Illinois? Il est un peu rapide d'écrire : « Abandon du Canada *et de la Louisiane* à l'Angleterre. » P. 264, il semble que M. Pasquet, d'ordinaire si renseigné, ait trop vite accepté l'opinion traditionnelle sur le rôle de Turgot. Le mémoire de celui-ci, à le lire dans l'édition Schelle, le montre beaucoup plus près de Vergennes qu'on ne le croit communément.

Henri HAUSER.

Histoire de la littérature française illustrée, publiée sous la direction de Joseph BÉDIER et Paul HAZARD. Paris, Larousse, [1923-1924]. 2 vol. in-4°, 322 + 348 pages et 54 planches hors texte. Prix : 105 fr.

Histoire illustrée de la littérature française par Gustave LANSON. Paris, Hachette, [1923-1924]. 2 vol. in-4°, 460 + 474 pages et 20 planches hors texte. Prix : 130 fr.[2].

La nouvelle *Histoire de la littérature française* parue sous la direction de MM. Bédier et Hazard doit être signalée dans cette revue en bonne place, car elle a le mérite rare d'être tout ensemble une œuvre largement conçue et un répertoire d'une extrême richesse.

Les cadres généraux ont été tracés par les directeurs, dont la tâche principale a consisté ensuite à distribuer les rôles entre les dix-neuf collaborateurs à qui ils ont fait appel et à maintenir entre eux l'unité de tendances et de ton sans laquelle une œuvre collective risque de dégénérer en une suite de chapitres incohérents.

Ils ont réparti les matières en sept livres d'inégale longueur : le moyen âge, auquel 125 pages ont été réservées; le XVI[e] siècle, qui en

1. M. Pasquet écarte (p. 259-260) la controverse sur les origines des Déclarations. Ce qu'il montre bien c'est, tout le long de l'histoire des colonies, leurs turbulences, leurs petites révolutions avant la Révolution, et pour les motifs qui serviront lors de la grande : les impôts et la contrebande.

2. Nous nous permettons de renvoyer à ce que nous avons déjà dit de ces deux ouvrages, au fur et à mesure que paraissaient les fascicules de chacun d'eux, dans la *Rev. histor.*, t. CXLIV (1923), p. 262-264, et t. CXLV (1924), p. 272-273. Nous y avons présenté certaines observations de détail sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici.

Digitized by Google

occupe 90 environ; le XVII[e] siècle, jusqu'en 1680, en 125 pages; le XVIII[e] (que l'on a fait commencer vers 1680), en 120 pages; le XIX[e] (de 1789 à 1870), en 125 pages; la « période contemporaine » (depuis 1870), en 40 pages, et un livre final très bref (20 pages) sur les lettres françaises à l'étranger. Chaque livre a été, à son tour, divisé en larges sections chronologiques, correspondant à autant d'étapes de l'évolution intellectuelle : le temps des chansons de geste, des romans courtois et des grands lyriques du XII[e] siècle; puis le XIII[e] siècle, tour à tour réaliste et mystique, suivi lui-même de la « cassure » de la guerre de Cent ans, qui marque une orientation nouvelle des esprits et entraîne avec elle le déclin rapide des anciens genres littéraires. — A l'aube du XVI[e] siècle, le réveil se produit et, pendant cinquante ans, l'on assiste à un bouillonnement d'idées comme on n'en avait jamais vu jusqu'alors. Cette première moitié du XVI[e] siècle (de l'avènement de Louis XII à la mort de François I[er]) est, naturellement, isolée de la suivante (1548-1594), qui correspond à l'apogée de l'humanisme. — Sous le règne de Henri IV et pendant la régence de Marie de Médicis, le classicisme se prépare avec Malherbe, Racan, Régnier, Honoré d'Urfé, tandis qu'avec saint François de Sales et Du Vair s'élaborent les idées dont vivront les plus illustres prédicateurs de l'âge qui vient. A cette période de tâtonnements en succède une autre, sous Richelieu et Mazarin (1630-1661), où le classicisme s'affirme avec Pascal, Descartes, Corneille, pour produire enfin, de 1660 à 1680, ses plus purs chefs-d'œuvre avec La Fontaine, Molière et Racine. — C'est alors (vers 1680) qu'un esprit nouveau se fait jour : l'esprit de libre critique et de confiance en la force de la raison, qui va jeter la littérature dans une voie différente de celle où les grands classiques l'avaient engagée. On distingue deux étapes : de 1680 à 1750, avec Fénelon, Montesquieu et Voltaire; de 1750 à 1789, avec les savants comme Buffon et Lavoisier, les encyclopédistes et les philosophes tels que Rousseau. — Dans le XIX[e] siècle (jusqu'en 1870), trois coupures toutes naturelles : l'époque de la Révolution et de l'Empire; l'époque romantique; le second Empire, avec le positivisme, l'esprit scientifique et critique, le réalisme. — L'époque contemporaine seule (de 1870 à nos jours) a été considérée en bloc.

Les subdivisions intérieures, par chapitres et paragraphes, sont nombreuses et logiques; en tête de chacune d'elles, une notice extrêmement précise, imprimée en italiques, donne au lecteur tous les renseignements biographiques et bibliographiques qui permettent de situer exactement chaque auteur et chaque œuvre, en même temps que de connaître les éditions et les travaux qui font autorité. A elles seules, ces notices, où netteté n'est point synonyme de sécheresse, constituent un guide extrêmement précieux, que l'historien aura profit à toujours avoir à portée de la main.

L'illustration, très abondante et choisie avec discernement, fait réellement corps avec le texte. Elle est composée tantôt de portraits,

Digitized by Google

de vues de paysages familiers aux auteurs étudiés ou de spécimens de leurs manuscrits, tantôt de scènes du temps, qui nous aident à replacer les œuvres dans leur cadre.

Quant aux collaborateurs, ils sont de premier ordre. A peine de-ci de-là aurait-on, à cet égard, quelques légers regrets à formuler. Le moyen âge est traité remarquablement par MM. Faral et Foulet, à qui M. Bédier a prêté son concours pour un seul et bref chapitre de dix pages sur les chroniqueurs du XIIIe siècle. Il faut surtout signaler la nouveauté des chapitres écrits par M. Faral, à qui est échue la section la plus importante du moyen âge : celle qui est antérieure à la guerre de Cent ans. La première moitié du XVIe siècle a été confiée à M. Plattard, qui a su mettre l'œuvre de Rabelais en excellente lumière. M. de Nolhac a écrit une vingtaine de pages substantielles sur l'humanisme et la Pléiade, tandis que M. Pierre Villey recevait la mission, dont il s'est fort bien acquitté, de nous entretenir de Montaigne, qu'il connaît mieux que quiconque, et de la littérature concernant les guerres de religion. Le XVIIe siècle a été réparti entre un assez grand nombre de collaborateurs : M. Vianey a parlé des écrivains antérieurs à 1630; M. Henry Bidou des auteurs dramatiques; M. Désiré Roustan de Port-Royal, de Pascal, de Descartes et de Malebranche; M. André Hallays de La Fontaine; M. Bédier de Boileau; M. Pierre Moreau de Bossuet et de l'éloquence de la chaire; M. André Beaunier du reste. On peut regretter cet éparpillement; mais il faut reconnaître que les chapitres dus à des hommes de tempéraments si divers ont été très adroitement soudés les uns aux autres. Le XVIIIe siècle a été partagé entre M. Ascoli, qui a écrit de fort jolies pages sur la période de 1680 à 1750, et M. Mornet, qui a tracé des quarante années antérieures à la Révolution un tableau d'une solide documentation. M. Hazard n'a gardé pour lui-même — et c'est dommage — que vingt-cinq pages sur l'époque de la Révolution et de l'Empire : Mme de Staël et Chateaubriand y sont campés de main de bon ouvrier. MM. Jean Giraud et Pierre Martino ont caractérisé avec bonheur les œuvres principales, l'un de l'époque romantique, l'autre du second Empire, en réservant aux œuvres des historiens une bonne et juste place. C'est M. André Chaumeix qui a assumé la charge de traiter des cinquante dernières années. Il l'a fait en critique prudent, trop prudent parfois : car la plupart de ces chapitres dégénèrent en une sorte de catalogue raisonné de noms et de titres (où l'on aurait beau jeu, bien entendu, de signaler de regrettables omissions). Quant à l'aperçu final sur les lettres françaises à l'étranger, il est dû à MM. Charlier (pour la Belgique), Clerc (pour la Suisse) et Gautheron (pour le Canada), qui ont été obligés, faute d'espace, de borner leur tâche à l'essentiel.

Telle quelle et vue d'ensemble, cette Littérature française est un monument qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçue et réalisée. Plus ramassée et moins impersonnelle que la grande Histoire parue jadis sous la direction de Petit de Julleville, au courant des dernières recherches de l'érudition moderne, sans rien néanmoins de

Digitized by Google

pesant dans son allure, pensée et écrite avec amour par une élite de lettrés, elle répond presque de tous points aux belles espérances qu'avaient fait naître les noms des deux directeurs qui l'ont menée au succès.

Les mérites d'une telle œuvre n'empêchent pas cependant l'*Histoire de la littérature française* de M. Lanson de rester un livre si plein de faits et d'idées et d'une si parfaite architecture qu'une nouvelle édition en doit être saluée comme un heureux événement.

Cette nouvelle édition ne diffère pas, quant au fond, de celle qui avait paru en 1922 dans le format in-12; mais, à l'exemple de la Littérature de MM. Bédier et Hazard, elle s'est enrichie d'une abondante et belle illustration; elle se présente à nous désormais sous la forme de deux magnifiques in-4°, qui sont une fête pour les yeux en même temps que pour l'esprit.

Planches et gravures rappellent à plus d'un égard celles de l'autre ouvrage; mais le nombre en est encore accru. Sauf quelques exceptions (dans le premier volume surtout), le choix en a été fait d'une façon très judicieuse. Nous y relevons, entre autres, une longue suite de fac-similés d'éditions originales ou de manuscrits célèbres (des Serments de Strasbourg — accompagnés malheureusement d'une transcription farcie de fautes —, de la Chanson de Roland, du Roman de Renart, du Roman de la Rose, des Chroniques de Froissart, des Pensées de Pascal, etc.), des autographes de presque tous les plus illustres écrivains, des miniatures, des portraits, des dessins, toute une série de jolis hors-texte en couleur, etc.

L'éloge de l'œuvre même n'est plus à faire. On sait avec quel soin attentif M. Lanson l'a revue et complétée dans son édition de 1922, au moins pour l'époque moderne et contemporaine. On regrette que, dans cette revision, il ait laissé de côté les époques les plus reculées et que la bibliographie de ses premiers chapitres n'ait pas été plus complètement mise à jour. Ce n'est évidemment que partie différée. Mais dès maintenant, et avec sa parure nouvelle, le beau livre de M. Lanson est assuré de fournir encore une longue carrière.

Louis HALPHEN.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Georges DOTTIN. *Les littératures celtiques* (Collection Payot, 173 p.; prix : 5 fr.). — Cinq chapitres : 1° la découverte des langues et des littératures celtiques; 2° l'histoire de ces littératures en Irlande, Écosse, Galles et Cornouailles; 3° les influences et les emprunts en Irlande et en Écosse, puis en Angleterre; 4° l'épopée celtique et ses dérivés : l'épopée gaélique et l'épopée bretonne; 5° la poésie des Celtes; 6° la littérature gnomique, comprenant les instructions adressées par des rois à leurs héritiers, par des maîtres à leurs disciples, par des pères à leurs fils. Cadre considérable et bien rempli par un de nos meilleurs celtisants, auquel on ose à peine faire le reproche d'avoir trop étalé parfois son érudition. Tout de même, les noms et les dates qui remplissent par exemple le chapitre II rendront grand service. Ch. B.

— Léo VERRIEST. *A qui ont bénéficié les « chartes-lois » du moyen âge?* (12 p.; extrait de la *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis* de Haarlem, 1924). — Cet article de revue, qui a fait l'objet d'une communication au Congrès international de Bruxelles en 1923, mérite, malgré sa brièveté, d'être signalé, car il pose des questions fort importantes. L'auteur, s'appuyant sur l'étude des documents qui lui ont servi à édifier deux précédents ouvrages (*le Servage dans le comté de Hainaut*, 1910, et *le Régime seigneurial dans le comté de Hainaut*, 1916-1917), s'efforce de démontrer que les chartes de franchises, qui, du XI^e^ au XIV^e^ siècle, ont créé de nombreuses *bourgeoisies* rurales, s'appliquaient non à des *serfs*, mais à des *hommes libres*. On doit reconnaître que ses arguments ont une force véritable (notamment le fait que des serfs ont reçu l'affranchissement bien après l'octroi de la coutume). Mais, pour décider de la question à un point de vue général, il faudrait étudier tout l'ensemble des chartes de coutumes françaises. — Cependant, le problème soulevé par M. Verriest a une portée encore plus grande : les hommes *libres* auraient été beaucoup plus nombreux dans les campagnes du moyen âge qu'on ne le croit ordinairement, et les serfs ne se distingueraient guère des hommes libres que par la capitation ou *chevage;* on ne pourrait plus considérer comme charges caractéristiques du servage la mainmorte, le formariage, la taille arbitraire. La question mériterait, en effet, d'être étudiée à nouveau. Il est cependant excessif de déclarer, comme le fait M. Verriest,

Digitized by Google

que c'est « tout le problème de la condition des personnes pendant le moyen âge qui est remis en question ». En somme, si la thèse de l'auteur correspond à la réalité, la distinction entre hommes libres et serfs n'est plus que fort mince; c'est dire que tous les habitants des campagnes (*liberi homines* ou *servi*) sont soumis, plus ou moins, à des charges qui entravent leur liberté personnelle; les *liberi homines* ne seraient donc libres que de nom, et, à voir la réalité des choses, avant les affranchissements, les campagnes ne contiendraient que des serfs. Le fait réellement important (il le deviendrait encore davantage, si l'hypothèse de l'auteur était reconnue juste), c'est l'affranchissement qui, depuis le XII^e^ siècle, dans toute l'Europe occidentale, a peu à peu libéré les paysans de ces charges et les a transformés en hommes vraiment libres. La thèse de M. Verriest tendrait aussi à prouver une fois de plus que la terminologie juridique du moyen âge est quelque chose d'assez vague et flottant; que, pour se rendre compte de la condition des personnes, il faut tenir compte surtout de leur situation réelle; en un mot, que les faits économiques importent plus que les conceptions juridiques. Il faut espérer que l'étude de M. Verriest aura pour effet de susciter de nouvelles recherches sur le servage et sur les chartes de coutumes. H. SÉE.

— Eli F. HECKSCHER. *The continental system, an economic interpretation*, éd. par Herald WESTERGAARD (Oxford, Clarendon Press, 1922, 1 vol. in-8° de XVI-420 p.; « Publications of the Carnegie endowment for international peace »). — Cet excellent ouvrage constitue une mise au point et une synthèse des nombreux travaux qui ont été consacrés au Blocus continental. Sans apporter beaucoup de faits absolument nouveaux, il a le grand mérite de mettre en lumière certains aspects de la question. L'auteur a eu tout d'abord l'heureuse idée de montrer que le Blocus continental n'a fait qu'aggraver la politique commerciale de l'Ancien Régime; en fait, entre la France et l'Angleterre, la guerre commerciale, qui avait sévi de 1660 à 1786, fut seulement interrompue pendant quelques années, grâce au traité de 1786, et avait recommencé dès 1793.

M. Heckscher expose avec précision les diverses mesures qui ont eu pour point de départ le décret de Berlin de 1806, les ordres en conseil de l'Angleterre et les représailles de Napoléon. Il montre les effets du Blocus en Europe de 1808 à 1812 : il a favorisé les progrès de l'industrie en France, en Saxe, dans le grand-duché de Berg, a ruiné, par contre, l'industrie de la Suisse, a nui aux pays produisant des matières premières, a contribué à la prospérité de la Suède en créant artificiellement une route commerciale nouvelle. Un chapitre intéressant et neuf montre la répercussion du Blocus sur la politique économique des États-Unis, qui ont vu leurs exportations s'accroître notablement. Les relations économiques entre l'Angleterre et l'Amérique du Sud ont pris aussi une ampleur toute nouvelle.

L'auteur conclut que le Blocus n'a pas modifié sensiblement pour

Digitized by Google

l'avenir l'évolution économique des divers pays. Il n'a pas atteint non plus son but immédiat, qui était de ruiner l'Angleterre. C'est qu'en effet il n'a été que très incomplètement appliqué, par l'effet de la contrebande, de la corruption des fonctionaires, de la fiscalité impériale même. Puis, il visait non les importations de l'Angleterre, mais ses exportations[1]; il ne pouvait l'affamer comme le blocus de la guerre mondiale a réellement affamé l'Allemagne; il a donc causé simplement en Angleterre un « malaise » grave, mais qui n'atteignait pas les forces vives du pays; d'autre part, le malaise qu'il a produit aussi dans divers pays du continent a grandement contribué au soulèvement de l'Europe contre la domination napoléonienne. Les événements contemporains ont fourni à M. Heckscher d'intéressants points de comparaison qui nous font mieux comprendre le Blocus de Napoléon. Ajoutons que l'ouvrage contient une notice bibliographique très précise, qui contribue à en faire un instrument de travail extrêmement précieux. H. S.

— Dans un article sur l'*Isthme de Suez et les rivalités européennes au XVI^e siècle* (extrait de la « Revue de l'histoire des colonies françaises », t. XVII, 1924, p. 153-191), M. F. CHARLES-ROUX a signalé une erreur commise par L. Ranke disant que la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée fut « au nombre des châteaux en Espagne où se serait complu l'esprit de Sixte-Quint ». Il a mal interprété une dépêche de Gritti au sénat vénitien en août 1586; le pape s'est borné au contraire à émettre une opinion négative. Il est non moins inexact que la République de Venise ait alors proposé au pape le percement de l'isthme. Seuls les Turcs ont eu l'idée d'un pareil travail.

— Arthur WAUTERS. *L'évolution du marxisme* [*depuis la mort de Marx*] (Bruxelles, « l'Églantine », 1924, in-8°, x-127 p.; prix : 6 fr.). — M. Wauters étudie avec soin, dans ce volume, les variations des théories marxistes, depuis le *Manifeste communiste*, paru en 1848, jusqu'au troisième volume du *Kapital*, qui date de 1894; il essaie d'en déterminer les causes, dont les principales sont les passions mêmes de Marx, très mêlé à l'action, et la critique, en des sens très opposés, de son œuvre. Tous les commentateurs du marxisme n'ont pas été utilisés par M. Wauters, et je ne crois pas, en particulier, qu'il ait employé les suggestifs travaux de M. Roberto Michels, mais il insiste avec sagacité sur le grand fait de la guerre mondiale, qui a permis des corrections ou des interprétations nouvelles des grandes thèses marxistes (valeur-travail, plus-value, appauvrissement des masses, concentration, expropriation catastrophique des exploiteurs, etc.). Du revisionnisme de Bernstein au maximalisme de Lénine, M. Wauters

1. On brûlait les denrées coloniales apportées par des vaisseaux anglais, mais Napoléon lui-même se montra favorable aux exportations des produits agricoles du continent, dussent-elles contribuer à ravitailler l'Angleterre.

Digitized by Google

examine toutes les transformations du marxisme, dont une des qualités essentielles apparaît être, dès lors, la vivante plasticité. G. Bn.

— R. B. Mowat. *The European states system. A study of international relations* (Londres, Humphrey Milford, 1923, in-18, 96 p.; prix : 2 sh. 6 d.). — Ceci n'est, on le devine, qu'un résumé, mais résumé fort bien présenté, avec intelligence et impartialité, de l'histoire politique de l'Europe depuis qu'à la conception médiévale d'un monde chrétien dominé par les principes du droit romain et du droit canonique, ayant son centre spirituel à Rome et son idéal moral dans les usages de la chevalerie, s'est substituée l'idée, formulée par Grotius, d'un nouveau « jus gentium » : chaque État a le droit et le devoir de se développer, de s'agrandir au mieux de ses intérêts, mais à condition qu'il existe entre eux un équilibre raisonnable. Notion singulièrement incertaine, mais qui a dominé la politique internationale pendant trois siècles et abouti aux traités de Westphalie, d'Utrecht et de Vienne, inspirés par la pensée d'empêcher un État de dominer à son profit toute l'Europe. La dernière tentative d'hégémonie, celle de l'Allemagne, a échoué comme toutes les autres; mais cette fois la lutte a dépassé les limites de l'Europe, et c'est dans le monde entier qu'il faut chercher à rétablir un juste équilibre. Le traité de Versailles, pour être viable, doit s'adapter aux nécessités internationales. Ch. B.

— Henri Gaidoz. *Saint Christophe à tête de chien en Irlande et en Russie.* — Intéressante étude de folklore qui a paru dans les *Mémoires* de la Société nationale des Antiquaires de France, 1924, t. LXXVI, p. 192-218, avec deux figures.

Antiquité. — Le tome II de la *Cambridge ancient history* (Cambridge University press, in-8°, xxv-751 p.; prix : 35 sh.) contient les vingt-deux chapitres suivants : les peuples de l'Asie Mineure et les peuples de l'Europe (ch. I et II) par Peter Giles; la fondation et l'expansion de l'empire égyptien; le règne de Thutmosis III; la puissance égyptienne à son apogée et le règne d'Amenhotep III; les Hiksos et la Révolution religieuse; l'époque de Ramsès II; le déclin et la chute de l'empire égyptien (ch. III-VIII) par James Henry Breasted; la vie et la pensée en Égypte (ch. IX) par T. Eric Peet; l'Assyrie (ch. X) par R. Campbell Thompson; les Hittites en Asie Mineure (ch. XI) par D. G. Hogarth; les Philistins (ch. XII) par H. R. Hall; la Syrie et la Palestine; fondation du royaume d'Israël (ch. XIII et XIV) par Stanley A. Cook; l'art en Égypte et dans le Proche-Orient (ch. XV) par H. R. Hall; la Crète et Mycènes (ch. XVI) par J. B. Wace; les Achéens et la guerre de Troie, Homère (ch. XVII et XVIII) par J. B. Bury; les Doriens (ch. XIX) par H. T. Wade-Gery; l'établissement des Hellènes en Asie Mineure (ch. XX) par D. G. Hogarth; la Méditerranée occidentale (ch. XXI) par MM. Peet, Thomas Ashby et E. Thurlow Leeds; la religion et la mythologie des Grecs (ch. XXII) par W. R. Halliday. Ajoutons que le volume con-

Digitized by Google

tient quinze cartes et six plans : batailles de Megiddo et de Cadesh, villes de Cnossos, Tirynthe, Mycènes et Troie.

— *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (fondation Piot). Tome XXVI, 1923 (1er et 2e fasc., no 45 de la collection. In-fol., 18 p., 7 pl. et 57 gravures). — Après une notice nécrologique sur le comte Robert de Lasteyrie du Saillant par M. BRUTAILS, ces fascicules contiennent les mémoires suivants : I. Le sacrifice du tribun romain Terentius et les Palmyréniens à Doura, par Franz CUMONT; II. L'art égyptien et la loi de frontalité, par Jean CAPART; III. Un nouvel alabastre du peintre Pasiadès, par Robert DEMANGEL; IV. Une trouvaille de l'époque gréco-sarmate de Kertch au Louvre et au Musée de Saint-Germain, par ROSTOVTZEFF; V. Un fragment du tombeau de saint Lazare d'Autun au Musée du Louvre, par Paul VITRY. Les historiens trouveront dans le mémoire de M. Rostovtzeff d'utiles indications sur l'origine de la civilisation panticapéenne à l'époque impériale, sur la civilisation gréco-sarmate et l'Europe occidentale à l'époque des migrations.

— R. P. HÉBERT, O. P. *Sous le joug des Césars*. Préface par le R. P. MAINAGE, O. P. (Paris, Téqui, 1924, in-12, XVI-291 p.). — Recueil de conférences de caractère apologétique et de pure vulgarisation adressées à un auditoire de jeunes filles. Le sujet est l'histoire de l'Église depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à l'édit de Milan. Publiées après la mort de l'auteur, l'éditeur a cru devoir leur conserver, à l'excès peut-être, la familiarité et la négligence du langage parlé. E. J.

— Dans la *Science moderne* du mois d'août 1924, M. l'abbé Étienne DRIOTTON publie un article très clair sur le *Déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens*. G. BN.

La guerre. — H. H. ASQUITH. *La genèse de la guerre* (Paris, Payot, 1924, in-8°, 319 p.). — Le lecteur ne pourra manquer d'éprouver une déception en maniant cet ouvrage dû à un homme qui fut « ministre responsable de la Couronne britannique... pendant onze années consécutives, de décembre 1905 à décembre 1916 » et qui, en particulier, était le Premier britannique lors de l'explosion de 1914. C'est le travail d'un bon *scholar* travaillant sur des documents connus, ce ne sont pas les souvenirs et réflexions d'un homme d'État. Évidemment, les *Mémoires* de Guillaume II y sont pertinemment réfutés. Après cette publication, où se voient à point l'indécision (*wait and see*), l'inconsistance, la timidité, je dirais presque la candeur et l'ignorance de la politique britannique, on peut se demander comment MM. E. D. Morell et Lujo Brentano pourront soutenir leur thèse d'une guerre machinée par le triumvirat Asquith-Haldane-Grey. L'ancien Premier continue à ne pas admettre que la guerre aurait été évitée si la Grande-Bretagne avait fait nettement connaître ses intentions; il ne se rend pas compte que la stupeur de Bethmann-Hollweg, le 4 août, lorsqu'il reçut Sir Edward

Digitized by Google

Goschen, était sincère : le ministre allemand ne croyait pas à l'intervention anglaise. Autant la politique britannique apparaît myope dans ces pages, autant grandit le perspicace observateur que fut l'ambassadeur américain Walter H. Page. Celui-ci disait au colonel House, au début de la guerre : « Aucune puissance sur terre n'aurait pu l'empêcher. Le militarisme allemand est le grand crime des cinquante dernières années et voilà vingt-cinq ans qu'il travaille à en arriver là. C'est l'aboutissement logique de leur esprit, de leur action et de leur doctrine. Cela devait venir, infailliblement... » — La traduction est bien faite. Quelques appendices utiles, dont les plus précieux sont les lettres de démission de Lord Morley et de John Burns, nouveaux témoignages de l'incurable myopie du libéralisme britannique. — P. 253, ligne antépénultième, une coquille : *Russie* pour *Prusse*. — H. Hr.

— Jean Vic. *La littérature de guerre. Manuel méthodique et critique des publications de langue française, 2 août 1914-11 novembre 1918* (Paris, les Presses françaises, 1923, in-16, xxiv-1232 p., un volume en 3 tomes; prix total : 45 francs). — La *Revue historique* a déjà signalé (t. CXXXII, p. 146) le caractère et l'utilité de cette bibliographie, terminée aujourd'hui en cinq tomes d'un maniement facile et d'un prix abordable (l'ouvrage entier, comprenant une nouvelle édition des t. I et II, est mis en vente au prix de 60 fr.). L'auteur est demeuré fidèle à la fois au programme indiqué dans le tome Ier qui consiste à étudier la littérature de guerre comme étant « l'expression de l'opinion publique », et à l'esprit d'impartialité dont il avait déjà donné l'exemple le plus louable. Dans les analyses et les appréciations qu'il donne sur les ouvrages mentionnés par lui, il s'est uniquement préoccupé d'exprimer ce qui lui a semblé être « l'opinion la plus générale de la critique au moment de l'apparition du livre ». A chacun de se faire maintenant la sienne. Il suffit au dessein de l'auteur d'épargner à l'historien, au philosophe, à l'économiste la peine de longues recherches dans les bibliothèques ou dans les publications périodiques. On lui saura le plus grand gré de son labeur, même si l'on ne songe pas à lui en témoigner la reconnaissance qu'il mérite.

Ch. B.

— Jean-Bernard. *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914[-1918]* (Paris, Berger-Levrault, fasc. 58-64). — Voici terminée cette compilation qui forme sept volumes avec d'abondantes et banales illustrations. Œuvre d'un journaliste curieux, intelligent, assez bien informé sur les côtés anecdotiques de la guerre, et qui a noté au courant de sa plume facile quelques témoignages intéressants. C'est moins une histoire qu'une chronique, sans doute; mais l'historien ne devra cependant pas négliger de la parcourir : « erat quod tollere velles ». La bibliographie de M. Jean Vic nous apprend que l'auteur s'appelle en réalité Jean-Bernard Passérieu. Ch. B.

— M. H. C. Bywater a exposé dans *The Navy*, août 1924, la situa-

Digitized by Google

tion respective des marines mondiales au moment où la guerre européenne s'est déclenchée (*Rival navies in 1914*). G. Bn.

Belgique. — G. Des Marez. *Note sur la ministérialité en Belgique* (33 p.; extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1924). — Cette note est un rapport sur un mémoire présenté au concours par M. Fr. Ganshof sous le titre : *Étude sur les* ministeriales *en Flandre et en Lotharingie*. Dans ce mémoire, M. Ganshof part de ce postulat que, dans les textes du XII^e^ siècle, le terme « ministeriales » désigne toujours des serfs, des demi-libres; celui de « familia » un groupe de gens d'origine servile. Le rapporteur montre le caractère hypothétique de cette équation et prouve qu'en Brabant, en Hainaut, il y a parmi les « ministeriales » des hommes libres investis de hautes fonctions (militaires, administratives, judiciaires), tout à fait différents des « ministeriales » de condition inférieure qui peuplent les grands domaines; la « familia ducis » est la « clientela », le « comitatus », la « curia majorum » qui assiste le seigneur dans l'administration de ses fiefs. Il faut bien prendre garde qu'à l'époque féodale (et le fait n'est pas propre à la Belgique) les mêmes termes ont souvent servi pour exprimer des idées ou des institutions différentes.
Ch. B.

— Nous avons reçu de M. H. Nowé deux intéressantes brochures : *Notes sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand conservé aux Archives nationales de Paris* (38 p.; extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXVII) et *Plaintes et enquêtes relatives à la gestion des baillis comtaux de Flandre aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles* (30 p.; extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. III). Ch. B.

— J.-B. Gœtstouwers. *Les « Primariae preces » de Maximilien I^er^ aux Pays-Bas, 1486 et années suivantes* (80 p.; extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXVIII, 1924). — Les « primariae preces » ou expectatives étaient primitivement des lettres par lesquelles le pape faisait pourvoir d'un bénéfice ecclésiastique des prêtres méritants. Des évêques, des abbayes, des chapitres s'arrogèrent le même droit de présentation à des bénéfices; puis l'empereur en fit autant, surtout à l'occasion de son avènement, abus qui persista jusqu'à la fin du Saint-Empire romain. Aussitôt après son élection comme roi des Romains (16 février 1486) et son couronnement (9 avril), Maximilien usa de ce privilège; les lettres adressées à cet effet en son nom furent transcrites sur deux registres conservés aux Archives de l'État à Vienne. M. Gœtstouwers y a copié et il publie tous ceux de ces documents qui se rapportent aux Pays-Bas.
Ch. B.

— *Héraldique des provinces belges.* Texte d'Émile Gevaert, illustrations du Père Fidèle-Gabriel (Bruxelles, impr. Vromant,

Digitized by Google

[1921], in-8°, 117 p. — M. Gevaert traite, dans ce petit volume, non seulement des armoiries des provinces belges, mais encore de celles de nombreuses villes. De chaque blason il donne la description, la figure, et autant que possible l'histoire, cherchant même les origines les plus lointaines de ces emblèmes au delà des temps auxquels remontent les témoignages les plus anciens. A défaut de monuments et de textes, il invoque des théories politiques. C'est dire que l'imagination joue un rôle important dans cet ouvrage.

Très justement, l'auteur critique les armoiries qui ont été conférées à certaines villes par arrêtés royaux. Il constate, dans les descriptions officielles, une vaine minutie et l'emploi de termes impropres. Il relève l'erreur qui a fait surmonter de heaumes quelques armes communales.

Parfois il émet des principes héraldiques d'une excessive rigueur. C'est ainsi qu'il fait une loi inéluctable de la règle : « Ni couleur sur couleur, ni métal sur métal. » Cette règle comporte des exceptions nombreuses, dont quelques-unes ont été maintes fois signalées. M. Gevaert peut ne pas connaître la tapisserie de la *Dame à la licorne* et ignorer qu'on y voit les armes des Le Viste, avec une bande d'*azur* sur champ de *gueules;* mais est-il possible qu'il n'ait jamais rencontré les armes des rois de Jérusalem aux croix d'*or* sur *argent* ?

Il proclame que les blasons formés de trois couleurs (ou émaux) sont inférieurs à ceux qui n'en renferment que deux. Il y a là une interprétation abusive de ce dicton : « En armoiries, qui a le plus a le moins », dicton qui a trait aux brisures. Il est vrai que les armoiries les plus anciennes ne renferment que peu d'émaux; le goût du bariolage ne s'est introduit que tardivement dans l'art héraldique. Il serait intéressant de savoir sur quelles preuves se fonde M. Gevaert, lorsqu'il avance que la couronne placée sur la tête des lions est « le signe d'une autorité qui n'a pas son origine en elle-même et dont le pouvoir ne s'exerce pas au dehors ».

Les opinions émises dans ce volume sont souvent curieuses; elles mériteraient d'être appuyées sur des faits patents et probants. Malheureusement, l'auteur a négligé les documents anciens. Ses références, peu nombreuses, ne renvoient guère qu'à des ouvrages modernes.

Nous avons affaire à un livre destiné au grand public et surtout aux artistes. L'illustration qu'y a jointe le Père Fidèle-Gabriel rappelle la manière du maître bavarois Otto Hupp. Max PRINET.

Bulgarie. — A. PROTITCH. *Guide à travers la Bulgarie. Archéologie. Histoire. Art* (Sofia, Impr. de la Cour, 1923, petit in-8°, 38 p., 109 fig. hors texte). — Ce petit guide est un livre d'érudition solide dont est garant l'auteur, « directeur du Musée national à Sofia et président de la Commission des antiquités en Bulgarie ». Disons aussi que les 109 reproductions photographiques placées à la fin en 68 pages hors texte sont caractéristiques et très nettes en général, malgré leur

Digitized by Google

petit format. Il n'y aurait donc qu'à louer cet ouvrage, si quelques défauts frappants ne le déparaient.

D'abord la langue et le style laissent souvent à désirer; mais n'insistons pas. Ensuite, il eût fallu soit présenter un court aperçu, soit adopter un ordre chronologique qui, tout en respectant la répartition géographique, aurait permis de suivre les progrès et le développement de l'art en Bulgarie. Les cinq divisions de l'ouvrage (Sofia, Plovdiv = Philippopoli, Tirnovo, Choumen, Varna) correspondent à une marche d'ouest en est, exactement contraire à la marche historique d'est en ouest.

C'est, en effet, par la mer qu'a pénétré la civilisation hellénique; la pittoresque ville de Messemvria, sur une île rattachée au littoral de la mer Noire, et sa voisine Varna, avec son riche musée d'archéologie, gardent de beaux souvenirs du passé grec, gréco-romain et byzantin. Dès le IXe siècle, les chefs bulgares, convertis au christianisme, prennent Aboba-Pliska, près de Choumen, comme capitale de leur royaume. De cette époque, le livre de M. Protitch signale deux inscriptions sur colonnes aujourd'hui placées dans l'église des Quarante-Martyrs à Tirnovo et relatant, l'une une victoire du tsar Kroum sur les Byzantins en 813, l'autre la construction d'un palais et d'un tombeau par Omortag (820-829). Ce tombeau serait situé au village de Moumdjilar, au sud du Danube; il doit être l'objet de fouilles prochaines. Un bas-relief représentant une chasse au lion sur un rocher de Madara, près de Choumen, paraît se rapporter aussi à ces deux personnages. Enfin, une basilique de 866 construite à Aboba-Pliska par le tsar Boris, peu après sa conversion au christianisme (865), complète cet ensemble fort intéressant sur le premier royaume bulgare. Preslav, qui succéda à Aboba-Pliska comme capitale, possède de beaux spécimens de céramique en couleurs qui se fabriquait au couvent de Patléïna, voisin. Tirnovo, le « Versailles bulgare », fut le centre de la Bulgarie, non seulement sous les Assénides (1186-1393), mais sous les Turcs (1393-1879). Ivan Assên II, ayant battu et fait prisonnier le chef épirote Théodore Angélos en 1230, comme le rapporte une inscription à l'intérieur de la basilique, fit élever en souvenir de cet événement mémorable l'église des Quarante-Martyrs et l'orna de fresques en partie conservées, malgré les destructions des Turcs et le tremblement de terre de 1913. La capitale actuelle, Sofia, ne renferme d'autres antiquités que celles du Musée national d'archéologie, d'ailleurs très riche en monuments de chaque période.

Aux églises avec leurs fresques et parfois leurs inscriptions, il convient d'ajouter les couvents, fort importants pour l'histoire et l'histoire de l'art en Bulgarie. M. Protitch en signale particulièrement deux : celui de Batchkovo, près de Stanimaka, qui date du XIe siècle et renferme un trésor d'objets d'art décoratif religieux, et celui du Rila, au sud de Sofia, avec une tour du XIVe siècle, une cour à trois étages

Digitized by Google

d'arcades, une église du second quart du XIXe siècle (1833-1837) et un beau musée.

Enfin, il n'est pas sans intérêt, tant au point de vue historique qu'artistique, de noter en architecture les maisons fortifiées soit de style turc, à Sarambey, près de Plovdiv, soit de goût albanais, à Arbanassi, près de Tirnovo. Cette petite ville et d'autres, dans les environs de Tirnovo (Éléna, Trêvna), renferment de très curieuses maisons anciennes à un étage (rarement deux comme à Drianovo) en bois et à encorbellement. Les plafonds sculptés de rosaces ou de pendentifs rappellent un peu nos plafonds à caissons du XVIe siècle. En peinture, M. Protitch relève avec raison la tendance manifeste de l'art bulgare vers le réalisme et l'abondance des portraits dans les fresques religieuses. Aujourd'hui même, la peinture bulgare suit peut-être la tradition en faisant une large place au portrait.

Le livre de M. Protitch est d'un artiste et d'un érudit. Espérons qu'une seconde édition permettra de faire disparaître quelques défauts trop sensibles et, pour parler art, d'accuser les valeurs qui sont réelles[1].

Gaston CAHEN.

Canada. — *Publications of the Public Archives of Canada;* n° 11 : *The Voyages of Jacques Cartier*, published from the Originals with Translations, Notes and Appendices, by H. P. BIGGAR, Chief Archivist for Canada in Europe. Published by authority of the Secretary of State under the direction of the Archivist (Ottawa, Acland, 1924, 1 vol. in-8°, XIV-330 p.). — Le gouvernement canadien, avec son généreux empressement pour consacrer les souvenirs du pays, vient de publier une excellente édition des *Voyages de Jacques*

1. Les transcriptions de M. Protitch ne sont pas toujours correctes. Celles du texte ne correspondent pas à celles des gravures. Rilo, p. 11, est une négligence habituelle; on prononce Rila. Philippople, p. 14, n'est ni allemand ni français, on écrit Philippopoli pour nous et Plovdiv pour les Bulgares. Kazanlik, p. 14, n'est pas aussi connu que Tirnovo, et cette transcription vicieuse n'a pas besoin d'être maintenue; on pourrait écrire Kazanleuk, suivant la prononciation, ou Kazanlâk. Quel besoin d'écrire par un *z* ou un *w* le groupe *ts* et la finale *v* ou *f*? Tzar, p. 7, Tzarevetz, p. 20, Dragalevtzi, p. 9, Koprivchtitza, p. 9, Pereuchtitza, p. 15, Pomerantzew, p. 6, pour tsar, Tsarévets, Dragalevtsi, Koprivchtitsa, Pérouchtitsa, Pomérantzev. Pourquoi la mauvaise orthographe Karaveloff, fig. 23, Kablechkoff, fig. 24, au lieu de Karavélof, Kablechkof? Mais surtout pourquoi transcrire d'une façon dans le texte et d'une autre dans les planches : Semen, Vidin, p. 13, Zémène, Vidène, fig. 37 à 40, 41 à 45; Trevna, p. 28, Triavna, fig. 83-84; Tumbúl djami, p. 30, Toumboul djami, fig. 88; Préobrajenski, p. 25, la Transfiguration, fig. 74-75, etc. Notez encore Whittemore, p. 15, et Wittemore, p. 37; Baudouin, p. 21, et Baldouin, fig. 67. — P. 35, « le roi de Pologne Vladislas Varnentchik » est Vladislas Jagellon qui, de la bataille de Varna où il périt en 1444, reçut le surnom de « Varnentchik », qui veut dire « de Varna ».

Digitized by Google

Cartier. On aurait pu croire que la Société Champlain, désireuse de rééditer tous les classiques de notre ancienne colonie, les comprendrait dans son programme; mais elle a déjà publié le grand ouvrage de Marc Lescarbot, *l'Histoire de la Nouvelle-France* (3 vol., préparés précisément par le même consciencieux éditeur, M. Biggar), qui s'autorisa beaucoup de Cartier. En tout cas, la dernière édition complète des textes français avait été donnée en 1843 par la Société historique et littéraire de Québec. « Depuis lors, deux importantes découvertes ont été faites relativement au texte du premier et du second voyage. » Ce second voyage (1535-1536), notamment, avait été publié à Paris en 1545; mais l'édition en était complètement inconnue. Si maintenant on admet que Rabelais en eut connaissance, il ne semble pas qu'il en fut de même pour La Croix du Maine et pour Lescarbot. Or, une copie unique de cette édition a été découverte au British Museum, où elle était entrée avec la collection Grenville. Il existait aussi, de ce second voyage, à la Bibliothèque nationale de Paris, trois manuscrits, dont le meilleur, estime M. Biggar, serait non pas le manuscrit A, mais le manuscrit B, reproduit ici comme original. Enfin, en 1867, Michelant avait découvert dans la même Bibliothèque un manuscrit unique du premier voyage (1534), dont on ne connaissait que la traduction italienne faite par Ramusio et imprimée à Venise en 1556. Quant au troisième voyage (1541), du reste inachevé et fort écourté, nous ne le connaissons que d'après le texte de Richard Hakluyt, publié dans le tome III de ses *Principall Navigations* en 1600.

La présente édition satisfait à toutes les exigences de l'érudition la plus sévère. Le texte français, pour les deux premiers voyages — puisque le troisième n'est malheureusement qu'en anglais — occupe le haut de la page et donne en note les variantes des manuscrits ou des vieux imprimés, y compris celles de Ramusio. La traduction anglaise, au bas de la page, est agrémentée d'éclaircissements, références et rapprochements en tous genres, sans oublier naturellement l'identification des lieux mentionnés par Cartier. Il n'est pas inutile pour le lecteur, qui n'est point aussi versé que M. Biggar dans la connaissance du vieux français, de consulter au besoin les passages douteux, reproduits en parallèle dans les trois langues.

Sept appendices terminent le volume, dont le premier donne, d'après Hakluyt, le voyage de *master* Hore et divers autres *gentlemen* en 1536 à Terre-Neuve et au Cap Breton (5 p.), et le second appendice, en français, collationné sur le manuscrit, offre un extrait (26 p.) de la *Cosmographie* de Jean Alphonse, terminée en 1544, mais publiée seulement en 1904 par M. Georges Musset. Une note très érudite de M. Ganong traite des variations magnétiques du compas au temps de Cartier.

Seize cartes ou planches, dont plusieurs de grandes dimensions, enrichissent l'ouvrage et nous font connaître la cartographie de l'époque, comparée à celle d'aujourd'hui. R. DE KERALLAIN.

Digitized by Google

— Arthur G. DOUGHTY, Keeper of Public Records. *Report of the Public Archives for the year 1923*, Printed by order of Parliament (Ottawa, Acland, 1 vol. in-8°, 410, 70 et 26 p.). — Le *Rapport* sur les Archives du Canada pour 1923 témoigne du magnifique enrichissement de ce dépôt, dont l'habile directeur, le Dr Doughty, a su élever le service à la dignité d'un ministère. Entre tant d'acquisitions, l'archiviste en chef, *deputy-minister*, signale trois collections de premier ordre : les papiers de Lord Durham; la correspondance de Robert Monckton; enfin, ce qui doit intéresser particulièrement la France, les précieux documents de Bourlamaque, qu'on est heureux de savoir désormais classés dans un dépôt public.

Déjà, Lord Durham, petit-fils de l'ancien et célèbre gouverneur du Canada, avait, en 1907, donné aux Archives une partie des papiers de son aïeul. Il a complété ce don, et nous avons ici l'inventaire des *Durham Papers*, avec index, qui s'étend sur 400 pages (p. 11-410). On sait que, à l'époque de la mission du grand-père (1838), la révolte grondait pour des causes assez différentes dans les deux Canada; le feu couvait encore des insurrections de novembre et de décembre 1837, activé en plus d'une occasion par des forbans américains, si bien que l'on en vint parfois à regarder une nouvelle guerre avec les États-Unis comme inévitable. On suit dans les dépêches du gouverneur échangées avec le ministère anglais, puis avec des agents provinciaux et avec le représentant de l'Angleterre à Washington, les incessantes difficultés et les hésitations du gouvernement canadien.

La correspondance de Monckton, qui fut gouverneur de la Nouvelle-Écosse, permet d'éclaircir certains points de la tragédie acadienne; l'auteur, qui fut le second de Wolfe pendant le siège de Québec, prit également grande part à la campagne de 1760. On en dresse en ce moment l'inventaire, qui nous est simplement annoncé pour un prochain rapport.

Si Monckton fut le second de Wolfe, Bourlamaque fut le second de Montcalm, qui, dans ses lettres, s'entretenait intimement avec lui de toutes les affaires, même mondaines, de la colonie. De ces lettres, on donne le catalogue, avec index, qui, pour l'ensemble des dossiers, compte 70 pages, et nous fait désirer pour les lettres une édition plus complète, ou moins suspecte, que celle de l'abbé Casgrain. Puisque, d'ailleurs, les lettres de Montcalm, si vivantes et prime-sautières, sont aussi rares — on nous le répète encore à ce propos — nous ne saurions trop souhaiter qu'on les réimprime toutes, un jour, avec des annotations utiles, en un volume de choix.

La série est précédée dans le *Rapport* par des *facsimile* des écritures de Montcalm, Vaudreuil, Lévis et Bigot. Toutefois, la lettre de Montcalm à Bougainville n'appartient pas à la collection; ce doit être celle qui fut mise naguère en vente à Paris, au prix de 1,500 fr., vu la rareté de l'autographe. Elle confirme, à la date du 5 septembre 1759, huit jours avant la crise fatale, l'anxieuse sollicitude du général pour

Digitized by Google

le maintien de la communication avec le haut du fleuve et le pays de Montréal. R. DE K.

Éthiopie. — Constantin MARINESCO. *Le Prêtre-Jean. Explication de son nom* (Bucarest, 1923, 40 p.). — Ce mémoire, lu au Congrès international des sciences historiques tenu à Bruxelles, élucide d'après les sources une question controversée depuis des siècles. Au XII^e^ siècle, on plaçait le Prêtre-Jean dans l'Inde; au XIII^e^, dans le pays d'où était parti Gengis-Khan; vers le milieu du XIV^e^ siècle, un franciscain espagnol, le premier, le situe en Éthiopie; des relations certaines entre les souverains d'Éthiopie et les pays d'Europe, au siècle suivant, précisent l'identification du véritable Prêtre-Jean. Quel est donc l'origine de ce nom? En ancienne langue éthiopienne, le terme pour désigner le roi est Zan (Jan). L'appellation Prêtre-Jean pourrait être traduite exactement par Prêtre-Roi, ce qui correspond exactement au rôle des souverains éthiopiens, au moins à une certaine époque. Cette dénomination, créée par les Occidentaux, a été transmise par les marchands italiens à une époque antérieure à la Chronique d'Otton de Freising, où se trouve pour la première fois (1144) mention du Prêtre-Jean. Comment s'expliquent les pérégrinations de ce nom à travers les Indes, la Chine, la Mongolie? D'un côté par la fausse conception géographique qui, avant l'époque des grandes découvertes, faisait considérer les Indes comme un vaste continent comprenant la Chine et l'Éthiopie, d'un autre côté par les faux espoirs que faisait naître, au temps des croisades, toute attaque dirigée en Orient contre les musulmans. Le désappointement aurait pu être pénible, quand on s'aperçut que le Prêtre-Jean, monarque d'Éthiopie, était chrétien; donc il n'était pas cet empereur le plus puissant de la terre qu'on avait paré de tout le fantastique emprunté au roman médiéval d'Alexandre le Grand. Cependant, la légende du Prêtre-Jean a survécu longtemps, parce qu'elle avait de profondes racines dans la croyance générale.

Septime GORCEIX.

France. — Frederick L. NUSSBAUM. *Commercial policy in the French Revolution, a study of the career of G.-J.-A. Ducher* (Washington, American historical association, 1923, 1 vol. in-16 de VII-388 p.). — Étude neuve, bien documentée et fort intéressante. L'auteur décrit le rôle joué par G.-J.-A. Ducher, avocat au Parlement. Ducher, nommé en 1783 vice-consul aux États-Unis, étudia principalement la législation commerciale de la nouvelle république et acquit de très sérieuses connaissances économiques. Rentré en France en 1790, il ne cessa de prêcher le retour au protectionnisme. S'élevant contre le libéralisme économique, qui avait triomphé à la fin de l'ancien régime, et notamment contre le traité de 1786 avec l'Angleterre, il préconisa l'établissement d'un acte de navigation analogue à celui que l'Angleterre avait édicté en 1651, et qui seul, déclarait-il, pourrait affranchir la France de la domination économique de

Digitized by Google

l'Angleterre; ce serait une sorte de « barrière économique » qui protégerait le commerce français.

Ducher ne l'emporta pas immédiatement. M. Nussbaum montre comment il eut à lutter contre les Girondins, partisans du libéralisme économique. Mais voici que la guerre éclate avec l'Angleterre. Le Comité de Salut public, où se marque l'influence des Montagnards, se montre favorable aux idées « néo-mercantilistes », promulgue le décret de septembre 1793, qui créa une sorte de monopole commercial en faveur des navires français. C'est aussi des idées de Ducher que s'inspira le *Code des douanes*, du 24 mars 1794. Il ne cessa de demander l'abolition des ports francs comme contraires à l'égalité et à l'unité économique; ils furent, en fait, supprimés par la Convention, le 25 février 1795.

On voit bien par cet ouvrage que l'acte de navigation ne fut pas seulement une arme de guerre contre l'Angleterre; il correspondait à l'ensemble des idées économiques du Comité de Salut public montagnard, qui s'appuyait surtout sur la petite bourgoisie et sur le peuple. Toute cette politique économique de la Convention reste encore à étudier. M. Nussbaum, en prenant pour cadre de son étude la carrière de Ducher, s'est peut-être cantonné un peu étroitement dans son sujet. Il eût été intéressant, en un chapitre préliminaire, de caractériser la politique commerciale de la France vers la fin de l'ancien régime. Le libéralisme économique, favorable aux intérêts du haut négoce, semble avoir été, en partie du moins, la conséquence de la poussée capitaliste, qui se manifeste si fortement aux approches de la Révolution. Il n'en est pas moins vrai que le livre de M. Nussbaum est une très importante contribution à l'histoire économique de l'époque et qu'elle est de nature à nous faire comprendre même bien des événements politiques de la période révolutionnaire. H. SÉE.

— André BEAUNIER. *Le roman d'une amitié. Joubert et Pauline de Beaumont* (Paris, Perrin, 1924, in-16, 331 p.; prix : 7 fr. 50). — M. André Beaunier a acquis une réputation étendue comme romancier et comme critique. Il se plaît aussi, et même, croirait-on, davantage à faire œuvre d'historien, mais d'un historien qui se souviendrait à toute minute d'être critique et surtout romancier. Car l'histoire qu'il conte volontiers, c'est celle des âmes, après les avoir choisies comme il faut pour un roman, c'est-à-dire sensibles et émues de passions vives, dont on puisse retrouver et, lorsqu'elle manque parfois, supposer l'expression. Il avait entre les mains les papiers de Joubert, beaucoup de lettres et un carnet intime. Il y avait lu, entre les lignes parfois, l'histoire d'une amitié de neuf ans, qui fut « parfaite » et ressemble beaucoup à un amour très tendre, très fidèle et très malheureux.

Il a voulu nous la conter, et faire revivre en même temps l'époque, les personnages et les lieux parmi lesquels elle s'est déroulée. Cela voulait des recherches historiques véritables, des rapprochements et

Digitized by Google

des discussions de textes, qu'il a rejetées à la fin du livre, dans des notes réunies en forme d'appendice, à la façon d'il y a cent ans. Il a sans doute agi de la sorte pour ne pas rebuter les lecteurs un peu frivoles, qui sont le nombre, apparemment. Les autres aussi aimeront l'ingénieuse recherche de M. Beaunier, sa fine psychologie, son art de présenter les personnages (Joubert, Pauline, Chateaubriand, Mme de Sérilly, Fontanes), d'exciter pour eux l'intérêt ou la pitié. Il y a des pages charmantes sur la façon dont Joubert, après avoir imprudemment présenté, à sa tendre amie Pauline de Beaumont, son jeune et nouvel ami Chateaubriand, vit sans illusion et sans colère naître et puis se déchirer leur union. Un rien de maladresse aurait suffi pour que le pauvre Joubert nous inspirât tout autre chose que l'estime et la pitié. L'art de M. Beaunier est que son héros fasse seulement plaisir ou peine à voir, sans ridicule. Ce n'est pas un art invisible ; car l'auteur parle, il se mêle sans cesse au dialogue — par instants un peu au delà de ce qu'on souhaiterait. Mais qui sait si l'histoire qu'il conte nous aurait, toute vraie qu'elle est, intéressés autant, et parfois émus, s'il n'avait su, en bon romancier, la montrer, comme il dit, si « pathétique, mêlée de bonheur et de chagrin » ? Raymond GUYOT.

— Charles LESAGE. *Napoléon Ier créancier de la Prusse, 1807-1814* (Paris, Hachette, 1924, in-8°, XVIII-267 p.; prix : 20 fr.). — M. Charles Lesage, inspecteur général des finances, ancien directeur de la comptabilité d'un grand département ministériel, est ce qu'on appelle aujourd'hui un expert. Il est, en outre, historien : union rare de deux qualités ; il est singulièrement utile que ceux qui décident des intérêts publics aperçoivent la nécessité de l'histoire et aient souci de s'en assurer les avantages. Depuis longtemps, M. Lesage avait reconnu le lien étroit qui rattache, dans le passé comme aujourd'hui, les négociations financières aux pourparlers diplomatiques. Il a eu l'idée d'examiner, de ce point de vue, les rapports de la France et de la Prusse après Tilsit, jusqu'en 1814, et les procédés employés par Napoléon pour recouvrer la créance de 150 millions environ résultant du traité. Cette étude, faite au moyen des documents d'archives, est singulièrement intéressante. On y assiste d'abord aux négociations franco-prussiennes pour fixer le montant de la dette, le mode de paiement et la nature des garanties, travail qui se prolonge à cause de l'ergotage et de la mauvaise foi du gouvernement prussien. Un premier plan est arrêté, qui fait l'objet d'une convention dite de Königsberg ; puis, après une mission du prince Guillaume de Prusse auprès de Napoléon, un second accord, conclu à Paris, réduit le total des paiements, sans que la Prusse renonce, tant qu'elle peut espérer un appui de la Russie ou de l'Autriche, à ses procédés dilatoires. Après Wagram seulement, Hardenberg semble entrer dans la voie de l'exécution des traités ; mais au moment de la guerre de Russie Napoléon accepte, au lieu de paiements en numéraire, des fournitures pour l'armée. Cela permettra à Frédéric-Guillaume de réclamer en 1814, vainement d'ailleurs,

Digitized by Google

quelque 120 millions qu'il prétend avoir fournis en sus de sa dette, alors que le trésor français s'estime créancier de plus de quarante millions. Le plus curieux de cette histoire, pleine d'enseignements et contée par M. Lesage avec autant de précision que d'élégance, est le chapitre sur l'emprunt d'Amsterdam. En novembre 1807, l'historien Niebuhr fut chargé par Stein de négocier en Hollande un emprunt prussien qui fut autorisé seulement en 1810, et dont les titres devaient être remis à la France en paiement. Le taux élevé de l'intérêt (8 °/₀) n'attira pas des souscripteurs, *sauf Napoléon*, qui voulut d'abord prendre (en grand secret) pour dix millions de cet emprunt, dont il croyait tirer 11 °/₀ de revenu; il se limita plus tard, l'erreur découverte, à une souscription d'un million, la seule importante. L'ouvrage de M. Lesage est un parfait exemple du grand profit que l'historien politique peut tirer de l'étude des négociations financières. Nous avons des raisons de penser qu'en étendant ses recherches aux archives anglaises il pourrait non seulement compléter son excellent ouvrage, mais renouveler en partie l'histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution et l'Empire. R. G.

— L.-L. Klotz. *De la guerre à la paix. Souvenirs et documents* (Paris, Payot, 1924, in-8°, 254 p.; prix : 12 fr.). — La partie de ce volume qui contient les *Souvenirs* proprement dits de M. Klotz sur son rôle pendant la guerre et à la conférence de la paix a déjà paru dans un journal quotidien. Elle est, à cause de cela sans doute, un peu fragmentaire. On dirait parfois des conversations recueillies par un reporter habile. Toutefois, le récit des négociations financières avec les alliés, avant et après le traité de Versailles, est plus complet et suivi; il est du reste accompagné de pièces intéressantes : le rapport secret allemand sur la destruction des usines du Nord de la France; les projets présentés à la Conférence de la paix pour la liquidation des frais de guerre, les réparations, les clauses financières du traité, etc. L'historien trouve ici quelques témoignages importants sur l'esprit dans lequel les négociateurs anglais et américains ont traité, dès avant la fin de la guerre, les questions financières intéressant la France. On notera spécialement la discussion sur le paiement en or des marchandises fournies à l'Allemagne, pour son ravitaillement, au lendemain de l'armistice. Ces témoignages, qui ne sont pas toujours exempts d'esprit polémique, devront naturellement être contrôlés. Ils ne sauraient être négligés. R. G.

— Maxime Leroy. *Le socialisme des producteurs. Henri de Saint-Simon* (Paris, Rivière. « Bibliothèque d'information sociale. » 1924, in-18, XIX-195 p.; prix : 7 fr.). — M. Leroy a écrit sur Saint-Simon un livre remarquable : non que l'œuvre de Saint-Simon y soit étudiée méthodiquement, mais l'intelligence souple et comme émue de M. Leroy a su merveilleusement éclairer les divers aspects de la pensée de celui qui a été, en somme, le fondateur de la sociologie et le

Digitized by Google

prophète du socialisme. Observateur génial, Saint-Simon a donné une théorie des obligations sociales, déterminé les types des grandes périodes historiques, formulé les règles de la société moderne, où le phénomène de la production domine désormais, entrevu, par une anticipation extraordinaire, les efforts des hommes pour organiser le concert européen. Supérieur à Rousseau et à Babeuf qui l'ont précédé, à Fourier et à Marx qui l'ont suivi, Saint-Simon ne doit pas être rangé dans la catégorie des utopistes, car il a su délimiter avec exactitude la classe prolétarienne et prévu l'évolution de la législation à l'égard du paupérisme. Aux yeux de M. M. Leroy, Saint-Simon est de la grande lignée des Cartésiens, car il a estimé que gouverner — et non plus seulement penser — était un acte rationnel et il a, en quelque sorte, « laïcisé » le concept social. Une émouvante préface sur la tolérance et la sincérité ouvre cet ouvrage, où les historiens retrouveront avec intérêt cette formule de Saint-Simon, datant de 1823 : « L'histoire est une physique sociale. » Georges BOURGIN.

— Ch. BOST. *La carte du protestantisme français; essai historique et géographique* (extrait de la *Revue de théologie et de philosophie* de Lausanne, juillet 1924, p. 115-136). — C'est le commentaire d'une Carte récemment établie par la Fédération protestante de France et qui a paru chez Fischbacher. On y constate ce fait que « les protestants de la Normandie, de Paris, du Nord et de l'Est et ceux de Lyon exercent sur l'ensemble des églises de France une influence qui contrebalance celle des groupements de Bordeaux, Montauban, Montpellier ou Nîmes ».

— Ph. LAUER. *Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits de la collection Clairambault* (Paris, E. Leroux, in-8°, 2 vol., 431 et 437 p.). — Tous les érudits qui s'occupent de l'histoire de la France, surtout au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, de ses institutions (Parlement, Chambre des comptes, etc.), de ses rapports avec les puissances étrangères, connaissent l'importance de cette collection. Le nombre et l'extrême variété des textes qu'elle contient, soit en original, soit en copie, font qu'elle est très souvent consultée. Le catalogue, rédigé avec un soin méticuleux par M. Lauer, y rendra les recherches faciles et fructueuses, surtout quand aura paru, dans le tome III et dernier, la table générale alphabétique annoncée, et déjà toute prête pour l'impression. Ch. B.

— La librairie Hachette inaugure une nouvelle série d'œuvres de vulgarisation : « l'Encyclopédie par l'image ». L'histoire y sera représentée par des monographies dont la première est *Napoléon, 1769-1821*, par Ch. MOREAU-VAUTHIER (in-4°, 64 p. sur deux colonnes; prix : 2 fr. 50). De nombreuses illustrations contribuent à idéaliser le personnage, qui nous apparaît comme un héros de la légende. Le texte corrige utilement cette impression en marquant çà et là, d'un trait rapide, les limites néfastes de ce puissant génie. — A M. Louis HOURTICQ était reservé le soin de nous présenter l'histoire de *Paris*,

Digitized by Google

considéré comme ville d'art; il s'est acquitté de cette tâche avec autant de goût que de compétence. Si l'image occupe ici, comme il convient, la première place, le texte donne tout son sens à l'image. — Ch. B.

— Gabriel HENRIOT. *La Lorraine* (Paris, Gabriel Beauchesne, 1923, in-16, VII-381 p., planches). — C'est le livre d'un ancien combattant lorrain qui a monté la garde dans les tranchées de Lorraine et qui a voulu faire mieux connaître cette province. L'ouvrage comprend trois parties. Une longue description de la région comprend un tiers du volume (132 p.); elle est faite à la manière d'un guide pour le voyageur, mais où sont insérés parfois des extraits d'Ardouin-Dumazet ou des pages étincelantes de Barrès. Vient ensuite une partie historique : « La Lorraine à travers l'histoire », et par Lorraine l'auteur n'entend pas seulement l'ancien duché de Lorraine au sens strict du mot, les deux duchés de Lorraine et de Bar qui ont été réunis définitivement à la fin du XVe siècle, mais aussi les Trois-Évêchés; l'histoire de Metz est menée de front avec celle de Nancy. M. Henriot n'a point fait de recherches dans les archives; il n'a point tenté une synthèse originale; mais il connaît les historiens anciens et contemporains et les résume en général avec exactitude. Il s'arrête à la Révolution et sur l'époque de 1789 à la guerre de 1870 on ne trouve rien dans ce volume. Ni le siège de Metz de 1870, ni l'occupation de Nancy par les Allemands ne sont mentionnés. La troisième partie : « L'heure présente, choses et gens, » nous mène tour à tour aux champs et à la ville, décrit la vie rurale et la « vie urbaine », le mouvement industriel et commercial, l'essor des arts et des lettres, le rôle militaire de la Lorraine, « boulevard de la France »; pour finir, l'auteur tente de définir l'âme lorraine, tout ensemble patriote, catholique et républicaine. Peut-être cette définition n'est-elle pas tout à fait exacte; les catholiques lorrains n'ont pas toujours été d'excellents républicains; mais nous ne voulons point chicaner l'auteur pour ce livre qui est un ouvrage de bonne foi et d'enthousiasme et auquel nous souhaitons de nombreux lecteurs. C. PF.

— Abbé Eugène SOL. *L'ancien état civil en Quercy* (Paris, librairie Édouard Champion, 1924, in-8° de 267 pages; prix : 9 fr.). — Le sujet abordé par M. l'abbé Sol semble au premier abord d'un intérêt limité et local; mais la lecture de l'ouvrage corrige l'impression causée par le titre. L'auteur a eu l'heureuse idée de réunir, sur la législation de l'état civil depuis 1539, des renseignements qu'on trouverait peut-être malaisément ailleurs et surtout de montrer par des exemples concrets comment les ordonnances royales ont été appliquées dans une région déterminée.

Ce travail a paru à son heure. On sait, en effet, que l'administration des Archives se préoccupe, depuis plusieurs années, de faire verser dans les dépôts départementaux les archives des greffes des tribunaux datant de plus de cent ans; or, ces archives contiennent les doubles des registres paroissiaux. D'autre part, une loi récente vient d'attirer de nouveau l'attention du public sur les archives communales, dans

Digitized by Google

lesquelles l'état civil constitue une série capitale. Or, le volume très documenté de M. l'abbé Sol montre l'intérêt que présentent ces registres paroissiaux par les renseignements « à-côté » qu'on y trouve (mentions d'événements historiques, détails sur la vie religieuse locale, phénomènes météorologiques, notes sur les épidémies, etc.). En même temps, par les détails souvent lamentables qu'il donne sur la conservation de ces précieux registres, il prouve une fois de plus l'urgence qu'il y a de prendre des mesures pour leur sauvetage.

M. l'abbé Sol ne consacre que deux pages à l'état civil des protestants; les archives du Lot ne lui permettaient pas sans doute de traiter cette question avec ampleur. La lacune est comblée par l'archiviste d'un département voisin, le Tarn-et-Garonne, M. B. Faucher, qui leur a consacré dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, en 1923, un substantiel article alimenté non seulement par une enquête faite sur place, mais par une documentation très étendue.

Il serait à souhaiter que des érudits d'autres régions suivissent l'exemple de l'abbé Sol. Ce serait particulièrement désirable pour les provinces qui, telles que l'Alsace, la Lorraine, la Savoie et le comté de Nice, ont été tardivement réunies à la France. Des études consciencieuses et solides comme la sienne feraient connaître la réglementation de l'état civil, son application et l'état actuel de conservation des documents dans ces provinces. R. LATOUCHE.

— Paul RAVEAU. *L'agriculture et les classes paysannes dans le Haut-Poitou au XVI^e siècle* (Paris, Marcel Rivière, 54 p.; extrait de la *Revue d'histoire économique*, 1924). — Du même auteur nous avons signalé plus haut, p. 112, un mémoire sur le *Pouvoir d'achat de l'argent*. La présente étude n'est pas moins intéressante. L'auteur a utilisé surtout les archives notariales conservées aux archives départementales de la Vienne et tiré un bon parti des baux, qui révèlent une foule de faits qu'aucune autre sorte de documents ne saurait fournir. Il débute par une description très précise des différentes mesures de capacité utilisées en Poitou au XVI^e siècle (boisseaux, setiers, prévendiers, muids, minots, charges, etc.); il en montre la variété et les identifie aux mesures modernes; de même pour les mesures agraires. — Dans une seconde partie, M. Raveau étudie le prix des terres, montre qu'il variait d'un canton à l'autre. Il croit pouvoir établir que le prix moyen de l'hectare de terre labourable, sous le règne de François I^er, était de treize livres, exception faite cependant pour la banlieue de Poitiers, où il s'élève à trente livres. En vingt-cinq ans (de 1550 à 1575), on constate que ce prix a doublé, puis qu'il a triplé dans le dernier quart de siècle. Les baux montrent encore le grand morcellement des terres. Les *terrages*, perçus par les seigneurs au cinquième, ou encore au sixième et au septième, constituent une lourde charge pour les cultivateurs; on le prouve par des exemples précis. — Le travail n'est pas achevé; l'auteur se propose de donner une suite à son mémoire en étudiant l'agriculture, le fermage et le métayage, la propriété paysanne. Il serait intéressant

Digitized by Google

aussi de montrer quelles étaient les relations des classes paysannes avec les seigneurs en Poitou, au cours du XVI[e] siècle. H. S.

— F. GEX. *Le Petit-Saint-Bernard* (Chambéry, Dardel, 1924, in-18, 177 p.). — Cette brochure intéressera les touristes qui, faisant l'excursion du Petit-Saint-Bernard, seraient curieux d'en connaître la géographie et l'histoire; ils y trouveront le peu que l'on sait sur saint Bernard de Menthon et la fondation de l'hospice, sur la vie merveilleuse de saint Bernard, selon le « Mystère » que publia Lecoy de La Marche. L'historien fera son profit des documents et renseignements fournis par l'auteur sur les travaux qui ont été exécutés pour la création et l'entretien des routes qui mènent au col et la sécurité des nombreux voyageurs que leurs affaires ou leur plaisir conduisent de France en Italie et vice versa. Ch. B.

Grande-Bretagne. — Frank STEVENS, curator of the Salisbury Museum. *Stonehenge, today and yesterday* (Londres, H. M's stationary office, 1924, in-18, 90 p., avec des plans et illustrations par Heywood SUMNER; prix : 6 d.). — Petit guide officiel, où le célèbre cromlech qui se dresse dans le « Salisbury plain » est décrit avec une minutie toute scientifique; les constatations faites par les archéologues, les géologues et même les astronomes concordent assez bien pour fixer la date de la construction entre 1700 ou 1800 avant notre ère, soit tout au début de l'âge du bronze; la destination est sans doute religieuse, mais les Druides n'y ont certainement pris aucune part. Outre l'enceinte circulaire elle-même, le guide décrit les nombreux tumuli (barrows) qui, disséminés dans la plaine, ajoutent encore au mystérieux intérêt du monument. Ch. B.

— Une société a été récemment constituée par des professeurs de Liverpool, sous les auspices de la « British Academy », pour l'étude critique des noms de lieu en Grande-Bretagne; le président est le prof. James TAIT et le sécrétaire le prof. Allen MAWER. Elle se propose de publier un volume par an (prix minimum de l'abonnement : 15 sh.). — Le tome I, qui vient de paraître (Cambridge University Press, in-8°, 1924), comprend deux parties formant deux volumes séparés. Le premier (VIII-189 p.) est intitulé : *Introduction to the survey of english place-names*, par MM. A. MAWER et F. M. STENTON. Il contient neuf chapitres rédigés par plusieurs auteurs différents; le chapitre I (par W. J. SEDGEFIELD) traite de la méthode; les cinq suivants des éléments introduits successivement dans la toponymie par les Celtes (Eilert EKWALL), par les Anglo-Saxons (F. M. STENTON), par les Scandinaves (Eilert EKWALL), par les Français (R. E. ZACHRISSON), par la féodalité (James TAIT). A l'aide des faits étudiés ici avec une précision et une prudence remarquables, les historiens pourront tenter de déterminer et de doser la part qui revient à chacun de ces éléments dans la formation nationale du peuple anglais. Dans le chapitre VII (Henry Cecil WYLD et Mary S. SERJEANTSON) sont exposés les principes de la phonétique anglo-saxonne, base essentielle de toute

Digitized by Google

recherche vraiment scientifique. Le chapitre VIII (O. G. S. CRAWFORD) montre le lien étroit qui unit l'archéologie à la toponymie, lorsque, par exemple, on retrouve sur le terrain des traces de l'occupation romaine conservées dans le nom d'une localité aujourd'hui disparue. Le chapitre IX et dernier (F. M. STENTON) concerne les noms de personne qui sont entrés en composition dans les noms de lieu. — La deuxième partie : *The chief elements used in english place-names* (VII-67 p.), par A. MAWER, épargnera des répétitions qu'on n'aurait pu éviter dans les volumes subséquents; présentée dans la forme d'un tableau alphabétique, elle est appelée à rendre à l'historien et au philologue de constants services. Ch. B.

— Abel LEFRANC. *Le secret de William Stanley, le sixième comte de Derby. Étude sur la question shakespearienne* (Bruxelles, éditions du « Flambeau », 1923, in-8°, 106 p.). — William Stanley, fils de Marguerite Clifford, issue d'une sœur puînée de Henri VIII, était un candidat possible à la couronne d'Angleterre au cas où viendrait à s'éteindre la descendance directe de ce roi. Cette « possibilité » est nettement indiquée dans un pamphlet paru en 1594 et dont les auteurs sont le jésuite Robert Parsons et le cardinal Allen. Du vivant même de son frère aîné Fernando, William s'y trouve assez clairement désigné par le parti catholique pour succéder à la Reine Vierge. On sait que rien n'irritait plus Élisabeth que ces intrigues autour de sa succession et qu'elle redoutait les entreprises de ceux qui songeaient à en hâter l'avènement. Devenu sixième comte de Derby, William, malgré son attachement au protestantisme était suspect; il était donc tenu à la plus grande circonspection au point de vue politique; or, c'est à ce même moment (on le sait pertinemment) qu'il écrit des comédies. Ces comédies, conclut M. Lefranc, et, au premier chef, les drames historiques auxquels le nom de Shakespeare restera sans doute, quoi qu'il arrive, toujours attaché, « reflètent les sentiments de Derby prétendant à la couronne et recèlent le secret de sa vie ». S'il en est ainsi, on comprend la nécessité où se trouvait Derby de garder le plus strict anonymat et l'artifice dont il usa pour dissimuler son identité sous le nom d'un acteur sans conséquence. Je ne saurais prendre parti dans une controverse qui dépasse ma compétence, mais on ne peut méconnaître le puissant intérêt des rapprochements dus à l'ingénieuse perspicacité de M. Lefranc. Ch. B.

— *Taxation in Salford Hundred, 1524-1802.* Edited with introduction and notes by James TAIT (tome 83, 2e série, des publications de la Chetham Society, 1924, in-4°, XI-188 p.). — Ce volume contient le texte des levées d'impôts directs dans la coutume de Salford au comté de Lancastre, impôts successivement désignés par les termes : « subsidy » (impôts frappant les laïcs en 1524, 1543, 1563, et 1600); « hearth tax », ou fouage (1666); « land tax », ou contribution foncière, 1780-1802. Dans l'introduction, le savant président de la « Chetham Society » résume l'histoire des impôts directs depuis le XIVe siècle,

Digitized by Google

connus d'ordinaire au moyen âge par les termes de « quinzièmes » ou de « dixièmes »; leur nature a d'ailleurs varié ainsi que leur nom. M. Tait s'est imposé la tâche d'identifier autant que possible chacun des contribuables inscrits sur ces listes d'impôts; au point de vue de l'histoire locale, cette publication présente donc un intérêt certain; nous en apprécierons surtout la portée générale. Ch. B.

— Pour fêter le troisième centenaire de la naissance de George Fox, le fondateur de la secte des « Amis » (Quakers), M. Norman PENNEY, a publié : *The short Journal and the Itinerary journal of George Fox*, aux frais de la « Société historique des Amis » de Philadelphie (Londres, Cambridge University Press).

— MM. Robson and C° sont les détenteurs de 3,500 documents concernant Nelson, au sujet desquels le *Times* du 22 août 1924 a publié une longue notice. Ces documents se réfèrent à l'époque où le grand amiral commandait en Méditerranée et consistent principalement en rapports des officiers sous son commandement, surtout au point de vue du matériel. Il est probable que le choix de ces papiers avait été fait par Nelson lui-même, comme pouvant offrir quelque intérêt pour la préparation de campagnes ultérieures. G. Bn.

— Dorothy GARDINER. *Canterbury* (Londres, The Sheldon Press. « The story of the english towns ». In-18, VIII-128 p., 1923; prix : 4 sh.). — Petit livre d'une lecture très agréable et même instructive, l'auteur ayant tiré des archives municipales beaucoup de faits intéressants pour la vie à travers les âges de cette ville qui occupe une place si considérable dans l'histoire religieuse de l'Angleterre. — Ch. B.

Islam. — Francis Clark MURGOTTEN. *The origins of the Islamic State* (New-York, Columbia University, 1924, 1 vol. in-8°, XII-297 p.; prix : 4 dollars). — L'université Columbia de New-York possède une Faculté des sciences politiques qui, depuis 1892, publie une série de monographies sous le titre général de *Studies in history, economics and public law;* le volume qui vient de paraître est le 68e *bis* de la série complète. C'est la traduction en anglais de la seconde partie du *Fotoûh-al-Boldân* de Balâdhorî, dont le texte arabe a été publié à Leyde, il y a déjà longtemps, par De Gœje; la première partie avait été traduite par Philip Khûri Hitti. Le texte de Balâdhorî n'était utilisable que pour les arabisants; il restait lettre close pour les historiens, pour les orientalistes spécialisés dans d'autres études que celle de l'arabe, par exemple pour les arménisants. Cet inconvénient n'existe pas pour les textes publiés à Paris qui sont généralement accompagnés de leur traduction en français et s'adressent, en conséquence, à un cercle plus étendu de lecteurs. Grâce à M. Murgotten, professeur à l'Université de Nevada, Balâdhorî est aujourd'hui entièrement accessible à la majeure partie des historiens.

Le récit de l'annaliste arabe, dans ce volume, embrasse le territoire de l'empire perse au temps des Sâsânides, c'est-à-dire la Perse actuelle,

Digitized by Google

plus Mossoul, les districts du Tigre, c'est-à-dire Bassora, l'Afghanistan et les territoires de l'Indus. Les cinq appendices qui terminent l'ouvrage original sont également traduits : les lois régissant les terres soumises au *Kharâdj* (impôt foncier perçu sur les propriétés des non-musulmans), le système des pensions réglé par le khalife Omar, l'histoire de l'emploi des sceaux et cachets, la frappe de la monnaie, l'introduction de l'écriture arabe dérivée, comme l'on sait, d'un type araméen.

Pour tirer parti des renseignements fournis par le *Fotoûh-al-Boldân*, il faudra le comparer, article par article, année par année, avec les indications que présentent d'autres anciens auteurs, comme les Annales de Tabarî ; ce travail est déjà fait, en grande partie, dans les *Annali dell' Islam* du duc de Sermoneta, prince de Teano : cela ne veut pas dire qu'il ne puisse être repris en sous-œuvre ; les débuts de l'islamisme, qui paraissaient jadis si clairs, semblent bien obscurs en présence des témoignages contradictoires que les progrès de la science ont mis au jour : il y a là une tâche importante à accomplir ; ce sera l'œuvre de la critique future. Cl. HUART.

Italie. — Le tome VIII des *Studî e memorie per la storia dell' Università di Bologna* (Imola, Galeati, 1924, in-8°, x-277 p.) renferme les travaux suivants : G. ERMINI, Les traités de la guerre et de la paix de Giovanni de Legnano ; L. COLINI-BALDESCHI, Rolandino Passeggeri et Nicolas III ; E. VEGGETTI, G. L. Mingarelli et les premières éditions en caractères grecs et égyptiens de Bologne ; G. ZACCAGNINI, Les lettres, en latin et en langue vulgaire, de Pietro de Boattieri ; F. FILIPPINI, Pour l'interprétation d'un passage de l'églogue en réponse de Giovanni del Virgilio à Dante en rapport avec l'enseignement public du poète à Ravenne ; A. SORBELLI, Giulio Benedelli, recteur de l'université de Bologne au XVI[e] siècle, et son frère Antoine. — G. BN.

— Parmi les revues italiennes susceptibles d'offrir quelque intérêt aux historiens, il convient de mentionner : *Fiume*, rivista semestrale della Società di studî fiumani in Fiume, dont le premier numéro a paru en 1923 (Fiume, *la Vedetta d'Italia*) ; *Frate Francesco*, organo ufficiale del comitato religioso per le onoranze a S. Francesco di Assisi nel VII centenario della sua morte, directeur M. Jörgensen, dont le premier numéro a paru en janvier 1924 (Assise, tip. della Porziuncula) ; *Maremma*, Bollettino della Società storica maremmara, qui date également de 1924 (Sienne, via Malavolti, n° 3 ; 30 l. par an) ; *L'anima italiana*, rivista della vita nazionale, dirigée par M. A. Giuffrida, premier numéro le 15 mars 1924, revue bimensuelle (Rome, via Vittoria Colonna, n° 27 ; 20 l. par an). G. BN.

— Giuseppe LA MANTIA. *Dei Congressi degli scienziati italiani dal 1839 al 1875 e della proposta per la sede di un congresso a Palermo discussa nel 1845* (Palermo, Scuola tip. « Boccone del Povero », 1922, gr. in-8°, 28 p.). — Les Congrès des savants italiens,

Digitized by Google

dont la création remonte à l'initiative de Charles-Lucien Bonaparte, prince de Canino, ont joué un rôle important, de 1839 à 1847 surtout, dans la formation de l'esprit national italien. M. G. La Mantia illustre ce rôle par de nouveaux éclaircissements, en insistant sur la part prise aux Congrès par sa petite patrie, la Sicile. C'est à Palerme, en effet, que se tint le douzième et dernier Congrès, celui de 1875, et il fut question, au Congrès de 1845, d'y tenir celui de 1847, lequel, en fait, eut lieu à Venise, à la veille des événements qui allaient si profondément bouleverser l'Italie. G. Bn.

Suisse. — W. E. Rappard. *L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations*, avant-propos de M. Motta (Genève, Sonor, 1924, in-8°, IV-81 p.). — Petite brochure riche d'enseignements. C'est un exposé historique, aussi véridique qu'on peut l'écrire à l'heure où les passions ne sont pas encore éteintes, d'abord des projets de Fédération des États élaborés en Suisse même dès 1915-1917, des négociations menées par le Conseil fédéral de novembre 1918 à juin 1919 (une coquille de la p. 13 dit : 1918), de la discussion devant les Chambres fédérales en 1919-1920, enfin du plébiscite du 16 mai 1920, aux résultats si peu décisifs. Le point de vue du savant historien et du conseiller fédéral Motta comme, je crois, de l'Association suisse pour la Société des Nations, est le suivant : une Société des Nations doit être universelle. Si l'on veut dire par là qu'elle doit tendre à l'universalité, d'accord. Mais il est contraire à toutes les données de l'histoire de poser l'universalité comme un point de départ, et il y a contradiction entre la première et la seconde phrase du passage de M. Calonder cité p. 21 : « Par sa nature même, la Société des Nations est une organisation universelle. En principe, elle doit être ouverte à tout État qui observe les engagements imposés à ses membres » — donc fermée à tout État qui ne les observe point. En fait, l'expérience semble indiquer qu'on serait arrivé à un meilleur résultat en constituant d'abord une solide *League of Nations*, au lieu de lancer prématurément l'ambitieuse formule de *la* Société *des* Nations. Ce qui a fait triompher en Suisse la doctrine de l'universalité, c'est qu'il fallait concilier l'entrée de la Suisse dans la Société avec le maintien de la neutralité définie en 1815. On sait que les négociations faillirent échouer sur ce récif, heureusement écarté par la lettre Millerand du 26 janvier 1920. C'est aussi la neutralité qui fait souhaiter à la Suisse que la Société reste dépourvue de forces militaires. Là encore nous dirons qu'il est sans exemple dans l'histoire qu'un organisme juridico-politique (peu importe qu'on l'appelle État ou autrement) ait pu vivre sans disposer d'une force capable d'imposer le respect de ses décisions. La liste des cas où la Société des Nations a été bafouée est déjà assez longue pour illustrer cette vérité. Henri Hauser.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales historiques de la Révolution française. 1924, juillet-août. — Albert MATHIEZ. Robespierre à la Commune le 9 thermidor (refait, en suivant les textes de près, l'histoire des dernières heures vécues par Robespierre). — Gustave LAURENT. Un conventionnel ouvrier : Jean-Baptiste Armonville; suite et fin (son rôle à la Convention; plusieurs des principaux bourgeois de Reims lui doivent la vie; mais il est persécuté à la fois par les Thermidoriens et par les muscadins qui le conspuaient à cause du bonnet rouge qu'il continuait de porter. Revenu à Reims, il y mène une vie misérable, puis il se réfugie à Nantes, mais revient mourir dans sa ville natale le 11 décembre 1808). — Henri LION. Les idées politiques et morales de d'Holbach; suite et fin. — G. LAURENT. Le plus jeune député de la Convention : Saint-Just ou Hentz? (c'est bien Saint-Just, né le 25 août 1767, et non Hentz, député de la Moselle, né le 5 juin 1753. On a confondu ce Hentz, Nicolas, avec un de ses cousins, Jean-Nicolas Hentz, de Thionville). = C.-rendus : *Paul Nicolle.* Histoire de Vire pendant la Révolution (excellent). — Baron *de Damas.* Mémoires, 1785-1863 (se lisent avec agrément). — *Éd. Chapuisat.* Journal de Jean-Gabriel Eynard; t. II : les Cent-Jours (très intéressant; reproduit les longs entretiens qu'il eut avec Lucien Bonaparte, prince de Canino, du 13 au 29 avril 1815). — *Maurice Dommanget.* Blanqui (bon; note que Blanqui s'est trop désintéressé des questions économiques). — *Justin Godart.* Le journal d'un bourgeois de Lyon en 1848 (instructif).

2. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1924, janvier-juin. — Henri OMONT. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1921-1923 (en tout 375 volumes qui ont été ajoutés aux fonds latin et français des nouvelles acquisitions). — F. LOT. Les tributs aux Normands et l'Église de France au IXe siècle (ces tributs furent accordés facilement, en partie parce que les biens d'Église en faisaient presque entièrement les frais). — Robert BARROUX. Procès des évêques de Mende avec la royauté, 1336-1369, au sujet de la réparation du port d'Aigues-Mortes (ce port appartenait à la sénéchaussée de Beaucaire, dont faisait partie le Gévaudan, diocèse des évêques de Mende. Ces évêques exer-

Digitized by Google

çaient dans leur diocèse un pouvoir presque souverain confirmé d'ailleurs par le paréage avec le roi de France en 1307. Invité à contribuer aux frais de la réparation, l'évêque prétendit que le Gévaudan ne pouvait pas être compris parmi les localités imposées; d'où le procès, dont les pièces sont publiées ici en appendice. L'évêque finit par le gagner, au moins en droit, car le paréage et les privilèges de l'église de Mende furent officiellement reconnus par la royauté). — Clovis BRUNEL. Un plan de sermon de saint Vincent Ferrier (d'après un ms. latin récemment acquis par la Bibliothèque nationale; fac-similé du ms. qui est peut-être un autographe de saint Vincent. Le sermon fut prêché à Belley en mars 1404). — R. PLANCHENAULT. De l'utilité pour l'histoire de France de quelques chroniques anglaises de la première moitié du XV^e^ siècle (insiste sur l'*Historia regum Anglie* de Jean Strecche, qui écrivait peu avant ou peu après 1422 et qui donne d'intéressants détails sur les campagnes de Henri V en France). — Alain DE BOUARD. Leçon d'ouverture du cours de paléographie à l'École des chartes, 3 novembre 1923 (avec une utile bibliographie). — Aug. BRUTAILS. L'origine de l'iconographie au moyen âge (à propos du livre d'Émile Mâle : *l'Art religieux du XII^e^ siècle en France;* on trouve que la thèse de l'auteur est trop absolue et n'est pas établie avec assez de précision au point de vue chronologique). = C.-rendus : *P.-G. Théry.* Contribution à l'histoire de l'Aréopagitisme au IX^e^ siècle (étude définitive sur les diverses passions de saint Denis). — Dom *U. Berlière.* Le recrutement dans les monastères bénédictins aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles (étude bourrée de faits, de dates et de noms). — *François Rousseau.* Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, 1575-1648 (bonne biographie). — *J. de Montenon.* Un corps de ville provincial à la veille de la Révolution. Délibérations du corps de ville de Poitiers (neuf et intéressant). — Dom *Ch. Poulet.* Guelfes et Gibelins (ouvrage de bonne vulgarisation). — *Gaudence Orfali.* Capharnaüm et ses ruines, d'après les fouilles accomplies à Tell-Houm par la custodie franciscaine de Terre-Sainte, 1905-1921 (belle monographie).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1924, avril-juin. — H. DE PEYSTER. Les origines françaises et flamandes de New-York (départ en 1620 de Français et de Flamands calvinistes réfugiés à Leyde et à Haarlem; leur établissement dans les îles fermant la rade de ce qui est aujourd'hui New-York; nom de ces premiers occupants; leurs chefs). — N. WEISS. A propos de la fondation de New-York (rappelle le rôle d'un de ces chefs, Jessé de Forest, originaire d'Avesnes). — E. RODOCANACHI. Intervention de la commune de Rome dans les guerres de religion (elle fournit de l'argent aux catholiques de France à l'instigation des papes Pie IV et Pie V). — P.-M. BONDOIS. L'héritage d'une des victimes de l'assemblée de la rue Saint-Jacques (Philippe de Luns, dame de Graveron, fut brûlée le 27 septembre 1557; ses biens furent cédés à Gaston de

Digitized by Google

Foix, marquis de Trans, puis restitués en 1561 à sa mère, sur l'intervention de Catherine de Médicis). — N. VEYRASSAT. État des réfugiés au pays de Vaud après la Révocation (par ordre alphabétique). — Actualités : 3e centenaire de Grotius; 3e centenaire de la fondation de New-York; 4e centenaire de la Réforme à Montbéliard. = C.-rendus : *Eug. Hubert.* Le protestantisme dans le Hainaut au XVIIIe siècle (annales de l'église protestante de Dour). — *B. Faucher.* Les registres de l'état civil protestant en France depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours (en a trouvé dans soixante-six dépôts). — *J. Plattard.* L'adolescence de Rabelais en Poitou (observations de M. J. Pannier). — *J.-B. Pineau.* Érasme, sa pensée religieuse (nombreux renseignements, pas d'index).

4. — Bulletin hispanique. 1924, juillet-septembre. — René COSTES. Antonio de Guevara. Sa vie (appendices à l'ouvrage que préparait l'auteur, tué à la guerre. Constitutions synodales de Guevara; son second testament, 2 avril 1545; le couvent de San Francisco de Valladolid). — A. MOREL-FATIO. Don Francisco Amorós, marquis de Sotelo, fondateur de la gymnastique en France (né à Valence en 1770, Amorós se déclara pour le roi Joseph; après la bataille de Victoria, 21 juin 1813, il se réfugia dans le midi de la France, puis à Paris; à suivre). — G. BOUSSAGOL. Sources et composition du « Zumalacarregui » de B. Pérez Galdós. — H. GUY. Ernest Mérimée (notice nécrologique). = C.-rendus : *P. Paris* et collaborateurs. Les fouilles de Belo, 1917-1921, t. I (bonne monographie). — *E. Albertini.* Les divisions administratives de l'Espagne romaine (bon). — *Antonio Sergio.* Oliveira Martins : Impressões sobre o significado politico da sua obra (l'introduction de Sergio aux œuvres d'Oliveira Martins est tout à fait remarquable; elle fait bien connaître la signification politique du publiciste portugais). — *Maurice Legendre.* Portrait de l'Espagne (livre très suggestif).

5. — Carnet de la Sabretache. 1924, juillet-août. — Comte MARESCHAL DE BIÈVRE. La garde constitutionnelle de Louis XVI, 1791-1792 (origine, organisation, recrutement; son histoire depuis le décret du 30 septembre 1791 jusqu'au 29 mai 1792. La suppression de cette garde rendit possible le 10 août). — Charles BUTTIN. L'épée dite de Charles IX (au musée de l'Armée; c'est tout simplement un bon type d'épée française du milieu du XVIIe siècle. La famille de Cossé-Brissac a conservé la tradition d'une épée donnée par un roi de France au maréchal; mais cette épée a été donnée par Henri II en 1555).

6. — Journal des savants. 1924, mai-juin. — R. CAGNAT. Une nouvelle mosaïque découverte en Tripolitaine (publiée dans le *Dedalo* par M. S. Aurigemma; elle représente des combats de gladiateurs et des chasses). — P. ROUSSEL. Les inscriptions de Délos, I (à propos de la publication de F. Dürrbach; ce que ces inscriptions et les autres découvertes nous apprennent sur l'histoire de Délos et la confédéra-

Digitized by Google

tion des Insulaires). — H. DEHÉRAIN. Les orientalistes Desgranges dans le Liban en 1815 et 1816 (à l'aide de documents inédits). — A. MERLIN. L'École britannique d'Athènes en 1920 et en 1921. = C.-rendus : Supplementum epigraphicum graecum (nouveau périodique qui paraît à Leyde). — *A. Rostagni.* Il verbo di Pitagora (conclusions qui ne laissent pas d'étonner). — *G. Chauvet.* Temple romain de Sanxay et culte des empereurs (beaucoup d'hypothèses gratuites). — *R. Ricard.* Marbres antiques du musée du Prado (le catalogue répond aux exigences scientifiques). — *A. Kingsley Porter.* Romanesque sculpture of the pilgrimage roads (conclusions difficiles à accepter, « mais qu'on ne peut lire sans une réelle admiration pour la masse des faits réunis et des idées remuées »). — *R. Doucet.* L'état des finances de 1523 (très utile publication). — *Paul Oltramare.* Histoire des idées théosophiques dans l'Inde; t. II : la Théosophie bouddhique (enrichissement précieux pour l'indianisme).

7. — Polybiblion. 1924, mai-juin. Publications relatives à la guerre européenne et à l'après guerre; parmi elles : général *Thevenet.* La Grande Guerre (très remarquable); *Denys Cochin. 1914-1922.* La guerre, le blocus, l'union sacrée (recueil d'articles); *Philipp Scheidemann.* L'effondrement (traduction française). — Dom *Besse.* Les mystiques bénédictins des origines au XIII[e] siècle (conférences faites en 1916-1917). — *A. Filon.* Histoire d'Angleterre (manuel concis et plein). — *R. Parmentier.* Le couvent des trinitaires de Saint-André de Clermont-en-Beauvaisis (monographie utile). — *E. Rodocanachi.* Histoire de Rome de 1354 à 1471 (beaucoup de hors-d'œuvre; des erreurs). — *Pierre de Vaissière.* L'affaire du maréchal de Marillac (contre Richelieu). — *Cl. Saint-André.* Louis XV (l'un des meilleurs livres d'histoire parus ces derniers temps). — Comte *de Pimodan.* Louise-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne, 1709-1742 (indulgent à sa mémoire). — *J. Merlant.* La France et la guerre d'Indépendance américaine (très bon résumé). — *A. Mousset.* Le comte de Fernan Nuñez, ambassadeur d'Espagne à Paris, 1787-1791 (beaucoup de détails nouveaux). — *A. Meyer.* L'abbé Bernier, apôtre de la Vendée, négociateur du Concordat, évêque d'Orléans (plaidoyer). — *E. Rodocanachi.* Byron (bonne biographie). — *Ch.-H. Pouthas.* Guizot pendant la Restauration (adopte la phraséologie des « libéraux » contre la Restauration). — *Fr. Canonge.* Le maréchal-duc de Luxembourg (excellent).

8. — La Révolution de 1848. 1924, mai-juin. — Fr. BOUGRAT. Michel (de Bourges) et le parti républicain en 1847 (extrait d'un ouvrage : « Michel de Bourges et la seconde République »). — R. SCHNERB. La Côte-d'Or et l'élection présidentielle du 10 décembre 1848; fin (résultats : Louis-Napoléon Bonaparte, 73,717 voix; Cavaignac, 13,212; Ledru-Rollin, 11,782; Lamartine, 124; répartition géographique des suffrages). — A. ZÉVAÈS. Les proscrits français de 1848

Digitized by Google

et de 1851 à Londres; fin (rivalités entre les divers groupes; les amnisties du 15 août 1859 et du 15 août 1869; ceux qui refusèrent et ceux qui rentrèrent. Le 4 septembre ramène en France les derniers proscrits).

9. — La Révolution française. 1924, avril-juin. — G. BELLONI. Les douze commissions exécutives établies en l'an II (12 germinal-1er avril 1794, après la suppression du Conseil exécutif provisoire; les commissaires et adjoints; les dépenses des commissions; en réalité, elles furent les bureaux du Comité de Salut public). — A. AULARD. Anatole France historien (discours prononcé, le 24 mai 1924, à la cérémonie en l'honneur de France). — B. MIRKINE-GUETZEVITCH. La littérature russe contemporaine sur la Révolution française (E. Tarlé, Aldanov, Kerensky, Karnéev, Piménov). — G. BOURGIN. L'histoire de Robespierre d'Hamel et la justice impériale (publie le rapport du procureur général de Paris sur le second volume de Hamel, concluant qu'il n'y a pas lieu à poursuite). — Société de l'histoire de la Révolution française : assemblée annuelle (30 mars 1924). — Le buste de M. Aulard. Hommage de ses élèves (4 juin 1924). = C.-rendus : *A. Mousset.* Un témoin ignoré de la Révolution, le comte de Fernan Nuñez (le comte représentait l'Espagne à Paris d'octobre 1787 à septembre 1791; M. Mousset a donné des extraits de ses dépêches conservées à Madrid, à l'Archivo histórico nacional). — *Jean Lorédan.* La machine infernale de la rue Nicaise (a refait l'enquête de la police). — Mme *Arnaud-Bouteloup.* Le rôle politique de Marie-Antoinette (prouve que ce rôle a été réel; les soupçons des contemporains sont en partie confirmés par les faits).

10. — Revue archéologique. 1924, janvier-juin. — H. LECHAT. Statuette de Mars (trouvée à Feurs, Loire, du IIe siècle ap. J.-C.). — W. DÉONNA. Trois statuettes d'Artémis éphésienne (acquises à Smyrne et entrées au musée de Genève). — R. CAGNAT. A propos du mot « jubilator » (c'est le nom d'un cheval). — P. COUISSIN. Les frises de l'arc d'Orange (l'arc a été élevé ou du moins commencé entre 49 et 44 av. J.-C. pour célébrer les victoires de Jules César tant dans les guerres contre les barbares que dans la guerre civile). — Colonel DERVIEU. La bague au moyen âge (essai de classification). — M. LAURENT. Godefroid de Claire et la croix de Suger à l'abbaye de Saint-Denis (Godefroid, auteur du grand crucifix d'or que Suger fit exécuter dans l'abbatiale, resta fidèle à la tradition rhéno-mosane). — Domien ROGGEN. Roger von der Weyden en Italie (avant 1456). — S. REINACH. L'origine et la date des « Controverses morales » (elles remontent à l'époque de Platon; l'auteur est un sophiste, probablement élève de Protagoras). — A. PIGANIOL. Note sur l'inscription de l'arc de triomphe de Volubilis (212-214 ap. J.-C.). — D. SIDERSKY. L'inscription hébraïque de Siloé (bibliographie). — Marc BLOCH. Les vicissitudes d'une statue équestre (sur la façade ouest de la cathédrale

Digitized by Google

de Sens; elle représentait Constantin, mais fut prise pour une effigie de Philippe VI de Valois). — G.-H. LUQUET. Représentation par transparence de la grossesse dans l'art chrétien (en signale vingt-sept exemples). — P. GRAINDOR. Portrait de fillette au musée d'Athènes (antérieur à l'époque de Trajan). — S. REINACH. Sur une classe de noms grecs théophores. — P. DESCHAMPS. Les débuts de la sculpture romane en Languedoc et en Bourgogne (réponse à M. Oursel; maintient l'antériorité de Moissac sur Cluny). — P. GRAINDOR. L'architecte Kallikratès et le mur est de l'Acropole (le décret où Kallikratès est mentionné date non de 447, mais d'une année postérieure au moment où les travaux du Parthénon étaient sur leur fin). — Abbé FAVRET et commandant BÉNARD. Les nécropoles du Finistère (fouilles faites de 1919 à 1923 par le groupe finistérien d'études préhistoriques). — A. VAN GENNEP. La tombe d'Alaric (admet qu'Alaric a été enseveli dans le lit détourné d'une rivière et la mise à mort des ouvriers; autres exemples « d'inhumation sub-aquatique »). — Ed. CUQ. La loi contre la piraterie d'après une inscription de Delphes (réponse à M. Jean Colin; l'inscription se rapporte bien à la loi Gabinia de 67). — P. COUISSIN. Deux statuettes antiques du musée de Rennes (danseuse, animal androphage). — G. A. S. SNIJDER. Sur le temple de Rome et Auguste et l'Érechthéion sur l'Acropole d'Athènes (différences entre les deux constructions). — S. REINACH. Grands et petits bronzes (les bronziers antiques n'ont point, en général, copié des statues de marbre). — M. PRINET. Une pyxide eucharistique (trouvée à Mathay, Doubs). — H. JEANMAIRE. La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre (Antoine s'était attaché au culte de Dionysos, qui avait conservé un caractère nettement oriental, Octave à celui d'Apollon; la victoire d'Actium marque le triomphe de l'Apollon delphien sur le Dionysos éleusinien). — G. VAN HOORN. Une bague minoenne à Copenhague (bague mise au doigt du squelette quelque temps après la mort). — Chr. BLINKENBERG. Gorgone et lionne (comment la figure de la lionne procède de celle de la Gorgone). — E. POTTIER. A propos du « Corpus vasorum antiquorum » (examine les critiques faites aux premiers fascicules du recueil). — Wl. ANTONIEWICZ. Vase de terre sigillée découvert à Goszczynno (Pologne; provient des ateliers rhénans). — A. BLANCHET. Deux bronzes antiques de Nérès (groupe de Bacchus avec une panthère, petit enfant). — G. SEURE. Archéologie thrace (nos 228-235). — H. LEMONNIER. Le Panthéon de Rome à l'Académie royale d'architecture (textes des procès-verbaux de l'Académie où il est question du Panthéon). = Nouvelles archéologiques et nécrologie. = C.-rendus : *K. Friis Johansen.* Les vases sicyoniens (traduction française qui est une seconde édition; modèle de monographie). — *G. Millet.* L'ancien art serbe : les églises (remarquable). — *M. Poëte.* Paris de sa naissance à nos jours (ouvrage de haute vulgarisation). — *R. Stahl.* Le document 70 (critique bolcheviste). — *P. Saintyves.* Les contes de Perrault et les récits parallèles, 2e édit.

Digitized by Google

(quelques idées neuves et qui doivent être recommandées à l'attention).

11. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1924, 1er juillet. — *Georg von Hase.* La bataille du Jutland vue du « Derfflinger » (source précieuse pour la bataille du 31 mai 1916; l'auteur était directeur de tir sur le « Derfflinger »). — *J. Amet.* Le Jutland, bataille navale du 31 mai 1916 (bon; mais l'auteur, quoique bien informé, avoue que beaucoup de points restent encore obscurs). — *Alexandre Ribot.* Lettres à un ami. Souvenirs de ma vie politique (ces lettres commencent le 26 août 1914 et s'arrêtent en mars 1917; important témoignage). — Correspondance entre Guillaume II et Nicolas II, 1894-1914, publiée par le gouvernement des Soviets d'après les Archives centrales et traduite du russe par *Marc Semenoff* (très intéressant). — *R. St. Baker.* Le président Wilson et le règlement franco-allemand (contient un grand nombre de documents inédits provenant de Wilson lui-même). — *Nicolas Sokoloff.* Enquête judiciaire sur l'assassinat de la famille impériale russe (avec l'histoire critique de la famille impériale depuis le début de la Révolution jusqu'aux massacres d'Ekaterinbourg et d'Alapaïevsk. L'enquête est loin d'élucider toutes les questions que soulève l'histoire de cette tragédie). — *H. Hauser.* L'Amérique vivante (intéressant et intelligent; mais les observations de l'auteur ne sont pas assez spontanées). = 15 juillet. Catalogue of the library of the India Office; II, 4, supplement : 1906-1920. Bengali books, by prof. *J. F. Blumhardt* (important). — *Marcel Chossat,* S. J. La Somme des sentences, œuvre de Hugues de Mortagne vers 1155 (important pour l'histoire de la théologie scolastique; l'auteur établit que la « Summa sententiarum », attribuée à Hugues de Saint-Victor, est l'œuvre de Hugues de Mortagne, qui mourut vers 1180; sa Somme dérive du « Liber sententiarum » de Pierre Lombard, qui fut achevé vers 1152). — *Robert de La Sizeranne.* César Borgia et le duc d'Urbino, 1502-1503 (l'auteur connaît bien l'homme et son temps; en outre, il a du talent; mais on a parfois de la peine à démêler dans son exposé la part de la recherche érudite et celle de l'imagination. Il met ainsi son lecteur en défiance). = 1er août. *A. de Ridder* et *W. Déonna.* L'art en Grèce (très bon). — Colonel *Repington.* La première guerre mondiale. Notes et souvenirs (fournit d'utiles renseignements, au milieu d'inutiles bavardages secondaires). — Abbé *Augustin Périer.* Yahya ben ʿAdi; un philosophe chrétien du Xe siècle (bonne étude sur un érudit chrétien, bibliophile passionné, qui traduisit en arabe des auteurs grecs, des traités philosophiques, des ouvrages d'apologétique chrétienne. Il était avant tout un disciple d'Aristote, un rationaliste). — *Pierre Villey.* Les grands écrivains du XVIe siècle; I : Marot et Rabelais (remarquable étude sur la constitution des formes qui ont remplacé au XVIe siècle les genres cultivés au moyen âge). — *Eugène Hubert.* Correspondance de Maximilien de Chastret, agent diplomatique du prince-évêque de Liége à Paris et à La Haye,

Digitized by Google

1785-1794 (correspondance intéressante et bien publiée). — Revista do Instituto historico e geographico Brasileiro, t. LXXXVII. = 15 août. *Jean Carrère.* Le pape (livre « impressionnant »). — Abbé *Maynard.* Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul (simple réimpression d'un bon livre vieux de soixante ans). — *Philippe Le Harivel.* Nicolas de Bonneville, préromantique et révolutionnaire, 1760-1828 (bonne biographie d'un obscur personnage). — *R. A. Reiss.* La question des comitadjis en Serbie du Sud (relation digne de foi des excès commis par des professionnels de brigandage recrutés, armés et habillés en Bulgarie, surtout de 1914 à 1924). — *Giorgiana G. King.* A brief account of the military orders in Spain (résumé utile et agréable à lire). = 1er septembre. *Ch. Hirschauer.* Les États d'Artois, 1340-1640 (excellent). — *D. L. Mackay.* Les hôpitaux de la charité à Paris au XIVe siècle (bon). — *R. Latouche.* La vie en Bas-Quercy du XIVe au XVIIIe siècle (un des meilleurs livres qui aient été publiés l'an dernier sur l'histoire des provinces françaises). — *Étienne Clapiès.* Histoire de Bessan (l'histoire de ce village, situé entre Pézenas et Agde, n'offre guère d'intérêt que depuis 1789). — *Ch. Musart.* La réglementation du commerce des grains en France au XVIIIe siècle; la théorie de Delamare (insuffisant). — *Jean Lorédan.* La machine infernale de la rue Saint-Nicaise (rien de nouveau). — *A. Laurens.* Le blocus et la guerre sous-marine (excellent). = 15 septembre. Nécrologie de Rod. Reuss. — Mémoires de Saint-Simon, t. XXII-XXV. — *M. M. Gorce.* Saint Vincent Ferrier, 1350-1419 (livre très complet et très nourri). — *K. Waliszewski.* Le règne d'Alexandre Ier; la Bastille russe et la Révolution en marche, 1801-1812 (remarquable). — *Ch. Lesage.* Napoléon Ier créancier de la Prusse, 1807-1814 (très érudit et suggestif). — *J. Bardoux.* Lloyd George et la France (tableau net et juste de la politique anglaise et du rôle de son principal représentant). — *Hubert Bourgin.* Le parti contre la patrie (témoignage direct et très instructif sur la désagrégation du parti socialiste depuis 1917). — *Jean Denier.* Les relations hollando-belges. Le différend des Wielingen (l'auteur expose la thèse hollandaise).

12. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1924, 2e trimestre. — F. CHARLES-ROUX. L'isthme de Suez et les rivalités européennes au XVIe siècle (montre comment reparut, après une longue éclipse, l'idée de percer un canal de jonction entre la mer Rouge et la Méditerranée; cf. plus haut, p. 166). — Ch. MONCHICOURT. Notice sur la vie et les ouvrages du comte Filippi, consul de Sardaigne à Tunis de 1825 à 1830, avec des extraits de son manuscrit : « Fragmens historiques et statistiques sur la régence de Tunis, suivis d'un itinéraire dans quelques régions du Sahara ». — Paul MARTY. Le comptoir français d'Albréda en Gambie, 1817-1826 (ce comptoir fut cédé en 1857 aux Anglais contre Portendick et la côte mauritanienne). = C.-rendus : *Georges Hardy.* Vue générale de l'histoire de l'Afrique (excellent). — *Ismaël Hamet.* Histoire du

Digitized by Google

Maghreb (cours professé à l'Institut des Hautes-Études marocaines). — *A. Salles.* J.-B. Chaigneau et sa famille (Chaigneau fut le mandarin de l'empereur d'Annam Nguyên-Ahn). — *Louis Morpeau.* La France antiléenne de Haïti (intéressant).

13. — **Revue de littérature comparée,** dirigée par F. Baldensperger et P. Hazard. 3e année (1923), 1re livraison. — F.-L. SCHOELL. Les emprunts de G. Chapman à Marsile Ficin, « philosophus platonicus ». — V. BOUILLIER. La fortune de Chamfort en Allemagne. — J. SARRAILH. Un intermédiaire : Pougens et l'Espagne. — Ed. MAYNIAL. Flaubert orientaliste et le *Livre posthume* de Maxime Du Camp. — Lettres inédites de Z. Werner à Mme de Staël. — Une invitation de Richard Cobden à V. Hugo. — Philippe Godet (1850-1922). = C.-rendus : *Mathorez.* Les étrangers en France. — *Bauwens.* La tragédie française et le théâtre hollandais au XVIIe siècle. — *Z. Baranyai.* Langue et civilisation françaises en Hongrie au XVIIIe siècle. = 2e livraison. N. ADDAMIANO. Quelques sources italiennes de la *Deffence* de J. Du Bellay. — Ph. VAN TIEGHEM. La « Prière universelle » de Pope et le déisme français au XVIIIe siècle. — E. LEVI-MALVANO. Les éditions toscanes de l'*Encyclopédie.* — W. M. KOZLOWSKI. Notes sur l'échange d'idées philosophiques entre l'Angleterre et la Pologne. = C.-rendus : *G. Atkinson.* The extraordinary voyage in French literature. — *H. Girard.* Émile Deschamps. = 3e livraison. D. SAURAT. Les éléments religieux non chrétiens dans la poésie moderne. — J. G. ROBERTSON. Sources italiennes des paradoxes dramatiques de La Motte. — H. TRONCHON. Herder et Henri Amiel. — B. FAŸ. L'Amérique et l'esprit scientifique en France à la fin du XVIIIe siècle. — P. HAZARD. L'auteur d' « Oderahi, histoire américaine ». — Ch. SIMON. Stendhal et la police autrichienne. — F. BOYER. La bibliothèque de Stendhal à Rome. = C.-rendus : *L. Reynaud.* L'influence allemande en France au XVIIIe et au XIXe siècle. — *B. G. Morgan.* A bibliography of German literature in English translation. = 4e livraison. A. E. ZUCKER. Théâtre élisabéthain et théâtre chinois. — S. B. LILJEGREN. La pensée de Milton et Giordano Bruno. — G. MAUGAIN. Fontenelle et l'Italie. = C.-rendus : *Havens.* James Madison et la pensée française. — *F. Baldensperger.* Les États-Unis dans la vie et les idées de Vigny. — Billets inédits de Frédéric II à Sulpice de La Platière. — *A. Viatte.* Mme de Staël et Lavater d'après des documents inédits. — *A. Koszul.* Une lettre inédite de Matthew Arnold à Ed. Reuss. — *Mme L. Cazamian.* Le roman et les idées en Angleterre : l'influence de la science (1860-1890). — *F. Flora.* Dal Romanticismo al Futurismo. = 4e année (1924), 1re livraison. F. L. SCHOELL. Les mythologistes italiens de la Renaissance et la poésie élisabéthaine. — A. DEBIDOUR. L'indianisme de Voltaire. — P. VAN TIEGHEM. Les idylles de Gessner et le rêve pastoral dans le préromantisme européen. — F. BERTAUX. L'influence de Zola en Allemagne. — Ed. MAYNIAL. Ibsen et Fogazzaro. —

Digitized by Google

H. BURIOT-DARSILES. Dante et la censure russe. — A. DE LUPPÉ. Une lettre inédite de Heine au sujet de sa pension. — Ranke et Mommsen. Billets inédits. = C.-rendus : *Estève.* Études de littérature préromantique. — *L. Eckhoff.* Paul Verlaine og Symbolismen. = 2e livraison. M. ASÍN PALACIOS. L'influence musulmane dans la *Divine Comédie* : histoire et critique d'une polémique. — L.-P. THOMAS. François Bertaut et les conceptions dramatiques de Calderon. — J.-M. CARRÉ. Michelet et l'Angleterre. — F. BOYER. Logements de Stendhal à Rome (1831-1842). — POMMIER et PONS. Note sur la géographie de Balzac : l'île de Cadzant. = C.-rendus : *P. H. Houston.* Dr. Johnson. — *J. Larat.* Nodier. = 3e livraison. P. LAUMONIER. Ronsard et l'Écosse. — G. MAUGAIN. Les prétendues relations du Tasse et de Ronsard. — W. FOLKIERSKI. Ronsard et la Pologne. — L. CAZAMIAN. La psychanalyse et la critique littéraire. — H. HAUVETTE. Note sur Ronsard italianisant. — L.-P. THOMAS. Ronsard et quelques poètes de la « rose du soir ». — M. DELL' ISOLA. La priorité de l'ode *Cinque Maggio* de Manzoni sur l'ode *Bonaparte* de Lamartine. — A. DE VIGNY. Lettres inédites à H. Reeve. = C.-rendus : *Giartosa de Courten.* Shelley et l'Italie. — *S. de Madariga.* Shelley and Calderon. — *Trompeo.* Nell' Italia romantica sulle orme di Stendhal.

14. — Revue des études anciennes. 1924, juillet-septembre. — M. BULARD. Ἀκροχειρισμός (il s'agit d'un exercice gymnastique qui avait sa place dans les combats de la πάλη et que représente une peinture murale de la maison des dauphins, à Délos). — J.-R. PALANQUE. Le témoignage de Socratès le Scholastique sur saint Ambroise (ce qu'il y a d'exact est démarqué chez Rufin, mais souvent mêlé à de graves erreurs). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. CIII. Nanterre, lieu saint (c'était un *vicus sanctus* dès l'époque païenne, comme l'indique son nom de *Nemetodurum;* il y avait là un « martray », c'est-à-dire un endroit sanctifié par des reliques de martyr). — C. DAVILLÉ. La terminaison celtique « avos ». — C. GERMAIN DE MONTAUZUN. Le confluent du Rhône et de la Saône à l'époque romaine. — Olov JANSE. Notes sur les premiers rois païens de la Suède (rois mythiques à commencer par Odin; rois du IIIe au VIIe siècle; ces listes sont aujourd'hui généralement admises). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : Anatolian studies presented to Sir William Mitchell Ramsay edited by *W. H. Buckler* and *W. M. Calder* (trente-deux mémoires dus aux disciples de Ramsay). — *Th. Hopfner.* Fontes historiae religionis aegyptiacae, pars III (documents allant de 96 à 304). — Éditions grecques et latines de la collection Guillaume Budé. — *Léon Robin.* La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique (remarquable). — *Ch. Dugas.* La céramique grecque (connaît à fond le sujet et en dégage les lignes essentielles). — *Pericle Ducati.* Storia della ceramica graeca, t. II (excellent). — *E. Pottier.* Vases antiques du Louvre; 3e série : le style attique à figures rouges

Digitized by Google

(272 numéros; les descriptions peuvent servir de modèles). — *G. Gianelli.* Culti e miti della Magna Graecia (s'occupe de chaque colonie séparément). — *P. Monceaux.* Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, t. VI et VII (a réuni tout ce qu'on sait sur le donatisme et montré les rapports de saint Augustin avec cette secte). — *R. Ricard.* Marbres antiques du musée du Prado à Madrid (bon travail).

15. — Revue des études napoléoniennes. 1924, juillet-août. — Dr Ch. BARBAUD. La maison Bonaparte. Historique (ses propriétaires successifs : la maison passe au cousin de l'Empereur, André Ramolino, en 1805; il la lègue en 1832 à son filleul Napoléon Levie; procès engagé par Madame Mère; en 1843, la maison est cédée à Joseph, qui meurt en 1844; sa fille, la princesse Zénaïde de Canino, la rétrocède à Napoléon III; juridiquement, elle a appartenu à l'impératrice Eugénie; que deviendra-t-elle?). — Albert FRANCASTEL. L'exposition Géricault : un génie dramatique. — Ed. GACHOT. Le général Dommanget (1769-1848; on publie une série de documents sur lui; son rôle à la bataille de Friedland). — J. KUHN. Après Sedan. Bismarck et Napoléon (expose les rapports de Bismarck avec le bonapartisme et la politique du parti impérialiste durant l'hiver de 1870-1871; à suivre). = C.-rendu : *Ugo Lenzi.* Napoleone a Bologna, 21-25 mai 1805 (détails locaux très pittoresques).

16. — Revue des questions historiques. 1924, juillet. — G. FAGNIEZ. L'assistance publique et la charité féminine dans la première moitié du XVIIe siècle, I (institutions d'assistance et de charité; rôle des municipalités et des parlements; mesures contre le chômage et la mendicité; les maisons de charité, les hôpitaux). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Masséna en Portugal, 1810-1811 (étude très documentée, écrite avec une grande sympathie pour le prince d'Essling). — Comte DE SÉRIGNAN. Le général Malet et le coup de force du 23 octobre 1812, II (récit du coup de force manqué; arrestation de Malet, son interrogatoire; à suivre). — Fr. ROUSSEAU. Essai sur la réforme érémitique en Bourgogne au temps de Louis XIV (d'après la vie manuscrite du P. Chevreteau, par dom Jean Ballivet; elle se trouve à la bibliothèque Mazarine). = C.-rendus : *L.-H. Vincent* et *E.-J.-H. Mackay.* Hébron (importance de cette description; mais quand pourra-t-on explorer la caverne de Macpélah?). — *M. Chossat*, S. J. La Somme des sentences, œuvre de Hugues de Mortagne (on approuve la thèse qui enlève à Hugues de Saint-Victor la paternité de ce recueil). — *Bertrand van der Schelden.* La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien, 1721-1794 (monographie documentée, mais qui manque d'ordre et d'agrément; la maçonnerie est aux mains des souverains qu'elle ne cesse de flatter, et on ne saisit pas son action destructrice. N'y avait-il pas une action plus secrète qui échappait aux simples frères?). = E.-G. LEDOS. Chronique générale. — A. ISNARD. Revue des périodiques français. — F. CABROL. Courrier

Digitized by Google

anglais (Angleterre et Amérique). — CIZAM. Courrier italien. = Notes bibliographiques, parmi lesquelles : *A.-G.-P. Martin.* Quatre siècles d'histoire marocaine (histoire des oasis sahariennes de 1504 à 1902 et événements du Maroc de 1894 à 1912); *Fr. Rousseau.* Un promoteur de l'érudition française bénédictine, dom Grégoire Tarrisse, 1575-1648 (excellent); *Eug. Cavaignac.* Population et capital dans le monde méditerranéen antique (série d'études fouillées; résultats hypothétiques); *St. Gsell* et *Ch.-A. Joly.* Khamissa, Mdaourouch, Announa (les ruines de ces trois cités africaines méritaient d'être décrites avec soin); *J. Billioud.* Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles (travail aussi solide que vivant); *J. Faurey.* La monarchie française et le protestantisme français (faits exposés avec vérité, jugés avec équité, « avec un attachement loyal aux principes nécessaires »); *Leo Mouton.* Le duc et le roi; d'Épernon, Henri IV, Louis XIII (intéressant comme un roman de cape et d'épée); *K. Waliszewski.* Le règne d'Alexandre Ier (montre surtout les petits côtés de l'histoire); *Ch. Lesage.* Napoléon créancier de la Prusse, 1807-1814 (histoire de l'indemnité imposée à la Prusse par le traité de Tilsitt); *G. Esquer.* La prise d'Alger (très documenté); *A.-F. Pribram.* Les traités politiques secrets de l'Autriche-Hongrie, 1879-1914 (fait bien connaître la politique autrichienne); *Ch. Hirschauer.* Les États d'Artois de leurs origines à l'occupation française (bon); *A. Prévost.* Le diocèse de Troyes. Histoire et documents, t. I (jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans).

17. — **Revue d'histoire diplomatique.** 1924, juillet-septembre. — A. DUMAINE. Louis Delavaud, 1860-1924 (notice nécrologique). — J. FOUQUES-DUPARC. Les barons baltes (origine de ces barons; conquête de la Livonie par les porte-glaives; situation des barons dans les deux nouveaux États d'Esthonie et de Lettonie). — P. DAVID. Un consulat de France en Bosnie sous le Premier Empire; fin (suite du journal de Pierre David, du 3 mai 1807 au 12 avril 1808). — Paul LESOURD. Les ambassadeurs près le Saint-Siège, membres de l'Académie française (le cardinal d'Estrée en 1658; Armand-Gaston, cardinal de Rohan, en 1703; Melchior de Polignac en 1704; Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, en 1726; le duc de Nivernais en 1743; le cardinal de Bernis en 1744; le cardinal Maury en 1785; Chateaubriand en 1811; le comte de Sainte-Aulaire en 1841; M. Jonnart). = C.-rendus : *G. Grandidier.* Le Myre de Vilers, Duchesne, Galliéni. Quarante années de l'histoire de Madagascar (bon). — *John Holland Rose.* The life of Napoleon I (remarquable). — *C. Piccioni.* Histoire du cap Corse (documenté et écrit d'un style élégant). — *E. Rodocanachi.* Byron, 1788-1824 (intéressant). — *A. Demangeon.* L'Empire britannique (clair, consciencieux, didactique). — *K. K. Kawakami.* Le problème du Pacifique et la politique japonaise (fait ressortir la politique pacifique du Japon).

18. — **Revue historique de droit français et étranger.** 1924,

Digitized by Google

avril-juin. — Ch. APPLETON. Trois épisodes de l'histoire ancienne de Rome : les Sabines, Lucrèce, Virginie (évolution récente, dans un sens traditionaliste, de la critique historique touchant les premiers siècles de Rome; essaie d'expliquer, par les rites de l'ancien mariage, l'enlèvement des Sabines; « aucun trait de la tradition romaine ne présente un cachet plus accentué de vraisemblance et d'historicité ». Il en est de même de l'histoire de Lucrèce : Lucrèce outragée s'est tuée, pour mettre entre Tarquin et sa famille la dette du sang; à suivre). — F. LOT. La nomination du comte à l'époque mérovingienne et la Novelle 149 de Justin II (Justin II, en 569, a confié le choix des *judices* aux évêques et aux grands du pays; de même Childebert III, le 3 mars 698 ou 699, a accordé à l'évêque du Mans le privilège de désigner le comte ou le duc du *pagus* d'accord avec les abbés, prêtres et *pagenses* de la région; ce privilège, publié dans les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, est parfaitement authentique). — H. SÉE. La doctrine politique des Parlements au XVIII[e] siècle (les Parlements ont combattu les pratiques du despotisme, mais surtout celles du *despotisme éclairé*, qui voulait accomplir des réformes administratives et menaçait les intérêts des classes privilégiées; voilà pourquoi l'opinion publique s'est détachée d'eux). — R. DUBOIS. La charte de coutumes de Lucheux, 1201 (l'original a été brûlé en 1708; on publie le texte latin avec une traduction, d'après divers *vidimus*). = C.-rendus : *M. Konstantinovitch.* Le « periculum rei venditae » en droit romain (analyse et observations du regretté Paul Huvelin). — *H. Sée.* Les idées politiques en France au XVII[e] siècle (clair, solide et pénétrant). — *Ch. Lefebvre.* Le lien de mariage (termine la belle histoire du droit matrimonial). — *Jules Simon.* La procédure criminelle sous l'Ancien régime (en Belgique, au Grand Conseil de Malines; bon exposé, solidement documenté).

19. — La Revue maritime. 1924, juillet. — Marcel GUYON. La flotte turque en Provence; l'hivernage à Toulon, 1543 (rapports de François I[er] avec Barberousse; « le choix de Toulon comme base d'une grande flotte arrêta définitivement l'attention sur cette position unique et ne fut pas sans influence sur son développement rapide au siècle suivant »). — P. CHACK. La stratégie allemande dans les mers lointaines; suite et fin (mesures prises par l'amiral von Spee pour atteindre et combattre la flotte anglaise, octobre 1914. Sa victoire de Coronel le 1[er] novembre; après quoi, il fait route vers les Falkland, qu'il croit vides de défenseurs; mais il y rencontre l'escadre anglaise, qui détruit la sienne, 6 décembre. « L'Amirauté allemande, en ordonnant au comte Spee de rentrer en Allemagne, n'a pas appécié à leur valeur les résultats qu'aurait pu obtenir une escadre de croiseurs menant à fond la guerre commerciale en ordre dispersé »). — O. GUIHÉNEUC. L'expédition combinée de la Baltique en 1870; suite (conflit entre le ministre de la Marine, Rigault de Genouilly, qui se réservait le commandement de l'escadre sans lâcher son portefeuille, et le prince Napoléon, que

Digitized by Google

l'Empereur songeait à mettre à la tête de l'expédition). = Août. L. BLANC. La garnison des vaisseaux en 1765 (analyse détaillée de l'ordonnance publiée en 1765 sur l'organisation des troupes détachées au service de la marine pour fournir la garnison des vaisseaux et aussi celle des ports et arsenaux). — E. DELAGE. Scènes de la révolution navale en Russie (surtout d'après l'ouvrage du commandant Graf : « La marine russe en guerre et en révolution, 1914-1918 »). — O. GUIHÉNEUC. L'expédition combinée de la Baltique en 1870; suite et fin (le vice-amiral Bouët-Willaumez partit de Cherbourg en avant-garde le 24 juillet, avec ordre de bloquer la Jade d'abord; en outre, et afin de décider le Danemark à faire alliance avec la France, de faire une démonstration à l'entrée de la Baltique. Le gros de la flotte devait opérer un débarquement sur les côtes de la Prusse; mais le 6 août, après avoir appris la double défaite de Frœschwiller et de Forbach, le ministre télégraphiait à Bouët de revenir à Cherbourg immédiatement. On ne songeait plus désormais qu'à défendre Paris, et c'est la Marine, comme on sait, qui fournit à la Guerre ce qu'elle avait de mieux en fait d'artillerie et de combattants).

20. — Le Correspondant. 1924, 10 août. — Georges GOYAU. Un penseur catholique : le comte Guillaume de Chabrol, I (né le 18 mai 1840; journaliste sous l'Empire, douloureusement déçu par l'intransigeance du comte de Chambord, qui rendit impossible en 1873 la restauration de la monarchie). — Pierre JOUVENET. Du bonnet d'avocat à la tiare pontificale (biographie de Gui Foucault (*sic*), « advocat du roy en Parlement », sénéchal de Beaucaire, conseiller très écouté de saint Louis, peut-être un des auteurs des coutumes de Saint-Gilles; après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, devint évêque du Puy en 1257, archevêque de Narbonne en 1260, cardinal en 1261, pape sous le nom de Clément IV en 1265, mort fin novembre 1268). — DE LANZAC DE LABORIE. Une ambassade d'Autriche à Paris sous le second Empire (d'après les Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich). = 25 août. Jacques BARDOUX. La poussée démocratique dans l'Angleterre contemporaine. Le cabinet ouvrier; son programme, son personnel, ses difficultés. — Claudius GRILLET. Ronsard, à l'occasion de son 4e centenaire; fin le 10 septembre. — Georges GOYAU. Un penseur catholique : le comte Guillaume de Chabrol; suite et fin (mort en 1921). — A travers la presse étrangère. Revues des États-Unis. = 10 septembre. Roger LABONNE. La Turquie laïque. — DE LANZAC DE LABORIE. L'œuvre de guerre et d'après guerre de Denys Cochin. — Comte DE MONTBEL. Les derniers moments de Louis XVIII (d'après les papiers de Montbel, qui fut le dernier ministre des Finances de la Restauration, et qui rapporte les témoignages de Charles X, de Blacas, de l'évêque d'Hermopolis. Le roi consentit à recevoir les derniers sacrements, mais à toute extrémité et après avoir plusieurs fois repoussé durement son confesseur, l'abbé Rocher). — Alexandre MASSERON. Les stigmates de saint François d'Assise. Pour le 7e cen-

Digitized by Google

tenaire du miracle de l'Alverne, septembre 1224-septembre 1924 (étude critique sur les sources). — Robert ANDÉOL. A travers la presse étrangère. Revues d'Allemagne. — Émile BEAUREGARD. La pensée religieuse de Descartes.

21. — Mercure de France. 1924, 1er août. — Ambroise GOT. L'organisation de la propagande allemande. — Ernest RAYNAUD. Souvenirs de police. Le tsar Nicolas II à Paris (en 1896; l'auteur était alors officier de paix au VIIe arrondissement de Paris, où est située l'ambassade de Russie. Détails amusants). — A. VAN GENNEP. Histoire des religions (annonce les ouvrages suivants : baron *Descamps*. Le génie des religions; *R. Pettazzoni*. Dio, formazione e sviluppo del monoteismo nella storia delle religioni, et Svolgimento e carattere della storia delle religioni). — Pompiliu PALTANEA. Lettres roumaines (annonce les ouvrages de MM. *J. Nistor*. Histoire de la Bessarabie; *Stéphan Ciobanu*. La situation intellectuelle des Roumains de Bessarabie durant la domination russe; *Chisanau*. Basile Alecsandri et la Bessarabie; trois ouvrages écrits en roumain). = 15 août. H. A. W. SPECKMAN. Les méthodes de cryptographie de Francis Bacon (Bacon, appliquant les méthodes de Trithème, inventa en 1576 une nouvelle manière secrète d'écrire qu'il nommait le système bilitère; en 1586, il publia, sous le nom de Blaise de Vigénère, un « Traité des chiffres », qu'il signe pour ainsi dire lui-même : M. BACCHON. FEC. Le texte caché dans la dédicace des Sonnets de Shakespeare dit qu'ils furent dédiés par Bacon à son ami Henry Wriothesley, comte de Southampton. « Ils contiennent son autobiographie...; l'attribution qui en était faite au figurant Shaxper de Stratford disparaît totalement. Il en est de même de toutes les œuvres de Shakespeare »). — Victor-G. CADERE. La question de Bessarabie et la paix européenne. = 1er septembre. A. VAN GENNEP. Folklore (parle d'*Ercole Metalli*. Usi e costumi della Campagna romana, et de *Gabriel Jeanton*. Les cheminées sarrasines dans la Bresse). — AURIANT. Sous l'œil des consuls : Lady Stanhope en Orient (réédite plusieurs documents inconnus de Mlle Bordeaux dans son livre : « La Circé du désert », qui, déclare M. Auriant, est une production au-dessous du médiocre). = 15 septembre. Arthur MAC DONALD. Charles G. Dawes. — Georges MONTORGUEIL. Lady Stanhope et le colonel Boutin (publie vingt-sept lettres et billets écrits au colonel Boutin par la célèbre Anglaise, qui résidait alors au couvent de Mar Elias, avril à septembre 1814. Une de ces lettres apporte quelques précisions sur la mort du colonel, qui reste mystérieuse). — Jean MAXE. Les relations intellectuelles franco-allemandes (depuis 1918). — Émile LALOY. Bibliographie politique (analyse la publication des documents relatifs à la fameuse dépêche à Krüger en 1896, qui figurent dans le t. XI de la « Grosse Politik der europæischen Kabinette 1871-1914 »).

22. — La Revue de France. 1924, 1er août. — Mgr HÉBERT.

Digitized by Google

Mémoires sur la cour de Louis XIV (François Hébert fut curé de Versailles de 1686 à 1704 avant d'être évêque d'Agen; mort le 21 août 1728. Ses Mémoires, rédigés dans la seconde moitié de l'année 1710, contiennent d'intéressants détails sur le roi et la cour. A noter ce qu'il dit sur le roi, sur Dangeau, sur Racine et la représentation d'Esther, sur les désordres causés par l'abus du jeu et des liqueurs chez les seigneurs et les dames de la cour). — M. GÉRARD. Une abbaye universitaire : la Fondation Thiers. = 15 août. Baron TUPINIER. Mémoires (Tupinier, né en 1779, fit partie en 1794 de la première promotion de l'École polytechnique, alors dénommée École centrale des travaux publics; puis ingénieur hydrographe et, à ce titre, employé à la préparation de la flottille qui devait transporter l'armée française d'invasion en Angleterre. Deux fois ministre de la Marine sous la monarchie de Juillet et pair de France. Mis à la retraite en 1848, il écrit ses Mémoires et meurt en 1850. Extraits intéressants sur les préparatifs de l'expédition d'Angleterre que Tupinier considéra toujours comme irréalisable). = 1er septembre. Baron TUPINIER. Mémoires; suite (appelé à servir à Venise sour les ordres du directeur des constructions navales, Tupinier y reste de 1807 à 1814. Visite de Napoléon, fin 1807. Désastre naval de Lissa, 13 octobre 1811, qui met en fâcheuse posture la marine naissante du royaume d'Italie. Mort de l'amiral Villaret-Joyeuse, 1812. On saute ensuite à l'année 1839, où Tupinier devint ministre de la Marine, le 31 mars, dans un ministère de transition; il remit son portefeuille à l'amiral Duperré le 13 mai). — Émile COLLAS. Le procès de la rosière (le seigneur de Salency, en Picardie, avait, en 1768, rétabli une ancienne coutume tombée en désuétude; puis, sous prétexte que le choix de la rosière était devenu l'occasion d'intrigues jusqu'alors inconnues, il prétendit avoir le droit exclusif de la désigner et de la couronner. De là un procès qu'il perdit en 1774; l'affaire fit d'ailleurs tant de bruit que l'institution des rosières devint à la mode et « l'on se mit un peu de tous côtés à couronner des rosières »). — Louis SCHNEIDER. Ronsard et la musique. = 15 septembre. Albert BESNARD. Souvenirs; I : avril 1915-juin 1916 (le célèbre peintre était alors directeur de l'École française, à même de voir beaucoup de personnages connus ou illustres : le pape, G. d'Annunzio, le cardinal Mercier, l'ambassadeur Barrère, etc.). — Raymond RECOULY. Les amitiés françaises aux États-Unis. — Hélène ISVOLSKY. Lénine vu par les bolcheviks (analyse d'une biographie officielle, faite pour être mise aux mains des paysans et des ouvriers). — L. HALPHEN. La formation du peuple américain (présente d'une façon très élogieuse le t. I du livre de D. Pasquet).

23. — La Revue de Paris. 1924, 1er août. — Président COOLIDGE. Les études classiques en Amérique. — Alfred DUMAINE. M. Gustave Schlumberger, historien byzantiniste (passe en revue l'œuvre du savant historien dont un volume de « Mélanges » va bientôt fêter le quatre-vingtième anniversaire). — Charles SCHMIDT. La France

Digitized by Google

a-t-elle eu, au XIXe siècle, une politique économique en Alsace et sur le Rhin? (de 1815 à 1870, le gouvernement français, quelle qu'en fût la forme, a pratiqué un protectionnisme étroit et aveugle; il a laissé passer plusieurs occasions, qui s'offraient à lui, de créer une union douanière avec les États allemands hostiles à la Prusse; le Zollverein était une arme douanière que la Prusse n'a pas tardé à retourner contre nous. Ce que la France n'a pas su faire avant 1870 doit être réalisé maintenant. Sur le Rhin, il importe d'établir un régime libéral qui ouvre le fleuve au transit international. « Strasbourg, point terminus de la navigation rhénane, relié à des bassins houillers, lieu de transit naturel entre le Nord et le Sud, placé au débouché de canaux de pénétration vers la France, doit être assimilé à un grand port de mer et Anvers doit devenir son avant-port »). — Gabriel DE LA ROCHEFOUCAULD. Un homme d'Église et d'État au XVIIe siècle; fin (le cardinal de La Rochefoucauld, réformateur des ordres religieux, mort en 1645 à l'âge de quatre-vingt-sept ans). — HALPÉRINE-KAMINSKY. Le 14 décembre 1825 (épilogue au roman historique de Merejkovsky; l'auteur raconte le premier soulèvement politique contre le tsarisme, d'après des documents certains, notamment les notes personnelles de Nicolas Ier). — Dr A.-F. LEGENDRE. Le grand problème du Pacifique et la paix future. = 15 août. Général TANANT. Deux armées face à face, août 1914 (la 3e armée française, dont Tanant était chef d'état-major, et la 5e armée allemande, celle du kronprinz impérial. L'auteur a su tout ce qui se passait du côté français; les *Souvenirs de guerre* du prince impérial lui ont permis de comprendre ou de deviner par la suite ce qui se passa de l'autre côté. Très intéressant et vivant récit de la lutte acharnée qui se poursuivit du 22 août au 10 septembre. La 3e armée, après sa victoire du 25 août, finit par arrêter l'attaque massive de l'ennemi dans la nuit du 9 au 10 septembre. Si les Allemands avaient une inconstestable supériorité en nombre et en armement, les Français l'emportèrent de beaucoup par leur science manœuvrière et par l'union des chefs d'armée). = 1er septembre. Comte DE SAINTE-AULAIRE. Souvenirs de mon ambassade à Vienne (sur la cour de Vienne en 1833; sur le caractère et la politique de Metternich dans les affaires d'Orient lors des succès remportés par Méhémet-Ali et dans celles de la succession espagnole; sur l'empereur François II et sa mort en 1835). — Cécile DE TORMAY. Le livre proscrit, octobre 1918-mars 1919 (traduction partielle des notes rédigées pendant la révolution hongroise par une Hongroise, romancière de talent, ardente patriote, très hostile à Michel Karolyi et au parti social-démocrate; témoignage direct et d'un accent tragique sur l'effondrement de la monarchie austro-hongroise, le 28 octobre 1918). — A. CHUQUET. L'assassin de Henri III. — Capitaine René ANDRIOT. La genèse de la bataille de l'Ourcq; la formation de l'armée Maunoury, août 1914 (cette formation était ordonnée par Joffre dès le 23 août et poursuivie depuis lors d'après un plan méthodique. « Plus on étudie le développement

Digitized by Google

de la manœuvre qui s'est terminée, le 12 septembre, par notre victoire, plus on s'aperçoit de l'unité de vue qui a présidé, dès le 23 août, à la conduite des opérations »). = 15 septembre. Lord KERRY. Le comte de Flahault et le coup d'État de 1851 (biographie de Flahault et de sa femme, Miss Elphinstone; on utilise une nombreuse correspondance conservée dans les archives de Lord Kerry, arrière-petit-fils de Flahault. Très intéressant. A la suite, on publie une douzaine de lettres intimes de Flahault, de Morny et du prince Louis Napoléon de 1849 à 1852, notamment lors du coup d'État. Curieuses lettres sur la confiscation des biens de la famille d'Orléans, blâmée par Flahault et par Morny, mais décrétée par le prince; c'était, disait-on alors, « le premier vol de l'aigle ». Jugement sévère de Morny sur le prince, 26 janvier 1852 : « Il n'aime personne... il est défiant et ingrat et n'aime que les gens qui lui obéissent servilement et le flattent... J'ai assez de la vie politique, surtout avec un caractère comme celui du prince... » De même Flahault, le 3 mars : « Tous les princes se ressemblent et les illégitimes sont encore ceux qui valent le moins. » Peu après, Flahault et Morny, le père et le fils, se réconciliaient avec l'homme pour lequel ils professaient une si mince estime). — Cécile DE TORMAY. Le livre proscrit; suite et fin (proclamation de la République à Pest, 2 novembre; débandade de l'armée, 5 novembre : « Nous avons abandonné les canons dès que nous avons appris qu'il ne faut plus être soldats. » La révolution de Karolyi « a été faite presque exclusivement par les Juifs ». Assassinat du comte Tisza. Entrevue à Belgrade de Karolyi avec Franchet d'Esperey qui fut « hautain, sans pitié. Il prit le memorandum de Karolyi, tourna le dos et ferma la porte bruyamment »; puis, après avoir déjeuné, « il remit à la délégation les conditions effroyables et humiliantes de l'armistice », 7 novembre. La retraite de l'empereur-roi et son abdication, 13 novembre. Puis arrive Béla Kun).

24. — Revue des Deux Mondes. 1924, 1er août. — Louis MADELIN. Nos grands chefs. Le maréchal Foch; I : 1870-1914. — Victor BÉRARD. Nouvelles études sur l'Odyssée, I (préface à une nouvelle traduction de l'Odyssée que l'auteur va faire paraître dans la collection Budé; expose comment se sont formés les poèmes homériques, et pourquoi l'Odyssée doit être conçu et traduit comme un poème dramatique. Pour les Anciens, Homère « n'était que le prédécesseur d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; « l'épos homérique est un drame en hexamètres, à un seul récitant; la tragédie athénienne est un drame en mètres mélangés à un, puis à deux, puis à plusieurs récitants »). — Edmond PILON. Au pays de Louise de La Vallière (Louise naquit à Tours le 7 août 1644. La Vallière est le nom d'une terre qu'arrose le ruisseau de la Brenne, dans la Gâtine tourangelle; jointe à celles de Château et de Vaujours, elle fut érigée en duché-pairie en mai 1667). = 15 août. Lettres de Ferdinand Brunetière et E.-M. de Vogüé, 1892-1906. — Louis MADELIN. Le maréchal Foch; II : Après 1914

Digitized by Google

(depuis le 4 octobre 1914 où il était chargé de commander les troupes françaises dans la mêlée des Flandres jusqu'à sa disgrâce en 1916. Foch en Italie après Caporetto; puis généralissime, 14 avril 1918; il peut alors disposer de dix-huit armées et de six millions de soldats qu'il sait amalgamer au point d'en faire une seule masse savamment articulée, et ce fut la victoire, arrêtée, le 11 novembre, sans avoir obtenu sa consécration suprême). — Hugo P. THIEME. La civilisation française jugée par un Américain (Hugo P. Thieme est professeur à l'Université d'Ann-Arbor, Michigan). — Lieutenant-colonel VINCENT. Les Berbères de la montagne marocaine. — Contre-amiral DEGOUY. L'Angleterre et le tunnel (pourquoi les Anglais n'en veulent pas; ne faut-il pas y voir une manœuvre partie de Berlin?). = 1er septembre. Claude FARRÈRE et Paul CHACK. L'épopée de Tahiti (Tahiti, important dépôt français de charbon, fut attaqué le 22 septembre 1914 par l'amiral von Spee, commandant le *Scharnhorst* et le *Gneisenau*. La défense fut si bien organisée que la tentative échoua. « De notre bord, deux tués, quelques blessés; le tiers de Papéété, ville ouverte, en cendres. Tel est le bilan du combat de Tahiti, perdu par l'amiral von Spee, gagné par le lieutenant de vaisseau Destremau »). — Victor BÉRARD. Nouvelles études sur l'Odyssée; suite et fin (comment s'est constitué le texte du poème; de la méthode à suivre pour en découvrir et en écarter les interpolations, enfin pour en donner une traduction nouvelle). — Lieutenant-colonel SCHWEISGUTH. L'administration militaire des pays rhénans sous le régime de l'armistice; suite et fin le 15 septembre. — Baron Jehan DE WITTE. Un prélat du XVIIIe siècle : l'abbé de Véri, 1724-1799 (esquisse de sa biographie, suivie d'extraits de son Journal : mort du dauphin, 20 décembre 1765; renvoi de Choiseul; réforme du Parlement; jugement sur le siècle de Louis XV, « époque la plus heureuse de notre histoire », etc.; derniers moments du roi; comment le duc d'Aiguillon persuada Mme du Barry de quitter la cour; après quoi le roi put recevoir les sacrements. « Il n'emporta les regrets de qui que ce soit comme souverain; il les emporta de quelques-uns de ses alentours comme bon maître : son service personnel était très doux »). — P. IMBART DE LA TOUR. L'œuvre historique de M. Hanotaux. = 15 septembre. Georges GOYAU. La présence de la France au Vatican. — G. LENOTRE. Les colonnes infernales (extrait d'un volume en préparation sur « Monsieur de Charette »). — André BEAUNIER. Les dernières années de Mme de Lafayette d'après une correspondance inédite (mais on ne dit pas laquelle; avec Ménage sans doute?).

BELGIQUE.

25. — Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. 1er fascicule (Bruxelles, Dewit; Paris, Champion, 1919; prix : 10 fr.). — Abbé Paul LIBAERT. Artistes flamands en Italie pendant la Renaissance. — Arnold FAYEN. Les manuscrits du « Fondo Gesuitico » de

Digitized by Google

la Bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome concernant les Pays-Bas ce fonds fut constitué par les Jésuites du Collège romain et confisqué par le gouvernement italien en 1873; il contient 1,668 manuscrits). — Mgr Maurice VAES. Les fondations hospitalières flamandes de Rome du XV^e^ au XVIII^e^ siècle (mémoire de 210 pages abondamment documenté). = C.-rendu : *Guido Pasolini.* Adriano VI; saggio storico (bon livre admirablement imprimé et illustré). = 2^e^ fascicule (1922; prix : 10 fr.). Godefroid KURTH. Liége et la cour de Rome au XIV^e^ siècle (d'après *A. Fayen* : lettres de Jean XXII, 1316-1334; *A. Fierens* : lettres de Benoît XII, 1334-1342, et *Ph. van Isacker* : lettres de Clément VI, 1342-1352). — Charles HIRSCHAUER. Les troubles d'Artois de 1577-1578 (montre comment échoua dans le pays wallon la propagande menée en faveur du protestantisme par Guillaume de Nassau, prince d'Orange). — Léon VAN DER ESSEN. Les tribulations de l'Université de Louvain pendant le dernier quart du XVI^e^ siècle (causées par les troupes d'Alexandre Farnèse, qui tinrent garnison dans la ville pendant le siège d'Anvers en 1585 et par les soldats pillards ou « vrijbueters » qui, en 1591, s'étaient emparés de plusieurs châteaux près de la ville, d'où ils rançonnaient le pays. Le règne réparateur des archiducs Albert et Isabelle mit fin à cette période troublée en 1600). — Ém. DONY. François Duquesnoy, 1594-1643 (biographie d'un sculpteur flamand qui jouit d'une grande notoriété entre 1629 et 1640). — Hubert NÉLIS. L'application en Belgique de la règle de la chancellerie apostolique « De idiomate beneficiatorum » aux XIV^e^ et XV^e^ siècles (c'est la règle, formulée déjà par Grégoire XI et confirmée plusieurs fois depuis jusqu'au Concile de Trente, en vertu de laquelle nul ne pourra être pourvu d'un bénéfice ecclésiastique avec charge d'âmes qui ne soit en état de comprendre et de parler avec aisance la langue de l'endroit où le bénéfice est situé). — Abbé F. BAIX. Recherches sur les clercs de la Chambre apostolique sous le pontificat de Martin V, 1417-1431 (dresse le « curriculum vitae » de vingt-huit de ces fonctionnaires). — Notices nécrologiques sur G. Kurth, Ch. Mœller, A. Cauchie, Alphonse Fierens. = C.-rendus : *A. Cauchie* et *A. van Hove.* Documents concernant la principauté de Liège, 1230-1532; extraits des papiers du cardinal Jérôme Aléandre (documents précieux pour la diplomatique et pour la procédure ecclésiastique au début du XVI^e^ siècle). — *P. Frédégand,* d'Anvers. La vie religieuse et familiale en Belgique au XVII^e^ siècle; étude sur le P. Charles d'Arenberg, frère mineur capucin, 1593-1669 (bon). = 3^e^ fascicule (1924; Bruxelles, Imbreghts; Paris, Champion; prix : 15 fr.). Hubert NÉLIS. De l'influence de la minuscule romaine sur l'écriture, au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, en Belgique (avec deux fac-similés). — Frédégand CALLAEY. Albert et Isabelle, souverains de Belgique, 1598-1621 (tableau rapide des œuvres capitales de leur règne). — Abbé PASTURE. Inventaire de la bibliothèque Barberini à la bibliothèque Vaticane, au point de vue de l'histoire des Pays-Bas. — D. U[rsmer]

Digitized by Google

B[ERLIÈRE]. Provisions abbatiales, 1519-1604 (d'après un manuscrit du Vatican). — ID. Correspondance d'Emmanuel Schelstrate (chanoine de Notre-Dame d'Anvers qui fut appelé par le pape à prendre la direction de la Vaticane, 1683). — Notice nécrologique sur Arnold Fayen (avec la bibliographie de ses œuvres). = C.-rendu : Archivo de la embajada de España cerca de la Santa Sede (trois volumes de documents pour les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles).

ÉTATS-UNIS.

26. — Foreign affairs. T. I, n° 1 (15 septembre 1922). — André TARDIEU. La politique de la France (ce qu'elle veut : la paix, la sécurité; qu'on lui paie ce qui lui est dû pour qu'elle puisse à son tour acquitter ses dettes). — Edwin M. BORCHARD. L'affaire Tacna-Arica (difficultés et négociations poursuivies depuis 1842 au sujet des provinces de Tacna et d'Arica revendiquées par le Chili et le Pérou; le traité d'Ancon signé en septembre 1882 et l'accord de 1922 tendant à soumettre le différend à l'arbitrage des États-Unis). — Charles W. ELIOT. Le devoir prochain de l'Amérique pour la civilisation (après la guerre, qui a dégoûté la plupart des Américains d'intervenir directement dans les affaires des nations étrangères, le devoir s'impose au peuple des États-Unis de servir l'humanité en soutenant la Société des Nations et en organisant la paix universelle pour le bien-être économique et moral). — Édouard BENEŠ. La Petite-Entente. — Joseph REDLICH. Reconstruction des pays danubiens (sur la base de la liberté commerciale et du respect des minorités). — Ernest BOYD. L'Irlande; insurrection et résurrection. — Georges H. BLAKESLEE. Les mandats du Pacifique (comment ont été organisés les quatre mandats établis dans le Pacifique : ceux du Japon sur les Carolines, les îles Marshall, les Mariannes, moins Guam; de l'Australie sur la Nouvelle-Guinée et l'archipel Bismarck; de la Nouvelle-Zélande sur le groupe des îles Samoa et de l'Empire britannique sur l'île de Nauru, riche en phosphates. Rôle de la Commission permanente chargée d'examiner toutes les affaires concernant l'application des mandats). — John Foster DULLES. Les dettes alliées. — K. La Russie après Gênes et La Haye (avec une carte de la République fédérative des Soviets russes). — J. A. M. DE SANCHEZ. Conséquences économiques de la paix (examen des projets formés par Bass et Moulton, Caillaux et Nitti). = N° 2 (15 décembre). Tasker H. BLISS. Comment on en vint à l'unité de commandement (détail des laborieuses négociations qui conduisirent à la résolution du 3 avril 1918 chargeant le général Foch « de coordonner l'action commune des armées alliées, c'est-à-dire françaises, britanniques et américaines, sur le front occidental ». Le Conseil suprême, réuni les 1^er^-2 mai suivants à Abbeville, étendit le front « de la mer du Nord à l'Adriatique »; mais les Italiens refusèrent au généralissime le pouvoir de disposer de leurs troupes). — Joseph CAILLAUX.

Digitized by Google

La reconstruction économique et politique de l'Europe. — Charles H. HASKINS. La Sarre, telle qu'elle est aujourd'hui (avec une carte). — V. Les relations anglo-américaines vues d'Angleterre. — Manley O. HUDSON. Les États-Unis et la nouvelle cour internationale (celle de La Haye, qui ne saurait être confondue avec la Société des Nations). — Philip KERR. De l'Empire à la Fédération impériale (comment s'est formé le « Commonwealth » britannique; son avenir). — Karl KAUTSKY. L'Allemagne depuis la guerre (nécessité d'une entente raisonnable entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne). — Stanley K. HORNBECK. La Chine depuis la conférence de Washington et les puissances contractantes. — Ramiro DE MAETZU. La politique internationale de l'Espagne. — Walter S. ROGERS. Communications électriques internationales. — Isaiah BOWMAN. Une carte politique de la Turquie. — Kenneth Scott LATOURETTE. Publications sur l'Extrême-Orient depuis la Conférence de Washington. = N° 3 (15 mars 1923). A. La politique extérieure des États-Unis (sous l'administration Harding et Hughes, 1921-1923). — Oscar W. UNDERWOOD. Le commerce extérieur des États-Unis et le tarif douanier. — Ally A. YOUNG. Les États-Unis et les réparations. — Sir Valentine CHIROL. L'Islam et l'Angleterre (danger dont la fraternité islamique menace l'Angleterre). — Richard EDWARDS. L'opinion publique en Allemagne. — Herbert A. L. FISHER. La politique étrangère de Lloyd George, 1918-1922 (exposé objectif de cette politique). — John DEWEY. La morale et les relations internationales. — A. C. BEDFORD. Le monde et la question du pétrole (avec deux cartes, notamment pour la Perse et la Mésopotamie). — J. A. STEVENSON. La politique étrangère du Canada. — T. Esquivel OBREGON. Les problèmes du Mexique. — Lawrence MARTIN. Carte du monde musulman en 1923. — Arthur BULLARD. La Russie et sa nouvelle économie politique. = Supplément au n° 3. Général T. H. BLISS. La situation européenne en ce qui concerne le désarmement. = N° 4 (15 juin). Edward M. HOUSE. Les États-Unis et le traité de Versailles (l'œuvre de Wilson, Clemenceau et George ne vaut ni plus ni moins que les autres traités conclus dans des circonstances analogues. Le gouvernement des États-Unis a commis la faute grave de s'en désintéresser. Puisque l'Amérique est maintenant reconnue comme grande puissance, elle ne peut rester dans son isolement volontaire). — B. La situation dans l'Extrême-Orient. — George BRANDÈS. La Scandinavie; ses sympathies et sa destinée (une Scandinavie unie par des liens économiques, capable d'en imposer dans l'avenir à la Russie et à l'Allemagne, serait un précieux gage pour la paix européenne). — Robert H. LORD. Lithuanie et Pologne (question des frontières depuis 1919). — Sigmund MÜNZ. Rapports de l'Autriche avec l'Allemagne et l'Italie. — Philip Marshall BROWN. Les capitulations. — Hamilton Fish ARMSTRONG. La Yougoslavie aujourd'hui (sa formation; fautes de son gouvernement; importance de sa situation internationale; avec deux cartes). — Francesco COPPOLA. L'Italie dans la Méditerranée.

Digitized by Google

— Alfred E. ZIMMERN. Nationalisme et internationalisme. — Arthur CAPPER. La politique extérieure des États-Unis du point de vue d'un fermier américain (elle doit être avant tout fondée sur la justice). — C. K. LEITH. Le fer et l'acier dans le monde; leur situation par rapport à l'occupation de la Ruhr par les Français (avec une carte montrant la nécessité économique d'une entente entre la France et l'Allemagne). — T. H. THOMAS. La politique guerrière de l'Angleterre et le front occidental (c'est la résolution prise par le gouvernement britannique, après les graves revers de 1918, d'expédier d'urgence en France 355,000 hommes, retenus jusqu'alors avec un soin trop jaloux en Angleterre, qui rétablit sur le front occidental la situation si menacée. Cela permit de renoncer au plan de Foch qui songeait à constituer de fortes réserves pour la campagne de 1919; maître de toutes ses forces, Haig put alors frapper le coup décisif en août). = T. II, n° 1 (15 septembre 1923). Louis LOUCHEUR. Les points essentiels du problème des réparations. — Un règlement possible de la question Tacna-Arica. — A. Lawrence LOVELL. Le Canada et le pouvoir de conclure des traités. — Victor CHERNOV. La désintégration des classes sociales en Russie. — Harold J. LASKI. Lénine et Mussolini. — ALPHA. Le problème des réparations. — Arnold J. TOYNBEE. Le traité de Lausanne et l'Orient (avec une carte de la nouvelle frontière en Thrace). — Walter S. TOWER. La question du charbon. — Harold COX. La population de l'Empire britannique (et le problème d'une meilleure répartition). — Général VON KUHL. L'unité de commandement chez les puissances centrales (explique pourquoi cette unité, pourtant si nécessaire, n'a pas été réalisée par les empires du centre. L'Autriche-Hongrie s'y refusa jusqu'en juin 1918; alors, à la requête pressante de Hindenburg, elle consentit à mettre à la disposition de l'Allemagne quelques-unes de ses divisions; mais il était trop tard. L'unité de commandement chez les Alliés leur donna la victoire). — Simeon STRUNSKY. Wilsoniana (de quelques ouvrages récents sur le président Wilson; le temps a vengé Wilson le « visionnaire », le « phraseur », de l'opposition victorieuse que lui ont faite Lodge et Johnson). = N° 2 (15 décembre 1923). George W. WICKERSHAM. Le sénat américain et nos relations extérieures (l'usurpation par le sénat en 1921 du pouvoir de négocier et de régler souverainement les traités internationaux a singulièrement compliqué la tâche du gouvernement). — KEPI. Versailles avant et après (recherche pourquoi les affaires ont si mal marché depuis 1919 et comment on pourrait les rétablir). — Henri HAUSER. La plus grande France (tableau des colonies françaises; leur population et leurs ressources; douceur du régime colonial qui a porté de si beaux fruits pendant la dernière guerre). — John A. TODD. La crise du coton dans le monde. — Walter D. HINES. Comment éviter une nouvelle guerre générale. — Stanley RICE. La question des Hindous au Kenya (c'est-à-dire dans l'Afrique orientale anglaise; revendications de ces Hindous que les Anglais ont appelés

Digitized by Google

pour coloniser cette vaste région; concessions consenties par le ministère des colonies). — Oscar JÁSZI. Le démembrement de la Hongrie et la paix dans l'Europe centrale (caresse le rêve d'une confédération des États des Balkans et du Danube, seule remède à l'anarchie qui ronge l'Europe). — Général Sir PERCY SYKES. Le drapeau anglais sur la Caspienne; une autre face de la Grande Guerre (audacieuse expédition entreprise pour mettre Bakou hors de l'atteinte des Russes et des Turcs en 1917 et pour empêcher la marche des Bolcheviks vers l'Inde anglaise). — Raymond Leslie BUELL. Encore le péril jaune (décisions prises par la Cour suprême des États-Unis contre les Japonais). — Romanzo ADAMS. Les Japonais en Hawai (détails statistiques). — Ernest BOYD. Publications récentes sur l'histoire d'Irlande (avec une carte des frontières de l'Ulster). = Supplément au n° 2. Charles E. HUGHES. Questions et négociations récentes (discours prononcé le 23 janvier 1924, devant le Conseil, sur les affaires étrangères). = N° 3 (15 mars 1924). W. G. S. ADAMS. L'Angleterre après les élections (situation nouvelle créée par la victoire du parti travailliste). — Victor CHERNOV. Lénine. — C. Ce qu'il adviendra de la doctrine de Monroe (ce qu'en pensent les républiques de l'Amérique du Sud; ses rapports avec la Société des Nations). — Allyn A. YOUNG. Les dettes de guerre, extérieures et intérieures. — John A. GADE. La question de Memel. — Boris BAKHMETEFF. La Russie à la croisée des chemins (une nouvelle Russie est en train de naître en opposition latente avec le régime bolcheviste; elle marche lentement vers la démocratie). — Harry A. CURTIS. L'art de fertiliser le sol pour l'alimentation du monde (la potasse, le phosphore et les nitrates). — Carlo SCHANZER. L'Italie et sa politique coloniale dans l'Afrique septentrionale (avec une carte). — R. T. DESMOND. Le nouveau régime en Espagne (depuis le coup d'État de Primo de Rivera). — Ralston HAYDEN. La nouvelle politique du Japon en Corée et à Formose. — Charles C. BATCHELDER. L'indépendance des Philippines (expose le point de vue des Philippins). — Isaiah BOWMAN. Note sur Tanger et sur les zones espagnoles en Afrique (avec une carte). = Supplément au n° 3. George P. AULD. Le problème des réparations tel qu'il se pose aujourd'hui (l'auteur est comptable en chef de la Commission des réparations). = N° 4 (3 juin). Henry Cabot LODGE. Les relations extérieures des États-Unis de 1921 à 1924 (montre que, pendant ces trois années, l'intervention des États-Unis dans les affaires du monde a été considérable). — Edward M. HOUSE. L'Amérique dans les affaires du monde; point de vue d'un démocrate (il est nécessaire que les États-Unis entrent dans la Société des Nations). — Gustave STRESEMANN. La restauration économique du monde. — Édouard HERRIOT. Le programme de la France libérale. — Sir Valentine CHIROL. La chute du califat. — Roland W. BOYDEN. Le rapport Dawes. — Sir Harry H. JOHNSTON. Les races de l'Afrique; problèmes qu'elles soulèvent (avec une carte linguistique). — Harry N. WHITFORD. Le problème international du caoutchouc (avec une

Digitized by Google

carte des plantations britanniques et hollandaises de Ceylan à Java). — Cyril CAMPBELL. L'Afrique du Sud avant les élections. — Sir Arthur SALTER. La reconstruction de l'Autriche (par les Alliés et la Société des Nations). — Arthur Hungerford POLLEN. Trois leçons données par la guerre navale (d'après les ouvrages du contre-amiral Consett, de feu Julian Corbett et de Winston S. Churchill; il en ressort que, pendant deux ans et demi, la marine britannique a subi les conséquences de doctrines erronées dont s'était imprégnée l'administration). — La question de la Bessarabie (avec une carte montrant la répartition des races qui peuplent ce pays disputé par les Roumains et les Russes).

GRANDE-BRETAGNE.

27. — Bulletin of the John Rylands library, Manchester. 1924, juillet. — Earl of CRAWFORD AND BALCARRES. John Lyly (vie, œuvres, influences littéraires subies ou exercées par l'ingénieux auteur d'*Euphues*, 1578). — W. M. CALDER. De quelques documents sur la grande persécution (celle de Dèce, au milieu du IIIe siècle; commente plusieurs inscriptions concernant les sociétés religieuses de la Phrygie). — R. S. CONWAY. Annibal aux portes de Rome (commentaire de Tite-Live sur l'expédition d'Annibal, 215-203). — J. Rendel HARRIS. Enquête sur Quadratus (Quadratus, évêque d'Athènes, auteur d'une Apologie de la foi chrétienne qu'il présenta à l'empereur Hadrien, est sans doute aussi l'auteur des Actes de sainte Catherined'Alexandrie). — K. SNEYDERS DE VOGEL. Quelques observations sur le texte latin du « Codex Bezae » (ce manuscrit doit avoir été écrit, ou plutôt copié, dans le midi de la France, par un scribe provençal vers la fin du VIIe siècle). — J. Rendel HARRIS. Le récit traditionnel de l'ensevelissement de Moïse sur le mont Sinaï. — T. FISH. Quelques tablettes sumériennes conservées à la bibliothèque John Rylands. — H. C. HOSKIER. Récentes recherches sur les manuscrits de l'Apocalypse; fin. — Comment rédiger le catalogue des incunables. — Robert FAWTIER. Inventaire des chartes et autres documents conservés dans la bibliothèque de John Rylands. IV : les Chartes provenant de la collection Phillipps (on publie le texte français du contrat de mariage d'Isabelle, fille d'Édouard III, avec Louis, comte de Flandre, 13 mars 1347, et plusieurs bulles ou brefs de papes; mentions assez nombreuses d'actes concernant la Guyenne, Tournai, etc.).

28. — The english historical Review. 1924, juillet. — Sir John C. FOX. Les originaux de la Grande Charte (description et histoire de ces manuscrits). — David MATHEW. Les pirates de Cornouailles et de Galles au temps d'Élisabeth. — Clyde Leclare GROSE. L'alliance anglo-hollandaise de 1678; 1re partie. — C. S. B. BUCKLAND. Richard Belgrave Hoppner (biographie de ce personnage qui fut artiste, ami de Byron et diplomate, né en 1786; il fut secrétaire de Clancarthy, ambassadeur d'Angleterre aux Pays-Bas en 1814, et l'accompagna lors

Digitized by Google

des négociations pour les traités de Vienne; puis consul général à Lisbonne, 1830. Mort en 1872. Sa carrière diplomatique dressée d'après les archives du Foreign Office). — William MILLER. Les papiers de Finlay (ces papiers sont conservés à Athènes, dans la bibliothèque Finlay de l'École britannique; ils remplissent trente-sept volumes, sans compter neuf volumes de lettres sur les affaires grecques de 1864 à 1874. Le tout se rapporte soit aux travaux de Finlay, soit aux événements dont il fut témoin pendant son long séjour dans la capitale hellénique). — Curtis H. WALKER. En quelle année fut promulguée l'ordonnance du Conquérant qui sépara les tribunaux ecclésiastiques des tribunaux laïcs? (entre 1072 et 1076). — William A. MORRIS. Le « plenus comitatus » (c'est la cour de comté où la procédure était publique; le terme « plenus » s'applique en effet à la publicité des débats plutôt qu'au nombre de personnes qui devaient y assister). — T. F. TOUT et Dorothy BROOME. Une balance des recettes et dépenses royales pour 1362-1363 (d'après des documents provenant de l'Échiquier. Les textes sont en français). = C.-rendus : *Moritz Ritter.* Die Entwickelung der Geschichtswissenschaft in den führenden Werken betrachtet (remarquable; c'est le dernier ouvrage de M. Ritter, et l'article est sans doute le dernier écrit qu'ait composé W. Ward). — Sir *Paul Vinogradoff.* Outlines of historical jurisprudence; II : The jurisprudence of the greek city (l'auteur s'est proposé de reconstituer la jurisprudence générale du IVe siècle, au temps où écrivaient Platon et Aristote; important pour l'histoire du droit, de la philosophie et de l'histoire de la Grèce au temps où la démocratie dominait dans les principales cités). — Sir *Bertram C. A. Windle.* The Romans in Britain (ouvrage fait sans soin et qui n'est pas au courant). — *Walter Seton.* Nicholas Glassberger and his works, with the text of his « Major cronica Boemorum moderna » (intéressante étude sur les sources de cette chronique et en général sur l'histoire de l'ordre franciscain en Bohême). — *W. H. Moreland.* From Akbar to Aurengzeb; a study in economic history (excellent). — *H. E. Rollins.* Cavalier and Puritan. Ballads and broadsides illustrating the period of the Great Rebellion, 1640-1660 (bonne édition de textes intéressants). — *Marion E. Grew.* William Bentinck and William III (ajoute beaucoup à ce que l'on savait déjà). — *Otto Hœtzsch.* Peter von Meyendorff; ein Russischer Diplomat an den Höfen von Berlin und Wien (utilise et publie les papiers d'un baron balte qui fut ambassadeur de Russie à Berlin et à Vienne de 1839 à 1854). — *Helen Stocks* et *W.H. Stevenson.* The records of the borough of Leicester, 1603-1687 (intéressant, mais de nombreuses fautes de lecture). — *W. H. Buckler* et *W. M. Calder.* Anatolian studies presented to Sir William Mitchell Ramsay (important volume de Mélanges, dignes du savant à qui il a été offert). — *Eilert Ekwall.* English place-names in -ing (important; indispensable pour la connaissance de l'histoire d'Angleterre avant la conquête). — *Gerard Dudok.* Sir Thomas More and his Utopia (étude conscien-

Digitized by Google

cieuse, mais l'auteur paraît prendre trop au sérieux les intentions de Th. More). — *Hastings Eells.* The attitude of Martin Bucer toward the bigamy of Philip of Hesse (bonne étude sur la façon dont les Réformateurs ont traité la question du divorce). — *C. H. Mac Ilwain.* The american Revolution; a constitutional interpretation (l'auteur s'efforce de démontrer qu'au point de vue juridique, le bon droit était du côté américain). — *Ch. Oman.* History of the Peninsular war, vol. VI (important volume qui s'arrête à l'offensive de Soult dans les Pyrénées et à sa retraite en France).

29. — History. 1924, juillet. — G. M. TREVELYAN. L'histoire et la littérature (l'histoire doit être fondée sur l'érudition, mais écrite avec art. Le lien entre l'érudition et la littérature est la vérité recherchée avec passion). — A. H. THOMAS. De quelques publications récentes sur l'histoire primitive de Londres (celles de *W. R. Lethaby :* Londinium, architecture and the crafts; de *William Page :* London, its origin and development; de *T. F. Tout :* London and Westminster in the fourteenth century). — A. J. EAGLESTON. Analogies parlementaires fournies par les Iles normandes (ces îles présentent cet intérêt de montrer comment le pouvoir législatif est un développement de la « Cour royale », autrement dite « Curia regis »). — *Allen Mawer.* Les Vikings (bibliographie du sujet où sont mentionnés surtout les ouvrages composés par des Scandinaves). = C.-rendus : *Joseph Wells.* Studies in Herodotus (recueil de onze articles dont cinq publiés pour la première fois). — *E. F. Hardy.* Monumentum Ancyranum (texte et traduction, avec un bon commentaire). — *H. Potter.* An introduction to english legal history (simple esquisse pour les étudiants). — *E. K. Chambers.* The Elizabethan stage (œuvre considérable). — *W. H. Whitley.* A history of British baptists (important; l'auteur, qui est secrétaire de la Société d'histoire des Baptistes, est très bien informé). — *J. A. Williamson.* English colonies in Guiana and on the Amazon, 1604-1668 (utilise avec art beaucoup de documents). — *W. I. Mathieson.* English Church reform, 1815-1840 (intéressant et impartial).

30. — The Quarterly Review. 1924, juillet. — Dr. A. SHADWELL. Le socialisme; son origine et sa signification. — Sir George ASTON. Travaux relatifs à la guerre de 1914-1918. — Lady BURGHCLERE. Strafford en Irlande (d'après l'ouvrage de Hugh O'Grady). — L'Inde (d'après l'ouvrage d'Al. Carthill : « The lost dominion », bon tableau de l'administration britannique depuis le soulèvement de 1857 jusqu'aux mouvements révolutionnaires qui ont agité l'Inde surtout depuis la grande guerre). — Trois biographies royales (celles de Richard Cœur de Lion, par Miss K. Norgate; de Henri V, par Ch. L. Kingsford, et d'Édouard IV, par Cora L. Schofield).

31. — The Times. Literary supplement. 1924, 17 juillet. — *Oberst W. Nicolai.* Geheime Mæchte. Internationale Spionage und

Digitized by Google

ihre Bekæmpfung im Weltkriege und heute (l'auteur, chef du service de la presse allemande pendant la guerre, défend son administration contre ceux qui l'accusaient d'avoir dépensé beaucoup d'argent pour peu de résultats). — Colonel *E. King*. The grand priory of the order of the hospital of St. John of Jerusalem in England (bon). — *Helen Stocks* et *W. H. Stevenson*. Records of the borough of Leicester, 1603-1688 (important). — *Alfred L. P. Dennis*. The foreign policies of Soviet Russia (bonne étude sur les transformations que le gouvernement des Soviets a subies pour s'adapter aux circonstances extérieures). — Général *Henry T. Allen*. My Rhineland Journal (instructif; l'auteur commandait le détachement américain pour la garde du Rhin; il se montre en général hostile à la politique de la France et aux ambitions qu'il lui attribue). — *C. Wessels*, S. J. Early Jesuit travellers in Central Asia (beaucoup de recherches sur les missions des Jésuites en Asie centrale de 1603 à 1721). = 24 juillet. *A. Grenfell Price*. The foundation and settlement of South Australia (bon). — *Frank Adam*. The clans, septs and regiments of the Scottish highlands (nouvelle édition d'un livre très bien renseigné et abondamment illustré). — *Lewis Spence*. The problem of Atlantis (l'auteur croit pouvoir affirmer, par des arguments géologiques, l'existence d'un continent situé entre l'Europe et l'Amérique d'où des migrations successives auraient transporté dans l'ancien monde les germes de la civilisation). — *J. Bruce Williamson*. The history of the Temple, London (excellent). — *Grenfell, Hunt* et *Bell*. The Oxyrrynchus papyri, vol. XVI (important surtout pour l'histoire de l'administration byzantine après les réformes de Justinien). = 31 juillet. Le coup d'État du 2 décembre (long article de tête à propos de la correspondance échangée entre le prince-président, Morny, Flahaut et autres, de 1848 à 1852, correspondance que vient de publier le comte de Kerry avec une étude par Philip Guedalla, chez Constable. Peut-on se permettre de noter des lapsus tels que « Roger *le* Nord » et la « fortress » de Mazas où furent incarcérés les chefs de l'opposition à l'Empire naissant, Thiers, Baze, Roger du Nord, etc.?). — *R. Travor Davies*. A sketch of the history of civilization in mediæval England, 1066-1500 (très bon résumé). — Général *von Freytag-Loringhoven*. Menschen und Dinge wie ich sie in meinem Leben sah (intéressants souvenirs d'un général qui fut le chef d'état-major de Falkenhayn). — *G. K. A. Bell*. Documents on Christian unity, 1920-1924 (intelligent et impartial). — *Luigi Villari*. The awakening of Italy (bonne histoire du nouveau « Risorgimento », c'est-à-dire de la transformation qui suivit l'entrée en guerre de l'Italie et qui aboutit au fascisme; l'auteur est un partisan déclaré de cette forme de gouvernement). — *Charles Warren*. The Supreme Court in United States history (excellent). — *Allen Mawer*. The chief elements used in english placenames (très important). = 7 août. Naples au temps des vice-rois (d'après B. Croce, dont l'auteur n'approuve pas d'ailleurs le point de

Digitized by Google

vue historique ni moral). — *P. Gœssler.* Primeval man in Central Europa (suite de quarante planches reproduisant les crânes de l'Europe centrale avec commentaire en allemand, en anglais et en français). — Études sur Camoens (résumé des travaux qui ont paru sur la vie et l'œuvre du grand poète portugais depuis qu'en 1880 fut célébré le troisième centenaire de sa mort, jusqu'en 1924 où l'on se propose de célébrer le quatrième centenaire de sa naissance). = 14 août. *Hanotaux.* Histoire illustrée de la guerre de 1914-1918, t. XV et XVI (remarquable; on notera surtout ce qu'il dit des rapports de Lloyd George avec Haig; c'est par haine pour ce dernier que L. George accepta Foch comme généralissime). — *Ernst Fœckh.* Kiderlen-Wæchter. Briefwechsel und Nachlass (très instructif). — *Friedrich Payer.* Von Bethmann-Hollweg bis Ebert; Erinnerungen und Bilder (utiles renseignements sur la crise constitutionnelle de 1917 et les événements qui ont précédé immédiatement l'armistice. Payer forme un contraste parfait avec Kiderlen ; il était aussi partisan du régime parlementaire en Allemagne que Kiderlen lui était hostile). — Sir *D. Plunket Barton, Charles Benham* et *Francis Watt.* The story of our Inns of Court (complète utilement le récent ouvrage de Bruce Williamson sur le Temple). — *Edward Shillito.* Christian citizenship (histoire et importance du Congrès qui s'est réuni à Birmingham en avril 1924 pour étudier les problèmes politiques, moraux et sociaux du christianisme. Ce Congrès ou conférence est désigné par l'abréviation C. O. P. E. C.). — *Mario Borsa.* La caccia nel Milanese dalle origini ai giorni nostri (bon). — *H. B. Cotterill.* A history of art. II. Later european art (excellent; les chapitres sur la sculpture et la peinture orientales sont dus à M. Dick, de la National Gallery). = 21 août. *Allan Nevins.* American social history as recorded by british travellers (intelligente compilation). — K. P. Pobedonostev and his correspondents; letters and memoranda; publ. par *N. M. Pokrovsky* (correspondance d'un puissant intérêt). — *C. A. Bodelsen.* Studies in Mid-Victorian imperialism (excellent). — *Walter C. Meller.* A knight's life in the days of chivalry (bon, mais ne montre de la chevalerie que les côtés brillants). — *A. T. Bannister.* The cathedral church of Hereford; its history and constitution (excellent résumé). = 28 août. *Victor Bibl.* Der Zerfall Œsterreichs (t. II et dernier, 1848-1918; beaucoup de faits et peu de critique). — *James Cowan.* The New Zealand wars; a history of the Maori campaigns and the pioneering period; t. II : The Hauhau wars, 1864-1872 (très intéressant). — *T. Palamenghi-Crispi.* Francesco Crispi; politica interna (très instructif). — *Aurel Stein.* Memoir on maps of Chinese Turkestan and Kansu (ces cartes fixent les résultats obtenus par les trois campagnes d'exploration 1900-1911, 1906-1908, 1912-1915. Admirable publication). — *William Farrer.* Honors and knights'fees (deux volumes de documents sur les vassaux directs de la couronne tenant du roi des fiefs de chevalier ou de sergent, XI^e^-XIV^e^ siècles). = 4 sep-

Digitized by Google

tembre. *Ercole Metalli.* Usi e costumi della Campagna romana (beaucoup de faits curieux). = 11 septembre. *L. Cope Cornford.* A century of sea trading, 1824-1924 (bonne histoire de la Compagnie générale de navigation à vapeur depuis un siècle). — *Robert S. Rait.* The parliament of Scotland (remarquable). — *Christine Terhune Herrick.* The letters of the duke of Wellington to miss J., 1884-1851 (curieuse correspondance du duc avec une vieille fille dévote). = 18 septembre. Le Bengale autrefois et aujourd'hui. — *William Rees.* South Wales and the March, 1284-1415; a social and agrarian study (important). — *C. W. Foster* et *Thomas Longley.* The Lincolnshire Domesday and the Lindsey survey, translated and edited (important).

ROUMANIE.

32. — Revue historique du Sud-Est européen. (Continuation du « Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale ». Directeur : N. Iorga; secrétaire de la rédaction : C. Marinescu.) 1re année, janvier-mars. — N. IORGA. La pénétration des idées de l'Occident dans le sud-est de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles (conférences données par l'auteur à la Sorbonne; étudie les premiers contacts par Constantinople et les Grecs, la pénétration des idées occidentales dans les principautés roumaines, Vienne étant le centre de ces idées et de l'esprit révolutionnaire qui fermentaient en France). — ID. Le problème de l'abandon de la Dacie par l'empereur Aurélien (dès le IIIe siècle, « le Danube, portant des flottes roumaines et coulant entre des rives roumaines, ne délimitait pas la terre de l'empereur et celle des rois barbares; mais, avec des fédérés sur certains points à distance de la rive gauche, il avait des deux côtés de ses ondes la même romanité vivant surtout de ses propres forces »). — G.-I. BRATIANU. Notes sur un projet de mariage entre l'empereur Michel IX Paléologue et Catherine de Courtenay, 1288-1295. = C.-rendus : *J. Ancel.* Manuel historique de la question d'Orient, 1792-1913 (remarquable; assez nombreuses corrections de détail indiquées pour une nouvelle édition). — *Roberto Cessi.* Amadeo di Acaia e la rivendicazione dei domini Sabaudi in Oriente (utilise avec fruit les comptes de la trésorerie de Turin). = Avril-juin. Adrien BLANCHET. Les monnaies de la guerre de Théodose II contre Attila, 442. — N. IORGA. La pénétration des idées de l'Occident dans le sud-est de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles (la Révolution française et le régime napoléonien en Orient; la réaction classique; les nouvelles révolutions et les établissements occidentaux en Orient sous l'ère nationale, 1821-1822). — C. MARINESCU. Tentatives de mariage de deux fils d'Andronic II Paléologue avec des princesses latines (publie un acte daté de Palerme, 3 avril 1296, par lequel Frédéric III, roi de Sicile, annonce à son frère Jacques II d'Aragon que, résolu à continuer avec ardeur sa lutte contre les Français, il était en train de négocier le mariage de leur sœur commune,

Digitized by Google

Yolande, avec le fils aîné d'Andronic II, empereur de Byzance : le projet n'eut pas de suite). = C.-rendus : *Corvinus Kochanovski.* Codex diplomaticus et commerationum Masoviae generalis, I (très belle publication). — *A. Rubio i Lluch.* La Grecia catalana desde la mort de Frederic III fins a la invasió navarresa, 1377-1379 (instructif). — Bulgaria and Romania (ce qui concerne la Bulgarie au XIXe siècle est bon; il n'en est pas de même pour la Roumanie. M. Iorga déclare que l'auteur anonyme lui a prêté des sentiments erronés sur son pays). — *Henri Meunier.* Les novelles de Léon le Sage (la date en est fixée en l'année 894). = Juillet-septembre. S. REINACH. Charles Tissot à Jassy, 1863-1866 (Charles Tissot, 1828-1884, a légué à M. Reinach ses papiers, où se trouve une longue correspondance avec son père, sa mère et ses sœurs. Consul à Jassy, 1863-1866, il était fort apprécié par le prince Couza; ses lettres sur les affaires des principautés sont pleines de détails pittoresques. On notera en particulier celles qui se rapportent aux négociations conduites par Tissot dans l'affaire des « Couvents dédiés », c'est-à-dire des couvents moldo-valaques placés sous la protection d'un des grands couvents orthodoxes situés hors des principautés; d'où l'épithète qui les caractérisait : ἀφιερούμεια en grec, *inclinati* en latin; l'acte de dédicace invitait les Saints-Lieux protecteurs à envoyer au couvent un ou plusieurs administrateurs ou higoumènes qui travaillaient surtout à exploiter de leur mieux leurs protégés. Couza souhaitait en délivrer son pays et Tissot l'y aida efficacement, malgré l'opposition de la Russie, de la Turquie, et le mauvais vouloir de l'Angleterre; « nous rognerons certainement les ongles de ces moines, mais en bonne justice on devrait leur couper les poings, comme à d'insignes voleurs qu'ils sont »). — N. IORGA. Introduction à la question agraire dans l'empire byzantin (bibliographie raisonnée du sujet).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — M. Rodolphe REUSS est mort le 16 août dernier. Quand fut fondée la *Revue historique*, en 1876, dans le premier numéro parut son étude : *le Siège de Magdebourg et Tilly;* dans notre tome CXLV (janvier 1924) parut son dernier bulletin sur la Révolution française; c'est donc une collaboration de quarante-huit années qu'il nous donna et nous voulons avant tout acquitter à sa mémoire la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers lui. Nous étions liés à lui, M. Bémont et moi, d'une vieille et fidèle amitié; et sa mort nous a été une grande et profonde douleur.

Comment résumer en quelques lignes une existence de quatre-vingt-trois années qui a été consacrée presque tout entière au travail scientifique? Il était né à Strasbourg le 13 octobre 1841; il était fils d'Édouard Reuss, le traducteur de la Bible, et déjà célèbre à cette époque lointaine. Après d'excellentes études au Gymnase protestant, après avoir été reçu licencié à la Faculté des lettres de sa ville natale, il fréquenta les Universités de Iéna, Berlin et Gœttingue, et fut reçu docteur de cette dernière avec une thèse sur Ernest de Mansfeld. L'année 1866 le vit à Paris, où il se lia avec les fondateurs de la *Revue critique*, Gaston Paris, Paul Meyer, plus tard Gabriel Monod, et il écrivit dans ce périodique ses premiers articles. De retour à Strasbourg, il fut nommé professeur d'histoire au Gymnase protestant, et il garda ce poste jusqu'en 1896; il y forma de nombreuses générations d'élèves alsaciens qui lui ont voué un véritable culte. La guerre de 1870-1871 lui fut un coup terrible : il subit le bombardement de Strasbourg où il se distingua au chevet des blessés; il vit l'incendie qui consumait les bibliothèques de la ville et du séminaire protestant, et protesta avec véhémence contre cet acte de lèse-civilisation commis par la Prusse. Il a lui-même raconté, dans un manuscrit que nous publierons bientôt, sa biographie de 1841 à 1872 : elle constitue un véritable chapitre de l'histoire d'Alsace pendant cette période.

A cette biographie, il a joint une bibliographie de ses œuvres depuis 1865 jusqu'en 1924; elle comprend exactement 150 numéros, sans parler de centaines d'articles semés dans des journaux ou des revues, depuis les *Affiches du Bas-Rhin* et les *Affiches de Strasbourg* jusqu'à la *Zeitschrift fur die Geschichte des Oberrheins*, et qu'il a relevés avec le plus grand soin, dans l'ordre alphabétique des recueils. Cette bibliographie sera de même publiée. Elle constituera un témoi-

Digitized by Google

gnage du labeur scientifique de cet homme qui ne s'est jamais reposé, qui chaque jour d'une longue existence s'asseyait à sa table de travail, écrivait un chapitre d'histoire soit sur la guerre de Trente ans, soit sur l'Alsace à toutes les périodes. Quelques numéros de cette bibliographie marquent de longs ouvrages, comme ces deux volumes de l'*Alsace au XVII^e siècle* pour lesquels l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna en 1900 le grand prix Gobert, comme cette *Histoire de Strasbourg*, brillante synthèse, à laquelle l'Académie française donna en 1922 la même récompense. Et nous devons mentionner aussi cette *Histoire d'Alsace* dont vingt éditions n'ont pas épuisé le succès. Sur la Révolution française en Alsace il laisse une centaine de cartons de notes et peut-être y trouverons-nous quelques fragments tout rédigés.

Il nous restera à raconter sa biographie de 1872 à 1924, et je ne sache point de vie plus belle ni plus émouvante. Après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, il était demeuré à Strasbourg, attaché à sa ville natale par toutes les fibres de son cœur, par son vieux père, par son mariage (1876). Il continua ses cours au Gymnase et à divers pensionnats; il reconstitua la bibliothèque municipale et c'est grâce à lui qu'elle fait figure aujourd'hui à côté de la bibliothèque universitaire; mais, en 1896, un devoir s'imposa à lui. Son père était mort; ses trois fils avaient grandi. Il ne voulut pas qu'ils portassent l'uniforme allemand. C'est alors qu'il s'arracha à Strasbourg, accepta un poste mal rétribué de maître de conférences à l'École des Hautes-Études de Paris et vint s'installer à Versailles, où il poursuivit sa tâche. Il voulait donner ses fils à la France; il les lui a donnés entièrement : tous les trois sont morts pour elle. Au moins a-t-il eu cette consolation : le sacrifice n'a pas été vain. Il a revu le drapeau français sur la flèche de la cathédrale et il s'est endormi en paix. Ch. Pf.

— Le comte d'Haussonville (Gabriel-Paul-Othenin-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales, est mort le 1^er septembre. Il était né en 1843. Arrière-petit-fils de M^me de Staël, il publia une agréable esquisse sur *Le salon de M^me Necker* et un ouvrage de plus grande portée sur *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde*, sans compter des études littéraires et sociales qui ont été remarquées. Vers la fin de sa vie, il commença d'écrire ses *Mémoires*, que la mort est venue brusquement interrompre, et dont les dernières lignes ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1924).

— Le 11 octobre est mort subitement l'homme que l'on considérait, depuis plus de trente ans, comme le maître des études hispaniques en France (et même hors de France) : Alfred Morel-Fatio. Il ne nous appartient pas de dire l'importance de son enseignement à l'école supérieure des lettres d'Alger, au Collège de France, à l'École des Hautes-Études, ni de donner le détail de ses travaux sur l'histoire littéraire

Digitized by Google

de l'Italie et de l'Espagne, sur les langues de la péninsule ibérique; mais nous devons mentionner sa longue collaboration à la *Revue historique*. Historien non moins que philologue et linguiste, il nous a donné pendant plusieurs années des « bulletins » sur l'histoire d'Espagne, très appréciés pour l'étendue de ses connaissances bibliographiques, la critique acérée et réfléchie de ses jugements. Jusque dans ces derniers temps, où sa santé avait été si gravement altérée, il nous était resté fidèle, et c'est avec un profond chagrin que nous avons vu disparaître un ami sûr, une âme indépendante et fière, un laborieux qui aimait le monde et qui, stoïque, le quitta sans bruit pour se retirer à Versailles, où il ne cessa de travailler jusqu'à sa dernière heure. Il était né à Strasbourg le 9 janvier 1850. Depuis 1910, il appartenait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ch. B.

— L'Académie française a décerné le prix Thérouanne à M. DE GUICHEN : *La crise d'Orient, de 1839 à 1841, et l'Europe.*

— Le bureau du cinquième Congrès international des sciences historiques, conformément à la résolution adoptée par le Congrès le 15 avril 1923, a décidé la formation d'un *Comité international des sciences historiques*. Ce Comité est créé pour « travailler au développement des sciences historiques, en procédant par voie de coopération internationale et en collaborant avec l'Union académique internationale et la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations ». Il a pour objet de faciliter et de multiplier les échanges de renseignements et de publications entre les historiens et les sociétés d'histoire des divers pays, de provoquer et d'encourager des enquêtes et des publications historiques, de fournir à la science historique de nouveaux instruments de travail : bibliographies, bulletins d'informations, etc. Les statuts de ce Comité sont actuellement à l'étude; les corps savants spécialisés dans les études historiques sont invités à faire connaître leurs opinions au Bureau, où elles seront recueillies par M. Waldo G. Leland, 1140 Woodward Building, Washington. D. C. (États-Unis).

— Nous avons reçu le premier numéro d'une nouvelle revue trimestrielle qui est intitulée : *Revue d'histoire des missions*. Le Comité de rédaction est formé de M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, Georges Goyau, de l'Académie française, René Pinon, professeur à l'École libre des sciences morales et politiques, avec comme secrétaire J.-B. Piolet, membre de l'Institut colonial international. Le prix de l'abonnement est de 35 francs pour la France, 40 francs pour l'étranger. La rédaction se trouve 52, avenue de Breteuil, VII^e^. Le premier numéro (juin 1924) contient un appel de M. J.-B. PIOLET : les amis des missions; quelques pages de M. GOYAU où il déplore que l'histoire des missions n'occupe jusqu'à présent aucune place dans l'histoire, une étude de Jean BRUNHES sur les travaux des jésuites à l'observatoire de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï (Chine); un article de

Digitized by Google

Mgr BEAUPIN : Le traité de Lausanne et les missions; divers documents; une géographie des missions où sont énumérés les établissements des divers pays, enfin une série de comptes-rendus et notes bibliographiques.

— Le tome XLVII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, est consacré à *Strasbourg*. Il a été rédigé par M. Ernest WICKERSHEIMER, directeur de la bibliothèque universitaire et régionale de la capitale alsacienne (Paris, Plon, XII-936 p.; prix : 36 fr.).

— On annonce enfin la reprise de la publication, à la librairie É. Champion, du *Catalogue général de la librairie française* d'O. Lorenz et Jordell, interrompue depuis plusieurs années. Le dernier fascicule du tome XXVIII vient de paraître et une nouvelle série commencera en novembre sous la direction de M. Henri STEIN, dont le nom est une garantie de conscience et de compétence. Le premier volume (tome XXIX) couvrira la période de 1919 à 1921.

— La librairie Ciani (54, rue Taitbout, Paris) se propose de publier par souscription, au prix de 80 francs, une étude sur les messageries et les postes, d'après des documents métalliques et imprimés, précédée d'un Essai numismatique sur les Ponts et chaussées.

Allemagne. — Les Académies des sciences de Munich et de Vienne ont entrepris de publier en commun, et avec subvention de la « Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft », un Corpus des diplômes grecs du moyen âge et des temps modernes. La première série est réservée au « Catalogue » des actes des empereurs d'Orient depuis 565 : *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches*, dressé par Franz DÖLGER. Le premier fascicule est en vente chez R. Oldenburg (Munich et Berlin, 1924. In-4°, 105 p.); il comprend les années 565-1025. La deuxième série contiendra les actes émanés des patriarches; la troisième ceux des fonctionnaires; la quatrième ceux des dignitaires ecclésiastiques.

— Nous venons de recevoir le tome III de l'Histoire des papes depuis la fin du moyen âge, par le baron Louis DE PASTOR; il est intitulé : *Geschichte der Pæpste im Zeitalter der Renaissance*, nouvelle édition (marquée : fünfte bis siebente) très remaniée, en deux tomes : I : *Innocenz VIII und Alexander VI;* II : *Pius III und Julius II* (Fribourg en Bade, Herder. In-8°, LXX-656 p. et XVIII-510 p. Prix : 21 fr. 80 et 16 fr. 50 en francs suisses). Nous avons récemment rendu compte du tome IX de cette belle œuvre (cf. *Rev. histor.*, t. CXLVI, p. 255).

États-Unis. — Le Dr Edwin E. SPARKS, ancien président du Pennsylvania State College, est mort le 15 juin 1924, âgé de soixante-trois ans. On lui doit : *The expansion of the american people*

Digitized by Google

(1899), *The men who made the Nation* (1900) et *The United States of America* (2 vol., 1904).

— A M. Frank F. ABBOTT, professeur de latin à l'Université de Chicago, puis à Princeton, mort le 27 juillet à l'âge de soixante-quatre ans, on doit *A history and description of roman political institutions* (1909) et *Society and politics in ancient Rome* (1909). Pour le « Carnegie endowment for international peace », il a publié, avec une traduction anglaise, le traité d'Alberto Gentili : *Advocatio hispanica* (1921).

— M. James F. WILLARD a dressé la liste des érudits américains qui s'occupent de l'histoire et du latin du moyen âge, avec indication des livres et articles qu'ils ont produits sur ce domaine (*Progress of medieval studies in the U. S. A.* Bulletin n° 2, *Historical and latin studies*. Colorado, Boulder, mai 1924, 24 p.).

Église romaine. — La récente béatification du cardinal Bellarmin a suscité la publication de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on signale *Il beato Roberto Bellarmino; esame delle nuove accuse contro la sua santità*, par le P. Pietro TACCHI VENTURI (Rome, Grafia), et *Der selige Kardinal Robert Bellarmin S. J. als ein Vorkæmpfer für Kirche und Papsttum*, 1540-1621 (Fribourg en Bade, Herder).

Correspondance. — M. Salomon Reinach, après avoir pris connaissance de la notice consacrée plus haut, p. 112, à l'étude de M. Bourdeaut sur *Gilles de Rays*, nous écrit : « Permettez-moi de faire observer que Jean V avait parfaitement besoin de la condamnation du maréchal de Rays pour conserver les terres du prodigue, qu'il avait acquises à vil prix, mais avec une clause de rachat. J'ajoute que les « personnages politiques de France » ont affirmé l'innocence du maréchal, mais semblent avoir reculé devant un scandale qui les aurait mis en conflit avec l'Inquisition. »

— M. Henri SÉE nous prie de rectifier deux erreurs dans la note qu'il a consacrée à la brochure de Raveau : *le Pouvoir d'achat de l'argent*. Page 113, les lignes 13-14 doivent être lues comme suit : « La *valeur intrinsèque* de la livre en Poitou est tombée de 6 fr. 953 à 2 fr. 806... Quant au *pouvoir de l'argent*, la baisse a été presque constante. »

— Au sujet de *Foreign affairs* (p. 159), M. Henri Hauser nous rappelle que le directeur de cet important périodique est M. Archibald C. Coolidge, professeur à Harvard; M. Armstrong n'en est que l'éditeur (*manager*).

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Adair (*E. R.*). The sources for the history of the Council in the XVI and XVII cent., 54.
Adam le Bossu. Le jeu de la feuillée et le jeu de Robin et Marion; trad. par *Ernest Langlois*, 234.
Agricultural tribunal of investigation. Final report, 124.
Anglican Essays, 60.
Armstrong (*Edward C.*). The french metrical versions of Barlaam and Josaphat, 238.
Arrowsmith (*R. S.*). The prelude of the Reformation, 50.
Arthur (Sir *George*). Kitchener et la guerre, 1914-1916, 254.
Asquith (*H. H.*). La genèse de la guerre, 268.
Audiau (*Jean*). La pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge, 233.
Audouin (*E.*). Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, t. I : 1063-1327, 223.
Ault (*Warren Ortman*). Private jurisdiction in England, 49.

Babelon (*Ernest*). Le tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée, 111.
Bainville (*Georges*). Histoire de France, 99.
Barbagallo (*Corrado*). Il tramonto di una cività, o la fine della Grecia antica, 107.
Barnes (Mgr *Arthur Stapylton*). Bishop Barlow and anglican orders, 58.
Bateman (*Somerset*). Simon de Montfort; his life and work, 47.
Beaunier (*André*). Le roman d'une amitié. Joseph Joubert et Pauline de Beaumont, 277.
Bédier (*Joseph*) et *Hazard* (*Paul*). Histoire de la littérature française illustrée, 260.
Béroul. Roman de Tristan; publ. par *Ernest Muret*, 232.
Bessières (abbé *Marius*). La tradition manuscrite de la correspondance de saint Basile, 108.
Biggar (*H. P.*). The voyages of Jacques Cartier, 273.
Bigham (*Clive*). The chief ministers of England, 970-1720, 53.
Bigham (*Clive*). The Prime ministers of Britain, 1721-1921, 53.
Bondois (*Paul-M.*). La misère sous Louis XIV; la disette de 1662, 114.
— Le commerce du beurre et des œufs sous l'Ancien régime, 113.
Bost (*Charles*). La carte du protestantisme français, 280.
Boulenger (*Jacques*). Le roman de la Table ronde, 235.
Bourdeaut (*A.*). Chantocé, Gilles de Rays et les ducs de Bretagne, 112,323.
Bourgin (*Hubert*). Histoire d'une sécession politique, 1915-1917, 116.
Boutillier du Retail et *Pietresson de Saint-Aubin*. Obituaires de la province de Sens; t. IV : diocèses de Meaux et de Troyes, 221.
Bréhier (*Louis*). Histoire anonyme de la première croisade, 220.
Bremner (*Robert Loche*). The Norsemen in Alban, 43.
Broughton (*Richard*). Memoranda, 1575-1601, 121.
Brunel (*Clovis*). La fille du comte de Ponthieu, conte en prose, 231.
Brutails (*J.-A.*). La géographie monumentale de la France aux époques romane et gothique, 237.
— Précis d'archéologie du moyen âge, 237.
Bulletin Du Cange, 157.
Bywater (*H. C.*). Rival marines in 1914, 269.

Cahen (*Léon*). L'Angleterre au XIX^e^ s., 69.
Calmette (*Joseph*). La société féodale, 227.
— Voir *Commynes* (*Philippe de*).
Cambridge ancient history, t. II, 267.
Canonge (général *Frédéric*). Le maréchal-duc de Luxembourg, 114.
Caron (*Pierre*) et *Stein* (*Henri*). Répertoire bibliographique de l'histoire de France, t. I : 1920 et 1921, 110.
Cazamian (*Madeleine-L.*). Le roman et les idées en Angleterre, 124.
Champion (*Pierre*). Voir *Charles d'Orléans*.
Chappée (*Julien*), *Ledru* (*A.*) et *Denis* (*L.-J.*). Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre de Saint-Julien du Mans, 224.

Digitized by Google

Charles d'Orléans. Poésies; publ. par *Pierre Champion*, 232.
Charles-Roux (*Fr.*). L'isthme de Suez et les rivalités européennes au XVI^e siècle, 266.
Chartier (*Alain*). Le quadriloge invectif, publié par M^lle *E. Droz*, 232.
Chesterton (*G. K.*). Petite histoire d'Angleterre; trad. par *Anne d'Osmont*, 68.
Chevalier (*Jacques*). Essai sur la formation des nationalités et les réveils religieux du pays de Galles, des origines à la fin du VI^e siècle, 42.
Chossat (*Marcel*). Voir *Hugues de Mortagne.*
Chrétien de Troyes. Éric et Énide; trad. par *Myrrha Lot-Borodine*, 235.
Clouzot (*Étienne*). Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun, 221.
Commynes (*Philippe de*). Mémoires; publ. par *J. Calmette*, t. I, 219.
Coste (*P.*). Voir *Vincent de Paul* (saint).
Coupland (*R.*). Wilberforce, 57.
Craster (*H. E.*). Voir *Madan* (*Falconer*).
Curtis (*Edmond*). A history of medieval Ireland, 1110-1513, 64.

Davis (*H. W. C.*). Mediæval England, 49.
Dedieu (abbé *J.*). Le rôle politique des protestants français, 79.
Delauney (*Rémy*). Voir *Enlart* (*Camille*).
Deloche (*Maximin*). La crise économique au XVI^e siècle et la crise actuelle, 112.
Demangeon (*Albert*). L'empire britannique; étude de géographie coloniale, 68.
Denis (*L.-J.*). Voir *Chappée* (*Julien*).
Déonna (*W.*). Voir *De Ridder* (*A.*).
De Ridder (*A.*) et *Déonna* (*W.*). L'art en Grèce, 70.
Des Marez (*G.*). Note sur la ministérialité en Belgique, 270.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, fasc. 15-18, 107.
Digeon (*Aurélien*). Les romans de Fielding, 123.
Dölger. Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches, 322.
Dottin (*Georges*). Les littératures celtiques, 264.
— (*Paul*). Daniel de Foe et ses romans, 55.
Doughty (*Arthur G.*). Report of the public Archives [Canada] for the year 1923, 274.
Driotton (abbé *Étienne*). Le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens, 268.
Droz (M^lle *E.*). Voir *Chartier* (*Alain*).
Duez (*P.*). Voir *Vinogradoff* (Sir *Paul*).
Dufour (*Th.*). Voir *Rousseau* (*J.-J.*).
Dugas (*Charles*). La céramique grecque, 105.
Du Motey (baron). Robert II de Bellême, 230.

Ellwood (*Charles A.*). The reconstruction of religion, 61.
Enlart (*Camille*). Manuel d'archéologie française; t. I : table alphabétique et analytique des matières par *Rémy Delauney*, 237.
Espinas (*Georges*). La draperie dans la Flandre française au moyen âge, 228.
Evans (*Florence M. Greir* = Mrs *C. S. Higham*). The principal secretary of state, 1558-1680, 53.

Feiling (*Keith*). A history of the Tory party, 1640-1714, 55.
Féron (*A.*). Un Rouennais méconnu : Ch. Maignart de Bernières, maître des requêtes, 1616-1662, 118.
Filon (*Augustin*). Histoire d'Angleterre, 66.
Fiume. Rivista semestrale, 285.
Fleure (*J. H.*). The races of England and Wales, 41.
Fortescue (*J. W.*). A history of the British army, 54.
Fortolis (*Ludovic*). Les Anglais en France. Des cachots de la Terreur aux geôles de l'Empire, 122.
Fosdick (*Harry Emerson*). Christianity and progress, 61.
Foulet (*Lucien*). Petite syntaxe de l'ancien français, 232.
— Villon, 232.
Frazer (*James George*). Les origines de la famille et du clan, 239.

Gaidoz (*Henri*). Saint Christophe à tête de chien en Irlande et en Russie, 267.
Gardiner (*Dorothy*). Canterbury, 285.
Gasnier (*R.*). Mémoire concernant la navigation des rivières, 1785, 118.
Gex (*F.*). Le Petit-Saint-Bernard, 283.
Gevaert (*Émile*). Héraldique des provinces belges, 270.
Gibb (*H. A. R.*). The Arab conquest in central Asia, 125.
Gide (*Charles*). Les sociétés coopératives de consommation, 103.
Gilson (*Étienne*). Le thomisme, 236.
Goetstouwers (*J. B.*). Les « primariae preces » de Maximilien I^er aux Pays-Bas, 270.
Greenwood (*Alice Drayton*). History of the people of England; II : 1485-1648, 67.
Grew (*Marion E.*). William Bentinck and William III, 56.

Digitized by Google

Grillet. Voir *Malet* (*Albert*).
Groningen (*B. A. van*). Le gymnasiarque des métropoles de l'Égypte romaine, 106.
Guillaume de Lorris et *Jean de Meun*. Le roman de la Rose; publ. par *Ernest Langlois*, t. IV, 231.
Gwynn (*Stephen*). The history of Ireland, 65.

Halévy (*Élie*). Histoire du peuple anglais au XIX^e^ siècle; t. I et II : 1815-1841, 68.
Halifax (viscount). A call to reunion, 59.
Halphen (*Louis*). Les historiens français et la science historique allemande, 117.
Harden (*Maximilien*). France, Allemagne, Angleterre, 109.
Harlow (*Vincent T.*). The voyages of captain William Jackson, 1642-1645, 121.
Haskins (*Charles Homer*). The rise of Universities, 227.
Hauser (*Henri*). L'Amérique vivante, 119.
Hazard (*Paul*). Voir *Bédier* (*Joseph*).
Hébert (le R. P.). Sous le joug des Césars, 268.
Heckscher (*Eli F.*). The continental system; an economic interpretation; publ. par *Herald Westergaard*, 265.
Henriot (*Gabriel*). La Lorraine, 281.
Henry (*A.*). Le ravitaillement de la Belgique pendant l'occupation allemande, 159.
Herbigny (*Michel d'*). L'anglicanisme et l'orthodoxie gréco-slave, 60.
Holmes (*T. Rice*). The roman Republic and the founder of the Empire, 243.
Hosotte (*Louis*). Une nation trahie. L'Internationale contre la France, 117.
Hourticq (*Louis*). Paris, 281.
Hrozny (*F.*). Code hittite provenant de l'Asie Mineure, 1^re^ partie, 103.
Huchon (*René*). Histoire de la langue anglaise, t. I, 43.
Hugues de Mortagne. La Somme des sentences; publ. par *Marcel Chossat*, 236.

Illustrations to the life of saint Alban in Trin. Coll. Dublin ms. E. 1, 40; facsimile par *W. R. Lowe* et *E. F. Jacob*; commentaire par *M. R. James*, 46.

Jacob (*E. F.*). Voir Illustrations to the life of saint Alban.
Jacks (*L. P.*). Religious perplexities, 61.
James (*M. R.*). Voir Illustrations to the life of saint Alban.
Jean-Bernard. Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914-[1918], 269.
Jeanroy (*A.*). Le théâtre religieux en France du XI^e^ au XIII^e^ siècle, 234.
Jehan le Teinturier d'Arras. Le mariage des sept arts; publ. par *Arthur Långfors*, 232.
Jenkins (*Claude*). The monastic chronicler and the early school of Saint Albans, 45.
Joranson (*Einar*). The Danegeld in France, 226.
Joüon des Longrais (*F.*). La conception anglaise de la saisine, du XII^e^ au XIV^e^ siècle, 120.
— Voir *Vinogradoff* (Sir *Paul*).

Killen (*Alice M.*). Le roman terrifiant ou roman noir, de Walpole à Anne Radcliffe, 124.
Kingsford (*C. L.*). Supplementary Stonor letters and papers, 1314-1482, 121.
Klotz (*L. L.*). De la guerre à la paix, 279.
Knight (*Rachel*). The founder of Quakerism; a psychological study of the mysticism of George Fox, 57.
Kurth (*Godefroid*). Clovis, 3^e^ édit., 226.

Lafforgue (abbé *E.*). Histoire des fabriques des églises de France sous l'Ancien régime, 109.
Lafforque (*E.*). Belfort, ses environs et l'Alsace, de 1813 à 1834, 119.
La Mantia (*Giuseppe*). Dei congressi degli scienziati italiani dal 1839 nel 1845, 286.
Langlois (*Ernest*). Voir *Adam le Bossu*, *Guillaume de Lorris*.
Långfors (*Arthur*). Voir *Jehan le Teinturier d'Arras*.
Lanson (*Gustave*). Histoire illustrée de la littérature française, 263.
Lauer (*Ph.*). Catalogue des manuscrits de la collection Clairambault, 280.
Leblond (D^r^ *V.*). Cartulaire de la maladrerie de Saint-Lazare de Beauvais, 222.
— Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, 222.
— et *Luppé* (marquis *de*). Obituaires des églises Saint-Nicolas et Saint-Michel de Beauvais, 222.
Lecestre (*Léon*). Journal inédit du Parlement de Paris exilé à Pontoise, 21 juillet-17 décembre 1720, 112.
Lecompte (*Irville-C.*). Le roman des romans, an old french poem, 239.
Ledru (*A.*). Voir *Chappée* (*Julien*).

Digitized by Google

Lefebvre (*Georges*). Les paysans du Nord pendant la Révolution française, 90.
Lefranc (*Abel*). Le secret de William Stanley, sixième comte de Derby, 284.
Leroy (*Maxime*). Le socialisme des producteurs. Henri de Saint-Simon, 279.
Lesage (*Charles*). Napoléon Ier créancier de la Prusse, 1807-1814, 278.
Lévy-Brühl (*L.*). Jean Jaurès, 116.
Liauley. La hausse des prix et la lutte contre la cherté au XVIe siècle, 112.
Ligne (princesse *Charles de*). Lettres de Catherine II au prince de Ligne, 115.
Liljegren (*S. B.*). The fall of the monasteries and the social changes in England leading to the Great Revolution, 50.
Lizerand (*Georges*). Le dossier de l'affaire des Templiers, 220.
Lodge (*R.*). Great Britain and Prussia in the XVIIIth century, 250.
Lot (*Ferdinand*). Les tributs aux Normands et l'Église de France au IXe siècle, 227.
Lot-Borodine (*Myrrha*). Voir *Chrétien de Troyes*.
Lowe (*Lawrence F. H.*). Gérard de Nevers; a study of the prose version of the Roman de la violette, 238.
— (*W. R. L.*). Voir Illustrations to the life of saint Alban.
Lucas-Dubreton (*J.*). La petite vie de Samuel Pepys, Londonien, 122.
Luppé (marquis *de*). Voir *Leblond* (Dr *V.*).

Mackay (Mlle *Dorothée-Louise*). Les hôpitaux et la charité à Paris au XIIIe siècle, 230.
Mackie (*M. J. D.*) et *Pryde* (*G. S.*). The estate of the burgesses in the Scots Parliament, 62.
Mackinnon (*James*). The constitutional history of Scotland, 62.
— The social and industrial history of Scotland, t. I et II, 63.
Madan (*Falconer*) et *Craster* (*H. E.*). Summary catalogue of western mss. in the Bodleian library, t. VI, 160.
Mahon (major general *R. H.*). The indictment of Mary, queen of Scots, 51.
Malden (*Henry Elliot*). Devereux papers, with Richard Broughton's Memoranda, 1575-1601, 121.
Malet (*Albert*). Nouvelle histoire universelle; avec la collaboration de MM. *Maquet* et *Grillet*, t. I et II, 100.
Maquet. Voir *Malet* (*Albert*).
Marinesco (*Constantin*). Le Prêtre-Jean. Explication de son nom, 277.
Martin Saint-Léon (*E.*). Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, 229.
Mathieson (*William Law*). English Church reform, 1815-1840, 58.
Mawer (*A.*). The chief elements used in english place-names, 284.
— et *Stenton* (*F. M.*). Introduction to the survey of english place-names, 283.
Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome, t. III, 125.
Melville (*Lewis*). Nell Gwynn, 56.
Michaut (*G.*). Le roi Flore et la belle Jeanne. Amis et Amiles, 234.
Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXVI, 268.
Moreau-Vauthier (*Ch.*). Napoléon, 1769-1821, 280.
Mowat (*R. B.*). The european states system, 267.
Muir (*Ramsay*). A short history of the British commonwealth; II : 1763-1919, 67.
Muret (*Ernest*). Voir *Béroul*.
Murgotten (*Francis Clark*). The origins of the islamic state, 286.

Neilson (*George*). Skene's *Memorabilia scotica 1475-1612* and revisals of *Regiam majestatem*, 62.
Norgate (*Kate*). Richard the Lion heart, 47.
Nowé (*H.*). Notes sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, conservé aux Archives nationales de Paris, 270.
— Plaintes et enquêtes relatives à la gestion des baillis comtaux de Flandre aux XIIIe et XIVe siècles, 270.
Nussbaum (*Frederik L.*). Commercial policy in the French revolution; a study of the career of G. J. A. Ducher, 276.

Oakley (*Thomas Pollock*). English penitential discipline and anglo-saxon law in their joint influence, 44.
O'Grady (*Hugh*). Strafford and Ireland, 65.
Osmont (*Anne d'*). Voir *Chesterton* (*G. K.*).

Page (*William*). London; its origin and early development, 61.
Paléologue (*M.*). Le roman tragique de l'empereur Alexandre II, 126.
Pasquet (*D.*). Histoire politique et sociale du peuple américain, t. I, 256.

Digitized by Google

Pasquier (*Félix*). Cartulaire de Mirepoix, 224.
Pastor (*Ludwig von*). Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance, nouv. édit., t. I et II, 322.
Pauphilet (*Albert*). Études sur la Queste del saint Graal, attribuée à Gautier Map, 233.
— La Queste del saint Graal, 232.
Peake (*Harold*). The english village, 62.
Pearce (*Ernest Harold*). Thomas de Cobham, bishop of Worcester, 1317-1327, 48.
— Walter de Wenlok, abbot of Westminster, 47.
Penney (*Norman*). The short journal and the itinerary journal of George Fox, 285.
Pérey (*Lucien*). La princesse Hélène de Ligne, 115.
Piétresson de Saint-Aubin. Voir *Boutillier du Retail*.
Pirenne (*Henri*). Une histoire économique et sociale de la guerre, 159.
Pirou (*Gaëtan*). Georges Sorel, 115.
Poëte (*Marcel*). Paris, de sa naissance à nos jours, t. I, 229.
Poirier-Boureau (*Alph.*). Sous le signe de la « Veuve », 117.
Pollen (*John Hungerford*, S. J.). Mary, queen of Scots and the Babington plot, 52.
Protitch (*A.*). Guide à travers la Bulgarie. Archéologie, histoire, art, 271.
Pryde (*G. S.*). Voir *Mackie* (*M. J. D.*).
Pullan (*Leighton*). Religion since the Reformation, 61.
Puech (*Louis*). Histoire de la Gascogne, 117.

Rabbe (*Félix*). Les maîtresses authentiques de Lord Byron, 123.
Rappard (*W.-E.*). L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, 287.
Raveau (*Paul*). L'agriculture et les classes paysannes dans le Haut-Poitou au XVI^e^ siècle, 282.
— Le pouvoir d'achat de l'argent et le pouvoir d'achat de la livre tournois en Poitou, du règne de Louis XI à celui de Louis XIII, 112, 323.
Report of the anglo-catholic Congress. London, july 1923, 61.
Revue d'histoire des missions, 321.
Richardson (*R. K.*). Gesta Dunelmensia, 1300, 121.
Robertson (*Alexander*). The life of Sir Robert Moray, soldier, statesman and man of science, 1608-1673, 63.
Robinson (*J. Armitage*). The times of saint Dunstan, 45.
Rollins (*Hyder E.*). Cavalier and Puritan; ballads and broadsides illustrating the period of the Great Rebellion, 56.
Rousseau (*J.-J.*). Correspondance générale; par *Th. Dufour*, t. I, 159.

Salotti (Mgr *Carlo*). Vita e martirio del beato Oliviero Plunket, arcievisovo di Armagh e primate d'Irlanda, 66.
Sapori (*Armando*). Le compagnie dei Bardi e dei Peruzzi in Inghilterra nei secoli XIII et XIV, 121.
Schneider (*Georg*). Handbuch der Bibliographie, 2^e^ édit., 102.
Scofield (*Cora L.*). The life and reign of Edward IV, 48.
Secord (*Arthur Wellesley*). Studies in the narrative method of Defoe, 56.
Sée (*Henri*). Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, 87.
Sells (*Arthur Lytton*). Les sources françaises de Goldsmith, 124.
Seton d'Abercorn (D^r^ *Walter*). The Penicuik jewels of Mary, queen of Scots, 52.
Shuster (*George N.*). The catholic spirit in modern english literature, 61.
Siegfried (*André*). L'Angleterre d'aujourd'hui, 69.
Simon (*John S.*). John Wesley and the Methodist societies, 56.
Sinaiski (*Vasilii*). La cité quiritaire, 241.
Smith (*Preserved*). The age of the Reformation, 76.
Sol (abbé *Eugène*). L'ancien état civil en Quercy, 281.
Stein (*Henri*). Lettres de Charles VII relatives à la Provence, 112.
— Voir *Caron* (*Pierre*).
Stenton (*F. M.*). Voir *Mawer* (*A.*).
Stern (*Alfred*). Geschichte Europas seit den Vertrægen von 1815; t. IX, 2^e^ partie : 1848-1866, 95.
Steuart (*A. Francis*). Trial of Mary, queen of Scots, 52.
Stevens (*Frank*). Stonehenge, today and yesterday, 283.
Studi e memorie per la storia dell' Università di Bologna, t. VIII, 285.

Tacchi Venturi (le P. *Pietro*). Il beato Roberto Bellarmino, 323.
Tait (*James*). Taxation in Salford hundred, 1524-1802, 284.
Terracher (*A.-L.*). La Chevalerie Vivien, 233.
— La tradition manuscrite de la Chevalerie Vivien, 233.
Terry (*Charles Sanford*). The Forty-five, 64.
— The Jacobites and the Union, 64.
Téry (*Simone*). En Irlande. De la guerre d'indépendance à la guerre civile, 1914-1923, 66.

Digitized by Google

Tolomiantz (*V.*). La coopération mondiale, 103.
Trevelyan (*George Macaulay*). British history, 1782-1901, 68.

Valous (*Guy de*). Le domaine de l'abbaye de Cluny aux x^e^ et xi^e^ siècles, 230.
Verriest (*Léo*). A qui ont bénéficié les « chartes-lois » du moyen âge? 264.
Viard (*Jules*). Les Grandes Chroniques de France, t. III, 219.
Vic (*Jean*). La littérature de guerre. Manuel méthodique et critique des publications de langue française, 269.
Vincent de Paul (saint). Correspondance; publ. par *P. Coste*, 245.
— Entretiens; publ. par le même, 248.
Vinogradoff (Sir *Paul*). Principes historiques du droit; I : Introduction. Le droit de la tribu; trad. par *P. Duez* et *F. Jollon des Longrais*, 101.

Wade-Evans (*A. W.*). Life of saint David, 45.
Wauters (*Arthur*). L'évolution du marxisme, 266.
Wendel (*Hugo C. M.*). The evolution of industrial freedom in Prussia, 1845-1849, 252.
Westergaard (*Herald*). Voir *Heckscher* (*Eli F.*).
Wickersheimer (*Edith*). Le roman de Jehan de Paris, 111.
— (*Ernest*). Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Strasbourg, 322.
Woodlock (le P.). Can the Anglo-Catholics unite Christendom? 59.
— Constantinople, Canterbury and Rome, 60.
Wright (*Irène A.*). The english conquest of Jamaica, 121.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

PETIT-DUTAILLIS (Ch.). Le déshéritement de Jean sans Terre et le meurtre d'Arthur de Bretagne; *1er article* 161

ROTT (Édouard). Le secret de l'Empereur (1692-1694) . . 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BLANCHARD (Marcel). A propos d'un buste de la République (1871). Deux lettres inédites de Thiers. 34

CONSTANS (L.-A.). La route d'Hannibal du Rhône aux Alpes. 22

GABORY (Émile). Les patriotes réfugiés de la Vendée . . 204

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN 219

Histoire de Grande-Bretagne et d'Irlande; *suite et fin*, par Ch. BÉMONT 41

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

ARTHUR (Sir George). Kitchener et la guerre, 1914-1916 (**J. Isaac**) 254

BAINVILLE (Jacques). Histoire de France (**Louis Halphen**). 99

BÉDIER (Joseph) et HAZARD (Paul). Histoire de la littérature française illustrée (**Louis Halphen**) . . . 260

LANSON (Gustave). Histoire de la littérature française illustrée (**Id.**). 263

COSTE (P.). Correspondance et œuvres de saint Vincent de Paul, t. IV-VII. — Œuvres de saint Vincent de Paul : Entretiens (**A. Degert**) 245

DEDIEU (abbé J.). Le rôle politique des protestants français (**Ch. Bost**) 79

FRAZER (Sir James George). Les origines de la famille et du clan (**Henri Sée**). 239

HOLMES (T. Rice). The roman Republic and the founder of the Empire (**Ch. Lécrivain**) 243

LEFEBVRE (Georges). Les paysans du Nord pendant la Révolution française (**Henri Sée**) 90

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1924].

Digitized by Google

Pages

LODGE (Sir Richard). Great Britain and Prussia in the XVIIIth century (**Albert Waddington**) 250
PASQUET (D.). Histoire politique et sociale du peuple américain (**Henri Hauser**) 256
RIDDER (A. DE) et DÉONNA (W.). L'art en Grèce (**Gustave Fougères**) 70
SÉE (Henri). Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles (**Henri Hauser**). 87
SINAÏSKI (Vasilii). La cité quiritaire; de l'origine de l'histoire agraire, de l'histoire du droit de la Rome ancienne et de ses institutions religieuses et guerrières (**Ch. Lécrivain**) 241
SMITH (Preserved). The age of the Reformation (**Henri Hauser**) 76
STERN (Alfred). Geschichte Europas seit den Vertrægen von 1815. Tome IX (**Louis Eisenmann**) 95
WENDEL (Hugo C. M.). The evolution of industrial freedom in Prussia, 1845-1849 (**Henri Hauser**) 252

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 109), Belgique (p. 270), Bulgarie (p. 271), Canada (p. 273), États-Unis (p. 119, 277), Éthiopie (p. 276), France (p. 110, 276), Grande-Bretagne (p. 120, 283), Islam (p. 125, 285), Italie (p. 286), Pays-Bas (p. 125), Russie, (p. 126), Suisse (p. 287). — Histoire de l'antiquité (p. 103, 267), de la guerre (p. 268). Histoire générale (p. 101, 264). Histoire religieuse (p. 107).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Belgique. Bulletin de l'Institut historique belge de Rome (p. 306); Revue belge de philologie et d'histoire (p. 151).

États-Unis. Foreign Affairs (p. 308).

France. Anjou historique (p. 144); Annales historiques de la Révolution française (p. 127, 288); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 288); Bulletin de la Société d'histoire moderne (p. 127), du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française (p. 128), de la Société de l'histoire du protestantisme français (p. 289); Bulletin hispanique (p. 290); Carnet de la Sabretache (p. 290); Correspondant (p. 137, 301); Grande Revue (p. 139); Journal des savants (p. 128, 290); Mémoires de l'Académie de Vaucluse (p. 144), de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or (p. 145), de la Société d'archéologie de Touraine (p. 145), de la Société d'émulation de Montbéliard (p. 145), de la Société éduenne

Digitized by Google

(p. 146); Mercure de France (p. 139, 302); Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires (p. 128); Polybiblion (p. 129, 291); la Révolution de 1848 (p. 129, 294); la Révolution française (p. 292); Revue archéologique (p. 129, 292); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 130, 294); Revue de France (p. 140, 302), de l'Anjou (p. 146), de l'histoire des colonies françaises (p. 132, 295), de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise (p. 146), de l'histoire des religions (p. 133), de littérature comparée (p. 296), de Paris (p. 141, 303); Revue de Saintonge et d'Aunis (p. 148); Revue des Deux Mondes (p. 142, 305), des études anciennes (p. 137, 297), des études historiques (p. 135), des études napoléoniennes (p. 135, 298), des Questions historiques (p. 298); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 136), d'histoire diplomatique (p. 136, 299); Revue historique du droit français et étranger (p. 299); Revue historique de Bordeaux (p. 148); Revue maritime (p. 137, 300); Travaux de l'Académie nationale de Reims (p. 150).

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library Manchester (p. 312); English historical Review (p. 312); History (p. 314); Quarterly Review (p. 314); The Times. Literary supplement (p. 153, 314).

Italie. Atti e Memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna (p. 155).

Roumanie. Revue historique du Sud-Est européen (p. 317).

CHRONIQUE : Bulletin Du Cange (p. 156); Histoire générale (p. 157, 313); Histoire de la guerre (p. 313); Histoire de l'Antiquité (p. 313); Allemagne (p. 156, 322), Belgique (p. 159), Église romaine (p. 323), Espagne (p. 159), États-Unis (p. 159, 322), France (p. 157, 319), Grande-Bretagne (p. 160, 319).

CORRESPONDANCE 323

ERRATA 160, 323

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 324

TABLE DES MATIÈRES 330

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND

JUL 30 1926

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03974 3201

Digitized by Google